
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
9
H
10

JUGEMENS
DES
SÇAVANS
SUR
LES PRINCIPAUX
OUVRAGES
DES
AUTEURS
TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez ANTOINE DEZALLIER, ruë Saint Jacques, à la Couronne d'Or.

M. DC. LXXXV.
Avec Privilege du Roy.





A

MONSEIGNEUR

L'AVOCAT GENERAL

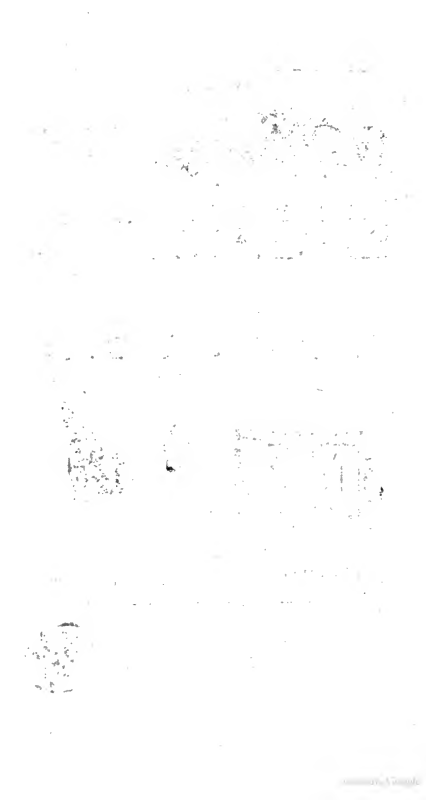
DE

LAMOIGNON



ONSEIGNEUR,

La liberté que je prens de mettre vôtre Nom à la tête de cet





A

MONSEIGNEUR

L'AVOCAT GENERAL

DE

LAMOIGNON.



ONSEIGNEUR,

La liberté que je prens de mettre vôtre Nom à la tête de cet

Ouvrage ne doit point donner au Public la pensée que c'est un present que j'aye voulu Vous faire. Comme il n'y a rien dans vôtre maison qui ne soit à Vous, je n'aurois pû prétendre me faire un merite de Vous presenter une chose qui Vous appartient.

C'est un Recueil de Jugemens sur les Auteurs, & sur les Livres de vôtre Bibliotheque. Il a esté fait chez Vous, pour Vous, & par une personne qui a l'honneur & l'avantage d'estre à Vous. Ainsi l'on n'aura point sujet de croire qu'en prenant cette liberté, j'aye eu d'autre ambition que celle de faire connoître à tout le monde quel est le Protecteur de cet Ouvrage.

En effet, MONSEIGNEUR, quelle Protection n'ay-je point lieu d'esperer de celuy qui en a donné une si puissante à tant d'Auteurs, depuis plusieurs années, & pour des Ouvrages qui ne le touchoient pas de si prés que celuy-cy? Et que ne dois-je point attendre de l'autorité d'un Nom, qui depuis trente ans a esté l'objet du respect & de l'amour des Peuples de ce Royaume, & des Gens de Lettres qui sont répandus par tout ce qu'on appelle le Monde Sçavant.

La France & la Republique des Lettres n'ont-elles pas également ressenti les effets de cette Protection en la personne de feu Monsieur le premier President,

qui a rendu des ſervices immortels à l'une & à l'autre ? Et y a-t'il quelqu'un parmi les Gens de bien de ce Royaume, & les Sçavans de l'Europe, qui s'eſtant vû enlever le Pere, n'ait ſenti relever ſes eſperances dans le Fils, en le voyant le ſuivre de ſi prés dans toutes ſes démarches ?

C'eſt le langage que les uns & les autres ont tenu, lorſque ſe voyans privez d'un Protecteur ſi puiſſant & ſi plein de bontez, ils ont proteſté parmi leurs cris & leurs gemiſſemens, qu'ils ne trouveroient de conſolation & de reſſource, que dans l'appuy que Vous deviez continuer de donner en ſa place à la Juſtice & aux Lettres. Ils ont eu raiſon d'attendre ces bons effets

de vôtre reconnoissance, puisqu'ils Vous ont donné dans leurs cœurs & dans leurs esprits la place que Monsieur le premier President y possedoit si universellement, ou plûtôt, qu'ils Vous l'ont conservée, comme à l'heritier naturel, & au successeur legitime de ses vertus.

Comme la confiance que j'ay en vôtre Protection, n'est pas moindre que la leur, il semble que je devrois à leur exemple me mettre en devoir de publier quelques-unes de ces excellentes qualitez, qui Vous ont acquis leur estime, pour faire voir que mon esperance n'est pas vaine; & qu'il ne suffit pas d'estre distingué des autres par la grandeur de la naiss-

ſance ou des emplois, pour pouvoir proteger les Loix & les Lettres au point que Vous le faites.

Mais ce qui fait ma peine parmi tous les autres avantages que je reçois chez Vous, c'eſt de me voir privé de celuy de pouvoir m'acquitter de ce devoir par les obligations où ma condition m'engage de Vous ſuivre dans les ſentimens de vôtre modeſtie.

Puis donc que je n'ay point cette liberté, je ne puis faire autre choſe pour la ſatisfaction de ceux qui pourroient ſe plaindre de mon ſilence, que de les renvoyer à ce qu'en ont publié les Etrangers, c'eſt à dire ceux qui n'ont pas eſté les témoins domeſtiques de vos actions, & qui n'en ont connu

que cette partie que Vous n'avez pas pû Vous dispenser jusqu'icy de rendre publique.

Au moins, MONSEIGNEUR, *ne pourrez-Vous pas les empêcher de se souvenir de ce qu'ils cnt lû dans les Livres de divers Auteurs, qui depuis plus de vingt-cinq ans ont entrepris de faire passer à la Posterité les sentimens glorieux, que le Public conservera toûjours pour vôtre merite.*

C'est par le grand nombre de ces Auteurs, & par la diversité de leurs professions, que les Siecles à venir pourront juger de l'élevation & de l'étenduë de ce merite, que les qualitez de vôtre ame, & celles de vôtre esprit

Vous ont si legitimement acquis. Ils ne seront pas surpris de le voir loüer par une foule de Jurisconsultes de l'un & de l'autre Droit (1), *parce que leur profession leur donne lieu de Vous approcher, & de le connoître de plus prés que le reste des Sçavans. Mais que n'en croiront-ils pas, lorsqu'ils verront de concert les Theologiens* (2), *les Philosophes* (3), *les Historiens ou les Geographes* (4), *les Antiquaires* (5), *les Critiques* (6), *les Orateurs* (7), *les Poëtes* (8), *& particulierement ceux d'entr'eux qui ont esté les plus ennemis de la flaterie & de la bassesse* (9), *les Grammairiens mêmes* (10), *& ceux qui se sont le plus distinguez par leur literature universelle* (11), *lors,*

1. Doujat. Aubery. Des Mais. DeLoy. Mirbel. Cclonc-ques. &c.

2. DeLaunoy. Testelette. Rubé. &c.

3. Marmet. Chânevelle. &c.

4. DuVal. Labbe Cluv. &c.

5. Patin. &c.

6. Tann Le Févre. &c.

dis-je, qu'ils verront tous ces Au- 7 Rapin.
teurs celebres conspirer à publier De la Baune.
vos éloges, quoique par des routes Riche-
fort differentes, & sans commu- source. &c.
nication? Et ne se trouveront ils 8 Du Pe-
pas confirmez dans ces grands sen- rier. &c.
timens, lorsqu'ils verront ces té- 9 Des-
moignages de tant de personnes Preaux
differentes appuyez par ceux des Villiers. &c.
nations étrangeres, qui ont eu l'a- 10
vantage de Vous connoître par Jos. de Luques.
elles-mêmes dans vos voyages (12)? Pajot. 11

Aprés tous ces témoignages, Du Cange.
MONSEIGNEUR, il est 12
aisé de juger, si les Ecrivains ont eu Elze-vier.
raison de rechercher avec tant d'em- Univ. D'Ox-
pressement l'honneur de vôtre Pro- ford.
tection, pour les ouvrages qu'ils ont exposez au Public; & si j'en ay moins qu'eux de Vous la de-

mander pour des milliers d'Auteurs de presque tous les siecles, de toutes sortes de conditions, & de different merite.

Comme ils sont exposez de nouveau aux yeux & à la censure des vivans, ceux d'entr'eux qui sont representez dans ce Recueil comme des Critiques & des Juges équitables des autres, aussi-bien que ceux qui y paroissent jugez & censurez injustement, ont besoin d'un nouvel appuy; les uns pour se maintenir dans leur autorité, les autres pour mettre leur innocence a couvert. J'espere qu'ils le trouveront en Vous, puisque jamais le vray merite n'a manqué de Protection dans vôtre Maison.

Pour moy, je ne puis douter

que Vous ne m'honoriez toûjours de vôtre bien-veillance, aprés les marques que Vous m'en avez données, en me confiant ce que Vous avez de plus cher au monde; ainsi que Vous me l'avez dit souvent. C'est le soin de vôtre Bibliotheque, & l'instruction de Monsieur vôtre Fils, qui commence déja, quoique dans un âge peu avancé, de donner des esperances, qu'il pourra un jour soûtenir dignement vôtre illustre Nom. Je suis avec un respect profond,

MONSEIGNEUR,

Vôtre tres-humble & tres-obeïssant serviteur.
A. B.

AVERTISSEMENT
AU LECTEUR.

I.

ON a ſujet d'apprehender que la multitude des Livres qui augmentent tous les jours d'une maniere prodigieuſe, ne faſſe tomber les ſiecles ſuivans dans un état auſſi fâcheux qu'eſtoit celuy où la barbarie avoit jetté les precedens depuis la decadence de l'Empire Romain, ſi l'on ne tâche de prevenir ce danger par le diſcernement de ceux qu'il faut rejetter ou laiſſer dans l'oubly, d'avec ceux que l'on peut retenir : & ſi l'on ne fait encore dans ceux-cy le choix de ce qui peut eſtre utile d'avec ce qui ne l'eſt pas.

La neceſſité de ce choix & de ce diſcernement ſe fait ſentir de plus en plus à ceux qui ſçavent de quelle importance il eſt d'eſtre bien conduit dans ſes études & dans la lecture de tant de Livres en un auſſi petit intervalle qu'eſt celuy que Dieu a preſcrit à la vie de l'homme. Ce diſcernement ſeroit ſans doute la plus courte & la plus ſûre de toutes les methodes que l'on pourroit ſouhaiter pour toutes ſortes d'études, & dans toutes ſortes de perſonnes. Il ſeroit non ſeulement comme le flambeau de l'entendement, mais il luy tiendroit auſſi lieu d'un conducteur fidelle, qui luy épargneroit la longueur & les difficultez des chemins, & qui luy feroit trouver en peu de temps & immanquablement ce qu'il cherche dans les Livres.

Mais avant que de pouvoir faire ce discernement par soy même, la vie s'écoule, & on ne trouve presque en état de bien étudier, que lorsqu'on est à sa fin. Avant que la raison se develope d'elle-même, les hommes errent long-temps, s'ils n'ont point de guide. Ils n'ouvrent les yeux pour entrer dans le bon chemin, que lorsque la nuit s'approche, c'est à dire, lorsqu'ils sont prés de la mort. Les affaires differentes & les occupations étrangeres jointes aux maladies qui traversent la vie, abregent encore ce temps, & troublent ce loisir necessaire à acquerir ce discernement. Entr. sur les Sc.

Quelque bien intentionné & quelque laborieux que l'on ait esté, on a le déplaisir de voir qu'aprés plusieurs années d'études on n'en sçait gueres plus que lorsqu'on a commencé, & que l'on sçait quelquefois si mal ce que l'on croit avoir appris, que l'ignorance de ce qu'on sçait est souvent plus tolerable que cette maniere de le sçavoir. Les sçavans mêmes, qui aprés avoir essuyé des travaux immenses, & avoir blanchy sur les Livres, semblent estre arrivez à ce discernement, ne laissent pas de se plaindre à la fin de leur course, qu'ils seroient allé plus loin, s'ils avoient d'abord connu le veritable chemin. Ils témoignent qu'en marchant dans cette longue carriere, ils ont decouvert des sentiers, qui leur auroient épargné beaucoup de peines. Que seroit-ce donc si dés le commencement de nos études nous sçavions le chemin le plus droit & le plus aisé? Quel avantage n'aurions-nous pas de connoître d'abord ce qu'il faut embrasser, & ce qu'il faut fuir dans les Livres?

Nous aurions sans doute cet avantage, si quelque sçavant homme s'estoit voulu donner la pei-

ne de nous faire ce discernement dans une Critique judicieuse qui fust universelle, & qui s'étendant sur toutes sortes de Livres & d'Auteurs, comprist tous les Arts & toutes les Sciences, qui sont les occupations des hommes. Mais comme il n'y a point lieu d'esperer si-tôt une faveur si importante de la bonté divine, j'ay crû que, jusqu'à ce que le Ciel fasse naître ce Censeur general, il ne seroit pas entierement inutile de recueillir les Jugemens & les Censures que divers Critiques particuliers ont faites *sur les principaux Ouvrages des Auteurs les plus connus.*

Je ne me serois pas crû obligé de rendre raison de ma conduite au Public, si j'estois demeuré dans ma premiere resolution, qui estoit de ne faire que des Notes Critiques au Catalogue de la Bibliotheque de Monsieur l'Avocat General de Lamoignon, & de ne travailler uniquement que pour l'usage particulier de Monsieur son Fils. Mais puisque la chose a pris un autre cours, il faut au moins informer le Lecteur de ce qu'il peut esperer de ce Recueil, & de ce qu'il n'en doit pas attendre.

II.

Ce Recueil n'est donc qu'une compilation assez simple des sentimens de quelques personnes sur les ouvrages de leurs semblables, & pour luy donner quelqu'ordre & quelque suite, j'ay crû le pouvoir partager en six parties differentes.

La premiere, qui est celle qui paroît presentement, comprend (outre le Discours ou le Traité sur les Jugemens des Livres en general, & sur les Préjugez dans lesquels on les lit) les Jugemens particuliers sur les principaux Imprimeurs, sur les Critiques, sur les Grammairiens, & sur les Traducteurs. Si l'on s'apperçoit, par la maniere dont

cette premiere épreuve sera reçuë ; que le dessein de l'Ouvrage ne déplaise point entierement au Public ; & qu'il puisse avoir son utilité, on espere donner les autres parties incessamment.

La seconde contient les Jugemens sur les Poëtes sur les Romans & les autres fictions en Prose, sur les Orateurs, & sur les Epistolaires.

La troisiéme contient les Jugemens sur les Geographes, sur les Chronologistes, sur les Historiens, & sur les Antiquaires, ausquels j'ay joint ceux que l'on fait des Blasonistes, quoiqu'ils fassent plûtôt partie des Historiens Genealogiques.

La quatriéme contient les Jugemens sur les Philosophes, sur les Mathematiciens, sur les Naturalistes, & sur les Medecins.

La cinquiéme contient les Jugemens sur les Jurisconsultes, sur les Canonistes, sur les Politiques, & sur les Moralistes, c'est à dire sur ceux qui ont traité de la Morale purement humaine sans rapport à la Theologie.

La sixiéme contient les Jugemens sur les Theologiens, c'est à dire, les Interpretes de la Bible, les Peres & Auteurs Ecclesiastiques jusqu'au XII. siecle, les Theol. Scholastiques, les Ecrivains Ascetiques, Liturgiques, &c. les Heterodoxes ou Theologiens Heretiques qui ont écrit contre l'Eglise depuis le XV. siecle.

III.

COMME je fais profession de ne rien dire de moy même, je n'ay pas sujet d'apprehender qu'on m'oblige de repondre de la solidité & de la verité de tous ces Jugemens. Je ne me crois responsable que de la fidélité avec laquelle je les represente, & pour donner plus de lieu de voir si j'impose à quelqu'un, j'ay eu soin de mettre à la

fin de chaque article les citations exactes de ces témoignages, comme j'ay fait aussi à la fin du discours general, qui est à la tête de la premiere partie, & qui fait le premier Tome, pour m'accommoder au goût de ceux qui n'aiment point à voir un discours rompu & chargé de citations ennuyeuses.

Ainsi mes Auteurs pourront parler pour eux-mêmes, sans que je me trouve engagé à prendre le parti & les interests d'aucun d'eux, ny à soûtenir leurs sentimens. De sorte qu'il sera libre à chacun des Lecteurs en particulier de se faire impunément le Censeur de ces Critiques avec autant d'autorité que ceux-cy en ont pris pour censurer les autres, ou de se mettre de leur nombre, ajoûtant son sentiment au leur.

D'ailleurs on peut juger que la plupart de ces Censeurs que j'ay pris pour mes garans, n'ont point prétendu que leurs jugemens fussent des arrests, mais qu'on les devoit considerer comme de simples propositions qu'ils ont faites de leurs sentimens, dont l'autorité & la force dépendent de l'approbation des Sçavans. C'est ainsi que Mr. „ de la Motte le Vayer dit, qu'il explique ses „ sentimens de telle sorte que sans donner un „ jugement precis, ny qui vienne absolument „ de luy, il laisse la liberté à chacun de contredire les opinions qu'il rapporte. Et il ne „ veut pas qu'on prenne pour des resolutions ce „ qu'il n'expose que comme des doutes appuyez „ de quelque vray-semblance. Nous ne devons pas douter que les autres n'ayent esté dans une disposition semblable.

IV.

Je serois fâché de donner lieu de croire qu'en citant mes garans, je voulusse les loüer ou les

approuver. Le P. Bouhours dans la Preface de ses Remarques sur la Langue Françoise, dit que le nom seul de ceux qu'il cite, est un éloge, « & qu'il seroit aussi inutile de les loüer en les « citant, que d'avertir lorsqu'on cite Ciceron & « Virgile, que ce sont de bons Auteurs & de « beaux esprits. Cela est bon pour ceux qui « n'employent que les témoignages des bons Auteurs. Mais comme tous les Jugemens que je rapporte sur une même personne, ne sont pas toûjours uniformes, il est visible que dans une contrarieté d'opinions, il faut qu'il y en ait quelques-uns qui s'écartent de la verité & de la justice. Dans cette diversité qui paroît particulierement dans les Jugemens des Auteurs de la premiere classe, on auroit souhaité peut-être que j'eusse fait un choix de ceux qui sont justes, solides, & veritables, & que j'eusse rejetté les autres. Mais ce discernement est au dessus de mes forces, & je n'aurois pû eviter de déplaire à la moitié de mes Lecteurs, qui auroient pû se declarer en faveur de ceux qu'on auroit rebutez, parce qu'il n'est presque pas possible que les hommes ayent tous le mesme goût & le même sens; & que ce qui paroît mauvais à l'un, s'est quelquefois trouvé bon au jugement d'un autre. Il vaut donc mieux laisser au Lecteur le plaisir de faire ce discernement luy-même.

Neanmoins j'ay crû pouvoir insinuer de temps en temps ce que je pensois du plus ou du moins d'autorité de ces garans, & j'ay esté quelquefois bien-aise de faire connoître la distinction, que je mets, par exemple, entre le jugement de Photius & celuy du jeune du Verdier; entre ceux de Ciceron, de Denis d'Halycarnasse, de Quintilien, de Longin; & ceux de Sigonius, de Kec-

xerman, de Bodin, de Possevin, &c.

V.

Mais quoique je m'interesse aussi peu dans l'autorité de ces Juges ou Critiques, que dans la reputation de ceux qui sont jugez ou censurez, il n'est peut-être pas hors de propos de parler icy pour la justification de quelques-uns de mes garans d'entre les Catholiques, qui paroîtront avoir usé peut-être de trop de liberté dans leurs Jugemens sur quelques ouvrages de Religion, & qui pourroient blesser la tendresse scrupuleuse de ceux qui ne penetreroient pas assez l'innocence de leurs intentions.

S'il arrive donc que l'on voye dans la suite de ce Recueil quelques Heretiques loüez, & quelques Catholiques blâmez par ces Critiques, même dans les ouvrages sur l'Ecriture-Sainte, sur la Theologie, & sur le Droit Ecclesiastique, on doit supposer que ni ces Critiques, ni moy en rapportant leur opinion, ne sommes pas assez malheureux pour prétendre toucher à la pureté & à la verité de la Religion Catholique, dont le centre est & sera toûjours le Siege Apostolique des Successeurs de S. Pierre. Mais dans ces occasions qui sont assez rares, on n'a point eu d'autre intention que de rendre une justice égale à tout le monde de loüer Dieu comme l'Auteur de ce qui sort de bon de la plume des Heretiques mêmes, qui peuvent ne pas faire toûjours un mauvais usage des talens naturels & acquis que la bonté divine leur communique; & de blâmer ou plaindre, la misere de l'homme, c'est à dire, l'ignorance & la presomption humaine dont les Ecrivains Catholiques ne sont pas toûjours exempts, quelques privileges qu'il ayent dans la Communion des Saints.

Et pour finir ce qui regarde mes garans, j'aurois rapporté en cet endroit ce que l'on pense de leur habileté, & du poids de leur autorité, si je n'avois crû qu'il estoit plus à propos d'en faire la premiere partie du Recueil des Critiques que l'on peut consulter.

VI.

Je n'ay pas toûjours traduit à la lettre les témoignages des Critiques, mais je me suis contenté de prendre leur pensée, hormis dans les endroits où cette exactitude m'a semblé necessaire pour mieux appuyer ce qui auroit paru plus douteux & plus difficile à croire.

S'il arrive que je cite quelquefois un Auteur sur la Foy d'un autre, quoique cela soit assez rare, je suis assez scrupuleux pour les citer tous deux, & pour marquer le ruisseau aussi-bien que la source. J'en ay usé de la sorte en deux rencontres, premierement lorsque je n'ay point eu la commodité de lire dans l'original, & de puiser dans la source les choses que j'avance; & en second lieu lorsque j'ay crû qu'un passage cité par un autre, auroit plus de poids & de credit, que s'il estoit cité par moy seul. Le pis qu'il en peut arriver, est de s'en tenir à l'autorité de celuy que j'allegue & que je prens pour mon garant, & de ne le considerer que comme une copie.

Je n'ay point rapporté les Jugemens que les Anciens ont portez sur les ouvrages que nous n'avons point, & qui sont censez estre perdus pour le Public, parce que cela ne paroît pas necessaire au dessein que j'ay eu de rendre quelque service à ceux qui veulent lire les Livres avec fruit, les ouvrages perdus n'estant pas du nombre de ceux qu'on peut lire. J'en ay usé souvent de méme à l'égard de la pluspart de ceux qui ne sont encore que Manuscrits, quelqu'esperance

que l'on ait de les voir au jour.

VII.

On s'étonnera peut-être du peu d'uniformité que l'on trouvera dans ces Jugemens, voyant des Auteurs du second & du dernier rang remporter quelquefois des témoignages avantageux, sans estre censurez & notez pour leurs défauts; & d'autres au contraire, qui, quoique de la premiere classe, ne laissent point d'estre chargez de reproches & accusez d'un grand nombre de fautes. C'est ce qui paroîtra, par exemple, dans ce que nous rapporterons d'Herodote, de Tacite, de Joseph, de Dion, de Seneque, d'Aristote, de Platon, d'Homere, & de plusieurs autres des Anciens, & de quelques-uns même d'entre les Modernes de la premiere reputation, comme d'Erasme, de Lipse, de Baronius, de Scaliger, de Mr. de Thou, de Vossius, de Mr. de Saumaise, de Mr. de Launoy, &c.

Mais on ne doit point tirer avantage de cette inégalité pour les Ecrivains mediocres, de qui on ne s'est pas tant soucié de rechercher les défauts, leurs Livres n'estant pas d'un aussi grand usage que ceux des autres. On ne peut pas dire non plus que cette conduite puisse porter prejudice à ces grands hommes; ny que cette severe censure soit capable de leur faire perdre le rang qu'ils ont acquis dans le Monde sçavant, puisqu'au contraire le grand nombre de leurs Censeurs & la peine qu'on a prise de les examiner de si prés, est une marque de l'estime qu'on en fait, & du besoin que l'on en a pour l'utilité publique.

VIII.

J'ay tâché de me tenir toûjours dans une grande reserve à l'égard des Eloges qu'on a faits des Auteurs, & je me suis attaché à n'en employer aucun, qu'il ne fust accompagné & soûtenu d'un

jugement de l'Auteur même. C'est ce qui m'a obligé de retrancher les Eloges que la plusparc des Poëtes ont faits sur les Livres & les Auteurs, & de ne point employer les Epigrammes, ny les Epitaphes. J'ay même consideré comme suspects plusieurs de ces Ecrivains qui ont recueilli en prose les Eloges des Hommes Illustres de leur Ordre de leur Païs, de leur Communion, & de leur Profession.

J'ay aussi evité la plusparc de ces citations honorables de *Sçavant*, de *tres-Sçavant* &c. dont les Livres sont remplis, & je les ay regardées plûtôt comme une maniere de reconnoissance envers ceux dont on a profité, que comme un jugement de leur personne ou de leur ouvrage. J'en ay pourtant excepté les Eloges ou plûtôt les témoignages avantageux rendus aux Auteurs par leurs Adversaires, & par ceux qui, humainement parlant, sembloient n'avoir ny sujet ny inclination d'en dire du bien, parce que ces sortes de témoignages sont d'un grand poids, & que ce n'est ordinairement que la force de la verité qui les leur a enlevez.

IX.

J'AY douté long-temps si je devois parler des vivans, d'autant plus qu'il est difficile d'en rien dire de juste, & que, selon Paterculè, c'est une espece de badinerie de conter & de dépeindre ceux que nous avons presens devant les yeux, n'estant pas d'ailleurs aussi aisé de les censurer, que de les admirer. Je sçavois de plus qu'il y a beaucoup de mesures à garder & des precautions à prendre sur ce sujet. Je me remettois dans la memoire divers exemples de deux especes d'Ecrivains toutes opposées, la premiere de ceux dont les ouvrages ayant esté méprisez, & com-

Penè stulta est inhærentium oculis ingeniorum enumeratio, nam vivorum ut magna admiratio, ita censura difficilis est.

me reprouvez de leur vivant, ont esté, & sont encore recherchez avec estime & avec empressement aprés leur mort ; la seconde de ceux, qui ayant fait de l'éclat dans le monde, & qui ayant mendié l'approbation de leurs flateurs pour leurs écrits, n'ont pû les empêcher aprés leur mort de tomber sous la censure & dans le mépris de la Posterité. Enfin je n'ignorois pas que les Livres ne sont parvenus à leur maturité, & que leur bonne ou mauvaise cause ne s'éclaircit qu'à la mort de leurs Auteurs, & de ceux-mêmes qui ont interest à leur reputation, aussi-bien que de leurs envieux.

Mais je me suis determiné à le faire par l'exemple des Bibliothecaires, des Ecrivains d'Hommes Illustres, des Auteurs de Journaux, & par l'avis de quelques personnes, qui m'ont voulu persuader que nôtre curiosité cherche encore plus à se satisfaire sur les vivans que sur les morts.

Et quoique les effets de la loüange ne soient peut-être pas moins à craindre pour les personnes qui en font le sujet, que ceux du blâme & de la censure ; j'ay affecté neanmoins de ne publier que les veritez qui sont glorieuses & avantageuses à la réputation des vivans, & de ne point dire celles qui pourroient estre choquantes, à moins qu'elles n'ayent déja esté écrites & receuës du Public avec approbation. Car lorsque je n'ay pas d'autre garant de ce que j'ay à dire des vivans que la voix publique, j'ay crû que ce témoignage pouvoit être suffisant pour les choses qui sont avantageuses aux Auteurs, mais non pas pour celles qui paroissent desobligeantes.

Il y a donc cette difference entre les jugemens qu'on fait des Morts, & ceux que l'on rapporte sur les Vivans dans ce Recueil, que les premiers

renferment

renferment les deux sortes de veritez, c'est à dire ce qui s'est dit également pour & contre les Auteurs, au lieu que les derniers n'en renferment ordinairement qu'une sorte, laissant à ceux qui viendront aprés nous le soin de dire le reste. En quoi l'on ne trouvera sans doute pas moins d'équité que de prudence, puisqu'il n'y a rien de plus inconstant ny de plus suspect que ces sortes de jugemens qui se font verbalement, & souvent sans meditation, & sans desinteressement.

X.

Je me suis reduit uniquement à remplir mon Titre, qui ne promet que des *Jugemens*, quoiqu'il eût esté peut-être plus modeste de les appeller des *Sentimens* ou des *Opinions*, mais il en auroit esté moins juste, & moins conforme à l'humeur des Critiques, qui se considerent comme les Juges des Livres. Il est vray que je les appelle *Sçavans* plûtôt que *Critiques*, parce que j'ay voulu marquer l'honneur & le respect que je porte à tous les gens de Lettres; & que le terme de Critique semble avoir encore quelque chose d'odieux dans l'esprit de ceux qui ne sont pas entierement gueris de leur prevention. Mais je n'ay pas pretendu qu'ils fussent tous veritablement sçavans, & ce terme dans mon Titre n'insinuë autre chose, sinon ceux qui ont fait profession de sçavoir quelque chose, & de dire leur avis sur ce qu'ils croyoient sçavoir.

Quoique je n'aye entrepris de parler que des *Principaux ouvrages des Auteurs les plus connus*, j'espere neanmoins en rapporter plus qu'il ne sera possible d'en lire à chaque particulier, estant d'ailleurs inutile & impossible même de parler de tous. Et j'ose faire croire à la plûpart des Lecteurs que je leur donneray plus que le Titre ne leur promet

ſur le nombre des Auteurs, ſans leur donner ſujet de ſe plaindre de cette conduite, ny encore moins de la fauſſeté ou du peu de juſteſſe de mon Titre.

X I.

Comme je ne ſuis engagé ſuivant mon Titre qu'à donner des Jugemens, je ne me ſuis pas arrêté à faire la liſte des ouvrages de chaque Auteur, mais je me ſuis reſtreint ſeulement à ceux dont il eſt queſtion.

Je n'ay pas rapporté non plus les differentes Editions de ceux dont je donne les Jugemens. Ce n'eſt pas que je n'aye crû que cela fût fort utile & quelquefois neceſſaire même : mais comme ce Recueil devoit faire partie d'un Catalogue de Bibliotheque, j'avois déja marqué ces Editions dans la premiere partie de ce Catalogue, qui contient l'ordre des Matieres traitées dans les Livres. Ainſi ç'auroit eſté faire deux fois une même choſe dans un même ouvrage..

Je n'ay rien dit auſſi des actions ny des emplois des Auteurs durant leur vie, parce que cela auroit prodigieuſement groſſi ce Recueil, & que j'avois envie de le faire à part dans la troiſiéme partie de ce Catalogue dont on vient de parler.

Je ne doute pas que pluſieurs ne trouvent mauvais que je me ſois reduit dans ces retranchemens : mais pour tâcher de les appaiſer, & pour ſuppléer en quelque façon à ce prétendu defaut, je les avertis qu'ils trouveront ce qu'ils ſouhaitent dans les Bibliotheques, & dans les Recueils d'Hommes Illuſtres, que je cite ordinairement pour mes garans avec les autres Critiques ; & que ſçachant de quel païs, ou de quel ordre de Religion, ou même de quelle profeſſion eſtoit l'Au-

teur, dont ils demandent la vie & les Ecrits, ils pourront voir dans la premiere partie du Recueil des Critiques ceux qui en ont traité, & consulter leurs Livres.

Si l'on voit que plusieurs ne soient pas satisfaits de cet expedient, on pourra dans une nouvelle Edition se resoudre à ce second travail.

Je me suis donc contenté de marquer en titre le temps auquel les Auteurs ont vécu, ou l'année de leur mort autant que je l'ay pû trouver, parce que c'est une époque fixe & assurée pour sçavoir au plus juste, quand ils ont pû écrire, & quand ils ont esté en état de faire quelque figure dans le monde.

XII.

Aprés tout il ne faut pas esperer que cette sorte de Recueil puisse plaire à tout le monde. Quelques-uns trouveront mauvais qu'on ne parle point assez avantageusement de ceux à la reputation desquels ils s'interessent. Plusieurs autres jugeront que l'on est trop indulgent, ou même prodigue d'Eloges.

Mais si les sentimens des Critiques que je rapporte dans tout cet ouvrage, ne sont pas souvent d'accord les uns avec les autres, à combien plus forte raison les Lecteurs auront-ils de goûts differens? Si les premiers ne sont point sans passion & sans foiblesse, on ne doit pas pretendre que les seconds en soient exemps. Tant que l'on ne s'accordera point dans le monde, & que la difference des humeurs & des goûts suivra celle des esprits, il n'y a point lieu de croire que l'on trouve beaucoup d'uniformité de sentimens, sur tout dans les choses dont Dieu a laissé à l'homme la liberté de discourir & de juger.

Ainsi puisque les dispositions des esprits sont

si differentes, je ne doute presque pas qu'il ne se trouve aussi des Lecteurs, qui dans cette grande diversité de Jugemens qui sont rapportez dans ce Recueil, n'en rencontrent enfin quelques-uns qui leur reviennent, & qui ne se voyent quelquefois d'accord avec quelques uns de ces Critiques, soit par une sympathie d'humeur, soit pour estre éclairez des mêmes lumieres, soit enfin pour être dans les mêmes Préjugez ou dans les mêmes engagemens.

Mais s'il se trouve des endroits par hazard qui soient capables de déplaire à quelques-uns, je puis assurer du moins que je n'ay jamais eu la moindre envie de choquer personne, & je declare avec sincerité, que si cette liberté apparente dont je me suis crû obligé d'user pour exprimer la verité, produisoit quelques effets fâcheux contre la simplicité de mes intentions, je suis dans la resolution de supprimer tout ce qui pourroit causer cet inconvenient.

Je souhaite aussi que ceux de l'autre communion me fassent la grace de croire que je n'ay jamais eu dessein de les desobliger, loin d'avoir voulu leur insulter, lorsque j'ay dit quelque chose contre quelques-uns de leurs membres; & c'est dans cette pensée que j'ay voulu me servir presque par tout du nom de Protestant, pour marquer même les Huguenots de France, & les autres Calvinistes des Pais bas & d'Angleterre, quoi qu'il leur convienne moins qu'aux Heretiques d'Allemagne, parce qu'ils sont persuadez que ce terme ne les déshonore pas.

XIII.

Comme les fautes sont inevitables dans toutes sortes de compilations, & comme je ne doute nullement qu'il ne s'en soit glissé un grand nom-

bre dans celle cy : je souhaiterois au moins que l'on eût la bonté de vouloir contribuer à me faire reparer celles que j'aurois pû faire principalement en parlant des Auteurs Modernes, pour n'en avoir pas esté assez informé, ou pour l'avoir mal esté.

Aussi oserois-je esperer que ceux qui pourront y avoir quelque interest ou pour leurs proches, pour leurs amis, ou pour eux-mêmes, me feront le plaisir de me communiquer leur corrections, pour reformer ce qui est déja imprimé, & leurs instructions pour les cinq autres parties de ce Recueil, qui ne le sont pas encore. J'auray pour eux toute la reconnoissance possible; & j'en rendray des témoignages publics, en les citant fidellement, & en les mettant au nombre de mes Garans & de mes Maîtres, à moins qu'ils ne me donnent avis d'en user autrement.

Car je ne considere ce Recueil que comme une premiere ébauche, & comme un essay assez leger & superficiel, ou comme une épreuve encore toute brute & fort imparfaite, de ce qu'on pourroit faire dans la suite sur un sujet si important & si necessaire. La matiere est capable de la plus belle forme du monde, si jamais elle a le bonheur de tomber dans d'habiles mains, qui puissent la polir & luy donner ses ornemens & ses accroissemens necessaires. Le Calepin n'estoit rien dans son origine, c'estoit un ouvrage pitoyable quand il sortit des mains d'Ambroise de Calepio. Neanmoins il s'est trouvé d'habiles gens, qui voyant que l'on pourroit faire quelque chose de bon de son dessein, ont pris la peine de le purger, de le mettre en ordre, & de l'augmenter jusqu'au point où nous le voyons aujourd'huy. De sorte qu'il n'y a presque plus que

le nom & le titre du Livre qui soit de Calepin. Il pourroit peut-être bien arriver quelque chose de semblable à ce Recueil ; & quoique je n'aye pas, ce me semble, la presomption de croire qu'il pût estre fort utile à quiconque auroit assez de résolution & de forces pour entreprendre un ouvrage de cette importance ; je m'imagine pourtant que je le considere avec assez d'indifference, pour rénoncer à sa proprieté, & le luy abandonner, sans luy donner lieu de craindre que je voulusse jamais l'accuser d'estre plagiaire.

XIV.

Quoiqu'un Auteur ne soit pas toûjours le Maître de la Matiere qu'il traite, on ne peut pas dire qu'il ne le soit pas de la Maniere dont il la traite. Si la fidelité & la soûmission qu'il doit à sa Matiere, ne luy permet pas d'avoir toûjours égard à la disposition differente des esprits de ceux entre les mains desquels il pourra tomber, le respect qu'il doit à tous ses Lecteurs, l'oblige d'user de toutes sortes de precautions, pour ne pas le choquer ou le distraire par des manieres qui ne sont pas d'un usage commun, & pour s'accommoder au goût de son siecle qui paroît le plus universel. Ainsi comme ces Manieres d'écrire consistent particulierement dans le stile, il faut eviter sur toutes choses tout ce qui y a l'air d'affectation, s'éloigner également des extremitez de l'élevation & de la bassesse : & fuïr les excés de la contrainte & du relâchement ; de l'afféterie & de la negligence ; du scrupule & de la licence.

Je souhaiterois que cette maxime se trouvât tellement pratiquée dans mon Recueil, qu'on ne fist aucune reflexion à ma maniere d'écrire, qu'on ne s'apperceust pas même de la moindre singularité dans mon stile, & qu'on ne songeât

qu'aux choses qui y sont rapportées.

C'est pourquoi je ne puis dissimuler que je me suis apperceu d'une espece de deffaut ou de negligence, lorsque j'estois déja fort avancé dans cette premiere partie du Recueil ; & que j'ay remarqué que quand je parle en la premiere personne, je le fais quelquefois au plurier, & quelquefois au singulier. J'avouë que je n'y ay point songé en écrivant, & que cela m'est arrivé sans affectation, soit que ç'ait esté l'effet de quelques distractions, & d'un defaut d'application à mon travail, soit qu'on veüille croire que je pensois plus à la chose que je voulois écrire, qu'à la maniere de le faire. J'avois entrepris de corriger ce defaut, & de me reduire à l'uniformité. Mais j'y ay trouvé trop de contrainte dans la suite. Je me suis imaginé qu'il y a des endroits où je n'aurois pas pû parler au singulier, sans me rendre suspect de quelque vanité basse & frivole : & qu'il y en a d'autres où il semble que j'aurois inconsiderément attribué à plusieurs, ou à d'autres qu'à moy les visions & les defauts où je pourrois estre tombé, si j'avois parlé au plurier.

Au reste s'il est permis de se défendre par l'exemple des autres, on peut croire que cette inégalité n'a rien d'irregulier ny rien de nouveau, puisque dans presque tous les siecles il s'est trouvé de celebres Auteurs qui l'ont pratiquée. Mais je me contenteray de nommer Ciceron, que l'on s'est toûjours proposé comme un Maître en l'art de parler, & qui neanmoins ne laisse pas de parler, souvent de luy-même en l'un & en l'autre nombre, je ne dis pas seulement dans un même Traité, mais quelquefois aussi dans une même phrase. Officior. l. 1. n. 77 ac deinceps.

XV.

Enfin il ne seroit peut-être pas impossible

de retirer de ce Recueil une utilité à laquelle je n'ay point songé en y travaillant. Car j'ose croire qu'on pourra trouver dans ce que je diray en rapportant les Jugemens des Critiques, des Grammairiens, des Traducteurs, des Poëtes, des Orateurs, des Historiens &c. les Regles & les Maximes de la bonne Critique, de la Grammaire, de la Traduction, de la Poësie, de l'Eloquence, de l'Histoire &c. Ainsi ce sera une espece d'Art, dont les preceptes consisteront dans les exemples qui pourront n'estre pas moins utiles qu'agreables.

Mais à dire le vray, je n'ay eu que deux choses en vûë, lorsque j'ay entrepris ce travail, la premiere est le divertissement honnête d'un Magistrat, qui prend plaisir à se delasser des fonctions penibles de sa Charge parmi les delices innocentes de sa Bibliotheque; la seconde est l'utilité de Mr. son Fils dans l'ordre de ses études, dont les fondemens pourront devenir plus solides par l'amour & la connoissance des Livres. De sorte que si d'autres en tirent quelqu'avantage, je le considereray comme un surcroît de satisfaction pour moy; s'il leur est inutile, je ne seray pas surpris, ny par consequent puni de mon attente.



DES JUGEMENS SUR LES LIVRES EN GENERAL.



ANS la pensée que j'ai euë de dire quelque chose des jugemens que l'on fait des Livres en général, & des préjugez avec lesquels on les lit, j'ai crû pouvoir laisser à ceux qui traittent de la Morale le soin de nous dire si la passion de faire des Livres est moins déréglée que celle d'en juger ; & si pour être moins universelle & de moindre étenduë, elle en est moins violente dans ceux qui en sont possédez.

Ainsi j'ai lieu d'esperer qu'on ne trouvera point mauvais que je me renferme dans les bornes d'une simple exposition de

fait, pour tâcher de rendre ce discours plus conforme au Recueil des jugemens particuliers que j'entreprens de publier ; & que je m'applique à ne le former, autant qu'il me sera possible, que des pensées & des reflexions d'autrui, pour ne me point départir de la resolution que j'ai prise de ne rien dire de ma tête, & de m'appuyer en toute rencontre de l'autorité des autres en leur marquant ma reconnoissance.

C'est pourquoi je me contenterai de parler dans la premiére partie de ce Discours de la liberté qu'on s'est toûjours donnée de porter son jugement sur les Auteurs & sur leurs ouvrages, & de rapporter dans la seconde quelques-uns des principaux préjugez qui préviennent cette liberté.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

I. De la liberté de juger.

COmme il n'y a point de Loix civiles qui défendent à personne de se faire Auteur, & d'écrire pour le Public: il

semble qu'il n'y en ait pas aussi pour retrancher ou reformer la licence que chacun prend de se rendre le Censeur ou le Juge de ces sortes de personnes.

Il paroît au contraire que les Puissances dans les Etats les plus florissans & les mieux policez ont jugé à propos de conserver au Public, c'est-à-dire, à tous les Particuliers, le droit d'opiner sur les paroles & les pensées des Hommes dés le moment qu'on les met au jour; & que si le commerce des Lettres est une veritable Republique comme il en porte le nom, il semble que son veritable caractere doit être la liberté » *Populo libera sunto suf-* » *fragia.*

C'est pourquoi Monsieur de Balzac avoit raison de dire (1) que le champ est ouvert à quiconque y veut entrer, & qu'il est exposé au pillage du premier venu: Que les Loix nous laissent faire en matiére d'esprit & de Livres, & qu'elles nous abandonnent les uns aux autres.

L'experience d'une longue suite de siécles nous persuade assez qu'il n'y a peut-être pas même de Puissance qui soit capable d'arrêter cette liberté, & on a remarqué (2) que le plus puissant Ministre du Royaume avec tout son crédit, & que tout le corps entier d'une illustre Assem-

blée avec toute sa sagesse & toutes ses raisons n'ont pas pû effacer les impressions du Peuple, ni reformer les jugemens que les Particuliers ont faits d'une simple piéce de théâtre.

CHAPITRE II.

Usage de cette liberté.

MAis si les Particuliers font gloire de se maintenir dans la possession de cette liberté, rien ne leur est plus agréable que d'user sur les productions d'esprit d'un droit dont ils sont si jaloux ; & sans examiner s'il leur est naturel ou s'il est usurpé, ils l'exercent hautement & toûjours impunément tant que la Religion & l'Etat n'y sont pas offensez.

Un Lecteur ne trouve rien de si doux & de si conforme à son amour-propre, que de se voir le Juge & le Censeur d'un Auteur qui se soumet à son jugement : & il est tres-rare d'en rencontrer quelqu'un qui soit assez indifferent pour laisser aller un Auteur quel qu'il puisse être, pourvu qu'il l'entende, sans luy prononcer sa sentence.

Cette conduite n'est peut-être pas si in-

juste qu'elle paroîtroit d'abord à ceux qui la considérent comme un effet de la corruption du cœur de l'Homme, & qui la mettent au rang des mauvaises inclinations que le peché a formées en nous. Car dés le moment qu'un Ecrivain donne un ouvrage au Public, il le doit regarder avec la même indifférence qu'il feroit des ouvrages étrangers ; il ne doit pas trouver étrange que le Public s'en fasse le juge : Et il auroit grand tort de vouloir se soustraire à la jurisdiction du moindre de ses Lecteurs depuis qu'il s'est abandonné à tout le monde.

Messieurs de l'Academie disent (3) que comme le present que les faiseurs de Livres font au Public ne procéde pas pour l'ordinaire d'une volonté tout-à-fait desinteressée, & qu'il n'est pas tant un effet de leur liberalité que de leur ambition, il n'est pas aussi de ceux que la bienséance veut qu'on reçoive sans en considerer le prix. Que puisqu'ils font une espéce de commerce de leur travail, il est bien raisonnable que ceux ausquels ils l'exposent ayent la liberté de le prendre ou de le rebuter selon qu'ils le reconnoissent bon ou mauvais. Ils se dépoüillent de toute proprieté en le rendant public, & c'est ce qui a fait dire à Monsieur Despreaux (4) que

Cum semel à te carmen profectū est, jus omne perdidisti. Oratio publicata, res libera est. Symmach. ad Auson lib. 1. Epist. 31.

Dés que l'impression fait éclore un Poëte,
Il est esclave né de quiconque l'achète :
Il se soumet luy-même aux caprices d'autruy,
Et ses écrits tout seuls doivent parler pour luy.

Ainsi, comme le reconnoît Monsieur de Balzac (5) rien n'empêche les Particuliers pour passer le temps & pour fuir l'oisiveté, d'exercer chez eux une Inquisition privée, & d'y faire en toute seureté les Maîtres du sacré Palais : de déchirer les Auteurs en maniant leurs Livres, d'effacer, s'ils veulent tout Virgile de leur main comme Malherbe fit tout Ronsard, & rien n'est capable de reprimer cette licence que la sagesse, la modestie, la discrétion, le bon sens, les lumiéres & les autres bonnes qualitez que pourroient avoir ces Juges volontaires.



CHAPITRE III.

Difference de cette liberté dans les Lecteurs & dans les Auteurs.

CEtte liberté appartient toute entiére aux Lecteurs de Livres, ſans que les Auteurs y puiſſent avoir la moindre part: & ces derniers n'ont que celle d'écrire ou de ne pas écrire, laquelle ne ſubſiſte que juſqu'à leur détermination, au-lieu que celle des premiers paſſe de génération en génération & de ſiécle en ſiécle, & qu'elle doit durer tant que dureront les Ecrits & la Mémoire des Auteurs.

On peut dire que plus la condition des premiers paroît glorieuſe & charmante, plus celle des derniers eſt-elle humiliante & miſerable, & c'eſt ce que le célébre Ariſtarque de l'antiquité s'étoit bien perſuadé, lorſqu'il erigea chez luy un Bureau pour cenſurer les Ecrits des autres, ſans vouloir jamais rien écrire luy-même, pour ne point laiſſer de matiére de cenſure aux autres.

Mais ſi ce fâcheux état où les Auteurs ſe trouvent reduits eſt un mal neceſſaire & ſans reméde, il eſt conſtant qu'il ne

leur étoit point inévitable, puisqu'ils n'avoient qu'à ne point écrire. C'est ce qui fait voir le tort qu'ils ont de se plaindre de leur mauvais sort qu'ils veulent nous faire passer pour une necessité malheureuse, plûtôt que de le considerer comme une servitude dans laquelle ils se sont jettez volontairement.

C'est pourquoi Caton avoit grande raison, ce semble, de railler un Consul Romain, [A. Posthumius Albinus Consul l'an de la Ville 602, que Plutarque appelle Labienus dans la vie de Caton,] sur ce qu'il demandoit excuse au Public des fautes de *locution* qu'il avoit faites dans son histoire Romaine, prétendant qu'elles étoient dautant plus pardonnables, qu'il l'avoit écrite en Grec, c'est-à-dire, en une langue fort differente de celle de son Pays, & qui par consequent luy étoit moins connuë. Car qui est-ce qui l'avoit obligé d'écrire en quelque maniére que ce fût ? & supposant qu'il y eût eu quelqu'engagement, qui est-ce qui l'avoit contraint d'écrire plûtôt en Grec qu'en sa langue naturelle ? Il étoit de ces Gens qui se soucient moins d'éviter les fautes que de les commettre pour avoir le plaisir d'en demander le pardon, (6) & ce Censeur crût devoir le rendre dautant plus

Næ tu, Aule, nimium nugator es, cum maluisti culpam de-

ridicule qu'il avoit voulu prévenir même son Lecteur par sa Préface, & le disposer par avance à luy pardonner les fautes qu'il pourroit faire plûtôt que d'attendre qu'il les eût faites (7). Oüy Albinus auroit merité le pardon qu'il demande, disoit-il, si ç'avoit été par un Arrest des Amphictyons qu'il eût été obligé d'écrire, & s'il n'avoit point pû en obtenir dispense (8).

precari quàm culpâ vacare. Nam petere veniam solemus aut cum prudentes erravimus, aut cum noxam imperio cõpellentis admisimus. Te oro, quis pe pulit ut id cõmitteres, quod priusquam faceres, peteres uti ignosceretur?

Ceux qui en ont usé de la même maniére que ce Romain jusqu'aujourd'huy, n'ont presque jamais été traittez plus favorablement, & il semble que les Lecteurs ayent toûjours pris ces plaisantes précautions dans des Préfaces pour une insulte qu'on a voulu faire à leur facilité & à leur indulgence, & qu'elles leur aïent donné occasion d'exercer leûr empire sur ces sortes d'ouvrages avec une rigueur encore plus inexorable. Je pense que c'est aussi ce que le Poëte a voulu nous faire connoître par ces vers (9)

Un Auteur à genoux dans une humble préface
Au Lecteur qu'il ennuie, a beau demander grace:
Il ne gagnera rien sur ce juge irrité,
Qui luy fait son procés de pleine autorité.

En effet, quelque injustice que l'on commette dans les jugemens qu'on fait d'un Livre, cela n'en excite pas davantage la compassion pour son Auteur, & on n'est guéres d'humeur à plaindre un Ecrivain maltraité qui veut bien se plaindre luy-même de ce que » bien ou mal, vrai ou » faux, c'est presqu'aujourd'huy la même » chose, & que tout le monde se mêle » de juger, quoi qu'il n'y ait rien de si » rare que le jugement. » Une periode, dira-t-il au milieu de ses ressentimens, » nous aura coûté une journée ; nous » aurons distillé tout nôtre esprit dans » un discours qui sera peut-être un chef-» d'œuvre de l'Art : Et on croira nous » faire grace de dire qu'il y a de *jolies* » *choses* dedans, & que le langage n'en » est pas mauvais (10). Car loin d'entrer dans les ressentimens de ces sortes de mécontens, on est presque toûjours porté à s'en divertir, & quoi-qu'on puisse faire pour s'abstenir de les railler, on croit être en droit de leur demander Pourquoi ils se mêlent d'écrire ; Pourquoi ils entreprennent de traitter une matiére qu'ils n'ont pas assez étudiée ; Pourquoi ils le font d'une maniére qui ne leur est point naturelle, & pour laquelle ils n'ont ni talens ni habitudes ; Pourquoi enfin étant ca-

Balzac.

pables d'autre chose, ils se donnent la torture pour faire parade de ce que la Nature & l'Art semblent leur refuser. C'est ce qui a fait dire à Pline le jeune (11) que ceux qui étant remplis de sçavoir & de merite se tiennent neanmoins dans le silence, témoignent plus de force d'esprit que beaucoup d'autres qui ne sçauroient s'empêcher de publier ce qu'ils sçavent.

Illi quita et hoc amplius præstant quod maximum opus silentio reverentur.

CHAPITRE IV.

Des engagemens contraires à cette liberté, & si l'on y a égard.

CE que je viens de dire de la liberté des Auteurs & du choix qu'ils ont d'écrire ou de ne pas écrire, & par consequent de subir ou d'éviter les jugemens du Public, n'est peut-être pas toûjours sans restriction. Il peut sans doute se rencontrer des Gens qui par leur Ministere ou par leur vocation se trouvent dans des engagemens indispensables d'écrire. Mais le Public n'est pas toûjours assez raisonnable pour entrer dans ces considerations; ou s'il y entre, il ne croit pas qu'elles soient capables de donner à ces

personnes le privilége de n'être point jugées par luy, ni qu'elles doivent les dispenser de bien écrire.

Comme le Monde est persuadé d'ailleurs que ces sortes de considerations sont assez sujettes à l'illusion, & qu'il y a peu d'Ecrivains (hors ceux qui ne travaillent que pour divertir les Peuples, pour corrompre les mœurs, pour faire perdre le temps, ou pour tâcher de troubler l'Etat ou la Religion) lesquels ne puissent couvrir leur ambition ou leur interêt de ce beau prétexte: on se soucie fort peu d'être informé de ces obligations prétenduës d'écrire; l'on ne prend interêt qu'à l'ouvrage même; on en juge par son prix interieur & veritable, & non par ces circonstances étrangeres (12).

Le Lecteur ne s'arrête presque jamais qu'à la qualité du Livre, & se mocque ordinairement des éclaircissemens qu'on veut luy donner sur les motifs qu'on a eus de le rendre public: laissant à l'Auteur le soin de consulter devant Dieu, s'il a eu un juste sujet de publier son ouvrage (13).

On a vû neanmoins dans ces derniers temps quelques Auteurs tres-sensez & de ceux même du premier ordre, lesquels bien que convaincus de cette disposition

du Public, n'ont pas laiſſé de croire que c'étoit une juſtice qu'ils ſe devoient à eux-mêmes, de faire voir qu'ils avoient eu quelque engagement à publier leurs Livres. Parce que comme il eſt toûjours ridicule, au ſentiment de Ciceron même (14), de parler quand il n'y en a point de neceſſité, ils apprêhendoient d'être traittez comme des Gens qui s'ingerent de dire leurs ſentimens lorſque perſonne ne les leur demande. Mais loin de vouloir recuſer leurs Juges par cette conduite, ils les engageoient encore davantage à les examiner avec plus de ſoin & de ſévérité pour voir s'il étoit vrai qu'ils ne fuſſent pas du nombre des grands Parleurs.

Comme cette adreſſe a reüſſi à la gloire & à la reputation de ces Ecrivains, & que le Public ſemble avoir eu aſſez d'égard à leurs remontrances. Il s'eſt élevé dans la Republique des Lettres une nuée de nouveaux Auteurs qui ont voulu recourir aux mêmes artifices, dans la penſée qu'ils ſeroient conſiderez du Public comme ces premiers, & qu'en ſauvant les intentions qu'ils ont eûës de ſe faire mettre en lumiére, ils en auroient meilleur marché de leurs Cenſeurs pour le reſte.

Les uns nous ont voulu perſuader qu'ils ont été ſurpris par des rencontres impré-

vûës ; les autres, qu'ils ont été forcez par la multiplication des mauvaises copies de leur original ; ceux-ci qu'ils ont été trahis par l'infidelité d'un ami indiscret ; ceux-là qu'ils ont été obligez de déferer aux avis & à l'autorité d'une personne grave & de céder à des ordres superieurs ; d'autres qu'ils ont été prévenus par l'avarice d'un Libraire interessé qu'ils ont feint avoir mis précipitamment sous la Presse quelque Exemplaire subreptice, mutilé & défectueux ; & d'autres enfin qu'ils ne se sont laissez vaincre qu'à la necessité pressante ou d'obvier à quelque inconvénient fâcheux, ou de pourvoir à quelque besoin important.

Mais cette méthode de commencer les Préfaces & de préoccuper ses Lecteurs étant devenuë commune à tous ceux qui vouloient écrire à la mode, a passé bientôt pour une affectation grossiére & quelquefois ridicule ; & n'a servi qu'à rendre généralement tous ces Ecrivains suspects de déguisement & de mensonge, & à confondre ceux qui pouvoient avoir de veritables raisons, avec ceux qui n'en avoient que de fausses (15). De sorte que le Public a mieux aimé n'écouter aucunes de ces excuses, & supposer que toute production qui sort de la Presse n'est pas moins

libre & volontaire à l'égard de son Auteur, que lorsqu'elle est sortie de sa cervelle & de sa plume, sans s'amuser à faire la discussion de ceux qui parlent avec sincerité, d'avec ceux qui voudroient luy imposer dans un point qui luy paroît de nulle consequence, par rapport au droit qu'il a de le juger.

Chapitre V.

Personne n'est exempt de la censure.

On ne doit donc pas trouver étrange que dans la supposition qu'on fait qu'il n'y a presque personne de ceux qui se meslent d'écrire qui ne s'y soient portez volontairement & par leur propre choix, on n'ait point d'indulgence pour eux quand ils se sont livrez une fois entre les mains du public, & qu'on les traite tous indifferemment sans avoir égard à leur merite ni à leur qualité.

Mais on peut dire que cette égalité de conduite qui n'épargne personne ne sert pas peu pour consoler la plusspart des Ecrivains de cette rigueur si entiere & si uniforme que le Publicq exerce sur eux. Car de toutes les differentes especes d'Au-

teurs qui composent la Republique des Lettres il me semble qu'il n'y a gueres que ceux qui font profession de n'écrire que pour leur gloire, & pour acquerir une vaine reputation lesquels puissent estre inconsolables, lorsqu'ils se voyent generalement condamnez par leurs juges, parce qu'ils sont censez avoir tout perdu pour le temps present & pour la posterité, & qu'ils n'ont pour l'autre vie que la ressource qu'ils peuvent trouver dans le bon usage qu'ils doivent faire de la confusion salutaire qu'ils ont d'avoir écrit si mal à propos.

Mais il est difficile que les autres Ecricrivains ne trouvent toûjours quelque consolation dans cette necessité commune d'estre jugez & censurez par le Public & tous les Particuliers qui en auront la fantaisie. Les Petits se consolent aisement de se voir considerez & traitez comme les Grands. Il n'y a pas d'Ecrivain du second rang qui ne regarde comme une espece de faveur de se voir confondu en cette occasion avec ceux du premier ordre.

Chærile ne se soucie plus de passer pour un mediocre Poëte (19.) voyant qu'Homere a été si rudement traité, en tant de differentes manieres & par tant de divers Censeurs.

Le Mantoüan ne se sent presque pas de sa disgrace, voyant que les critiques n'ont pas épargné Virgile non plus que lui, & ne se croit pas deshonoré d'avoir part à ses humiliations se voyant honoré d'ailleurs d'une statuë aussi bien que luy.

Chapelain se console de sa froideur & de sa langueur voyant Malherbe acccusé de simplicité.

Libanius souffre plus patiemment qu'on le fasse passer pour un Declamateur foible & languissant, quand il entend dire que Demosthene n'est ni pompeux, ni agreable, ni propre à peindre les mœurs.

Longolius ne doit pas trouver mauvais qu'on le fasse passer pour un Orateur gesné & contre-fait, & pour un singe ridicule de l'ancienne Eloquence Romaine, voyant que dés le siecle d'Auguste même Ciceron estoit si mal traité par les Censeurs qui trouvoient son éloquence fade & sans force, & qui le faisoient passer pour un Asiatique, c'est à dire, pour un grand conteur de paroles & de pensées superfluës.

Enfin la Populace des Philosophes & des Historiens peut trouver aussi dequoy se consoler de la severité des Critiques dans le peu d'égard qu'ils ont eu pour le merite de Platon & d'Aristote, de Sene-

que & de Plutarque, de Descartes & de Gassendi ; & pour celuy d'Herodote, de Thucydide, de Tite-Live. de Tacite, de Joseph, de Dion, d'Ammien, de Baronius & de Monsieur de Thou & de tout ce qu'il y a eu de plus grand dans toute l'Antiquité & depuis la renaissance des Lettres.

On peut dire aussi que cette foule d'Ecrivains mediocres qui ont eu intention de rendre quelque service à la Religion, quoïque l'Eglise n'ait point exigé cela d'eux, auroit grand tort de se plaindre des mauvais traitemens des censeurs Publics & Particuliers, sçachant que les plus grands Ecrivains de l'Eglise n'en ont pas été exempts.

Je ne parle pas de saint Justin, de saint Irenée, de Tertullien, de saint Clement d'Alexandrie, d'Origene, d'Arnobe, de Lactance & de tous ceux qui ont donné plus de lieu à la censure par quelques defauts d'exactitude dans leurs sentimens. Mais quelles libertez n'a-t'on point prises contre les Docteurs de l'Eglise les plus autorisez & les moins faillibles ? Quels exercices certains Censeurs particuliers n'ont-ils point donnez à l'humilité, à la patience, & à la generosité de saint Jerôme & de saint Augustin (17) ? Et qui

peut ignorer de quelle maniere on a traité les écrits & la memoire de ſaint Gregoire le Grand (18) & de ſaint Thomas (19) ?

Ce ſont-là ſans doute, humainement parlant, de grands ſujets de conſolation pour les petits & mediocres Ecrivains qui ont au moins la ſatisfaction de reſſembler par cet endroit à ces glorieux Modeles.

D'un autre côté les Grands-Hommes, c'eſt à dire les Auteurs du premier ordre ne témoignent point avoir beaucoup de chagrin de ſe voir expoſez aux jugemens bizarres d'un auſſi grand nombre de Cenſeurs qu'ils ont de Lecteurs. Ils ont au contraire grand intereſt qu'on ne faſſe grace à perſonne, & qu'on baniſſe également la faveur & l'indulgence, afin que cette rigueur inflexible contribuë encore à les diſtinguer davantage & à relever l'éclat de leur merite, de même que l'épreuve du feu ſemble donner un nouveau luſtre à la pureté de l'or.

Il eſt vray que ceux d'entr'eux qui ont paru dans la Gentilité ſemblent n'avoir eu que du mépris pour tous les jugemens qui leur étoient peu favorables, mais cette hauteur avec laquelle ils traitoient le Public ne les empêchoit pas de reconnoître ſa juriſdiction ſur leurs Ecrits.

Et ceux qui ont eu le bonheur d'écrire dans l'Esprit du Christianisme loin de prendre le parti du mépris pour toutes les censures même déraisonnables, ont sceu en tirer des avantages considerables autant pour eux-mêmes que pour leurs Censeurs. Car cette conduite leur a donné lieu de reconnoître encore mieux qu'ils ne faisoient auparavant, la foiblesse de l'homme dans les uns aussi bien que dans les autres ; de corriger avec humilité ce qui meritoit de l'estre ; d'instruire ou d'adoucir avec charité ceux que l'ignorance ou la passion avoient mis au rang de leurs Censeurs ; de repousser avec vigueur l'insolence sans blesser l'insolent ; & enfin d'aimer & d'honorer avec reconnoissance ceux même qui les avoient censurez avec aigreur & malignité (20).

CHAPITRE VI.

Il y a peu de Livres entierement exempts de fautes.

IL n'est pas difficile, ce semble, de dire pourquoy tout le monde est soûmis à la censure, & pourquoy de tous les ouvrages qui ont été publiez, il n'y a que

ceux aufquels l'Efprit de Dieu a travaillé, qui en doivent eftre exempts. C'eft parce que comme il y a affez peu de Livres qui foient generalement mauvais en toutes leurs parties, il y en a encore moins qui foient univerfellement bons.

On juge ordinairement de la bonté ou des defauts d'un Livre par la matiere que fon Auteur y traite & par la forme qu'il luy donne. Il femble qu'il y ait peu de difficulté a bien choifir fa matiere, & à moins qu'un Ecrivain n'ait le cœur & l'entendement entierement corrompus, il fauve ordinairement à fes Cenfeurs la peine de l'examiner en la leur faifant fuppofer bonne & utile. Car il ne s'agit pas icy de ces matieres frivoles & criminelles qui font le fujet des mauvais Livres qui portent avec eux leur condamnation, & qui trouvent ou qui rendent fouvent leurs Lecteurs auffi vicieux & auffi mal honneftes gens que leurs Auteurs.

Ce n'eft donc pour l'ordinaire que dans la forme & dans les manieres d'écrire que pêchent la plufpart des Livres qui ne font pas faits exprés pour eftre mauvais, & c'eft auffi enquoy les Critiques fe plaifent le plus à faire voir leur induftrie & leur habileté à cenfurer.

Mais ils ne s'accordent pas entierement



dans les qualitez qu'ils exigent pour faire qu'un Livre puisse passer pour bon & pour bien fait. Les uns semblent ne demander que le bon sens avec l'intelligence de la matiere qu'on y traite. Les autres nous specifient quatre qualitez qu'ils pretendent suffire pour faire un bon Livre (21), sçavoir, la Prudence ou le discernement, la solidité, la netteté ou l'ordre, & la breveté. D'autres croyent que c'est assez de la science, de l'exactitude, & de la justesse qui fait l'harmonie & les proportions. Il y en a d'autres qui soûtiennent qu'il n'y doit manquer aucune des qualitez qui contribuënt à la perfection de l'esprit de l'homme.

Ces derniers Critiques composent sans doute le parti le plus nombreux & le plus puissant de la Republique des Lettres, parce que leur sentiment est plus favorable au caprice & à la malignité de l'homme qui est naturellement porté à la censure de son semblable, & qui est bien aise de trouver ou de feindre même des defauts dans les ouvrages les plus accomplis. Ainsi puisque leurs voix l'emporte, il faut conclure qu'il n'y a peut-être pas de Livres parfaitement bien faits en toutes leurs parties, parce qu'il ne s'en trouve peut-être pas en qui l'on puisse

rencontrer tout à la fois toutes ces conditions avantageuſes.

Perſonne que je ſçache ne reſiſte à ce ſentiment, d'autant moins qu'il eſt plus conforme à la maxime commune qu'il n'y a rien de parfait dans le Monde, c'eſt à dire, dans tout ce qui vient de la part de l'homme. Mais on eſt convenu neanmoins qu'on appelleroit un bon Livre non pas celuy qui devroit eſtre tel à toute rigueur, mais celuy qui auroit moins de defauts.

Optimus ille eſt Horat.
Qui minimis urgetur.

Ce ne peut donc pas eſtre celuy « qui fait plaiſir à nôtre malignité naturelle « & qui flate l'injuſtice que nous avons « de ne vouloir jamais donner à ceux qui « excellent en quelque talent naturel « toute la gloire qu'ils meritent, com- « me a pretendu vainement un Ecrivain moderne (21) qui ſoûtient qu'un Livre de cette nature eſt bon parce que nous ſommes méchans ; que nous le recevons avec applaudiſſement, parce qu'il favoriſe la malignité de nôtre cœur en la ſecondant ; & qu'il n'y a que les Livres qui ſuppoſent que le Lecteur eſt foible ou malin qui ont aujourd'huy beaucoup

de ſuccés. Car loin de nous perſuader que ce ſoit-là le caractere d'un bon Livre, nous ne voudrions preſque pas d'autre deſcription d'un méchant Livre que celle-là (23), dans ce genre de compoſition.

Nous en ſommes donc preſque toûjours reduits à appeller un bon Livre celuy où il ſe trouve quelque choſe de bon, & à confeſſer qu'il n'eſt pas neceſſaire que tout y ſoit bon pour luy accorder cette qualité. Mais il faut au moins que le bon l'emporte ſur le mediocre & le mauvais, (24) & l'on croit faire grace à un ouvrage de ne le point traiter de méchant Livre quand le mediocre y fait la partie dominante & que le bon & le mauvais y ont l'alternative (26.).

Tamen æquus judex conspiciet vitiis bona: pluribus hisce (si modo plura illi bona sint) inclinet. Horat.

C'eſt pourquoy ſi Martial eſt un bon garant de ſon ſiecle, & s'il eſt vray comme il le dit (25) qu'il faille juger de la bonté des Ecrits des autres par l'idée qu'il nous donne de ſes propres ouvrages, on peut dire que dés ſon temps il ne ſe faiſoit preſque plus de bons Livres, puiſqu'il nous aſſure qu'il ne s'en publioit pas dans leſquels le mauvais n'occupât la plus grande place, ou le genre mediocre ne remplît auſſi fort bien la ſienne, & où par conſequent il en

Sũt bona, ſunt quædam mediocria, ſunt mala plura, quę legis hic; aliter non fit Avite, liber.

en reſtoit aſſez peu pour les bonnes choſes.

CHAPITRE VII.

Des bons Livres par raport à leur matiere.

MAis ſi la forme des bons Livres ſemble eſtre perie de ſi bonne heure, ſoit pour la diſpoſition, ſoit pour le langage, on peut aſſurer que la matiere en a du moins toûjours ſubſiſté jusqu'à nôtre temps, même au milieu des ſiecles les plus barbares & les plus tenebreux ; & qu'on ne laiſſe pas de conſiderer les productions de ces temps-là qui n'ont que cette partie de bon.

La pluſpart de tous ces Ecrivains venus depuis la décadence de la Latinité n'ont point aſpiré à la gloire de bien écrire, mais ſeulement à celle de dire de bonnes choſes, & lorſqu'ils ont réuſſi en ce dernier point, les Critiques n'ont eu rien à prendre ſur eux. C'eſt pourquoy les plus ſeveres même & les plus judicieux n'ont pas jugé qu'un Livre fût mauvais lorſqu'il étoit heureuſement conduit à la fin que l'Auteur s'étoit propoſée, quelques choſes qu'ils y trouvaſ-

sent à redire d'ailleurs ; & ils sont convenus qu'un ouvrage qui n'a point été fait pour le stile ne laisse pas de pouvoir estre bon quoique le stile n'en vaille rien. Comme, par exemple, lorsqu'un Historien est fidelle, judicieux, & bien instruit ; lorsqu'un Philosophe est juste dans ses raisonnemens, & qu'il bâtit sur de bons principes ; lorsqu'un Theologien est conforme à la Foy, & qu'il ne s'écarte ni de l'Ecriture ni de la Tradition : ils passent parmi les gens de bon goût pour un bon Historien, un bon Philosophe, & un bon Theologien. C'est ce qu'ont remarqué les Peres Ant. Possevin, (27), Claud. Clement, (28) Theoph. Raynaud (29) : c'est ce qu'ont remarqué aussi Monsieur de Filesac (30), le pretendu Liberius (31), Monsieur du Cange (32), & tous ceux des Critiques qui en ont jugé le plus sainement.

Les siecles differens ont leur genie & leur goût particuliers, & comme aujourd'huy ce seroit s'attirer sur les bras l'armée entiere des Critiques si on affectoit de mal parler même en écrivant sur les matieres qui dépendent le moins de la beauté du langage ; de même depuis principalement que l'Empire a été renfermé dans l'Eglise, il semble que c'étoit s'exposer à

la censure que d'affecter le beau Langage sur tout parmi les Latins, parce qu'il paroissoit que l'éloquence & les autres ornemens du discours n'étoient plus alors à l'usage des Peuples, ausquels il faut toûjours avoir égard quand on écrit en leur langue.

C'est particulierement cette considération qui a porté les plus judicieux Ecrivains de l'Eglise & qui pouvoient écrire & parler le mieux de leur siecle, à mépriser toutes ces vaines beautez du langage qu'ils jugeoient indignes de leur caractere & de la gravité Chrêtienne, & propres seulement à des Poëtes & à des Orateurs Payens qui n'avoient rien de solide à débiter.

Saint Jerôme les considerant comme des puerilitez, témoigne souvent qu'il y avoit renoncé pour embrasser un genre d'écrire plus proportionné à la majesté de nôtre Religion, & à la capacité des personnes même les plus simples (33).

Saint Augustin qui avoit autrefois enseigné l'Art de parler, & qui sçavoit parfaitement celui d'écrire, s'est abaissé exprés dans son stile & dans ses manieres pour faire voir par son exemple ce qu'il en faloit juger, & pour nous faire connoître que la maniere de parler selon le

vulgaire mais qui est sans bassesse, est beaucoup plus utile que le genre sublime des doctes, & que la politesse érudiée du langage de ce qu'on appelle le beau Monde, pour l'expression & l'intelligence des choses qu'on veut enseigner aux autres (34).

Saint Salvien de Marseille entrant aussi dans les mêmes considerations censure ces Ecrivains affetez de son temps qui aloient rechercher les mignardises & les enjouëmens du stile dont la mode étoit passée, disant que pour lui il aimoit mieux écrire des choses utiles que des bagatelles simplement plausibles (35).

Saint Gregoire le Grand semble aller encore plus loin, pretendant avoir eu raison de ne point éviter les Metacismes, c'est à dire, le concours de l'M finale avec la voyele initiale que les Grammairiens de ces temps-là ne pouvoient souffrir, ni même les Barbarismes, parce qu'il jugeoit que c'étoit une chose tout-à-fait indigne de vouloir assujettir la parole de Dieu aux regles de Donat (36).

Des raisons aussi importantes & aussi justes que celles de ces celebres Auteurs ont pleinement satisfait les Critiques qui se sont relâché de leurs maximes en faveur des Auteurs Ecclesiastiques. Mais

cette dispense ne regarde pas les Ecrivains profanes ni même ceux d'entre les Chrêtiens qui semblent n'avoir écrit que pour parler, pour faire parade de leur esprit, & pour occuper leurs Lecteurs par des discours étudiez. Et c'est avec raison que les Critiques n'ont pas mis leurs ouvrages au rang des bons Livres amoins qu'ils n'ayent été tels autant dans la forme que dans la matiere.

CHAPITRE VIII.

De l'importance & de la necessité, d'être jugé ou examiné.

ON doit juger de l'importance & de de la necessité même qu'il y a de faire le jugement & la censure des Livres pour l'avantage de ceux qui en voudront tirer du fruit, par la condition miserable de ceux qui entreprennent d'écrire, & par les engagemens fâcheux où se trouvent generalement tous les ouvrages des Hommes; de porter toûjours quelque marque de la foiblesse ou de la corruption de nôtre Nature.

Outre ce que nous avons dit des obstacles qui empêchent qu'il puisse y a-

voir des Livres universellement bons ;
» Il y a encore, dit l'Auteur des Essais
» de Morale (37), des poisons dans les
» Livres qui sont visibles & grossiers,
» & il y en a aussi d'invisibles & de ca-
» chez. Il y a des Livres tout empestez ;
» & d'autres qui ne sont corrompus
» qu'en certaines parties : & il y en a
» peu qui ne le soient en cette manie-
» re.

» Car les Livres sont les ouvrages des
» hommes, & la corruption de l'homme
» se mêle dans la plupart de ses actions.
» Et comme elle consiste dans l'ignoran-
» ce & la concupiscence, les Livres se
» ressentent presque tous de ces deux
» defauts. Ils se ressentent de son igno-
» rance par les maximes qui y sont se-
» mées. Ils se ressentent de la concupis-
» cence, parce que les passions qui nous
» possedent s'impriment dans nos Livres,
» & portent ensuite cette impression in-
» sensible jusques dans l'esprit de ceux
» qui les lisent. L'homme se mêle par
» tout. Ainsi en lisant les Livres des
» Hommes, nous nous remplissons in-
» sensiblement des vices des hommes.

Cela fait voir de quelle consequence il est qu'il y ait dans le monde des Critiques également sages & habiles qui sçachent

nous montrer au doit les defauts des Livres, & ſpecifier les remedes qui y ſont neceſſaires ; qui puiſſent nous faire diſtinguer les veritables beautez d'avec les fauſſes, & nous marquer preciſement ce qu'il y a à rechercher ou à fuir dans la lecture de ces ouvrages. Et parce que outre la corruption qui vient des Livres mêmes, il y en a encore une autre qui vient de nous, & qui gâte les meilleures choſes que nous trouvons dans les Livres : parce que ſelon les veritez de nôtre Religion nôtre cœur eſt un vaſe infecté qui peut corrompre tout ce qu'il reçoit : parce qu'enfin les choſes les plus utiles que nous liſons dans les Livres nous peuvent être un ſujet d'erreur par la fauſſe application que nous en pouvons faire : il eſt neceſſaire que nous ayons recours aux jugemens que les Perſonnes ſçavantes & judicieuſes font de toutes ces choſes, afin que nous en puiſſions faire le diſcernement, & qu'ayant rejetté ce qui nous peut nuire, nous puiſſions avec toute aſſurance appliquer le reſte à nôtre uſage.

Ces conſiderations ont porté les Puiſſances Eccleſiaſtiques & ſeculieres à eſtablir des Cenſeurs publics pour l'avantage des Peuples ſoûmis à leur conduite, & même pour conſerver l'ordre & la paix

dans l'Eglise & dans l'Etat Politique.

C'est dans la vûë du bien des fideles que le Pape Gelase & les LXX. Evêques du Synode de Rome de l'an 494. aprés avoir declaré quels sont les Livres Canoniques, mirent au rang des Apocryphes ceux des Heretiques & de quelques Catholiques mêmes dans lesquels ils croyoient avoir trouvé quelque chose qui étoit capable de préjudicier à la pureté de la Foy ou des Mœurs de ceux qui pourroient les lire (38).

C'est dans la même vûë que les Peres du Concile de Trente, nommerent des Commissaires de diverses Nations pour examiner l'*Index* Romain des Livres défendus, & le mettre en état de pouvoir être autorisé par toute la Chrêtienté, & que sur leur rapport ils remirent cette affaire entre les mains du S. Pere à cause que la multitude des Livres demandoit une discussion trop longue & trop difficile (39).

Du P. Paul IV.

Pie IV.

Les autres *Indices* qu'on a tant multiplié depuis ce temps-là, & la multitude des Decrets de la sacrée Congregation semblent avoir encore beaucoup étendu ces vûës, mais seulement dans les Païs d'Inquisition où ils ont eu une bonne partie de leurs effets conformement

aux intentions de leurs Auteurs.

On n'a point été moins persuadé en France de la necessité d'examiner les Livres. Mais le droit de le faire au moins pour les Livres concernant la Religion & la Police Ecclesiastique semble être toûjours demeuré attaché à l'authorité Episcopale, parce que les Evêques sont les Juges naturels de la doctrine de l'Eglise, & que la décision des points de la Foy & de la Discipline Ecclesiastique leur appartient de plein droit, & par l'authorité qu'ils ont receüe immediatement de Jesus-Christ (40).

Ils ont toûjours exercé ce droit & l'exercent actuellement autant qu'ils le jugent à propos. Mais il semble que depuis l'établissement de la Faculté de Theologie, ils ayent bien voulu se décharger de cette partie de leurs fonctions sur les Docteurs, sans neanmoins rien diminuer de leur autorité en point.

On doit dire la même chose de tous les Pasteurs du second ordre, puisque dans les obligations qu'ils ont d'instruire les Peuples qui leur sont soumis, la necessité de faire le discernement du vray d'avec le faux & du bon d'avec le mauvais dans les Livres de doctrine est d'ailleurs inseparable de leur ministere, & fait une des

Principales & des plus necessaires de leurs fonctions. (62).

Depuis ce temps-là Messieurs de la Faculté de Theologie de Paris ont consideré » le droit d'examiner les Livres qui » se publient, & de porter son jugement » sur la qualité de la doctrine, comme une des principales prerogatives de leur celebre corps (63) Quelques-uns d'entr'eux ont publié même (41) que com-» me les Papes luy ont donné ce pouvoir » par l'autorité de leurs Bulles, nos Rois » tres-Chrêtiens par leurs Ordonnances » & par leurs Lettres Patentes, & le » Parlement par la justice de ses Arrests; » elle s'y est maintenuë par une pos-» session immemoriale. Que les Doc-» teurs ayant receu ce Privilege comme » un appanage qui est attaché à leurs de-» grez, ils en ont toûjours joüy paisi-» siblement sous l'authorité de la Fa-» culté.

Ces Messieurs fixent neanmoins ailleurs cette possession qu'ils appellent immemoriale au xv. siecle, & dans les Raisons d'opposition qu'ils vouloient former à la nomination de quelques Censeurs publics l'an 1650. ils disent (42) qu'il » y a plus de deux cens ans que les Do-» cteurs de Paris sont en possession d'ap-

prouver les Livres sans être assujet- «
tis qu'à leur seule Faculté à laquelle «
seule ils pretendent être responsables «
de leurs approbations. «

Le P. Theophile Rayn. Jesuite s'est bien donné de la peine pour faire voir que ce privilege que les Docteurs en Theologie s'attribuent n'est nullement un droit qu'ils ayent acquis, & qu'il ne leur appartient pas en vertu de leur chaperon. Il ajoûte que des trois qualitez que Gerson leur donne, les deux premieres qu'il appelle *autoritative*, & *authentique* appartiennent proprement aux Curez & aux autres Pasteurs chargez des ames; & qu'il ne reste pour les veritables Docteurs que la troisiéme qu'il appelle *Doctrinale* (64).

Quoiqu'il en soit, les Docteurs se sont acquitez de cet employ avec assez d'exactitude & de fidelité jusqu'à ce que pour obvier à quelques desordres arrivez dans l'impression des Livres durant les troubles du Royaume, on vit établir en 1624. «
quatre Docteurs de la Faculté par des «
Lettres Patentes du Roy du xxij. Mars «
pour être Censeurs & Approbateurs «
de tous les Livres nouveaux qui s'im- «
primeroient, & pour en être respon- «
sables en leurs noms, avec défenses aux

Libraires d'imprimer aucun Livre qui n'eût été examiné par deux de ces Approbateurs (43).

Cette commission qui subsiste encore aujourd'huy, quoique le nombre ait été changé, donna quelque chagrin au reste des Docteurs qui crurent qu'on les vouloit priver du droit d'examiner & juger les Livres par cette conduite. Mais Monsieur le Chancelier les remit dans le calme par la réponse qu'il fit le 2. Janvier de l'an 1625. au Syndic de la Faculté. » qu'il n'avoit jamais pretendu faire aucun préjudice au moindre Docteur, ni déroger aucunement à leurs droits & à leurs anciens Privileges (44).

En effet ils n'ont pas laissé de continuër depuis ce temps-là jusqu'à present dans l'exercice de la censure, & on voit dans les Editions, des Approbations publiques de toutes sortes de Docteurs indifferemment, nonobstant la commission qui en est donnée à quelques Particuliers.

Cet établissement donne encore beaucoup moins d'atteinte au droit irrevocable des Evêques, & les Prelats en ont été si bien persuadez, que lorsqu'en l'Assemblée generale du Clergée de l'an 1645. il fut proposé qu'aucun Livre concernant la doctrine de Theologie & des mœurs ne

fût imprimé ni publié sans l'Approbation & l'autorité de l'Evêque Diocesain, ils ne jugerent pas à propos de rien changer dans l'Etat present des choses (45).

La precaution que l'on a apportée en France pour tous les autres Livres qui ne regardent pas la Religion n'a peut-être pas été moins grande ni moins sage. Il semble qu'on avoit autrefois donné la commission de les examiner aux Maîtres des Requêtes qui paroissent avoir gardé cet emploi jusqu'au temps d'Henry IV. Mais il y a apparence que cette commission étoit personnelle plûtôt qu'attachée à la dignité des Maîtres des Requêtes, & que d'ailleurs ils n'étoient chargez que de lire les Livres de Droit & d'Histoire où l'on a coûtume de traiter des Questions politiques & de rapporter des faits qui peuvent regarder les droits du Roy, les interêts de l'Etat, & les Loix du Royaume. C'est pour cette raison que les Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris ne trouvoient pas bon que Monsieur Morel, qui avoit été commis avec Monsieur Grandin pour être les Censeurs des Livres concernant la Religion, se vantât de tenir la place des Maîtres des Requêtes dans cette fonction (46).

Les Heretiques mêmes du Royaume

ont crû que cette institution étoit de si bon ordre & d'une telle necessité, qu'ils se sont conformez à nos usages en ce point sans songer qu'ils avoient fait Schisme d'avec nous. Dans la Discipline de leurs Eglises (4) il leur est ordonné de députer des commis de chaque Province *pour avoir le soin de prendre garde à ce qui sera écrit & publié :* Et il y est dit en un autre endroit que *les Ministres ni autres de leurs Eglises ne pourront faire imprimer de Livres composez par eux ou par qui que ce soit touchant la Religion ni autrement pour les publier, sans les communiquer aux Colloques, ou s'il est besoin, au Synode Provincial : & en cas que la chose presse, aux Academies & aux Pasteurs prochains.* Ces articles ont été confirmez ensuite par les Synodes Nationaux de Montauban en 1594, de la Rochelle en 1607, d'Alez en 1620, de Charenton en 1623, d'Alençon en 1637, &c. Celuy de Montauban dit, *Et quant à ceux qui s'ingerent de faire imprimer des Livres sans les avoir communiquez aux Colloques ou aux Synodes, suivant la Discipline, ils seront grièvement censurez & leurs écrits supprimez.*

C'est ce qui a donné lieu au Synode d'Anjou de déposer un Ministre de Saumur nommé d'Huisseau, accusé d'avoir

fait imprimer sans approbation le Livre de *la Reünion du Christianisme.* C'est aussi sous le même prétexte qu'ils ont si mal traité le Ministre Dysse ou Dise de Die en Dauphiné pour avoir laissé imprimer depuis trois ans le Livre des *Moyens & Propositions de Paix pour la Reünion des deux Religions en France* sans l'avoir soumis à leur censure.

Leur Synode National de Castres tenu en 1626., leur fait les mêmes défenses, sous les mêmes peines soit pour les Livres de simple meditation, soit pour ceux de controverse. Celuy de Charenton tenu en 1631. ordonne sur la requisition du Commissaire de sa Majesté, *que deux* de leurs *Pasteurs attesteront de l'examen qu'ils auront fait des Ecrits.* Celuy de Loudun en 1659. veut que *ces Réglemens soient étendus même aux Sermons & à toute sorte d'Ecrits de Religion.*

Suivant ce Réglement le Synode de leur Province de l'Isle de France, a nommé les Ministres de Charenton pour examiner les Livres de Religion qui seroient mis au jour dans leur ressort, & ils se sont mis en possession de cette pratique depuis plusieurs années comme il paroît par plusieurs Livres de leurs Ministres imprimez avec leur approbation à la tête, comme

ceux d'Edme Aubertin, de Jean Mestrezat, de Jean Daillé, de Moyse Amyraut, de M[r] Claude, &c.

Sa Majesté elle même a bien voulu leur faire l'honneur d'en vouloir connoître par un Arrest de son Conseil donné le ix. Novembre 1670, lequel défend sous de griéves peines de débiter aucuns Livres de leur Religion, qui n'ayent été certifiez & attestez par des Ministres approuvez (47).

Si l'examen & la censure des Livres concernant la Religion sont du ressort de la Jurisdiction Ecclesiastique, on ne peut pas nier que leur condamnation, leur suppression & leur anéantissement comme de tous les autres Livres, n'appartiennent à la Puissance seculiére qui a été dans la possession de cette pratique dés qu'elle est devenuë Chrêtienne.

Nous voyons que dans les premiers siécles d'aprés la Persecution les Livres qui étoient censurez par les Conciles, étoient souvent défendus & supprimez par l'autorité du Prince, non pas seulement comme étant le Protecteur des Canons; mais comme agissant par raison d'Etat (48).

Le Concile de Nicée condamna les dogmes d'Arius : Et l'Empereur Constantin en défendit les Livres par Edit, & il les condamna au feu avec des peines afflictives

ou par ceux qui seroient surpris en les cachant, & les retenant (49). L'an 398. Arcadius publia un Edit contre les Livres d'Eunomius & de ceux de son opinion, des Manichéens & de quelques autres sectaires à la sollicitation de S. Chrysostome, comme l'on croit, aprés luy avoir representé que l'Eglise les avoit déja censurez, & il les condamna au feu (50).

Théodose le jeune aprés que le Concile d'Ephése eût condamné les Livres de Nestorius fit un Edit pour les faire rechercher & les faire brûler (51). L'an 452. l'Empereur Marcien autorisa par ses Ordonnances la censure que le Concile de Chalcedoine avoit faite des Livres des Eutychiens & les fit perir par le feu (52). Et ce fut à la priére du Pape saint Leon que deux ans aprés ce Prince fit un autre Edit adressé à ceux d'Alexandrie & d'Egypte, par lequel il condamne au feu les Livres des mêmes Heretiques & des Apollinaristes (53). L'Empereur Justinien fit une Ordonnance le vj. Aoust de l'an 536. par laquelle il défendoit & condamnoit au feu les Livres de Severe d'Antioche & des autres Heretiques censurez au Concile de Constantinople sous le Patriarche Mennas (54). Les Livres que Photius avoit écrits contre le Pape Nicolas & le Patriar-

che Saint Ignace condamnez par le VIII. Concile Oecumenique dans la huitiéme session, furent brûlez par l'ordre & en presence de l'Empereur Basile qui étoit au Concile (55).

Il s'est trouvé aussi en Occident des exemples de cette conduite des Princes avant le temps de Charlemagne, & un de nos Historiens rapporte (56) que Recaréde Roy d'Espagne supprima les Livres des Arriens sur les instructions de saint Leandre de Seville, & d'autres disent que ce fut ensuite de leur condamnation faite au III. Concile de Toléde l'an 593. (57).

Le P. Paul prétend que cette pratique a subsisté jusqu'à la fin du huitiéme siécle; que jusqu'alors il suffisoit aux Conciles & aux Evêques d'indiquer & de noter les Livres qui contenoient une doctrine con-» damnée: Mais qu'aprés l'an 800. com-» me les Papes commencerent de se mêler » du gouvernement politique, ils défen-» dirent aussi & firent brûler les Livres » dont ils condamnoient les Auteurs (58). Mais cet Ecrivain ne s'est peut-être pas souvenu que les Papes saint Leon dés l'an 443, Gelaze dés l'an 492, & Symmaque en l'année 503, firent brûler de leur propre autorité les Livres des Manichéens (59).

On ne peut neanmoins rien conclurre de cette action contre la puissance des Princes seculiers sur les Livres Ecclesiastiques, non plus que de celle du P. Adrien II. qui fit le même traitement aux Livres de Photius l'an 868, ensuite de la tenuë de son Concile de Rome (60) : ni de celle d'Innocent II. qui condamna pareillement au feu les Livres de Pierre Abaïlard & d'Arnaud de Bresse l'an 1140, aprés qu'ils eussent déja été condamnez au Concile de Sens par les soins de saint Bernard (61) : ni enfin de celle de tous les autres Papes qui ont jugé à propos d'en user de la sorte à l'égard des Ecrits de ceux qui n'étoient pas soumis à leur puissance temporelle.

CHAPITRE IX.

De l'obligation de se soumettre au jugement des Censeurs.

IL est visible par le petit nombre de faits que je viens de rapporter que la necessité d'examiner & censurer les Livres dans l'Etat Ecclesiastique & Politique a toûjours été considerée comme une chose tres-importante pour l'un & l'autre Gouvernement : Mais il n'est pas si facile de dire

si cette necessité a toûjours été autant active que passive (s'il m'est permis de me servir de ces expressions) c'est-à-dire si elle tomboit également sur les Auteurs aussi-bien que sur les Censeurs ; & si un Ecrivain a toûjours été obligé de faire voir ses Ecrits & de les soumettre au jugement de ceux qui avoient droit de les censurer avant que de les mettre au jour.

Il est vrai que de temps en temps on a vû des exemples d'Auteurs qui ont eu soin de demander l'approbation de leurs ouvrages, soit au Pape soit aux Evêques, les reconnoissant pour les Juges & les dépositaires de la Foy de l'Eglise, & qui se sont particuliérement attachez à faire valoir l'autorité singuliére du saint Siége en ce point.

Gennade de Marseille envoya son Livre de la Foy au Pape Gelase pour le luy faire examiner (65). Un Evêque d'Afrique appellé Possesseur envoya au Pape Hormisde les commentaires qu'il avoit faits sur les Epîtres de S. Paul pour les revoir (66). Jean le Diacre adressé au Pape Jean la Vie de S. Gregoire le Grand qu'il avoit composée comme à celuy à qui il appartenoit d'approuver ou de condamner les Livres (67). Le B. Fauste Benedictin montra la Vie de saint Maur son Confrere au Pape

Boniface qui l'approuva aprés l'avoir examinée (68). L'Abbé Joachim soumit au jugement du saint Siége tous les ouvrages qu'il avoit composez & tous ceux qu'il pourroit faire dans la suite. C'est ce qui porta quelques Papes à prendre la défense de sa mémoire & de ses Ecrits aprés sa mort (69). Godefroy de Viterbe adressant son Panthéon ou sa Cronique au Pape Urbain III. semble reconnoître qu'il n'y avoit point de son temps de productions qui fussent authentiques sans l'approbation du Pape, & il ajoûte que c'est dans cette pensée qu'il luy envoye son Livre avant que de le rendre public afin qu'il puisse être honoré de son approbation (70).

Mais il y a grande apparence que ce n'étoit qu'une simple deference & une soumission tres-volontaire que ces Ecrivains témoignoient avoir pour ceux qu'ils consideroient comme leurs Superieurs & dont ils demandoient plûtôt la protection que le jugement par ces sortes de Dédicaces ou de Préfaces interessées, telles qu'étoient celles de la plûpart des Auteurs que je viens de citer.

C'est ce qu'il est aisé de juger par la maniére d'agir qu'on a remarquée dans Ambroise Autpert François de naissance, mais

qui étoit Abbé de saint Vincent sur Volterne en Italie au viij. siécle. Cet Auteur dédia ses Commentaires sur l'Apocalypse au Pape Estienne III. vers l'an 768, & il le fit parce que quelques personnes envieuses l'avoient voulu empêcher de publier son ouvrage, & s'étoient adréssées au Pape pour ce sujet. Mais le Pape l'ayant exhorté au contraire à le publier & à continuër sur le pied qu'il avoit commencé sans s'arrêter aux plaintes ni aux médisances de ses envieux, cela porta Ambroise à demander à ce Pape l'approbation de son ouvrage, ajoûtant une chose tout-à-fait singuliére & remarquable, qui est qu'il é» toit le premier Ecrivain qui la luy eût » demandée; que la liberté d'écrire en » suivant les Peres de l'Eglise étoit publique & [redacted] commune; & que luy-même, comme il dit, » ne pretendoit pas la blesser par cette libre, volontaire, & hum» ble soumission. *Sed non ideo libertas » succubuit quia humilitas semetipsam li» berè prostravit* (71).

Labora sicut cœpisti.

On a voulu nous persuader que cette pratique d'envoyer ses Ecrits au Pape pour les examiner & les juger étoit aussi en usage dans l'Orient, & nous faire conclurre de là que cette pretenduë coûtume en avoit fait une obligation & une espéce de Loy.

Il est neanmoins difficile d'en rapporter des exemples, hors ce qui regarde l'approbation ou la confirmation de quelques Canons ou de quelques autres réglemens Ecclesiastiques.

Baronius & ceux qui l'ont suivi ont crû qu'il suffisoit de nous produire celuy de Jean Patriarche d'Alexandrie, qu'ils pretendent sur la foy de Photius avoit envoyé au Pape Gelase un Traité Apologetique contre les Pelagiens pour l'examiner (72). Mais il n'y a point eu de Jean sur le Siége d'Alexandrie durant tout le temps du Pontificat de Gelase qui l'occupa depuis l'an 492 jusqu'en 496. Jean Talaïda ayant été chassé d'Alexandrie & étant venu à Rome pour trouver un asile auprés du Pape Felix III. fut établi Evêque de Nole l'an 484. où il mourut peu de temps aprés. Jean Mela ne monta sur la Chaire d'Alexandrie qu'en 498. du temps du Pape Anastase II. C'étoit d'ailleurs un heretique, au-lieu que ce Jean en question est appellé orthodoxe. Entre Talaïda & Mela qui n'écrivirent ni l'un ni l'autre, il n'y eût sur le Siége Patriarchal que le fameux Pierre Mongus pour la seconde fois, & Athanase. Mongus mourut en 490, Athanase dura jusqu'en 498, c'est-à-dire tout le temps du Pontificat de Gelase, & deux ans au-delà.

CHAPITRE X.

Qu'il est de l'interêt des Auteurs de s'assujettir à cette obligation.

MAis quoique la necessité de se mettre entre les mains des Censeurs publics avant que de se mettre au jour ne soit pas fort ancienne, on ne peut pas dire qu'il y ait eu un temps auquel les Auteurs n'ayent point été obligez pour leur reputation & pour le bien public de se soumettre au jugement des personnes habiles & judicieuses dont il faut avoüer qu'ils ont pourtant toûjours eu le choix jusqu'à la publication de leur ouvrage.

Car outre qu'il n'y a point d'Auteur de bon sens qui ne se reconnoisse sujet à l'erreur, & qui ne doive se supposer aveugle & trop interessé dans la recherche de ses propres fautes ; c'est que la beauté & la bonté d'un Livre consistent en tant d'excellentes parties, qu'il est impossible qu'il n'y en ait toûjours quelqu'une qui manque ou qui soit défectueuse, & que par consequent ils n'ayent toûjours besoin ou d'aides ou de reformateurs (73).

C'est une necessité qu'on s'est faite de soi-

soi-même. L'interêt & l'amour propre l'ont produite dans la plûpart de ceux qui ont voulu reüssir & acquerir quelque reputation, les Payens l'ont reconnuë & s'y sont reduits avant nous (74). Mais si la plûpart des saints Ecrivains de nôtre Religion l'ont embrassée avec joye, & s'ils l'ont encore beaucoup mieux suivie que les autres, c'est parce qu'ils l'ont établie sur d'autres principes c'est-à-dire sur l'humilité Chrétienne & la charité qui leur a fait envisager uniquement la gloire de Dieu, le service de l'Eglise, & leur propre sanctification dans leurs Ecrits, comme il a paru particulierement dans la conduite de saint Ambroise & de saint Augustin.

J'ai cru que le Lecteur ne seroit pas fâché de voir ici dans quels sentimens le premier de ces deux saints Docteurs en écrit à un Evêque de Lodi nommé Sabin, à qui il envoyoit ses ouvrages pour les examiner dans toute la rigueur, & les corriger de son autorité, & suivant ses lumieres.

Les Ecrits que vous m'avez renvoyez, dit-il, me paroissent beaucoup meilleurs depuis qu'ils ont passé par vôtre examen & qu'ils ont subi vôtre jugement. C'est ce qui me porte à vous en envoyer encore d'autres; mais aux «

» conditions dont nous sommes conve-
» nus ensemble, afin que l'on voye que
» c'est la sincerité & la severité que vous
» m'avez promis de garder par tout qui
» me charme & qui me donne cette con-
» fiance, & non pas ces manieres obli-
» geantes & ces jugemens favorables que
» vous avez portéz de ces premiers. Car il
» m'est beaucoup plus avantageux de re-
» cevoir de vous des corrections que des
» loüanges avant que mes ouvrages soient
» donnez au Public dont il il n'y a plus
» d'appel : & d'être censuré de vous pre-
» sentement pour meriter l'approbation
» des autres apres la publication, que d'en
» être flatté & d'en être épargné pour
» tomber ensuite dans la censure des au-
» tres.

» Quand je souhaite que vous lisiez ce
» que je suis engagé de donner au jour,
» ce n'est point pour vous donner un vain
» amusement, mais c'est pour faire passer
» mes sentimens dans les vôtres, & pour
» vous engager si bien dans mes interêts,
» que vous puissiez craindre avec justice
» qu'on ne vous attribuë mes propres
» fautes, qui deviennent vôtres dés que
» je vous les abandonne. Car outre mon
» peu de lumieres, outre mes foiblesses
» particulieres, il y a pour l'ordinaire

dans l'esprit de ceux qui se mêlent d'é- «
crire un aveuglement qui les empêche «
de voir leurs propres defauts. Ces tene- «
bres qui les environnent ne leur pro- «
duisent que des fantômes vains qui les «
jettent dans l'illusion en leur cachant la «
difformité qui paroît aux yeux des au- «
tres. Ceux qui travaillent pour les au- «
tres, s'exposent au danger de n'en être «
pas toûjours traité favorablement, & «
de ressentir les effets de la mauvaise vo- «
lonté des uns aussi-bien que de la juste «
severité des autres. C'est ce qui doit «
porter un Auteur à s'accommoder plû- «
tôt au goût des autres qu'au sien en par- «
ticulier, & à se dépouiller pour ainsi «
dire de ses propres sentimens pour em- «
brasser ceux des autres. «

C'est pourquoi je vous prie de n'em- «
ploïer toute la bonne volonté que vous «
témoignez avoir pour moi qu'à un exa- «
men exact & severe de ce que je vous «
envoye, non pas suivant les régles de «
l'éloquence du Barreau dont je ne fais «
pas profession, mais selon la sincerité «
& l'integrité de la Foy que vous avez «
embrassée, & selon ce qui est convena- «
ble à nôtre état. Marquez-moy sur «
toutes choses tout ce que vous ne trou- «
verez point de *poids* & tout ce qui ne «

» vous paroîtra point de *bon alloy*, afin
» que nos Adversaires n'en puissent point
» tirer avantage, car il est toûjours fâ-
» cheux qu'un Livre ne se puisse point dé-
» fendre par luy-même, & qu'il ait be-
» soin d'apologie. Mais je ne craindrai
» point de leur abandonner le mien, aprés
» que vous l'aurez appuyé de vôtre au-
» torité & que vous l'aurez honoré de
» vôtre protection.

Ambrosius Sabino Laudensi Episcopo, rogans ut libellos quos illi mittit scrutanter discutiat, & quæ corrigenda decreverit arbitrii sui judicio corrigat.

Remisisti mihi libellos quos tuo judicio probatiores habebo. Ideo misi alios non judicij favore delectatus, sed promissâ à te, petitâ à me veritate illectus. Malo enim tuo corrigatur judicio, si quid movet, priusquam foras prodeat, unde jam revocandi nulla facultas sit, quam laudari à te quod ab aliis reprehendatur. Itaque arbitrum te eorum quæ postulas rogavi. Neque enim legi à te mea quæ non nunquam tribuo in vulgus, sed in tuæ calculum venire sententiæ desideravi. Non erit longi subsellij ista judicatio & mora, ut dictum est antiquitus. Facile est tibi de nostris judicare. Ego certe huc invitatu tuo prodeundum putavi, tuum est liquidò decernere, & scrutanter discutere quæ corrigas, ne tibi vitio vertant ea quæ nobis potuerunt obrepere. Nescio quo enim modo præter imprudentiæ caliginem quæ me circumfundit, unumquemque fallunt sua scripta & auctorem prætereunt: atque ut filij etiam deformes delectant, sic etiam scriptorem indecores sermones sui palpant. Incautius plerumque aliquid promitur, aliquid accipitur malevolentius. aliquid erit ambiguum, tum quia alieno examinanda judicio, non pro nostra debemus magis quam pro aliena opinione trutinare, & discutere omnes scrupulos malevolentiæ. Assume igitur benevole

animo aurem versutiæ, & pertracta omnia, sermones ventila, si in iis non forenses blanditiæ & suasoria verba, sed fidei sinceritas est & confessionis sobrietas. Notam ad pone ad verbum dubij ponderis & fallacis statera, ne quid pro se esse Adversarius interpretetur. Esto ut revincat si congredi cœperit; male se habet liber qui sine assertore non defenditur. Ipse igitur pro se loquatur, qui procedit sine interprete. Habetur hic tamen, non egredietur à nobis nisi à te acceperit auctoritatem. Itaque cum eum fide tua prodire jusseris committetur tibi (aliàs *sibi*). *Tamen quoniam non in sermone est regnum Dei, sed in virtute, verbum si offenderit, virtutem Professionis interrogato, &c.*

Ambros. Epistol. 40.

CHAPITRE XI.

De l'utilité de la censure.

AU reste cette necessité ne peut être que tres-avantageuse aux Ecrivains quand ils ont affaire a des Censeurs également éclairez & libres de préjugez & de passions, parce que ceux-ci ne leur tiennent pas moins lieu de Maîtres sçavans que de Juges équitables. Car dans cette supposition les remarques qu'ils peuvent faire des défauts d'un Auteur ne sont pas des reproches de sa foiblesse mais des avertissemens, qui luy donnent de nouvelles forces & de nouvelles lumiéres.

Quand la Censure demeure dans les bor-

ries qui luy sont prescrites par la prudence & par l'équité, on peut dire qu'elle n'est pas moins utile dans la Republique des Lettres qu'elle le fut autrefois dans celle de Rome, & qu'elle ne fait pas moins de bons Ecrivains dans l'une qu'elle a fait de bons Citoyens dans l'autre.

Car selon Messieurs de l'Academie (75) c'est une verité reconnuë que la loüange a moins de force pour nous faire avancer dans le chemin de la vertu que le blâme pour nous retirer de celuy du vice : & il y a beaucoup de personnes qui ne se laissent point emporter à l'ambition, mais il y en a peu qui ne craignent de tomber dans la honte. D'ailleurs la loüange nous fait souvent demeurer au-dessous de nous-mêmes, en nous persuadant que nous sommes déja au-dessus des autres, & nous retient dans une mediocrité vicieuse qui nous empêche d'arriver à la perfection. Au contraire le blâme qui ne passe point les termes de l'équité, dessille les yeux de l'Homme que l'amour propre luy avoit fermez, & luy faisant voir en quoi il s'éloigne de la fin qu'il s'étoit proposée ou des moyens qu'il a dû employer pour y parvenir, le fait revenir de ses égaremens, luy redonne le courage, & le remet en état de reüssir.

Monſieur le Bon témoigne auſſi (*) que les jugemens divers qu'on fait des Livres ſont toûjours extrêmement avantageux, quelques qu'ils puiſſent être, parce que quoi-que les Auteurs ſemblent donner leurs ouvrages au Public ſans aucune reſtriction, ils peuvent neanmoins s'y reſerver legitimement le droit de corriger ce qu'il y auroit de défectueux. Ils ſont toûjours utiles lorſqu'ils ſont juſtes, & ils ne nuiſent de rien lorſqu'ils ſont injuſtes, dit-il, parce qu'il eſt permis de ne les pas ſuivre. Il ajoûte qu'il eſt même de la prudence qu'en pluſieurs rencontres les Auteurs s'accommodent à ces jugemens qui ne leur paroiſſent pas juſtes ; parce que s'ils ne leur font pas voir que ce qu'on reprend en eux ſoit mauvais, ils leur font voir au moins qu'il n'eſt pas proportionné à l'eſprit de ceux qui le reprennent. Or il eſt toûjours meilleur, tant qu'on le peut ſans inconvénient, de choiſir un temperament ſi juſte qu'en contentant les perſonnes judicieuſes, on ne mécontente pas ceux qui ont le jugement moins exact ; puiſque l'on ne doit pas ſuppoſer qu'on n'aura que des Lecteurs habiles & intelligens.

Ce n'eſt pas ſeulement aux Auteurs que la Cenſure peut-être utile pour leur faire corriger leurs fautes & les rendre plus

exacts & plus habiles. On peut dire que le Public en tire encore beaucoup d'avantages quand sur des propositions indecises il naît des contestations honnêtes, dont la chaleur découvre en peu de temps ce qu'une froide recherche n'auroit pû découvrir en plusieurs; & que l'entendement humain faisant un effort pour se délivrer de l'incertitude de ses doutes, s'acquiert promptement par l'agitation de la dispute la satisfaction qu'il trouve dans la certitude des connoissances. Plusieurs de celles qu'on estime aujourd'huy sont sorties de la contention des esprits, (76) & il est souvent arrivé que par cette heureuse violence on a tiré la verité du fonds des abysmes, & que l'on a forcé le Temps d'en avancer la production.

C'est une espece de guerre qui est avantageuse pour les deux partis qui la font & pour ceux qui y sont indifferens comme pour ceux qui s'y interessent, lorsqu'elle se fait civilement, & que les armes empoisonnées y sont défenduës: Et on peut dire que les Vaincus ont souvent plus de part aux fruits de la victoire que les Victorieux même.

C'est à ces sortes de contestations & de censures qu'on est redevable des grands progrés que l'on a fait depuis un siecle dans

les Sciences humaines, particulierement dans la Physique, la Medecine, & les Mathématiques; dans la Chronologie, & la Géographie; dans la Poësie, dans la Philosophie, & dans quelques parties mêmes du Droit Canonique & Civil.

Mais d'un autre côté on ne sçauroit nier qu'il ne soit venu quelques inconveniens de cette Critique contentieuse dans la Republique des Lettres, lors principalement que les Censeurs particuliers qui n'avoient point d'autre autorité que celle qu'ils s'étoient acquise par l'opinion de leur capacité, ont fait entrer la passion dans leurs jugemens, & qu'ils ont mêlé leur interêts particuliers ou d'autres considerations étrangeres avec celles du Public.

CHAPITRE XII.

De la difficulté de bien juger des Livres, & du danger qui s'y rencontre.

CE que nous venons de dire doit nous faire juger de la difficulté qu'il y a de se bien acquiter de cette importante fonction, & du danger même où l'on s'expose quand on s'ingere dans cet emploi de son autorité privée, & sans être avantageuse-

ment pourvu de tout ce que l'esprit humain peut avoir d'excellentes qualitez soit par sa nature, soit par son travail & son industrie.

Car s'il est difficile de parler de ses propres ouvrages sans être soupçonné de vanité & de complaisance secrete pour soy-même : il n'est pas moins difficile de parler des ouvrages des autres sans être accusé ou de malice ou de flaterie, ou même d'aveuglement (77).

Si on explique ses sentimens sur les Ecrits d'un Auteur pour qui on n'ait eu que l'indifference, & si par un discernement trop exact on veut distinguer les bons & les mauvais endroits avec trop de severité, ou même si on les deffend foiblement, aussi-tôt on est accusé d'ignorance, de prévention, & de negligence, & un Auteur s'imagine que son Censeur a eu de la jalousie de sa reputation, qu'il a voulu élever sa gloire sur les ruïnes de la sienne, & qu'il s'est comporté à son égard en Critique partial plûtôt qu'en Juge desinteressé.

Fit sæpè ut amicorum dicta facta que eâ indulgentiâ censea- Si d'un autre côté l'on juge des ouvrages d'un Ami, si la passion qu'on a pour luy les fait voir plus grands & plus beaux qu'ils ne sont en effet, & si par une tendresse dereglée on tâche de les montrer de

la même maniere aux autres : Aussi-tôt le Lecteur ne manque pas de reprocher à ces sortes de Censeurs ou qu'ils se sont laissez aveugler, ou qu'ils l'ont voulu éblouir, abuser de sa bonne foy, & surprendre son approbation (77).

mus qua plerumque singuli etiã vitia noſtra diligamus. Symmach. lib. 1. Epiſt. 72.

Il n'appartient donc pas à tout le monde, disoit Monsieur de Marolles (78), de juger des ouvrages d'autruy, parce qu'on se met au hazard d'en recevoir de la confusion, à moins que d'être plus habile que celuy qu'on censure.

Monsieur Huet reconnoît (79) que ce métier est d'autant plus difficile & plus perilleux que le champ en est vaste & abondant, car il ne consiste pas seulement à dire sa pensée simplement sur les Auteurs, mais il s'agit de prononcer leur sentence, de faire comparoître devant son Tribunal tout ce que l'Antiquité & les Siecles inferieurs ont eu de plus auguste, & de faire le procés à une infinité de vivans & de morts dont la reputation aura toûjours des partisans.

C'est pourquoi il ne leur est presque pas possible d'éviter l'un des deux precipices qui les environnent, puisque s'ils rendent la justice avec exactitude & severité, ils s'attirent la haine & l'envie des esprits mal faits ou interessez ; & que s'ils la rendent

ment pourvu de tout ce que l'esprit humain peut avoir d'excellentes qualitez soit par sa nature, soit par son travail & son industrie.

Car s'il est difficile de parler de ses propres ouvrages sans être soupçonné de vanité & de complaisance secrete pour soymême : il n'est pas moins difficile de parler des ouvrages des autres sans être accusé ou de malice ou de flaterie, ou même d'aveuglement (77).

Si on explique ses sentimens sur les Ecrits d'un Auteur pour qui on n'ait eu que l'indifference, & si par un discernement trop exact on veut distinguer les bons & les mauvais endroits avec trop de severité, ou même si on les deffend foiblement, aussi-tôt on est accusé d'ignorance, de prévention, & de negligence, & un Auteur s'imagine que son Censeur a eu de la jalousie de sa reputation, qu'il a voulu élever sa gloire sur les ruïnes de la sienne, & qu'il s'est comporté à son égard en Critique partial plûtôt qu'en Juge desinteressé.

Fit sæpè ut amicorum dicta facta que eâ indulgentiâ censea- Si d'un autre côté l'on juge des ouvrages d'un Ami, si la passion qu'on a pour luy les fait voir plus grands & plus beaux qu'ils ne sont en effet, & si par une tendresse dereglée on tâche de les montrer de

la même maniere aux autres: Aussi-tôt le Lecteur ne manque pas de reprocher à ces sortes de Censeurs ou qu'ils se sont laissez aveugler, ou qu'ils l'ont voulu éblouir, abuser de sa bonne foy, & surprendre son approbation (77).

mus qua plerumque singuli etiã vitia nostra diligamus. Symmach. lib. 1. Epist. 72.

Il n'appartient donc pas à tout le monde, disoit Monsieur de Marolles (78), de juger des ouvrages d'autruy, parce qu'on se met au hazard d'en recevoir de la confusion, à moins que d'être plus habile que celuy qu'on censure.

Monsieur Huet reconnoît (79) que ce métier est d'autant plus difficile & plus perilleux que le champ en est vaste & abondant, car il ne consiste pas seulement à dire sa pensée simplement sur les Auteurs, mais il s'agit de prononcer leur sentence, de faire comparoître devant son Tribunal tout ce que l'Antiquité & les Siecles inferieurs ont eu de plus auguste, & de faire le procés à une infinité de vivans & de morts dont la reputation aura toûjours des partisans.

C'est pourquoi il ne leur est presque pas possible d'éviter l'un des deux precipices qui les environnent, puisque s'ils rendent la justice avec exactitude & severité, ils s'attirent la haine & l'envie des esprits mal faits ou interessez; & que s'ils la rendent

mal en se laissant corrompre ou faute de capacité, ils deviennent l'objet de la risée & du mépris de tout le monde.

Louïs le Roy qui assure que rien au monde n'est si difficile que de juger des Ecrits des autres, pretend (80) que cette difficulté vient particulierement de la diversité des genies & des qualitez qui se trouvent dans ceux qui écrivent, & qui ont autant de differentes manieres d'écrire; & que si cela est vrai pour le seul stile sur la bonté duquel les Critiques ne sont pas encore bien d'accord, c'est tout autre chose pour ce qui regarde le fond des compositions.

Monsieur de Segrais nous a voulu donner aussi une forte idée de cette difficulté qui consiste à ne juger même que du stile simplement & de la seule maniere de s'exprimer (81). Il pretend que de mille per-
» sonnes qui jugent de l'esprit d'un ou-
» vrage & de la justesse des pensées avec as-
« sez de finesse, à peine s'en trouve-t-il
» un tres-petit nombre qui juge de même
» de l'excellente expression. Cependant il
» y a bien de la difference entre la simple
» conception des choses, & la maniere de
» de les dire. Ceux qui trouvent, dit-il,
» peu d'esprit dans les Auteurs qui pen-
» sent toûjours dans le bon sens, & qui

ne s'écartent jamais du naturel sont de «
cette malheureuse secte qui est insensi- «
ble aux attraits de la veritable élo- «
quence. «

Il met au même rang ceux qui ne peuvent sentir le tour qu'un Auteur donne à ses pensées, ni le choix ni la beauté de ses termes ; ceux qui ne peuvent distinguer les expressions d'un Auteur d'avec les expressions de ceux qui l'ont précedé ou qui l'ont suivi, & qui sur ce fondement l'accusent d'avoir dérobé aux premiers une notion quelquefois assez commune qui se presente aux yeux de tout le monde, & dont l'idée se conçoit facilement ; ceux enfin qui jugent que les Ecrivains posterieurs ont parlé aussi bien que les Anciens, parce que qu'ils ont dit la même chose dans la même langue.

Mais d'autres Critiques estiment que cette difficulté de bien juger de l'expression des Auteurs, quoiqu'elle soit veritablement aussi grande que Monsieur de Segrais vient de nous la representer, ne l'est pourtant pas encore à l'égal de celle qu'il y a de bien juger de la conception de leurs pensées & du fond des choses qu'ils traitent, parce que les differentes passions des hommes, leurs inclinations, leurs conditions, leurs emplois, , leurs qualitez, leurs étu-

des ; enfin toutes leurs differentes manieres de vivre, mettant de fort grandes differences dans les idées des choses qu'ils conçoivent les font tomber souvent dans un nombre infini d'erreurs. C'est pourquoi on a raison de comparer l'entendement humain à un miroir inégal qui reçoit & qui represente les objets differemment, & qui mêlant sa nature & ses qualitez aux leurs, les change & les corrompt par la difformité & la fausseté qu'il semble leur communiquer (82).

Il n'est donc rien de plus difficile que de bien juger des productions de l'esprit de l'homme. C'est ce qui fait qu'on a d'autant moins de sujet de s'étonner que l'on voye tant de temeraires Critiques qui deshonorent & qui troublent la Republique des Lettres, & qui ont obligé les Puissances souveraines non seulement d'établir des Censeurs publics pour exercer une Critique legitime dans l'examen des Livres : mais encore d'employer quelquefois leur autorité pour reprimer par des peines l'insolence de ceux qui ont scandalisé le Public par les excez de leurs censures.

Le fameux Zoïle qui a laissé son nom à tous ces Critiques passionnez & médisans qui sont venus aprés lui, en a peut-être donné le premier exemple à la poste-

rité. Car quoiqu'on ne soit pas sûr ni du lieu, ni du temps de sa mort, chacun convient assez qu'elle a été violente, & qu'elle a été une punition de la temerité avec laquelle il a censuré non seulement Platon & Isocrate, mais particulierement Homere dont il a remporté le nom odieux d'*Homero-mastix*. Ceux qui l'ont fait passer de Grece en Egypte ont écrit que Ptolomée Philadelphe le fit pendre : ceux qui l'ont fait aller en Asie disent qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne : & ceux qui l'ont laissé dans son païs pretendent qu'il y fut lapidé sans specifier le lieu de cette execution (83).

Nous pouvons joindre à ce Grec l'exemple d'un Rheteur Latin appellé Cestius Pius à qui, selon le rapport de Seneque le Pere (48), le jeune Ciceron fit donner les étrivieres d'importance pour la liberté qu'il avoit prise mal à propos de censurer les Livres de son Pere & de décrier son éloquence.

Obtrectator ille infelix de corio suo mortuo Ciceroni satisfecit.

Nous avons encore la memoire assez fraiche de la severité salutaire dont le Parlement & les Magistrats de la Police ont été obligez d'user pour reprimer la hardiesse de certains Critiques importuns, qui avec le seul secours de leur presomption & de leur temerité, s'étoient ima-

giné pouvoir sans autorité entreprendre impunément la Censure de nos plus celebres Ecrivains. On sçait ce qui est arrivé au faux Gallus pour avoir entrepris de faire la Critique de l'Histoire de Monsieur le President de Thou (85). On sçait ce qu'il en a coûté au faux Romanus pour s'être mêlé de censurer la Prose & les Vers de feu Monsieur l'Evêque de Vence (86).

Si les autres Censeurs imprudens ont échapé à la justice des Princes & des Magistrats on peut assûrer qu'ils n'ont pas pû se soustraire à celle du Public qui les a notez d'infamie & qui les a fait passer à la Posterité comme des criminels *cauterisez* & perdus de reputation. On ne connoît aujourd'huy Anytus, Melitus & Lycon que par la malediction qu'ils ont attirée sur leurs personnes & sur leur posterité pour la hardiesse qu'ils ont euë de critiquer Socrate (87). Et si l'on veut accompagner cet exemple de l'Antiquité de quelqu'autre de nôtre siecle, on peut hardiment proposer celuy de Gasp. Scioppius dont la memoire semble être en horreur à tout le monde tant aux Catholiques qu'aux Heretiques, pour l'effronterie avec laquelle il a attaqué les Ecrits & les personnes que l'on consi-

deroit le plus parmi les ſçavans comme Monſieur de Thou, Scaliger, Voſſius, le P. Strada & la Compagnie entiere des Jeſuites.

Enfin pour achever de faire voir le danger qu'il y a de cenſurer les ouvrages des autres, on peut jetter les yeux ſur les malheurs arrivez à divers ſçavans de ces deux derniers ſiecles, & conſiderer que s'ils n'y ont pas perdu leur reputation comme ceux dont nous venons de parler, ils y ont quelquefois perdu la vie, quelquefois même l'eſprit & preſque toûjours la charité.

On eſt preſque aſſuré que le celebre Mathematicien Regiomontanus (c'eſt à dire, Jean Muller de Konigsberg) fut empoiſonné par les Enfans du Trapezontin (c'eſt à dire, George de Trebizonde) parce qu'il avoit cenſuré les Ecrits de leur Pere, & qu'entr'autres il avoit fait voir une infinité fautes dans la Verſion & les Commentaires qu'il avoit faits ſur l'Almageſte de Ptolemée (88).

Perſonne n'ignore l'aſſaſſinat de Ramus executé par les pratiques criminelles de nôtre Philoſophe Carpentier, ſous pretexte de vanger l'honneur, les ſentimens, & les Livres d'Ariſtote que Ra-

mus avoit attaquez avec une liberté un peu trop picarde ; & l'on pretend que la crainte du même traitement fit mourir Denis Lambin un mois aprés, parce qu'il avoit eu plusieurs prises avec le même Carpentier pour le même sujet (89).

François Robortel ayant censuré quelques ouvrages de Baptiste Egnace Venitien pensa être tué d'un coup de bayonnette que cet Egnace luy donna dans le ventre pour répondre à sa Critique (90).

Le Trapezontin dont nous avons déja parlé s'étant persuadé qu'il ne pourroit mieux relever le merite d'Aristote qu'en abaissant celuy de Platon de tout son possible, il s'appliqua à censurer ses Ecrits & ses sentimens de toutes ses forces, & il le fit impunément jusqu'à ce que le Cardinal Bessarion l'humilia & le terrassa de telle sorte par ses puissantes défenses pour Platon, qu'il en perdit entierement l'esprit & la memoire, & qu'il tomba dans une démence qui le rendit l'objet de la risée des uns & de la compassion des autres (91).

CHAPITRE XIII.

Des qualitez necessaires pour bien juger des Livres.

ON n'aura point de peine à concevoir que l'Art de critiquer soit embarassé de plus de dangers que nulle autre Profession des Lettres lorsqu'on voudra considerer que pour composer un bon Critique il faut faire l'assemblage de toutes les excellentes qualitez dont quelques-unes suffisent separément pour faire un habile homme dans les autres connoissances. Car il ne suffit pas à des Censeurs ou Critiques d'être doüez de celles qui leur sont communes avec les Auteurs qu'ils soumettent à leur examen, il faut qu'ils fassent encore en eux-mêmes l'union de celles qui paroissent incompatibles dans les Personnes des autres Professions, ou dont la rencontre n'y est pas du moins absolument necessaire.

Mais avec toutes ces qualitez ils ne peuvent point encore passer pour des Critiques accomplis, si elles ne se trouvent accompagnées de celles qui sont necessaires à

des Juges qui doivent prononcer sur les Esprits des Hommes, sur la reputation des Auteurs, & sur la fortune des Livres.

§. I.

1. La principale & la plus importante de ces qualitez que demande la Critique est sans doute le *Jugement*, c'est à dire le bon sens & la justesse de l'Esprit dans le discernement du vray & du faux. Il n'y a rien de plus estimable dans la profession que l'on fait des sciences. Toutes les autres qualitez d'esprit ont des usages bornez : il n'y a peut-être que l'exactitude de la raison qui soit d'une étenduë infinie, & dont on ne voit pas les extremitez.

Mais s'il n'y a rien de plus considerable que cette justesse d'esprit & cette solidité de jugement, il n'y a rien aussi de plus rare parmi les Critiques aussi bien que parmi les Ecrivains. C'est le goût de l'esprit, c'est le discernement du vray & du bon, c'est une délicatesse pour tout ce qu'il y a de faux & de mauvais : & il y a tres-peu de gens parmi ceux qui se mêlent d'écrire, & moins encore parmi ceux qui se mêlent de juger des écrits qui ayent ce goût, ce discernement, & cette délicatesse.

C'est cette qualité qui apprend aux veritables Critiques à ne se pas éblouïr par un vain éclat de paroles vuides de sens; à ne se payer pas de mots ou de Principes obscurs; à ne se déterminer jamais dans leurs jugemens qu'ils n'ayent penetré jusques au fond des choses traitées par un Auteur; à prendre subtilement & immanquablement le point dans les matieres embarassées; à marquer précisement le fort & le foible d'un ouvrage, ce qui y est dominant, ce qu'il y a de naturel & ce qu'il y a d'étranger; en un mot c'est elle qui leur fait distinguer la délicatesse des choses d'avec celle des manieres. Car comme les ouvrages des Auteurs sont remplis de choses fausses, ils sont aussi remplis de fausses manieres, c'est à dire des manieres qui font dans l'esprit des Lecteurs des effets tout contraires à ceux que les Auteurs s'étoient proposez.

C'est ce qui a donné lieu de partager en deux classes differentes la plupart des Ecrivains qui ont donné sur eux-mêmes quelques prises à la censure des Critiques. Car les uns ne s'étant appliquez qu'aux choses, & les autres seulement aux manieres, ils sont tombez les uns & les autres dans un defaut opposé. Les premiers

se sont rendus intelligens dans les choses & grossiers dans les manieres ; & les autres ayant été délicats dans les manieres, & peu intelligens dans les choses. Le premier defaut est ordinaire aux Ecrivains qui vivent dans la retraite, & l'autre aux gens du monde & à ceux qui écrivent plûtôt pour plaire que pour instruire. (92).

Les Critiques se sont plûs sur toutes choses à examiner & à censurer ces deux parties dont toutes les productions d'esprit sont composées. Mais quoiqu'il n'y ait rien de plus commun que leurs jugemens sur ces deux parties, il n'y a rien de moins commun que l'exactitude de jugement dans la plupart. On ne rencontre par tout que des esprits faux, qui n'ont presque aucun discernement de la verité, qui prennent toutes choses d'un mauvais biais, qui se payent des plus mauvaises raisons, & qui veulent en payer les autres ; qui se laissent emporter par les moindres apparences ; qui sont toûjours dans l'excez ou dans l'extremité, & qui passent legerement de l'une à l'autre ; qui ne font point de difference entre écrire & écrire, ou qui ne jugent de la verité des choses que par l'air que se donne un Auteur & par les manieres de son stile.

C'eſt pourquoy il n'y a point d'abſurditez ſi inſupportables qui ne trouvent des approbateurs auſſi bien que des Cenſeurs, & les plus ridicules ſottiſes rencontrent toûjours des Critiques, c'eſt à dire des Lecteurs à l'eſprit deſquels elles ſont proportionnées.

Cependant il n'y a rien de plus difficile à corriger que cette fauſſeté de jugement, parce qu'elle dépend beaucoup de la meſure d'intelligence qu'on apporte en naiſſant; & que le ſens commun n'eſt pas une qualité ſi commune que l'on s'imagine. Il eſt vray neanmoins qu'une grande partie des faux jugemens que l'on fait des ouvrages d'autruy ne vient pas de ce principe, & qu'elle n'eſt cauſée que par la précipitation de l'eſprit, & par le defaut d'attention qui fait que l'on juge temerairement de ce que l'on ne connoît que confuſément & obſcurément. On aime mieux ſuppoſer qu'un Auteur a raiſon ou qu'il a tort que de l'examiner, & quand on ne l'entend pas on veut croire que les autres ne l'entendront pas mieux. La vanité & la préſomption contribuent encore beaucoup à ce defaut de jugement. On croit qu'il y a de la honte à douter & à ignorer, & l'on aime mieux décider au hazard que de reconnoî-

tre qu'on n'est pas assez instruit des choses pour en porter son jugement (93).

§. II.

2. LA seconde qualité necessaire à celuy qui veut juger des Livres est la *scienc* qui doit toûjours être plus grande que celle que l'on trouve dans les Livres qu'on veut juger. Il faut principalement exceller dans celle qui est traitée dans les ouvrages qu'on censure, & tant qu'on ne juge que de ce qui est du ressort de la science qu'on a acquise, on ne laisse pas de passer au jugement de saint Basile pour habile & judicieux Critique (96).

Mais si un Censeur pour faire voir qu'il est bon Grammairien ne reprend que des mots dans un Livre de Theologie ; si un autre qui a quelque connoissance des temps & des lieux se contente de remarquer dans les ouvrages d'un Jurisconsulte des fautes de Chronologie & de Geographie ; si d'autres en examinant un Historien n'ont pris garde qu'à ses fautes de Philosophie & de Mathematique : ces Critiques passent dans le monde pour d'assez mal habiles gens, quoiqu'ils ayent pû exceller dans la Grammaire, & être bons

bons Chronologiſtes, Geographes, Philoſophes, Mathematiciens (94), parce que ces connoiſſances ne ſont qu'acceſſoires à la principale qui leur manque. C'eſt ce qui a porté Gerſon à mettre au nombre des ignorans Critiques ceux qui n'étoient habiles qu'en une ſorte de ſcience, parce qu'il eſt difficile qu'on ne trouve à examiner que des choſes d'une même eſpece dans un Livre (95), & il pretend que c'eſt avec raiſon que Galien tout bon Critique qu'il étoit en certaines choſes, fut raillé par un Rabin nommé Moïſe, pour s'être mêlé de porter ſon jugement ſur ce qui étoit hors de ſa Sphere & qui paſſoit ſes connoiſſances.

Quoi qu'il ſoit donc encore plus neceſſaire pour un parfait Critique que pour le parfait Orateur dont Ciceron étoit ſi fort en peine qu'il ſçache toutes choſes & qu'il les ſçache dans la derniere exactitude : on n'oſe pas neanmoins tant exiger aujourd'hui, parce que ce ſeroit ſe mettre hors d'état d'en pouvoir jamais trouver aucun, & ſe reduire à la neceſſité de rejetter toutes ſortes de jugemens & de cenſures, ſous pretexte que leurs Auteurs ne peuvent pas être parfaits Critiques dans cette ſuppoſition.

Mais depuis que les belles Lettres ont

recouvré l'éclat & le credit qu'elles avoient dans l'Antiquité la plus florissante, on est encore moins indulgent pour les pretendus Critiques qui sont à l'autre extremité, c'est à dire pour ces hardis ignorans qui n'apportent que des mains impures pour manier les Livres, & qui décident avec d'autant plus d'assurance que le defaut de lumieres & de connoissance leur fait naître moins de scrupules. Ces petits Tyrans regnoient particulierement dans les siecles de tenebres & de barbarie durant lesquels le petit nombre de beaux esprits & de sçavans hommes n'osoit presque paroître, ni rien produire qui sentît tant soit peu l'érudition plus que vulgaire, sans être accablez incontinent, & sans être même souvent jettez dans des prisons comme des Magiciens (97).

La Republique des Lettres n'étoit pas encore bien purgée de cette vermine du temps du Prince de la Mirande quoiqu'elle fût déslors en assez bon état. Car on voit parmi le nombre des Censeurs de ses ouvrages un Critique fort ignorant & fort animé contre lui, qui sans avoir égard ni à la qualité de son Altesse, ni à la rareté de son esprit, vouloit lui faire des affaires à Rome, particulierement pour le mot de *Cabale* (98). Quelques

uns ayant eu la curiosité de demander à ce Censeur ce qu'il entendoit par ce mot de Cabale qui le rendoit si chagrin & si emporté contre ce jeune Prince ; il fit réponse que « c'étoit un scelerat & un homme tout-à-fait diabolique qui s'appelloit *Cabale* ; qu'il avoit eu l'impieté d'écrire beaucoup de choses contre Jesus-Christ même, & qu'ayant formé une heresie détestable, il avoit laissé des sectateurs qui s'appelloient *Cabalistes*. «

Mais si l'on convient qu'un Critique ne sçauroit avoir trop de capacité & d'érudition pour examiner & censurer les choses ou les matieres traitées dans les Livres : il semble qu'on ne soit pas encore assez d'accord de la qualité & de la mesure de cette science qu'il faut avoir pour bien juger des manieres d'écrire, du stile, de la pureté du discours & de l'éloquence. Les uns estiment que pour exercer cette sorte de censure, il n'est nullement besoin de la science acquise, & que les personnes les plus ignorantes sont capables de s'en acquiter mieux que les Sçavans mêmes qui auroient moins de bon sens ; & qu'ainsi les Femmes & generalement tout ce qu'on appelle le Peuple peuvent être de fort bons juges de cette partie.

En effet on a vû ſouvent les Auteurs les plus graves & les mieux établis en reputation écrivant en Langue vulgaire conſulter leurs femmes & leurs ſervantes même ſur leur langage, leur ſtile, leurs mots & particulierement ſur ce que les Grecs appelloient *Euphonie* auſſi-bien dans leurs Vers que dans leur Proſe, jugeant que ce qui les choquoit ne pouvoit manquer d'avoir effectivement quelque choſe de choquant, & ſe ſouvenant d'ailleurs que les femmes ſont les veritables dépoſitaires de l'uſage, au lieu que les hommes ſçavans s'attachent plus à l'analogie & au raiſonnement.

C'eſt ainſi que Monſieur de Malherbe & Monſieur de l'Etoile avoient coûtume de lire à leurs ſervantes les ouvrages qu'ils avoient compoſez avant que de les mettre au jour, pour cónoître s'ils avoient bien réuſſi, croyant, comme le dit Monſieur Peliſſon, que les Vers n'avoient pas leur entiere perfection, s'ils n'étoient remplis d'une certaine beauté qui ſe fait ſentir aux perſonnes même les plus rudes & les plus groſſieres (110).

C'eſt peut-être une perſuaſion ſemblable qui fait que ſouvent les ruelles des Dames ſont les tribunaux où ſe jugent les Livres écrits en nôtre Langue, & que ce

sont des Ecoles où ceux de nos Ecrivains d'aujourd'hui qui se piquent de politesse, vont puiser leurs lumieres. Le P. Malebranche attribuë ce talent particulier des Femmes à la délicatesse des fibres de leur cerveau, & il dit que c'est ce qui leur donne cette grande intelligence pour tout ce qui frape les sens (99). C'est aux femmes, dit-il, à décider des modes, à juger de la Langue, à discerner le bon air & les belles manieres. Elles ont plus de science, d'habileté & de finesse que les hommes sur ces choses. Tout ce qui dépend du goût est de leur ressort, mais pour l'ordinaire elles sont incapables de penetrer des veritez un peu cachées. Car c'est la maniere & non pas la réalité des choses qui dans la pluspart remplit toute la capacité de leur esprit, parce que les moindres choses produisant de grands mouvemens dans les fibres délicates de leur cerveau, elles excitent dans leur ame des sentimens assez vifs & assez grands pour l'occuper toute entiere.

Ce que l'on vient de dire des Femmes par rapport au jugement qu'elles peuvent faire de certains Livres se peut attribuer à plus forte raison au Peuple, c'est à dire, generalement à tous ceux qui n'ont point de Lettres ni de sçavoir. De Longueil &

le Roy (100) disent qu'il y a beaucoup d'Orateurs qui ne veulent pas reconnoître pour juges de leurs productions les Grammairiens ni les Critiques, mais seulement le Peuple pour lequel ils semblent travailler principalement. On peut dire la même chose des Poëtes, & sur tout de ceux du theâtre dont la bonne ou la mauvaise fortune dépend plûtôt des jugemens du Peuple que de ceux des sçavans. C'est ce qui a paru de tout temps par la pratique qui a été en usage chez les Grecs, chez les Romains & qui se continuë encore aujourd'hui parmi nous (101). Et nous voyons dans Pline le jeune qu'un faiseur de Tragedies de son temps nommé Pomponius avoit si peu de déference pour les jugemens des sçavans & de ses veritables amis que lorsqu'ils étoient d'avis qu'il corrigeât quelque chose, au lieu d'y acquiescer, il avoit coûtume de dire *qu'il en appelloit au Peuple* comme à son juge souverain. En quoi il a été pourtant blâmé par ce judicieux Auteur (102) parce qu'il n'y a rien de plus inconstant, de plus capricieux, ni souvent rien de plus injuste que le jugement du Peuple de l'aveu des Auteurs les plus graves de l'Antiquité profane & Chrêtienne (103), dont les uns ont remarqué que le Peuple se déter-

Vulgus deteriori & infirmiori favet. T. Liv.

mine ſouvent en faveur de ce qu'il y a de pire & de plus foible ; & les autres, que la populace préfere pour l'ordinaire les choſes exceſſives à la med'ocrité & à la moderation, la multitude au choix & au petit nombre, & le plaiſant au ſerieux & au ſolide. C'eſt pourquoi Horace conſeille à ceux qui compoſent des ouvrages importans de ne point s'arreſter aux jugemens que le Peuple en pourra porter, & de ne point ſe mettre ſi fort en peine de ſon approbation(104).

Violenta moderatis plura pauci ri- tus jucúda ſeriis S. Ambr.

Neque te ut miretur turba labores. Lib. 1. ſat. 10.

§. III.

3. APrés ces deux premieres qualitez neceſſaires à des Cenſeurs qui ſont le jugement & la ſcience, qui ſuppoſent auſſi la *force* & la *penetration* de l'eſprit, il ſemble qu'il n'y en ait pas de plus importante que celle qui ſied le mieux à ceux qui veulent faire la fonction de juges. C'eſt l'*integrité* accompagnée de la *vigueur* & de la *ſeverité*. Bodin dit que c'eſt la choſe du monde le plus à ſouhaiter que de voir regner dans la Republique des Lettres cette integrité, c'eſt à dire, une équité incorruptible à l'égard des jugemens qu'on y rend ſur les productions d'eſprit, parce que autrement ce ſeroit d'un côté s'expoſer au danger de rebuter les

plus beaux esprits, & de faire perdre le courage aux meilleurs Ecrivains : & de l'autre ce seroit séduire les simples, & abuser de la facilité que les Lecteurs ont de s'en rapporter de bonne foy au jugement des Critiques.

C'est particulierement par cette integrité & par cette vigueur intrepide que se maintient la discipline & l'uniformité que l'on voit dans le monde sçavant, soit à l'égard des Auteurs, soit à l'égard des Livres. C'est elle qui fait qu'on n'y connoît ni dignité, ni emploi, ni charge, ni aucune autre qualité que celle de bien ou mal écrire ; & que les Princes mêmes & les Cesars qui ont écrit y sont considerez seulement comme des Auteurs (106). La difference que cette integrité peut quelquefois y souffrir, c'est peut-être de ménager la puissance & la dignité des vivans lorsqu'il y a quelque danger que la liberté de la Critique ne diminuë quelque chose de l'estime qu'on doit avoir d'ailleurs pour ces personnes, ou de l'autorité que leur donne le rang qu'ils tiennent dans le monde. Mais si la discretion oblige les Censeurs de ne se point commettre temerairement avec des Auteurs qui auroient pour se défendre & pour se vanger xxx. legions, comme disoit

autrefois Favorin de l'Empereur Adrien (107), elle ne les dispense pas de faire passer à la posterité les jugemens équitables qu'ils en peuvent porter, & de les faire communiquer au Public lorsque ces considerations ne subsistent plus. Elle les dispense encore moins de rend e en toute rencontre témoignage à la verité du vivant même de ces Auteurs formidables : & quoique la prudence puisse leur permettre quelquefois de ne point publier les mauvaises qualitez des ouvrages de ces personnes, lorsqu'ils en publient les bonnes, il seroit impossible de justifier la foiblesse & la lâcheté qui les porteroit à faire passer pour bon & pour veritable, ce qui ne l'est point en effet, puisque ce seroit tomber dans la malediction que le Prophete a prononcée aussi bien sur les flateurs qui veulent faire croire que ce qui est *mauvais & amer* est *bon & doux*, que sur les médisans qui appellent *mauvais & amer* ce qui est veritablement *bon & doux* (107).

Væ qui dicitis malum bonum, ponentes amarum in dulce, & dulce in amarum.

On n'a pourtant pas consideré comme des temeraires ceux des Critiques de l'Antiquité qui n'ont point eu ces égards & qui ont eu assez de courage & de resolution pour reprendre les defauts des ouvrages des Tyrans les plus jaloux de leur

reputation de leur vivant & même en leur presence.

On admire encore aujourd'hui la vigueur & la constance de Philoxene Poëte Grec vivant à la Cour de Denis le Jeune Tyran de Syracuse. Philoxene ne voulut jamais avoir la complaisance de donner la moindre approbation aux méchans Vers que faisoit ce Prince. Ce mépris jetta Denis dans une grande colere, & il fit mettre Philoxene dans la prison que les Siciliens appelloient les Carrieres. Quelque-temps aprés le Tyran le fit sortir, & croyant qu'aprés ce traitement il auroit son approbation plus aisement qu'auparavant, il luy lut un de ses Poëmes. La patience que Philoxene témoigna pour l'écouter put bien durer jusqu'à la fin de la lecture de la piece, mais le Prince n'eut pas plûtôt achevé que Philoxene se leva brusquement, demandant qu'*on le remenât aux Carrieres* plûtôt que de se voir obligé d'approuver une composition qui lui paroissoit pitoyable (108)

On a donné des loüanges à la liberté que Perse a prise de critiquer & de railler Neron sur l'affectation ridicule qui paroissoit dans ses Vers, quoique ce Prince fût vivant pour lors, & que ce jeune satyrique eut sujet de tout apprehender de

la jalousie d'un puissant Prince qui vouloit passer pour le meilleur Poëte de son siecle & de ses Etats (109).

Et parmi les Chrêtiens on a consideré comme une action tres-genereuse & tres-digne de l'immortalité, celle de deux sçavans & saints Evêques de France à qui le Roy Chilperic avoit donné son Livre à examiner.

Ce Prince se piquoit fort de belles Lettres, & affectoit la reputation du plus sçavant homme de son Royaume. Il se mêloit même d'écrire sur toutes sortes de sujets, & particulierement de faire des Vers Latins. Mais si ses flateurs n'osoient luy faire voir qu'il étoit fort méchant Poëte, ces Prelats ne lui dissimulerent pas qu'il étoit fort mauvais Theologien. Le premier à qui il fit lire son Livre sur la Trinité fut Gregoire de Tours qui luy en montra les fautes avec tant de liberté & de vigueur que « le Roy ne pouvant y répondre, il luy « dit en colere qu'il feroit voir son Li- « vre à des Prelats plus doctes que lui « qui assurément lui donneroient leur ap- « probation. Gregoire repartit avec un « peu de chaleur que son son zele avoit « allumée, que pas un homme sçavant « ne seroit de son opinion, & qu'il n'y «

» avoit que des fous à qui il la pût per-
» suader. Quelque-temps aprés, Salvius
» Evêque d'Alby vint à la Cour, &
» le Roy aussi-tôt lui montra son Livre,
» croyant le faire approuver par ce Pre-
» lat qui étoit fort renommé pour sa
» doctrine & pour sa pieté. Mais bien
» loin d'avoir la pensée de commettre
» cette faute, il entra dans une telle in-
» dignation aprés la lecture qu'on lui en
» fit, qu'il tâcha de se saisir du Livre
» pour le déchirer. Chilperic voyant
» une si grande uniformité dans la cen-
» sure de ces deux grands Evêques, &
» touché de leur resistance & de leur vi-
» gueur eut honte de sa folie & ne par-
» la plus de son mauvais ouvrage
» (110).

Voila quelques exemples de la fermeté & de la vigueur incorruptible que devroient avoir ceux qui portent leurs jugemens des Livres, lorsqu'ils ont affaire à des Auteurs qui veulent enlever leur approbation par force. Mais comme le nombre de ces derniers s'est beaucoup accrû dans la suite des temps, on doit moins s'étonner que celui des premiers soit si fort diminué, & que leur foiblesse les ait fait si souvent succomber, soit sous la multitude, soit sous la tyrannie

des mauvais Ecrivains. Et ce n'est peut-être pas sans fondement que quelques Auteurs de ces derniers temps se plaignent qu'il y a dans le monde sçavant bien des Denis & bien des Tyrans, mais qu'on n'y voit point de Philoxene: & que tel qui juge souverainement de Corneille, n'a que des applaudissement à donner pour les fautes d'un Duc & Pair (111.)

§. IV.

4. ENfin on peut mettre au nombre des qualitez necessaires à un Censeur des ouvrages d'autruy la *douceur* & la *modestie*. Cette douceur loin d'être incompatible avec la severité dont on vient de parler ne sert au contraire qu'à luy donner plus d'éclat & plus de merite. Elles s'entr'aident & se retiennent mutuellement l'une l'autre dans les bornes que la Prudence & la Justice leur prescrivent. La douceur empêche que la severité n'arrache le bon grain avec les chardons; & la severité empêche que la douceur ne laisse croître les chardons parmi le bon grain.

Mais pour ne me point égarer dans les lieux communs de ces deux vertus inseparables dans ceux qui font la fonction de Juges; je me contenterai de representer la

conduite que l'Académie Françoise a jugé à propos de garder entre les extrêmitez de la douceur & de la severité, parce que la sagesse & la discretion que l'on y voit paroître peut servir de modéle a tous ceux qui entreprennent de juger des Livres, & de faire des censures.

» Le Cardinal de Richelieu avoit prié
» l'Academie de n'affecter pas une severité
» té trop exacte, afin que ceux dont les
» ouvrages seroient examinez ne fussent
» point rebutez par un travail trop long
» & trop penible, d'en entreprendre d'au-
» tres. L'Academie pria le Cardinal de
» trouver bon que la Compagnie ne rela-
» châr rien de la severité qui étoit neces-
» saire pour mettre les choses qui devoient
» recevoir son approbation le plus prés
» qu'elle pourroit de leur perfection. Et
» en expliquant la nature de cette severi-
» té, il fut dit qu'elle n'auroit rien d'af-
» fecté, ni d'aigre, ni de pointilleux;
» qu'elle seroit seulement sincere, solide,
» & judicieuse; que l'examen des ouvra-
» ges se feroit exactement par ceux qui
» seroient nommez Commissaires, & par
» toute la Compagnie, lorsqu'elle juge-
» roit leurs observations. Mais sur ce que
» Monsieur de Gombaud avoit témoigné
» être en peine de sçavoir si on obligeroit

les Auteurs de suivre toûjours les senti- «
mens de la Compagnie en toutes les cor- «
rections qu'elle feroit, bien qu'elles ne «
fussent pas entierement conformes aux «
leurs : Il fut resolu qu'on n'obligeroit «
personne à travailler au dessus de ses «
forces, & que ceux qui auroient mis «
leurs ouvrages au point qu'ils seroient «
capables de les mettre, en pourroient «
recevoir l'approbation, pourvû que l'A- «
cademie fût satisfaite de l'ordre de la «
piéce en general, de la justesse des par- «
ties, & de la pureté du langage. C'est «
ce que nous apprenons des Registres mê-
mes de l'Academie, dont cet Extrait est
rapporté par Monsieur Pelisson dans sa Re-
lation Historique (112).

Mais peu d'Ecrivains se seroient peut-être accommodez de la rigueur excessive de Monsieur de l'Etoile l'un des membres de ce celebre Corps, qui selon le même Auteur (CXII), reprenoit trop hardiment & tropt brusquement, & avec une severité étrange, ce qui ne luy plaisoit pas dans les choses qu'on exposoit à son Jugement. Car on l'accuse d'avoir fait mourir de regret & de douleur un homme qui étoit venu de Languedoc avec une Comédie qu'il croyoit un chef-d'œuvre, & où il luy fit remarquer clairement mille defauts.

Il y a une autre eſpéce de douceur qui conſiſte à traiter avec *indulgence* des ouvrages qu'on auroit pû cenſurer avec plus de rigueur ſans bleſſer ni la verité ni la juſtice. C'eſt de cette ſorte de douceur dont les Critiques Eccleſiaſtiques ont eu beſoin particulierement pour ne point juger temerairement des Ecrits de la plûpart des Ecrivains des trois premiers ſiécles de l'Egliſe depuis les Apôtres juſqu'au Concile de Nicée, & de ceux même de pluſieurs autres Auteurs, qui ayant écrit avec une intention droite & innocente ne ſe ſont pourtant pas exprimez avec aſſez de précaution. C'eſt elle qui nous fait avoir divers égards à toutes les circonſtances favorables qui peuvent excuſer ou juſtifier un Ecrivain. S'il eſt le premier qui traite une matiere, on conſidere qu'il eſt difficile qu'il l'a puiſſe porter à ſa perfection, & l'on juge que c'eſt beaucoup pour luy d'avoir fendu la glace & d'avoir montré le chemin aux autres (113). S'il n'écrit que pour le Peuple, pour les ignorans & pour les perſonnes groſſiéres, on a égard à certaines libertez qu'on ſe donne volontiers dans ce genre d'écrire plus que dans les autres, & on n'y exige point une exactitude pareille à celle qu'on demande à ceux qui traitent des Sciences, qui veulent exa-

miner les questions à fonds, & établir les veritez en combattant l'erreur. S'il écrit sur des matiéres contestées & s'il se propose quelqu'Adversaire à combattre, on considere que la chaleur de la dispute peut l'emporter quelquefois un peu trop loin, & le porter à une autre extrêmité opposée à celle qu'il combat dans la crainte qu'il a de s'approcher trop de son Adversaire. Enfin s'il écrit en vers soit de l'Histoire, soit de la Philosophie, soit de la Théologie, la difficulté & l'*exigence* de sa matiere doit porter un Critique indulgent à excuser sa versification lorsqu'elle n'est pas toûjours heureuse, & d'un autre côté la contrainte des Vers semble quelquefois rendre excusable le defaut d'exactitude quand il paroît de petite consequence (114). C'est pour cette sorte de douceur que Vivez & le P. Raynaud ont loüé particulierement le Pape Adrien VI. Ils disent que n'étant encore que Doyen de l'Université de Louvain il exerçoit la censure des Livres avec une facilité & une condescendance mêlée de beaucoup de sagesse, qu'il tâchoit toûjours d'adoucir les expressions qui pouvoient paroître dures & fâcheuses, qu'il donnoit toûjours le sens le meilleur aux choses qui pouvoient souffrir quelque ambiguité, qu'il

condamnoit peu & excusoit beaucoup, & qu'aprés les interêts de la verité qu'il préferoit à toutes choses, il sembloit n'en avoir pas de plus chers que ceux des Auteurs (115).

Cette douceur est inseparable de la *Modestie* qui doit paroître dans les sentimens & les jugemens des Censeurs. On peut dire même qu'elle n'en est que l'effet & comme la suite, & qu'il est difficile qu'un Censeur qui est veritablement modeste puisse traiter un Ecrivain avec trop de hauteur, & qu'étant persuadé luy-même de ses propres foiblesses, il n'ait quelqu'égard à celles des autres. Il n'y a rien selon Saint Augustin (116) qui fasse plus d'effet sur l'esprit des honnêtes Gens, & qui vienne mieux à bout des choses les plus difficiles que cette Modestie. C'est elle qui gagne le cœur de toutes sortes de personnes. C'est elle qui établit la reputation d'un Critique, & qui luy attire sans violence & l'estime des Lecteurs, & la confiance des Auteurs. C'est elle qui leur acquiert cet ascendant & cette autorité sur les autres lorsqu'ils l'affectent le moins & qu'ils songent le moins à l'exiger & à se l'attribuër. C'est pourquoi Quintilien a trouvé le veritable moyen d'autoriser sa Critique en disant que lorsqu'il prenoit la liberté de

dire son sentiment, il ne prétendoit nullement ôter au Lecteur celle qu'il a de le suivre ou de ne le pas suivre (117). Et nous voyons que ceux qui ont connu le mieux ce que c'est que la veritable Critique ont affecté de faire paroître de la modestie & d'en faire des leçons aux autres, lors mêmes qu'ils en avoient le moins (118).

Némini præscribunt, dû sententias suas exprimere neminem opprimunt.

CHAPITRE XIV.

Des defauts des Critiques.

APrés avoir parlé des principales qualitez que l'on demande particuliérement à ceux qui jugent des ouvrages des autres, il ne seroit peut-être pas fort necessaire de rien ajoûter des defauts dont ils doivent être exemts pour faire leurs fonctions, puisque sur ce que je viens de dire du jugement, de la science, de l'integrité, & de la douceur d'un legitime Critique, il n'est pas difficile de deviner ce qu'on doit penser de la privation & de l'absence de ces qualitez.

Mais comme une vertu a pour l'ordinaire plus d'un vice à combatre, on ne doit pas être surpris de voir que le nombre des defauts qu'un Critique doit éviter soit

beaucoup plus grand que celuy des qualitez qui luy ſont neceſſaires. Ainſi outre les defauts qui ſont contradictoirement oppoſez à ces qualitez, on peut conter encore ceux de la précipitation dans les jugemens, de la pédanterie, de la chicanerie, de la malignité & de l'aigreur, de la haine & de l'amitié particuliére, & enfin de l'amour propre & de l'interêt.

§. I.

1. LA *Précipitation* dans les jugemens eſt un des plus ordinaires d'entre les vices d'un Critique, & dont les ſuites ne ſont pas les moins fâcheuſes. Ce vice fait preſque autant de tort à la liberté de l'eſprit que la prévention ou le préjugé, parce qu'il luy fait preſque toûjours prendre pour certain ce qui ne l'eſt pas. C'eſt une impetuoſité de l'eſprit à laquelle les Critiques les plus capables ſe laiſſent ſouvent emporter, ſoit par l'idée qu'ils ſe forment par avance d'un Auteur ou d'un Livre qu'ils ont à examiner, ſoit par la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, croyans n'avoir pas beſoin d'une longue méditation pour en porter leur jugement.

On peut juger de la conſequence & de la qualité des fautes que leur fait faire cette

précipitation par celles que font les Juges dans l'administration de la Justice lorsqu'ils n'y apportent point assez de déliberation & d'étude. Celles des Critiques outre qu'elles sont beaucoup plus fréquentes, semblent être encore moins reparables, en ce que dans les Arrêts & les Sentences précipitées des Juges, la surséance de l'execution donne souvent lieu à leur reformation, & qu'un Accusé qui s'étoit trouvé condamné par un premier jugement, se trouve absous dans un posterieur sans ressentir aucun des effets qu'auroit produit l'injustice du premier. Au-lieu que dés lors qu'il a plû à un Critique de publier de vive voix ou par l'impression la censure qu'il fait d'un Auteur, cette prononciation ou cette publication tient lieu de l'execution de son jugement, & s'il tend d'abord à la ruïne de la reputation d'un Livre ou de son Auteur, il n'y a point de revocation de ce premier jugement qui soit moralement capable de la rétablir, & d'effacer entiérement les premiéres impressions qu'il a laissées dans l'esprit de ceux qui en ont eu communication.

Enfin ce vice paroît dautant moins excusable qu'il est plus facile de le prevenir & d'y remedier qu'à la plûpart des autres, puisqu'il ne s'agît pour cela que de s'ac-

coûtumer à aller moins vîte dans ses jugemens, & à prendre plus de tems pour mieux considerer les choses. Il faut qu'un Censeur soit persuadé que ce qui est vrai aujourd'huy, le sera tout autant demain : que ce qui est écrit n'est pas sujet au changement, qu'il ne luy peut échapper comme feroient des paroles dites en l'air, ou des actions passagéres qui ne laisseroient aucun de leurs vestiges aprés elles : Et qu'ainsi il ne nuira de rien de prendre plus de loisir & de mesures pour examiner une pensée ou une expression, en modérant & arrêtant l'impetuosité de son esprit, pour l'accoûtumer à ne point faire paroître trop de legereté dans les choses même évidentes, & à ne point decider brusquement & précipitamment dans les choses douteuses & obscures (119).

§. II.

2\. LA *Pédanterie* semble être le vice propre & particulier des Critiques ; on la considere comme un mal qui leur est familier & comme attaché à leur profession. On ne fait guère de distinction entre un mauvais Critique & un Pédant. Et on peut assurer qu'il n'y a eu que les Pédans qui ayent rendu la Critique odieu-

ſe à ceux qui prennent encore aujourd'huy ce nom en mauvaiſe part.

Mais puiſque ce bel Art ſemble être r'entré dans ſa premiere dignité par les excellentes qualitez & le merite de pluſieurs grands Hommes de ces derniers temps qui en ont fait profeſſion publique, il eſt viſible que la Pédanterie eſt un vice d'eſprit & non de profeſſion, & qu'elle eſt ſeulement attachée à la perſonne de ceux qui font un mauvais uſage de la Critique, ſans qu'on en puiſſe tirer la moindre conſéquence contre ceux qui n'en abuſent pas.

« C'eſt une Pédanterie de relever des choſes baſſes & petites, de faire une vaine montre de ſa ſcience, d'entaſſer du Grec & du Latin ſans jugement, de s'échauffer ſur l'ordre des mois Attiques, ſur les habits des Macédoniens, & ſur de ſemblables diſputes de nul uſage.

« C'eſt une Pédanterie de piller un Auteur en luy diſant des injures, de déchirer outrageuſement ceux qui ne ſont pas de nôtre ſentiment ſur l'intelligence d'un paſſage de Suétone, ou ſur l'étymologie d'un mot, comme s'il s'y agiſſoit de la Religion & de l'Etat.

« C'eſt une Pédanterie de vouloir faire ſoulever tout le monde contre un hom-

» me qui n'estime pas assez Ciceron,
» comme contre un perturbateur du re-
» pos public, ainsi que Jules Scaliger a
» tâché de faire contre Erasme; de s'inte-
» resser pour la reputation d'un ancien
» Philosophe comme si l'on étoit son pro-
che parent (120).

C'est une Pédanterie de traiter de Barbares tous ceux qui ne sont pas Italiens, qui ne témoignent pas assez de veneration pour la Cabane de Romulus, & qui ne jurent pas en Latin par Hercule & par Castor, & qui ne s'assujettissent pas avec assez de resignation & de docilité aux formules de Ciceron.

C'est une Pédanterie de mépriser tous les Historiens pour relever le merite de Tacite, de vouloir se distinguer par des maniéres particuliéres de critiquer, & par des affectations singuliéres d'un stile extraordinaire.

C'est une Pédanterie de ne sçavoir souffrir les autres Critiques, & de vouloir être seul le Juge d'un Livre, de prendre occasion des fautes des autres pour les humilier & les perdre de reputation, de taxer les autres d'orgueil & d'ambition pour avoir osé prendre le nom de Critique, & de prétendre que ce beau titre n'est dû qu'à soi seul.

C'est

C'est une Pédanterie de se vanter que quand il s'agira de traiter ou de censurer ce qu'il y a de plus difficile dans les Auteurs, ce seroit peut-être le loisir ou la volonté qui pourroit nous manquer, mais jamais le pouvoir ni la capacité.

C'est une Pédanterie à un homme qui professe les belles Lettres de se fâcher qu'on l'appelle Docteur en Grammaire avec fondement, plûtôt que Monsignor della Scala sans fondement.

C'est une Pédanterie de vouloir se liguer avec tel & tel pour tenir tête à tous les autres Sçavans, & de presenter le deffy à tout le monde sur la matiére de l'érudition; de renvoyer avec hauteur son Adversaire sur les derniers bancs des basses Classes, & de le menacer du Foüet & de la ferule, sous prétexte qu'il fait des fautes en Chronologie; de publier avec plus d'ostentation que de verité qu'on a souvent raccommodé les premiers hommes du siécle broüillez ensemble, qu'on a pacifié leurs querelles d'érudition, & qu'on les a empêché d'écrire l'un contre l'autre.

C'est vne Pédanterie de vouloir nous obliger de croire que Tite-Live, Terence, Aristote, &c. ne sçavoient pas leur propre langue, & de se mettre sur le pied au xvij. siécle de faire des leçons de Gram-

maire aux Anciens qui nous ont appris leur langue & qui ont écrit dans le temps qu'on la parloit le mieux ; de vouloir changer les mots & transporter les periodes, même dans le texte de l'Ecriture, sans apporter d'autres raisons de cette liberté que parce qu'il nous paroît que le sens en seroit meilleur.

C'est une Pédanterie de vouloir se rendre tellement le Maître & le Propriétaire d'une pensée & d'une observation que de se mettre en colere tout de bon quand on en trouve une semblable dans les autres, & de prétendre qu'on n'a pû l'employer sans usurpation & sans attentat : d'affecter le difficile & le delicat dans le goût des bonnes choses ; de loüer un bon ouvrage avec malignité.

C'est une Pédanterie de dire de son propre ouvrage qu'on peut l'appeller le Recueil des fautes d'autruy : de se croire si peu faillible & si fort à l'épreuve de la censure que de s'assurer que les libelles qu'on fait contre un homme qui travaille pour acquerir de la reputation luy sont plus glorieux que ceux qui ont été faits à sa loüange ; & de ne laisser pas de recueillir tous les témoignages d'estime que les Sçavans ont rendus à son merite pour en tirer avantage & en entretenir sa propre vanité.

Enfin comme il y a des Pédans de toutes robes, de toutes conditions, & de tous sexes, on peut dire que c'est une Pédanterie cavaliére de juger cavaliérement des Livres, & de faire le procés à un Auteur dans le temps même qu'on proteste qu'on n'est pas son Juge, & qu'on n'est point connoisseur dans les matiéres qu'il a traitées. Que c'en est une de laquais de confondre par une dépravation du goût les meilleurs Auteurs avec les plus pitoyables, & de dire indifféremment

La Serre est un charmant Auteur, mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture. (122).

Et que c'en est une de femme, de traiter imperieusement un Livre que le hazard a soumis à une domination étrangere; de condamner un ouvrage qui déplaît d'abord, & d'approuver celuy qui plaît; sans apporter d'autres raisons de la bonté de l'un, & des defauts de l'autre, que parce que l'un est assez heureux pour nous plaire, & que l'autre a eu le malheur de nous déplaire (123).

§. III.

3. LA *Chicanerie* est encore un vice assez commun aux Critiques qui se font juges des Livres. Elle a quelque

un Auteur dont il a arrêté la condamnation par avance que dans les autres.

C'est un Chicaneur lorsqu'il sépare exprés les phrases pour en changer le sens & leur en donner un nouveau ; & lorsque dans un ouvrage en prose il y cherche des vers en dépit des Muses & contre l'intention de l'Auteur, de même que ce Philosophe sophiste qui séparoit un mot en deux afin de trouver des vers dans les oraisons d'Isocrate (124).

En un mot c'est être Chicaneur, lorsqu'on change la ponctuation du discours, ou lorsqu'on traite d'ignorant ou de fourbe un Auteur qui aura mis sans y songer l'*hypodolon* ou le poinct avec la virgule, au lieu du *comma* qui est la virgule, ou du *colon* qui fait les deux poincts : Et enfin lorsqu'on impute à un Auteur les fautes de l'Imprimeur, & qu'on le tourmente injustement sur celles de cette nature qui peuvent apporter quelque alteration au sens.

Il paroît assez par plusieurs monumens de l'antiquité que l'engeance des Chicaneurs non plus que celle des Pédans, n'est pas née dans nôtre siécle, & que l'art de chicaner n'a point été inconnu aux Anciens. Mai les Chrêtiens ont toûjours eu grand soin d'en garantir l'Eglise, & loin

de le souffrir dans les Censeurs Chrétiens ils ne l'ont pas même jugé digne d'un honnête homme. C'est pourquoi les Peres de l'Eglise se sont appliquez particuliérement à inspirer aux Fidéles de l'horreur pour ce vice, & à nous faire connoître que c'est le vrai caractere des Heretiques qui ont toûjours eu recours à ce malicieux artifice pour tâcher de trouver à redire aux Ecrits des Catholiques ; & ils ont eu raison de comparer ces sortes de Chicaneurs au loup de la fable qui cherche toutes sortes de faux prétextes pour tâcher de donner couleur au dessein qu'il a de devorer l'Agneau (126).

Le P. Théophile Raynaud s'est aussi fort étendu sur les inconveniens que cette licence de chicaner pourroit produire non seulement dans la Republique des Lettres mais beaucoup plus encore dans la Religion. Il fait voir qu'il n'y a point de Livre quelque parfait & quelque saint qu'il puisse être, où on ne puisse trouver quelque chose à dire à droit ou à tort, quand une fois on s'est mis sur le pied de tout pervertir & de contrôller sur toutes choses. Mais il n'étoit pas fort necessaire qu'il nous en donnât des preuves si sensibles & si efficaces, en voulant nous persuader qu'il sçavoit autant qu'aucun autre l'art de tricher

& de chicaner, lorsqu'il a publié une Censure libertine & impie du Symbole des Apôtres, dans laquelle ou luy-même ou celuy à qui il l'attribuë & qu'il appelle *tres-Catholique & tres-sçavant Homme*, tire en effet tous les mots de ce Symbole ou par les cheveux ou par les pieds, pour faire voir qu'il n'y en a point qui ne soient suspects, dangereux, captieux, impies, & heretiques en un sens. Voila, à dire le vrai, un essai de ce que peut produire la maudite chicane. Mais je ne vois pas bien quel jeu cet Auteur *tres-Catholique* a voulu joüer, en joüant ainsi nôtre Profession de Foy. Je ne sçai si c'est pour les personnes simples & faciles à être scandalisées, ou si c'est pour les prétendus Esprits-forts qu'il a fait cette piéce, & s'il a voulu rendre quelque service aux Sociniens ou aux Déistes. Mais je sçai encore moins par quel principe le P. Raynaud a témoigné aimer & estimer si fort cette piéce, & a même entrepris de la justifier par l'exemple d'un nommé *Cocher*, qui pour montrer que les Lutheriens pouvoient abuser de l'Ecriture sainte en faveur de leurs opinions, fit un Livre exprés tissu de passages de l'Ecriture seulement pour prouver que Jesus-Christ n'est pas Dieu ; & qui l'année suivante en 1528. en composa un autre

des termes de la même Ecriture sans autre mélange, pour prouver qu'on est obligé de rendre obéïssance & respect au Diable ; & que la sainte Vierge a perdu sa virginité. Mais l'exemple n'est guéres moins pernicieux que la copie, & il ne faut pas douter que ces sortes de libertez indiscretes n'ayent beaucoup contribué à faire condamner à Rome le P. Raynaud & à faire mettre son Livre à l'*Index* (127).

Ce même Auteur prétend que c'est cet esprit de chicane qui porta autrefois Thomas Pedrovius, Jean Martinez Silicée ou Pedernalez Archevêque de Tolède, Melchior Cano Evêque des Canaries, Paschal Manzo Dominicain premier Professeur en Théologie de l'Université d'Alcala, & plusieurs autres envieux ou ennemis de la Compagnie des Jesuites à trouver diverses choses à redire au Livre des *Exercices* de leur Patriarche S. Ignace, nonobstant l'approbation du Pape Paul III. En quoi certes le P. Raynaud paroît avoir beaucoup plus de raison, que lorsqu'il prétend que ce n'est que par une pure chicanerie qu'on a censuré en France, & encore beaucoup plus severement condamné à Rome, le mauvais Livre que le Pere Rabardeau entreprit d'écrire contre le seditieux *Optatus Gallus*.

§. IV.

4. ON peut conter aussi parmi les vices des mauvais Critiques la *malignité* & l'aversion particuliére dans laquelle ils se trouvent pour ceux dont ils entreprennent de juger les écrits. Cette malignité est une production ordinaire de l'envie & du defaut de sincerité qui fait connoître que le Juge est souvent beaucoup plus corrompu que le Livre qu'il censure, & que les defauts pretendus qu'il veut y faire voir sont plus dans la cervelle du Critique que dans l'ouvrage de l'Auteur, comme l'amertume & le dégoût d'une bonne viande à l'égard d'un malade consiste plus dans la mauvaise disposition de son estomach, dans la dépravation de son goût & dans le defaut de son appetit que dans la qualité de la nourriture.

Cette malignité qui est presque commune à tous les hommes regne particuliérement parmi les Critiques. C'est elle qui empêche souvent qu'ils ne donnent à un Auteur qui excellera dans quelque talent naturel, ou dans quelque connoissance acquise par son travail, toute la gloire qu'il merite, & qui fait qu'ils sont ravis de publier & de nous faire croire qu'un tel Au-

teur n'est pas digne de toute la reputation qu'il a acquise (128). C'est cette mauvaise disposition qui leur fait voir dans les ouvrages des autres des taches & des defauts qui paroîtroient insensibles, & imperceptibles à la sincerité, à la simplicité, & à la droiture du cœur. C'est elle qui applique leur esprit à toutes les choses qui le peuvent porter à en faire un jugement desavantageux, & qui le détourne de tout ce qui leur en pourroit faire juger favorablement. C'est elle qui leur fait sentir vivement les moindres conjectures, & qui grossit à leurs yeux les apparences les plus legeres. C'est elle qui leur fait deviner les intentions cachées d'un Ecrivain, & penetrer le fonds de son cœur. C'est par elle qu'ils le croyent coupable parce qu'ils seroient bien aises qu'il le fût, & que tout ce qui tend à les en persuader leur plaît & leur entre aisément dans l'esprit (129). Enfin c'est elle qui leur fait fermer les yeux pour ne pas voir ses bonnes qualitez, & qui les détourne de l'application qu'ils devroient apporter à eux-mêmes, & de l'attention qu'ils devroient faire sur leur propre ignorance & sur leurs foiblesses en jugeant de celles d'un Auteur. Il ne seroit peut-être pas difficile de produire divers exemples de cette malignité touchant les

jugemens des Livres, mais il vaut mieux laisser au Lecteur le plaisir de les choisir luy-même dans la multitude.

§. V.

5. LA passion de l'*Amour* & de la *Haine* est encore un obstacle qui empêche que les jugemens qu'on fait des Livres puissent être sains & libres. Les amis & les ennemis sont également suspects, mais d'une maniere opposée selon la maxime du Droit qui veut, que le témoignage des amis de la personne dont on doit faire le jugement ne soit guéres considerable pour décharger l'Accusé, quoi qu'il le soit beaucoup pour le charger: & qu'au contraire celuy de ses ennemis n'ait guéres de force pour le charger, quoi qu'il en ait beaucoup pour le décharger (130). Ainsi les amis ne paroissent pas moins recusables dans les jugemens favorables qu'ils font des Livres, que les ennemis le sont dans le blame & la condamnation qu'ils en font. L'amitié rend ordinairement les Critiques aveugles ou muets quand il s'agit de découvrir ou de publier les defauts de l'ouvrage de leur amy, & l'inimitié cause en eux les mêmes effets à l'égard de ce qu'il y a de bon dans celuy de leur ennemy.

C'est pourquoi nous voyons que quelque verité qu'il y eût dans les sentimens avantageux que saint Sulpice Severe témoignoit avoir pour saint Paulin son amy particulier, ce dernier ne laissoit pas de luy reprocher par une modestie Chrêtienne que l'excés de son affection luy faisoit passer les bornes de la verité, & qu'il pechoit contre la charité par trop de charité (131). C'est aussi ce dont étoit fort persuadé Symmaque, l'homme le plus qualifié d'entre les Payens de ces temps-là. Car ayant choisi un Censeur d'entre ses amis, pour examiner ses écrits, il témoignoit apprehender que l'amitié ne fît quelque tort à la liberté que l'on doit avoir dans cet office important, parce, disoit-il (132), que l'affection amollit souvent la severité & l'intégrité d'un Juge & que nous avons pour l'ordinaire la même indulgence pour ce que font & ce que disent nos amis que pour nos propres defauts.

D'ailleurs comme il n'y a rien de plus inconstant ni de plus sujet au changement que l'amour & la haine qui passent souvent de l'un à l'autre successivement, il est aisé de voir qu'il n'y a point de fonds à faire sur les jugemens qui ont été faits dans les mouvemens de l'un ou de l'autre puisqu'ils se détruisent les uns les autres

C'est ce qu'on a remarqué, par exemple, en la personne de Joseph Scaliger le premier Critique de son temps, lequel ayant jugé d'abord qu'un homme étoit docte & avoit de l'esprit, & que son Livre étoit bon & utile, disoit aprés avoir changé d'inclination que ce même homme n'étoit qu'un ignorant & une beste, & que son Livre ne valoit rien & étoit tres-mal fait. On a aussi observé la même chose dans Gaspar Scioppius, dans Monsieur de Saumaise & dans ceux des Critiques qu'on sçait avoir été les moins maîtres de leurs passions. C'est ce que l'on experimente encore davantage parmi les Critiques vivans, dont les jugemens ne sont ni plus fixes, ni plus arrêtez, ni par consequent plus raisonnables que les passions ausquelles ils seront sujets tant qu'ils vivront. C'est pourquoi les Anciens avoient raison de dire que dés qu'un homme prend la qualité d'ami ou d'ennemi, il est censé incontinent dépoüillé de celle de Juge.

Neanmoins il faut avoüer de bonne foy que tous les jugemens des amis ou des ennemis ne sont pas toûjours des jugemens d'amitié ou d'inimitié, & qu'ainsi il y auroit une espece d'injustice de les recuser, lorsqu'il paroît que la verité

l'emporte sur toutes les autres considerations interessées ; que le jugement d'un veritable ami tend à découvrir & à reconnoître de bonne foi les defauts d'un Auteur, & que celui d'un ennemi prétendu est fait à son avantage. C'est ce qui a porté les plus sages Ecrivains de tous les siecles à rechercher avec empressement les sentimens de ceux de leurs amis qui leur paroissoient les plus sinceres, les plus judicieux & les plus capables avant que de s'exposer à ceux de leurs ennemis, c'est à dire du Public, parce qu'ils ont jugé que si ces premiers suivant les obligations d'une veritable amitié ne leur dissimuloient rien de ce qui pourroit leur être objecté, ils se mettroient aisément à l'épreuve des insultes des derniers.

Il s'est trouvé au contraire des personnes tres-judicieuses qui ont estimé qu'il valoit mieux pour la reputation d'un Auteur que son ouvrage fût examiné & censuré par ses propres ennemis lorsqu'ils ont d'ailleurs de la suffisance mêlée de quelque amour pour la verité & pour la justice, parce que, comme dit saint Jerôme, si l'envie les porte à rechercher jusqu'aux moindres petites taches d'un Livre, de l'autre c'est un grand sujet de

satisfaction pour un Auteur de recevoir de son ennemi des témoignages avantageux, que la seule verité lui a arrachez (133).

§. VI.

6. ENfin le dernier des vices que l'on remarque dans les Critiques qui censurent les autres est celui de l'*Amour propre*. On peut, à dire le vrai, le considerer comme le dernier, quoiqu'il semble naître avec l'homme & qu'il paroisse être attaché à sa nature depuis sa corruption, parce qu'il est en effet le dernier dont les Critiques aussi bien que le reste des hommes se puissent défaire, & dont ils ne se dépoüillent qu'avec leur mortalité. Il y en a effectivement tres-peu qui entreprennent de juger ou examiner un Livre sans quelque rapport à eux-mêmes, & qui n'en portent un jugement favorable ou desavantageux autant qu'ils croyent que cela peut contribuer à l'interest qui les unit ou qui les separe d'avec l'Auteur ou la matiere du Livre.

C'est ce qui fait que le jugement qu'un Critique a porté d'un Auteur sert quelquefois plus à nous faire connoître la disposition & le caractere du Critique que celui de l'Auteur qu'il a critiqué.

Mais comme il n'y a rien de plus décrié dans le monde que cet amour propre qui n'est pas moins contraire à l'honnesteté humaine qu'à la vertu Chrêtienne, on ne doit pas trouver extraordinaire qu'il n'y ait presque pas de Critique qui n'ait tâché de le déguiser & de le travestir dans ses jugemens, & que ceux qui dans le Christianisme n'ont point eu assez de vertu ou assez de grace pour le détruire & l'aneantir entierement, ont eu du moins assez d'honnesteté & assez de pudeur pour le cacher aux yeux du monde.

Les Critiques qui ont employé moins d'adresse & moins d'artifice pour cacher leur amour propre dans les jugemens des Auteurs, sont sans doute ceux qui ont affecté de travailler sur certains Auteurs plûtôt que sur d'autres. Car en se regardant aussi eux-mêmes, comme ne faisant qu'un avec eux, ils semblent avoir assez bien ménagé cet amour propre, lorsqu'ils ont donné adroitement des loüanges à leurs Auteurs avec profusion.

C'est ce qui a paru particulierement depuis deux siecles dans la plûpart de ces Critiques qui ont donné de nouvelles Editions ou des Traductions d'Anciens Auteurs, ou qui ont fait des *Scho-*

lies, des Observations ou des Commentaires sur leurs Ouvrages. L'amour propre de ces Messieurs n'y est pas tout-à-fait invisible. Car il est arrivé souvent qu'au lieu de porter un jugement simple, & desinteressé de leurs Auteurs & de les traiter comme des étrangers avec qui ils n'eussent point de liaison particuliere, ils ont pris à tâche de les environner de clartez & de lumieres, & les ont comblez de gloire, dans l'esperance que cette gloire devoit rejaillir sur eux-mêmes. «

C'est sans doute ce qui a porté les uns à mettre Platon au dessus de tous les autres Philosophes, & les autres à donner ce rang à Aristote au préjudice de Platon & de tous les autres. C'est par le même motif que tel a voulu que Tacite fût le premier Historien du monde pour nous mieux faire valoir ses Commentaires sur cet Auteur, qu'un autre qui a travaillé sur Tite-Live, s'est declaré en sa faveur contre Tacite. C'est ce qui semble aussi avoir le plus partagé les esprits sur la préseance entre Homere & Virgile, Pindare & Horace, Demosthene & Ciceron. C'est par une pareille attache que d'autres ont voulu nous faire croire qu'Herodote, Thucydide, Polybe, Denis d'Halycarnasse, Salluste, Cesar, & même Patercule

& Quinte-Curse pouvoient passer pour les premiers Auteurs au préjudice les uns des autres, n'y ayant pas eu aucun de ces Auteurs & de plusieurs autres même qu'il est inutile de rapporter qui ne se soit fait de zelez partisans, & dont le nom n'ait servi de voile pour mettre à couvert l'amour propre des Critiques qui ont porté leurs jugemens sur eux en les publiant ou en les expliquant.

Ceux qui ont travaillé sur Origene, sur Eusebe & sur les autres Historiens Ecclesiastiques pourroient bien avoir été touchez d'une tendresse pareille pour eux, & peut-être que confondant leur reputation & leurs interests avec ceux de leurs Auteurs, ils se sont crûs obligez de justifier les uns des erreurs qu'on leur attribuoit, & d'excuser les autres sur divers points dont il étoient chargez. D'autres que le zele semble avoir porté un peu plus loin, ont tâché de nous persuader que les Auteurs Payens qui ont vêcu sous les Empereurs Chrêtiens pourroient bien avoir été aussi Chrêtiens, tels qu'Eutrope, Aurelius Victor, & même les Poëtes Ausone & Claudien.

Il y en a eu qui n'ayant pû faire la même grace à Ammien Marcellin & à Zosime, ont tâché par une espece de

compensation de relever leur merite & leur bonne foy au dessus des Ecrivains Chrêtiens, qui avoient traité le même sujet, & quoiqu'on ait fait assez bonne justice à Ammien, il est difficile qu'il n'ait pas paru un peu trop d'amour propre dans ceux qui ont porté des jugemens si avantageux de Zosime.

Il s'est trouvé même des Auteurs dont le nom seul semble avoir reveillé l'amour propre des Critiques, & leur avoir donné occasion de nous faire songer à eux-mêmes en parlant de ces Auteurs avec éloge. Ainsi il y a grande apparence que Scaliger le fils n'a parlé si avantageusement de Joseph l'Historien, & qu'il n'a entrepris sa défense contre Baronius & les autres Critiques que parce qu'il avoit l'honneur de porter son nom. Et comme il n'y a personne, quelque saint qu'il soit, qui puisse être entierement exempt de cet amour propre, qui nous empêche de croire que Monsieur du *Saussay* n'aura peut-être songé à faire un volume *in folio* de la gloire & des loüanges de saint *André* & de tous les hommes illustres de sa connoissance qui ont porté le nom d'*André* que parce qu'il s'appelloit André ? Le P. *Jacob* Carme a fait un Receuil d'éloges des illustres *Jacques* & *Ja-*

cobs par le même motif. On peut se persuader sans temerité que les PP. *Raynaud* & *Labbe* Jesuites n'ont fait les Recueils des témoignages avantageux & des éloges, l'un des illustres *Theophiles* & l'autre des *Philippes*, que parce qu'ils s'appelloient le premier *Theophile*, & le second *Philippe*. Sanderus de Gand qui étoit Chanoine de Tournay s'est aussi trouvé engagé sans doute par sa propre inclination à traiter des illustres *Antoines* parce qu'il en portoit le nom.

Il n'y a point de doute que les Critiques n'ayent un avantage particulier pour mieux réussir que les autres dans les jugemens qu'ils font des Auteurs qui ont été d'un même païs, d'une même profession, d'une même société & institut qu'eux, parce que ces occasions leur donnent les moyens de les connoître plus à fonds que ne peuvent faire les autres Critiques. Mais c'est aussi dans ces occasions que l'amour propre semble le mieux trouver son compte. Car il est difficile que ceux qui ont fait les jugemens ou recueilli les éloges des hommes illustres de leur païs n'y ayent point pris quelque complaisance, n'ayent point crû eux-mêmes augmenter le nombre de ces hommes illustres, contribuer autant ou

plus qu'eux à la gloire de leur païs, & travailler peut-être pour leur propre reputation plus que pour celle de ceux dont ils font des jugemens honorables ou dont ils rapportent les éloges. C'est ce qui nous a produit ce grand nombre d'Histoires & de Bibliotheques ou Recueils des celebres Ecrivains de diverses Prouinces & de diverses Villes, & l'amour propre y a si bien joüé son jeu, qu'il ne paroît presque pas que personne de quelque nation qu'il puisse être ait sujet de se plaindre de l'entreprise des étrangers sur les Ecrivains de son païs ou de sa ville.

Cette experience n'est peut-être pas si évidente ni si generale dans les Critiques à l'égard des Auteurs qui ont été de la même profession des Arts & des Sciences, parce qu'effectivement cette sorte de societé ne paroît pas si forte ni si étroite que celle qui est formée par la naissance & la demeure dans un même lieu (134.). Suivant ce raisonnement on peut dire neanmoins que comme la societé qui se contracte dans les Communautez est tres-étroite & fort souvent indissoluble; l'amour propre y trouve par ce moyen des commoditez plus grandes pour s'y établir. Ce qui se remarque particulierement dans les Communautez Regulieres

ou l'amour propre voyant qu'on cherche à le détruire & à l'aneantir pour y faire regner la charité & le pur amour de Dieu, sçait souvent se travestir en *amour de Societé & de Communauté*, & rentrer par cet artifice dans les cœurs d'où on avoit prétendu le chasser. Ce n'est donc pas sans quelque probabilité qu'on peut dire que cet *amour de Societé* que nous n'oserions plus appeller *amour propre* a souvent porté divers Critiques religieux à faire des jugemens avantageux de leurs confreres, & à se restraindre pour l'ordinaire à ceux de leur Institut, de leur Ordre ou de leur Maison, seulement pour nous mieux specifier leurs amitiez particulieres & pour nous faire songer à eux-mêmes de plus prés.

C'est peut-être ce qui a animé un Carme à entreprendre la défense & les éloges de Jean Patriarche de Jerusalem accusé d'Origenisme & de Pelagianisme & mort en 416; & à ramasser sous son nom par un artifice tout-à-fait nouveau un assez grand nombre d'ouvrages dont on ne connoît pas les veritables Auteurs, pour en faire deux volumes *in folio* qui parurent l'an 1643: parce qu'il a crû ou qu'il nous a voulu faire croire que ce Patriarche avoit été Carme.

Pierre Wastel.

On peut conjecturer que c'est par le même motif qu'un Abbé Religieux de l'Ordre de Cisteaux au Royaume de Naples publia en 1660. une grosse Apologie *in folio* pour remettre en reputation le fameux Abbé Joachim qui avoit été du même Ordre & du même païs, pour le défendre contre les accusations dont il avoit été chargé, & pour nous le representer comme le grand Prophete des derniers siecles. Greg. de Lauro.

Peut-être que ceux qui ont si bien réussi à défendre saint Thomas, Savonarola &c. auroient-ils moins bien fait, s'ils n'avoient point été Jacobins & s'ils n'avoient eu un peu de ce secours familier & domestique qui pourroit passer pour un vice spirituel dans des personnes moins vertueuses ; & on n'a gueres vû que des Cordeliers se soient extraordinairement interéssez à la reputation & à l'autorité des Ecrits de Scot.

Enfin tous les Religieux en general qui ont eu si grand soin de faire des Recüeils & des Bibliotheques d'éloges & de jugemens glorieux des hommes illustres de leur Ordre, auroient bien pû se tâter le poux, & voir si cet amour particulier de societé n'auroit point eu quelque part à leur travail. Car ces idées de

science, de grandeur, d'esprit & de vertu même que nous voyons dans toutes ces sortes d'ouvrages n'élevent pas seulement tous ces hommes illustres dont ils ont jugé si avantageusement; elles impriment aussi du respect & de l'estime pour tous ceux qui ont fait ces jugemens & ces éloges, que la pluspart de ces Critiques interessez n'auroient peut-être pas faits s'ils ne s'étoient imaginez qu'on les envelopperoit aussi dans la même gloire.

Il ne faut pas neanmoins s'imaginer » qu'ils ayent tous donné des loüanges » à leurs Auteurs dans l'esperance du » retour. Plusieurs en auroient eu quel» que horreur s'ils y avoient fait refle» xion. Ils les ont loüez de bonne foy, » & sans y entendre finesse. Ils n'y ont pas pensé, mais pour me servir des termes d'un celebre Philosophe du temps » (135), l'amour propre y a pensé pour » eux, & sans qu'ils s'en apperçussent, » parce qu'il en est de cet amour propre » comme de la chaleur qui est dans le » cœur de l'homme, & qui ne se sent » pas, quoiqu'elle donne la vie & le » mouvement à toutes les parties du » corps.

» Les Critiques ayant donc quelque

rapport

rapport & quelque liaison avec l'Au- «
teur dont ils font le jugement, leur «
amour propre leur inspire & leur four- «
nit toûjours abondamment des loüanges «
que l'Auteur n'a pas meritées, afin «
d'en profiter eux-mêmes. Et cela se «
fait d'une maniere si adroite, si délicate, «
& si fine qu'on ne s'en aperçoit pas. «

Il y a souvent quelque chose de plus qu'une inclination simple & volontaire pour cet amour propre dans la plûpart de ces Critiques, & il est rare qu'ils soient sans quelque espece d'obligation de suivre ses mouvemens. L'Auteur de la Recherche de la Verité que j'ay déja allegué a remarqué cette disposition dans les Commentateurs plus particulierement que dans les Critiques. » Ils ne loüent

pas, dit-il, les Auteurs sur lesquels «
ils travaillent, parce qu'ils sont pré- «
venus d'estime pour eux & qu'ils se «
font honneur à eux-mêmes en les «
loüant, mais encore parce que c'est «
la coûtume, & qu'il semble qu'il le «
faille ainsi. Il se trouve des personnes «
qui n'ayant pas beaucoup d'estime de «
certaines sciences ni de certains Au- «
teurs ne laissent pas de les commen- «
ter & de s'y appliquer, parce que «
leur employ, le hazard, ou même «

» leur caprice les a engagez à ce travail ; & ils se croyent obligez de loüer d'une maniere hyperbolique les sciences & les Auteurs sur lesquels ils travaillent, quand même ce seroit des Auteurs impertinens & des sciences tres-basses & tres-inutiles.

» En effet il seroit assez ridicule qu'un homme entreprît de commenter un Auteur qu'il croiroit impertinent, & qu'il s'appliquât serieusement à écrire d'une matiere qu'il penseroit être inutile. Il semble donc que ces Critiques soient obligez de loüer les Auteurs & les sciences, quand les uns & les autres seroient méprisables, pour conserver leur reputation ; & que la faute qu'on a faite d'entreprendre un mauvais ouvrage soit reparée par une autre faute. C'est ce qui fait que quelquefois d'habiles gens qui commentent differens Auteurs disent des choses toutes differentes, & même se contredisent. C'est aussi pour cela que presque toutes les Prefaces ne sont ni sinceres ni conformes à la verité & au bon sens. Si on commente Aristote, c'est *le genie de la Nature*. Si on écrit sur Platon, c'est *le divin Platon*. On ne commente gueres les ouvrages des

hommes tout court. Ce sont toûjours les ouvrages d'hommes tout divins, d'hommes qui ont été l'admiration de leur siecle, & qui ont receu de Dieu des lumieres toutes particulieres. De même la matiere qu'ils ont traitée est « toûjours la plus belle, la plus relevée « & la plus necessaire de toutes pourvû « qu'on veuille s'en tenir à leur parole. « Ces sortes de Critiques ne se contentent pas pour l'ordinaire de s'entêter tous seuls de quelque Auteur, mais leur entêtement se communique à d'autres à proportion de l'estime que l'on fait d'eux & de la reputation qu'ils ont dans le monde, & ainsi les fausses loüanges qu'ils donnent aux Auteurs & les jugemens interessez qu'ils en font, sont souvent cause que des personnes peu éclairées qui s'adonnent à la lecture se préoccupent aisément & se laissent aller à l'erreur suivant les préjugez, dont il reste à parler la suite de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Des Préjugez suivant lesquels on a coûtume de juger des Livres.

Comme la vie est trop courte pour pouvoir lire avec fruit tous les bons & tous les méchans Livres en general ou ceux même qui ne regardent qu'une seule faculté : c'est faire plaisir sans doute aux Esprits qui ont encore leur liberté & leur indifference de les avertir de bonne heure de ne point prendre le chemin le plus long, ou le plus difficile, ou souvent le plus ingrat & le plus inutile dans le choix qu'ils doivent faire des Livres parmi cette masse confuse de la Librairie, qui accable le monde, & qui semble être si fort à charge à la Republique des Lettres. C'est leur faire plaisir de les déterminer par des jugemens équitables, & de les prévenir utilement sur les qualitez des Livres qu'ils doivent lire devant qu'ils en fassent la lecture pour empêcher qu'ils ne soient surpris par les mauvais Préjugez qui les gâtent.

S'il n'y a personne qui puisse absolu-

ment se garentir du Préjugé & de la prévention dans la lecture des Livres, du moins jusqu'à ce qu'on soit capable d'étudier seul, & de se rendre le juge de ses propres Maîtres, il est de tres-grande importance de sçavoir qu'il ne faut pas trop s'y laisser aller, & qu'il n'y a rien de plus sujet à l'erreur que ces Préjugez, c'est à dire, les impressions qui nous sont restées des jugemens de Livres que nous avons oüy faire à nos Maîtres ou à ceux pour l'autorité desquels nous avons eu une déference aveugle. Mais d'un autre côté il y auroit une espece d'injustice à prétendre que tous ces Préjugez que l'on a des Auteurs & des Livres soient generalement faux & déraisonnables, parce que ce seroit compter au nombre des jugemens temeraires ceux des personnes intelligentes qui ont servi de fondement à ces Préjugez.

On peut juger de l'avantage qu'il y a d'être entré d'abord dans de bons Préjugez par le malheur de ceux qui sont engagez dans de mauvais, parce que les uns & les autres sont presque également irrevocables. Les bons ne determinent & ne bouchent peut-être pas moins l'esprit de ceux qui en sont prévenus que les mauvais, & les uns & les autres ne leur per-

mettent pas d'appercevoir d'autres objets que ceux de leur préoccupation.

Car on peut s'imaginer que ces deux especes de Préjugez sont à l'égard de l'esprit de ceux qui sont heureusement ou malheureusement entêtez d'un Auteur ou d'un Livre ce que les bons & les mauvais Ministres des Princes sont à leurs Maîtres. De même que les bons Ministres ne souffrent pas que les flateurs & ceux qu'ils croyent capables de porter leur Maître à quelque injustice ou à quelque chose de contraire au bien de la Religion & de l'Etat approchent de leurs Personnes ; & que les mauvais ne permettent, autant qu'ils peuvent, qu'à ceux qui sont dans leurs interests ou qui ne peuvent les déposseder de leur faveur de parler à leurs Maîtres: Ainsi les bons Préjugez ne se laissent pas aisément vaincre par de nouveaux sentimens, par des jugemens qui ne leur seront pas conformes, ou par des opinions qui leur seront contraires ; & les mauvais ne permettent pas que l'esprit regarde fixement les choses toutes pures, & selon la verité, mais ils les déguisent & les lui presentent d'une maniere si fort alterée & si éloignée de ce qu'elles sont effectivement, qu'il est tres-difficile qu'il se puisse détromper.

Puis donc que les bons & les mauvais Préjugez ont une force presque égale sur les Esprits & qu'il est inutile d'entreprendre de les guerir, il est bon du moins de faire voir sur quels Auteurs & sur quels sujets ils s'étendent principalement pour tâcher de faire faire un bon usage de cet engagement à ceux qui ne veulent ou qui ne croyent pas pouvoir s'en défaire, ou pour donner lieu à ceux qui voudront rentrer dans leur premiere liberté d'examiner ce qu'il y a de legitime d'avec ce qui ne l'est pas dans ces jugemens de préoccupation : & de former ensuite des jugemens nouveaux des Livres, qui confirment ceux des autres, autant qu'ils pourront avoir d'étenduë, de lumiere & de force d'esprit.

CHAPITRE PREMIER.

Préjugez des Anciens.

PArmi le grand nombre des Préjugez qui nous font agir dans la lecture & dans l'estime que nous faisons des Auteurs, il n'y en a pas qui ayent plus de poids ni peut-être une plus longue pref-

cription que ceux où nous sommes pour les Anciens. Mais pour mieux connoître ce que ces Préjugez peuvent avoir de raisonnable & de legitime, il faut distinguer parmi les Anciens ceux qui ont écrit sur les connoissances humaines & seculieres d'avec ceux qui ont traité des Divines & de celles de Religion. Entre ceux même du premier genre, il faut prendre garde de ne point confondre ceux qui ont cultivé l'Art de parler, c'est à dire, les connoissances qui dépendent particulierement de la perfection & de la beauté des Langues comme la Grammaire, la Poëtique, la Rhetorique, avec ceux qui ne se sont appliquez qu'à l'Art de penser, c'est à dire, aux sciences où le raisonnement & l'experience ont le plus de part.

Suivant cette distinction il n'est plus difficile de concevoir la verité de ce qu'un Auteur moderne (136) a dit à l'avantage des Préjugez où l'on est pour les ouvrages de l'Antiquité du premier genre. Car on peut convenir avec lui qu'on ne peut rien sçavoir en perfection dans les belles Lettres que par le commerce de ces Anciens, & que pour réüssir dans les sciences il faut avoir un goût particulier pour la plus pure & la plus saine Antiquité. Et on ne peut pas porter plus loin

le Préjugé où l'on est en leur faveur qu'en disant que personne ne doute que les ouvrages des Anciens ne soient les sources les plus pures desquelles l'on peut tirer les richesses & les tresors d'où se forme le bon sens, & d'où naît le discernement par lequel on distingue le vrai d'avec le faux, dans les beautez de la Nature, ausquelles il faut s'attacher pour bien sentir celles de l'Art.

Mais n'est-ce pas faire sortir cette verité de ses bornes, lorsqu'on prétend sans exception qu'il ne se trouve rien de sain ni rien de solide que dans le commerce qu'on peut avoir avec ces Anciens ; qu'il n'y a rien de faux dans leur esprit, rien d'égaré dans leurs manieres, rien d'affecté dans leur caractere ; que tout y va au bon sens pour lequel ils avoient un goût sûr & non sujet à se laisser corrompre ; & qu'on ne sçauroit s'écarter de ces sources qu'on ne s'expose au danger de prendre des détours, & de ne point marcher sûrement dans la voye des belles Lettres qu'on ne peut bien apprendre que par eux?

C'est dans de pareils Préjugez que Monsieu de Balzac prétendoit (137) qu'un homme sage & modeste ne doit point donner à son esprit, quelqu'élevé qu'il puisse être, la liberté de juger sou-

veritablement des Anciens ; & qu'il ne doit point lui permettre de rien trouver de mauvais, non pas même rien de mediocrement bon de ce qui vient de la bonne Antiquité. Il ajoûte que c'est une espece de sacrilege de ne pas assez estimer les Anciens qui nous ont tant obligez. Comme si nous estions obligez de croire qu'ils n'ont travaillé que pour nous, & qu'ils ont moins songé à leur propre satisfaction & & à leurs besoins qu'aux nôtres, quand ils se sont divertis en Vers & qu'ils ont plaidé en Prose.

En un mot il veut qu'en certaines occasions nous portions nôtre culte pour ces Anciens & nôtre soûmission avengle jusqu'à soûtenir *contre nôtre avis particulier, contre le témoignage de nos yeux, contre les objections de nôtre Dialectique & de nôtre Grammaire*, que ces grands hommes de l'Antiquité n'ont point fait de fautes, ou que leurs fautes ont été belles ; qu'ils n'avoient point de defauts, ou que leurs defauts étoient plûtôt des vertus imparfaites que des vices.

Il ne se peut rien dire de plus magnifique ni de plus specieux en faveur de l'entêtement que produisent en nous les Préjugez où nous sommes pour les Anciens. Mais Monsieur de Balzac semble avoir eu

lui-même quelque confusion d'avoir porté jusqu'à cet excez la déference que nous devons avoir pour les Anciens, & il a reconnu dans la suite qu'il peut y avoir un juste temperament entre la bassesse & la hauteur que de veritables Critiques doivent éviter, qui est le respect qu'ils doivent aux Anciens.

C'est ce temperament que les plus judicieux ont toûjours tâché d'apporter dans l'imitation des Anciens, & dans les jugemens qu'ils en ont portez : & on a eu raison de blâmer ceux qui se sont jettez dans l'une ou l'autre de ces extremitez, comme d'un côté le Cardinal Bembe & Christofle de Longueil qui ont été taxez de trop d'assujettissement & de bassesse aveugle pour les Anciens, & de l'autre Politien & Hermolaus Barbarus qui ont été accusez de trop de mépris & de trop d'indifference pour eux.

Si nos Préjugez en faveur des Anciens ont eu de grands partisans & des défenseurs zelez dans ces derniers temps, on peut dire qu'ils ont trouvé des Adversaires encore plus puissans qui ont entrepris de les combattre & de les détruire, si cela eut été possible, particulierement ceux qui regardent les anciens Philophes & les autres Auteurs qui ont traité des matie-

res qui dépendent principalement du raisonnement ou de l'experience, & qui ont eu la verité pour objet.

Un de ces principaux Adversaires qui a fort éclaté de nos jours trouve fort mauvais que l'on se soumette aveuglément à l'autorité des Anciens (138), & il dit qu'il est assez difficile de comprendre comment il se peut faire que des gens qui ont de l'esprit aiment mieux se servir de celuy des autres dans la Recherche de la Verité que de celuy que Dieu leur a donné.

Il y a sans doute infiniment plus de plaisir & plus d'honneur à se conduire par ses propres yeux (dit-il) que par ceux des autres ; & un homme de bonne vûë ne s'avisera jamais de se fermer les yeux, ou de se les arracher, dans l'espérance d'avoir un conducteur. C'est neanmoins ce que font ceux qui aiment mieux suivre l'autorité, que de faire usage de leur esprit.

Cet Auteur rapporte plusieurs causes de ce Préjugé qu'il appelle un renversement d'esprit. 1. La paresse naturelle des hommes qui ne veulent pas se donner la peine de méditer sur quoi que ce soit, & de faire eux-mêmes ce que les Anciens ont fait sans avoir ni de guides, ni d'au-

tres exemples à ſuivre devant eux. 2. L'incapacité de le faire où l'on eſt tombé pour ne s'y être pas appliqué de jeuneſſe. 3. La ſatisfaction que l'on reçoit dans la connoiſſance des vrai-ſemblances & de ce qui a le plus d'attrait exterieur. 4. La ſotte vanité qui fait qu'on ſouhaite d'être eſtimé ſçavant, parce qu'on appelle ſçavant ceux qui ont le plus de lecture. 5. L'opinion fauſſe où l'on eſt que les plus Anciens ſont les plus éclairez, & qu'il n'y a rien a faire où ils n'ont pas réüſſi. 6. Un faux reſpect mêlé d'une folle curioſité qui fait qu'on admire davantage les choſes les plus éloignées de nous.

C'étoit ſans doute pour profiter de cette foibleſſe de nôtre eſprit & de la force de nôtre Préjugé que les impoſteurs de tous les ſiécles ſe ſont imaginez pouvoir impunément debiter leurs menſonges & leurs impertinences, en les attribuant aux plus Anciens de ceux qu'ils avoient oüy dire qui avoient écrit quelque choſe, & dont il ne nous eſt reſté que les noms. Tels ſont Zoroaſtre, Triſmegiſte, Manethon, Beroſe, Sanchoniathon, les Sibylles, Archiloque, Megaſthéne; & ces faux Auteurs à qui on a donné des noms en leur forgeant des écrits touchant les origines des Nations Occidentales & Septentrio-

nales à l'imitation de ceux que nous venons de rapporter, & qui avoient traité de celles des Peuples d'Orient & du Midy: pour ne rien dire des Livres Apocryphes que ces personnes oisives ont eu la hardiesse de composer sous les noms spécieux des Anciens Patriarches du vieux Testament, & des Hommes Apostoliques du Nouveau.

Cette passion pour l'antiquité ne se termine pas aux Auteurs & aux Livres, elle s'étend encore sur tous les monumens qui en sont venus jusqu'à nous, & les vestiges qui en sont restez. On recherche les médailles & les inscriptions, on honore la cabane de Romulus, on revere des Marmouzets de bronze qui sentent la vieille divinité du Paganisme, on garde même avec soin les pantoufles & la lanterne de quelques Anciens, seulement parce qu'il y a longtemps que ces choses sont faites & qu'elles sont à demi pourries.

Ceux qui prétendent que l'on trouve dans les Anciens tout ce que l'on peut desirer, n'auroient pas manqué de nous faire voir dans l'histoire du régne de Nembrot toute la politique la plus fine & même toutes les autres sciences, si ce Prince l'avoit composée luy-même (139): comme quelques-uns trouvent qu'Homére & Vir-

gile avoient une connoissance parfaite de la Nature. Ils seroient prêts de jurer que que si Atlas & Promethée s'étoient voulu donner la peine d'écrire sur l'Astronomie, ils n'auroient rien laissé à observer à ceux qui sont venus aprés eux. Qu'il n'y a rien à ajoûter à ce que Pythagore a écrit de la Géometrie dont ils veulent qu'il ait perfectionné la science (140), & qu'il a porté l'Aritmétique, & la Musique à leur période. Qu'il y auroit beaucoup de témérité à ne point reconnoître universellement la Principauté d'Hippocrate sur tous les Médecins, à douter d'aucun de ses axiomes ou de ses maximes, à ne point reverer *toutes ses paroles comme celles d'un Dieu* (141), & à ne le point croire aussi infaillible pour son particulier, qu'incapable de tromper les autres (142).

Enfin parce qu'il nous faut respecter l'Antiquité nous n'oserions accuser d'erreur Epicure, Platon, Aristote ni les autres grands Hommes ; nous n'oserions pas même croire qu'Aristote s'est trompé, sans passer à l'instant pour les Idolâtres ou les Sectateurs *de quelques petits Sçavans du parti des nouveaux Philosophes fort satisfaits d'eux-mêmes d'avoir compris quelques principes de la Philosophie de D.... qui donne assez dans le sens des génies médio-*

cres (143), & fans être accufez de fuffifance & d'orgueil pour ofer parler avec tant de liberté d'une Philofophie qui eft un *abyfme de profondeur impénétrable aux efprits médiocres, & qu'on ne peut*, à ce qu'on prétend, *confiderer de fens froid fans en être épouvanté.*

Cependant Ariftote, Platon & Epicure étoient des hommes comme nous, & de même efpéce que nous. Et qui plus eft, c'eft qu'au temps où nous vivons le monde eft plus âgé de deux ou trois mille ans qu'il n'étoit lorfque ces Anciens ont écrit. Il a donc plus d'expérience, il doit être plus fage, & c'eft la vieilleffe du monde & l'expérience qui font découvrir la vérité (144).

Veritas filia temporis, non auctoritatis.

Ce Préjugé d'eftime pour les Anciens qui nous poffede & qui nous aveugle fi fort eft encore fouvent un artifice dont nôtre amour propre & nôtre orgueil fe fervent adroitement pour fe conferver & fe maintenir dans la poffeffion de nôtre efprit & de nôtre cœur. » Car lorfqu'on eftime une opinion nouvelle & un Auteur du temps, il femble que leur gloire efface la nôtre, à caufe qu'elle en eft trop proche: mais on ne craint rien de pareil de l'honneur qu'on rend aux Anciens (144).

D'ailleurs comme la verité & la nou- « veauté ne peuvent pas se trouver ensem- « ble dans les choses de la Foy qui dé- « pendent de la tradition ; & comme les « hommes ne veulent pas faire le discer- « nement qu'il faut faire entre les veritez « qui dépendent de la raison, & celles « qui dépendent de la tradition qu'on doit « apprendre d'une maniére toute differen- « te : ils confondent la Nouveauté avec « l'Erreur, & l'Antiquité avec la Verité. « Luther, Calvin, & les autres ont dit « quelque chose de nouveau, & ils ont « erré : Donc Galilée, Harvée, Descartes « se trompent dans ce qu'ils innovent. « L'impanation de Lutheur est nouvelle, « & elle est fausse : Donc la circulation « d'Harvée est fausse, puisqu'elle est nou- « velle. C'est pour cela que quelques-uns « appellent aussi indifferemment du nom « odieux de Novateurs les Hérétiques, « & les nouveaux Philosophes. Les idées « & les mots de Verité & d'Antiquité, « de Fausseté & de Nouveauté ont été « liez les uns avec les autres. Le com- « mun des hommes ne les sépare plus, & « les Gens d'esprit même sentent quelque « peine à les bien séparer. «

Ce respect dereglé que l'on porte aux *Anciens* produit un grand nombre d'effets

assez fâcheux. Car il ne faut pas s'imaginer par exemple, que ceux qui vieillissent sur les Livres d'Aristote & de Platon puissent toûjours faire un bon usage de la liberté de leur esprit. Ils n'employent ordinairement tant de temps à la lecture de ces Livres que pour tâcher d'entrer dans les sentimens de leurs Auteurs, & leur but principal est de sçavoir au vrai les opinions qu'ils ont tenuës sans se mettre en peine de ce qu'il faut tenir.

S'il y a quelque chose de vrai & de bon dans quelque ouvrage des Anciens, aussitôt on se jette dans l'excés. On publie que tout en est vrai, que tout en est bon, & que tout en est admirable. On se plaît même à admirer ce qu'on n'entend pas, & on veut que tout le monde l'admire avec la même facilité. On tire gloire des loüanges qu'on donne à ces Auteurs obscurs, parce qu'on persuade par-là aux autres qu'on les entend parfaitement, c'est un nouveau sujet de vanité, & on s'estime au-dessus des autres hommes, à cause qu'on croit entendre une impertinence d'un vieil Auteur, ou d'un homme qui ne s'entendoit peut-être pas luy-même.

En effet combien a-t-on vû de Sçavans qui ont sué pour éclaircir des passages obscurs des Philosophes, & même de quel-

ques Poëtes de l'Antiquité ; & combien s'en est-il trouvé qui ont fait leurs delices de la critique d'un mot, & du sentiment d'un Auteur ? (144).

Mais il ne suffit pas d'avoir fait voir les deux extrémitez où nous portent les Préjugez différens que nous avons des Anciens sans montrer le milieu dans lequel on les peut raisonnablement contenir pour ne point commettre d'injustice dans les jugemens qu'on en fait au préjudice des Modernes.

Il faut convenir qu'il y a des choses dans lesquelles les anciens ont eu le dessus des Modernes, qu'il y en a qui leur ont été communes & dans lesquelles ils peuvent avoir également bien réüssi les uns & les autres, & qu'il y en a enfin dans lesquelles les premiers ont eu le dessous des derniers venus.

1. Parmi les choses du premier genre il faut conter tout ce que les Anciens ont écrit simplement pour parler, & pour exercer leur stile, & tous ceux de leurs ouvrages qui nous ont conservé la pureté & les ornemens de leurs Langues, & tout ce qui concerne l'Art d'exprimer les passions de l'Homme, & les qualitez de la Nature telles qu'elles peuvent être depuis sa corruption.

C'est pourquoi les anciens Poëtes & Orateurs tant Grecs que Romains n'ont point encore trouvé leurs égaux dans le genre d'écrire qu'ils ont embrassé, & on peut dire que ceux des Modernes qui ont fait leurs poësies ou leurs harangues en leurs langues, sont peut-être encore plus éloignez de leur perfection que de leur siécle : & qu'ils ne les ont approchez qu'autant qu'ils les ont ou copiez ou imitez, ce qui seul suffit pour les empêcher de pouvoir jamais arriver à la gloire de leurs Originaux.

Ce n'est pas qu'il ne se soit peut-être trouvé depuis ces Anciens, des Génies aussi propres qu'eux à faire valoir l'Art Poëtique & l'Art Oratoire; mais comme la Religion Chrêtienne a mis des bornes étroites à l'art de feindre & de mentir, en retablissant la simplicité ancienne que le peché avoit ôtée à la Verité, il n'est pas incroyable que le scrupule ait empêché ces grands Génies de porter aussi loin qu'ils auroient pû ces deux Arts ingénieux dont les beautez consistent principalement dans le déguisement, & dans le mouvement des passions.

2. Les choses qui sont communes aux Anciens & aux Modernes dans leurs Ecrits sont celles qui dépendent des qualitez na-

turelles de l'esprit humain, comme sont le jugement, le sens commun, le goût spirituel, la delicatesse & la penétration. Mais comme ces qualitez sont de tous les siécles, & que la Nature n'en est pas moins liberale aujourd'huy qu'elle étoit autrefois, les Anciens n'ont peut-être pas d'autre avantage sur les Modernes en ce point que celuy de leur Antiquité, qui fait que quand les choses se trouvent égales, ils doivent avoir toûjours le pas devant, puisque la Nature le leur a donné en les faisant naître devant les autres.

Il est vrai que ceux qui n'aiment que l'Antiquité, & qui font encore aujourd'huy un parti considerable dans la Republique des Lettres, tâchent de nous persuader qu'on ne trouve presque de solidité de jugement, de sens droit, de bon goût, de delicatesse, & de finesse d'esprit que dans les Ecrits des Anciens, & qu'on ne voit presqu'aucun de leurs Livres qui en soit dépourvû. Mais ils ne considerent peut-être pas que les siécles suivans ont laissé perir ceux de leurs ouvrages qui n'étoient pas soûtenus par ces excellentes qualitez, & que quand la Posterité aura éclairci la masse des mauvais Livres des Modernes que le nouvel Art de l'Imprimerie a multiplié presque jusqu'à l'infini, il pourra

aussi ne rester que ceux où se trouvent ces qualitez. Et quand on en aura fait le discernement & qu'on les aura separé comme le bon grain d'avec la paille qui les couvre & qui les confond aujourd'huy, on pourra juger si les bons Livres de ces derniers siécles sont ou meilleurs ou en plus grand nombre que ceux des Anciens.

3. Enfin les choses du dernier genre, c'est-à-dire les connoissances dans lesquelles les Modernes sont allez plus loin que les Anciens sont principalement les sciences ausquelles le temps qui forme & meurit toutes choses, & l'experience qui est le fruit de l'industrie humaine ont donné de grands accroissemens ; telles que sont la Physique, la Médecine, l'Astronomie, la Chronologie, la Géographie, & diverses autres parties des Mathématiques qu'on appelle Mixtes, que les Anciens ont traitées assez imparfaitement.

Mais comme ils étoient dépourvûs de tous ces grands secours que l'invention des nouveaux Arts & des Instrumens de Mathématique, les nouvelles dévouvertes de la Nature, & l'usage d'une longue suite de siécles ont apportez aux Modernes, il est bien juste d'avoir quelque égard à ces considerations quand on se trouve tenté de les accuser d'ignorance & de les mépriser fous

prétexte qu'ils se sont souvent trompez. On doit toûjours porter du respect à la grandeur de leur génie, dit le P. Rapin (145), & on ne doit pas les chicaner sur toutes leurs fautes, puisque les fautes même qu'ils ont faites dans les petites choses sont quelquefois des marques de l'application qu'ils ont euë pour les grandes, & pour celles qui étoient essentielles à la matiére qu'ils ont traitée.

Il faut même, selon Monsieur de Balzac (146) dissimuler, déguiser, & cacher autant qu'il est possible, les petits manquemens des grands Personnages de l'Antiquité, à tout le moins en public, & pour donner bon exemple au Monde. Il ne faut pas neanmoins perdre l'usage de nôtre jugement par trop de reserve & trop d'affectation de modestie à leur égard, c'est assez de marquer du respect pour leur nom & de la civilité pour leurs personnes. Quand on se croit obligé de se départir de leurs sentimens, il faut, dit-il, dorer & parfumer ses objections. On peut se séparer de ses Maîtres quand il s'agit de suivre la Verité qui nous entraîne ailleurs, mais il faut prendre congé d'eux de bonne grace & toûjours avec des protestations de fidelité pour l'avenir.

C'est une hommêteté de bien-seance qui

a passé pour une espéce de devoir en toutes sortes de temps, & ceux même que nous contons aujourd'huy parmi les Anciens nous ont appris cette maxime comme la pratiquant eux-mêmes envers ceux qu'ils consideroient comme des Anciens à leur égard (147). Et ce qui doit nous determiner le plus à prendre le parti d'une conduite si raisonnable & si juste, c'est que les Anciens eux-mêmes ont bien vû qu'ils ne pouvoient porter les choses à leur perfection. Ils ont même reconnu que la connoissance des choses qui leur étoient inconnuës étoit reservée aux siécles postérieurs (148), & que l'industrie des hommes, le temps, l'usage, & l'experience découvriroient une infinité de choses qui leur étoient cachées, comme l'a prévû Senéque en plus d'un endroit de ses ouvrages.

Veteres cum excusatione audiendi sunt. Senec.

Multa sæculis tunc futuris cum memoria nostri exoleverit reservantur. Senec.

Veniet tempus quo ista quæ nunc latent in lucē dies extrahat & longioris ævi diligentia. Senec.

Cependant cette persuasion ne les a point découragez, & ne les a point rebutez, ils n'ont point laissé de travailler pour nôtre service, & nous ne sçaurions nier sans ingratitude que nous ne leur ayons les premiéres obligations de nos études & de nos connoissances.

Mais si leurs fautes meritent d'être excusées & respectées même pour leur vieillesse, & pour cette espéce d'immortalité qu'el-

qu'elles ont acquise, on ne doit pas pour cela les justifier, & moins encore s'en faire des exemples pour deffendre les nôtres. Il est vrai, disent Messieurs de l'Académie (149), que les fautes des Anciens ne sont presque considerées qu'avec reverence, parce que les unes étant faites devant les régles, sont nées libres & hors de leur Jurisdiction, & que les autres par une longue durée ont comme acquis une prescription légitime. Mais cette faveur qui à peine met à couvert ces grands-Hommes, ne passe point jusqu'à leurs successeurs. Ceux qui viennent aprés eux heritent bien de leurs richesses, mais non pas de leurs privilèges, & les vices quelques anciens qu'ils puissent être n'autorisent pas ceux d'aujourd'huy, & ne sçauroient prescrire contre la régle & le bon sens.

Il faut faire une grande difference entre l'Antiquité, en ce qui concerne la Religion, & celle qui consiste dans les connoissances purement humaines. Celle-ci n'est qu'une pure nouveauté en comparaison de celle-là, & il y a presque autant à distinguer entr'elles, qu'entre l'erreur & la Verité, c'est-à-dire, entre la science de l'homme & celle de Dieu.

Monsieur Fleury dit (150) que comme la Religion Chrêtienne n'est pas une in-

vention des hommes mais un ouvrage de Dieu, elle a eu d'abord toute sa perfection aussi-bien que l'Univers ; & que ce seroit une erreur détestable de croire que dans la suite des siécles on ait trouvé quelque chose non seulement pour les dogmes, mais encore touchant les mœurs & la conduite de la vie plus utile, plus sage, & plus sublime que ce que Jesus-Christ à enseigné à ses Apôtres, & les Apôtres à leurs Disciples.

On ne s'est donc pas contenté de rejetter & de condamner dans tous les âges de l'Eglise les Nouveautez que les Auteurs hérétiques ont tâché d'introduire : Mais on a toûjours eu grand soin de nous marquer même la préférence quon doit faire des Anciens Auteurs Catholiques sur les Modernes, parce qu'étant plus prés de la source, on trouve incomparablement plus de pureté & plus de cette simplicité qui accompagne les veritez éternelles dans leurs Ecrits, que dans ceux des Auteurs des siécles posterieurs.

C'est ce qui a porté la sacrée Faculté de Théologie à censurer l'opinion du faux Guimenius, qui dit (151) que *toutes choses étant presentement beaucoup mieux examinées en Théologies qu'elles ne l'étoient dans les temps passez, il vaut beaucoup mieux*

suivre les Théologiens modernes que les Anciens Peres (151). C'est aussi ce qui a rendu un des plus fameux hommes de ce siécle l'objet de la fable publique pour s'être vanté sottement de *n'avoir jamais voulu employer ou perdre son temps à lire les Anciens Peres, parce que les Modernes, dit-il, ont poli avec beaucoup d'industrie & beaucoup d'étude tout ce que ces Anciens ont pû trouver & penser de beau & de raisonnable* (153).

M. Caramuel.

Nô multum ego temporis impendo aut perdo in Veterum Libris legêdis; non quod cōtemnam illos, sed quod omnia quæ pulcre cogitarūt jam sint à junioribus summo studio & industriâ elimata. J. Caramuel.

Ce sentiment de l'Eglise Catholique a été combatu par plusieurs de ses propres Ecrivains depuis un siécle, qui se sont peut-être imaginé qu'ils travailleroient pour leur propre autorité, & pour leur reputation, en diminuant celle des Anciens, & en faisant leurs efforts pour rehausser & pour appuyer celle des Modernes. Mais ceux d'entr'eux qui ont voulu employer l'autorité même de quelques Anciens pour diminuër l'autorité des Anciens semblent avoir affecté de confondre l'Antiquité profane avec la Sacrée pour pouvoir raisonner & disposer de celle-ci comme de celle-là.

Ainsi le P. Poza voulant nous faire goûter la nouveauté de ses imaginations (154) a voulu nous persuader qu'il n'y avoit point grand fonds à faire sur les Anciens par l'autorité de Seneque. Il est vrai que

ce Philosophe dit » que la verité est expo-
» sée à tout le monde, que nul ne l'a en-
» core occupée ; que ceux qui nous ont
» précedé sont nos guides, mais que nous
» ne sommes pas leurs esclaves ; qu'il en
» reste encore beaucoup pour ceux qui
» viendront aprés nous ; que chacun ai-
» me mieux croire que juger....... Mais
» que pour luy il ne s'attache à aucun
» paticulier de ces grands Philosophes de
» l'Antiquité ; qu'il a droit d'en juger &
» d'en dire son avis. C'est pourquoi, qu'il
» avoit la liberté de suivre tantôt le senti-
» ment de l'un, & tantôt de changer quel-
» que chose dans celuy de l'autre (155).

Mais si Senéque a eu sujet de préferer la Raison à l'Autorité dans les choses purement humaines, & qui ne pouvoient se régler que par la Raison n'ayant point d'autre guide que la Raison : Poza qui étoit & Chrêtien & Regulier ne devoit pas ignorer qu'un homme qui se mêle d'écrire dans l'Eglise des matiéres de la Foy pour l'instruction & l'édification des Fidéles, doit suivre l'Autorité plus que sa Raison ; & qu'en matiére de Religion il n'a point pû suivre cette maxime de Senéque sans ruiner l'obéïssance qui est duë à la Foy & à la Tradition, qui en est un des principaux fondemens.

En user ainsi, n'est autre chose que donner à chacun la liberté d'opiner sur les points de Religion, comme les Philosophes Payens ont fait dans les matiéres de science & des mœurs, où ils n'ont suivi que leurs sens, leurs propres pensées, & leur lumiére naturelle ; c'est traiter saint Athanase & saint Augustin en Théologie comme nous ferions Platon & Aristote en Philosophie.

Cet Auteur a fait le même abus d'une assez belle pensée de Lactance ; qui dit que ceux-là se privent eux-mêmes de la sagesse qui se laissant mener par les autres comme des bêtes, reçoivent sans discernement tout ce que les Anciens ont inventé. Que ce qui les trompe, c'est le nom d'Anciens, s'imaginant ne pouvoir pas être plus sages qu'eux, parce qu'ils sont venus aprés eux, & qu'on les appelle Modernes... Que Dieu a distribué la sagesse à tous les hommes selon leur portée, & que ceux qui nous ont précedé dans le temps, ne nous précedent pas pour cela dans la sagesse, parce qu'étant donnée également à tous les hommes, ceux qui sont venus les premiers ne la peuvent pas ôter aux autres.

Sapientiam sibi adimunt qui sine ullo judicio inventa majorũ probant, & ab aliis pecudum more ducuntur. Sed hoc eos fallit quod majorũ nomine posito, non putãt fieri posse ut ipsi plus sapiant, quia minores vocantur. .... Deus dedit omnibus pro virili per

Mais qui ne voit que Lactance n'en

veut qu'à ceux qui se laissent aller aux coûtumes & aux traditions humaines au préjudice de la verité manifeste, ou qui sont trop crédules & trop timides dans la recherche des choses naturelles qui dépendent de la raison? (157).

tionē sapientiæ nec quia nos illi temporibus, sapientia quoque antecessērit. Quia si omnibus æqualiter datur, occupari ab antecedentibus non potest.

Quelques-uns de ces Théologiens Modernes qui ont pensé reduire la Morale Chrêtienne en problémes, ont jugé à propos de mettre en question si l'on doit préferer les Anciens Peres & Docteurs de l'Eglise aux nouveaux Ecrivains & Docteurs de l'Ecole.

Azor veut que les opinions de ces Ecrivains nouveaux des derniers temps ayent autant de poids & de crédit que les sentimens des Anciens & des Peres de l'Eglise, de sorte que si les Peres l'emportent quelquefois sur les Auteurs Modernes, ceux-ci l'emportent aussi souvent sur les Peres: » *& que quand les opinions des uns & des* » *autres sont égales en elles-mêmes; quoi-* » *qu'on préfere souvent celles des Anciens* » *à celles des Nouveaux il n'y a point de* » *Loy ni de raison assez forte pour obliger* » *à la préferer toûjours* (158).

Cette décision à paru d'une conséquence dangereuse, en ce qu'il semble ôter l'obligation de s'assujettir aux sentimens des saints Docteurs de l'Eglise, qui ne disent

dans les choses importantes que ce qu'ils ont appris d'elle, & donner la liberté de les suivre ou de ne les suivre pas. Car selon cette maxime il pourroit être permis de suivre toûjours les nouveaux & de ne suivre jamais les Peres, lorsque les raisons des Nouveaux seront aussi vray-semblables que celles des Peres. Or il ne sera jamais difficile à ceux qui les jugeront par le sens humain & par la raison naturelle plûtôt que par la lumiére de la Foy de trouver des artifices pour faire paroître autant de probabilité & de vrai-semblance dans les opinions modernes que dans les sentimens des Anciens.

Les autres Défenseurs de l'autorité des Modernes (159) ont voulu user de distinction & partager le differend, en disant que *la resolution des difficultez qui naissent touchant la Foy se doit tirer des Anciens : mais que celles qui regardent les mœurs & la vie des Chrêtiens se doivent prendre des Auteurs nouveaux*. La distinction paroît claire, mais elle tient peut-être un peu de l'*Escobar*, & du *Casuitisme*, & elle ne léve pas entiérement tous nos scrupules.

Car, comme écrit un autre Moderne, s'il appartient aux Anciens de déterminer les questions qui naissent sur les matiéres de la Foy, il faut necessairement qu'ils

décident auſſi les difficultez de la conſcience & des mœurs, puiſque les Fidéles doivent vivre par la Foy : Et ſi nous devons prendre des Modernes les régles des mœurs & non celles de la Foy, il faut qu'on nous donne une autre régle de nôtre vie que la Foy, & que la Foy ne ſoit plus la ſource & la meſure des bonnes œuvres ni le principe de la vie Chrêtienne (160). S'il eſt vrai que nous ne devons prendre des Anciens que les régles de la Foy ſans celles des Mœurs, la Foy que nous recevons d'eux ſera morte & ſtérile : ſi les Nouveaux ne nous donnent que les régles des Mœurs ſans celles de la Foy, nôtre vie quelque bonne qu'elle paroiſſe ne ſera que Payenne.

Mais il eſt fort inutile de nous embaraſſer d'une déciſion qui paſſe pour erronée, & qui eſt rejettée de l'Egliſe. Et quand nous n'aurions pas d'autres motifs pour nous porter à preferer les Anciens aux Modernes en tout ce qui concerne la Religion, & pour nous attacher inviolablement aux déciſions de ces premiers : l'incertitude, l'embarras, l'inégalité, la témerité & les contradictions qui ſe rencontrent dans pluſieurs de ces Théologiens modernes, & particuliérement des nouveaux Docteurs de la Probabilité nous y obligeroient aſſez d'ailleurs.

L'Auteur de la Recherche de la Verité fait sur la conduite & sur les sentimens de ces Modernes une reflexion qui est d'autant moins à mépriser qu'il n'est ni le seul ni le premier qui l'a faite (161). Il dit qu'il luy semble que ce sont d'ordinaire ceux qui crient le plus contre les Nouveautez de Philosophie lesquelles on doit estimer, qui favorisent & qui défendent même plus opiniâtrément certaines Nouveautez de Théologie qu'on doit détester. Car ce n'est pas, dit-il, leur langage qu'on n'approuve pas tout inconnu qu'il ait été à l'Antiquité, l'usage l'autorise : ce sont les erreurs qu'ils répandent ou qu'ils soûtiennent à la faveur de ce langage équivoque & confus. Que ce sont principalement ces sortes de gens qui s'effarouchent si on parle en Philosophie autrement qu'Aristote, & qui ne se mettent point en peine si on parle en Théologie autrement que l'Evangile, les Peres & les Conciles.

Il nous est sans doute fort peu important & peu necessaire de sçavoir ce que les anciens Philosophes Payens ont crû des points qui regardent l'essence & l'existence de Dieu, la beatitude de l'homme, l'immortalité de l'ame & toute la

morale qui dépend de la veritable Theologie, quoiqu'il soit tres-important & tres-necessaire de sçavoir que Dieu existe, qu'il fait nôtre beatitude, que l'ame est immortelle, & que toute la morale ne consiste que dans le veritable culte de Dieu. Cependant il s'est trouvé un fort grand nombre de sçavans (162), qui se sont mis plus en peine de sçavoir, par exemple, le sentiment d'Aristote sur l'immortalité de l'Ame que la verité de la chose en soi, & on en a vû même qui ont fait des ouvrages exprés pour expliquer ce que ce Philosophe en a écrit, & qui n'en ont pas tant fait pour sçavoir ce qu'il en faloit croire.

Petr. Pomponatius en a fait un pour mô-trer qu'Aristote a crû l'ame mortelle.

S'il y a une infinité de choses dont la connoissance est inutile, & qui ne sont que de l'invention de l'esprit humain, il est par consequent encore plus inutile de rechercher & de sçavoir ce que les Anciens en ont crû. » Mais dans les ques-» tions de la Foi ce n'est pas un défaut de » chercher ce qu'en a crû, par exemple, » saint Augustin ou quelque autre Pere » de l'Eglise, ni même de travailler avec » soin pour découvrir si saint Augustin » a crû ce que croyoient ceux qui l'ont » précédé, parce que les choses de la Foy » ne s'apprennent que par la Tradition,

« & que la raiſon ne peut pas les décou-
« vrir. La créance la plus ancienne étant
« la plus vraye, il faut tâcher de ſçavoir
« laquelle l'eſt en effet, & on ne le peut
« faire qu'en examinant le ſentiment de
« pluſieurs perſonnes qui ſe ſont ſuivies
« dans differens temps.

« Mais les choſes qui dépendent de la
« raiſon leur ſont tout à fait oppoſées,
« & il n'eſt pas ſi neceſſaire de ſe mettre
« en peine de ſçavoir ce qu'il en faut
« croire.

« En matiere de Theologie on doit ai-
« mer l'Antiquité parce qu'on doit ai-
« mer la verité, & que la verité ſe trouve
« dans l'Antiquité. Il faut que toute
« curioſité ceſſe lorſqu'on tient une fois
« la verité.

« Mais en matiere de Philoſophie on
« doit au contraire aimer la nouveauté
« par la même raiſon qu'il faut toûjours
« aimer la verité & la rechercher par tout
« où elle ſe peut trouver. Si l'on croyoit
« qu'Ariſtote & Platon fuſſent infailli-
« bles, il ne faudroit s'appliquer qu'à les
« entendre, mais la raiſon ne permet pas
« qu'on le croye. La raiſon veut au con-
« traire que nous les jugions plus igno-
« rans que les nouveaux Philoſophes,
« parce que depuis leur temps il s'eſt

» écoulé un grand nombre de siecles qui
» ont donné lieu à plusieurs experiences
» & découvertes nouvelles ; que les nou-
» veaux Philosophes peuvent sçavoir tou-
» tes les veritez que les Anciens nous
» ont laissées, & en trouver encore plu-
» sieurs autres. Mais cependant la raison
» ne veut pas qu'on croye encore ces
» nouveaux Philosophes à leur parole
» plûtôt que les Anciens. Elle veut au
» contraire qu'on les examine sans se pré-
» occuper ridiculement de leur science ni
» de leurs qualitez d'esprit (162).

CHAPITRE II.

Préjugez des Auteurs Ecclesiastiques & Profanes.

PUisque le Préjugé où étoient plusieurs des Chrétiens de l'Eglise Primitive, à l'égard des Livres des Payens est effacé depuis fort long-temps, il est assez inutile de faire voir quel en étoit le fondement, & en quoi consistoit le danger que l'on y trouvoit pour les nouveaux convertis, lorsqu'ils étoient encore assiegez de Payens qui tâchoient en toute occasion de leur faire valoir les beautez de

leurs Poëtes & de leurs Philosophes.

Ce seroit aussi d'un autre côté faire perdre le temps au Lecteur, si pour lui faire voir l'utilité qu'on peut retirer des Livres des Gentils, on se mettoit en devoir de lui repeter ici tout ce qu'il peut en avoir lû ailleurs (163) soit dans les Ecrits des anciens Peres de l'Eglise qui en ont fait eux-mêmes un excellent usage, autant pour le reglement de leurs mœurs, que pour combattre le Paganisme ; soit dans les Traitez particuliers que plusieurs modernes ont fait sur ce sujet (164).

A l'égard des Livres des Chrêtiens, les Gentils s'étoient étrangement préoccupez contre ceux des trois ou quatre premiers siecles de l'Eglise. Ils s'étoient fortement imaginez que nos Ecrivains ne pouvoient être que des ignorans, parce qu'ils ne voyoient presque aucun de leurs prétendus sçavans embrasser la Religion Chrêtienne, qu'ils sçavoient être ennemie de l'orgueil & de l'enflure que produit la vanité des sciences humaines. Et sur la foy des plus médisans de nos ennemis tels qu'étoient Celse, Porphyre, & l'Empereur Julien, ils publioient par tout que l'Eglise de Jesus-Christ n'avoit produit aucun Philosophe, aucun Orateur, aucun Docteur ; qu'on n'y cultivoit point

l'Eloquence ni les autres Arts ni les Sciences, & qu'on ne remarquoit qu'une simplicité grossiere en tout ce qui étoit sorti de la plume des Auteurs Chrêtiens depuis l'établissement de la Religion.

Ce fut pour détromper le public de cette erreur que saint Jerôme entreprit d'écrire son Livre des Ecrivains Ecclesiastiques, comme il le témoigne luy-même à Dexter (165), & il fit bien voir par ce grand nombre de sçavans & de saints Docteurs dont il a fait le catalogue, que nôtre Religion loin de condamner ou de negliger les Sciences & les Arts, sçavoit au contraire en purifier & sanctifier l'usage, qui ne pouvoit pas être excellent dans la mauvaise Religion.

Il faut reconnoître de bonne foi que la pureté du discours paroît plus alterée dans la plupart des Ecrits des Auteurs Ecclesiastiques que dans ces Auteurs Classique des Grecs & des Romains qui ont écrit lorsque leurs Republiques & leurs Langues étoient les plus florissantes. Mais on doit faire reflexion sur les desseins de Dieu pour l'établissement de son Eglise, & considerer que ceux qui auroient pû écrire avec toute la pureté & tous les ornemens de leur Langue ont suivi l'Esprit de Dieu qui ne vouloit pas qu'on donnât

par cette affectation la moindre occasion de croire que l'éloquence & l'artifice des raisonnemens humains eussent contribué la moindre chose à la conversion des peuples & à l'affermissement de la veritable Religion.

D'ailleurs la beauté du langage étoit comptée parmi la plusspart des Chrêtiens de l'Eglise Latine pour une de ces vanitez du siecle ausquelles ils devoient renoncer, & nous avons un bel exemple de ce renoncement volontaire dans les Ecrits de saint Augustin, qui, comme nous l'avons déja remarqué, avoit affecté en plusieurs occasions de negliger son stile, méprisant la reputation de bien parler pour s'accommoder à la portée des peuples ausquels il vouloit se rendre utile.

Aprés tout, nos Critiques dégoûtez devroient considerer que les Ecrivains Ecclesiastiques n'auroient pas pû se garantir quand ils l'auroient voulu de la décadence de la belle Latinité, qui étoit universelle dans l'Empire, lorsqu'il a plû à Dieu de les faire naître dans l'Eglise. Et s'ils n'ont le goût entierement dépravé, ils doivent reconnoître que les Ecrivains Chrêtiens n'ont été inferieurs à aucun des Auteurs Payens de leur temps, même pour la beauté du stile & de l'expression.

Le stile de Tertullien, de saint Cyprien, de Minutius Felix, de Lactance, de saint Jerôme, de saint Sulpice Severe, &c. vaut bien sans doute celui d'Appulée, d'Aule-Gelle, de Capitolin, de Lampridius, de Spartien, de Macrobe &c. Les plus judicieux Critiques ont crû trouver même l'air & le stile de Cesar dans S. Cyprien; celui de Ciceron dans Lactance; & celui de Sallusté dans S. Sulpice Severe. Et qui doute que tous ces grands hommes de la Gentilité dont nous estimons si fort les Ecrits, n'eussent été autant & peut-être plus embarassez que nos Auteurs Ecclesiastiques pour bien parler, s'ils avoient vêcu dans le même temps?

Mais si l'Eglise a voulu montrer dans ses Ecrivains de la Langue Latine qu'elle n'avoit aucun besoin de l'éloquence humaine, & qu'elle se soucioit peu de la pureté & des ornemens du discours en comparaison de la pureté du cœur & des ornemens de l'ame: Elle a bien sceu faire voir dans ceux de la Grece que ce n'étoit ni par impuissance ni par aucun effet de quelque mauvais goût qu'elle en usoit de la sorte. Les anciens Auteurs Grecs de la gentilité, sans en excepter ceux même qui ont porté la Langue Attique au comble de sa gloire & de sa perfection n'ont

rien eu au dessus des Peres de l'Eglise Greque, soit pour la force & la beauté du stile, soit pour la majesté & la délicatesse des manieres.

Nous pouvons hardiment opposer à Platon, à Demosthene & à Isocrate, saint Basile le Grand, saint Gregoire de Nazianze, & saint Jean Chrysostome (166). Personne ne niera que Prohæresius qui professoit publiquement l'éloquence au IV. siecle effaçoit generalement tous les Philosophes, les Rheteurs & les Sophistes Payens de son siecle. Et quoique la plûpart de ceux-ci s'attachassent particulierement à l'étudier & à l'imiter, on sçait qu'il avoit lui-même si peu d'attache à sa profession glorieuse, que, bien que Julien l'Apostat l'eût excepté nommément de la défense qu'il fit à tous les Professeurs Chrétiens d'enseigner, pour le distinguer & faire honneur à son merite, il aima mieux faire voir qu'il estimoit moins la gloire que lui avoit acquise l'éloquence seculiere dont il étoit appellé *le Roy*, que l'avantage d'être Chrêtien, qui lui donnoit lieu de prendre sa part de la persecution dont ce Prince vouloit le priver (167).

Depuis le rétablissement des belles Lettres dans l'Europe, il a falu faire ce sem-

ble une nouvelle distinction entre les Ecrivains Profanes & les Ecclesiastiques, quoique tous fissent profession du Christianisme. Les premiers sont ceux qui paroissent n'avoir presque point ambitionné d'autre gloire que celle de faire revivre la Gentilité dans leurs Ecrits; de parler & d'écrire à la Payenne en toute rencontre, d'imiter jusqu'aux defauts des Anciens, & de s'assujettir comme des esclaves à toutes leurs manieres sans avoir égard aux circonstances des temps, des lieux, des personnes & de l'état present des choses de leur siecle. Les derniers sont ceux qui ont fait un choix judicieux des choses que les anciens Payens ont écrites, & qui se pouvoient appliquer à l'usage du temps auquel ils écrivoient; qui n'ont point fait difficulté d'employer des termes Ecclesiastiques pour exprimer des choses purement Ecclesiastiques, & qui par leur conduite ont montré aux autres les regles de bon sens, & l'art de la veritable éloquence.

On peut mettre au rang des premiers tous ces ridicules scrupuleux qui n'osoient lire l'Ecriture Sainte de peur de gâter leur beau Latin (168). Ceux qui empêchoient leurs amis de lire les Epîtres de Saint Paul pour le même sujet, non con-

tens de ne les pas lire eux-mêmes, & qui les traitoient de *petites Lettres de neant*, tout revêtus qu'ils fussent eux-mêmes de la Pourpre Ecclesiastique (169). Ceux qui ne vouloient pas seulement souffrir la vûë d'aucun Livre de nôtre Religion, pour ne se point donner d'impressions étrangeres & impures, à leur avis, & qui fussent capables de deshonorer ou d'alterer la connoissance qu'ils avoient des Antiquitez Romaines & Profanes (170). Ceux qui aimoient mieux dire leur Breviaire en Grec, que de suivre leurs regles ordinaires, & d'imiter leurs confreres, quoiqu'ils fussent Reguliers, pour ne point infecter leur beau stile pretendu par le mauvais Latin de la Bible & de l'Office de l'Eglise (171). Ceux enfin qui ayant oüy dire que saint Jerôme lisoit encore avec assiduité dans sa derniere vieillesse les Comedies de Plaute, & que saint Chrysostome avoit ordinairement un Aristophane sous le chevet de son lict, se sont peut-être imaginez qu'il leur suffisoit d'imiter ces Saints par cet endroit pour satisfaire aux obligations du Christianisme ; & qui ont fait toute leur étude dans les sujets même de Religion, de ce qui ne servoit à ces Saints que d'une recreation innocente pour se délasser de leurs fatigues (172).

Epistolaccias.

Le Préjugé n'est pas plus favorable pour ceux de nos Ecrivains qui se sont jettez dans une extremité opposée à celle de ces Chrêtiens profanes dont on vient de parler. Car s'ils ont eu raison d'un côté de juger que des sujets purement Chrêtiens ne peuvent être que deshonorez par le mêlange des Fables Payennes & par les manieres qui étoient de l'usage de l'idolâtrie ancienne : ils ont eu grand tort de l'autre de s'imaginer que les matieres de nôtre Religion puissent être embellies par de nouvelles fictions, en introduisant le mensonge & la fable dans les choses où la verité doit paroître toute nuë. C'est de cette nouvelle licence que nous sont venus tant de mauvais ouvrages de Poësie sainte, ces Romans spirituels & toutes ces Histoires forgées à plaisir, ou pour épouvanter le pecheur, ou pour repaître les simples de prodiges & de miracles faux ou d'évenemens surprenans, & pour les entretenir dans une pieté grossiere. C'est en vain, dit le Poëte (173) que tous ces pieux inventeurs de nouvelles fictions

Pensent faire agir Dieu, ses Saints & ses Prophetes,
Comme ces Dieux éclos du cerveau des Poëtes :

Mettent à chaque pas le Lecteur en Enfer:
N'offrent rien qu'Astaroth, Belzebud, Lucifer.
De la foy d'un Chrêtien les misteres terribles
D'ornemens égayez ne sont point susceptibles.
L'Evangile à l'esprit n'offre de tous côtez
Que penitence à faire, & tourmens meritez:
Et de leurs fictions le mêlange coupable
Même à ces veritez donne l'air de la fable...
Il ne faut point parmi les ridicules songes
Du Dieu de verité faire un Dieu de mensonges.

Ces sortes d'Ecrivains, & sur tout ces faiseurs de contes devots & de fausses histoires ont fait à l'Eglise un tort peut-être plus considerable qu'on ne se l'est imaginé d'abord, lorsqu'on a crû pouvoir tolerer leur licence. Car outre qu'ils abusent de la simplicité & de la credulité de la populace qu'ils jettent dans l'erreur, c'est qu'ils donnent lieu aux libertins de

douter des veritez plus importantes, & de les confondre malicieusement avec ses sortes de fictions.

CHAPITRE III.

Préjugez de la dignité & de la qualité des Auteurs.

QUoique la Republique des Lettres ne reconnoisse point d'autre qualité ni d'autre dignité dans les jugemens qu'elle porte des Ecrivains que celle d'Auteur, & qu'elle fasse profession de ne point considerer davantage les têtes couronnées ni les autres personnes les plus qualifiées, que celles qui passent pour les dernieres & les plus basses sur les rangs établis dans le monde : il faut reconnoître neanmoins qu'on n'y est pas entierement libre de préjugé sur ce point, & que l'on ne laisse pas de mettre quelquefois autant de distinction entre les Livres des uns & des autres, qu'il y en a entre leurs personnes. Car si on excepte une certaine engeance de Critiques qui font profession de n'épargner personne, & de jetter la dent sur toutes choses ; & qui semblent faire toutes leurs délices de la malignité & du

plaisir avec lequel ils tâchent de rabaisser & d'humilier ceux qui dans le monde sont élevez au dessus des autres : il n'y a presque personne qui ne se sente porté à distinguer les ouvrages des Grands d'avec les autres. On y attache souvent une idée de grandeur plûtôt qu'à ceux des autres, soit à cause que l'on a bonne opinion de l'éducation & des études des Grands que l'on suppose ordinairement avoir été plus excellentes que celles du commun des hommes ; soit à cause que l'on s'imagine que leur qualité ou leur dignité les mettant dans des engagemens qui leur font regarder les autres sous leur dépendance ou sous leur conduite, leur donne aussi plus d'élevation, de capacité & d'étenduë d'esprit ; soit enfin parce que le besoin continuel que ceux qui se mêlent de juger des Livres ont des Grands aussi bien que les autres, plie insensiblement leur ame au respect & à l'estime pour leurs Livres aussi bien que pour leur état.

Mais lorsque le Préjugé de l'estime que nous faisons des ouvrages des Grands n'a de fondement que sur ce dernier motif, il ne dure gueres plus que la vie de l'Auteur pour l'ordinaire, ils sont traitez comme les autres lorsque la mort les leur a rendus égaux, & qu'on n'a plus rien à

esperer ni rien à craindre de leur part dans le monde.

Le peu de certitude & le peu de justice qu'il y a dans cette sorte de Préjugé vient moins de l'erreur de l'esprit que de la corruption du cœur, parce que ceux qui n'ont que des approbations & des éloges à donner aux Auteurs dans les ouvrages desquels ils ne considerent que la qualité & le credit, font plûtôt le personnage de lâches flateurs que celui de Critiques sinceres. Et s'il ne se trouve point dans ces derniers siecles de Denis qui veüillent faire les Tyrans dans la Republique des Lettres, on peut dire qu'il se trouve encore moins de Philoxenes qui osent seulement témoigner quelque indifference pour une mauvaise piece, ou douter devant ces Auteurs de l'excellence de ce qui ne leur paroîtroit que tres-mediocre chez eux, ou dans le conseil de liberté qu'ils ont coûtume de tenir avec leurs amis particuliers.

Ainsi comme on est persuadé que c'est une chose assez rare de ne point confondre le respect qui est dû à la qualité d'un Auteur avec l'estime qui est dûë à son merite, il y a moins lieu de s'étonner que la plûpart des jugemens qu'on a fait de leurs Ecrits pendant leur vivant passent pour tres-suspects.

Il ne laisse pas d'y avoir souvent des rencontres où la qualité d'un Auteur peut donner un pretexte raisonnable & un fondement plausible au Préjugé qu'on se forme de son ouvrage, lors principalement que cette qualité consiste dans une dignité, dans une charge, ou dans un emploi qui suppose de la suffisance & de l'habileté pour pouvoir s'en acquiter conformement aux obligations qui y sont attachées.

Tels sont particuliérement les Magistrats & les Prelats, sur tout quand ils écrivent sur des sujets qui concernent leur état & leurs fonctions. Mais dés qu'ils sortent de leur sphere & qu'ils écrivent sur des choses qui ne sont plus de leur ressort & de leur jurisdiction, on peut dire, sans diminuer rien du respect qui est dû à leur grandeur, qu'ils sont censez déchûs de ce privilege de n'être pas jugez, ou de ne l'être que favorablement.

C'est pourquoi quand Monsieur le Premier President le Maistre auroit moins bien écrit qu'il n'a fait sur les matieres concernant la Jurisprudence, le préjugé lui seroit toûjours plus favorable qu'à Monsieur le Premier President Lizet qui s'est amusé à écrire des matieres de Con-

troverse & purement Ecclesiastiques, lui qui avoit toûjours été élevé dans le Barreau. Un Archevêque de Paris qui a écrit de la puissance Ecclesiastique, & qui a tâché d'en démêler les droits & les ressorts d'avec ceux de la puissance seculiere, seroit bien plus excusable & plus estimable, même quand il seroit échappé quelque chose à son exactitude, qu'un Archevêque de Thessalonique qui s'est amusé à faire de grands Commentaires sur Homere, & dont la qualité n'a point empêché les Critiques de le traiter avec toute la rigueur qu'on apporteroit pour juger des ouvrages d'un simple Grammairien ou Commentateur de Poëte.

La dignité d'Evêque n'est pas un titre vain qui soit entierement impuissant contre la Critique, & incapable de mettre ceux qui en sont revêtus à couvert de la censure, tant qu'ils se renferment dans les bornes de la doctrine Ecclesiastique. Car sur l'assurance & sur le témoignage que nous en ont donné vingt-neuf Prelats de l'Eglise Gallicane, considerables par leur sçavoir & par leur pieté, on peut dire que, *comme les Evêques sont les vrais Docteurs de l'Eglise, personne n'a droit de s'élever contre leur doctrine, à moins qu'ils ne soient tombez dans des erreurs*

manifestes, ou que l'Eglise n'ait condamné leurs sentimens, ce qu'elle ne fait jamais qu'avec beaucoup de circonspection : & que *les ouvrages qu'ils publient portent leur approbation par le seul nom de leurs Auteurs.* (174). Comme le droit de juger tout ce qui s'écrit sur les matieres Ecclesiastiques leur appartient essentiellement, ils ne reconnoissent point pour juges de leurs ouvrages les Censeurs particuliers, & quoiqu'ils veüillent bien soumettre quelquefois leurs écrits à leur jugement, cela ne déroge rien à la liberté & au droit qu'ils ont de pouvoir n'être jugez & censurez que par l'autorité publique de l'Eglise.

CHAPITRE IV.

Préjugez de la Reputation & de l'Autorité d'un Auteur.

IL n'y a gueres de Préjugé qui soit plus general, ni peut-être plus fort sur nôtre esprit que celui qui nous vient de la reputation d'un Auteur.

On a beau nous prêcher qu'il ne faut point avoir acceptation de personnes, qu'il ne faut point se soumettre aveuglé-

ment à l'autorité, qu'il faut moins prendre garde à celui qui écrit qu'à ce qu'on écrit, en un mot qu'il faut user de sa raison dans les jugemens qu'on doit faire d'un Livre, & qu'il ne faut point se laisser aller au tourbillon qui emporte le vulgaire. On est même assez convaincu d'ailleurs qu'il n'y a rien de plus trompeur, ni souvent rien de plus mal fondé que la reputation d'un Auteur, & qu'un premier ouvrage qui aura peut-être saisi par surprise les approbations du public ne peut pas toûjours servir de caution pour les suivans.

Cependant on ne se conduit presque aujourd'hui que par ce Préjugé dans l'estime que l'on fait de la pluspart des Livres, & on ne s'y gouverne que sur le bruit que fait le nom d'un Auteur. On veut connoître un Autenr devant que de connoître son ouvrage, & souvent l'on condamne ou l'on approuve un Livre qu'on n'a point lû sur l'idée qu'on s'est formée de son Auteur.

Ce n'est que par un effet de cette bizarrerie que l'on voit tant de méchans Livres en credit, parce que le hazard y a mis leurs Auteurs, & que l'on en voit d'autres au contraire qui demeurent dans le mépris & dans l'obscurité, parce que

leurs Auteurs n'ont point eu de Patrons ou de Crieurs publics pour les mettre en vogue.

Mais quelque raison que l'on ait de blâmer en general cette espece de Préjugé, dont les sçavans ne sont pas moins préoccupez que le vulgaire ; l'experience nous fait neanmoins assez connoître qu'il n'est pas toûjours déraisonnable, & qu'il est même d'une grande utilité, quand on est parfaitement informé d'ailleurs de la capacité & de la force de l'Auteur, & quand on sçait quel est son credit & le poids de son autorité dans l'Eglise ou dans le monde. C'est pourquoi si j'avois envie de m'instruire exactement de ce que je dois croire des Sibilles, de saint Denis l'Areopagite, de la Papesse Jeanne, des regions suburbicaires, & de tout ce qu'il vous plaira, je ne me croirois nullement blâmable de choisir parmi un si grand nôbre d'Auteurs qui en ont fait des Traitez singuliers, celui dont la reputation seroit plus grande & dont l'habileté seroit plus universellement reconnuë. Dans le dessein que j'aurois d'étudier Aristote, l'on me prendroit pour un fou, si pour bien entendre ce Philosophe j'entreprenois de lire les quatorze ou les quinze milles Commen-

tateurs qui l'ont expliqué chacun en leur maniere, au lieu d'en choisir un petit nombre de ceux que je sçaurois avoir le mieux réussi sur le bruit & la reputation où ils sont parmi les sçavans qui les ont lûs.

Les effets de ce Préjugé se font encore sentir tout autrement dans la maniere dont on considere & dont on traite les ouvrages des Peres de l'Eglise & des Auteurs Ecclesiastiques. Car, comme dit le sieur de la Motte (175), encore qu'il semble que nous devons juger des Livres, plûtôt par eux-mêmes que par le nom, la qualité & la reputation de leurs Auteurs ; & que la verité nous doive être venerable de quelque Ecrivain qu'elle vienne ; neanmoins il est souvent necessaire & toûjours utile d'examiner si les ouvrages qu'on attribuë aux SS. Peres & aux autres Auteurs dont l'authorité est en consideration, sont veritablement de ceux à qui on les attribuë, parce que cela sert beaucoup à l'intelligence d'un Auteur dont on ne peut d'ordinaire mieux découvrir les vrais sentimens que par la conference de ce qu'il dit en differens ouvrages.

C'est ce qui a porté tant d'habiles Cri-

tiques depuis un siecle à rechercher avec application les veritables Auteurs d'une infinité d'ouvrages que l'on ne sçavoit à qui attribuer, ou qu'on attribuoit mal à propos à des Auteurs qui ont du credit, afin de pouvoir se servir de leur autorité. C'est ce qui a porté aussi la plus-part des imposteurs à supposer aux grands hommes des Livres & des Ecrits pour tâcher de donner du cours & de la vogue à des opinions qu'ils croyoient ne pouvoir faire passer que sous quelque nom illustre dont ils sçavoient qu'on respectoit l'autorité.

C'est ainsi que les heretiques des premiers siecles empruntoient les noms des Apôtres & des hommes Apostoliques, pour tâcher d'autoriser leurs méchans Livres & leurs rêveries; & que quelques heretiques modernes en ont usé quelquefois à l'égard des Peres. Il s'est trouvé même des Catholiques qui n'ont point fait de scrupule d'user de cet artifice, croyant peut-être recompenser une legére faute de mauvaise foi par la vûë de quelque plus grand bien, comme Vigile de Tapse, qui n'ayant pas assez bonne opinion de lui-même, & se méfiant de sa propre autorité, crût que pour faire mieux recevoir les ouvrages qu'il avoit

faits contre les heretiques de son temps; il pouvoit les publier sous les grands noms de saint Athanase & de saint Augustin. Nous n'avons rien de plus auguste que le Nom de JESUS-CHRIST nôtre Sauveur, ni rien aprés lui qui soit plus digne de nos respects que le Nom de la sainte Vierge sa mere, de sorte que nous n'aurions pas manqué de mettre au premier rang des Livres Sacrez & Canoniques les Ecrits de l'un & de l'autre si nous en avions. (176). Cependant nous n'avons point fait cet honneur à la lettre au Roy Abgare qu'Eusebe a fait passer jusqu'à nous sous le Nom du Divin Sauveur, ni à celle qui court dans le monde sous le Nom de la sainte Vierge, comme étant écrite à saint Ignace d'Antioche, parce que nous sommes tout persuadez que ces deux Lettres ne sont que des productions de quelques devots indiscrets qui ont crû pouvoir par cette pieuse fourbe se joüer tout à la fois & de la sainteté de ces Noms consacrez dans nôtre Religion, & de la credulité des Lecteurs simples & incapables de discernement.

Il ne faut pourtant pas se préoccuper ni s'entêter si fort de l'autorité & de la reputation des grands hommes, (je par-

le de ceux qui n'ont écrit que ſuivant leurs lumiéres naturelles) que de croire qu'ils ayent été incapables de manquer ou de ſe tromper ; & que tout ce qu'ils ont écrit ſoit dans ſa derniere perfection.

Les plus grands Auteurs, dit Quintilien (177), ne ſont pas toûjours parfaitement accomplis en toutes choſes ; ils font quelquefois des faux pas & des chûtes même, & plient ſous le fardeau comme les autres. Ils accordent quelquefois quelque choſe au relâchement & au divertiſſement de leur eſprit, ils ne ſont pas toûjours dans la même application, ils nous laiſſent quelquefois des marques de leur laſſitude & de leur foibleſſe. Ciceron a remarqué que Demoſthene s'étoit quelquefois oublié lui-même, & Horace a écrit qu'Homere s'étoit quelquefois laiſſé endormir ſur ſes ouvrages. Ce ſont de grands hommes mais qui ne laiſſent pas d'être hommes quelques grands qu'ils puiſſent être. Il arrive ſouvent que ceux qui prennent indifferemment tout ce qu'ils trouvent dans leurs Ecrits pour des loix ou des regles infaillibles, choiſiſſent ordinairement ce qu'il y a de plus mauvais pour leur uſage, & que ceux qui ſe les propoſent

Neque legenti ſtatim perſuaſum ſit omnia quæ magni Auctores dixerint eſſe utique perfecta. Nam & labuntur aliquando & oneri cedunt, & indulgent ingeniorum ſuorum voluptati : nec ſemper intendunt animum & nonnunquam fatigantur, cum Ciceroni dormitare interim De-

comme des Modeles parfaits qu'ils veulent suivre, ayant beaucoup plus de facilité pour imiter leurs vices que leurs vertus, s'imaginent sottement s'être rendus semblables à ces grands hommes, lorsqu'ils n'ont pris que leurs defauts. On doit toûjours neanmoins apporter beaucoup de modestie, de respect, & de circonspection quand on est engagé à parler de leurs manquemens, de peur que la précipitation & la temerité ne nous portent souvent à reprendre ou à condamner en eux des choses que nous n'entendons pas & qui sont au dessus de nous. De sorte que si nous estions obligez de commettre quelque excez dans les jugemens que nous devons faire des ouvrages de ces grands hommes, il vaudroit mieux, à son sens, que ce fût dans l'approbation que dans la censure; & qu'on péchât plûtôt par indulgence que par trop de rigueur (177).

mosthenes, Horatio etiam Homerus videantur. Summi enim sũt, homines tamen: acciditque iis qui quidquid apud illos repererũt dicendi legem putant, ut deteriora (quod facilius est) imitentur, ac se abundè similes putent si vitia magnorum consequantur. Modestè tamen & circumspectè judicio de tantis viris pronunciandum est, ne (quod plerisque accidit) damnent quod non intelligant. Ac si necesse est in alteram errare partem, omnia eorum scripta legentibus placere quam multa displicere maluerim. Quintil.

CHAPITRE V.

Préjugez des Titres honorables & des sur-noms donnez aux Auteurs pour marque d'estime.

SI parmi les Titres d'honneur & d'estime qu'on a donnez à divers Auteurs, il s'en trouve qui puissent nous servir pour nous regler dans les jugemens que nous devons faire de leurs Ecrits, on ne peut pas douter qu'il n'y en ait aussi beaucoup qui ont imposé à la posterité, & qui ont été souvent l'effet de l'amitié & de la faveur plûtôt que de la justice. Il est difficile de croire que les premiers qui ont été honorez de ces sortes de Titres & de sur-noms ne les ayent pas meritez, parce que le public ne se porte pas aisément à rien innover en faveur de personne, sans quelque puissant motif, & qu'il n'est point d'humeur à commencer ce dont il n'a point encore d'exemple sans avoir de fortes raisons.

Mais depuis que l'exemple & la coûtume se sont glissez parmi les vûës du merite, on a vû confondre un grand nombre de mediocres sçavans avec ceux

du premier ordre, de sorte que des Titres qui servoient d'abord à la distinction des personnes qui s'étoient élevées au dessus des autres Ecrivains par leur sçavoir extraordinaire & par l'excellence de leurs ouvrages, sont devenus ensuite des Titres communs & affectez à de certaines professions, dont l'acquisition n'a plus été difficile à personne.

C'est ce qui paroît particulierement dans l'application qu'on a faite des Titres de *Theologien*, de *Sophiste*, de *Grammairien*, de *Scolastique*, de *Maître*, de *Docteur*, & d'autres appellations qui ont passé dans la suite pour des qualitez qui s'acquierent avec quelque solemnité, & ausquelles on a attaché des distinctions de rang, & quelquefois des privileges & des recompenses.

§. I.

Titre de Théologien.

LE premier à qui on ait donné le titre de *Théologien* par excellence, a été Saint Jean l'Evangeliste, qu'on a voulu ce semble préferer aux trois autres par cette qualité, par laquelle on a eu intention de reconnoître la sublimité avec laquelle il a traitté de la Divinité du Verbe Eternel fait Homme, qu'il a pénétrée & qu'il

nous a expliquée avec plus d'élévation & d'étenduë que les autres Evangelistes. Ce surnom luy étoit déja ordinaire du temps de saint Athanase (178), & d'Origéne même ; s'il est vrai que le Discours de la consommation du Monde & de l'Ante-christ soit veritablement de saint Hippolyte le Martyr, qui avoit étudié sous Clement Alexandrin avec Origéne. Car S. Jean y est appellé seulement Saint Jean *le Théologien* & le Bien-aimé de Jesus-Christ (179). Et nous aurions lieu de croire que ce titre seroit aussi ancien que S. Jean même si nous avions quelque raison probable pour nous persuader que les lettres qui portent le nom de Saint Denis l'Areopagite fussent d'un Auteur contemporain à ce Saint Evangeliste, parce qu'il est qualifié de Jean le Théologien dans l'inscription de la dixiéme Lettre qui luy est adressée dans cette supposition. Mais il est tres-constant que dans le iv. & v. siécle c'étoit le titre ordinaire par lequel on le distinguoit des autres, & dont on se servoit pour marquer le respect & l'estime particuliere qu'õ en faisoit, comme il paroît par saint Cyrille de Jerusalem, saint Epiphane, saint Chrysostome, saint Cyrille d'Alexandrie (180), & plusieurs autres Ecrivains de l'Eglise Grecque.

Le second à qui on ait donné par honneur le titre particulier de *Théologien* dans l'Eglise, est saint Gregoire de Nazianze, qui l'a merité par l'excellence de ses Ecrits en general, & en particulier pour les quatre Discours admirables qu'il a faits sur la Théologie où il prouve à fond la Doctrine Catholique sur la Trinité, & ruïne tous les faux raisonnemens des Hérétiques. Et quand il est appellé par les uns le second Théologien (181), & le jeune par les autres (182), il faut entendre selon la pensée de ceux qui l'appellent ainsi, que c'est toûjours par rapport à Saint Jean l'Evangeliste qu'ils appelloient le premier & l'ancien Théologien (183).

Depuis le tems de S. Gregoire on ne voit presque personne qui ait porté en titre le surnom de *Théologien* si ce n'est un Anglois nommé Richard Chanoine Regulier de l'Abbaye de S. Victor de Paris qui vivoit cent ans aprés le célébre Richard de Saint Victor qui étoit Ecossois (184). Quelques-uns veulent que Jean Thauléte ait porté aussi ce nom (185), mais ce n'étoit pas une appellation simple comme celle dont il s'agit ici, & ceux qui l'ont voulu honorer de leur estime particuliére ne l'ont pas appellé le *Théologien* tout court, mais *le Théologien illuminé*. Enfin

ce titre d'une marque d'estime qu'il étoit auparavant est devenu une qualité & un nom de Profession qu'on a abandonné aux Théologaux des Chapitres de Chanoines & généralement à tous ceux qui enseignent ou qui étudient la Théologie.

§. II.

Titre de Sophiste.

Le titre de *Sophiste* étoit anciennement un préjugé avantageux de l'estime qu'on faisoit de ceux à qui on le donnoit. Il n'étoit point attaché particuliérement à la Philosophie, mais on le donnoit indifféremment à tous ceux que l'on croyoit exceller dans quelque Art & dans quelque Science que ce fût (186), selon Suidas.

Ainsi l'on trouve dans l'Antiquité des Jurisconsultes (187), des Médecins (188), des Musiciens (189), des Poëtes (190), des Orateurs (191), & des Théologiens même (192), qui à qui on a crû faire honneur en leur donnant ce titre glorieux comme un témoignage de l'estime qu'on en faisoit. On en qualifioit même quelquefois ceux qui se distinguoient dans le Monde par leur sagesse & par leur gravité, &

c'est en ce sens que Solon fut appellé *Sophiste* (193).

Mais il semble neanmoins que ce titre ait appartenu plus spécialement aux Philosophes d'abord, & dans la suite aux Rheteurs & aux Déclamateurs qui faisoient profession d'éloquence avec quelque exterieur de Philosophie. C'est pourquoi saint Augustin dit qu'on appelloit *Sophistes* même parmi les Latins ceux qui écrivoient élégamment, & qui parloient le mieux en cette Langue (194).

La qualité de *Sophiste* a donc été fort honorable & parmi les Grecs, & parmi les Latins. On l'a considerée assez longtemps comme un Préjugé suffisant pour nous faire porter un jugement avantageux des Ecrits de ceux à qui on l'a donnée, & les Chrêtiens même n'ont point fait difficulté de l'attribuër aux Ecrivains Ecclesiastiques, pour marquer l'estime qu'ils faisoient de leurs ouvrages.

C'est dans cette pensée que Claudien Mamert semble appeller saint Augustin un *Sophiste* (195), & que Tertullien appelle Miltiade célébre Ecrivain & défenseur de nôtre Religion sous Commode, *le Sophiste des Eglises*, quoi que Monsieur Valois semble prétendre que c'étoit moins un titre honorifique, que le nom de

sa Profession qu'il croit avoir été celle de Rhéteur (197).

C'est aussi pour faire honneur au merite de Rabanus Maurus qu'on luy a donné ce titre de *Sophiste* par excellence (206), & que l'Abbé Trithéme dit qu'il étoit le plus considerable & le plus en reputation de tous les *Sophistes* de son siécle (207).

L'idée honorable qu'on avoit attachée à ce nom paroît avoir duré beaucoup plus longtemps en Occident, c'est-à-dire parmi les Latins, que chez les Grecs. Et l'on voit qu'au xij. siécle on s'en servoit encore en bonne part pour faire les éloges des Sçavans, comme il paroît en divers endroits de l'histoire d'Oudry Vital Moine Normand, contemporain de saint Bernard (198).

Au lieu que ce beau titre commença de s'avilir dans la Gréce dés devant le temps de Platon & de Philippe de Macedoine. Car, selon la remarque de Monsieur le Président du Faur de saint Jory (199), depuis que Protagoras, Hippias, Prodicus & Gorgias en ont fait un trafic sordide avec leurs Ecoliers, & qu'ils ont voulu mettre la Sagesse & l'Eloquence à prix d'argent, incontinent on a vû flêtrir la gloire de ce beau nom de *Sophiste*.

Les plus honnêtes Gens ont fait diffi-

culté de recevoir cette qualité de la bouche de ceux qui en vouloient honorer leur ſçavoir & leur merite, voyant qu'elle étoit ſi fort deshonorée par tous ces Marchands de Philoſophie qui s'attribuoient le titre de *Sophiſtes* avec dautant plus d'arrogance qu'ils le meritoient moins. C'eſt ce qui fit tomber ce nom dans la diſgrace & qui penſa l'exterminer entiérement de la ſociété des vrais Philoſophes & des vrais Rhétheurs, comme nous l'apprenons de Themiſtius (200).

Voila ce qui a fait dire à Ciceron (201) » qu'on appelloit *Sophiſtes* ceux qui pro- » feſſoient la Philoſophie avec une vaine » oſtentation de paroles ou pour le gain » ſordide. Et Senéque les nomme des *So-* » *phiſtes charlatans* qui couroient de ville » en ville pour débiter leur ſcience & » leur prétenduë éloquence, & qui au- » roient eu plus d'honneur d'abandonner » la Philoſophie, que de la porter vendre » ainſi de côté & d'autre (202). C'eſt contre ces ſortes de *Sophiſtes* qu'Iſocrate a fait une Oraiſon toute entiére, dans laquelle il entend ſous ce Nom déja devenu odieux de ſon temps, ces gens qui s'appelloient Dialecticiens & Rhéteurs, quoi que leur Profeſſion ne conſiſtât que dans de pures chicanes de mots & dans des

Circulatores Sophiſtae.

disputes frivoles, & qui prétendoient que les Philosophes n'étoient que ceux qui s'appliquoient aux affaires civiles & politiques (203).

Ainsi le Préjugé où l'on avoit été d'abord en faveur des Ecrivains qu'on avoit appellé *Sophistes* se tourna contr'eux mêmes, dés que l'on vit changer la notion & l'idée de ce nom. De sorte qu'on s'est accoûtumé peu à peu à juger qu'un *Sophiste* n'est proprement qu'un grand diseur de rien, un Auteur de discours inutiles & captieux, un Déclamateur qui n'a que du babil, qui se forge luy-même les questions sur lesquelles il veut disputer, qui fait un jeu & un simple divertissement de la Rhétorique & de la Dialectique; qui n'aime que la contestation, la chicane & la vetillerie; qui fait paroître dans ses écrits comme dans ses discours le caractere d'une ame venale & d'un esprit fourbe; qui par une vanité grossiére ne parle que de luy-même; & qui songe plûtôt à sa reputation & à ses propres interêts qu'au bien public ou à l'utilité de ceux à qui il parle & pour qui il écrit; qui ne s'occupe que de vaines subtilitez; & qui met toute son étude à nous surprendre par ses sophismes & ses sophistiqueries (204).

Voila la définition que les Anciens ont

donnée aux *Sophistes*, depuis qu'ils ont abandonné l'étude de la veritable Sagesse & de la veritable Eloquence. Et ceux qui se sont attachez serieusement à cette étude voyant que ces Gens-là retenoient le nom ambitieux de *Sophistes* pour eux, se sont contentez par modestie de prendre ou celuy de Philosophes ou celuy de Rhétheurs.

Mais rien n'a tant multiplié la race des *Sophistes* que l'introduction de la Scholastique contentieuse dans les Ecoles de la Philosophie & de la Théologie, dans les Universitez de l'Europe, & particuliérement en France. C'est ce qui nous a attiré ce grand deluge de productions monstrueuses de l'esprit humain évaporé dans ses propres pensées, c'est-à-dire, tous ces gros fatras d'*Antepredicaments*, de *grandes & petites Logicales*, de *Principes Sophistiques*, de *Conclusions Sophistiques*, de *sens composez & divisez*, de *Sophismes choisis & subtilisez*, de *consequences* & d'*antecedences*, de toutes sortes de *Quodlibétiques* & de *Quolibets*, des *puissances actives & passives*, des *Instances*, des *Quidditez*, des *Formalitez*, des *Formules*, des *Fallaces*, des *insolubles ou Questions inexplicables*, des *Impossibilitez*, sans parler d'un grand nombre de Commentaires Scholastiques

sur Aristote (205). Mais la défaite de tant de Monstres n'a pas coûté bien cher à la République des Lettres qui a crû qu'il suffisoit de les mépriser pour les faire périr, & leurs Auteurs même sont tombez si avant dans l'oubli, qu'outre Pubwel, & Jean Hinton, nous ne connoissons presque plus de Scholastiques modernes qui ayent porté ou qui ayent voulu retenir le nom odieux de *Sophiste* (208).

§. III.

Titre de Grammairien.

LA Qualité de *Grammairien* a passé aussi parmi les Gens de Lettres pour un titre d'honneur & pour une marque de l'estime qu'on faisoit du sçavoir & de l'esprit de ceux à qui on l'avoit donnée. En effet on appelloit autrefois *Grammairiens* non pas seulement ceux qui n'étoient habiles qu'en Grammaire, ou dans la Critique, ou même dans tout ce qu'on appelle Philosophie ; mais généralement tous ceux qui passoient pour sçavans dans toutes sortes de connoissances (209).

Vossius témoigne qu'on donnoit auparavant à ces sortes de Sçavans qui passoient pour universels, le nom de *Poly-*

histor qui signifioit autant que celuy de *Grammairien*, & que les titres de *Philologue*, & de *Critique* dont on a qualifié quelques-uns de ces Sçavans, marquoient une aussi grande étenduë de connoissances (210).

Les principaux d'entre ceux qu'on a honoré du nom de *Polyhistor* parmi les Auteurs sont Cornelius *Alexander*; *Apion* d'Alexandrie, contre qui Joseph l'Historien a écrit; *Hygin* l'affranchi d'Auguste; & *Solin* qui en avoit fait le titre de son Livre.

Entre ceux qui ont porté le titre honorable de *Grammairien* comme une marque de leur grande Literature, sans pourtant avoir fait aucune profession particuliére de Grammaire, on remarque particuliérement Jean *Philopone* fameux Philosophe du temps de Justinien, que l'on prétend avoir été tres-versé dans toutes sortes de connoissances (212), mais qui étoit de la secte impie des Tritheïtes.

Chrestien *Druthmare* Moine de Corbie en Picardie au neuviéme siécle a été qualifié aussi du surnom de *Grammairien*, quoi qu'il n'ait écrit que sur l'Ecriture sainte.

Jean *Tzetzes* frere d'Isaac dans le douziéme siécle paroît avoir acquis ce titre

tion pas tant pour ses scholies sur Hésiode qui sont assez peu de chose, que pour son Histoire diverse qu'il a écrite en vers Politique Grecs.

Roland'n de Padouë qui vivoit au xiij. siécle n'a peut être point écrit autre chose que l'histoire de la tyrannie des quatre Ecelins dans son païs. On luy donne pourtant le titre de *Grammairien*, & il y a apparence qu'il ne l'a acquis que parce qu'il a composé son ouvrage avec plus d'industrie, plus de jugement, plus de prudence, & plus de capacité que le commun des Ecrivains n'en faisoit paroître dans ces temps-là.

Dans le même siécle un Historien de Dannemarck nommé Saxon, assez célébre & assez estimé même, hormis en quelques traits fabuleux, ne s'est fait connoître à la Posterité que par le surnom de *Grammairien* qu'il a merité particuliérement pour la beauté extraordinaire de son stile, qui ne se sent nullement de la corruption de son siécle, ni de la barbarie de son pays.

Enfin il n'y a que cent ans que ce titre se communiquoit encore aux Personnes de merite pour marquer l'estime qu'on faisoit de leur érudition, quoi qu'elles ne fissent aucune profession de Grammaire, comme il paroît en Thomas d'Averse Jurison-

sulte Néapolitain vivant en 1580, dont nous n'avons point d'autres Ecrits que sur le Droit, & qui neanmoins n'a point aujourd'huy d'autre surnom que celuy de *Grammairien*.

§. IV.

Titre de Scholastique.

LE nom de *Scholastique* a passé aussi fort longtemps dans le Monde pour un titre d'honneur. Dés le siécle d'Auguste on le donnoit aux Rhéteurs qui se signaloient au dessus des autres par leur Eloquence & par la beauté de la Déclamation.

Depuis le temps de Néron il semble que ce nom ait été affecté à ceux qui s'exerçoient à la plaidoirie dans les Ecoles de Droit(213). Ensuite on l'a attribué aux Avocats plaidans de veritables Causes, comme nous le voyons en la personne de Socrate l'Historien Ecclesiastique, Avocat de Constantinople, d'Eusébe qui plaidoit dans le même temps & dans le même lieu; d'Evagre d'Epiphanie Auteur de l'Histoire Ecclesiastique qui avocassoit dans le Barreau d'Antioche, d'Agathias de Murine Historien de l'Empereur Justinien

&

& Avocat à Smyrne, de Jean d'Antioche qui nous a donné la Collection Grecque des Canons rangez par matiéres, & le premier Nomocanon, & qui d'Avocat devint Prêtre & Patriarche de cette Ville sous Justinien, & de plusieurs autres dont l'Histoire nous fournit des exemples (213). Et ce nom paroît avoir subsisté assez longtemps en cette signification parmi les Grecs, puisque Constantin Harmenopule le portoit encore au douziéme siécle, comme une marque de sa profession. On a vû aussi le temps auquel ce nom de *Scholastique* se donnoit indifferemment à toutes sortes de Jurisconsultes, mais il ne paroît pas que cela ait été universel ni de longue durée.

Depuis l'établissement des Ecoles Ecclesiastiques fait par nos Rois de la premiére race, & remis en vigueur par l'Empereur Charlemagne, ce nom de *Scholastique* a été donné aux Maîtres de ces Ecoles, c'est-à-dire, à ceux qui étoient commis pour les gouverner, & pour enseigner les Clercs de chaque Eglise. Quelques-uns prétendent que celuy qu'on appelloit le *Scholastique* dans ces Eglises n'avoit été établi d'abord que pour enseigner les Langues, les Humanitez, & tout ce que l'on comprend sous le nom de belles Lettres,

& qu'il y en avoit un autre dans la même Eglise pour enseigner la Théologie & qui portoit en titre la qualité de *Théologien.* Mais il paroît du moins que ces fonctions differentes ont été réünies depuis en une seule & même personne dans les Chapitres, & que celuy qui portoit le nom de *Scholastique* étoit tenu par sa profession d'enseigner publiquement aux Chanoines & aux autres Ecclesiastiques de leur Eglise non seulement les belles Lettres, mais encore la Théologie, & même la Liturgie. Surquoi l'on peut voir Monsieur Florent, Monsieur Ciron, Monsieur de Roye & plusieurs autres des Modernes qui ont traitté doctement cette matiere.

Ainsi celui qu'on appelloit par honneur le *Scholastique* de l'Eglise n'étoit autre que celui qui s'appelloit en certains lieux le *Primicier* ou le *Maître* de l'Ecole, & en d'autres l'*Ecolastre* ou le *Theologal* à la fonction duquel il y avoit une Prébende de l'Eglise attachée pour sa subsistance.

C'est en ce sens qu'Adelman, un des principaux défenseurs de la realité du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, avoit porté le nom de *Scholastique* de Liege avant que d'avoir été fait Evêque de Bresse.

Le vieux Berenger fut honoré aussi de

cette qualité avant que d'être tombé dans ses erreurs, mais ce n'étoit qu'à cause de la Théologale de saint Martin de Tours qu'il avoit exercée avec reputation auparavant que de passer à Angers où il eut son Archidiaconé, & où il commença de publier son héresie. Adelman dont on vient de parler écrivant contre luy l'appelle son *Con-scholastique*, soit parce qu'ils avoient l'un & l'autre fait l'office de Théologal, soit parce qu'ils avoient tous deux étudié ensemble sous saint Fulbert de Chartres (215).

Le B. Alger qui écrivit aussi contre Berenger portoit le nom de *Scholastique* parce qu'il avoit été Théologal ou Ecolastre du Liége, devant que de se faire Moine de Cluni.

Le jeune Berenger qui entreprit de défendre Pierre Abailard contre saint Bernard, & dont nous avons parmi les œuvres de ce Sophiste une miserable Epître, dans laquelle il déchire ce Saint par des injures les plus atroces, est appellé Berenger le *Scholastique* aussi-bien que l'autre, & il y a bien de l'apparence qu'il étoit aussi Théologal.

Olivier le *Scholastique* qui vivoit au commencement du treiziéme siécle & qui nous a laissé une Histoire des Croisades,

avoit acquis ce titre étant Théologal de Cologne avant que d'être Cardinal.

Il est probable que tous les autres Ecrivains Ecclesiastiques de l'Occident qui ont porté ce surnom depuis Charles le Chauve, ne l'ont pris que comme la marque de l'emploi qu'ils avoient dans leur Eglise, & que ce terme n'a presque plus été en usage parmi les Latins depuis le temps de ce Prince pour marquer l'estime particuliére qu'on faisoit de l'esprit, de l'érudition, ou de l'éloquence des Sçavans.

Il s'en trouve neanmoins encore quelques exemples, tel que celuy d'Anselme Doyen & Chanoine de Laon, mort en 1117. Nous le distinguons des autres de même nom par la qualité de *Scholastique* qui luy fut donnée non pas à cause de la célébre Ecole qu'il ouvrit chez luy ; mais à cause de son érudition extraordinaire dans la plûpart des Sciences humaines & Divines, qu'il accompagnoit d'une beauté d'esprit & d'une éloquence qui étoit fort au dessus de la portée de son siécle. C'est ce qui l'a fait appeller par Guibert la gloire & l'ornement du Païs Latin pour les bonnes Lettres & les belles connoissances; & par Jean de Sarisbery, *le Docteur des Docteurs* (ccxv).

Si nous en croyons Genebrard (216) le titre de *Scholastique* étoit aussi chez les Grecs un nom d'office ou de dignité Ecclesiastique, qui avoit du rapport ou à la Théologale des Occidentaux ou au Notariat Apostolique, & cet Auteur veut que Zacharie le *Scholastique* qui vivoit du tems de Justinien ait eu un emploi de cette nature dans quelque Eglise, qui luy a fait porter ce nom jusqu'à ce qu'il devint Archevêque de Metelin. Néanmoins Jean Tarin écrit avec plus de probabilité (217) que ce n'étoit point un titre d'Office, mais un terme d'Honneur dont on avoit voulu reconnoître son merite, & par lequel on avoit marqué l'estime qu'on faisoit de son éloquence, & de ses grandes connoissances, sur tout dans la Philosophie Platonicienne.

En effet la qualité de *Scholastique* sembloit appartenir proprement à tous les Gens de Lettres en general, pourvû que leur érudition fût reconnuë du Public, & elle leur avoit été attribuée longtemps auparavant qu'on eût entrepris de la restreindre, & de la déterminer à ne plus specifier que des Rhéteurs, des Déclamateurs, des Avocats, des Ecolastres & des Théologaux (218).

Casaubon prétend que Théophraste le

Disciple d'Aristote est le premier qui ait employé ce terme dans cette signification, & que depuis ce temps-là (219), quoi qu'on l'ait appliqué à divers usages, on l'a pourtant toûjours attribué d'une maniére plus particuliére aux personnes de bel esprit, ou de grande érudition.

Ainsi saint Jérôme témoigne que Serapion ancien Auteur Ecclesiastique fut surnommé le *Scholastique* à cause de la beauté & de la delicatesse de son esprit (220). Saint Jean Climaque fut aussi qualifié du même titre, qu'on luy donne encore aujourd'huy, quoi qu'il l'eût généreusement compris dans le renoncement qu'il fit aux vanitez du monde. Il l'avoit dautant plus merité qu'outre les qualitez naturelles de son grand génie, il avoit été encore tres-instruit dans les sciences humaines, & dans les belles Lettres avant sa retraite. Et selon Monsieur d'Andilly (221), ce nom de *Scholastique* ne se donnoit en ce temps-là qu'à des personnes éclairées des lumiéres de la raison & de l'éloquence, & en qui les dons de la Nature se trouvoient joints avec l'étude des Arts & des Disciplines.

Ce n'est que dans la vûë de ces mêmes qualitez que Vvalafrid Strabon appelle le Poëte Prudence le *Scholastique* de l'Es-

pagne (222), & que Pallade d'Hélenople donne le même titre à Euloge qui étoit un homme consommé dans toutes sortes de connoissances & qui en avoit, pour le dire ainsi, fermé l'Encyclopædie au dedans de luy-même (223).

Quelques-uns ont voulu même enchérir sur le mot de *Scholastique*, & voulant marquer un degré éminent d'érudition dans les Sçavans, ils ont crû pouvoir porter ce nom au souverain degré en leur faveur, c'est pour cela qu'on trouve que Fortunat & Sedulius ont été appellez *Scholasticissimes* (224).

§. V.

Titre de Maître.

LE nom de *Maître* (*Magister*) étoit plûtôt un titre de puissance & d'office que de sagesse & d'érudition, avant qu'on l'eût fait passer de l'Empire dans l'Eglise, & de l'Eglise dans la République des Lettres.

Il ne se donnoit même dans les commencemens qu'aux Maîtres qui enseignoient publiquement dans les Ecoles, & aux Prefets des Colléges (225), & ce fut assez tard qu'on s'avisa d'en faire, d'un ti-

tre d'office qu'il avoit été auparavant, un titre d'honneur pour ceux qui excelloient dans la connoissance des Arts & des Sciences, & enfin pour les Docteurs en Théologie, ausquels ils semble être demeuré seulement comme un titre de Profession.

Ainsi le Préjugé n'a presque rien à prendre sur la qualité de *Maître* pour régler l'estime qu'on pourroit faire du sçavoir & du merite de ceux qui l'ont portée, soit en *prenom* comme *Maître* Odon, qui étoit Eudes Serton; *Maître* Michel, qui étoit Mich. Blan-pain; *Maître* Conrard qui étoit Conrard de Martpurg; *Maître* Ange, qui étoit Henry d'Eymeric; & une infinité d'autres Ecrivains particuliérement de l'Université de Paris: soit en *surnom* comme Iso *Magister* Moine de saint Gal au 9. siécle; Florus *Magister* soit l'Archidiacre de Lyon, soit le Moine Benedictin au même siécle; Simeon *Magister* le Logothéte, Thomas *Magister* & plusieurs autres Grecs modernes qui prenoient ordinairement ce surnom de leur emploi.

Il s'est neanmoins trouvé des Auteurs à qui on a donné ce Nom comme une marque du jugement avantageux que l'on faisoit de leurs ouvrages, comme il paroît en

la personne de Pierre Lombard, de Pierre le Mangeur, & de Gratien. Le premier fut nommé le *Maître* des Sentences, le second le *Maître* de l'Histoire scholastique ou sçavante, & le troisiéme le *Maître* des Canons ou des Decrets.

C'étoit vouloir persuader à la Posterité la bonne opinion où le Public de ces temps-là étoit de leur capacité & de l'excellence de leurs Livres. C'étoit nous dire en un mot qu'on consideroit Lombard comme le premier & le chef des Théologiens, le Mangeur comme un excellent Historien, & Gratien comme le plus habile des Canonistes. Cependant on est assez revenu aujourd'huy d'une opinion si peu raisonnable & d'un Préjugé si mal établi.

Il est vrai que P. Lombard n'est pas tout-à-fait indigne de ce titre glorieux, quoi que l'Eglise & la sacrée Faculté n'ayent pas crû devoir approuver & recevoir generalement toutes ses opinions sans exception. Et le grand nombre joint au merite de tant d'illustres Commentateurs qui ont travaillé sur ses iv. Livres des Sentences a beaucoup contribué encore à le maintenir dans la possession de cette qualité. Mais il ne se trouvera pas aujourd'huy un Critique de bon goût qui veuille juger

aussi favorablement de P. Comestor ou le Mangeur dont l'Histoire n'est qu'un pot-pourry, confus & indigeste de bonnes & de mauvaises choses entassées sans jugement & sans discernement, & qui a rendu un tres-mauvais office à la verité en la confondant avec le mensonge. Il faut avouër que Gratien a conservé sa reputation & sa qualité de *Maître* des Decrets plus long-temps que le Mangeur n'a fait celle de *Maître* de l'Histoire ; Mais les Critiques du siécle passé & sur tout Antoine Augustin, étant venus apporter le jour dans sa grosse compilation, ils y ont découvert tant de fautes de toute espéce que les Canonistes d'aujourd'huy auroient honte de le reconnoître pour leur *Maître*.

De Mouchi. Le Comte, les corr. Rom.

§. VI.

Titre de Docteur.

LE nom de *Docteur* est un des plus recents d'entre les titres d'honneur dont on ait voulu qualifier les Gens de Lettres. Mais comme ce n'est qu'un titre de Profession, & de Société qui ne s'acquiert que dans certaines Facultez particuliéres, il est difficile qu'il puisse nous servir de Préjugé certain pour fixer légitime-

ment l'estime ou les jugemens que nous devons faire de ceux qui publient leurs ouvrages en cette qualité, & il n'y a presque personne de ceux qui s'occupent à la lecture des Livres lequel ne se fasse un plaisir ordinaire de distinguer le Docte d'avec le Docteur.

Il semble que ce titre ait été creé vers le milieu du xij. siécle pour succeder à celuy de *Maître*, & on en attribuë l'établissement avec celui des autres degrez Scholastiques tels que nous les voyons aujourd'huy à Pierre Lombard, à Gilbert de la Porrée qui étoient les principaux Théologiens de l'Université de Paris dans ce temps-là, & à Gratien dans l'Université de Boulogne. Neanmoins ces deux noms de *Maître* & de *Docteur* n'ont pas laissé de subsister ensemble dans une assez longue suite d'années, & ils avoient même leurs fonctions ou du moins leurs notions distinctes & separées.

On prétendoit que le *Maître* étoit celuy qui enseignoit de son propre fond les sciences qu'il avoit acquises par son industrie & par les lumiéres naturelles de son esprit comme sont toutes les connoissances humaines: & que le *Docteur* étoit celuy qui enseignoit les Sciences qui dépendent de la revelation & qui ne s'acquiérent que par la Foy.

Les uns soûtenoient alors que le titre de *Docteur* étoit plus magnifique, plus ambitieux, & plus pompeux que celuy de *Maître* qui n'avoit que de la simplicité. Les autres au contraire prétendoient qu'il y avoit plus d'arrogance & plus de l'air de domination dans celuy de *Maître*, que dans celuy de *Docteur*, & que c'est pour cela que Jesus-Christ avoit défendu de prendre le premier (226).

Mais il y a peut-être plus de subtilité que de solidité dans ce raffinement de Scholastique, & l'Auteur de qui Monsieur du Boulay rapporte ces prétenduës differences entre l'un & l'autre titre nous fait conclure sagement que nous n'y pouvons point faire de fond pour en tirer quelque consequence raisonnable & assurée de l'habileté de ceux qui les possédent. Et il prétend qu'ils mettent dans leur esprit beaucoup plus de vanité que de science. *Scholasticus gradus* (Magistri & Doctoris) *non scientiam sed superbiam sæpius probatur augere.*

Ceux donc qui depuis l'établissement de la Scholastique dans les Universitez ont voulu laisser à la Posterité un Préjugé de l'estime qu'on devoit faire de l'esprit ou des Ecrits de ceux qui se signaloient le plus dans les Ecoles des Arts, de la Mé-

decine ; de la Jurisprudence & de la Theologie, voyant que le simple Titre de *Docteur* ne leur suffisoit pas, & qu'il ne servoit de rien pour les distinguer des autres Docteurs, ont crû devoir y joindre une *Epithete specifique* pour nous marquer plus particulierement en quoy consistoit leur merite.

C'est de cette nouvelle invention que nous sont venus les Titres fameux de Docteurs *Angelique*, *Seraphique*, *subtil*, *tres-resolu*, *irrefragable*, *illuminé*, *famigeratissime ou tres-renommé*, *solide*, *abondant*, *tres-ordonné*, *tres-fondé*, *singulier*, *admirable*, *extatique*, *tres-Chrêtien*, *notable*, *suffisant*, *resplendissant*, *clair*, *solennel*, *universel*, *profond*, *authentique*, *entier*, *incorruptible*, *divin*, & une infinité d'autres dont l'Ecole a voulu honorer ses Maîtres.

Ceux qui sçavent l'histoire des Lettres des XIII. XIV. & XV. siecles jugeront aisément si le Préjugé n'a point eu la meilleure part dans l'application de la plus part de tous ces nouveaux Titres.

Alexandre de Hales qui mourut en 1245. est appellé communément le *Docteur Irrefragable* & la *Fontaine de Vie*. Irrefragabilis.
Et Possevin prétend (227) qu'il a justement merité ce Titre magnifique par

l'excellence de ses Ecrits ; c'est pourtant tout ce que nous pourrions dire de saint Paul ou d'un Evangeliste.

Il n'y a personne d'entre les Critiques Catholiques, qui jusqu'à present se soit avisé de contester à saint Thomas la qualité de *Docteur Angelique*, & qui ne reconnoisse que les services signalez qu'il a rendus à l'Eglise par ses Ecrits Theologiques, l'ont justement fait passer parmi nous pour l'Ange, pour le Chef & pour le premier Docteur de l'Ecole de la Theologie.

Angelicus.

Les ouvrages de saint Bonaventure sont estimables en un autre genre que ceux de saint Thomas son ami & son compagnon d'études qu'il suivit l'an 1274 même de prés en l'autre monde. Cependant tout le monde ne convient pas que le Titre de *Docteur Seraphique* soit assez précis pour nous marquer le merite de ses Ecrits au plus juste. On estime qu'il signifie trop ou qu'il signifie trop peu pour ce Saint. Il signifie trop, si l'on prétend par cette qualité l'élever au dessus de saint Thomas, comme les *Seraphins* le sont au dessus des Anges dans le Systeme qu'on nous fait des Ordres differens de ces Intelligences spirituelles au Ciel. Il signifie trop peu, si l'on prétend ne le confi-

Seraphicus.

derer que comme un ſimple Docteur de l'Ordre *Seraphique*, c'eſt à dire, de ſaint François.

On n'eſt pas encore aujourd'hui bien d'accord du ſens que l'on doit donner à la qualité de *Docteur ſubtil* que l'on attribuë à Scot ; c'eſt à dire, à Jean Duns Ecoſſois mort en 1308. car ſi d'un côté les uns prennent cette ſubtilité pour une pénétration & une vivacité d'eſprit dans l'art de la diſpute, les autres la prennent pour une obſcurité & un embarras affecté dans l'explication des veritez Theologiques (228). Subtilis.

Raimond Lulle l'ancien, qui fut martiriſé l'an 1315, eſt appellé le *Docteur illuminé*, mais ſi ſes Sectateurs & ceux qui ont pris ſa défenſe veulent que ce ſoit à cauſe des lumieres extraordinaires qu'il avoit reccuës de la Nature & de la grace pour écrire ſes Livres : ſes ennemis qui n'ont pas été en petit nombre, & une bonne partie de ſes Lecteurs indifferens ont pris ce terme d'*Illuminé* pour une antiphraſe. Illuminatus.

Roger Bacon Cordelier Anglois qui mourut en 1284. porte encore aujourd'hui le Titre de *Docteur admirable*. Il l'étoit en effet, ou du moins étoit-il admiré de preſque toute l'Europe pour tant Mirabilis.

de rares connoissances où la beauté & la force de son genie l'avoient fait parvenir dans un siecle auquel elles étoient presque generalement ignorées. Cependant il n'a point tenu aux demi-doctes de ces temps-là que nous ne l'ayons pris pour un Sorcier & un Magicien, & on sçait ce qu'il lui coûta pour avoir eu plus de sçavoir que les sçavans du commun de son siecle (229).

Henri de Gand ou Goethals dont nous avons entr'autres choses un Catalogue d'Ecrivains Ecclesiastiques, & qui mourut en 1293. a été proclamé *Docteur solennel.* Mais ce Titre paroît plûtôt un témoignage de sa grande reputation que de son profond sçavoir. En effet s'il n'étoit pas le plus habile Scholastique de l'Université de Paris, il ne laissoit pas d'être un de ceux qui faisoient alors le plus de bruit dans la Philosophie & dans la Theologie de l'Ecole.

Sollemnis.

Alain de l'Isle, dit le Convers, parce qu'il mourut Frere-lai de Cisteaux en 1294, a été honoré du nom de *Docteur Universel* étant Recteur de l'Université de Paris. Il pouvoit meriter ce Titre dans un temps comme le sien auquel l'encyclopedie des sciences avoit beaucoup moins de circonference qu'au-

Vniversalis.

jourd'hui, parce qu'effectivement il a embrassé un assez grand nombre de matieres diverses dans ses Ecrits. Mais s'il étoit revenu au monde dans nôtre siecle, il auroit pû rencontrer un assez bon nombre de sçavans qui auroient été en état de lui contester son Universalité de doctrine, & il en trouveroit peut-être peu qui voulussent le reconnoître pour leur Docteur *particulier*.

C'étoit l'Université de Paris qui étoit la *distributrice* de tous ces Titres d'honneur, & s'il s'en est donné quelques-uns dans les Ecoles Etrangeres, c'est elle qui leur en a donné l'exemple & l'envie.

On peut dire qu'elle en a été prodigue à l'égard d'un Anglois nommé Richard de Midleton (230), que Monsieur de Launoy appelle de Moienville & les autres Ecrivains François de Myville, & qui n'est connu dans les Ecoles que sous le nom Latin de *Mediavilla*. Car elle lui en a accordé quatre devant que de le laisser sortir de son sein, comme si un seul n'eût point été suffisant pour marquer à la Posterité l'estime qu'elle vouloit que l'on fit de son merite & de sa science. Et elle l'a fait appeller le *Docteur solide*, le *Docteur abondant & riche*, le *Docteur tres-fondé*, & le *Docteur mis à*

Solidus. Copiosus. Fundatissimus. Authoratus.

l'enchere & au plus haut prix, sans neanmoins que l'on sçache bien positivement toutes les raisons qui ont donné lieu à toutes ces appellations differentes.

Fundatissimus. Gilles de Rome ou Colonna Archevêque de Bourges mort en 1316. porte aussi le nom de *Docteur tres-fondé*, & l'on juge qu"il l'avoit assez justement acquis par la reputation où il a été du plus fidele des disciples de saint Thomas & d'un de ses meilleurs défenseurs. On trouve encore parmi ses Titres celui de *Docteur heureux*, & ce sont les Protestans même qui nous en avertissent (231).

Beatus.

Facundus. Insignis. Pierre Oriol de Verberie, dit *Aureolus* qui mourut Archevêque d'Aix l'an 1321. est sur-nommé le *Docteur éloquent* & le *Docteur insigne*. Mais ces deux Titres ne nous servent presque point pour nous faire connoître le caractere de ses Ecrits ni l'estime qu'on en faisoit, quoiqu'elle fût grande alors ; parce que le premier lui a été donné à cause du talent qu'il avoit pour parler en public, & le second à cause du zele qu'il avoit témoigné dans la défense de l'opinion de la Conception immaculée de la sainte Vierge.

François Mayronée ou de Mayronis qui mourut en 1325. en a porté deux

aussi, celui de *Docteur illuminé* & celui de *Docteur aigu*. Il avoit apparemment eu le dernier de la succession de son Maître Scot dont il a tâché de prendre l'air & la subtilité ; & pour le premier nous ferions scrupule de soûtenir qu'il luy fût fort legitimement acquis, sçachant que ses lumieres n'ont pas paru entierement pures, même au saint Siege (232). Illuminatus. Acutus.

Le Titre de *Docteur tres-resolu* dont on a qualifié Durand de Saint Pourçain, qui du Siege du Puy passa à celui de Meaux où il mourut en 1333. paroît assez juste, & tiré du caractere de son genie. Car il passoit pour un Theologien un peu hardi, & quelquefois trop décisif au jugement de quelques-uns. Resolutissimus.

On ne convient pas assez du Préjugé que la qualité de *Docteur singulier* attribuée à Guillaume Ockam mort en 1347. doit former en nous avant que de nous mettre à la lecture de ses Livres. Les uns croyent qu'on a voulu nous marquer la beauté de son esprit & la rareté de ses conceptions : les autres estiment qu'on a voulu nous faire entendre par ce Titre équivoque, cette singularité de sentimens si extraordinaire dans un Religieux, qui paroît dans les Livres qu'il a faits pour la défense de l'Empereur Loüis de Bavie- Singularis.

re contre le Pape Jean XXII ; dans ceux qu'il a faits sur la pauvreté des Apôtres & sur la proprieté des Mendians, &c.

Il paroît au reste que personne n'étoit si curieux de ces Titres de Doctorat que les Freres Mineurs. Car outre que la plus grande partie de ceux dont nous venons de rapporter des exemples ont été Cordeliers, on peut ajoûter que c'est de cet Ordre que sont sortis le Docteur *tres-ordonné* qui est Jean de Bassoles mort vers 1340 ; le *Docteur suffisant* qui est Pierre d'Aquila ou Scotel ; le *Docteur fondé* qui est Guillaume d'Oona ou Varon ; le *Docteur notable* qui est Pierre de l'Isle ; le *Docteur illibat ou sans tache* qui est Alexandre l'Allemand de Saxe ; le *Docteur resplendissant* qui est Pierre Philargi de Candie depuis Pape sous le nom d'Alexandre V ; le *Docteur venerable* qui est Geoffroy des Fontaines ; & plusieurs autres Docteurs titrez à plaisir que l'on peut voir particulierement dans Vvillot & Vvaddingue, & dans les autres qui ont recueilli les Ecrivains Ecclesiastiques.

Ordinatissimus. Sufficiens Fundatus Notabilis Illibatus Refulgés. Venerandus.

Mais ces Titres honoraires ne se donnoient pas à si bon marché hors de la maison de saint François.

Profundus.

Celui de *Docteur profond* a bien coûté

des ſueurs & des travaux à Thomas Bradvvardin Archevêque de Cantorbie qui mourut vers l'an 1350.

Gregoire de Rimini General des Auguſtins n'acquit celui de *Docteur authentique* qu'aprés des aſſiduitez incroyables & une application tres-opiniâtre ſur les opinions des Nominaux ou Ockamiſtes dont il ſuivoit la Secte, & qui paſſoient pour les plus obſcurs & les plus difficiles dans la Philoſophie contentieuſe. Et ſi nous en croyons Cornelius Curtius, (233) ce Docteur s'étoit rendu ſi *authentique* que » quiconque ne le reconnoiſſoit point pour ſon Maître, paſſoit « incontinent pour un parfait ignorant « en toutes choſes, & qu'il ſembloit « qu'il y avoit de la folie à ne lui pas « acquieſcer, & à ne le pas ſuivre en tout. « Mais nous n'avons pas beſoin de ces ſortes d'éloges, quand nous ne cherchons que des veritez. Authenticus.

Jean Taulere, qui mourut en 1355. avoit porté à juſte titre le nom de *Docteur illuminé*, parce qu'en effet ſes ouvrages ſont remplis de l'eſprit de Dieu. Mais parce qu'il eut le malheur de plaire à Luther, & d'être loüé par ſa bouche comme un Docteur veritablement illuminé d'enhaut, Eckius & quelques autres Catho- Illuminatus.

liques ont crû devoir en tirer de mauvaises consequences contre les ouvrages de cet Auteur. Ils ont traduit en ridicule & rendu odieux ce Titre legitime qui formoit en nous un Préjugé favorable pour lui, & il n'a point tenu à quelques-uns d'eux qu'il ne passât pour un visionnaire. Mais l'Abbé de Blois, dit Blosius, & le Chartreux Surius l'ont heureusement défendu, & on lui a conservé son Titre dans sa signification naturelle.

Divinus. Jean de Ruysbroeck ou Rusbrochius qui mourut en 1381. a presque eu le même sort que Taulere à cause de son Titre de *Docteur divin.* Cette glorieuse qualité n'a point manqué de lui susciter des envieux, & Gerson lui-même s'étoit persuadé que Ruysbroeck s'étoit égaré dans ses visions, & que l'enthousiasme lui avoit un peu trop échauffé l'imagination. Cependant Jean Schonavv, Surius & d'autres ont entrepris sa défense, & Denis le Chartreux en faisoit une estime particuliere.

A dire le vrai, on est encore aujourd'hui extremement partagé sur le jugement qu'on doit faire de la plupart des Meditations, des visions & des autres ouvrage ascetiques des Auteurs purement contemplatifs (234).

Mais de tous ceux dont l'Ecole a voulu honorer le Doctorat par des Titres *honorifiques*, il n'y en a point aprés saint Thomas qui ait eu plus universellement & plus legitimement l'approbation du Public que Jean Gerson pour la qualité de *Docteur tres-Chrétien* (235). Il l'a meritée non pas seulement par la pureté de sa doctrine jointe à une pieté tres-solide. Mais particulierement pour avoir fait une guerre sainte au Pharisaïsme de son siecle, & pour avoir heureusement triomphé de ceux qui vouloient introduire dans le Christianisme diverses nouveautez contraires à la liberté Evangelique & à la simplicité de la Religion, & qui vouloient accabler les Fidelles sous le joug de plusieurs préceptes onereux & de divers établissemens dans la discipline, dont la plusspart étoient inouïs jusqu'alors dans l'Eglise, & qui étoient encore plus insupportables que ceux dont saint Pierre se plaint dans les Actes (236). On trouve encore dans divers Auteurs & dans quelques Titres des Livres du Cardinal d'Ailly son Maître & des siens propres les noms de *Docteurs tres-resolu* & de *Docteur Evangelique*, qui sont des témoignages qu'on a voulu rendre à la liberté Chrêtienne qui regne dans ses ouvrages.

Christianissimus

Resolutissimus

Evangelicus.

Il paroît que le Cardinal de Cusa mort en 1464. a été honoré pareillement du Titre de *Docteur tres-Chrêtien* (237). Je ne sçai pas précisement ce qui pourroit le lui avoir fait acquerir. Les uns l'ont loüé de son bel esprit, de sa capacité, & de son habileté dans les affaires Ecclesiastiques & Politiques; les autres l'ont fait passer pour un excellent Canoniste; d'autres ont admiré la connoissance exquise qu'il avoit des Mathematiques & de quelques sciences humaines (238). Mais il ne paroît pas que les Critiques ayent rien remarqué de fort singulier dans tout ce qu'il a écrit concernant la Religion Chrêtienne & la Theologie qui ait dû le faire distinguer des autres par la qualité de tres-Chrêtien, & Sixte de Sienne entre les autres n'y a rien trouvé d'extraordinaire que de l'obscurité affectée, comme nous le pourrons voir ailleurs (239).

Christianissimus.

Le Titre de *Docteur Extatique* convient assez à l'Institut d'un Chartreux, & particulierement à un homme aussi pieux & aussi attaché à la contemplation qu'étoit Denis Ryckel de Leeuvvis que nous appellons Denis le Chartreux & qui mourut en 1471. Mais ce ne nous est pas un Préjugé suffisant pour nous faire croire que ses Ecrits ne sentent que la vision & le

Extaticus

le ravissement : au contraire ceux qui sçavent quelle est la multitude prodigieuse de ses ouvrages jugeront aisément qu'il ne s'est gueres donné le loisir de mediter, & de se laisser endormir dans l'extase durant qu'il écrivoit.

Il ne seroit pas difficile d'ajoûter ici plusieurs autres exemples de Titres donnez aux Auteurs pour honorer leur merite, & particulierement à ceux qui ont excellé dans l'un & l'autre droit depuis Irnere & Gratien : mais ce que nous en avons rapporté, & que nous avons pris de la Theologie Scholastique suffit pour nous faire voir quel a été le goût & le genie de ces siecles, jusqu'au changement que le rétablissement des belles Lettres y a apporté.

On ne peut pas nier que les Anciens n'en usassent avec plus de simplicité & moins de flaterie dans l'emploi de ces sortes de surnoms, & qu'ainsi ils ne soient plus propres pour regler nos Préjugez dans l'estime des Auteurs à qui ils les ont donnez. Car si d'un côté nous trouvons dans l'Antiquité des Auteurs à qui on a donné les surnoms de *Muse Attique*, de *Theophraste*, de *Chrysostome*, &c : de l'autre on en a vû qui ont porté ceux de *Demosthene de village* ou *de paille*, d'*E-*

pitimée au lieu de Timée, de *Rabienus* au lieu de Labienus, & d'autres propres à nous faire remarquer les defauts des Auteurs, comme ceux de devant ont été employez pour nous marquer leurs vertus (240).

Ils ne se servoient même quelquefois que des Lettres de l'Alphabet, c'est à dire, des nombres de leur chiffre pour nous faire connoître le rang que les Auteurs tenoient dans leur estime. Ils ont appellé Moïse *Alpha*, & ils auroient été sages & judicieux de dire avec nous qu'effectivement ce Prophete Legislateur est le Chef de tous les Ecrivains du monde, & qu'il est le premier en toutes choses. Mais ils en sont allé feindre la plus sotte & la plus impertinente raison du monde, pour faire croire aux Gentils qu'il avoit eu ce nom du mot d'ἀλφὸς qui veut dire la galle & la ladrerie dont les Auteurs Payens ont écrit faussement que les Israëlites étoient incommodez quand ils sortirent de l'Egypte (241).

Ils ont nommé Eratosthene *Beta* à cause qu'il tenoit le second rang dans leur esprit pour toutes sortes de sciences, & que les ayant embrassées toutes avec une étude & une application égale, il n'avoit pû s'y rendre si profond & si accompli

que ceux qui ne s'étoient adonnez qu'à l'étude d'une seule (242).

Pythagore a été sur-nommé *Gamma* selon Ptolemée Chenne fils d'Hephestion (243) qui ne nous en dit point la raison. On a donné le nom de *Delta* à cet Antenor qui a écrit l'Histoire de Crete, parce que c'estoit un homme de bien & qu'il aimoit son païs. Car Δέλτος signifioit autrefois *bon* en la Langue de ces Insulaires selon le même Auteur, qui ajoûte qu'on a attribué le nom d'*Epsilon* à Apollonius celebre Astronome du temps de Ptolemée Philometor, à cause de la figure de cette Lettre qui semble tourner avec la Lune au cours de laquelle il s'étoit fort appliqué.

On a qualifié du nom de *Zeta* Satyre l'ami particulier d'Aristarque à cause de l'industrie & de l'application qu'il avoit apportée à la recherche des principes des choses. Et on dit qu'Esope fut surnommé *Theta* par son Maître Idmon à cause qu'il étoit rusé & adroit, & qu'il conservoit toûjours l'humeur d'esclave sans se soucier de la liberté (243).

Chapitre VI.

Préjugez des engagemens des Auteurs.

Il arrive souvent que l'esprit & la plume d'un Auteur ne sont pas libres de ne pas suivre les engagemens où il est, soit par sa profession, soit par ses habitudes.

Ainsi il est tres-avantageux pour bien juger d'un Livre de sçavoir avant que d'en faire la lecture quels ont été les engagemens, le genre de vie, l'humeur & la disposition de l'esprit, les premieres impressions & l'éducation, la profession & la Religion des Auteurs; aussi bien que les desseins, les vûës & les motifs qu'ils ont eus.

Il est assez rare & assez difficile même qu'on se défasse de ses premieres impressions, & que l'on renonce volontiers à l'éducation que l'on a reçûë, & il n'est rien de plus ordinaire dans les ouvrages des Auteurs, que d'y trouver des marques des Préjugez qui leur sont venus des premiers Maîtres qui les ont instruits, ou des premiers Livres qu'ils ont lûs.

C'est de-là que viennent ces entêtemens

ridicules qui forment les partis & les factions dans la Republique des Lettres. C'eſt ce Préjugé qui produit cette obſtination, & cette chaleur avec laquelle les uns veulent que nous retenions la prononciation vicieuſe de la Langue Grecque qui s'eſt gliſſée chez les Modernes dans la corruption & la barbarie des ſiecles : & que les autres blâment ceux qui ne prononcent point mal le Latin comme nous faiſons. C'eſt dans ce Préjugé que nos Grammairiens & nos Regens prétendent que pour nous apprendre une Langue que nous ne ſçavons pas, il faut que nous nous accoûtumions à tourner d'abord la nôtre en celle que nous voulons apprendre : au lieu tourner celle-ci, & de tâcher d'en acquerir l'intelligence par le moyen de la nôtre, ou en la conferant avec une autre Langue que nous ſçavons déja.

C'eſt dans cette prévention que quelques-uns trouvent à redire que l'on quitte la Grammaire Latine de Deſpautere pour apprendre le Latin, quoiqu'ils ne ſoient point d'avis non plus que nous que l'on ſe ſerve de la Grammaire Grecque de Gaza pour apprendre le Grec, ni de la Grammaire Hebraïque de Kimhi pour apprendre l'Hebreu, parce que leurs Maîtres ne leur ont point mis entre les mains

les originaux de Gaza & de Kimhi pour leur enseigner ces deux dernieres Langues.

C'est peut-être par de pareils engagemens que les Partisans de l'Antiquité & de la grandeur des Romains, soûtiennent qu'il faut exprimer en leur Langue les Actes publics & les Inscriptions des Monumens d'aujourd'hui, plûtôt qu'en celle du Prince à la gloire duquel elles sont faites, & des peuples pour lesquels & dans le païs desquels elles sont representées.

Vt fere quisque initio studiorum mactus est Magistros aut Interpretes, sic solet pronus esse ad arguendum vel propensus ad celebrandum Aristotelem &c. Possevin.

Enfin, c'est suivant le Préjugé & les impressions de l'éducation & des premieres études, qu'on se croit engagé au moins par bien-séance, de retenir toute sa vie les maximes dans lesquelles on a été élevé, de demeurer dans une secte qu'on a une fois choisie, & de défendre ou d'attaquer toûjours Platon, Aristote, Averroës, Scot, Ockam, Paracelse, Descartes & les autres pour lesquels on aura eu soin de nous inspirer de l'inclination ou de l'aversion (244).

On se défait encore moins de son humeur & de son naturel que de l'éducation & de la teinture de ses Maîtres, parce que comme cette humeur & ce naturel naissent avec l'homme & se fortifient à

mesure qu'il croît, & qu'il prend des forces, il ne s'en peut ordinairement dépoüiller qu'en perdant la vie.

Il n'y a presque point d'Ecrivain dans les ouvrages duquel cette humeur ne se fasse plus ou moins connoître, mais il semble qu'il y ait peu de raison de l'attribuer à certains climats, & à certains siecles plûtôt qu'à d'autres. Elle est personnelle sans doute, & elle fait partie du caractere de l'esprit. C'est ce qui a fait dire au Poëte

Souvent sans y penser un Ecrivain qui s'aime
Forme tous ses heros semblables à soy-même
Tout à l'humeur Gascone en un Auteur Gascon (245).

Car l'on voit des humeurs Gascones & des caracteres de rodomonts dans des Auteurs de toutes sortes de païs, de toutes sortes d'états & de conditions.

Les Engagemens où les Auteurs se trouvent par leur Profession ou leur Institut d'écrire plûtôt d'une certaine maniere que d'une autre, ne sont pas les moins puissans, ni les moins incommodes. C'est ce qui nous doit porter à rechercher plus particulierement de quelle profession

& de quelle institut ont été ceux dont on veut examiner les Livres. Et quoiqu'en ait écrit un Moderne (246) il n'y a pas d'injustice à remonter jusqu'à la Profession d'un Auteur, pour voir si ce qu'il écrit y est conforme ou non, & pour faire le discernement de ce que l'on peut attribuer à ces sortes d'engagemens, d'avec ce que la liberté & le dégagement de l'esprit y ont pû produire.

Il y a, dit-on, dans chaque Societé un esprit particulier qui sert à les *caracteriser* & à les distinguer entr'elles, & qui étant generalement répandu par tout le corps, ne peut manquer de se communiquer à tous les membres. Ceux qui se piquent de finesse dans le discernement des caracteres & des manieres differentes des Ecrivains, prétendent que cet esprit particulier & cet air de singularité est moins imperceptible dans les Professions & les Societez Regulieres que dans les autres, parce que la distinction d'avec le commun des hommes y est plus grande & plus réelle que dans les societez seculieres.

Ces Critiques veulent nous persuader, par exemple, qu'il n'est pas difficile de reconnoître les Ecrits des Moines d'avec ceux des Mendians, en ce que ceux des premiers ont pour l'ordinaire plus d'onc-

tion & de ſimplicité Chrêtienne, & ceux des ſeconds plus de ſechereſſe & de ſcholaſtique. Ceux des premiers qui traitent des matieres Theologiques ſont aſſez ſouvent composez ſur le ſtile de l'Ecriture Sainte, & de quelques anciens Peres de l'Egliſe, & leur force ne conſiſte pour la pluſpart que dans les autoritez tirées de l'une & des autres; au lieu que ceux des derniers ſur les mêmes ſujets ne ſont preſque appuyez que ſur le raiſonnement, dont les principes ſont neanmoins tirez de l'Ecriture & de la Tradition. Hors des matieres Theologiques, les premiers ſont plus volontiers Hiſtoriens, & les derniers plus ordinairement Philoſophes.

Le caractere de ſocieté paroît peut-être moins ſenſible dans les Ecrits des autres Reguliers, & principalement de ceux qui ſont de recente inſtitution.

Mais comme au ſiecle d'Auguſte il ſe trouvoit de certains eſprits plus délicats & plus difficiles que les autres, leſquels prétendoient avoir remarqué dans Tite-Live un goût de *Patavinité* que le commun des Critiques n'y pouvoit ſentir : de même il y a au ſiecle de Louïs le Grand de certaines gens dans la Republique des Lettres, qui pouſſent ſi loin le raffinement de la Critique; qu'ils ſe croyent ca- Aſin. Pollio.

pables de penetrer jusques dans le fond des esprits des Ecrivains de societé, de déve-lopper les ressorts differens qui donnent le mouvement à leur langue & à leur plume; de discerner les vûës & les motifs qu'ils peuvent avoir suivant leurs engagemens; en un mot de nous faire la distinction du genie & du caractere ordinaire, non seulement des Carmes d'avec celui des Capucins, mais même de celui des Ecrivains de la Compagnie de Jesus, d'avec celui des Ecrivains de l'Oratoire de Jesus.

Quoique les esprits semblent avoir plus de liberté dans les Professions seculieres, ils ne peuvent souvent s'empêcher de nous faire voir l'inclination & la pente qu'on leur a une fois donnée, & de se faire sentir même dans les Ecrits qui ne sont pas de leur Profession. Ainsi un Jurisconsulte répand souvent sans y songer quelque chose de son droit dans ses Ecrits aussi bien que dans ses conversations. Ainsi Monsieur Maimbourg a trouvé de la medecine dans les Vers du Chancelier de l'Hospital, quoiqu'il ne fist pas même profession de cette science, & qu'il ne fût que le fils d'un Medecin. C'est aussi ce qu'on a remarqué de Fracastor & de quelques autres.

Il y a encore divers autres engagemens

qui ont obligé les Auteurs d'écrire d'une autre maniere qu'ils n'auroient peut-être fait s'ils en avoient été dégagez. Ainsi Baronius, Bellarmin & du Perron s'étant trouvez revêtus de la Pourpre Romaine, se sont crû obligez de soûtenir de tout leur possible les interêts de la Cour Ecclesiastique dont ils étoient devenus les Princes.

On peut dire la même chose de la plupart des Ecrivains qui ont pris parti dans la querelle de leurs Maîtres. Il y a une grande difference à observer entre les Auteurs Allemans & les Italiens qui ont écrit durant les broüilleries des Papes avec les Empereurs, où chacun se faisoit une conscience selon ses interêts & ses engagemens. Les Alpes ou les Pyrenées & quelquefois même une simple riviere, ont souvent fait ces differences. Les raisonnemens & les manieres *ultramontaines* ne sont pas toûjours les mêmes que celles de deça les Monts, & on a vû des Auteurs changer de plume & de stile, selon qu'ils passoient ou qu'ils repassoient les Alpes.

Les Ecrivains qui ont été ou Domestiques, ou Creatures, ou Pensionnaires des grands, n'ont pas été sujets à de moindres engagemens, & ces considerations sont de grands Préjugez à des Critiques con-

tre leur liberté & leur desintereſſement. On eſt aſſez revenu de l'affectation de leur prétenduë ſincerité, & on eſt aſſez inſenſible aux proteſtations qu'ils font la pluſpart de prendre le parti de l'indifferẽce.

Paul Jove Evêque de Nocere.

On s'accommode mieux, par exemple, de la naïveté ſincere de cet Evêſque Italien qui déclaroit bonnement qu'il avoit une plume d'argent & une de fer, pour l'uſage different que ſes interêts lui en faiſoient faire, & qu'il changeoit alternativement ſelon l'alternative de la création ou de la ſuppreſſion de ſes penſions; on s'accommode mieux, dis-je, de cette franchiſe cavaliere que de la feinte & de la diſſimulation des autres intereſſez, qui ne ſert qu'à nous les rendre ſuſpects, & à nous retenir dans une reſerve & dans une précaution perpetuelle à leur égard.

Enfin on peut mettre parmi les engagemens qui donnent le mouvement & les impreſſions aux Auteurs, diverſes paſſions de l'ame qui les poſſedent comme l'amour, la haine & l'envie, qui fourniſſent une grande matiere à la Librairie; & les habitudes même que le hazard ſemble avoir formées, & qui ont quelquefois aſſez de force pour tourner & changer les diſpoſitions de l'eſprit d'un Auteur. C'eſt ainſi qu'un Ecrivain Moderne aprés avoir

vêcu longtemps dans l'averſion du *Caſuitiſme* & avoir même ſouffert l'éloignement de ſon Pays & de ſon Egliſe pour s'être rendu ſuſpect de ſeverité exceſſive, s'eſt trouvé engagé d'écrire en faveur de l'uſure & des billets par les habitudes agréables qu'on dit qu'il a contractées avec des Marchands & d'autres perſonnes d'un commerce ſeculier.

Ce qui nous fait connoître que quelque choſe que nous ayons dite des premiéres impreſſions & de l'éducation, le changement d'habitudes auſſi-bien que celuy d'état & de condition en fait ſouvent un conſiderable dans les engagemens que l'on a d'écrire; ſans parler de celuy de robe, & d'inſtitut, de païs, de temps, & de Maître, & particuliérement de Secte & de Religion. C'eſt ce qui nous doit porter à faire le diſcernement des ouvrages qu'un même Auteur auroit écrit dans divers Etats. Car il ne faut point confondre, par exemple, Æneas Silvius avec Pie Second; ni le *Pere* N. avec *Monſieur* N.

CHAPITRE VII.

Préjugez des Nations ou du Pays des Auteurs.

QUoi que nous ayons dit plus haut que les qualitez de l'esprit de l'homme sont personnelles, & qu'il y ait une espéce d injustice à rejetter sur un climat, sur un territoire, ou sur une Province les vices & les vertus qu'on remarque dans les Auteurs : neanmoins plûtôt que de faire schisme avec le plus grand nombre des Critiques, il faut convenir avec eux que les Auteurs étant composez de matiére corporelle aussi-bien que de substance spirituelle, ils participent au moins par cet endroit à la qualité de l'air qu'ils respirent, & du terrain qui les nourrit. Et on peut leur accorder que le génie particulier des lieux se communique à l'esprit, soit par l'organe des sens, soit par telle autre impression qu'il leur plaira, & que

» *Les climats font souvent les diverses humeurs* (247).

Aristote estimoit que les Peuples qui naissent dans les Pays froids & generalement

dans toute l'Europe ſont naturellement courageux & robuſtes, mais qu'ils ne ſont point propres aux exercices de l'eſprit, qu'ils ne ſont point capables de méditation, & qu'ils n'ont point d'induſtrie pour les Arts. Il jugeoit au contraire que les Peuples de l'Aſie ont beaucoup de talent pour les exercices de l'eſprit, qu'ils ſont ingénieux, ſpirituels, propres à la méditation & au raiſonnement, & adroits à trouver & à perfectionner les Arts (248).

Mais ſi l'on vouloit ſe départir du reſpect dû à l'antiquité & au merite de ce Philoſophe, on pourroit demander à ſes ſectateurs où eſt la ſolidité de cette penſée. Car ſans entrer en diſcuſſion de ce qu'il dit des Aſiatiques, qui ne ſçait que Regiomontanus ou Muller de Konigsberg, que Copernic, que Tyco Brahé, que Kepler & pluſieurs autres Mathématiciens, Aſtronomes & Philoſophes ſont ſortis des Pays les plus froids? Et qui ſont les Aſiatiques plus capables de méditation & de contemplation que ces Septentrionaux? Où a-t-on trouvé les Arts de l'Imprimerie & de l'Artillerie ſi ce n'eſt dans les Pays froids, & où a-t-on perfectionné les autres Arts les plus beaux & les plus utiles à la vie ſi ce n'eſt en Europe? Et qui eſt-ce qui voudroit ſoûtenir aujourd'huy que les

Prudentia monſtrat ſummos poſſe viros & magna exempla daturos Vervecum in patria craſſóque ſub aëre naſci. Juvenal. Satyr.10.

Européens ne sont point propres aux exercices de l'esprit, eux qui sans contredit ont passé generalement tous les Peuples des autres parties du Monde en ce point ?

Peut-être qu'Aristote n'a voulu parler que de l'état où avoient été avant luy & où étoient de son temps les Pays froids & l'Europe. Mais le celebre Anacharsis né dans le fond de la Scythie & dont il ne pouvoit ignorer la reputation, pouvoit luy répondre tout seul pour tous les Pays froids; & la seule ville de Marseille dont il connoissoit la gloire pouvoit bien luy servir de caution pour toute l'Europe, puisqu'il en avoit bien voulu excepter la Gréce.

Quoi qu'il semble donc qu'il y ait quelque temerité à paroître si decisif sur la distribution des talens & des dons particuliers que la Nature ou plûtôt le Dieu de la Nature a faite aux Nations differentes, & à chaque Peuple en particulier, on peut croire neanmoins que la Providence a fait ce partage d'une telle sorte qu'en donnant quelque avantage particulier à une Nation ou à un Pays plûtôt qu'à un autre, elle a recompensé celuy-ci par quelqu'autre avantage (249), afin que l'un n'eût point occasion de s'élever au dessus de l'autre, & qu'ils fussent dans des dépen-

dances mutuelles & dans des beſoins reciproques les uns des autres.

C'eſt ce qui a porté Virgile à dire que nous ne ſommes point tous capables de toutes choſes, que les uns ont des talens pour certaines choſes ſeulement, & les autres pour d'autres; qu'il n'y a point de canton ni de pays qui puiſſe ſeul produire & porter toutes choſes, mais que la Nature a diſpoſé ſagement de ſes divers preſens ſelon la diverſité des lieux (250).

Non omnia poſſumus omnes.

Nec vero terræ ferre omnes omnia poſſunt. Hic ſegetes, illic veniunt felicius uvæ. Arborei fœtus alibi continuo has leges æternaque fœdera certis imposuit natura locis.

Mais Dieu n'ayant pas voulu donner à l'état de l'Homme une ſtabilité de fortune ſur la terre, a établi dans toutes les Nations une viciſſitude ſur les eſprits auſſi-bien que ſur les corps, afin que par le moyen de ces revolutions chaque Nation eût ſon tour dans la communication ou dans la privation des talens & des avantages de l'eſprit, & que l'une ne pût au préjudice de l'autre ſe vanter d'autre choſe que de les avoir eus ou de les avoir perdus un peu plûtôt ou un peu plus tard.

La Providence a voulu faire connoître à l'Homme, qu'en quelque lieu qu'il demeure il n'y poſſéde rien en propre que ſa propre miſere, & en faiſant paſſer de Province en Province les lumiéres de l'eſprit auſſi-bien que celles de la veritable Religion, elle avertit les Peuples qui les poſ-

sédent presentement de profiter de l'exemple des Peuples qui les ont perduës. La sagesse des Grecs les a quitez, & ils sont tombez dans la Barbarie dont ils avoient autrefois tant d'aversion & de mépris. La gloire des Lettres qui n'étoit que posterieure à celle des armes dans la Republique des Romains a été neanmoins la premiére qui s'est effacée, & sa chute a prévenu la décadence de leur Empire de plus d'un siécle.

Mais la politesse jointe à l'exercice des plus beaux Arts & à la profession des Sciences les plus sublimes, a succedé à la grossiéreté des Peuples Septentrionaux & des Occidentaux; & ceux-ci sont menacez de s'en voir privez à leur tour.

Plusieurs ont remarqué que le progrés des Sciences & des Arts suit ordinairement celuy des Armes. C'est une reflexion qu'ils ont faite sur l'Histoire de l'état des Grecs, des Romains & des Arabes même, & on peut dire qu'elle se verifie encore aujourd'huy dans nôtre Monarchie. Mais il est difficile qu'on en puisse faire une régle universelle, puisque le succés prodigieux des armes Ottomanes n'a été encore suivi d'aucun effet semblable jusqu'ici.

Voila peut-être une partie de ce qu'on pourroit dire de moins déraisonnable en

general sur les diverses Nations qui ont composé le monde sçavant jusqu'à present. Mais puisqu'on veut que chaque Pays different ait un caractere particulier pour distinguer ses Ecrivains d'avec ceux d'un autre, il faut voir en peu de mots ce qu'on en dit de plus plausible, pour donner lieu à chacun de reconnoître la justice ou l'injustice du Préjugé sur lequel il méprise ou il estime un Auteur, pour être plûtôt d'un Pays que d'un autre.

§. I.

Des Orientaux.

MOnsieur Huet a remarqué (251) que tous les Ecrivains des Pays Orientaux sont grands amateurs de fictions, & que dans cette inclination ils ont suivi entiérement le génie de leur Nation. La plûpart des grands Romanciers de l'Antiquité sont sortis, selon luy, de ces Peuples du Levant, c'est-à-dire de l'Egypte, de la Syrie, de l'Arabie, & de la Perse. Les Ecrivains de ces Pays ont toûjours conservé jusqu'à present l'esprit Poëtique, & ont encore aujourd'huy autant de talent & de disposition pour l'invention, & de facilité pour l'imagination qu'ils en

Orientaux. ont toûjours eu. Tous leurs Discours sont figurez, ils ne s'expliquent que par allegories. Leur Théologie, leur Philosophie, & principalement leur Politique & leur Morale sont toutes enveloppées sous des fables & des paraboles.

Juifs & Syriens. ON peut faire le même jugement des Ecrivains de la *Palestine* & même de tous les *Juifs*, qui depuis leur double dispersion se sont répandus dans les differentes contrées du Monde. Le P. Simon prétend (252) que la plûpart d'entr'eux & particuliérement les Rabins qui n'ont point été animez de l'Esprit saint, & qui n'ont suivi que leurs lumiéres naturelles ont écrit sans solidité; qu'ils n'ont que des puérilitez cabalistiques, des allegories frivoles, de grossiéres paraboles, & que le Talmud, par exemple, contient un million de fables les unes plus impertinentes que les autres. L'Ecriture sainte est toute mystique, toute allegorique, toute enigmatique. Et les Auteurs sacrez ayant voulu s'accommoder à l'esprit des Juifs parmi lesquels & pour lesquels ils écrivoient, n'ont point fait difficulté d'employer ces expressions figurées pour communiquer aux hommes ce qu'il plaisoit à Dieu de leur inspirer.

Ægyptiens. IL ne nous est resté qu'un fort petit

nombre d'Ecrits des *Egyptiens*. Mais ils suffisent pour nous faire connoître que cette Nation étoit toute mysterieuse dans l'expression de ses pensées, tout s'expliquoit chez eux par images, tout y étoit déguisé sous des Jeroglyphes. Et il n'est pas hors d'apparence que ces maniéres énigmatiques ayant rebuté la Posterité, n'ont pas moins contribué que la longueur des temps & les diverses revolutions du Pays à nous faire perdre la plus grande partie des Livres de ces Peuples (253). Orientaux.

LES Auteurs *Arabes*, selon Golius, (254) sont pour l'ordinaire subtils & industrieux. Monsieur Spanheim le jeune Bibliothéquaire de Leyde prétend (255) qu'ils sont beaucoup plus Poëtes que tous ceux des autres Nations & que l'on voit plus de versifications en Arabe seulement qu'en toutes les autres Langues ensemble. On ne peut pas nier aussi qu'ils ne se soient signalez dans la Philosophie, la Géometrie, l'Astronomie, & la Médecine sur tout depuis leurs conquêtes en Asie, en Afrique & en Espagne. Le P. Rapin remarque (256) que les Sciences qui étoient passées de la Gréce en Italie, passérent ensuite d'Italie ou de chez les Latins en Afrique, c'est-à-dire, chez les Arabes aussi-bien que la domination; que Arabes.

Orientaux. cet amour des Sciences continua sous les Rois d'Egypte, de Fez & de Maroc; & que ces siécles qui furent ceux de l'ignorance en Europe, furent des siécles sçavans en Afrique, en Egypte, & dans toute l'étenduë de leur grand Empire, qui dura 500 ans. Mais ils ont infecté la plûpart de leurs Livres de l'Astrologie judiciaire & de diverses autres superstitions, qui ne nous ont pas laissé une grande idée de la force de leur esprit, ni une opinion fort avantageuse de la solidité de leur génie. Et d'ailleurs Monsieur Huet assure qu'on ne trouve presque dans leurs Ecrits que métaphores tirées par les cheveux, que similitudes & que fictions (257). Ce qui regarde particuliérement leurs Livres de Religion & de Morale qui semblent pour la plûpart avoir été composez sur le plaisant modéle de leur Alcoran.

Perses. LES *Perses* n'ont point cedé aux Arabes dans l'art de feindre & de mentir agréablement, & quoi qu'autrefois le mensonge leur fût tres-odieux dans la conversation & le commerce de la vie civile, il leur plaisoit infiniment dans les Livres & dans les Lettres qu'ils s'écrivoient mutuellement (258.) Strabon rapporte qu'on n'ajoûtoit pas beaucoup de foy aux anciennes Histoires des Perses,

des Médes & des Syriens, à cause de l'inclination que leurs Ecrivains avoient à conter des fables (259). Depuis l'établissement du Mahométisme, la langue Arabe est devenuë la Langue des Sçavans dans la Perse aussi bien que dans la Turquie, & leurs Livres même qui sont en Persan ne laissent pas d'être écrits en caractéres Arabiques, & c'est sans doute par la communication de ces Arabes que les Perses sont devenus amateurs de l'Arithmétique, de la Géométrie, de l'Astronomie jointe à l'Astrologie judiciaire, de la Physique, de la Morale & de la Médecine, de la Jurisprudence, de l'Eloquence, & particuliérement de la Poësie. La plûpart de leurs piéces d'éloquence sont en vers & toûjours accompagnées de beaucoup d'Histoires & de Sentences de moralité. Tout le Païs est plein de Poëtes, mais de la médiocre & de la derniére taille aussi bien que de la premiére. Ils sont fort scrupuleux rimeurs, mais fort peu exacts dans l'observation du nombre des syllabes. Toute la Nation n'est presque curieuse que de galanterie, d'histoires amoureuses, & de Romans, & on ne voit point de moralité dans leurs Livres qui ne soit enveloppée de fictions (260). Orientaux.

On prétend qu'il en est de même des Indiens.

Orientaux. Auteurs *Indiens* que du reste des Orientaux. Ils ont embarassé & obscurci leurs Histoires par leurs fictions affectées, & pour l'ordinaire ils ont renfermé leur Philosophie morale dans des Allégories ou dans des Apologues ou des Fables d'Animaux, comme ont fait Locman & Esope, si toutefois ce ne sont point deux noms differents d'une même personne. Les principaux de leurs Livres que l'on nous propose pour nous faire remarquer le veritable caractere de l'esprit de ces Peuples, sont pour le premier genre l'Histoire de leurs prétendus Patriarches Brammon & Bremau; & pour le second, le fameux ouvrage qui a été si fort recherché dans tout l'Orient sous le titre de *Kilile* & *Dimne* & qui comprend toute la sagesse & la Morale de ces Peuples (261).

Ainsi nous ne pourrons presque conclure autre chose en faveur des Nations Orientales, que de dire que comme leurs Ecrivains n'ont point travaillé pour nôtre usage, ils ne sont bons & utiles la plûpart que pour leur Pays; que le goût des Occidentaux est un peu different du leur; que le génie des uns est peut-être plus éloigné de celuy des autres, que n'est la distance des lieux qui les sépare. Et rien n'empêche que nous ne prenions toutes leurs fictions

fictions, leurs allégories, & leurs autres manières d'écrire que nous avons remarquées pour des puérilitez, des bassesses, des badineries, & des fadaises; comme il leur est permis de faire passer chez eux le serieux, la gravité, la sincerité, & la solidité des Ecrivains d'Occident pour des grossiéretez, des simplicitez, & tout ce qu'il leur plaira. Grecs;

§. II.

Des Grecs.

NOus avons remarqué plus haut qu'Aristote avoit fait une exception en faveur des Grecs dans le Parallèle qu'il nous a donné des qualitez des Peuples de l'Asie & de ceux de l'Europe. Il vouloit d'un côté que les Grecs eussent la force & la valeur des Européens sans en avoir la stupidité & la grossiéreté d'esprit, & de l'autre qu'ils eussent toute l'industrie & la delicatesse des Asiatiques sans en avoir la mollesse & la lâcheté (262). Il attribuoit ces bons effets à la situation avantageuse de leur Pays qui se trouve entre les extrêmitez du froid & du chaud. Eusébe témoigne avoir été aussi dans ce sentiment. Car il dit que de tout temps les Grecs.

Grecs. Grecs ont paru être nez pour la science, à cause du temperament du climat & de la subtilité de l'air (263).

Mais s'il avoit prévû l'état où sont les Grecs d'aujourd'huy, ou il auroit apporté quelque restriction à sa pensée pour ne la point rendre si universelle, ou il auroit été obligé de nous montrer que l'air & le climat du Pays devoient changer avant les esprits.

Cicéron semble avoir voulu aussi raffiner sur les differentes impressions que les differentes qualitez de l'air faisoient sur les esprits dans la Gréce. Il dit que les lieux de cette Nation où l'air étoit subtil portoient des esprits plus subtils comme à Athénes, & que ceux où il étoit grossier ne produisoient que des esprits grossiers & stupides comme à Thébes en Beotie (264). Mais s'il faloit s'arrêter à ces reflexions, Pindare & le Philosophe Cébes qui étoient de Thébes, Hésiode, Plutarque & plusieurs autres grands Hommes, auroient bien abusé de l'estime de tant de siécles puisqu'ils étoient Beotiens, & qu'ils ne devoient être, au raisonnement de Cicéron & des autres (265), que des esprits grossiers. C'est aussi suivant ce vieux préjugé que les Arcadiens passoient dans l'esprit du Monde pour des grossiers & des

Athenis tenue cœlum, ex quo etiã acutiores putantur Attici: crassum Thebis itaque pingues Thebani.

gens d'une simplicité rustique parmi les Grecs, parce qu'ils vivoient dans un air grossier : cependant ils ne laissoient pas d'être fort bons Musiciens, & Poëtes même ; & Polybe qui étoit d'Arcadie n'étoit assurément pas une bête.

Grecs.

Au reste il faut convenir que les Grecs ont eu le dessus de toutes les Nations du Monde jusqu'à present pour la sagesse & les sciences humaines. C'est ce qui a donné lieu à saint Paul de les opposer tantôt aux Barbares (266) comme les Sçavans aux ignorans, & tantôt aux Juifs comme les Sages du siécle aux personnes simples & grossiéres, disant que ceux-ci se conduisoient par les miracles, & ceux-là par la sagesse, & que la Croix de Jesus-Christ étoit un scandale pour ceux-ci & une folie pour ceux-là, parce qu'elle choquoit également la simplicité des uns, & la sagesse des autres (267). Et saint Clement d'Alexandrie témoigne que la Philosophie, c'est-à-dire la Sagesse & les Sciences, étoit comme un *Testament* & un partage que Dieu avoit laissé en propre aux Grecs, de même qu'il avoit donné aux Juifs la Loy, les Prophétes & tout ce qui compose l'ancien Testament de nôtre Religion (268).

Græcis ac Barbaris, sapientibus ac insipienti-bus. Rom. 1.

Judæi signa petunt & Græci sapientiam quærunt. Judæis scandalum Græcis stultitiam. 1. Cor. c. 1.

C'est pourquoi cette Nation se conside-

Grecs. rant sans doute comme la dépositaire ou plûtôt coumme la propriétaire de toute la Sagesse, à l'exclusion de tous les autres Peuples qu'elle traittoit de Barbares, a pris un tres-grand soin de la conserver chez elle durant plusieurs siécles, de l'entretenir, de la cultiver, & de la faire valoir avec tout le succés & l'éclat possible, en faisant fleurir chez elle les Arts & les Sciences comme l'a remarqué Cicéron (269).

Hæc illa est regio quæ famâ quæ gloriâ, quæ doctrinâ, quæ pluribus artibus diu floruit, quæ præclara custos & altrix omnis sapientiæ fuit.

Quoi qu'on trouve des marques de cette sagesse seculiére & de cette politesse répanduë dans les écrits de la plûpart des Grecs, soit Européens soit Asiatiques, il faut reconnoître neanmoins l'avantage que la ville d'Athénes avoit sur le reste du Pays pour tous les exercices de l'esprit.

Elle étoit selon Thucidide l'Ecole de toute la Gréce pour toutes sortes de Sciences : elle en étoit l'abregé selon Eurypide (270); l'ame, le soleil & la prunelle selon Demosthéne, & la plûpart de ses Ecrivains se sont distinguez des autres Grecs par la beauté de leur génie aussi-bien que par la pureté & par l'élegance du stile Attique.

Les Athéniens, selon Monsieur Cousin (271) avoient mis la plûpart des Sciences & des Arts dans leur perfection, avant que

les autres Peuples eussent commencé de s'y addonner. Et selon le P. Rapin (272), ils étoient ceux de tous les Grecs qui avoient la plus grande delicatesse pour tous les Arts en general, & le goût le plus exquis pour l'éloquence en particulier. « Il s'étoit élevé parmi eux tant d'excellens Orateurs, qu'insensiblement « la connoissance des plus belles choses « leur étoit devenuë comme naturelle. « Periclés avoit si bien accoûtumé leurs « esprits à ne rien souffrir que de pur, d'élégant, & d'achevé : que ceux qui avoient à parler en Public regardoient « jusques aux moindres d'entre le Peuple comme autant de censeurs de ce « qu'ils alloient dire. « | Grecs.

Mais si les Grecs ont surpassé même les Orientaux dans la politesse & la delicatesse d'esprit, & dans l'industrie qu'ils ont fait paroître à inventer, à cultiver & à perfectionner les Arts & les Sciences : on peut assurer qu'ils n'ont pas été moins grands amateurs de fictions & de mensonges. On a remarqué que la plûpart de leurs Auteurs ont été superstitieux, & on considere particuliérement leurs Poëtes comme les Peres de la plûpart des fausses Divinitez, & les Inventeurs de presque toute la Théologie du Paganisme. C'est

Grecs. ἕλληνες ce qui a porté saint Paul & les Ecrivains Ecclesiastiques des premiers siécles à se servir du même terme pour marquer les Grecs & les Gentils, & à les prendre indifferemment les uns pour les autres (273), & c'est aussi ce qui a fait appeller μυθιτόκος ἑλλάς. la Gréce *la mere des Fables* par Nonnus de Panople (274).

La posterité n'a point trouvé ce caractere tout-à-fait étrange dans les Poëtes de cette Nation, dont la profession étoit de feindre & de mentir, mais elle l'a jugé entiérement insupportable dans ses Historiens. Les Critiques de bon sens n'ont pû souffrir que des Peuples qui feignoient d'être si amoureux de la Sagesse ayent traité si indignement l'Histoire dont l'ame est la verité sans mélange. Quintilien ne met guéres de difference entre la licence des poëtes & celle que les Historiens Grecs se sont donnée dans leurs Ecrits (275) & on étoit entiérement persuadé à Rome du deréglement de leur conscience dans le temps que Juvenal a dit (276)

quidquid Græcia mendax
Audet in historia .....

Nous verrons ailleurs que les Ecrivains de l'Histoire Grecque sont redevables de cette méchante reputation à Hérodote, &

qu'effectivement plusieurs d'entr'eux se sont gâtez sur ce modéle dangereux. Grecs.

Ce qu'il y a de surprenant c'est de voir que le Christianisme même n'ait pas pû entiérement reformer ce caractere de la Nation, & si on en excepte les saints Peres & un petit nombre d'Auteurs Ecclesiastiques que la grace de Jesus-Christ a mis à part, & qu'elle a prévenus d'un puissant amour pour la verité, on ne peut pas dire que les autres se soient garantis de cette infection qui paroît avoir été universelle dans tous les temps, & dans tous les lieux, où cette Nation avoit répandu son esprit.

C'est une plainte qui a été formée contre les Anciens Grecs par tout ce qu'il y a eu d'Auteurs les plus graves, tels que Cicéron, Tite-Live, Plutarque, Pausanias, Origéne &c. (277). Et pour ce qui est des Grecs modernes, le P. Rapin aprés Scaliger & Saumaise témoigne (279) qu'ils ont eu peu de sincerité en tout ce qu'ils ont écrit, qu'ils ont eu recours aux visions & aux aventures extraordinaires pour satisfaire leur génie & imposer à la posterité, & que c'est ce qui est cause que la connoissance que nous avons de ce qui est arrivé dans le bas Empire de Constantinople n'est pas entiérement sûre, ni fort exacte.

Grecs.

Les autres Critiques (278) de ces deux derniers siécles n'en ont pas jugé plus favorablement, prétendant les avoir convaincus en diverses rencontres de mauvaise foy, de legereté, de perfidie & de mensonge, & longtemps devant eux Joseph l'Historien écrivant contre Apion avoit accusé tous les Grecs en general d'imposture & de mauvaise conscience (280).

Pline le jeune trouvoit encore un autre vice considerable parmi ceux de cette Nation qui est le grand babil & l'excés des paroles dans leurs discours, renfermant souvent assez peu de sens dans de grandes periodes, & n'ayant que de la fluidité de langue pour toute abondance. Mais il semble que cette accusation ne regarde que les Grecs de l'Asie où étoit le gouvernement de Pline, parce que c'étoit effectivement le vice de ceux de ces quartiers-là d'être trop diffus dans leurs ouvrages & de grands parleurs, mais diseurs de rien, & l'on disoit en proverbe que l'*enflure Asiatique ne s'appaisoit que par le sel Attique* (281).

Mos est plerisque Græcorũ ut illis sit pro copia volubilitas: tam longas tamque rigidas periodos uno spiritu quasi torrente contorquent. Aliud autem est eloquentia, aliud loquentia &c. Plin.

Enfin on a trouvé à redire jusqu'à l'ostentation avec laquelle les Grecs ont affecté de mettre à la tête de leurs ouvrages des titres magnifiques qui promettant ordinairement plus qu'il n'y avoit d'execution dans la suite, étoient plûtôt les ti-

tres de la vanité naturelle de cette Nation Grecs.
que de la matiére de leurs Livres (282).

§. III.

Des Romains.

CE n'éſt point ſans fondement que Romains
nôtre Préjugé nous porte à préferer les ouvrages des Grecs à ceux des Romains pour la delicateſſe de l'eſprit, & pour la politeſſe & les autres agrémens de la Langue, & Monſieur Couſin a eu raiſon de dire que les ouvrages des Latins ont cedé à ceux des Grecs l'avantage de l'excellence auſſi-bien que celuy de l'antiquité (283).

A dire le vrai il ſemble que la Providence avoit deſtiné les Romains pour autre choſe que pour cultiver les beaux Arts & les Sciences purement ſpéculatives. Elle avoit formé l'eſprit des Grecs pour la Peinture, la Sculpture, l'Eloquence, la Poëſie, & les autres Arts; & celuy des Orientaux, ſur tout des Chaldéens & des Egyptiens pour l'Aſtronomie & les autres Sciences Mathématiques. Mais comme elle avoit reſervé les Romains pour l'Empire du Monde, il ſemble qu'elle ne leur avoit donné de talens & de diſpoſition d'eſprit, que pour apprendre & exercer l'Art de commander.

Romains

C'est pourquoi Virgile abandonne de bon cœur aux autres Nations la gloire des Arts & des Sciences, pourvû qu'on accorde aux Romains celle de la veritable Politique.

Excudent alii spirantia mollius æra, credo equidem, vivos ducent de marmore vultus: Orabunt caussas melius cœlique meatus describent radio, & surgentia sidera dicent. Tu regere imperio populos Romane memento: Hæ tibi erunt artes, pacique imponere morem. Parcere subjectis, & debellare superbos.

D'autres Peuples sçauront l'Art d'animer le cuivre,
Leurs marbres sembleront & respirer & vivre:
D'autres de l'Eloquence emporteront le prix,
Ou décriront l'Olympe, & son riche lambris:
Ton Art, Peuple Romain; ton illustre Science
Sera d'asservir tout à ta vaste puissance,
De te rendre en tous lieux dans la guerre & la paix
L'effroi des ennemis, & l'amour des sujets, (284). Trad. de M. Segrais.

Neanmoins ils ne crurent pas devoir toûjours demeurer dans ces termes, & le succés de leurs armes leur ayant ouvert le passage aux autres Nations, ils entrérent dans leur commerce par le droit de leurs conquêtes, & sur tout dans celuy des Grecs, dont ils comprirent les Arts & les

Sciences parmi les dépoüilles qu'ils remporterent de leur Pays. C'est ce qui a fait avoüer ingénûment à Ciceron & à Horace, que les Romains étoient redevables aux Grecs de la Philosophie, des belles Lettres, & de toutes les connoissances qui servent d'ornement à l'Homme & qui font sa perfection (285).

Romains A Græcis Philosophiam & omnes ingenuas disciplinas habemus. Cicero.

Ce commerce avec les Grecs apporta dans ces Ecrivains de Rome un changement & une difference tres-sensible entre ceux qui avoient paru jusqu'à la fin de la seconde guerre Punique & ceux qui vinrent depuis. On a vû peu à peu la rudesse des premiers faire place au bon goût & à un genre de delicatesse, qui n'alla point si loin sans doute que celle des Grecs, mais qui n'eut peut-être pas moins de solidité, & qui n'ayant rien d'effeminé dans sa politesse comme celle des Grecs, conserva toûjours dans les Ecrivains du premier rang un caractere mâle, vigoureux & convenable à la Majesté de l'Empire.

Græcia capta ferum victoré cepit; & artes intulit agresti Latio. Horat.

Mais on peut dire que cette gloire des Romains a été de tres-petite durée en comparaison de celle des Grecs, & qu'elle s'est trouvée presque toute renfermée dans l'espace des deux siécles dont l'un fut le dernier de la Republique, & l'autre le premier de la Monarchie. C'est dans ces

Romains bornes étroites de la fécondité de cette Nation qu'il faut rechercher tous ces célébres Auteurs que nous appellons Classiques, c'est-à-dire, en qui se rencontre la pureté de la Langue jointe au bon goût des choses.

Le nombre en est fort petit, & il n'est presque composé que de Poëtes & d'Historiens. Il ne nous est resté d'entre leurs Orateurs & leurs Philosophes que le seul Cicéron, qui a tres-bien soûtenu les deux personnages, & si l'on veut conter Senéque, parmi les Philosophes de la langue Latine on ne peut neanmoins pas luy donner le rang des Auteurs Classiques, que nous ne refuserions pas à Varron, s'il nous étoit resté de luy quelque chose qui fût assez digne de la reputation où il a été du premier des Philosophes Romains.

Les meilleurs de leurs Historiens ne sont pas exempts de defauts comme on le fera voir au Recueil des jugemens suivans. Ils ont été cause même que la posterité a chargé toute la Nation d'une partie des vices des Grecs, & qu'on les a accusez de trop de présomption pour eux-mêmes & trop de mépris pour les Peuples des Pays de Conquêtes & pour les Barbares, sans se souvenir qu'ils avoient été de leur nombre durant l'état florissant des Grecs. Il

Il faut avouër qu'ils ont eu plus de bonne foy, & qu'ils ont été moins curieux de fictions & de mensonges; mais peut-on excuser la négligence qu'ils ont euë de s'informer exactement des affaires des Nations étrangeres, ou le peu de sincerité qu'ils ont témoigné en voulant bien leur imposer des faussetez. Romains

Les Romains n'ont point eu de goût pour la plûpart des Mathématiques, & peu de leurs Ecrivains y ont réussi. Ils traitoient ces connoissances avec trop d'indifference, ils ne les consideroient quasi que comme des exercices propres à rendre les esprits effeminez & plus convenables à des Grecs & à des Asiatiques nez pour obéïr, & accoûtumez au joug, qu'à des Romains destinez pour commander aux autres, & pour gouverner le Monde.

§. IV.

Des Italiens.

Je n'ay pas crû devoir m'arrêter aux Préjugez que l'on a des Ecrivains de la Langue Latine qui sont venus aprés les siécles de pureté, parce que si on excepte les jugemens que l'on fait de leur stile, qui est plus ou moins corrompu selon les Peuples de l'Empire & Provinces.

Romains temps ou les lieux dans lesquels ils ont écrit, il n'y a presque point de regles generales à suivre dans les observations que divers Critiques ont faites sur les particuliers.

On a pourtant distingué le caractere des *Africains & des Espagnols* d'avec celui des autres peuples de l'Empire, & on a remarqué que les premiers sont obscurs pour l'ordinaire, irreguliers dans leurs compositions, durs dans leur stile & embarassez dans leurs expressions, quoique cela ne soit point universel ; & que les derniers ont presque tous quelque chose d'affecté, un air qui n'est pas toûjours naturel ; & un stile poëtique, enflé & *ampoullé* ; ce qui s'est observé particulierement dans la sçavante famille des Annéens d'où étoient sortis les Seneques, Lucain, Florus &c.

Depuis la décadence de l'Empire & de la Latinité, il s'est formé divers Etats dans l'Europe, où les Nations qui avoient été de l'Empire se firent une Langue particuliere pour l'usage commun de leurs peuples, & ne laisserent pas de conserver la Langue Latine pour celui de leurs sçavans & de leurs Ecrivains. Les autres païs ayant été éclairez dans la suite par la Foi de l'Evangile introduisirent aussi cette

Langue dans leurs Eglises & dans leurs Romains
Ecoles publiques & particulieres. C'est ce qui nous a produit par toute l'Europe, hors la Moscovie, & ce qui est presentement sous la domination des Turcs, deux sortes d'Ecrivains qui ont écrit, soit en Latin, soit en Langue vulgaire.

Entre tous ces Peuples les *Italiens* ont Italiens.
été considerez comme les successeurs legitimes, & les heritiers les plus proches des anciens Romains, pour les Lettres & les Sciences comme pour le reste. C'est en partie sur cet avantageux Préjugé qu'on a établi la bonne opinion qu'on a euë de leur esprit & de leurs bonnes qualitez pour écrire.

Monsieur Naudé estime (286) que les Esprits d'Italie ont plus de gentillesse que ceux du nôtre, & qu'ils sont sans comparaison plus adonnez à la Poësie. Il n'y a point de doute que les Ecrivains de ce païs n'ayent de la délicatesse, & que quelques-uns d'eux n'ayent eu quelque chose de plus fin & de plus délié même que la plûpart de ceux des autres Nations.

On veut attribuer ces belles qualitez à la bonté du climat & à la subtilité de l'air que respirent les Italiens, & quoiqu'il n'y ait peut-être pas beaucoup de

Italiens. discretion de s'opposer à un Préjugé si universellement répandu dans le monde, on pourroit neanmoins demander où étoit cette grande delicatesse d'esprit & toutes ces autres excellentes qualitez dans ces Italiens qui ont vêcu depuis Janus & Saturne jusqu'aux guerres Puniques, & depuis l'invasion des Gots jusqu'au siecle de Petrarque ? Ils ont pourtant été nourris & élevez dans le même climat & dans le même air que ceux qui ont paru depuis les guerres Puniques jusqu'à la domination des Gots, & depuis Petrarque jusqu'à nous.

C'est par un pareil raisonnement que Paul Jove prétend (287) que les Liguriens ont le genie épais & grossier, & que leurs productions n'ont que de la rudesse & de la rusticité, parce que l'air n'y est pas si subtil que dans tout le reste de l'Italie, & il dit que quelques-uns comparoient les genies de cette Province aux rochers steriles & au méchant terrain de ce païs. Cependant le Soprani & l'Abbé Justiniani (288) nous ont fait connoître un assez grand nombre de beaux esprits & de sçavans hommes de toute la Ligurie ou de la Riviere de Génes.

Quoiqu'il en soit, les Auteurs Italiens ont écrit pour la plupart avec plus de

politesse, plus d'élegance & plus d'artifice que ceux du reste de l'Europe (289), & ils semblent avoir eu un genie tout particulier pour la Poësie, pour les Antiquitez, pour les Arts liberaux, pour la Jurisprudence & pour cette connoissance composée de celle de l'Histoire & de la Jurisprudence que nous appellons Politique. Italiens.

Pour ce qui est de leur Poësie, elle a pour l'ordinaire plus de brillant que de solidité, & elle tend plus à l'agreable & au plaisant qu'à l'utile & à l'honnête. Monsieur Despreaux prétend que les Italiens s'attachent rarement à la droite raison & au sens commun dans leurs Poësies, & qu'ils y ont témoigné peu de justesse d'esprit ; mais que voulant s'élever de peur de se rencontrer avec le commun, ils se sont rendus irreguliers & monstrueux & n'ont eu qu'un faux éclat (290).

La plûpart emportez d'une fougue insensée
Toûjours loin du droit sens vont chercher leur pensée.
Ils croiroient s'abaisser dans leurs Vers monstrueux,
S'ils pensoient ce qu'un autre a pû penser comme eux.

Italiens.

Evitons ces excez : laissons à l'Italie
De tous ces faux brillans l'éclatante folie.

Et pour ce qui regarde la Politique & la Morale des Italiens, le P. Rapin remarque (291) qu'ils sont excessifs en reflexions pour la pluspart, & il juge que c'est leur Corneille Tacite qui les a gâté, & qui les a fait échoüer dans les Livres qu'ils en ont voulu écrire.

Scaliger dit (292) qu'ils sont naturellement grands parleurs, qu'ils aiment à employer beaucoup de discours pour dire peu de choses, & que par exemple ils font des chapitres tout entiers d'une simple conjecture.

Mais on ne peut pas excuser d'injustice l'opinion peu avantageuse que la plupart des Critiques du Nord ont témoigné avoir de l'érudition des Italiens. Ils se sont imaginez faussement que l'application laborieuse à l'étude étoit incompatible avec cette gentillesse naturelle de leur esprit, qu'ils ont voulu nous faire passer pour une simple legereté (293), & ils n'avoient pû se persuader qu'il pût se trouver en Italie un homme qui fût veritablement & solidement sçavant, jusqu'à ce qu'ils eussent vû les diverses Leçons de

Castalion d'Ancone, comme nous l'apprend un Ecrivain Italien (293). Ces Messieurs n'appelloient veritable & solide science que cette érudition qui s'acquiert par la grande lecture, & qui ne consiste qu'en observations, corrections, scholies, & lieux communs. Mais ils devoient considerer que l'Italie loin d'être dépourvûë de ces sortes de sçavans, en avoit-elle même fourni les premiers exemples à l'Allemagne & aux Païs-bas depuis le xv. siecle, comme il sera aisé de le remarquer dans nôtre Recueil des Critiques Grammairiens, & qu'il y a quelque sorte d'ingratitude de ne pas reconnoître qu'on est redevable aux Italiens, d'avoir fendu la glace aux autres pour cette espece d'érudition. Italiens.

Il n'est peut-être pas si aisé de justifier les Ecrivains Italiens du reproche qu'on leur a fait de deux defauts considerables, quoiqu'il ne soit pas juste de les attribuer universellement à toute la nation.

Le premier de ces defauts qu'on a prétendu trouver dans la plupart de leurs écrits, est un certain air de cette vanité Romaine qui leur fait mépriser toutes les autres Nations, jusqu'à nous traiter tous indifferemment de Barbares, (294), comme si les Sciences & la politesse n'a-

Italiens. voient jamais passé les Alpes, & comme si la Providence les avoit fait les seuls heritiers de toute la sagesse des Grecs & des anciens Romains. C'est ce qui les a rendu eux-mêmes méprisables & odieux à la plusparť des Allemans, des Anglois & des Hollandois, qui leur ont donné le change, & les ont condamnez à la peine du talion. Et si l'on veut se donner la peine de consulter le Livre qu'un Italien a fait touchant les calamitez arrivées aux gens de Lettres, (296) il ne sera pas difficile de juger par le nombre des malheureux sçavans de l'Italie, qui surpasse de beaucoup celui des autres Nations ensemble, que Dieu semble avoir pris plaisir à rabaisser leur hauteur, & à confondre leur orgueil.

L'autre defaut est le peu de pieté & le peu de sentiment de Christianisme que l'on a remarqué dans ceux de leurs ouvrages qui n'ont point été composez exprés pour le service de l'Eglise.

Nous avons vû plus haut avec quelle indignité Pierre le Calabrois, dit Pomponius Lætus, Politien, le Cardinal Bembe, (295) & quelques autres Italiens traitoient l'Ecriture Sainte & generalement tout ce qui concerne la Religion; & Kempius n'a point fait difficul-

té d'appeller l'Italie *la boutique fameuse de l'iniquité* (297). Injure qu'on ne peut point exempter de mensonge, à moins qu'on ne l'entende de divers Ecrivains de perdition qui ont été Italiens, comme Bernardin Ochin de Sienne, Mathieu Gribaldi Jurisconsulte de Padouë, les deux Socins de Siene, Nicolas Paruta sujet de la Republique de Venise, Jean Valentin Gentil de Cosenza, Jean Paul Alciat du Milanez, George Blandrate de Saluces, François Lismanini Cordelier de Corfou, mais Italien d'adoption, Pierre Pomponace de Mantouë, Pierre l'Aretin d'Arezzo, Marcel Squarcialupi Medecin de Lombardie, Michel Gittichi Venitien, Jules Cesar Vanini de Naples, Jules de Trevigi, Alexandre Vitrelini, Jacques de Chiari, François Nigri; & de quelques autres enfans infortunez de l'Italie, qui ont miserablement abandonné leur Religion & leur Patrie pour aller répandre dans tous les Païs du Nord & de l'Occident les semences malheureuses du Photinianisme, du Deisme, & même de l'Atheisme. Italiens.

§. 5.

Des Espagnols.

Espagnols. LEs Espagnols ont été en reputation de gens d'esprit & de belles Lettres même, depuis qu'ils ont été reduits entierement sous l'obeïssance des Romains, c'est à dire, depuis le temps d'Auguste. L'Espagne a donné à l'Empire & à la Ville de Rome divers Orateurs, divers Philosophes, & quelquelques Jurisconsultes, mais elle a été encore plus feconde en Poëtes (298).

Depuis qu'elle a été assujettie au joug des Sarazins & des Maures, elle n'a point laissé de produire au milieu de ses tribulations & de ses calamitez un assez grand nombre d'Ecrivains Arabes & Juifs, la pluspart Medecins, Astronomes, Philosophes ou Rabins, & on peut dire que ceux d'Espagne surpassoient tous les autres Auteurs de ces Sectes répanduës dans les diverses Provinces du monde.

Neanmoins ces temps ausquels fleurissoient les Mahometans & les Juifs d'Espagne furent des siecles de tenebres & de barbarie pour les Sciences & les Lettres Chrêtiennes & humaines, jusques à ce

que les Rois Catholiques Ferdinand & Isabelle ayant purgé le païs de ces hostes incommodes, & reüni une bonne partie des Royaumes de l'Espagne, on y vit refleurir les Arts & les Sciences par la communication de la France & de l'Italie (299). Espagnols.

Mais pour dire quelque chose des Préjugez sur lesquels on se forme l'opinion qu'on a des Ecrivains Espagnols, on a remarqué que la gravité est le caractere de la pluspart d'entr'eux, mais une gravité qui est opposée à la subtilité & à la gentillesse d'esprit qu'on a attribuée à quelques autres Nations.

Nicolas Bassé parlant des talens & des dons que chaque Nation a receus de la Providence, témoigne (300) que les Historiens sont convenus de dire que les Italiens ont écrit élegamment, les François subtilement, & les Espagnols prudemment (300).

Le P. André Schott écrit (301) qu'entre les peuples divers de l'Espagne, des uns avoient toûjours été jugez plus propres pour un certain genre d'écrire, & les autres pour un autre; & que tous ne reüssissoient pas également bien dans le même emploi & la même profession. Que la ville & le territoire de Cordouë avoient

Espagno. produit plusieurs Poëtes dés le temps même de Ciceron, mais qu'au jugement de cet Orateur, ils n'avoient ni délicatesse, ni subtilité, ni agrémens.

Il ajoûte qu'on a remarqué volontiers que les Ecrivains de Tolede sont ordinairement délicats & subtils ; que ceux du Portugal s'adonnent avec plus de succéz à la Musique & à la Poësie ; que les Castillans sont meilleurs Medecins & plus habiles Jurisconsultes que les autres ; & que ceux du Royaume de Valence ont passé pour bons Orateurs & bons Medecins (301).

Dom Nicolas Antoine prétend (302) que ceux d'Andalousie ou de la Betique sont en reputation depuis fort long-temps d'avoir excellé au dessus des autres Espagnols dans l'étude de la sagesse, & dans les productions de leur esprit, & il appuye cet éloge sur l'autorité de Strabon le Geographe.

Enfin on a remarqué que les quartiers de l'Espagne exposez au Midi & à l'Orient, mais sur tout le long des côtes de la Mediterranée, ont été assez fertiles en beaux esprits, & ont produit beaucoup de sçavans hommes ; mais que les esprits sont plus grossiers & plus pesans dans la Navarre, la Biscaye, les Asturies & la Gali-

ce,

ce, ce qu'on n'a point manqué d'attribuer à la constitution de l'air, & à la sterilité du terrain. Espagne.

Jean Barclay & le Président de Gramond ont prétendu (303) comme plusieurs autres que l'Espagne n'a point été si heureuse dans la production des gens de belles Lettres, que dans celle des autres especes de sçavans, & qu'on n'y a point vû fleurir la Philologie & la connoissance des Langues, comme dans l'Italie & dans la France (304). Le Bibliothequaire Espagnol, homme judicieux & discret, reconnoît qu'il y a quelque apparence de verité dans cette observation (305), pourvû qu'on veuille avoir égard seulement à la quantité & non pas à la qualité de ces Philologues : mais que si on veut les peser plûtôt que de les conter, on trouvera que l'Espagne a fourni dans ces deux derniers siecles des personnes capables de tenir tête aux plus habiles gens des autres Nations de l'Europe dans la connoissance des Langues Hebraïque, Grecque & Latine, dans la Poësie, dans l'Eloquence, dans l'Histoire, dans toutes sortes d'Antiquitez (306), & dans la Critique des Auteurs. Belles Lettres

Les Historiens Espagnols & particulierement ceux qui ont écrit en Langue Historiens

Espagno. vulgaire, ont pour l'ordinaire assez de pureté & d'ornement dans leur stile, & ont eu en ce point le dessus de ceux qui ont écrit en Latin. Mais les uns & les autres sont accusez d'avoir trop negligé leur propre reputation & leur propre gloire, par un excez de passion pour celle de leur païs, de s'être aveuglez volontairement pour marcher avec plus de hardiesse dans les tenebres & dans les précipices, & de n'avoir point assez compris l'importance qu'il y a de ne jamais s'écarter des regles de l'exactitude & de la fidelité, quand on écrit l'Histoire. Ils se sont laissé abuser la plupart aux impostures d'Annius de Viterbe, & de Cyriaque d'Ancone, & ils n'ont fait remonter leurs Genealogies & leurs Origines jusqu'à Thubal & Japhet que par des fictions plus impertinentes les unes que les autres, & puisées dans le faux Berose, & dans d'autres égouts aussi corrompus (307). Leurs Histoires & leurs Antiquitez Ecclesiastiques n'ont pas de meilleures cautions, & j'espere faire voir ailleurs dans quelles boutiques de mensonge on a forgé toutes ces fausses Chroniques, & ces Memoires supposez sous les noms specieux de Flav. Lucius Dexter fils de saint Pacien de Barcelone, de M. Maxime Evêque de Sarragosse,

d'Helecas, de Braulion, de Taion & de Valderede ses successeurs, de Luitprand Diacre de Pavie, de Julien l'Archidiacre de Tolede, d'Athanase premier Evêque de Sarragosse, de Festus Avienus, d'Isidore de Beja, de J. Gilles de Zamora, des livres & des lames de plomb trouvées auprés de Grenade, des Ecrits de saint Gregoire d'Elvire, de la Chronique du Moine Aubert, & de quelques autres fruits de l'imposture, dont un sçavant Espagnol nous a promis une bonne & solide censure (308). Un Critique de nos jours a remarqué aussi dans les Historiens Espagnols un esprit de partialité pour leur Etat qui les rend fort suspects, trop d'affectation dans la maniere de debiter leurs maximes, & trop de reflexions inutiles dans leurs Ecrits de Politique & de Morale humaine, en quoi il prétend qu'ils ont aussi mal reüssi que les Italiens, les uns & les autres ne s'étant apparemment formez que sur le Modele de Tacite (309). Espagne.

Les Poëtes Espagnols ont un caractere tout-à-fait singulier, c'est dommage qu'ils n'ont point apporté assez d'art, & qu'ils ont negligé l'érudition, selon le témoignage même de Dom Nicolas Antoine (310), qui prétend que ses com- Poëtes.

Espagne. patriotes ne se sont appliquez qu'à limer leurs mots & leurs phrases, sans se soucier d'aller puiser l'esprit poëtique dans l'Aganippe, ni de se former sur les anciens Grecs & Romains. Ils ne se sont pas voulu donner la peine d'étudier la Fable ni les Belles Lettres qui sont absolument necessaires aux Poëtes. C'est pourquoy ils n'ont point reüssi dans le Poëme Epique au moins pour la pluspart, & s'ils ont fait quelque chose de supportable dans le genre dramatique, ce n'est point pour avoir suivi les regles d'Aristote ni d'Horace, mais pour s'être quelquefois laissé aller assez heureusement à leur propre genie, dont les saillies quelques irregulieres qu'elles fussent n'ont point laissé d'emporter les applaudissemens des peuples. C'est ce qu'on voit dans Garsilasse, Lopé de Vega Carpio, Gongora, les deux Argensoles, & le Portugais Camoës.

Orateurs. Pour ce qui est des Orateurs en Langue vulgaire, on peut dire qu'ils ont été encore plus rares en Espagne qu'en Italie. Il ne paroît pas qu'on y aît beaucoup cultivé l'éloquence du Barreau, mais celle de la Chaire y a fleury en la personne de quelques Predicateurs, dont le plus considerable & le plus éloquent a été Grenade sans doute.

L'Espagne a nourri aussi quelques Philosophes d'importance dans le Christianisme aussi bien que dans le Mahometisme. Si l'on en croyoit ceux du païs, il ne s'en trouveroit point parmi ceux des autres Nations qui les auroient surpassez, & fort peu même qui les auroient égalez (311). Mais il faut considerer cette opinion, plûtôt comme un veritable sentiment de tendresse pour leur Patrie, que comme un jugement fort sain ou fort sincere. Au reste on n'y voit presque point d'autres Philosophes que des Peripateticiens, qui sont devenus subtils dans leurs raisonnemens, Formalistes, & Metaphysiciens par le caractere de leur esprit né à la Dialectique & aux Reflexions, comme l'a remarqué le P. Rapin dans ses Reflexions sur la Philosophie (CCCXII). Espagnols Philosophes.

Les Espagnols n'ont pas moins bonne opinion de leurs Mathematiciens & de leurs Jurisconsultes que de leurs Philosophes, & je crois qu'il est assez inutile de de les troubler dans leur complaisance, & dans la pensée où ils sont qu'il ne se peut rien trouver de meilleur hors de leur païs. Mathematiciens, Jurisconsultes.

Enfin on ne peut pas refuser à l'Espagne la gloire d'avoir porté de grands Theologiens, & d'habiles Interpretes de Theologiens.

Espagn l'Ecriture Sainte parmi un si grand nombre de mediocres. A dire le vrai, elle a donné à l'Eglise fort peu de ces Theologiens Polemiques que nous appellons Controversistes. Ce n'est pourtant pas un

Controversistes. effet de sa sterilité, mais comme la Bonté Divine l'a preservée du venin de l'heresie, tant qu'il n'y a point eu d'ennemis, on n'a point eu besoin d'armes ni de combattans, & ç'auroit été se battre contre des spectres & des fantômes, disent les Critiques Espagnols, si l'on s'étoit amusé à écrire de la Controverse dans un païs qui ne produit point d'heretiques (312). Mais puisque l'Espagne a bien été capable de mettre au monde des Deistes tout autrement pernicieux que ne peuvent être les Heretiques, elle n'auroit point mal fait de se mettre en devoir de leur opposer de fidelles & de vaillans soldats capables de défendre la Religion Chrêtienne, contre des ennemis de la Trinité & de l'Incarnation aussi détestables qu'étoient Jean Valdez, Michel Servet, & Benoist d'Espinose que nous appellons Spinosa.

Casuistes En compensation du defaut de Controversistes, l'Espagne a répandu dans le monde une abondance de Casuistes ou de Theologiens de la Morale, laquelle peut passer pour une profusion & une verita-

ble prodigalité. C'est de son sein qu'on a vû sortir comme du ventre du Cheval de Troye tous ces braves, Escobar, Guimenius ou Moya, Castro, Soto, Lugo, Dicastillo, Castro-Palao, Sanchez, la Torre, Vasquez, Martinez, Vivaldez, Polanco, Villalobos, Truxillo, Fernandez, Pelhez, Fagundez, Leander, Suarez, Lopez, Mascarenhas, Avellaneda, Fr. d'Avila, Ledesma, Padilla, Alvarado, Hurtado, Trullene, Velasquez, Porcel, Prado, Medina, Zambrano, Urrutigoyti, Corduba, Horozco, Rodriguez, Saa, Toledo, Azor, Rocafull, Mendoza, Loarte, Caramuel, Mercado, Rebullosa, & plus de deux cens autres Theologiens Moraux, dont le nombre est sans doute plus considerable que l'autorité, puisqu'à peine en trouvera-t'on trois ou quatre dans une si grande foule dont les opinions n'ayent été censurées & condamnées par l'Eglise du temps de nos Peres & du nôtre. Ainsi tous ces ouvriers demeurans flêtris pour la posterité, ont frustré l'Espagne leur Mere de la gloire qu'elle devoit esperer de leurs travaux. Espagn.

Mais c'est faire justice à la Nation Espagnole de reconnoître qu'elle a excellé en Ecrivains Ascetiques, qui ont enrichi l'Eglise de Livres spirituels & de devo- Ascetiques.

Espagno tion. C'est ce qu'il sera aisé de voir dans le Recueil que j'espere en donner. C'est aussi ce que Dom Nicolas Antoine nous fait remarquer à la tête de sa Bibliotheque. Et le Cardinal Bentivoglio reconnoissant pareillement cette verité dans sa Lettre à Tobie de Mathieu ou Matthew Anglois, dit que la Langue Espagnole a une qualité particuliere pour ces sortes de compositions spirituelles, parce que sa gravité naturelle donne beaucoup de poids aux choses qui y sont enseignées, & les imprime aisement dans les cœurs de ceux qui lisent ces sortes de Livres (313).

§. VI.

Des Allemans & *des autres Peuples du Nord.*

Allemans & Septentrionaux. C'Est à la Religion Chrêtienne que les Allemans & les autres Peuples du Septentrion sont redevables du changement de leurs esprits aussi bien que de celui de leurs cœurs, & on peut dire que nos Rois y ont fait entrer les belles Lettres, les Sciences, la police & les sentimens de l'humanité avec les lumieres de l'Evangile. Car jusqu'alors les esprits de ces peuples (selon leur propre aveu)

avoient suivi la constitution du climat (314) ; ils n'avoient rien eu que de grossier & de sauvage, rien que de barbare & de brutal ; & ils avoient toûjours été couverts des tenebres les plus épaisses de l'ignorance.

Allemans & Septentrionaux.

Ils avoient même témoigné dans les occasions une aversion particuliere pour les sciences & pour les Arts, & quoi qu'ils fussent grands ennemis du repos & de la paix, ils aimoient pourtant l'oisiveté & la paresse (315). De sorte que quand ils n'avoient point de guerres, ils s'abandonnoient à la débauche plûtôt que de se resoudre à faire le moindre exercice pour l'utilité de la vie.

Amant inertiam, oderunt quietem. Tacit.

Mais depuis qu'ils se sont laissé apprivoiser, on a vû leurs esprits se décrasser peu à peu, & produire dans la suite des siecles des ouvrages qui semblent le disputer en solidité & en érudition avec ceux des Nations les plus polies. Et leur exemple a fait assez connoître qu'il n'y a point sous le Ciel d'air si grossier, point de climat si froid, point de païs si sauvage, ni de terre si inculte qui ne puisse produire de bons esprits quand on a soin de les cultiver avec application & assiduité : & que les habitans du Septentrion ont peut-être autant d'aptitude, & de disposition

Allemans & Septentrionaux. pour les Arts & les Sciences que ceux des regions temperées, lorsqu'ils veulent faire une épreuve serieuse de leur industrie & de leurs forces par l'étude & la méditation.

Jean Bodin, qui d'ailleurs ne paroissoit pas trop affectionné pour les Allemans, n'a point laissé de dire (316), que depuis que ces peuples se sont dépouillez de leur ferocité, ils ont fait de si grands progrez dans toutes sortes d'exercices & de professions, que non seulement ils ont effacé de nôtre memoire cette aversion qu'ils avoient pour les Lettres & les Sciences, mais qu'ils paroissent aussi avoir surpassé les Asiatiques même en humanité, les Romains dans l'Art & la discipline Militaire, les Hebreux dans la Religion, les Grecs dans la Philosophie, les Egyptiens dans la Geometrie, les Pheniciens dans l'Arithmetique, les Chaldéens dans l'Astrologie, & toutes les autres Nations dans l'invention & la perfection des Arts & des Manufactures.

Cet éloge joint aux témoignages desobligeants que Bodin a rendus en divers endroits de ses Livres à la Nation Allemande, est pour nous un Préjugé du peu de stabilité de son esprit, qui ne sçavoit se contenir dans le milieu des extremitez

plûtôt que des bonnes ou des mauvaises qualitez des Ecrivains Allemans. Il paroît neanmoins avoir assez bien trouvé ce juste milieu dans un autre endroit du même Livre (317), lorsque voulant faire voir quelle est la force de l'habitude & de l'accoûtumance, il dit que l'opiniâtreté du travail & l'application assidue à l'étude pour les connoissances humaines & naturelles, & que les sentimens de Religion pour les divines, sont bien capables de tourner l'esprit de l'homme & de le rendre plus poli & plus parfait, mais qu'ils ne peuvent pas changer la constitution de sa nature.

Allemans & Septentrionaux.

C'est pourquoi les Allemans sont toûjours Allemans dans leurs Ecrits. C'est à dire que, quoiqu'il n'y ait point de science si difficile & si abstraite à laquelle ils ne soient parvenus par leurs travaux immenses, par leurs longues meditations, & par leur industrie particuliere, tant de peines & tant de merites n'ont pas pû leur acquerir des qualitez que la nature n'a point jugé à propos d'accorder aux esprits qu'elle a renfermez dans des corps robustes, & environnez d'un air froid & & grossier.

Ainsi il ne faut point chercher dans les ouvrages de la plus grande partie des Alle-

Allemans & Septentrionaux. mans, la gentilleſſe, la ſubtilité, le brillant, la vivacité, la délicateſſe, la politeſſe, l'air enjoüé, l'ordre, la methode, & toutes les beautez qui ſe trouvent dans les Ecrits des Grecs & des Romains, & l'on ne doit point exiger d'eux autre choſe que de la ſolidité, de l'exactitude, du jugement & de l'érudition.

Caſaubon dit dans Monſieur Huet, (318) qu'à dire le vrai, les Allemans ne ſont pas beaucoup avantagez de la Nature, mais qu'ils reparent ce defaut innocent par l'application au travail, par le long uſage des choſes, & qu'ils ſont plus diligens & plus induſtrieux que les autres peuples à faire valoir leurs talens naturels, & à polir leur rudeſſe.

C'eſt pour cela qu'un rieur d'Italie voyant combien cette Nation eſt laborieuſe, ne pût s'empêcher de dire, autant par admiration que par raillerie, que les Allemans ont l'eſprit, non pas dans la cervelle comme les autres hommes, mais ſur le dos (319); & que Minerve avoit ſes Mulets dans les Ecoles & les Academies de ce païs, comme la ville de Rome avoit autrefois entretenu les Mulets de Marius dans ſes Armées.

Poëtes. On ne doit donc pas s'étonner de ne point trouver dans les ouvrages en Vers

que les Allemans ont produits ce genie heureux de la poësie que l'on admire dans les Italiens modernes & dans les anciens Grecs & Romains. Allemans & Septentrionaux.

Ils ne sont pas beaucoup plus heureux dans les pieces d'éloquence qui ne demande gueres moins de feu, de vivacité & d'imagination que la Poësie. Orateurs

Leurs Historiens ne sont pas non plus fort reguliers pour la pluspart. Car sans parler ici de leur peu d'exactitude, de la partialité, & de la mauvaise foi des uns, de la simplicité & de la credulité excessive des autres, on peut dire avec Barth. Keckerman, qui étoit Allemand lui-même, (320) qu'ils sont remblis de trop de *verbiage* & de *fatras*, qu'ils retardent mal à propos & qu'ils jettent dans l'impatience un Lecteur qui ne cherche que le solide, & qui veut aller droit aux faits qu'il y cherche. C'est ce qui a fait dire au P. Rapin que les Allemans ont de vastes projets sur leurs Histoires, mais rien de reduit dans l'ordre naturel que demanderoit un dessein exact (321). Historiens.

Mais la partie que les Allemans semblent avoir le mieux remplie est cette espece d'érudition qui s'acquiert par la grande lecture des Auteurs, qu'ils ont tâché de répandre avec profusion, non pas dans Belles Lettres.

Allemans & Septentrionaux. leurs Livres d'Humanitez & de Philologie seulement, mais dans ceux même qu'ils ont fait sur la Philosophie, la Médecine, les Mathématiques, la Jurisprudence & la Théologie. Et on peut dire que ce grand Pays a produit plus de bons Philologues, Critiques, Grammairiens, & Commentateurs, que de bons Ecrivains dans les Arts & les Sciences qui ne sont point du ressort de ces Humanistes.

C'est ce qui a donné lieu au reproche dont on charge les Allemans, d'entasser trop de citations dans leurs Ecrits; d'user trop de fanfare dans les Eloges qu'ils donnent indifferemment & avec prodigalité sans distinguer le merite: & de faire paroître trop d'affectation pour les Antiquitez Grecques & Romaines.

Bodin témoigne (322) qu'ils se sont plus appliquez à multiplier le nombre de leurs Livres, & à les faire bien gros qu'à les rendre bons. Scaliger le fils dit (323) que c'est là maniere des Allemans de ramasser des passages & des lieux communs, & de faire des Recueils plûtôt que de produire rien du leur.

Et Jules César son pere écrit (324) que les Allemans ont l'esprit tourné d'une telle maniere, qu'ils ne sçauroient presque rien écrire qu'ils n'y mettent toûjours

quelque chose de naïf, de plaisant & d'assez peu serieux : mais que par ces manieres ils apprêtent plûtôt à rire au vulgaire, qu'ils n'attirent sur eux l'admiration des Sages. Allemans & Septentrionaux.

Un Auteur de nos jours semble avoir voulu mettre en question de sçavoir *si un Allemand peut être bel esprit* (325), parce que c'est comme un prodige, dit-il, qu'un Allemand fût fort spirituel. D'autres ont consideré cette proposition comme une injure & une insulte qu'on auroit voulu faire à une Nation tres-considerable dans l'Europe, qui fait paroître une inclination particuliere pour les Lettres, qui les sçait si bien allier avec les Armes, qui a trouvé pour la gloire & l'utilité du genre humain des choses tout-à-fait admirables dans les Arts & les Sciences, telles que sont l'Imprimerie, l'Artillerie, le Compas de proportion, & quelques découvertes qui ont paru nouvelles dans l'Astronomie & dans les autres Mathématiques. Mais l'Auteur n'a point prétendu ôter aux Allemans la gloire d'être de *bons esprits* laquelle est tout autrement solide que celle de *bel esprit* qu'il paroît leur vouloir disputer. Et tout homme de jugement doit convenir qu'un Allemand qui s'est rendu *bon esprit* par son industrie

Alleman & Septentrionaux.

& par son travail, est beaucoup plus loüable qu'un Italien ou un François qui étant né *bel esprit* n'a soin de l'entretenir que dans la vanité ou dans l'oisiveté.

§. VII.

De ceux des Pays-bas.

Pays-bas.

LA plûpart des Ecrivains des Pays-bas qui ont paru jusqu'au commencement du xvj. siécle sont considerez comme des esprits simples, credules & grossiers ; & on auroit pû ne les point separer des Allemans, puisqu'ils semblent en avoir pris le caractere aussi-bien que les mœurs & la langue, & qu'il y a toûjours eu beaucoup de conformité entre les uns & les autres, soit pour la complexion des corps, soit pour la constitution de l'air & du climat.

Mais depuis deux cens ans, les Pais-bas sont parvenus à un degré éminent de gloire & de reputation par le merite singulier de divers Ecrivains qu'ils ont produits. Et ceux qui jugeroient de l'étenduë du Pays par le nombre de ces Auteurs auroient peut-être peine de se persuader que tous les Pays-bas fussent renfermez dans un petit coin de la terre.

Il n'y a presque point d'Arts ni de Sciences sur lesquelles ils n'ayent tâché de faire des merveilles. Et si le succés ne les a pas toûjours suivis, il semble qu'on devroit plûtôt accuser la Nature, s'il étoit permis de s'en plaindre, que de s'en prendre aux particuliers qui n'ont rien épargné pour faire profiter les talens qu'elle leur a confiez. Pays-bas.

Depuis la separation des Provinces-unies d'avec les Catholiques, vous diriez que la Providence ayant abandonné les Hollandois à eux-mêmes, ait bien voulu les laisser joüir d'une espece de felicité temporelle, dans le grand nombre de Sçavans qui sont nez, ou qui se sont assemblez chez eux des autres regions de l'Europe. Et les autres Nations n'ont point pû regarder sans jalousie la gloire que ces nouveaux Republicains se sont acquise en si peu de temps, par le merite & la reputation de tant de grands Hommes de Lettres, qui ont excellé dans presque toutes sortes de connoissances humaines, plûtôt que par le bonheur de leurs grands Capitaines & le succés de leurs armes. Hollandois.

Mais si d'un côté nous ne pouvons voir sans compassion & sans gemissemens la perte de tant de bons sujets, que le schisme & l'heresie ont rendus ou nuisibles ou inu-

Hollandois. tiles à l'Eglise Catholique : nous ne pouvons de l'autre ne point concevoir de déplaisir & d'indignation, voyant que les Hollandois laissent impunément glisser parmi le nombre de leurs Ecrivains & de leurs Gens de Lettres non seulement des Sociniens, des Anabaptistes, & des Memnonites, mais encore des Déistes & des Athées même de profession. C'est ce qui a porté Kempius (328) à nommer leur Pays *une nouvelle Afrique en monstres fanatiques*.

Pour revenir au Préjugé où l'on est à l'égard des Ecrits des Flamans & des Hollandois, sous le nom desquels nous comprenons tous les Auteurs des XVII. Provinces, on peut dire que ceux qui tiennent le premier rang des Sçavans dans leurs pays, conservent ce même rang dans la pensée de tout le monde. Ils ne cedent le pas à aucun des plus Doctes des autres Nations pour la connoissance des Langues, de la Critique des Auteurs, de la Philologie, & de la plûpart des choses qui dépendent du travail, de l'étude, & de l'industrie humaine.

Mais dans celles qui ne dépendent que de la beauté du genie, & de la delicatesse de l'esprit, on les regarde comme des Eratosthénes, par rapport à la politesse des

Ecrivains des climats où l'air est plus subtil, plus pur, & plus doux. Quoi que l'on puisse dire que les Erasmes, les Lipses, les Grotius, les Heinsius & quelques autres puissent faire faire une grande exception à cette régle, & qu'ils avoient verifié du moins pour eux le témoignage que Barthius (327) rend aux Ecrivains des Pays-bas, d'être *des esprits fins & ingénieux*. Hollandois.

§. VIII.

Des Anglois.

LEs Ecrivains des Isles Britanniques se sont rendus recommandables dans la Republique des Lettres longtemps avant ceux de l'Allemagne, & des autres pays du Nord. Si l'on veut s'en rapporter à la bonne foy des Bibliothequaires du pays, on se persuadera peut-être qu'il y en a eu longtemps même avant la naissance de Jesus-Christ. Mais il est aisé d'imposer de loin quand on ne suppose que des Manuscrits. Anglois.

A dire le vrai, nous ne connoissons point de Sçavans sortis de ces Isles devant le commencement du cinquiéme siécle de l'Eglise. Il n'est pourtant pas juste de faire honneur de cette antiquité à des gens

Anglois. d'aussi mauvaise reputation que sont le Philosophe Morgan qui n'est connu que sous le nom du fameux heresiarque Pelage, & Fastidius Priscus Evêque de Londres sectateur du même Pelage, dont on nous a donné du Cabinet de Monsieur Holstenius un Livre qui avoit été imprimé auparavant parmi les piéces supposées à saint Augustin.

Ainsi je crois qu'on ne peut honorer & obliger davantage la Nation Angloise qu'en luy donnant pour chefs de ses Ecrivains dont il nous est resté des Monumens, Gildas le Sage, saint Adelme de Shireburne, & Béde le Venerable, tous trois célébres pour leur doctrine & pour leur sainteté, & l'ornement de leur pays durant les vj, vij, & viij siécles.

Depuis ce temps-là on peut assurer que l'Angleterre n'a point cessé de porter de beaux esprits, & de produire de sçavans Hommes, au-delà même de ce que la barbarie des siécles a pû en accorder aux autres Nations ; & on n'a point manqué d'attribuer cette fecondité à la temperature de l'air, & à la bonté du climat (329).

Un Théologien d'Hollande prétend que les Anglois ont un génie transcendant, qui a quelque chose de plus subtil & de

plus divin que les autres Nations (330). Anglois.
C'est le sentiment d'un Allemand qui a cru que pour louër dignement un Ecrivain particulier de l'Angleterre, il falloit dire de toute la Nation, ce qu'il vouloit nous faire croire de luy. Mais les Anglois qui se connoissent mieux eux-mêmes que ne font les étrangers, ont trop de modestie pour ne pas supprimer une pensée semblable à celle-là, si elle leur étoit jamais venuë dans l'esprit, & ils sont trop sages pour ne point prévenir tout ce qui pourroit faire naître la jalousie entre des Nations voisines & amies, qui s'étudient avec une émulation & un zele égal à l'avancement & à la perfection des Arts & des Sciences.

Il faut pourtant reconnoître avec un Auteur moderne (CCCXXXI) que les Anglois ont une profondeur de génie qui est particuliére & ordinaire à leur Nation : & que c'est pour cela qu'ils aiment les méthodes profondes, abstruses, recherchées, & que par un attachement opiniâtre au travail, ils s'appliquent à observer la Nature plus que ne font les autres Nations.

La chose du monde à laquelle les Anglois se sont le plus appliquez, sur tout depuis la Mission du Moine saint Augustin, est la Théologie sans doute, & on a

Anglois. vû leurs Catéchistes & leurs Théologiens se répandre dans l'Allemagne & dans la France dés le viij & le ix siécles.

La Scholastique s'étant introduite dans l'Université de Paris, & s'étant communiquée de là aux autres Ecoles de l'Europe, les Anglois ont fait paroître une inclination & un talent particulier pour cette espéce de Théologie. Jean Pits Catholique Anglois prétend qu'ils ont passé les autres Nations non seulement par le nombre de leurs Ecrits Scholastiques, mais plus encore par la subtilité de leurs raisonnemens, & par les artifices de leurs disputes (331). Il ajoûte qu'il se trouve dans la seule Angleterre plus de commentateurs sur les Livres des Sentences de Pierre Lombard, qu'il n'y en a dans tout le reste de l'Europe, & qu'au rapport de quelques-uns (332) cet art de disputer & de chicaner dans la Philosophie & dans la Théologie de l'Ecole que l'on appelle *la Scholastique*, a été en usage chez les Anglois, avant que de passer dans l'Université de Paris.

Mais pour le peu d'interêt que la France a de conserver la gloire qu'elle a acquise par cette nouvelle invention, elle ne se feroit peut-être pas grand tort de l'abandonner à ceux qui voudroient la luy disputer.

Le Chancelier Bacon a trouvé diverses choses à redire aux ouvrages de Théologie composez par les Anglois ses compatriotes (333). Il dit premiérement que la masse en est trop grosse & trop confuse, ensuite qu'ils se sont trop égarez dans les lieux communs, qu'ils se sont trop étendus dans leurs digressions, qu'ils sont trop longs & trop diffus dans leurs explications, trop ennuyeux & trop chicaneurs dans leurs disputes, trop affectez & trop embarassez dans leurs méthodes. Mais ce judicieux Magistrat pouvoit considerer que ces defauts ne sont point particuliers à ceux de son pays, qu'ils leur ont été communs avec ceux des autres Nations, & qu'il ne leur étoit pas plus possible qu'aux autres de se garantir de cette espéce de contagion, dont trois ou quatre siécles ont été presqu'entiérement infectez, sous le regne absolu de la Scholastique. Anglois.

Bacon ne juge pas plus favorablement de leur Théologie positive, & de leurs ouvrages exegetiques & ascetiques, c'est-à-dire, de tous leurs grands Commentaires sur l'Ecriture, & de leurs Livres de devotion.

Mais on nous vante les Sermons des Prédicateurs Anglois, & un Moderne n'a point fait difficulté de dire (334) qu'ils

Anglois. ont effacé leurs voisins en ce genre de parler & d'écrire. Ce témoignage paroît un peu trop suspect étant sorti de la plume d'un Protestant, & le Suisse Hottinger homme de leur communion n'y a point remarqué une excellence si achevée, puisqu'il a dit (335) que pour faire quelque chose d'excellent des Sermons des Anglois, il en faudroit retrancher leurs longues digressions, les frequentes applications qui ne regardent souvent pas leur sujet, & ramasser en un corps celles de leurs observations qui sont les plus propres pour la pratique, & qui sont répanduës de côté & d'autre.

La separation de l'Eglise Anglicane d'avec la Catholique a causé un changement considerable au caractere des Esprits du Pays, & une grande alteration à la veritable Théologie. Le mêlange de toutes sortes d'Heretiques & de quelques fanatiques qui ont été reçûs dans cette nouvelle communion, pour la desolation de la veritable Religion, a causé encore beaucoup de troubles & de confusion dans leurs sentimens. Neanmoins c'est une espéce de justice que l'on doit aux Episcopaux, de les distinguer des autres, non seulement à cause de leur capacité & de leur érudition, mais encore parce qu'ils ont témoigné

moins

moins d'emportement & d'entêtement dans leurs Ecrits contre nous, & que dans les choſes de la Diſcipline Eccleſiaſtique & de la Hiérarchie ils ont paru moins éloignez de l'Egliſe Catholique que les autres. Et nous ne deſeſperons pas de nous voir bien-tôt réunis dans le ſein de l'Egliſe par la miſericorde de Dieu qui vient de regarder favorablement un Pays ſi célébre autrefois par ſon zele pour la Religion Catholique & pour le ſaint Siége. Anglois.

Au reſte quoi que l'eſpace qui s'eſt écoulé depuis le ſchiſme d'Henry VIII. juſqu'à preſent ait été un temps de nuages & d'adverſité pour la Théologie orthodoxe, on peut aſſurer que ç'a été un ſiécle de lumiére pour les Lettres & les connoiſſances humaines, & on y a vû fleurir les Arts & les Sciences avec autant de ſuccés & d'éclat qu'en aucun autre Pays du monde, par l'induſtrie & les travaux de pluſieurs grands Hommes, qui ſe ſont ſignalez dans la Philoſophie, la Critique, la Philoſophie, la Médecine & les Mathématiques, & dans la Poëſie même, au jugement d'un Critique de ce ſiécle (CCCXXXV). Car ſelon cet Auteur, les Anglois ont plus de génie pour la Tragedie que les autres Peuples, tant par l'eſprit de leur Nation qui ſe plaît, dit-il,

Logique

Anglois. aux choses atroces, que par le caractere de leur Langue qui est propre aux grandes expressions.

§. IX.

Des François.

François. LEs Ecrivains François ont eu leurs defauts comme ceux des autres Nations. Et il auroit été à souhaiter que les Etrangers qui ont voulu prendre le soin de nous les marquer, eussent eu plus de pénétration pour les découvrir, ou plus de charité & de desintereſſement pour ne leur en attribuer que de veritables.

Il est vrai que les uns leur ont reproché leur vanité & leur ostentation; les autres leur legereté & leur inconstance; ceux-ci leur curiosité & l'amour des nouveautez dans leurs sentimens (336); ceux-là leur mauvaise foy particuliérement dans leurs Histoires (337); d'autres enfin ont publié que le grand vice des François étoit de se contenter d'éfleurer les Sciences sans les approfondir, de vouloir tout embrasser sans rien retenir, de vouloir goûter de tout, sans vouloir digerer rien de solide, en un mot de ne sçavoir les choses que superficiellement (338).

Scire in omnibus aliquid, in toto nihil.

De tous ces vices que l'on a objectés

aux Ecrivains de nôtre Nation, le premier est peut-être le seul dont ils puissent être convaincus. Il n'est pas difficile de les justifier & de les disculper de tous les autres que la passion, l'ignorance, ou le defaut de jugement dans leurs Censeurs a bien voulu leur imposer. François.

Mais qui oseroit se vanter de n'avoir pas suivi quelque mouvement de vanité en voulant écrire pour le Public, hors les Saints qui n'ont pris la plume que par necessité, & dans qui la grace avoit corrigé cet orgueil qui nous est devenu comme naturel, & qui est dans nous le premier vivant & le dernier mourant des vices? (339) Plusieurs d'entre les Anciens & les Modernes peuvent avoir écrit par un principe de charité, mais quel est l'Auteur dont on ait dit qu'il a écrit *par humilité?* Personne ne s'est jamais avisé d'écrire dans le dessein purement d'en tirer de la confusion, & de n'en recueillir pour le fruit de ses peines que le mépris des Hommes, & peut-être même que cette affectation ne seroit pas exempte de vanité. Il n'y a point d'Ecrivain qui n'ait envie d'avoir des approbateurs de ce qu'il écrit, & qui ne soit bien aise même d'avoir aussi quelques admirateurs. Ceux même qui écrivent contre la gloire, veulent avoir la gloire d'avoir

Quo primo vitio lapsa est anima, hoc ultimum vincit. S. Augustin.

François. bien écrit. Ceux qui écrivent pour s'exposer au Public sont ordinairement assez presomptueux pour vouloir être connus de toute la Terre, & même des Gens qui viendront aprés eux quand ils ne seront plus. Ils ne se contentent pas de la vie qu'ils ont en eux-mêmes, & dans leur propre être : ils veulent vivre dans l'idée des autres d'une vie imaginaire, selon la pensée d'un des Sages de nôtre siécle & de nôtre Nation (340). S'ils ont de l'esprit, du jugement, de la lecture, de l'érudition, & de la suffisance, ils s'empressent de le faire sçavoir, afin d'attacher ces belles qualitez à cet être d'imagination : ils les détacheroient plûtôt d'eux-mêmes pour les y joindre, & ils consentiroient volontiers d'être ignorans & bêtes pour acquerir la reputation de sçavans & de bel esprit.

Telle est sans doute la disposition de la plûpart des Ecrivains, & ils ne pourroient se porter à la nier ou à la cacher que par un autre mouvement de cet orgueil. Ce n'est pas le vice d'une Nation particuliére, c'est le vice de tout le genre humain; & il est assez difficile que les Ecrivains d'un Pays puissent sans vanité taxer ceux d'un autre Pays de vanité. Ainsi l'on pourroit en toute seureté permettre à ceux des

Qui sine peccato est, pri-

autres Nations qui en sont exempts, & qui en accusent les François, de jetter la premiére pierre sur eux, sans craindre de les trop exposer (341). François. mus in illam lapidem mittat. Joan.

Ceux qui dans ces derniers siécles ont prétendu charger nos Ecrivains de legereté & d'inconstance, pourroient bien avoir pris à contresens ce que Cesar, Tacite, Trebellius Pollio, & peut-être quelques autres anciens Auteurs ont écrit de la legereté d'esprit, qu'ils ont attribuée aux Gaulois de leur temps. Car au jugement de quelques-uns (342) cette legereté ne doit se prendre que pour cette facilité & cette vivacité d'esprit que l'on a remarquée plus volontiers parmi les Peuples des climats temperez que chez les autres; & c'est une qualité aussi loüable dans ceux de nôtre Pays, qu'elle l'étoit dans les Asiatiques, les Grecs & les Syriens, ausquels Tite-Live l'a attribuée dans son Histoire (343). Au moins Cesar semble-t'il s'en être expliqué, en parlant de la docilité & des dispositions que les Gaulois avoient pour les Lettres (344). Levissima hominũ genera.

A dire vrai, il est assez difficile de prendre quelque couleur de justice, pour accuser d'inconstance & de legereté une Nation qui a toûjours persisté constamment dans l'amour des Lettres, des Arts, Gaulois.

François. & des Sciences, qui a non seulement devancé ses voisins de plusieurs siécles, mais qui a donné même à la Republique des Lettres de célébres Ecrivains longtemps auparavant que la ville de Rome se fût avisée de luy faire de pareils presens.

On peut juger par les témoignages des anciens Grecs (345) & Romains (346) de quelle antiquité sont parmi nous les Druides, les Bardes, les Sarronides & les Eubages, c'est-à-dire, toutes sortes de Gens de Lettres & de Sçavans.

Les *Druides* étoient non seulement les Philosophes & les Théologiens du Pays, ils en étoient encore les Jurisconsultes, les Rhéteurs, les Orateurs, les Mathématiciens, les Géométres, les Astrologues, & les Médecins (347). Ils ne se contentoient point de connoître toutes ces Sciences, ils les professoient publiquement & les enseignoient à la jeunesse dans leurs Ecoles: mais par une raison un peu bizarre, ils ne nous ont rien laissé par écrit, pour ne pas communiquer leurs sciences & leurs mysteres à la populace qu'ils regardoient avec le dernier mépris, & pour obliger leurs Ecoliers à faire plus de fond sur leur memoire que sur leurs cahiers (348).

Les *Bardes* étoient les Poëtes des Gaules, & ils excelloient particuliérement

dans la Poësie Hétoïque & Lyrique (349). François.

Les *Sarronides*, & les *Eubages* ou *Vates* ont été moins célébres & se sont dans la suite aisément confondus avec les Druides ; les premiers s'appliquoient principalement à la Philosophie en general & à la Physique en particulier ; & les seconds ne s'addonnoient presque qu'à l'Astrologie judiciaire & à la Magie.

Depuis les Peuplades des Phociens & des Joniens à Marseille on a vû nos Gaulois se rendre habiles dans l'érudition Grecque dés le temps des Rois de Perses. Ils y ont formé dés-lors cette célébre Academie qui n'a point eu de superieure dans le Monde, & qui a serieusement disputé le rang de préséance à celle d'Athénes. Il n'y a point d'Art ni de Science qu'on n'y cultivât avec autant de succés que de pompe & d'éclat. On ne se contentoit pas d'y enseigner & d'y parler communément les trois Langues sçavoir la Grecque, la Celtique ou Gauloise, & dans la suite des temps la Latine, qui s'y introduisit aprés la prise de Rome par les Gaulois : ce qui a fait donner à la ville de Marseille le nom de *Triglotte* par les Grecs & de *Trilingue* par les Latins, comme saint Isidore de Seville le rapporte de Varron (350).

François. On y professoit encore publiquement l'Eloquence, la Philosophie les Mathématiques, la Médecine, la Jurisprudence & la Théologie fabuleuse. C'est ce qui a fait appeller cette Ville le Siége & la Maitresse des Etudes & des Sciences par Tacite (351), qui releve la gloire de son beaupere par l'avantage qu'il avoit eu d'y faire ses études. Ciceron mettoit l'excellence de ces Ecoles à un si haut point, qu'il semble avoir preferé cette sçavante Ville non seulement à toute la Gréce, mais à toutes les Nations du Monde, tant pour sa belle discipline, que pour l'importance & la gravité des Sciences que l'on y professoit (352), & il l'appelle la nouvelle Athénes des Gaules, l'abord universel & le confluant des belles Lettres & de la Politesse.

Non solum Græciæ sed haud scio an cunctis Gentibus anteponendam jure dicam. &c. Cicer.

Car il y avoit cette difference entre la maniére d'enseigner les Sciences à Marseille & celle des Druides, que ceux-ci tenoient leurs Ecoles dans les bois & dans les grottes, & avoient quelque chose de plus severe & de plus retiré : au-lieu qu'à Marseille on y appprenoit le beau monde, la civilité des mœurs, l'art de vivre en galant homme, l'honnêteté dans les actions & les paroles, la complaisance & la bienveillance dans les devoirs de la société civile, en un mot tout ce qu'il y avoit ja-

Literarũ & civilitatis emporium. Cicer.

mais est de plus delicat, de plus poli & de plus achevé chez les Grecs.

François.

La Gaule avoit même cet avantage au-dessus de la Gréce qu'elle possedoit toutes les richesses & toutes les commoditez de celle-ci sans en avoir les defauts, & que selon Tacite la ville de Marseille avoit fait un heureux mélange de la politesse Grecque avec la temperance Gauloise. C'est pourquoi Strabon nous témoigne que ceux des Romains qui étoient touchez du desir de bien apprendre les belles Lettres quittoient la ville d'Athénes pour venir les étudier à Marseille (353), où l'on voyoit aborder dans le même dessein les meilleurs Sujets de toute l'Europe, sans en excepter les Grecs, & ceux mêmes de l'Asie mineure, qui malgré la distance des lieux & la haute reputation de leurs Académies, ne laissoient pas de leur preferer quelquefois celle de Marseille (354).

Massilia sedes & Magistra studiorū, locus Græca comitate & Provincialium parsimonia mixtus, benéque compositus. Tac. Vit. Agr.

ὥςε τὺς φιλομαθεῖς ἐχομένους Ῥωμαίους μὴ εἰς Ἀθήνας, ἀλλ' εἰς Μασσαλίαν πορεύεσθ.

Quand on fait reflexion sur cette antiquité & sur cet établissement de l'Académie de Marseille, on n'a point lieu de s'étonner que les Gaules ayent porté des Ecrivains illustres dés le temps d'Alexandre le Grand, c'est-à-dire, plus de cent ans devant que Rome en eût produit. Pytheas & Eumenide où plûtôt Eudimenes tous deux de Marseille (355) avoient publié

François. leurs ouvrages sur les pays étrangers ; avant que Livius Andronicus, Nevius, & Ennius les premiers des Romains qui ont rendu leurs Ecrits publics, eussent mis au jour ce qu'ils avoient composé sur leur propre pays.

Tant que la Langue Grecque a pû subsister avec honneur dans la Gaule Narbônoise & Viennoise, c'est à dire, jusqu'à l'irruption des Bourguignons, des Gots & des Vandales, on peut assûrer qu'elle n'a rien témoigné de cette inconstance dont quelques-uns ont voulu charger nôtre Nation, & qu'elle a toûjours produit des hommes sçavans, soit à Marseille, soit à Arles, soit dans les autres Villes de la Province des Romains.

Il ne seroit peut-être pas difficile de montrer de l'érudition Grecque dans l'Aquitaine & dans la Celtique ou Lyonnoise, avant même qu'on y eût introduit la Langue des Romains, & il s'est trouvé des personnes sçavantes qui l'ont fait voir, & qui ont pleinement satisfait la curiosité de nos jaloux sur ce point (356). Les lieux mêmes où l'on parloit la Langue vulgaire ne laissoient pas de se servir de caractéres Grecs, comme Cesar le témoigne des Druides (357).

Mais quelques sentimens de pieté & de

tendresse que nous puissions avoir pour nôtre Patrie, ils ne nous aveugleront jamais jusqu'au point de nous faire croire, que *ce sont les Gaulois qui ont appris aux Grecs & aux Asiatiques les belles Lettres, les Arts liberaux, & les sciences les plus nobles, loin de les avoir receuës d'eux.* C'est neanmoins ce qu'Annius de Viterbe a voulu persuader il y a prés de deux cens ans aux personnes simples dans ses Commentaires sur le prétendu Berose (358). Mais il faut le pardonner à quelques-uns de nos François qui se sont laissez séduire aux fictions gratuites d'un Italien qui ne pouvoit avoir aucun interest de mentir en faveur de nôtre Nation (359), & qui ont crû qu'Aristote avoit reconnu que la Philosophie devoit son origine aux Gaulois de la Celtique, & que la Gaule avoit été la Maîtresse de la Grece.

François. Neque Galli à Græcis, sed potius à Gallis Græcia & Asia Litteras & disciplinas consecutæ sunt. Ann. Viterb.

La sincerité & l'amour de la verité nous obligent de reconnoître franchement que ce qu'il y a eu de politesse & de sciences dans les Gaules, est dû pour la plus grande partie à la Grece, & particulierement aux Joniens, par la ransmigration de ceux de Phocée. Et s'il y a eu au contraire quelque rudesse & quelque grossiereté parmi certains Grecs, soit de l'*Hellade*, soit de l'Asie Mineure, on

François. peut sans craindre nôtre chagrin attribuer ces defauts aux plus rustiques d'entre les Gaulois, qui ont été porter leurs armes & leur barbarie dans la Macedoine & dans l'Asie où ils se sont habituez par le droit de leurs conquestes.

C'est dans cette pensée que saint Jerôme dit (360) que l'Aquitaine étoit heureusement fertile en Orateurs éloquens, non pas tant par la bonté du terrain que par l'éducation des anciens Grecs dont elle faisoit gloire de tirer son origine : & qu'au contraire les Galates étoient des esprits pesans, difficiles à gouverner & qui ne comprenoient pas aisément les choses, au jugement même de saint Paul, parce que ces peuples étoient venus des quartiers des Gaules, qui n'avoient point été civilisez ni cultivez par les belles Lettres.

Quod nunc Oratorum fertiles sunt Galli non tam ad Regionis diligentiam quam ad Rhetoricum clamorem pertinet : maximè cum Aquitania Græcâ se jactet origine & Galatæ (stulti & ad intelligentiam tardiores appellati) non de illa parte terrarum (Aquitaniæ) sed de ferocioribus Gallis sint profecti.

Depuis que les Gaulois ont receu la Langue Latine, on peut dire qu'ils n'ont pas fait plus de deshonneur aux Romains qu'ils en avoient fait aux Grecs jusqu'alors. C'est une chose même assez singuliere & qui merite d'être remarquée que ç'ait été un Gaulois qui a le premier introduit dans Rome l'art de bien parler la Langue Latine ; & qui y a enseigné le premier la Rhetorique.

Jusqu'alors on avoit ignoré cet Art dans la Capitale du Monde. On n'y connoissoit point d'autre éloquence que la force du bras, & selon Ovide (361) quiconque sçavoit bien jetter un dard, étoit disert & éloquent. François.

Qui bene pugnabat, Romanam noverat artem :
Mittere qui poterat pila, disertus erat.

Les paroles & les discours des Romains n'avoient senti jusqu'alors que le chou, l'ail & l'oignon, selon l'expression de Varron même (362) ; & ils étoient d'autant plus miserables, si l'on en croit Vossius le Pere (363), qu'ils ne connoissoient point leur misere au milieu de cette dureté militaire à laquelle ils étoient accoûtumez. Allium ac cepe eorum verba olebant.

Mais depuis que L. Plotius Gaulois (c'est le nom de ce Chef des Rheteurs Romains) a trouvé le moyen de les apprivoiser, & qu'il leur a ouvert la porte de l'Eloquence, on les a vû courir avec tant d'avidité & de succez dans cette carriere, que peu s'en faut qu'ils n'ayent égalé le nombre des Orateurs de la Grece. Lyonnois

C'est donc à nôtre Plotius que la ville

François de Rome est redevable de ses plus grands Orateurs, & de ses premiers Rheteurs ; & personne ne peut nier qu'il n'ait instruit & formé tous ceux qui ont vêcu jusqu'à Ciceron, qui n'étoit encore qu'un enfant quand Plotius commença d'enseigner la Rhetorique en l'Olympiade 173, & qui seul suffiroit pour combler la gloire de son Maître en Rhetorique, & celle du pays qui le lui a donné.

Orateurs & Rheteurs.

Illhæc commemorari quasi exprobratio est immemoris beneficii. Terent.

Mais pour ne point faire de peine aux successeurs de ces illustres Romains de l'Antiquité, & pour ne leur point donner lieu de croire que ce recit des obligations qu'ils ont aux Gaulois ne fût comme un reproche secret de ce qu'ils ne les reconnoissent peut-être point assez(364), nous nous contenterons de remarquer que depuis le temps de Sylla & de nôtre Plotius, les Gaules n'ont point cessé de produire de sçavans hommes, & particulierement de celebres Rheteurs & des Orateurs Latins, qui ont éclaté tant à Rome dans le Barreau & dans les Ecoles, que dans les Villes de leurs Provinces jusqu'à la décadence de l'Empire d'Occident.

Votienus Montanus de Narbonne passoit pour un des plus celebres Orateurs de l'Empire du temps d'Auguste, & Vibius Gallus étoit un Rheteur tres-élo-

quent sous le même Prince, quoique le premier ne fût pas sans défaut, & que le second soit tombé dans une disgrace humiliante sur la fin de ses jours (365). François.

On sçait de quelle reputation étoient sous Tibere l'Orateur Domitius Afer natif de Nismes, & le Rheteur Clodius Quirinalis natif d'Arles. Tandis que ce dernier professoit la Rhetorique à Rome, Statius Ursulus de Toulouse, & Castor de Marseille l'enseignoient dans les Gaules avec beaucoup d'éclat, & Oscus ou Oscius Provençal professa l'Eloquence, tantôt à Rome, tantôt à Marseille avec beaucoup de concours.

On peut voir avec quels éloges Quintilien parle de Julius Florus l'oncle de Julius Secundus celebre Orateur de son temps. Il appelle Florus le Prince de l'Éloquence des Gaules, il lui donne un des premiers rangs entre les plus éminens de Rome; & il le juge digne du bon siecle (367).

Depuis le temps de Neron ou la fin de la famille des Cesars jusqu'à Trajan, le Barreau Romain n'a point été moins rempli ni moins honoré d'Orateurs Gaulois, & les Ecoles d'Eloquence & de Droit ont presque toûjours été gouvernées par des Maîtres nez & formez dans

François. les Gaules. Minutius Pacatus & Sextus Julius Gabinianus n'ont pas été des moins considerez d'entre les Rheteurs sous Galba & Vespasien. Mais Marcus Aper qui hantoit le Barreau avec Julius Secundus son Compatriote s'est beaucoup distingué parmi les autres, tant pour la beauté de son esprit que pour la force de son éloquence (368).

Et quoique l'Eloquence Romaine ait été presque ruïnée & aneantie à Rome depuis le jeune Pline, elle n'a point laissé de se maintenir glorieusement avec la Grecque dans les principales Villes des Gaules, & particulierement à Marseille à Arles, à Besançon, à Autun, à Lyon, à Narbonne, à Toulouse, à Bourdeaux & ailleurs.

La plupart des Orateurs & des Panegyristes de l'Empire ont été Gaulois. Eumenius étoit d'Autun, Nazarius étoit ou d'Aquitaine si l'on regarde sa naissance, ou de Provence si l'on considere ses habitudes. Latinus Pacatus Drepanius étoit d'Aquitaine, Claud. Marius Victor, & Corvinus étoient de Provence.

Mais pour ne point abuser de la patience du Lecteur, j'aime mieux le renvoyer à ce que le Poëte Ausone, & Sidoine Apollinaire entre les anciens (369), Mon-

sieur Pithou l'aîné, Monsieur du Boulay, François.
& Monsieur Joly parmi les Modernes (370) ont écrit de cette foule d'Orateurs & de Rhetoriciens des Gaules, qui recompensoient amplement l'empire de la sterilité des autres Provinces de l'Occident.

L'Eloquence des Gaulois a donc été toûjours une maniere de parler fort commune dans l'Empire depuis Auguste, (371) & le proverbe n'en est venu que de l'opinion constante où l'on avoit été depuis long-temps que les deux principa. les occupations des Gaulois étoient l'*Eloquence* & l'Art Militaire (372). Et il falloit que les Gaules fussent en reputation de produire plus d'éloquens Orateurs & d'Avocats que les autres Nations, puisque Juvenal y a trouvé matiere pour la Satyre, disant que la Gaule étoit la nourrice des Avocats, & que c'étoit elle qui dressoit & instruisoit les Avocats de ses voisins & des Etrangers (372).

Nutricula Caussi dicorum Gallia. Gallia Caussidicos docuit facunda Britannos.

2. Les Grammairiens Latins de nôtre Nation ne sont pas beaucoup moins anciens que les Rhetoriciens & les Orateurs. Marc Antoine Gniphon qui fut le Maître de Jules Cesar, de Ciceron & de plusieurs autres personnes illustres de la Re-

Grammairiens.

François. publique, & Valerius Caton tous deux Gaulois se sont rendus tres-recommandables dans cet Art, & dans le même temps. Ils ont écrit & ont enseigné tous deux avec grand succez. Mais la méthode du premier tendoit plûtôt à faire des Orateurs, & celle du second étoit plus propre pour faire des Poëtes, comme il paroît par ce qu'en a écrit Suetone (374). Les Grammairiens qui enseignoient les deux Langues dans nos Provinces n'étoient peut-être pas moins habiles que ceux qui professoient à Rome (375).

Poëtes. 3. A l'égard de la Poësie, il faut avoüer que la Gaule de deça les Alpes n'a point produit de genies comparables à ceux de delà, qui sont nez dans la Gaule qu'on appelloit Cisalpine par rapport aux Romains. Elle n'a pourtant pas laissé de produire de temps en temps des Poëtes qu'on n'a point jugé tout-à-fait méprisables.

P. Terentius Varron qui vivoit du temps de Ciceron, étoit d'Atace sur Aude au quartier de Narbonne. Cornelius Gallus qui vivoit sous Auguste étoit de Frejus. Caton le Grammairien dont on a parlé ci-dessus faisoit aussi le mêtier de Poëte, & ses pieces ont eu l'approbation de son siecle. Petrone qui vivoit sous

Claudius, & Neron étoit natif de Provence. Pline le jeune témoignoit être charmé des Poësies de Sentius Augurinus Poëte Gaulois qui vivoit de son temps, & disoit que depuis plusieurs années on n'avoit rien vû de plus juste, de mieux sensé, & de plus achevé même que ses Vers (376). François

Nous ne prétendons rien à la naissance de Juvenal ni de Stace, quoique quelques-uns l'ayent voulu mettre dans les Gaules sans fondement. Mais on peut conter encore parmi les Poëtes Gaulois Ausone de Bourdeaux, saint Paulin Evêque de Nole natif d'Aquitaine, saint Prosper de la même Province, Alcime Avite Archevêque de Vienne, Sidoine Apollinaire Evêque de Clermont, & quelques autres qui n'ont point déshonoré entierement leur Patrie.

4. On ne se plaindra pas que nôtre Nation ait été toûjours dépourvûë d'habiles Historiens. Trogue Pompée qui vivoit dans le bon siecle, estoit de la premiere Viennoise. Il avoit eu pour pere un habile homme Secretaire du Cabinet & de quelques Ambassades sous Jules Cesar, & il composoit les Lettres, les Réponses, les Relations & les Harangues de ceux qui l'employoient. Historiens

François. Mais son fils porta la gloire de sa Nation encore plus loin, & au jugement des grands hommes de son temps & du siecle suivant, il a fort bien soûtenu la dignité de l'Histoire par la grandeur & la gravité de son sujet, par son habilité & son experience, par la beauté & la force de son éloquence.

On ne trouvera peut-être pas mauvais que l'on ait rendu en cet endroit quelque témoignage au merite de cet Historien celebre (377), parce que nous n'aurons pas la satisfaction d'en parler au Recueil de nos Historiens, à cause de la perte que le Public a faite de ses ouvrages par le mauvais office que lui a rendu Justin en prétendant l'abreger.

On peut joindre à Trogue Pompée Sulpice Severe d'Aquitaine, qui est consideré comme le plus bel Auteur de la Latinité depuis sa diminution, & comme le dernier de ceux que la Barbarie a respecté.

Philosophes & Mathematiciés. 5. Elle a eu aussi ses Philosophes & ses Mathematiciens. Nous avons déja parlé de deux anciens Cosmographes de Marseille, qui ont écrit autant en Philosophes & en Mathematiciens qu'en Geographes dés auparavant les guerres Puniques. On les pourroit accompagner d'un

Eratosthene Gaulois, d'un Lydanus, & de deux Freres Provençaux nommez Telon & Gyarée qui vivoient du temps de Cesar, qui étoient tres-habiles dans les Mathematiques, & sur tout dans l'Astronomie & dans la Marine, & qui selon Lucain n'honoroient pas moins la fecondité de leur Patrie que celle de leur mere (378). François
Gemini fratres facundæ gloria Matris. *Lucan.*

Mais de tous les Philosophes Gaulois qui ont paru dans la Gentilité, personne n'a tant éclaté que Favorin d'Arles, qui a été assez heureux pour pouvoir vivre sous l'Empereur Adrien, quoiqu'il fût plus sçavant que lui. Ce qui passoit pour une merveille & pour une rareté singuliere de ces temps-là. Il étoit Academicien de Secte, mais cela n'empêchoit pas qu'il n'effaçât encore les Rhetoriciens, les Geometres & les Astrologues. Il enseigna d'abord à Marseille, & ensuite à Athenes, où il eut A. Gelle entre les autres pour Ecolier. Il s'est acquis outre cela un rang tres-considerable parmi les Historiens de son siecle, & il n'y avoit que le seul Plutarque de son temps qui pût lui disputer le premier rang parmi les Philosophes (379).

6. Les Medecins n'y ont pas été en moindre reputation. On voit dans Pline Medecina.

François. que Crinas professoit la Medecine à Marseille sous l'Empereur Claudius d'une maniere qui le mettoit au dessus des autres Médecins de son temps (380). Il parle aussi d'un autre nommé Carmis qui s'étoit rendu celebre pour certaines maximes tout-à-fait singulieres.

Mais un des plus renommez d'entre les Medecins Gaulois a été sans doute Demosthéne, dont il nous est resté quelques fragmens dans les œuvres d'Aëtius d'Amide. C'étoit un homme d'une industrie toute extraordinaire, & que Galien admiroit particulierement pour sa grande experience & son exactitude achevée (381).

Jurisconsultes. 7. Nos Gaules ont eu aussi leurs Jurisconsultes, & il est aisé de juger par ce que nous avons rapporté de Juvenal que la Jurisprudence s'yenseignoit universellement, & que tout étoit plein de Gens tres-versez dans le Droit. La mémoire de quelques-uns des principaux d'entr'eux n'a point laissé de passer jusqu'à nous, quoi que le temps nous ait envié leurs Ecrits.

Artanus paroissoit à Narbonne avec beaucoup d'éclat du temps de l'Empereur Domitien, & Martial nous a fait connoître qu'il étoit de ses amis (382). Dans la Provence on a vû Menecrate qu'on appelloit un second Scævola, Charmolée, & son

fils Zenoténe célébres par leur experience & par l'équité de leurs Oracles (383), & plusieurs autres qui ont mieux aimé servir leur Patrie & le Public de vive voix que par leurs écrits.

François.

8. Enfin depuis qu'il a plû à Dieu de nous envoyer du Ciel les principes de la veritable Théologie, les Eglises des Gaules ont donné aussi des témoignages de leur fecondité pour les Sciences, en produisant un grand nombre de Docteurs excellens, & de sçavans Theologiens. Les premiers & les principaux d'entr'eux sans doute sont saint Irenée de Lyon, qui a écrit en Grec sous Marc Aurele & Commode, & saint Hilaire de Poitiers qui s'étoit formé une maniere d'éloquence tout-à-fait singuliere.

Théologiens.

Tertulien appelle S. Irenée *omnium Doctrinarũ curiosissimum exploratorem.* Tert. advers. Valentinian.

Que si les Grecs vouloient nous envier la possession du premier, en vertu de sa naissance charnelle, nous trouverions dequoi nous recompenser de cette perte en reprenant sur les Italiens par le même droit, saint Ambroise Docteur de l'Eglise Universelle, qui est né dans les Gaules, soit que ç'ait été à Tréves, soit que ç'ait été à Lyon, ou même à Arles.

L'Empire Romain courant à sa ruine vers l'Occident, entraînoit avec luy les belles Lettres, & la politesse, qui se trou-

François. vérent enfin ascablées sous le poids de sa chûte. L'Eglise de son côté ne pouvoit manquer de souffrir tres-considerablement dans ces effroyables revolutions de l'Empire. Les ravages des Barbares qui ruinerent celuy-ci ne nuisirent pas moins à la discipline & aux mœurs de celle-là, que la corruption des derniers Romains, & des Gaulois qui vivoient encore à la Romaine.

Cependant ce fut dans ces fâcheuses conjonctures que les Gaules se signalérent encore autant que jamais par le grand nombre d'illustres Théologiens, qui voyans les desseins de Dieu sur l'Empire & sur l'Eglise, les ont suivis d'une maniere honorable pour l'Empire Romain, & utile pour l'Eglise de Jesus-Christ.

Car on peut dire que les Lettres humaines & la politesse qui faisoient la gloire de cet Empire avant sa ruine, ont heureusement trouvé aprés cette disgrace une retraite ou une sepulture honnête dans leurs Ecrits: & que l'Eglise y a trouvé aussi son avantage, se servant de leurs ouvrages & de leurs personnes pour faire passer la Religion aux Barbares, & les incorporer insensiblement aux Romains sous un même Chef.

Les principaux de ces saints & sçavans Théo-

Theologiens, sont saint Eucher de Lyon, Salvien de Marseille, & plusieurs de ses disciples, Claudien Mamert, Vincent de Lerins, Musée de Marseille, saint Prosper, saint Hilaire d'Arles, saint Honorat de Marseille, Sidoine Apollinaire, Alcime Avite, saint Cesaire d'Arles, ausquels on pourroit joindre Jean Cassien, & Gennade de Marseille s'ils n'avoient fait quelque tache à leur reputation, & quelques autres qu'on peut appeller les derniers Ecrivains des Gaulois, & les premiers Maîtres des François dans l'établissement de nôtre Monarchie. François.

IL N'EST pas aisé, suivant ce que nous venons de dire, de nous montrer en quoi consiste cette legereté & cette inconstance que quelques-uns ont cru trouver dans ceux de nôtre Nation pour les Lettres & les Sciences. Saint Jerôme n'y reconnoissoit pas ce defaut lorsqu'il a dit que la Gaule étoit la seule qui n'avoit point produit de Monstres, mais qu'elle avoit toûjours été tres-abondante en Personnages tres-sçavans & tres-éloquens (384).

Sola Gallia monstra non habuit, sed viris semper doctissimis & eloquentissimis abundavit.

Et le Poëte Claudien estimoit toute la Nation si constamment & si universellement sçavante, qu'il semble avoir voulu persuader à la Posterité qu'il y avoit dans

François. les Gaules autant de sçavans hommes que de Citoyens, & qu'il a cru ne pouvoir pas faire plus d'honneur à l'Empereur Honorius que de lui donner pour Compagnie les *Doctes Gaulois avec le Senat Romain* (385).

Te Gallia doctis Civibus, & toto stipavit Roma Senatu.

Quelques-uns trouveront peut-être à dire que je n'aye point compris les Grands hommes de la Gaule Cisalpine * parmi ceux de nôtre Nation, quoique les Peuples de ses quatre Provinces fussent censez être veritablement Gaulois par les Anciens, tant pour leur origine que pour leurs mœurs (386). Ce seroit le moyen d'enlever à l'Italie une bonne partie de sa gloire, & de lui faire perdre tout d'un coup Virgile, Catulle, Valerius Flaccus Statius Cæcilius; Tite-Live, Cornelius Nepos, & Valere Maxime; les deux Plines, Asconius Pedianus, le Philosophe Thrasea Pætus, l'Orateur Titus Cassius Severus, le Grammairien Oppius Chares, & plusieurs autres personnes illustres, même parmi les Chrêtien s

* Au regard des Romains.

Mais si l'on ne peut étouffer & aneantir la vanité que nôtre Nation voudroit tirer de ses doctes Ancestres, il est bon de lui donner des bornes & de tâcher de la renfermer au deçà des Alpes. Il y auroit même de la charité à nous faire voir le

peu de solidité qui se trouve dans la gloire que l'on suppose être passée de ces Gaulois jusqu'à nous, & dans le Préjugé qu'on s'en forme en faveur des Ecrivains d'aujourd'hui, sous prétexte qu'ils sont nez dans le même climat que ces Anciens. Car quand elle ne leur seroit pas propre, & quand elle auroit pû passer à leurs heritiers legitimes; quel est le François d'aujourd'hui qui peut assurer qu'il vient directement de ces Gaulois celebres plûtôt que de ces Allemans qui ont détruit leur politesse & l'état florissant des Lettres, en y introduisant la barbarie? Et quel est celui au contraire, qui lorsqu'il s'agit des conquêtes des Francs sur les Gaulois & sur les Romains, n'est bien aise de prendre part à leur gloire comme si elle rejaillissoit sur lui-même, & de conter ses Ancestres parmi les Victorieux plûtôt que parmi les vaincus? François.

Ce qu'il y a d'incontestable, est que les deux Nations des Francs & des Gaulois se sont mêlées d'une telle maniere qu'elles se sont étroitement alliées ensemble, & n'ont plus fait qu'un peuple. Les François ont donné leur nom aux Gaulois, en échange de ce que ceux-ci leur avoient donné leur Pays. Ils se sont entre-communiquez leurs bonnes & leurs

François. mauvaises qualitez. Et comme dans le mêlange de deux couleurs, chacune perd de sa force, & qu'il en resulte une troisiéme qui les efface (387) : ainsi les Francs s'adoucirent par le commerce & les habitudes des Gaulois, mais les Gaulois devinrent plus ignorants & plus grossiers.

De sorte que dés le commencement du VI. siecle s'il n'étoit pas vrai de dire que les François fussent barbares comme avoient été les Francs ou Allemans, il ne l'étoit pas non plus de dire qu'ils fussent polis, délicats & instruits dans les Lettres, comme avoient été les Gaulois.

La Langue Latine qu'on avoit parlé communément dans le Pays depuis les Empereurs dégénera en Langue *Romaine*, c'est-à-dire *Rustique*, & qui n'étoit nullement Latine, quoique c'en fût comme une émanation, mais monstrueuse & toute corrompuë, qui ne se reconnoissoit presque plus que par le caractere de ses Idiômes (388).

Ainsi il fallut que ceux qui vouloient se distinguer & passer pour sçavans étudiassent la Langue Latine comme une Langue étrangere.

Plusieurs Ecrivains de ces siecles malheureux, & particulierement ceux qui

étoient nouvellement venus d'Allemagne s'habituer dans nos Provinces, se contentoient même d'un Latin écorché, & de mettre des terminaisons & des inflexions Latines à une infinité de mots Allemans, qu'ils étoient obligez de substituer à la place de ceux qu'ils ne sçavoient point en Latin (389). Pratique qui n'étoit pas moins ordinaire en Italie, en Espagne, en Afrique, & par tout où les Barbares avoient enfin fixé leur demeure, qu'en France. François.

Ceux qui avoient quelques talens plus que les autres, les employerent à catechiser les ignorans, & à écrire pour la conversion de ceux des Barbares qui étoient ou Payens ou Heretiques, plûtôt qu'à cultiver les belles Lettres.

On negligea d'étudier les Historiens, les Poëtes, les Orateurs, & les autres Auteurs Profanes, pour ne s'attacher qu'à ce qui regardoit directement la Religion: à qui toutefois ces études étrangeres ne sont pas inutiles pour conserver la Critique & la connoissance de l'Antiquité (390), comme l'a judicieusement remarqué Monsieur Fleury. » Faute de ces secours, ajoûte cet Auteur, on receut « aisément des Ecrits supposez sous des « noms illustres d'Auteurs Ecclesiasti- «

François. » ques, & on devint trop credule pour
» les miracles. Il étoit si constant que
» les Apôtres & leurs disciples en avoient
» fait une infinité, & qu'il s'en faisoit
» tous les jours aux tombeaux des Mar-
» tyrs, qu'on ne les examinoit plus. Les
» Histoires qui en contenoient un plus
» grand nombre & de plus extraordi-
» naires étoient les plus agreables.

Il ne paroissoit plus de Grammairiens, ni de Rheteurs, ni de Poëtes, ni de Philosophes, ni de Mathematiciens, ni de Medecins, ni de Jurisconsultes dans la Republique des Lettres qui fut tres long-temps enveloppée dans les ruïnes de l'Empire. On n'y appercevoit plus que des Theologiens & des Historiens. Les premiers se soucioient peu de la pureté du discours, & ne recherchoient que celle de la Foi orthodoxe & des mœurs. Les seconds n'avoient presque pas d'autres qualitez remarquables que la naïveté & la bonne foi; mais comme la pluspart étoient faciles, simples & credules, ils se laissoient volontiers imposer, & le defaut d'exactitude & de précaution les faisoit aisément tomber dans la seduction & dans l'erreur.

VOILA peut-être quel est le Préjugé le plus raisonnable où l'on se trouve aujour-

d'hui à l'égard de la plufpart de ces Ecri- François.
vains qui ont fuivi le démembrement de l'Empire Romain. Les gens du fiecle ne témoignant ni goût ni inclination pour les Lettres & les Sciences, l'Eglife fe crut obligée d'en fauver elle-même les débris, autant que la bien-féance & fon utilité particuliere fembloient le demander.

C'eft pourquoi l'on vit en France un grand nombre de Prelats ériger dans leurs Palais des Ecoles publiques pour fucceder en quelque forte à tant d'illuftres Academies ruïnées, principalement par les Gots & les Bourguignons : & on y enfeignoit les bonnes Lettres & les Humanitéz, auffi bien que la Theologie & les exercices ou devoirs de la vie Chrêtienne.

Mais comme les Ecoles Epifcopales n'étoient pas toûjours également maintenuës, & que le changement d'Evêques y caufoit fouvent de l'alteration : les Benedictins eurent la charité d'ouvrir même aux Seculiers leurs Ecoles que faint Benoift fembloit n'avoir inftituées que pour fes difciples & fes Religieux, & pour y enfeigner les Lettres Saintes & Ecclefiaftiques au plus : au lieu que depuis ils fe font trouvez engagez de profeffer publi-

François quement dans leurs principales Maisons toutes sortes de sciences humaines, & à toutes sortes de personnes.

C'est ce qui a donné lieu au Préjugé ou l'on a été qu'il n'y avoit point durant tous les siecles de tenebres d'hommes de Lettres ni de Sçavans en France hors des Monasteres, ou du moins qui n'eussent été instruits dans les Ecoles Monachales.

L'érudition n'étoit que fort mediocre, & les lumieres de ces pretendus Sçavans étoient assez bornées. Ils ne sçavoient ce que c'étoit qu'Arts Liberaux, & on passoit pour fort habile, lorsqu'on étoit venu à bout de la Syntaxe Latine, & qu'on étoit parvenu à lire du Grec. Et la science le plus à la mode sembloit être celle du Plain-chant.

Mais on avoit au moins cet avantage que l'on devenoit sçavant dans l'Ecriture Sainte par les soins de ces Religieux qui tenoient les Ecoles. Et s'ils se sont relâchez dans la suite de cet assujettissement à enseigner les Lettres profanes à des Laïcs qui troubloient leur regularité & leur discipline, ils n'ont point laissé de rendre un service considerable à la Posterité par la multiplication & la conservation des Manuscrits des anciens Auteurs, pour les

temps heureux de la délivrance des Lettres aufquels on en devoit faire un plus grand ufage. François.

Charlemagne entreprit de rétablir l'étude des beaux Arts & des Sciences, il y porta fes fujets autant par fon exemple que par fes liberalitez. Il crut que les Ecoles Epifcopales & Monachales n'étoient pas fuffifantes pour les genereux deffeins qu'il avoit de rendre la France fçavante, & de chaffer la barbarie des autres Pays qu'il avoit conquis. C'eft ce qui le porta à en établir de nouvelles qui fuffent publiques & univerfelles, & l'on peut dire que fon chef-d'œuvre eft l'Univerfité de Paris, qui eft devenuë la Maîtreffe de toute l'Europe dans la fuite, & qui a formé la plufpart des grands hommes qui ont paru dans l'Eglife Latine durant prés de fix fiecles.

Charlemagne avec tout fon zele & toute fon autorité ne put venir à bout de rétablir le bon goût des Anciens, & de faire réprendre aux Ecrivains François la politeffe des Grecs & la délicateffe des Romains, qui avoient regné fi long-temps parmi nos Gaulois.

Loüis le Debonnaire & Charles-le-Chauve qui tâcherent de marcher fur fes pas, fufpendirent pour quelque temps les

François. tristes effets de la barbarie & des tenebres qui se répandirent sur les Lettres au siecle suivant.

C'étoit le x. de l'Eglise : mais il ne fut pourtant pas si malheureux pour la France que pour l'Italie, quoique Baronius & Bellarmin considerant les desordres & l'ignorance de l'Eglise particuliere de Rome en ce siecle, ayent voulu conclure de là, qu'il n'y avoit ni saints, ni Sçavans hommes dans l'Eglise universelle durant tout ce même siecle, & qu'ils ayent tâché d'une maniere peu obligeante & peu discrete d'envelopper toutes les Provinces d'Occident dans la disgrace arrivée au S. Siege durant ce temps-là (391).

Les Auteurs conservoient encore dans leurs Ecrits un certain caractere de simplicité qui se fait aimer même aujourd'hui, nonobstant la délicatesse de nôtre siecle. On y trouve un air naturel qui nous fait connoître qu'ils n'avoient pas perdu le bon sens, quoiqu'ils n'eussent pas le goût fin; & on remarque dans ceux de leurs ouvrages qui concernent la Religion, une onction qui paroît s'être sechée depuis qu'on s'est accommodé du stile de la Scholastique.

Il semble que saint Bernard ait emporté ou enseveli avec lui toutes ces bonnes

qualitez & tant d'autres qui l'ont rendu la gloire & l'ornement de son siecle, de son Pays, & de l'Eglise universelle. François.

Aprés lui & de son temps même, les études commencerent de se rétablir avec plus d'ardeur que jamais. Mais on fit succeder à la simplicité & à l'air naturel des siecles d'auparavant, une passion singuliere pour les subtilitez, & un esprit de chicane, qui a paru particulierement dans la Dialectique & dans la Metaphysique Peripateticienne. Il y a grande apparence que les Ecrivains de France avoient contracté ce vice des Arabes par la communication des Espagnols (392).

Cet amour pour les études s'allumoit de jour en jour par cette émulation que produisoit dans nos François le concours surprenant des Etrangers qui venoient de tous les quartiers de l'Europe dans l'Université de Paris. Mais la rareté des Livres anciens & la difficulté de les entendre à cause du changement de la Langue & des mœurs, les portoit plûtôt à s'appliquer davantage au raisonnement & à la lecture des Auteurs modernes.

On ne lisoit presque que le Maître des Sentences pour la Theologie, Gratien pour le Droit Canon, l'Aristote des Arabes & ses Commentateurs Mahometans

François. pour la Philosophie. Et parce qu'on étoit dépourvû du secours de la Critique, & de la connoissance des Langues & de l'Antiquité, on negligeoit les Peres, les Canons des Conciles, & generalement tous les ouvrages des Anciens.

Mais enfin la lumiere des belles Lettres par un heureux retour & par un bon effet de cette vicissitude qui l'avoit fait autrefois disparoître, est revenuë éclairer nos Provinces depuis environ deux cens ans, & leur a rendu leur ancien éclat, même avec usure.

Il semble que la bonté Divine ait voulu dédommager la France de tout ce qu'elle avoit souffert durant prés de mille ans de tenebres & d'ignorance. Car si on considere la multitude & les excellentes qualitez des grands hommes qu'elle y a fait naître depuis le regne de Loüis XII., on peut se persuader sans manquer de respect pour l'Antiquité, que ces illustres Modernes ont été beaucoup plus loin que nos Ancestres qui vivoient du temps des Grecs ou des Romains, & qu'ils ont traité les Arts liberaux & les Sciences humaines avec beaucoup plus de succez & plus d'avantage.

C'est proprement aux Ecrivains de ces deux derniers siécles qu'il faut appliquer

lès jugemens divers que l'on fait des François. François.

Le Préjugé où nous sommmes aujourd'huy veut que le siécle précedent ait été simplement un siécle d'érudition dans lequel on s'appliquoit particuliéremen: à la profonde lecture, à l'étude des Langues, & à la critique des Ecrits des Anciens plûtôt qu'à celle de leur esprit, & où l'on faisoit regner principalement la Philosophie & les humanitez que l'on employoit dans toutes sortes de Sciences.

Ce même Préjugé veut au contraire que le siécle où nous vivons soit un siécle de delicatesse, où l'on tâche d'introduire le bon goût dans les Arts & les Sciences, de joindre la politesse avec l'érudition, de faire le discernement des esprits aussi bien que des choses, d'examiner ce que l'on doit recevoir ou rejetter des écrits & des exemples des Anciens, & de juger de la maniére dont on pourroit reformer ou perfectionner leurs vûës & leurs pensées, sans se borner à ce qu'ils ont inventé, & à ce qu'ils nous ont appris en suivant simplement leurs lumiéres naturelles.

Cette idée generale que nous nous formons des Ecrivains François, pourra bien être reformée ou par ceux qui viendront aprés nous, ou par ceux des Nations

François étrangeres, qui auront lieu de prétendre qu'elle n'appartient pas moins aux Ecrivains de leurs pays qu'à ceux du nôtre. Il n'est pas juste de leur vouloir ôter cette pensée, & je ne crois pas qu'il faille briguer trop ardemment la préseance de literature & d'érudition sur eux : mais aussi n'est-ce pas une injustice ni une temerité de faire voir aux censeurs des Ecrivains de nôtre Nation qu'il y a sans doute plus qu'une *teinture legere* & plus qu'une *écorce superficielle* dans leurs ouvrages : Et l'on pourroit sans sortir des bornes de la bienseance & de la modestie non seulement appeller d'un jugement si précipité, mais défier encore les Etrangers, c'est-à-dire, ceux qui ne sont point François, sur la solidité, l'étenduë, & la profondeur.

Grammairiens. 1. ET POUR commencer par la Grammaire, les Etrangers trouveront sans doute parmi eux des Ecrivains capables de tenir tête en Hébreu à Genebrard, à Cinq-arbres, à Dacquin & à Messieurs de la Boderie : mais qu'ils nous en produisent quelqu'un auquel nous ne puissions opposer Vatable ou Ouate-blé, Mercerus ou le Mercier, Capel, Bochart, & quelques autres que l'Auteur de la France Orientale pourra indiquer à ceux qui se-

roient curieux de les connoître. François.

Pour le Grec ils pourront presenter les plus habiles de chez eux contre Toussains, Lambin, Dorat, Goulu, Henry Estienne; mais peut-être ne seroit-il pas trop seur d'en faire de même contre Budé, Danés, Turnébe, Chrestien, Casaubon, & Monsieur Valois.

Et pour ce qui est de la connoissance de la Langue Latine, quoi que nous n'ayons peut-être personne à produire au dessus des Etrangers, il n'en faut pas conclure que tous nos Ecrivains n'ayent sceu cette Langue que legerement & superficiellement, le seul Passerat entre deux ou trois mille peut servir de caution pour toute la Nation.

Je ne parle point de la connoissance de nôtre Langue puisque les Etrangers n'y ont point de part, & qu'ils ne peuvent nous porter envie en ce point, comme la connoissance parfaite qu'ils ont de leur Langue ne nous donne point de jalousie.

Pour ce qui regarde la corruption, les changemens & le mélange des Langues Grecque & Latine avec les vulgaires & les Barbares, ils pourroient peut-être opposer à Monsieur Pithou le jeune, à Monsieur Rigaut, & à Monsieur Fabrot, Meursius, Lindembrogius, Spelman,

François. & Vossius : Mais on leur donne volontiers un siécle pour chercher ou pour forger parmi eux dequoi mettre au bassin de la balance contre les Glossaires de la Latinité & de l'Hellenisme du moyen & du bas âge de Monsieur D. C.

Traducteurs. 2. DANS l'Art de traduire on a tout sujet de supposer que les bons Traducteurs Latins de nôtre Nation ne sont peut-être inferieurs à ceux des autres ni en nombre ni en merite, jusqu'à ce qu'on puisse s'en convaincre par la lecture du Recueil qu'on en donne dans la suite de ce dessein.

Et s'il falloit mettre en paralléle les Traductions en Langue vulgaire, les Etrangers persuadez qu'il n'y a point de Nation qui se soit tant exercée dans ce genre d'écrire que la nôtre, n'hesiteroient pas sur la déference, au moins à l'égard de la multitude.

Car soit que l'on considere les Traductions Françoises qui ont paru avant la reformation de nôtre Langue, soit qu'on jette les yeux sur celles qui ont été faites depuis, on remarquera aisément qu'il ne se trouve presque plus de Livre en Grec ou en Latin, tant soit peu considerable, qui n'ait été tourné en nôtre Langue & même plus d'une fois.

Il est vrai que de toutes celles du pre-

mier genre il n'y a presque que celles d'Amiot & de Vigenere qui se soient maintenuës dans leur premiére reputation & dans l'estime publique : Mais combien s'en trouve t'il parmi celles de ce siécle qui approchent des Originaux les plus parfaits de l'antiquité, & qui égalent ou qui passent même leurs Originaux quand ils ne sont pas de la premiére classe ? C'est ce qui se voit dans toutes ces belles versions qui sont sorties, soit de l'Académie Françoise, soit de la Société de Port-Royal, soit du Cabinet de quelques Particuliers qui nous ont donné les Historiens de l'Eglise & de l'un & l'autre Empire. François.

3. LES ETRANGERS nous font valoir le merite de leurs Critiques & de leurs Philologues, & nous reconnoissons avec eux l'importance des services que ces grands Hommes ont rendus à la Republique des Lettres. Mais ils souffriront bien au moins qu'on leur donne pour compagnons de leur gloire des Critiques François qui les valent comme Pelissier, les deux Scaligers, Brodeau, Turnébe, Lambin, Dubois, de Billy, Muret, Vaillant, Dorat, Pithou, du Faur de saint Jory, Chrestien, Passerat, le Mercier des Bordes, le Févre (Nic.), Casaubon, le Duc, Rigaut, du Puy, de Maussac, Saumaise, Critiques.

François. Petit, Bochart, Gaumin, le Févre, (Tann.), Valois: & s'il ne falloit avoir égard à la modestie des vivans on en pourroit nommer encore un grand nombre du premier ordre.

Et pour ce qui est de la Critique Ecclesiastique on sçait jusqu'où les grands noms de Sirmond, de Marca, de Launoy, &c. portent leur ombre.

Poëtes. 4. NÔTRE Nation a porté comme les autres & porte encore des Poëtes Latins qui ont leur merite, & qui empêchent sans doute que les autres n'ayent entiérement l'avantage sur elle en ce point.

Il n'est peut-être pas si aisé de décider sur les Poëtes François. Si nous ne sommes pas contents de nous-mêmes pour le Poëme Epique, c'est peut-être parce que nous serions plus difficiles & plus delicats en ce genre que ni les Italiens ni les Espagnols. Car on ne peut point dire que ce soit le génie qui ait manqué jusqu'ici à nos Poëtes non plus qu'aux Italiens. Ils ont eu même tout l'art & toute l'érudition que Dom Nicolas Antoine auroit souhaité aux Poëtes Espagnols. Avec tout cela nous ne pouvons pas nous vanter encore d'avoir un Poëte héroïque qui soit capable de nous faire prendre le dessus de nos voisins, même aprés que de Malherbe &

Messieurs de l'Académie ont tâché de faciliter le chemin, pour arriver à ce point de perfection que nous cherchons. François.

Il n'en est pas de même pour le genre dramatique. Le Théâtre François s'est élevé trop haut depuis 50 ans pour se contenter d'être mesuré avec celuy des Modernes, & il semble avoir voulu même passer celuy des anciens Romains, pour atteindre a l'élevation & à la gloire de celuy des Grecs. Et si nous étions sûrs du desintéressement & de la liberté entiére de nos Critiques, nous pourrions nous persuader sur leur autorité que la Comédie des François ne céde point à celle des Grecs, comme il est indubitable que leur Tragédie a effacé celle des Romains.

La Satyre a trouvé enfin son homme parmi nous, c'est-à-dire un homme qui a sceu la purifier & la perfectionner, en joignant les deux caractéres de Juvenal & d'Horace, sans prendre part à leurs vices: & qui s'étant mis facilement au dessus du premier, n'a été inferieur au second que pour le temps, au jugement même des Etrangers (393).

Et pour ce qui est du genre Lyrique & de celuy qui renferme les diverses espéces des petits vers, les Etrangers ne reprocheront pas à la France son peu de fécondité

François. dans la production des Poëtes qui y ont réussi, même avant que nôtre Langue eût receu sa perfection.

Romans. 5. Je ne parlerai pas ici de l'Art des Romans. Car quoi que selon des Essarts (400) & Monsieur Huet (401) nos François en ayent communiqué l'invention & la perfection aux Espagnols, aux Italiens, & aux autres peuples de l'Europe: & quoi que nos Auteurs Romanesques ayent emporté le prix de ces sortes de compositions sur eux avec tant de hauteur, que leurs plus beaux Romans n'égalent pas les moindres des nôtres : neanmoins je ne pense pas qu'on nous puisse justifier & encore moins nous louër devant Dieu d'un Art qui fait juger autant de la corruption de nos mœurs, que de la politesse de nôtre galanterie.

Aussi voyons nous ces sortes d'ouvrages tomber peu à peu dans le mépris & l'oubli, depuis qu'on s'est avisé de nous donner des divertissemens plus honnêtes, plus solides, & plus utiles, soit par des Traductions nouvelles des plus beaux ouvrages des Anciens, soit par des compositions en nôtre Langue où l'on a délicatement & judicieusement mêlé l'agréable avec le serieux.

Orateurs & Rhéteurs. 6. Nos Orateurs n'ont pas entié-

rement dégénéré des anciens Gaulois en François.
matiére d'éloquence. Ils en ont même augmenté ou diversifié les espéces par la difference de l'emploi qu'on a été obligé d'en faire, & on en a introduit au moins de trois sortes, dont la premiére est l'Eloquence Scolastique que l'on exerce dans des causes feintes & chimeriques, & dans toutes sortes de sujets arbitraires; la seconde est celle du Barreau ou des Gens de la robe; & la troisiéme est celle de la Chaire, c'est-à-dire, des Prédicateurs de l'Evangile.

Nous avons eu plusieurs Orateurs de la premiére espéce sur tout en Langue Latine durant ces deux derniers siécles, mais pour ne point trop exposer leur reputation, il faut se contenter d'opposer Muret seulement à ceux des autres Nations.

L'Eloquence du Barreau est sans doute la plus difficile a pratiquer, aussi ne l'a t'on point encore rencontrée en France telle qu'on la souhaiteroit absolument, quoi que personne n'ait pû jusqu'ici exprimer bien nettement ce que l'on demande. C'est pourquoi tant que l'on ait enfin trouvé cet *Orateur parfait* si difficile à dépeindre, que nous attendons tous les jours, & que nous attendrons longtemps, Monsieur le Maître se maintiendra toûjours dans le premier rang qu'il tient sur

François. tous les Orateurs du Barreau François. On s'étoit promis de le voir dégrader par Monsieur Patru, dont on a depuis quelque temps redonné les Plaidoyers avec un nouveau lustre. Mais le Public qui est l'arbitre naturel & le dispensateur ordinaire de ces sortes de rangs, a souhaité pour cet effet quelque chose de plus que la pureté du langage & que le bon sens ; il n'a point crû que l'Art de l'Eloquence dût se terminer à la politesse & à l'élégance : il a demandé de l'élévation & de la force : en un mot il a voulu un Orateur, & non pas un Grammairien & un Critique simplement.

Quoi que l'Eloquence de la Chaire paroisse la plus aisée de toutes, on n'a point encore neanmoins pû venir à bout en France de la faire passer toute entiére sur le papier, & de la rendre aussi sensible a des Lecteurs qu'elle le peut être à des Auditeurs.

Ainsi il est de la justice d'en abandonner la gloire aux Etrangers, parmi lesquels on ne trouvera peut-être que Grenade qui aît pû y reüssir en Espagne, les Prédications des Italiens n'étant pas moins squelettes que celles des François dez qu'elles sont dépoüillées de leur charnûre, & destituées du feu qui les animoit dans la

chaire par le ministere de la voix & du geste. François.

7. A L'EGARD des Historiens du Royaume, on peut dire que le nombre en est devenu presque infini, si l'on y veut comprendre ceux qui ont écrit l'Histoire des Villes, des lieux & des maisons particuliéres, & ceux qui ont composé aussi l'Histoire Etrangere.

Cette multitude a peut-être été plus onereuse à nôtre Nation qu'elle ne luy a été glorieuse. Si l'on s'en rapporte au témoignage de Monsieur de Gomberville Les Histoires de France sont remplies « de confusion, d'impertinences & d'ordures, parce que les uns mettent indiscrétement les usurpateurs de cette Couronne au nombre de nos Rois : les autres emplissent leurs Livres d'ignorances, d'impostures, & d'invectives, & presque tous y apportent peu de prudence » (394). Ce Censeur prétend ailleurs que les Etrangers ont sujet de nous accuser de brutalité, de voir que tous nos Historiens n'ayent jamais eu ni de jugement, ni de science, ni d'éloquence (395).

Cette severité de Monsieur de Gomberville pouvoit avoir son utilité pour ceux à qui il vouloit apprendre les vices

François. & les vertus de l'Histoire, & elle pouvoit être salutaire à ceux qui de son temps entreprenoient d'écrire l'Histoire sur des Originaux peu exacts : mais elle paroît outrée & excessive sans doute, quand on veut comparer nos Histoires avec celles des autres Nations. Il est vrai que quelques-uns de nos Historiens sont allé chercher nos commencemens dans la Fable. Mais quelle est la Nation dont les Origines ne soient pour le moins aussi fabuleuses & impertinentes à commencer depuis les Orientaux, les Grecs & les Romains, jusqu'aux Frisiens & aux derniers des Peuples du Nord ?

La nôtre a du moins cet avantage qu'elle a été des mieux disposées à reconnoître & à rejetter l'imposture, & elle ne s'est pas tenuë fort obligée aux Allemans qui nous ont forgé des imposteurs pareils à Vvasthal & a Hunibaud.

Nos Historiens ont été chargez par un Flamand d'une accusation qui n'est p moins atroce. Cet Auteur n'étant pas satisfait de Philippes de Comines & de Robert Gaguin, n'a point crû devoir se contenter de leur dire des injures, mais ayant laissé répandre sa bile sur toute la Nation, il n'a point fait difficulté d'en attaquer les mœurs & les actions aussi bien que les écrits,

écrits, & de dire generalement que *les François sont d'aussi mauvaise foy dans leurs Histoires que dans leurs actions* (396). Mais un autre Auteur des Païs-bas tout autrement celebre que celuy-ci, nous a dispensé d'examiner la verité ou le fondement de cette accusation, & nous a appris qu'elle n'étoit que l'effet d'une passion trop aveugle pour son Pays (397).

François. Res suas Galli non majori solent scribere fide quam gerere. *Meyer*

Vossius.

Dans une si grande multitude d'Historiens, il ne nous seroit peut-être pas difficile d'en trouver, lesquels avec leurs defauts peuvent légitimement être comparez je ne dis pas aux plus excellens d'entre les Modernes de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre, & de l'Allemagne, mais à ceux qui tiennent le premier rang parmi les Grecs & les Romains.

Philippes de Comines n'est inferieur ni à Tacite, ni à Polybe, ni à Thucydide, ni à aucun des Anciens au jugement même d'un des plus célébres Critiques d'entre les Etrangers (398), & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il n'avoit obligation de ses lumiéres & de sa suffisance à aucun de ces Anciens qui ont servi de modéle aux plus parfaits d'entre les Modernes.

Lipse.

Paul Emile selon le même Auteur est presque le seul dans ces derniers siécles qui ait découvert la voye veritable & an-

François. cienne de l'Histoire, & qui y soit entré avec succés, il témoigne qu'il est égal aux Anciens, & qu'on ne peut pas ne le pas goûter, sans faire connoître quelque mauvais goût & quelque defaut de jugement.

Ce ne sont pas les François seulement mais les Etrangers sur tout qui ont donné à Monsieur le President de Thou la préséance sur tous les Historiens de ces derniers temps, & qui l'ont égalé aux Anciens, soit pour la grandeur du sujet, soit pour la disposition & la proportion des parties, soit enfin pour le choix d'un stile convenable à la majesté de l'Histoire. Et si nous voulions joindre Monsieur de Mezeray à ces grands Hommes, il ne leur feroit peut-être pas beaucoup de deshonneur, mais on attend de jour en jour quelque chose de plus des vivans.

Chronologistes. 8. On avoit ignoré dans le Monde la science de la veritable Chronologie jusqu'au temps de deux François que la Providence semble avoir fait naître pour tirer cette science de son enfance & des ténébres qui l'avoient environnée jusqu'alors; pour luy prescrire des régles certaines; pour luy donner son accroissement, la mettre dans toute l'étenduë qu'elle peut avoir, & la porter presqu'au comble de sa perfection.

Ces deux grands Hommes sont, comme personne n'en doute, Scaliger le fils, & le Pere Petau. On peut dire qu'ils sont d'autant plus au dessus de l'envie des Etrangers, que d'un côté ils n'ont encore trouvé personne parmi tous les Modernes qui ait été capable de les suivre de prés & de les atteindre, & que de l'autre il n'y a personne parmi les Anciens que l'on voulût mettre en paralléle avec eux dans une science qui n'étoit pas assez estimée ni assez connuë dans l'Antiquité. François.

9. LES HOLLANDOIS & les Flamans avoient été considerez depuis plus d'un siécle comme les Maîtres des autres peuples en Géographie, & personne ne leur disputoit un honneur & un avantage que leur avoient justement merité Gerard Mercator, Abraham Ortelius, Paul Merula, Pierre Bertius, Guillaume Jansson de Blaevv, & même Philippes Cluvier, quoique né hors de leurs Provinces. Géographes.

Mais enfin Monsieur Sanson les ayant tous effacez, a fait passer cette gloire à la France au jugement même des Hollandois (402), & de tout ce qu'il y a de personnes habiles & de bon goût.

Depuis Monsieur Sanson la France a produit d'autres excellens Géographes, qui sçauront empêcher que l'avantage

François. qu'il luy a procuré ne passe aux Etrangers.

Philosophes. 10. POUR ce qui est des Philosophes, on ne peut pas dire que la France en ait été sterile, puisque c'est elle qui a formé & perfectionné tous ceux des Nations étrangeres même, sur tout depuis l'introduction de la Scholastique dans l'Université de Paris, du temps de Pierre Lombard & de Pierre Abaillard jusqu'à celuy de la Ligue ou des guerres civiles.

Il faut avoüer neanmoins qu'il n'a rien paru de trop extraordinaire dans la plûpart de nos Peripatéticiens & de nos Averroïstes, & qu'ils se sont souvent laissez égaler & passer même par ceux des Nations voisines en subtilité pointilleuse, en raffinement de chicane, & en spéculations creuses & abstraites.

Mais nous pouvons produire trois chefs de secte qui sont assez considerables dans la Philosophie moderne pour être opposez à tout ce que les Etrangers ont eu de grands Philosophes.

Le premier est la Ramée qui a eu le malheur de passer pour un broüillon, & qui s'est vû accablé sous l'effort de ses envieux. Il a encore aujourd'huy un assez grand nombre de sectateurs sur tout en Allemagne, mais ceux de France paroissoient être

fondus pour la plûpart dans les autres sectes. François.

Le second est Gassendi qui est estimé le plus sçavant de tous les Philosophes modernes, & qui, quoi qu'il n'ait voulu passer que pour le restaurateur de la Philosophie d'Epicure & de Démocrite, ne laisse pas d'avoir encore des Disciples qui le considerent comme leur premier Maître & leur veritable Chef.

Le troisiéme est Descartes appellé par excellence *le fils de la Nature*. Sa secte est aujourd'huy la plus puissante & la plus considerable de toutes celles de la Philosophie moderne. Elle se fortifie de plus en plus, & elle reçoit tous les jours de nouveaux accroissemens, autant par le merite que par le nombre de ses Sectateurs.

II. LES MATHEMATIQUES n'ont pas été traitées en France avec moins d'ardeur & de succés que les autres Sciences, & il seroit difficile de trouver chez les autres Peuples plus de Mathématiciens qui qui ayent été au-delà des Anciens. Mathématiciens

On peut sans sortir de nôtre siécle proposer entre plusieurs autres Monsieur Viéte, M. Mydorge, M. Descartes, M. Pascal, M. de Fermat, le P. Pardies s'il eût vêcu, & quelques-uns de ceux qui vivent aujourd'huy comme des personnes

François. capables de soûtenir l'honneur & le rang de leur Nation tant que les Mathématiques seront en consideration parmi les Hommes.

Médecins. 12. DEPUIS que la Médecine s'est soumise aux nouvelles experiences, il semble qu'elle ait changé de Maîtres & de Chefs en changeant de méthode.

Auparavant cette revolution, la France avoit en la personne de Fernel un Médecin que les Etrangers même consideroient comme le Prince des Modernes, de même que Galien l'étoit de ceux de moyen âge, & Hipocrate des Anciens.

Mais le xvij. siécle en a disposé autrement, & nous sommes encore à chercher ce Médecin accompli auquel toutes les Nations puissent déferer la Principauté d'un commun consentement. Cependant Fernel trouve dequoi se consoler dans le sort d'Hipocrate & de Galien, & quoi qu'il n'ait point gardé son rang aussi long-temps que ces deux grands Hommes, il est toûjours glorieux pour luy & pour sa Nation de l'avoir merité, & d'en avoir eu même la possession.

Jurisconsultes, 13. LA JURISPRUDENCE ne s'est trouvée nulle part plus honorée ni plus dignement exercée qu'en France. On l'y a cultivée & perfectionnée en toutes ses

parties, de sorte que quand elle auroit pû perir chez les autres Nations, on auroit toûjours eu lieu de la retrouver chez nous, & de la retablir sur les lumiéres de nos Jurisconsultes, selon l'aveu même des Etrangers (403). François.

Nôtre Nation ne prétend pas ôter à l'Italie la gloire d'avoir fait revivre la Jurisprudence Romaine en Occident, quoiqu'on puisse dire que quelques-uns de nos François y ayent eu quelque part, comme Placentin natif de Montpellier qui vécut sur la fin du 12. siécle, Pierre de Belleperche, Jean Favre ou le Févre, & quelques autres qui y ont travaillé dans le xiij. siécle.

Mais elle peut legitimement s'attribuer celle d'en avoir exterminé la barbarie, & d'avoir purifié & embelli cette Science par le secours des belles Lettres & des autres connoissances. Car personne ne pourra nier que ce ne soit à Budé que la Jurisprudence a cette obligation.

C'est principalement depuis ce temps-là qu'on a porté cette Science si loin dans les diverses Ecoles de France, qu'il semble qu'on l'ait fait toucher à son periode, du moins en ce qui regarde le Droit écrit ou Romain. De sorte que si les Etrangers ont eu chez eux beaucoup de gens de la por-

François. tée de Rebuffy, de Corras, de Doneau, de le Comte, de Fournier & de la plûpart de nos Jurisconsultes du commun, on peut dire qu'ils en ont eu tres-peu de la force de Tiraqueau, Duarein, Connan, Rançonnet, Eguinaire Baron, Bourdin, Baudoin, du Moulin, de Brisson, Hotman, & d'un grand nombre de ceux qui ont éclaté dans nôtre siécle: mais qu'ils n'ont encore eu personne capable de tenir contre Cujas.

Théologiens. 14. ENFIN si l'on vouloit s'arrêter à considerer les Théologiens de France; on n'auroit pas de peine à juger qu'il a fallu des benedictions particuliéres du Ciel sur nôtre Nation pour en produire un si grand nombre, de si excellens, & durant tant de siécles.

Ils ont été de tout temps en reputation d'être les premiers Théologiens du Monde. Les Peuples, les Princes étrangers, & les Papes mêmes se sont soumis à leurs décisions, non pas qu'ils se crûssent dépendans de leur autorité, mais simplement parce qu'ils étoient entiérement persuadez de leur merite & de leur capacité au dessus des Théologiens des autres Nations.

On sçait l'Histoire de Jean XXII. que la Faculté de Paris obligea à la retractation de quelques erreurs qu'il avoit avancées.

Il ne faut pourtant pas dissimuler deux sortes d'accusations dont on charge les François sur la Théologie. La premiére

est de l'avoir renduë trop contentieuse par François.
les subtilitez de la Dialectique; & la seconde est d'entretenir impunément une certaine race de Théologiens libres, qui mettent en question les veritez les plus importantes. Mais ces objections ont été répondues par plusieurs sçavans Hommes avant nous.

Ils ont fait voir pour le premier point que si on s'est crû obligé dans la Faculté de Théologie de France d'introduire & d'employer cet Art qu'on appelle la *Scholastique*, ce n'a été que pour donner de l'ordre & de la méthode au raisonnement.

Cette sage Faculté a consideré que quoi que nôtre raison doive être soumise à la Foy, & que nous devions recevoir toutes les veritez de nôtre Religion sans raisonner: nous pouvons neanmoins rendre compte de nôtre soumission, & de l'acceptation que nous faisons de ces veritez; & que nous y sommes même obligez, soit pour combattre ceux qui attaquent nôtre créance, soit pour instruire ceux qui l'ignorent (404).

Elle a pris de la méthode des anciens Philosophes & sur tout d'Aristote, ce qu'elle a jugé de plus propre pour détruire le mensonge & pour établir la verité. En

François. quoi elle a cru pouvoir imiter saint Jean de Damas qui s'étoit formé longtemps auparavant de pareilles idées avec assez d'ordre & de succés.

Il est vrai que l'on a eu quelque peine de voir qu'on pût objecter aux Chrétiens qu'ils sont redevables de cet Art à des Arabes & des Mahométans, sur ce que saint Thomas, qui est consideré comme le Fondateur de la Secte des Scholastiques (405), semble avoir plûtôt pris la méthode d'Averroës que celle d'Aristote. Mais outre que ce Saint l'a rectifiée, & qu'il luy a fourni du sien ce qui luy manquoit: c'est qu'avant luy Gilbert de la Porrée depuis Evêque de Poitiers, Pierre Abailard depuis Moine de Cluny, Pierre Lombard depuis Evêque de Paris, & Lanfranc Prieur du Bec depuis Abbé de saint Estienne de Caën & Archevêque de Cantorbery, qui étoient les principaux Théologiens de la Faculté de Paris au xij. siécle, avoient déja jetté les fondemens de la Scholastique, & ébauché cette méthode sans la communication des Arabes.

Il faut avouër que cette Scholastique a dégénéré de temps en temps en chicane & en fausse Dialectique. Mais si l'on veut prendre la peine de voir l'Histoire de l'Université, loin d'en rejetter la faute sur les

Théologiens François, l'on trouvera que cette corruption & ces desordres ne sont venus le plus souvent que des Théologiens étrangers (406), qui ont été à charge à la Faculté de Paris, & qui en ont été considerez comme les membres vicieux & pourris. François.

Il est certain d'ailleurs que cette même Faculté a eu soin de temps en temps d'y apporter des remédes, & d'ordonner par ses Decrets (407) qu'on enseigneroit l'Ecriture sainte, les saints Canons, les Ss. Peres, & la Théologie ancienne, avec toute la pureté & la simplicité possible, & qu'on en banniroit toutes les vaines subtilitez.

Nos Rois mêmes n'ont pas dedaigné d'en prendre connoissance (408), & par leurs Ordonnances également salutaires & severes ils ont purgé ce célébre Corps de toutes ces mauvaises humeurs autant qu'il leur a été possible. François I. &c.

Au reste cet Art & cette Méthode Scholastique toute desseichée & toute desagréable qu'elle est, n'a point laissé d'avoir son utilité, & de produire ses effets contre l'imposture & l'erreur. On peut dire même qu'elle a rendu la Doctrine de nôtre Religion redoutable à tous les Novateurs des derniers siécles, & que ne pouvant y

François. resister, ils ont entrepris de la décrier, en déclamant indifferemment contre tous les Scholastiques, sans en vouloir distinguer les abus, d'avec son usage légitime.

Quant au second point dont quelques Etrangers ont bien voulu accuser nôtre Nation, on auroit pû le considerer avec dautant plus d'indifference & de mépris qu'il a moins de fondement.

Car on peut dire sans faire tort aux Etrangers, que la France par rapport à ses Ecrivains est au milieu des deux extrémitez que l'on doit fuir également dans la Religion, entre l'impiété des Libertins, & la superstition des faux Devots.

Ce n'est pas qu'elle soit entiérement exempte de cette double vermine; mais sur le peu de connoissance que l'on peut avoir de la Librairie & du commerce des Lettres, on oseroit assurer qu'il se trouve en France plus qu'ailleurs de bons Ecrivains qui sçavent pénétrer, & qui enseignent le veritable esprit de la Religion Chrêtienne: & que le nombre de ceux qui en ont écrit indignement, quoi que toûjours trop grand, en est peut-être moindre que dans les Païs étrangers.

Il faut avoir peu de connoissance de nôtre Nation pour se laisser surprendre à certaines fictions comme ont fait quelques

Allemans (409), qui prenant les imaginations frivoles du P. Zacharie de Lizieux pour des veritez plausibles du *Petrus Firmianus* (410), ont écrit sur sa bonne foi que la France, & particulierement la ville de Paris, est toute remplie d'Athées; qu'il y en a même des Colleges & des Academies; & que les assemblées de ces nouveaux Docteurs ne se tiennent que la nuit. François.

C'est sans doute sur ces fictions ridicules, & peut-être sur ce qu'on avoit fait accroire au bon Pere de Mersenne le plus facile des hommes (411), que les Calvinistes mécontens ont pris sujet de calomnier les Catholiques de France (412), & de dire qu'il y a parmi eux *un grand parti composé de Deïstes, de Sociniens, &c.* comme si cette accusation regardoit moins les Huguenots du même Pays; comme si le Calvinisme n'étoit pas plus prés du Socinianisme & du Deïsme que la Religion Catholique (413). Sç. qu'il y avoit plus de 50000. Athées dans Paris vers l'an 1623

Un Auteur seditieux & qui a tâché de commettre tout le monde, a prétendu que Monsieur Huet avoit publié la même chose (414), & qu'il avoit dit que la France est remplie *de Deïstes & de Libertins, qu'il y avoit un grand nombre de ces malheureux Esprits forts, que l'impieté s'avan-*

François. *çoit & faisoit de grands ravages à la Cour & dans le Royaume ; & que c'étoit même l'esprit comme general de tous ceux qui vouloient paroître d'une habileté un peu distinguée.* Mais ce malheureux Ecrivain voulant gratifier ses confreres les Calvinistes, impose à Monsieur Huet (415), feignant malicieusement qu'il ne parle que de la France, de la Cour, du Clergé & du Royaume, quoiqu'il n'en dise pas un mot ; que ce qu'il rapporte des Deistes & des Libertins soit general à toute sorte de Pays, & qu'il n'en nomme & n'en specifie aucun que la Hollande, où toutes les méchantes Religions, & nommément le Deisme & le Socinianisme sont receus sous la protection du Calvinisme.

Aprés tout, il est bon de remarquer pour la justification de la France, qu'elle n'a eu aucune part ni aux conseils ni aux entreprises diaboliques de tous ces Ministres de l'Antechrist & de ces détestables ennemis de la sainte Trinité & de l'Incarnation du Fils de Dieu, qui sont sortis en ces deux derniers siecles de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Hollande & de l'Angleterre.

De tous ces quarante Ouvriers de Satan qui sortirent de l'Ecole du vieux So-

cin (416) pour aller dans l'Occident & le Septentrion renverſer les fondemens de la Religion, il n'y en avoit pas un qui fût François. Et l'on ſçait que Servet, Ochin, Memnon, l'Aretin, Hoffman le Prophete, Gentil, Vanin, Browne, Spinoſa, Beverland n'ont point pris naiſſance dans ce Royaume, & que ceux qui ont oſé y mettre le pied, ont été punis du dernier ſupplice dés qu'ils ont été découverts. En un mot ç'ont été les Etrangers qui ont gâté ce qu'il y a de libertins en France. François.

VOILA ce que le devoir d'un bon Citoyen m'a obligé de répondre aux Etrangers ſur les defauts que le Préjugé leur a fait trouver dans les Ecrivains François. L'on jugera peut-être que je l'ai fait avec trop d'étenduë par rapport au deſſein que je me ſuis propoſé dans ce Diſcours ; ou trop ſuperficiellement & trop imparfaitement, ſi l'on conſidere l'heureuſe abondance d'une ſi belle matiere. Mais il faut pardonner le premier aux ſentimens de pieté que l'on doit à ſa Patrie, s'il y a de l'excez ; & l'on doit excuſer le ſecond, s'il y a du defaut, puiſqu'il n'eſt pas poſſible de renfermer en ſi peu d'eſpace ce qui devroit faire le ſujet d'un gros Livre à part.

François. Je n'ai pas prétendu retirer aux autres Nations la gloire d'avoir donné aussi bien que la France de grands hommes à la Republique des Lettres & d'avoir heureusement cultivé les Arts & les Sciences. Mais j'ai souhaité seulement de faire remarquer deux choses.

La premiere est, que la plus grande & la plus saine partie des Etrangers reconnoît que nôtre Nation n'est dépourveüe d'aucune des excellentes qualitez qui ont rendu recommandables à la Posterité les Grecs, les Romains, & ceux de nos voisins qui ont le plus de reputation & de merite. Et que c'est avec quelque sorte de justice que quelques-uns d'entr'eux l'ont appellé *la Mere & la Princesse des Arts* ; (417), quelques autres, *un peuple né dans la délicatesse de l'esprit, naturellement poli, vif & subtil* (418) ; d'autres, *une Nation habile à tout, soit aux Lettres, soit aux armes, genereuse, sincere, & gardant la foi plus constamment qu'aucun autre peuple* (419), & d'autres enfin, *un Pays generalement sçavant jusqu'au miracle & au delà de ce que l'on pourroit s'en imaginer* (420).

La seconde, qu'il y a souvent peu de fondement à faire sur les jugemens generaux que l'on fait d'une communauté ou

d'un peuple tout à la fois, & qu'il se trouve pour l'ordinaire beaucoup d'injustice & de vanité dans cette sorte de Préjugé. Il y a de l'injustice à donner à toute une Nation les vices & les defauts que l'on aura remarquez dans quelques particuliers, comme à rendre de bonnes qualitez universelles lorsqu'elles ne sont que personnelles. Il y a de la vanité & de l'incertitude à reduire les differences des esprits par climats, & à renfermer tous ceux d'une même trempe & d'une même espece entre des rivieres, des côtes ou des montagnes, & souvent même entre des bornes civiles & arbitraires qui sont sujettes à changer à mesure que le Pays change de Maître. François.

Nous reconnoissons avec Hippocrate, Platon, Aristote, Seneque & les autres (421), que la temperature de l'air & la bonté du climat contribuë quelque chose à la disposition naturelle des esprits qui en ont plus de mollesse, & de ce qu'on appelle gentillesse & délicatesse. Mais nous ne pouvons consentir à ce que quelques-uns d'entr'eux ont avancé que les Peuples de l'Occident & du Septentrion n'ont ni genie ni disposition pour les Arts & les Sciences.

Ce brillant & cette vivacité que l'on

François. veut bien accorder aux esprits qui ont été élevez dans un air subtil & temperé de plus qu'aux autres, est peu de chose en comparaison de la solidité, de la penetration, de la fermeté, de la force & de l'industrie que l'on a remarqué dans un million d'autres qui n'ont pas eu cet avantage; & cela ne sert peut-être qu'à les rendre un peu meilleurs Poëtes que les autres.

Et ce qui fait que le Préjugé que l'on a de certains Pays n'est pas toûjours faux, ce n'est pas tant la constitution de l'air que c'est la rencontre de plusieurs personnes d'un même pays qui se sont appliquées aux mêmes études, soit par les exemples mutuels de leurs Citoyens, soit par la coûtume, soit par l'occasion qui s'est presentée à eux.

C'est ainsi que les Toulousains, les Parisiens, les Angevins, les Poitevins, les Bretons, les Bourdelois, &c. sont ordinairement bons Jurisconsultes: parce que les Universitez de ces Villes presentent l'occasion & la commodité d'étudier en Droit; qu'on a vû sortir de Toulouse Cujas, Corras, Pybrac, du Faur de saint Jory, Ferrier, Duranti & un grand nombre d'autres celebres Jurisconsultes, particulierement dans nôtre siecle; qu'on a

vû naître dans Paris Budé, Danés, Connan, Seguier, de Thou, le Maître, Bourdin, du Moulin, Mangot, du Mesnil, Hotman, le Fevre, Pasquier, &c. (CCCCXXII); à Angers Ayrault, Choppin, Bodin, &c. (423); à Fontenay en Poitou Tiraqueau, Brisson, &c.; en Bretagne Duarein, Baron, Dargentré, &c; à Bourdeaux Rançonnet, du Ferron, &c.

François. M. Loysel pretéd que les Parisiens sont meilleurs Avocats que ceux du reste du Royaume.

C'est par une autre espece de Préjugé que l'on a voulu faire passer les Picards pour des gens laborieux, & que l'industrie a souvent rendus Philosophes & Medecins: parce qu'on a vû paroître avec éclat dans la Philosophie Vatable ou Ouâte-bled de Gamaches, Ramus ou la Ramée du Vermandois, Carpentier de Clermont en Beauvaisis; & dans la Medecine Trigaut, du Bois ou Silvius & Fernel au Diocese d'Amiens, Grevin & Patin dans celui de Beauvais, Ruelle à Soissons, &c. On veut attribuer cet amour du travail au climat qui est plus froid que dans les autres Provinces de la France, & qui semble tenir quelque chose de la proximité des Pays-bas & de l'Allemagne. Mais on peut dire que c'est plûtôt aux malheurs de la guerre & aux autres afflictions frequentes de cette Province que l'on doit

Nous parlons ici de la Picardie selon l'ancien département qui comprenoit aussi le Beauvaisis, le Soissonnois & le Laonois.

François les fruits des travaux de la plufpart des gens de Lettres qui font venus de ces quartiers, fur tout au fiecle paffé, & qui ont tâché de vaincre leur mauvaife fortune par leur induftrie. Et fi dans ce fiecle on s'eft perfuadé que les Picards, fur tout ceux d'Abbeville font meilleurs Geographes que les autres peuples de la France & de l'Europe même, c'eft moins le climat que l'exemple de Monfieur Sanfon qui les a rendus tels en montrant le chemin, non feulement à Meffieurs fes enfans, mais encore au P. Briet, à Monfieur du Val & aux autres qui l'ont fuivis par une loüable émulation.

On dit que la Normandie eft fort inegale pour l'air, qu'il eft fubtil en quelques endroits, temperé en d'autres, & fort groffier en d'autres. Neanmoins cette inegalité n'a encore été fuivie d'aucune bizarrerie dans la production des beaux efprits & des fçavans hommes dont cette Province a toûjours été fort liberale pour toutes fortes d'Arts & de Sciences.

On prétend que dans l'Auvergne ceux qui viennent fur les montagnes font des efprits fins, délicats & tranfcendans ; & que ceux qui naiffent dans les vallées font groffiers & ftupides pour l'ordinaire. Il n'eft donc plus queftion pour confirmer

ou pour démentir ce Préjugé que de sçavoir si le Chancelier de l'Hospital, Genebrard, Savaron, le P. Sirmond & Monsieur Pascal sont venus sur les montagnes ou dans les vallées. François.

Il seroit ennuieux & inutile de parcourir ainsi toutes les autres Provinces du Royaume. Nous dirons seulement qu'on a jugé que les lieux les plus agreables d'autour des rivieres de la Loire, de la Seine, & du Rhône ont paru plus fertiles en Poëtes que les autres, si on en excepte la Provence, qui depuis plusieurs siecles semble en avoir été le sejour le plus ordinaire.

C'est dans ces quartiers que regnoient autrefois nos anciens Trouverres ou Trobadours, nos Chanterres, nos Jongleurs & nos premiers Romanciers, comme on le peut voir dans ce qu'en ont écrit le President Fauchet & Jean de Nostredame. Et quoique l'on convienne que la douceur & la pureté de l'air puisse contribuer quelque chose à la gentillesse d'esprit necessaire aux Poëtes, on peut dire que c'étoit autant la Coûtume & la Cour des Comtes de Provence, que la Nature qui les rendoit Poëtes s'ils en meritoient le nom.

Enfin ce n'est que par une concession

François. fort gratuite & fort volontaire que nous avons accordé que les esprits ne sont pas ordinairement fort délicats dans un air grossier, quoiqu'ils puissent devenir aussi sçavans que les autres par leur travail & leur industrie.

Car pour ne point chercher d'exemples du contraire hors du Royaume, le Limousin a toûjours été consideré comme un Pays mal sain & couvert d'un air grossier (422), neanmoins il n'a point laissé de produire des esprits tres-fins & tres-beaux. Qu'y a-t'il de plus poli que Muret, soit dans ses Vers où il a égalé Catulle, soit dans sa Prose où il a marché sur les pas de Ciceron? Qu'y a-t'il de plus délicat que Dorat ou Auratus, autant pour les Vers que pour la belle Critique? Et que n'eût pas fait Simeon du Bois ou Bosius par la beauté de son genie jointe à son érudition, si les assassins l'eussent laissé vivre plus long-temps?

La basse Picardie est un Pays fort rude & dont l'air est tres-impur selon Monsieur de sainte Marthe. C'est pourtant d'Etaples qu'étoit ce Jacques le Fevre qui rétablit à Paris le bon goût des choses dans la Theologie, dans la Philosophie & dans quelques autres Sciences; il falloit par consequent qu'il en eût lui-mê-

me plus que les autres qui étoient nez dans un air plus pur. Et c'est de Montreuïl qu'étoit Lambin, que le même Auteur nous dépeint comme un bel esprit, & qui avoit quelque chose de plus délicat que n'en donne ordinairement l'érudition de College. La haute & la moyenne Picardie n'ont pas non plus le bruit de produire des esprits fort fins ni fort déliez. Cependant l'Abbé de Billy né dans la haute étoit d'un serieux également délicat & solide; & Voiture né dans la moyenne a passé en délicatesse & en fine galanterie tout ce qu'il y avoit de beaux esprits à la Cour de France de son temps. François.

Les extremitez de la Gascogne passent pour un Pays peu favorisé du Ciel, & neanmoins qui est-ce qui ne sçait que le Cardinal d'Ossat & Monsieur de Marca ont été des genies tres-fins, tres-délicats & tres-polis, quoiqu'ils fussent nez au milieu des broüillards épais des Pirenées?

Ainsi ce seroit faire une espece d'injure à la Providence Divine, de vouloir lui prescrire des regles sur la distribution de ses dons, & de prétendre l'assujettir à la disposition des élemens & des climats, elle qui les maîtrise & qui les gouverne,

François. Et ce seroit en connoître le effets assez mal, de nier sa liberalité pour les talens de l'esprit envers les Pays même qui se sont sentis le plus de la malediction du Createur ; de nier que les lieux temperez & environnez d'un air pur & subtil ne portent souvent autant & quelquefois plus d'esprits stupides & grossiers en un temps, qu'ils n'en ont porté de polis & de délicats en d'autres, comme on peut le justifier par l'exemple de la Grece d'aujourd'hui comparée à celle des siecles passez, quoique le climat n'y soit pas changé.

Enfin l'on ne sçauroit nier qu'il n'y ait des Pays tres-agreables & tres-avantagez du Ciel, lesquels ont été neanmoins destinez par la Providence à ne produire que des esprits simples & grossiers. C'est ce qu'on peut assûrer de la Palestine qui étant une terre de benediction, & coulant le lait & le miel aux termes de l'Ecriture, n'a pourtant presque jamais rien produit dans cette délicatesse dont il s'agit, & qui au contraire semble n'avoir point imprimé dans les Juifs d'autre caractere que celui de la simplicité & de la grossiereté qui nous est marqué même dans les Livres saints.

CHAP.

CHAPITRE VIII.

Préjugez de l'humeur des Auteurs, c'est à dire, de l'aigreur & du chagrin ; de l'honnêteté & de la douceur que les Auteurs font paroître dans leurs ouvrages.

NOus pouvons appliquer sans exception à tous ceux qui lisent les Livres la remarque qu'un Auteur judicieux a faite sur luy-même (424), & dire avec quelque assurance que nous avons presque tous la foiblesse d'étudier souvent dans les Livres l'esprit de l'Auteur beaucoup plus que la matiere qu'il a traitée, & que pour l'ordinaire nous sommes plus touchez de la maniere de dire & d'écrire les choses que des choses même. L'impression que cette maniere fait sur le public est assez forte pour faire souvent approuver ou condamner un sujet, sur la conduite que garde son Auteur en le traitant, ou du moins elle contribuë d'avantage à nous faire connoître la disposition d'un Auteur, que l'état même de la chose sur laquelle il écrit.

Comme il n'est pas aisé aux Auteurs

de déraciner ce Préjugé de l'esprit de leurs Lecteurs, il faut qu'ils prennent le parti de s'y accommoder s'ils veulent travailler à leur propre reputation, & s'ils veulent retirer de leurs ouvrages les fruits & l'utilité qu'ils s'y sont proposée. Ils ne peuvent parvenir à l'une ni à l'autre de ces deux fins qu'en tâchant de cacher leurs defauts & leurs foiblesses, s'ils en ont, comme personne n'en est exempt; en arrêtant le plus qu'ils peuvent les mouvemens des passions dont ils pourroient être émûs; & en étouffant les sentimens d'animosité ou de tendresse, sur tout lorsqu'ils écrivent pour refuter ou pour défendre quelqu'un.

Quoique l'art de dire des injures & d'écrire avec aigreur, soit fort ancien dans la Republique des Lettres, il n'est pourtant point encore venu à bout de se faire recevoir parmi les honnêtes gens, & on ne peut point dire qu'il y ait un temps auquel cet usage ait été à la mode.

Il est vrai que cette licence semble avoir eu quelque cours parmi les Grecs, mais ce n'est pas ce qui a mis leurs Livres en reputation. C'est au contraire une tache qu'ils y ont faite, & qui leur est demeurée jusqu'aujourd'hui. Ciceron en a été tres-persuadé, tant qu'il a écrit

de sens rassis, & de tête libre : & il a eu soin de nous avertir de ne les point imiter dans une conduite si peu raisonnable & si peu conforme à la sagesse dont ils faisoient profession. » Laissons, dit-il, « aux Grecs cette coûtume de malhon- « nêtes gens, qui attaquent avec des pa- « roles injurieuses les personnes contre « lesquelles ils disputent, & qui passent « de la censure de l'ouvrage à la satyre « contre l'Auteur (425). «

Sit ista in Græcorũ levitate perversitas qui maledictis insectantur eos à quibus de veritate dissentiunt.

Mais Ciceron ne s'est pas toûjours souvenu lui-même d'une si belle leçon, & s'étant souvent laissé aller à l'impetuosité de son stile & de sa passion contre ses parties, il a donné matiere à la Posterité de le blâmer d'avoir perdu la moderation & la gravité necessaire à un Orateur & à un Magistrat, & d'avoir deshonoré lui-même sa memoire en souïllant le Barreau Romain par des injures & des bassesses prises du langage des halles.

Il semble même que ce mauvais exemple des Grecs & des Romains avoit voulu s'introduire parmi nos Avocats & nos Orateurs François, & qu'il s'étoit déja glissé insensiblement dans le Palais. Quelques-uns n'y gardoient plus cette moderation si necessaire pour regler les mouvemens de l'action, & pour persua-

der leurs juges. Mais enfin l'on y est aujourd'hui parfaitement gueri d'un mal si honteux, & le P. Rapin attribuë à Monsieur le Premier President de Lamoignon la gloire d'avoir purgé le Barreau de ces ordures (426).

Depuis le rétablissement des belles Lettres, il semble que ce mal soit devenu beaucoup plus familier aux Grammairiens & aux Critiques qu'aux autres Sçavans.

Comme la plupart de ceux de cette Profession n'ont travaillé que dans des vûës entierement humaines, c'est à dire, basses & grossieres, ils ont pris un air tout-à-fait profane, en déterrant & en étudiant les Auteurs Profanes. L'orgueil & l'envie ont été les principaux ressorts qui les ont fait remuer les uns contre les autres, & qui les ont fait recourir à la médisance, aux injures & à une infinité de saletez, dont ils ont tâché de se noircir mutuellement, pour se détruire les uns les autres avec plus de facilité, & dresser leur reputation sur la ruïne de celle des autres.

C'est ce qui a fait beaucoup diminuer le prix des Ecrits de la plupart de ces sçavans Italiens qui vivoient à la fin du XV. siecle, comme nous le verrons dans

la suite de nôtre Recueil. C'est ce qui a perdu la reputation des deux Scaligers, de Scioppius, de Garasse, de Gretser, de Gruter, de Feuardent, de Saumaise & de plusieurs autres, même de ceux d'entre les Catholiques qui ont écrit avec trop d'aigreur contre les Heretiques, quoique ce soit plûtôt le caractere de ceux-ci contre nous. Et c'est ce qui a rendu odieux le nom de Critiques & qui a pensé en avilir la profession & l'exercice.

Mais on peut dire que cette mal-honnêteté est encore plus scandaleuse & d'une consequence tout autrement dangereuse dans des Thologiens & dans ceux qui écrivant sur des sujets de Religion, tâchent d'insinuer leurs interêts particuliers parmi ceux de l'Eglise; & de faire passer leur chagrin & leur passion pour un zele necessaire à la défense de la verité & de la justice. Ce seroit peu de chose s'ils n'exposoient par cette conduite que leur propre reputation. Ils perdent volontairement l'avantage que la bonté de leur cause leur donne sur leurs adversaires, & souvent ils laissent dans l'esprit de ceux qui ne prennent point de part à à leurs querelles un Préjugé qui est quelquefois aussi préjudiciable à la verité

qu'à leurs Livres & à leurs propres personnes.

Il leur est inutile, principalement dans la conjoncture des affaires de nôtre siecle, d'alleguer pour leur justification quelques exemples de la severité de saint Pierre, de saint Paul & de saint Jude dans leurs Epîtres, puisque les termes de rigueur que ces Saints ont employez contre les Heretiques de leurs temps, tombent plus sur la corruption de leurs mœurs que sur les erreurs de leur esprit. Il ne leur est pas plus avantageux de se couvrir de l'autorité de quelques anciens Peres de l'Eglise, puisqu'on peut raisonnablement douter qu'ils ayent autant de sainteté, de desinteressement, de simplicité & de charité que ces Anciens, & qu'ils n'ont pas les mêmes raisons qu'eux pour en user de la sorte.

On ne peut pas nier qu'il ne paroisse quelque aigreur dans la maniere exterieure dont saint Jerôme a jugé à propos de traiter Vigilance, Helvide, Jovinien, Pelage, les Luciferiens, les Origenistes, & particulierement Rufin ; que saint Epiphane (428) n'ait employé souvent des termes forts contre les Heretiques, dont il avoit à parler ; que Lucifer de Cagliari & saint Hilaire n'ayent parlé

vigoureusement de l'Empereur Constance (429); que saint Gregoire de Nazianze & saint Bernard n'ayent témoigné beaucoup de zele contre quelques Philosophes qui faisoient les Theologiens, le premier contre Maxime le Cynique, & le second contre Pierre Abailard (430).

Mais l'Eglise a été satisfaite de leurs raisons, & persuadée de la droiture de leur cœur & de la pureté de leurs intentions; & on a regardé comme une grande temerité la licence qu'Erasme & quelques-uns des Heretiques de ces derniers siecles ont prise de taxer ces Saints de passion & d'emportement (431). S'il s'est trouvé des Catholiques qui ont jugé que saint Jerôme auroit été peut-être un peu trop aigre contre Rufin & contre quelques autres Moines de son temps; s'ils ont crû qu'il auroit pû porter trop loin l'insulte & la raillerie (432), ils n'ont pas estimé qu'on en dût faire un exemple à la Posterité, parce que les raisons & les circonstances qui peuvent avoir contribué à justifier ce Saint, ne subsistent plus dans la même espece (433), ou bien elles ne paroîtroient point suffisantes pour la justification des Ecrivains de nôtre siecle.

Je ne sçai si c'est une marque d'une dé-

licatesse plus grande ou plûtôt d'un orgueil plus fin, de ce qu'on n'est point d'humeur de souffrir dans nôtre siecle la mal-honnêteté & l'incivilité des Ecrivains que l'on toleroit davantage, ce semble, dans les siecles passez. Ou si c'est que nôtre langue ne s'accommode pas aisément des injures & des ordures dont on rougiroit moins en Latin ou en Grec: Quoiqu'il en soit, nous sentons bien que nôtre cœur ne sçauroit se laisser persuader aux injures, & il nous arrive souvent d'oublier ou de mépriser même les raisons d'un Auteur, quand nous nous voyons arrêtez & distraits par les traits de sa passion & par l'impetuosité de ses emportemens.

La colere & le chagrin offusquent le jugement d'un Auteur & blessent sa liberté, au lieu que la moderation le tient toûjours dans le calme & l'insinuë agreablement dans l'esprit de son Lecteur.

En un mot le Préjugé veut qu'un Livre où l'Auteur a répandu quelque chose de sa bile & de son fiel ne puisse pas être un bon Livre, quelque excellente qu'en soit la matiere, quelque belle & quelque sçavante qu'en soit l'ordonnance & l'execution.

On lui fait son procez d'abord, & il

est condamné avant qu'on se soit donné la patience de l'écouter & de le lire. Un Auteur a beau protester qu'il n'est point aggresseur, & qu'il n'use que de recrimination. On lui répondra toûjours que quand il voudroit renoncer aux obligations du Christianisme, il ne lui seroit jamais permis de se départir de celles de l'honnêteté humaine, qu'il n'est jamais permis de blesser, même selon les maximes du monde, pour imiter ceux qui l'ont blessée à nôtre égard.

L'unique moyen de conserver & d'augmenter sa reputation & d'abaisser en même temps ou de perdre celle de ses adversaires est de prendre sûrement leur contre-pied.

C'est ainsi qu'en usa autrefois saint Gregoire de Nysse à l'égard d'Eunomius. Car jugeant sagement que les injures & les calomnies dont cet heretique l'avoit chargé, ne faisoient rien au sujet qu'ils avoient à traiter, loin de vouloir les relever ou les repousser par d'autres injures: il aima mieux les laisser tomber & les regarder comme les fruits d'une tête legere & d'un jeune déclamateur (434).

C'est aussi comme saint Augustin jugea à propos de se comporter à l'égard de Petilien pour ne point multiplier le nombre

Si & ego tibi vellem pro maledic-

tis male-dicta re-pendere quid a-liud quã duo ma-ledici es-semus?

„ des médiſans, diſoit-il, pour ne point
„ ſcandaliſer les perſonnes graves qui en
„ auroient horreur & pour ne point a-
„ chever de gâter ceux qui ſeroient déja
„ dans de mauvaiſes diſpoſitions.

„ Quand j'ai à répondre à quelqu'un
„ qui m'a attaqué par des injures & des
„ calomnies groſſieres, je tâche ſur tou-
„ tes choſes de retenir mes reſſentimens
„ & les mouvemens d'indignation que
„ j'en pourrois avoir d'abord. C'eſt un
„ reſpect & une conſideration que j'ai
„ pour le Lecteur, dont je tâche de mé-
„ nager l'eſprit & le cœur par ce moyen,
„ afin qu'il ſoit perſuadé que ſi je ſou-
„ haite avoir le deſſus de mon adverſai-
„ re, ce ſoit en bonnes raiſons & non
„ pas en injures & en outrages comme
„ luy. Ceux de nos Lecteurs, dit-il à
„ Petilien, qui auront tant ſoit peu d'eſ-
„ prit & de jugement, n'auront pas de
„ peine à juger ſi vous avez eu raiſon de
„ quitter le ſujet que nous avions à trai-
„ ter entre nous, & qui eſt comme la
„ cauſe du Public, pour vous jetter dans
„ le parti de l'inſulte & de la calomnie;
„ & pour me charger d'injures, comme
„ ſi vous n'aviez entrepris que la cauſe
„ d'un particulier; & comme s'il ne s'a-
„ giſſoit que d'informer le public de mes

defauts, & de me déchirer pour triom- «
pher de la cause que je défens. Il faut, «
continuë-t'il, que vous ayez eu bien «
mauvaise opinion, je ne dis pas de tous «
les Chrêtiens seulement, mais même «
de tout le genre humain, pour croire «
que vos écrits ne pourront pas trou- «
ver un Lecteur prudent & judicieux «
qui sçaura distinguer nôtre cause d'a- «
vec nos personnes, & nos raisons d'a- «
vec nos emportemens, & qui sans se «
soucier de sçavoir quels nous aurons «
été vous & moi, n'examineront que «
ce que nous aurons écrit pour la ve- «
rité ou contre l'erreur. Vous deviez «
avoir quelque considération pour le ju- «
gement de ceux dont la censure est à «
craindre pour vous, & leur ôter sujet «
de croire que vous n'auriez eu rien à «
dire, si vous n'aviez cherché en moi «
dequoi médire. Il semble que vous «
n'écriviez que pour certains petits ge- «
nies, pour des esprits vains & legers «
qui aiment que l'on soit disert en sot- «
tises & en niaiseries, & qui ne se sou- «
cieront pas que je vous aye convaincu «
par la force de la verité, pourvû qu'ils «
voyent que vous m'ayez injurié en «
beaux termes. C'est un artifice dont «
vous avez voulu vous servir sans doute «

tis maledicta rependere quid aliud quã duo maledici essemus?

„ des médisans, disoit-il, pour ne point „ scandaliser les personnes graves qui en „ auroient horreur & pour ne point achever de gâter ceux qui seroient déja „ dans de mauvaises dispositions.

„ Quand j'ai à répondre à quelqu'un „ qui m'a attaqué par des injures & des „ calomnies grossieres, je tâche sur toutes choses de retenir mes ressentimens „ & les mouvemens d'indignation que „ j'en pourrois avoir d'abord. C'est un „ respect & une consideration que j'ai „ pour le Lecteur, dont je tâche de ménager l'esprit & le cœur par ce moyen, „ afin qu'il soit persuadé que si je souhaite avoir le dessus de mon adversaire, ce soit en bonnes raisons & non „ pas en injures & en outrages comme „ luy. Ceux de nos Lecteurs, dit-il à „ Petilien, qui auront tant soit peu d'esprit & de jugement, n'auront pas de „ peine à juger si vous avez eu raison de „ quitter le sujet que nous avions à traiter entre nous, & qui est comme la „ cause du Public, pour vous jetter dans „ le parti de l'insulte & de la calomnie; „ & pour me charger d'injures, comme „ si vous n'aviez entrepris que la cause „ d'un particulier; & comme s'il ne s'agissoit que d'informer le public de mes

defauts, & de me déchirer pour triompher de la cause que je défens. Il faut, « continuë-t'il, que vous ayez eu bien « mauvaise opinion, je ne dis pas de tous « les Chrêtiens seulement, mais même « de tout le genre humain, pour croire « que vos écrits ne pourront pas trouver un Lecteur prudent & judicieux « qui sçaura distinguer nôtre cause d'avec nos personnes, & nos raisons d'avec nos emportemens, & qui sans se « soucier de sçavoir quels nous aurons « été vous & moi, n'examineront que « ce que nous aurons écrit pour la verité ou contre l'erreur. Vous deviez « avoir quelque consideration pour le jugement de ceux dont la censure est à « craindre pour vous, & leur ôter sujet « de croire que vous n'auriez eu rien à « dire, si vous n'aviez cherché en moi « dequoi médire. Il semble que vous « n'écriviez que pour certains petits genies, pour des esprits vains & legers « qui aiment que l'on soit disert en sottises & en niaiseries, & qui ne se soucieront pas que je vous aye convaincu « par la force de la verité, pourvû qu'ils « voyent que vous m'ayez injurié en « beaux termes. C'est un artifice dont « vous avez voulu vous servir sans doute «

» pour me détourner moi-même du su-
» jet qui est en question, pour ne m'oc-
» cuper que des reproches que vous me
» faites, & pour m'arrêter à ma propre
» défense sans songer davantage à celle
» de la verité, mais j'aurai soin de me
» tenir dans des précautions necessaires
» en abandonnant toûjours ma propre
» cause pour m'attacher uniquement à
» celle de Dieu que j'ai entreprise d'abord
» (435).

Voila sans doute un modele acheyé sur lequel doivent se regler les Auteurs, je ne dis pas seulement ceux qui ne travaillent que pour la gloire de Dieu, pour l'utilité de l'Eglise, & pour l'édification des peuples, mais ceux même qui ne travaillent que pour leur propre reputation ou par quelque vûë purement humaine.

Car selon la pensée de Monsieur de Chanteresne (436), lors même que l'amour propre auroit intention de décrier ses ennemis, de les rendre odieux & de les faire condamner par tout le monde de bassesse & d'injustice; il ne pourroit mieux faire que de suivre les pas de la charité. Il n'y a rien d'ordinaire qui fasse mieux remarquer le procedé bas & peu honnête dont on use envers nous, que d'y

opposer un procedé plein de modération & d'honnêté. Cette opposition qui fait remarquer la difference de ces deux conduites contraires, met l'une & l'autre dans un plus grand jour. L'honnêteté en paroît plus belle d'un côté, & la malhonnêteté plus honteuse de l'autre. Et ainsi l'amour propre des Auteurs a par cette voye même tout ce qu'il peut prétendre, qui est qu'ils se relévent, & qu'ils rabaissent ceux qui les ont choquez; qu'ils attirent sur eux l'estime publique de tout le monde; qu'ils laissent dans l'esprit de leurs Lecteurs un Préjugé avantageux pour la cause qu'ils défendent, & pour le sujet qu'ils traitent; & qu'ils établissent surement leur reputation sur les ruïnes de celle de leurs Adversaires.

Comme c'est une prudence qui est propre aux enfans du siécle, selon le langage de l'Ecriture, & qu'elle n'a point besoin de grace surnaturelle pour parvenir à ses fins: Il y a quelque sujet de s'étonner que les Hérétiques & principalement ceux des deux derniers siécles n'ayent point préferé ce parti de l'honnêteté à celuy des outrages & des calomnies. Ils vouloient introduire des nouveautez, & pour cet effet ils avoient besoin de s'insinuer adroitement dans les esprits de ceux qui ne les aiment

pas. La Politique demandoit donc qu'ils se servissent du premier moyen comme étant le plus sûr & le plus efficace. Mais par un effet tout particulier de la Providence & de la Misericorde de Dieu sur l'Eglise Catholique ils en ont usé autrement.

Cette conduite qui étoit autant une marque du deréglement de leur cœur que de l'aveuglement de leur esprit leur a fait perdre créance parmi tous ceux qui ont bien voulu user de leur raison pour les examiner, & n'a servi qu'à affermir les Catholiques dans la Religion de leurs Ancêtres & des Apôtres avec plus de zele & de fidelité qu'auparavant.

Neanmoins quelques-uns d'entr'eux n'ont pas laissé par une pénétration d'esprit dangereuse pour nous, de reconnoître la facilité de cette méthode & de la suivre avec le succés qu'ils s'en étoient promis. Et Sebastien Munster avertissant Erasme que son stile picquant & outrageux faisoit mépriser ses raisons, luy propose l'exemple de Simon Gryné qui avoit l'adresse de se servir de la moderation & l'honnêteté pour insinuer ses opinions.

C'est aussi par cette affectation de douceur & d'honnêteté que les Sociniens se sont rendus encore beaucoup plus pernicieux & plus redoutables à l'Eglise qu'ils ne l'au-

roient été s'ils avoient imité, en nous attaquant, les pratiques grossiéres & barbares des Lutheriens & des Calvinistes. Leurs manieres sont insinuantes, le poison y est presenté honnêtement & d'une maniere plus delicate & plus humaine. Et l'on sçait assez par quelle adresse Grotius devint la proye d'un Socinien aprés avoir écrit avec assez de succés contre Socin (selon les dogmes des Arminiens). Car ayant lû la réponse que Crellius avoit faite à son Livre De la *Satisfaction de J. C.*, il fut moins touché de ses raisons que de son honnêteté, de sa déference, & de ses manieres décevantes : de sorte qu'au milieu de cet enchantement, il luy en écrivit une lettre de remerciment, & luy manda les effets du charme & du sort qu'il avoit jetté sur luy (438).

Un Auteur de nôtre temps voulant distinguer la vigueur d'avec l'aigreur dans la maniere d'écrire, dit qu'il y a trois conditions à observer, sur tout lors qu'on écrit contre ses amis, & qui consistent à ménager ce que l'on doit à la Verité, ce que l'on doit à la Justice, & ce que l'on doit à l'Amitié. Il veut d'un côté que l'on fasse voir avec force les absurditez des erreurs que l'on refute, mais qu'en même temps on ait beaucoup de douceur pour la

personne que l'on croit coupable de ces erreurs. C'est, dit-il, satisfaire tout à la fois à ce que l'on doit à la Verité & à l'Amitié CCCCXXXVIII.

Il ajoûte que ce n'est point blesser l'Amitié que de se servir pour combattre le sentiment d'un Amy que l'on croit faux de cette sorte de preuves qu'on appelle dans l'Ecole *par reduction à l'absurde*. Car ces argumens ne consistent pas à tirer une absurdité de la Doctrine que l'on combat, en attribuant cette absurdité à celuy contre qui l'on dispute, mais en esperant au contraire que la vûë de cette absurdité que l'on fait voir être une suite de son opinion, est insoutenable.

Il est donc permis de faire voir que de ce que l'on combat il suit des absurditez que les Hommes peuvent appeller des extravagances quand ils appellent chaque chose par son nom, mais l'Amitié veut que l'on cherche des expressions plus douces. Quand on répond à un argument, il est permis d'en faire voir le defaut, mais c'est traiter un Adversaire en Amy de ne point faire sur cela de reflexion dés-obligeante. On ne doit point dire que son Amy tient une opinion ou une autre sans en avoir de grandes assûrances, ni chercher des sujets de querelle hors de la matiere que l'on

traite. On doit donner à ce que l'on reprend le nom le plus favorable, appeller ſentiment ou opinion ce que l'on pourroit traiter d'erreur, & chercher quelque tour pour accommoder les contradictions les plus apparentes.

A l'égard des devoirs de la Juſtice, il dit avec beaucoup de raiſon qu'on ne doit jamais employer de moyens injuſtes quoi qu'ils nous paroiſſent avantageux à la cauſe de la Verité. Quelques perſonnes pourroient s'imaginer que lorſqu'un homme qui ſoûtient l'erreur la répand plus facilement à cauſe qu'il paſſe pour habile, pour ſincére, & pour homme de bien, il ſeroit peut-être utile pour la verité de luy faire perdre cette reputation. Neanmoins il pretend ſagement qu'il n'eſt pas permis de le faire ſi l'on ne peut prouver ſes accuſations par des preuves publiques, certaines & indubitables. Ainſi quelque bonne fin qu'on eût, on ne doit jamais, dit-il, employer pour cet effet des ſoupçons ſans preuves, & des jugemens témeraires fondez ſur ce qui eſt caché dans le cœur des Gens, comme de dire qu'*on n'écrit point pour l'amour de la verité, mais pour faire ſa fortune, ou pour ſe remettre bien à la Cour, ou de peur de perdre ſes Benefices, ou par complaiſance pour ſes Amis, ou par*

chagrin contre quelqu'un, ou pour se maintenir en consideration dans un parti.

* * *

Je m'etois proposé de parler des differens Préjugez où l'on est à l'égard des Libelles diffamatoires & des Piéces satyriques ; de Livres de curiositez dangereuses, de vanitez, d'obscenitez, & de ceux qui tendent des piéges à la pureté des mœurs ; des Livres de Magie & de l'Astrologie judiciaire ; des Livres d'heresie, & de nouveautez ou contestations entre ceux d'une même Religion ; des Livres de Mahométisme, de Judaïsme ou Déisme ; & enfin des Livres d'Athéisme & de libertinage.

Mais parce que cela me porteroit trop loin, & me feroit sortir des bornes que je me suis prescrites dans ce Discours, je me contenterai d'indiquer à ceux qui auroient la curiosité de sçavoir ce qu'on a pensé & ce qu'on a dit de ces sortes de Livres, quelques-uns des Auteurs qui ont écrit sur ces matiéres : jusqu'à-ce que nôtre siécle en produise d'autres qui les puissent traiter plus à fond & plus exactement.

On peut donc voir sur ce sujet le *Théotime* de Gabriël du Puy-Herbaut, Moine

de l'Ordre de Font-Evraut, c'est-à-dire, les trois Liures qu'il a faits touchant la condamnation, l'abolition & la purgation des mauvais Livres; celuy que Gerson a fait contre le Roman de la Rose; les deux que Gretser a écrits sur le droit & la coûtume de défendre les Livres dangereux & pernicieux; la Dissertation que Jacques Laurent a faite pour opposer à ce que Gretser avoit dit de la tolerance des Livres des Gentils, des Juifs, des Mahométans, & de ceux des Catholiques qui se sentent de la foiblesse & de l'ignorance humaine, & à ce qu'il avoit ajoûté pour la condamnation & la reprobation totale des Livres des Protestans; la Dissertation du P. Jules Nigroni Jesuite Italien, touchant la lecture des Livres de galanterie, d'amourettes & d'obscenitez; les Livres du P. Claude Clement Jesuite Fran-comtois touchant la maniére de bien dresser & de bien fournir une Etude ou une Bibliothéque (439); les *Erotémes* ou Questions du P. Théophile Raynaud sur les bons & les mauvais Livres (440). Le Traité de Monf. Sorel touchant la connoissance des bons Livres (441); le Traité que Mr. de Clavigny de sainte Honorine a fait sur le Discernement & l'usage que l'on doit faire des Livres suspects; l'Ouvrage du

P. Thomassin touchant la lecture des Poëtes ; le Traité de Paganinus Gaudentius touchant la suppression des Livres ineptes & impertinens (442) ; le Bouclier celeste de Jean Baptiste Nocette Genois contre les Libelles diffamatoires ; les Prolegoménes & les Régles generales qu'on a coûtume de mettre à la tête des Indices des Livres défendus par les Censeurs de l'Inquisition d'Italie & d'Espagne ; ce que l'Auteur des Nouvelles de la Republique des Lettres écrivit l'année derniere sur la difference du siécle d'Auguste & du suivant, d'avec le nôtre touchant la bien-seance, la modestie & la veritable *Urbanité* dans les satyres, les Piéces de théâtre & les Poësies galantes (443).

Monsieur Bayle.

CHAPITRE IX.

Préjugez de l'âge & de l'état des Auteurs ; c'est-à-dire, De la jeunesse, de la vieillesse d'un Auteur & des Livres posthumes.

Lypse & les autres l'appellent ainsi

QUoi que dans le Senat des Critiques on ne paroisse point si exact ni si rigoureux à l'égard des jeunes Gens & des vieillards que dans le Parlement, & qu'il

n'y ait point de Constitution qui nous marque l'âge auquel on est capable ou incapable d'écrire, comme il y a dans la Jurisprudence des Loix qui prescrivent l'âge legitime pour les actions & les fonctions de la vie & de la société civile: on n'y est pourtant pas plus persuadé de la bonté des productions qui paroissent avant ou aprés l'âge auquel l'esprit de l'Homme est censé être dans sa force & dans sa liberté.

Quelque tendresse & quelqu'indulgence que l'on ait pour les compositions de l'esprit qui se font dans l'enfance & dans la premiére jeunesse, le Préjugé ne laisse pas de nous faire supposer que ces ouvrages se sentent toûjours de la foiblesse de l'âge. S'ils sont effectivement au dessus de la portée ordinaire & de la force du commun de cet âge, le Préjugé les conte parmi les fruits précoces, & il semble condamner ces esprits mûrs avant le temps à tomber aussi avant le temps.

C'est une remarque qu'on a faite presque de tout temps, dit Quintilien (444), qu'une maturité trop avancée & trop précipitée n'est pas pour l'ordinaire d'une longue durée; que l'esprit de l'Homme semble avoir son cours fixé & limité; que plus il s'avance plus il approche de sa fin, & que quelques efforts qu'il fasse, il luy est

Observatum illud ferè est, celerius occidere festinatā maturitatem, & esse nescio quā, quæ spes tantas de-

cerpat, invidiâ, ne videlicet ultra quam homini datum est nostra provehâtur,

souvent inutile de vouloir prévenir son rang & gagner le devant. Car il y a une espéce de fatalité, s'il est permis de parler comme ces Anciens, laquelle luy arrête le cours, & qui portant envie au bonheur de l'Homme, rend presque toûjours vaine l'esperance qu'on auroit pû se former de le voir passer les bornes prescrites par la Nature aux autres esprits du commun.

Si l'on veut joindre l'exemple à l'autorité on peut se souvenir de celuy d'Hermogêne de Tarse, qui aprés avoir enseigné la Rhetorique avec grand éclat, même à Marc Auréle, dès l'âge de xv ans, & s'être distingué si fort de tout ce qu'il y avoit de Rhéteurs de son temps autant de vive voix que par la publication de quelques Livres qui luy attirerent une reputation merveilleuse, oublia à xxiv ans tout ce qu'il avoit sceu jusqu'alors, & perdit l'esprit & l'érudition tout à la fois. De sorte qu'on disoit de luy qu'il avoit été un vieillard en son enfance par sa sagesse, & qu'il avoit été un enfant en sa vieillesse par son ignorance & par sa stupidité (445).

Senex inter pueros: puer inter senes.

Ceux d'entre nous qui ont vû Innocent X. assis sur le saint Siége, ont été témoins d'une autre bizarrerie de la Nature encore plus étonnante dans cet enfant de dix à

onze ans, lequel répondoit à Rome sur toutes les Sciences avec une clarté d'esprit & une mémoire si prodigieuse qu'on a crû qu'il y avoit ou du miracle ou du sortilége. Vn Religieux Servite l'avoit instruit dés son enfance, & il devoit être un Homme admirable. Depuis la mort du Maître, l'Enfant a oublié tout ce qu'il sçavoit & est devenu comme un stupide. Et s'il est encore au monde, comme il est tres-possible, il peut tenir lieu d'une preuve vivante à ceux qui en douteroient (446).

Si la Nature se plaît quelquefois à faire ces efforts extraordinaires dans les esprits, elle ne peut pas les soûtenir longtemps, & on remarque que ce grand feu s'éteint ordinairement ou par la stupidité ou par la mort.

Il faut avoüer que les exemples de semblables disgraces sont rares, mais il n'est rien de plus commun que ces Ecrivains précipitez qui se mêlent de mettre au jour leurs cahiers de Collége, les instructions de leurs Maîtres, & leurs études encore toutes crûës & toutes indigestes, comme dit Monf. Valois l'aîné aprés un Ancien (447).

Lorsqu'on fait reflexion sur leur âge, on ne sçauroit se persuader qu'ils ayent eu

le loisir d'étudier ce qu'ils veulent enseigner aux autres (448). Et lorsque ceux d'entr'eux, qui étoient d'ailleurs doüez d'excellentes qualitez d'esprit, sont enfin parvenus à une veritable maturité, & à la solidité de jugement par la suite des années, par des études plus serieuses & plus importantes, & par une plus grande experience, ils ont été eux-mêmes des premiers à reconnoître les defauts & les imperfections de leur jeunesse dans les ouvrages qu'ils avoient publiez en cet âge.

C'est ce qui a porté Monf. de Saumaise au repentir d'avoir donné son *Florus* si jeune & avec tant de précipitation (449). C'est ce qui a fait connoître à Mr. Heinsius le pere, qu'il y a quelque difference entre les traductions & les éditions qu'il a faites d'Hésiode & de Théocrite en sa jeunesse, & celles qu'il a faites des autres Auteurs dans un âge plus avancé. C'est enfin ce qui a fait juger à Monf. Vossius le fils qu'il auroit bien pû retoucher dans la suite à son prétendu Scylax.

Plus les Auteurs ont eu de prudence & de sagesse plus ils ont reconnu la vanité & la temerité qu'il y a de se jetter si tôt & si brusquement entre les mains de l'Imprimeur, & ceux qui n'ont pû se resoudre à publier les fruits de leur jeunesse ont fait

con-

connoître au Public qu'ils avoient la maturité des vieillards dans cet âge.

Platon s'est acquis l'estime & la veneration de l'Antiquité par la sagesse & la prudence qui l'empêcha de se produire si-tôt dans le Monde, & qui le porta à ne rien publier qu'il n'eût été consulter tout ce qu'il avoit pû trouver de Sages & de Philosophes en ses divers voyages. En effet il avoit LXXX ans quand il mit au jour ses Dialogues, qui renferment toute sa Philosophie, aprés les avoir tenus longtemps supprimez dans l'obscurité de son Cabinet (CCCCXLIX).

Ce n'est pas une petite loüange que Mr. Rigaut donne à Mr. du Puy le Conseiller d'Etat d'avoir differé longtemps malgré les instances de ses Amis à mettre ses productions au jour, & d'avoir voulu épargner à sa vieillesse la confusion où il en voyoit d'autres pour les fautes de leur jeunesse, & qui avec tout leur repentir ne pouvoient effacer les marques de leurs premiéres folies, pour avoir voulu si-tôt les rendre immortelles (450).

Serò se permisit Typographis quorum operâ præ festinata pœnitentiam nonnullis induxit & conservavit ridenda senibus cunabula.

Monsieur Valois n'avoit pas non plus mauvaise raison de nous vanter la discrétion & la conduite du P. Sirmond, qui ne pût se resoudre à rien publier de ses ouvrages qu'aprés l'âge de 40 ans, quoi-qu'il

se fût rendu habile de bonne heure (451).

Ces grands Hommes feignant de mépriser la gloire que les jeunes Ecrivains poursuivent avec tant de passion & d'aveuglement, travailloient plus sûrement à l'acquerir que ceux-ci, quoi que d'une maniére plus fine & plus delicate ; & comme ils ont sceu dans leur jeunesse même faire le discernement de ce qu'il y a de vain d'avec ce qu'il peut y avoir de solide dans cette gloire, ils ont de bon cœur abandonné le premier à ceux de leur âge, pour ne s'attacher qu'au second.

C'est ce qui les a fait mettre au rang des sages vieillards durant leur jeunesse, au lieu que les autres étoient encore contez parmi les jeunes gens durant leur vieillesse.

L'indulgence & la facilité avec laquelle on a coûtume d'excuser les imperfections des Ecrits qui viennent du defaut de l'âge, ne servent de rien pour leur reparation. Il n'y a qu'un moyen de le faire qui est celuy que saint Augustin a montré à tous les esprits raisonnables

Il a crû en devoir faire même un exemple à la posterité, & il l'a voulu pratiquer le premier pour épargner aux autres la peine & la confusion de commencer, & pour leur faire voir que s'il est glo-

rieux de ne point faire de fautes, ce n'est point une chose honteuse de reconnoître celles qu'on a faites en sa jeunesse, & de se mettre en devoir de les reparer dans un âge plus avancé & plus mûr.

C'est le dessein & la fin de ses Retractations, dans lesquelles il s'est fait en sa vieillesse le censeur de sa jeunesse. Neanmoins il semble qu'il a fait connoître par une conduite si genereuse & si extraordinaire, qu'il n'y a que les esprits les plus forts qui soient capables de se relever, & qui remarquant d'eux-mêmes leurs propres defauts par leur pénétration & leur solidité, sans attendre que le Public leur rende cet office, puissent les effacer d'une maniére à faire croire, que ce qui paroît des fautes de jeunesse à leurs yeux auroit pû passer pour des perfections ou des fruits mûrs de la vieillesse dans des esprits du second ordre.

Si ce Saint avoit eu des imitateurs dans la suite des temps, il nous seroit plus aisé de voir par quels degrez l'esprit de l'homme passe dans ses âges differens pour arriver à sa perfection, & comment il prend son accroissement & ses forces à mesure que le corps prend les siennes. Nous sommes assez persuadez que plus un homme écrit, plus il doit se perfectionner, plus

Inveniet quomodo scribendo profecerim quisquis opuscula mea ordine quo scripta sunt legerit. S. Aug. (451).

son stile & ses maniéres doivent se former, son imagination se régler, & le bon sens prendre la place du brillant (452). Mais le grand nombre de petits Ecrivains qui ont commencé par des ouvrages médiocres & qui ont fini par de pitoyables, nous oblige à faire le discernement de deux sortes d'esprits, & nous fait juger que l'âge & le travail ne servent, ce semble, qu'à gâter les uns comme ils contribuënt à perfectionner les autres.

IL EST aisé de juger, parce que nous venons de dire des ouvrages de la jeunesse des Auteurs, quelle est l'estime & la vénération que le Préjugé nous donne pour ceux de la vieillesse, c'est-à-dire, de cet âge où l'on suppose que l'érudition soit accompagnée d'une prudence consommée, & qu'une longue experience ait porté le jugement à sa maturité.

Il y a pourtant des compositions d'esprit ausquelles il semble que l'on soit moins propre dans le grand âge que dans la jeunesse. Ce sont principalement celles qui dépendent de la vigueur & de la chaleur de l'imagination. C'est ce que les Critiques ont remarqué sur tout de la Poësie, qui pour l'ordinaire cesse d'être heureuse dans les meilleurs Poëtes, lorsqu'ils sont sur le declin de leur âge.

C'est pour cela qu'au sentiment de Longin l'Odyssée d'Homére est moins estimée que son Iliade (454), & qu'on ne trouve plus dans celle-là ce feu & cette force d'esprit qui semble éclater dans celle-ci.

Et pour joindre quelques exemples des Modernes, on sçait ce que Monsieur de de sainte Marthe a remarqué de Jean Dorat le premier Poëte Lyrique de son siécle pour les vers Grecs & Latins, mais qui perdoit beaucoup de sa vigueur & de sa beauté dans les dernieres années de sa vie (455). Et le Gyraldi témoigne que le fameux Baptiste Mantoüan qui faisoit des vers médiocres & supportables en sa jeunesse n'en fit plus que de pitoyables dés que la chaleur de cette jeunesse commença de se rallentir en luy ; & qu'il a verifié en sa personne la remarque que l'on a faite, que ceux qui dans la fleur de leur âge ont plus de brillant que de solidité, & plus de complaisance que de docilité pour ce qu'ils font, ne manquent point de décroître de jour en jour, & de tomber dans la disgrace des personnes inutiles, quand ils arrivent au déclin de leur âge (456).

Ce n'est pas dans les Poëtes seulement que le nombre des années fait une revolution d'esprit. On a remarqué de Monsieur

Patin le Pere qu'à mesure qu'il vieillissoit ses Lettres devenoient plus froides & plus arides, ce qui les rendoit moins agréables. On auroit peut-être dit la même chose de celles de Monsieur de Balzac s'il n'eût eu besoin de ce temperament de l'âge pour faire tomber ses hyperboles & ses *ampoulles.* Enfin personne n'ignore que les dernieres œuvres de Monsieur de la Motte le Vayer ne soient bien moins raisonnables que celles qu'il avoit composées dans la fleur & la vigueur de son âge.

Des Posthumes.

APRES avoir parlé de l'opinion que l'on a des Livres que les Auteurs composent dans les deux extrêmitez de leur vie, on peut ajoûter quelque chose sur l'estime qu'on a de coûtume de faire de ceux qui ne paroissent qu'aprés leur mort.

On doit considerer des ouvrages posthumes comme des pupilles qui ont besoin de protection, & qui, ayant perdu leurs Peres avant le temps, meritent qu'on ait de la condescendance & de l'indulgence pour leur foiblesse & leurs imperfections.

Ce seroit une espéce d'inhumanité de maltraiter des Auteurs à qui Dieu n'a

point donné le loisir de mettre la derniere main à leurs ouvrages. Il vaut mieux, selon le langage de Pline (466), considerer un ouvrage qu'on n'a point pû achever, comme un ouvrage qu'on n'a point commencé, que de décrier un Auteur & de juger de luy par un ouvrage qui n'est pas entiérement digne luy.

Pro non inceptis haberi quæ non absolveris. Plin.

Ce n'est point assez pour rendre la disgrace des Livres posthumes compléte, qu'ils n'ayent point été conduits jusqu'à la perfection que leur Auteur étoit capable de leur donner; Il arrive encore tres-souvent qu'ils tombent en des mains étrangéres & peu intelligentes, & quelquefois même entre celles de personnes interessées qui étant portées par l'amour d'un gain sordide, prennent la liberté de mettre les noms spécieux des Auteurs qui ont quelque vogue à la tête de quelques cahiers imparfaits, ou de quelques copies, sinon entiérement fausses, au moins alterées par les additions, par les retranchemens & par les autres changemens qu'il leur a plû d'y faire.

Ainsi ces personnes par un zele un peu trop officieux, & par une affection aveugle & indiscréte, ruinent quelquefois ou affoiblissent la reputation des grands Hommes, sous prétexte d'obliger le Public, ou

d'executer leurs derniéres volontez.

Car il ne faut pas s'imaginer que tous les Auteurs ayent esté aussi heureux que Monsieur de Marca l'a été de rencontrer Mr. Baluze, & Spelman de trouver Mr. Dugdale pour l'édition de ses Conciles d'Angleterre. On sçait ce que Mr. Cujas a souffert dans la publication de ses œuvres Posthumes, & la plainte qu'Heinsius en a faite à Casaubon (457).

Monsieur de Sainte Marthe a remarqué que les œuvres posthumes de Guillaume Rondelet sont fort au dessous de la reputation de leur Auteur par la même raison (458).

Tous les habiles Mathématiciens de la fin du dernier siécle ont voulu faire le procés à Clavius, pour avoir brouïllé les cahiers posthumes d'Aloisius Lilius, & pour avoir causé du desordre & de l'abus dans la reforme du Calendrier, faute d'avoir bien compris les Ecrits de cet habile Italien (459).

Les œuvres de Loüis de Gongora qu'on veut faire passer pour le Prince des Poëtes Espagnols ne sont defectueuses & pleines de fautes que parce qu'elles sont posthumes, selon le témoignage de Dom Nicol. Antoine (460).

C'est aussi pour cette raison que la se-

conde partie du Glossaire barbare de Spelman ne répond nullement à la premiére, étant assez difficile de bien entrer dans la pensée & dans l'esprit d'un Auteur qui n'est plus (461).

On sçait ce qui s'est dit & ce qui s'est fait touchant l'autorité de certains opuscules posthumes de Monsieur de Marca donnez au jour par les soins de Mr. l'Abbé de Faget (462).

On convient que la plûpart des ouvrages posthumes de Vossius le Pere ne luy font point d'honneur quoi qu'ils soient en assez grand nombre (463).

Les Mémoires de Monsieur de Ribier sont pleins de fautes grossiéres parce qu'ils sont posthumes.

La plûpart des opuscules Géographiques, Historiques, Théologiques & Critiques d'Holstenius qui ont paru aprés sa mort sont fort imparfaits.

L'ouvrage des Riviéres de France par Papyre Masson auroit encore été meilleur qu'il n'est, s'il n'étoit posthume.

Les œuvres posthumes de Mr. de Brebeuf sont infiniment au dessous de sa Pharsale.

Monsieur l'Evêque d'Amiens dit que le Livre posthume de Mr. Pascal, c'est-à-dire, le Recueil de quelques-unes de ses

pensées qui ont été trouvées dans son Cabinet aprés sa mort parmi ses papiers, auroit eu besoin des derniers soins de son Auteur ; & qu'un ouvrage si peu achevé nous remplit d'admiration & de douleur de ce qu'il n'y a point d'autre main qui puisse donner la perfection à ces premiers traits, que celle qui en a sceu graver une idée si vive & si remarquable, ni nous consoler de la grande perte que nous avons faite par sa mort (465). Et Monf. l'Evêque de Grenoble parlant de ce même ouvrage posthume, dit que si ces Diamans brutes épars çà & là jettent tant d'éclat & de lumiére, ils auroient sans doute éblouy tous les esprits, si ce sçavant Ouvrier avoit eu le loisir de les polir & de les mettre en œuvre. Que s'il eût vêcu plus long-temps, ses secondes pensées auroient été sans doute dans un meilleur ordre que ne sont ces premieres, mais qu'elles ne pouvoient être plus sages ; qu'elles auroient été plus polies & plus liées, mais qu'elles ne pouvoient être ni plus solides ni plus lumineuses (465).

Ceux qui ne goûtent pas la Critique de Melchior Cano en certains endroits de ses lieux Théologiques, ont recours à ce prétexte pour affoiblir ou éluder son autorité,

quoi qu'ils reconnoissent d'ailleurs la haute suffisance de cet Ecrivain. Et ils tirent avantage de ce que Cano étant mort avant que d'achever son ouvrage, il n'a point pû à plus forte raison le revoir & le corriger (467).

Il n'est pas difficile sur ce que je viens de rapporter de s'imaginer quelle peut être la fortune des autres ouvrages posthumes, c'est-à-dire, de ceux ausquels les Auteurs n'ont pû mettre la derniére main.

Mais de tous ces ouvrages imparfaits, il semble qu'il y en ait peu qui soient plus indignement traitez que les Sermons des grands Prédicateurs dont le talent principal consistoit dans l'action. Ces sortes de piéces posthumes ne sont pour le dire ainsi, que comme les cendres de ces grands Hommes, & nous ne considerons presque le papier que comme un tombeau où sont étendus les cadavres de ces discours, qui la plûpart n'ont eu de beauté que lorsqu'ils étoient animez, & que lorsqu'ils sont sortis de la bouche de leurs Auteurs, & non pas de leur plume ; & qui ont été faits plûtôt pour les oreilles de l'Auditeur que pour les yeux du Lecteur.

C'est ce qui paroît assez parce que nous avons du P. de Lingendes (468) & de quelques autres Prédicateurs qui pensant

conserver leur reputation par le soin qu'ils ont eu d'empêcher qu'on n'imprimât rien d'eux, ont été privez des fruits de leur prudence & de leur discrétion par les mauvais offices qu'on leur a rendus aprés leur mort en mettant leurs restes au jour.

Ceux même dont la reputation n'étoit pas fondée sur les graces de l'action, mais sur l'abondance des pensées & sur la force des raisonnemens & dont par conséquent les discours ne devoient point paroître moins beaux sur le papier qu'ils l'étoient dans leur bouche, n'ont pas été beaucoup plus heureux que les autres dans la publication qui s'en est faite aprés leur mort, & nous en avons un exemple dans celle des Panégyriques posthumes de Monsieur Biroat (469).



CHAPITRE X.

Préjugez de la Précipitation & de la Lenteur des Auteurs.

De la grosseur & de la petitesse des Livres, de ceux qui se sont étudiez à faire beaucoup de Livres, & de ceux qui en ont fait peu.

LA Précipitation & la Lenteur sont deux extremitez que l'on a toûjours blâmées en general dans ceux qui se mêlent d'écrire.

Si le Préjugé n'est point favorable aux jeunes gens qui mettent leurs productions au jour de trop bonne heure, comme on l'a vû plus haut, ce n'est que parce qu'on suppose qu'elles ne peuvent être que les fruits d'une trop grande précipitation, & que selon l'avis de saint Jerôme & de toutes les personnes sages, on ne doit point se presser de s'exposer au public, & qu'il faut employer de longues années à étudier & à méditer ce que l'on veut enseigner aux autres (470). Ne cito ad scribendum prosilias, sed multo tempore disce quod doceas. Hieron.

On a raison d'appliquer à la composition des Livres ce que le celebre Zeuxis disoit de ses Tableaux, *Que c'est peindre*

» *pour l'éternité que d'être long-temps à*
» *faire une piece.* Les écrits des Anciens & de quelques Modernes, nous fournissent quantité de beaux traits de Moralité contre ceux qui ne veulent point se donner la patience & le loisir necessaire pour digerer ce qu'ils ont à écrire & pour limer & polir ce qu'ils ont déja écrit (471).

Et à dire le vrai, l'aveuglement & la passion de l'homme produisent peu d'effets plus bizarres que ne le sont ceux qui viennent de cette folle précipitation. Car au lieu que l'homme tâche ordinairement de reculer sa peine & son supplice, les Ecrivains précipitez & impatiens avancent le leur le plus qu'il leur est possible, & cet avancement n'en diminuë point la durée, puisque cette peine n'étant autre que la confusion de n'avoir point réussi, elle ne finira point tant que la memoire de leurs ouvrages vivra dans l'esprit des hommes.

On ne peut pas dire de ces gens que ce sont des Auteurs qui écrivent & qui composent, puisque pour me servir des termes de Pline le jeune (472), ils aiment mieux avoir écrit que d'écrire, comme ces juges qui n'aiment point à juger, mais seulement à terminer les procez. Et ainsi comme ils ont plûtôt écrit qu'on ne peut

dire qu'ils écrivent, ils ont pour le repentir ce loisir qu'ils ne se sont pas voulu donner pour écrire.

C'est à ces sortes de gens qu'un de nos Maîtres en l'art d'écrire s'adresse pour leur donner cette importante leçon (473).

Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse.
Un stile si rapide & qui court en rimant
Marque moins trop d'esprit, que peu de jugement.
J'aime mieux un ruisseau qui sur la molle arene
Dans un pré plein de fleurs lentement se promene,
Qu'un torrent débordé qui d'un cours orageux
Roule plein de gravier sur un terrain fangeux.
Hâtez-vous lentement, & sans perdre courage
Vingt fois sur le mêtier remettez vôtre ouvrage.
Polissez-le sans cesse, & le repolissez,
Ajoûtez quelquefois, & souvent effacez.

Aussi avons-nous vû cette belle maxime pratiquée par tout ce qu'il y a eu de plus judicieux & de plus habiles Ecrivains de tous les siecles & sur toutes sortes de sujets.

Denis d'Halycarnasse nous apprend que Thucydide employa XXVII. ans à limer & à polir son Histoire, & que la durée de sa composition égala presque celle de la Guerre qu'il a décrite (474).

On sçait combien de temps & de soins Euripide apportoit à ses tragedies devant que de les laisser passer sur le Theâtre (475). Et l'on dit qu'un jour qu'il étoit en la compagnie de ses amis, & qu'il se plaignoit en leur présence de sa propre lenteur & de la pesanteur de son esprit qui l'empêchoit de faire quelquefois plus de trois Vers en trois jours, Alceste qui s'y trouvoit, en voulut tirer avantage pour sa propre gloire, & dit que pour luy il pouvoit sans peine faire cent Vers par jour. Euripide se croyant taxé par ce faste & cette vanterie, lui repartit avec chaleur » qu'il ne doutoit nullement de
» sa facilité pour composer, mais qu'il
» osoit assurer que tous ses Vers qui lui
» sortoient de la tête avec tant d'abon-
» dance & de profusion ne dureroient pas
» plus de trois jours, & que les siens qui

lui coûtoient tant, pourroient resister au temps & passer à l'éternité.

Diodore de Sicile employa xxx. ans à son Histoire selon son propre témoignage (476). Dion Cassius en a donné xxii. à la sienne (477).

On dit qu'Isocrate étoit fort longtemps sur ses compositions, & qu'il ne plaignoit pas dix ans ou quelquefois même quinze pour une seule harangue (478).

On sçait le temps que les Bucoliques & les Georgiques ont coûté à Virgile, & ce que lui auroit coûté l'Eneide s'il avoit vêcu davantage, & l'on voit dans sa vie, qui court sous le nom de Donat, qu'il faisoit gloire d'imiter l'Ourse dans la formation & la perfection de ses petits. C'est aussi une loüange que Quintilien a donnée à Sallustc.

Catulle loue la Smyrne du Poëte Cinna qu'il avoit été neuf ans entiers à composer, & quoique ce ne fût qu'un fort petit Livre, il témoigne qu'il étoit beaucoup préferable aux milliers de Vers qu'Hortensius faisoit quelquefois sur un pied; aux Annales de Volusius; & à tous ceux des ouvrages de son temps que la précipitation seule de leurs Auteurs avoit fait éclorre (479).

Et pour joindre quelques exemples d'Auteurs modernes avec ces Anciens, on sçait que Gobelin Persone a employé prés de XXIX. ans à son Cosmodrome ou son Histoire, quoique d'autres veüillent qu'il lui ait donné même quarante-deux ans (480).

Chrêtien Massé de Cambray a travaillé cinquante ans durant à la compilation de sa Chronique (481).

Thomas Linacer Anglois, quoique tres-habile & tres-sçavant au rapport d'Erasme, étoit fort lent à composer, étant persuadé de l'importance & de la necessité de bien écrire.

Paul Emyle employa XXX. ans entiers à son Histoire de France (482). Santes Pagninus en mit autant à faire sa Version Latine de l'Ecriture Sainte (483).

Sannazar fut vingt ans à faire son Poëme des Couches de la sainte Vierge (484). Paul Jove employa XXXVII. ans à la composition de son Histoire (485). Gomesius Pereira Medecin Espagnol fut XXX. ans à composer son *Antoniana Margarita*, pour prouver que les Bêtes n'ont point de sentiment (CCCCLXXXV).

Jean de la Case Archevêque de Benevent passa la meilleure & la plus longue

partie de sa vie à faire & à polir son Galatée. C'est un Livre de l'épaisseur de deux Almanachs, dit Monsieur de Balsac (486). Ce n'est pas, ajoûte-t'il, que la Case eût l'esprit sterile, car jamais homme n'eut de plus grands avantages de la nature. Mais c'étoit l'éloquence Attique qu'il cherchoit, & non pas l'éloquence Asiatique. Il rejettoit les premieres pensées comme autant de tentations du malin esprit, il ne se servoit pas indifferemment de toutes les bonnes choses. Mais entre les bonnes, il choisissoit les meilleures, & celles-ci étant en fort petit nombre, il étoit bien difficile d'en composer un gros Livre.

Scipion Tetti Neapolitain avoit employé plusieurs années à son petit traité des Apollodores, avant qu'on l'envoyât aux Galeres. C'est un ouvrage de deux feüilles, mais le public qui l'a trouvé bon n'a point crû que ni la petitesse du corps, ni la longueur du temps, ni la disgrace de l'Auteur dût lui en faire perdre l'estime & le goût (487).

Sebastien Ackern ou Acernus Polonois employa dix ans entiers à son Poëme de la Victoire des Dieux, & il n'y a point perdu son temps (488).

Matthieu Farinator employa xxx.

ans à son Livre de la Lumiere de l'Ame (489).

Jacques Godefroy a mis aussi xxx. ans à son travail sur le Code Theodosien, mais la grandeur de l'ouvrage & le succez de l'execution font assez voir que ce terme auroit été trop petit pour un homme moins capable & moins diligent que lui.

L'Academie della Crusca de Florence a été prés de quarante ans à son Vocabulaire (490); & il y en a déja cinquante & plus, que Messieurs de l'Academie Françoise travaillent au Dictionnaire de nôtre Langue.

Le Chancelier Bacon a employé XVIII. ans à son nouvel Organe, & on en a trouvé plus de douze copies toutes differentes l'une de l'autre dans son Cabinet aprés sa mort (491).

Monsieur de Vaugelas avoit été xxx. ans sur sa traduction de Quinte-Curse, la changeant & la corrigeant sans cesse (492).

Monsieur de l'Etoile n'a laissé que deux petites pieces de Theâtre qui fussent achevées, parce qu'il travailloit avec un soin extraordinaire à polir tout ce qu'il faisoit, & qu'il repassoit cent fois sur les mêmes choses, comme nous l'apprend

Monsieur Pelisson (493).

Monsieur Heinsius le jeune a employé XXX. ans à son Virgile, c'est à dire à revoir ce Poëte & à y corriger les fautes des Copistes (494).

Et Monsieur Despreaux dit de lui-méme, ou d'un homme fait comme lui. Depuis

Qu'un Demon jaloux de mon contentement
M'inspira le dessein d'écrire poliment:
Tous les jours malgré moi, cloüé sur un ouvrage
Retouchant un endroit, effaçant une page,
Enfin passant ma vie en ce triste métier
J'envie en écrivant le sort de Pelletier.

Il paroît assez par l'estime que le public a faite de la plus part de ces Auteurs dont je viens de rapporter les exemples que le Préjugé est plus favorable à la lenteur qu'à la précipitation. Mais il est difficile qu'on en puisse faire une regle universelle & infaillible pour juger de la bonté des ouvrages.

Car si d'un côté cette lenteur est loüable dans les Auteurs qui en font un loisir judicieux & toûjours actif, elle est blâmable

dans ceux qui la convertissent en paresse, qui ne sçavent pas en faire un bon usage, & qui s'en servent pour leurrer & entretenir le public de vaines esperances.

Il y a d'ailleurs des esprits à qui la durée du temps, la longueur du travail, & l'opiniâtreté de l'application est souvent inutile, & quelquefois même nuisible, comme il y a des fruits qui ne sont point de garde, & qui se gâtent quand on les laisse trop long-temps sur l'arbre.

Pline le jeune avoit raison de dire que ces esprits si difficiles font quelquefois du tort à leurs ouvrages à force de les vouloir retoucher trop souvent, & que ce n'est plus les polir mais les affoiblir & les user que de passer si souvent la lime par dessus. *Non jam splendescit limâ sed atteritur* (504). Et nous voyons dans l'Histoire de son oncle qu'Apelles se vantoit d'avoir au moins cet avantage sur Protogene qu'il sçavoit finir, avoüant que les ouvrages de celui-ci étoient d'un travail immense, mais d'une exactitude trop scrupuleuse, l'excez de cette extremité n'étant pas moins préjudiciable à la bonté des ouvrages que le defaut de l'autre (505).

Aliam gloriam usurpavit (Apelles) cum Protogenis opus immensi laboris ac curæ supra modum anxiæ miraretur, dixit enim omnia sibi cum illo paria esse, aut illi meliora, sed uno se præstare, quod manum ille de tabula nesciret tollere: memorabili præcepto nocere sæpe nimiam diligentiam.

C'eſt peut-être pour avoir trop fatigué & impatienté le Public que la Pucelle en a été ſi mal receuë, la dureté & la contrainte des Vers de Monſieur Chapelain ſont les fruits de ſa lenteur, & la longueur des années qu'il a employées à ce Poëme, n'a ſervi qu'à rallentir l'ardeur avec laquelle on l'auroit lû d'abord s'il avoit eu l'adreſſe de ſurprendre ſon Lecteur (495).

La verſion Latine d'Athenée n'en eſt ni meilleure ni plus exacte pour avoir été xxx. ans entiers à ſe former & à ſe polir entre les mains de Dalechamp, & le public ſe ſoucie peu s'il en faut attribuer les retardemens & les defauts aux frequentes viſites qu'il étoit obligé de rendre à ſes malades, puiſque rien ne l'obligeoit de ſe faire mauvais Traducteur pour devenir bon Medecin.

On prétend auſſi que ce n'eſt pas la longueur du temps qui a donné la perfection à celle de Vaugelas, puiſque des huit ou neuf manieres differentes qu'on a trouvées dans ſon cabinet aprés ſa mort, la premiere paroiſſoit ſouvent auſſi bonne & quelquefois meilleure même que les poſterieures, & que celles qui étoient le plus tracées au jugement de ceux qui revirent cette verſion (496).

Emmanuel Sâ fut quarante ans à composer son petit Livre des Aphorismes pour les cas de conscience, cependant c'étoit un assez mauvais Livre, jusqu'à ce que le Maître du sacré Palais en eût fait retrancher ou corriger plus de LXXX. endroits erronez (497).

Enfin il semble que le public n'ait point grand égard à la longueur de XX. années que le P. Esprit Sabathier employa pour faire une seule carte qui fut appellée *Ombre ideale de la science universelle*, & qui ne put même voir le jour qu'aprés que le P. François Marie de Paris y eut encore donné trois ans de son loisir (498).

SI LES CRITIQUES ont témoigné quelquefois de vouloir bien user d'indulgence pour la lenteur des Ecrivains, en la considerant comme un effet de la crainte & du respect que ceux-ci ont envers le Public : ils n'ont pas eu la même disposition ni la même facilité pour excuser leur précipitation. C'est avec grande raison qu'il ont voulu mettre cette difference entre ces deux extremitez, parce qu'ils ont toûjours pris cette précipitation, non seulement pour un mépris injurieux que les Auteurs font du Public & de la Posterité, & pour une maniere de le servir trop

trop cavalierement ; mais encore pour la Source & pour la Mere de deux especes monstrueuses qui accablent de plus en plus la Republique des Lettres, je veux dire, de la *Multitude* & de la *Grosseur* des Livres.

Il y a long-temps que Salomon s'est plaint de la multitude des Livres, & de ce qu'on ne finissoit point d'en faire tous les jours de nouveaux (499). Les Payens même qui sembloient n'avoir point d'autre moyen de se rendre immortels qu'en tâchant de vivre dans l'esprit & la memoire de la Posterité, & en multipliant leurs Livres dans cette intention, n'ont pû approuver cette demangeaison d'écrire beaucoup de Livres (500).

Mais que n'auroient pas dit ces Auteurs Sacrez & Profanes sur l'état de ces derniers temps, & particulierement depuis l'usage de l'Imprimerie, s'ils avoient pû connoître les débordemens des esprits & de la Librairie qui se sont faits ensuite dans le monde ?

Les sçavans & les ignorans prennent indifferemment la plume, comme par une espece de conspiration pour accabler, ou du moins pour fatiguer & rebuter le genre humain ; pour distraire & faire égarer les esprits ; pour charger & confondre la

memoire ; pour gâter & falsifier le jugement, & pour faire évaporer l'imagination des hommes par la multiplication inutile des Livres.

C'est le moyen que les uns & les autres ont trouvé pour tendre des pieges à la curiosité que nous avons naturellement de vouloir apprendre tout ce que nous ne sçavons pas, & de voir & lire pour cet effet tout ce qu'on appelle *Nouveautez* ou *Livres nouveaux*.

Ainsi les uns & les autres, quoiqu'ils ayent pris & qu'ils prennent encore tous les jours des routes differentes, ne laissent point d'arriver tous à un même but, & d'aboutir malgré leurs vûës & leurs intentions à une même fin, qui est de nous faire perdre le fruit de nos études ; nôtre loisir & nôtre temps, c'est à dire, le prix de l'éternité ; & souvent même nos fortunes temporelles & nos petites finances. C'est ce qui nous rend doublement ridicules dans l'esprit des Financiers publics & de tous ceux qui ne sont point atteints ou qui sont gueris de l'amour des Livres. Car depuis que les Auteurs se sont avisez de se découvrir ou de se trahir les uns les autres, nous avons mieux reconnu qu'auparavant quelle est la source & le sujet de tous ces inconveniens qui nous arri-

vent de leur lecture, & on nous a fait remarquer qu'ils ne viennent que de ce que cette multitude affreuse deLivres n'est pour l'ordinaire qu'une multiplication des mêmes Livres; que plusieurs Livres n'en sont souvent qu'un en plusieurs façons. Et d'autant que par l'artifice des Synonymes & des Epithetes, on lit souvent les mêmes choses sous des titres differens & sous divers noms d'Auteurs : il ne faut point chercher ailleurs l'origine du dégoût & du rebut des uns, & celle de retardement des autres dans le progrez qu'ils feroient s'ils n'étoient abusez par tant de Repetiteurs & de hardis Plagiaires.

C'est ce que le P. Theophile Raynaud a remarqué des Interpretes & Commentateurs de l'Ecriture Sainte qui ne font presque que se copier les uns les autres (501).

C'est ce que P. Aurelius (502) & quelques autres Critiques (503 ont trouvé dans la pluspart des Theologiens Scholastiques, soit qu'ils ayent écrit sur le Maître des Sentences & sur saint Thomas, soit qu'ils ayent traité la Morale en particulier.

C'est ce qui a formé le sujet de tant de plaintes que l'on fait contre tous ces *fatras* & ces masses monstrueuses de Com-

mentaires sur Aristote, & contre la plus-part des cours ennuyeux de nos Philosophes Scholastiques.

C'est ce qui a fait dire à plusieurs que si on retranchoit les Repetitions de tout ce qui s'est fait sur le Code & le Digeste, sur le Decret & les Decretales, on seroit moins rebuté de l'étude de l'un & l'autre Droit; & que les Canonistes & les Jurisconsultes pourroient se rendre habiles à moins de frais & en moins de temps.

C'est ce qui nous a fait croire que si la plupart des Historiens, des Geographes, des faiseurs de Chroniques & d'Itineraires s'étoient contentez de polir leurs Originaux sans les transcrire, il y auroit eu moins de menteurs; & que si l'on obligeoit tous les faiseurs de Vers de faire restitution à Homere, à Virgile, à Horace & aux autres Anciens, nous ne serions pas en peine de lire tant de Modernes.

Voila les effets du Préjugé contre la multitude des Livres, qui d'ailleurs ne laisse pas d'avoir son utilité, au moins pour ceux qui traitent des veritez de la Religion Chrêtienne selon saint Augustin (506).

Utile est plures libros à

C'est une chose avantageuse au public & particulierement à l'Eglise, dit ce Saint, qu'il se trouve plusieurs Ecrivains

qui fassent plusieurs Livres tous differens quant à la forme, quoiqu'ils travaillent tous sur une même matiere ; que n'ayant tous qu'une même foi & de mêmes principes, ils prennent un stile divers & des manieres differentes pour expliquer les mêmes questions : afin que leurs Livres étant ainsi multipliez, ils puissent tomber entre les mains de plus de gens qui pourront s'instruire d'une même verité, les uns d'une façon & les autres d'une autre ; & que comme on ne peut point avoir tous les Livres qui se font, on puisse du moins trouver dans ceux que l'on peut acquerir, ce qui est traité dans ceux qui ne nous pourroient pas aisément tomber entre les mains.

pluribus fieri, diverso stilo, non diversa fide, etiam de quæstionibus iisdem, ut ad plurimos res ipsa perveniat, ad alios sic, ad alios autem sic. Neque enim omnia quæ ab omnibus conscribuntur in omnium manus veniunt. Et fieri potest ut nonnulli qui etiam hæc nostra intelligere valent, eos non inveniant libros, in hos saltem incidant.

Il est même à souhaiter, dit encore ce Saint dans un autre de ses ouvrages (507), que dans les lieux ou l herefie a quelque cours, tous ceux qui ont quelque talent pour écrire prennent la plume pour la défense de leur Religion & de la cause commune de leur Eglise, quand ils devroient écrire tous la même chose & dans

Optandum est, ubi hæreses vigét, ut quicũque aliqua scribendi facultate præditi sint, ii scribant

les mêmes manieres, ne dussent-ils en diversifier que les termes & les expressions. Car il est à propos, ajoûte-t'il, que les Heretiques sçachent que l'Eglise Catholique n'a point pour un ou deux Ecrivains à son service, mais qu'elle en peut produire des legions entieres capables de la défendre contre les attaques & les insultes de ses ennemis. Qu'il arrive encore cet avantage de la multitude des Livres, qu'on les peut avoir plus commodément, c'est à dire, à moins de frais & avec moins de peine que s'ils étoient plus rares, & qu'on en peut faire le choix plus facilement.

omnes, etsi non modo de rebus iisdem scripturi sint, sed eadē etiam aliis verbis fortasse scripturi. Expedit enim ut hæretici intelligant in castris Catholicorum non unū aut alterum esse, sed multos qui cum iis adversa fronte congredi audeant.

En effet les Auteurs Ecclesiastiques n'ont pas crû que ce seroit entierement perdre sa peine que de prendre la plume contre les Arriens aprés saint Athanase, quoiqu'il eût parfaitement traité la matiere, & que ce qu'il en avoit écrit eut pû suffire contre tous les ennemis de la Divinité du Fils de Dieu.

Saint Basile le Grand, saint Epiphane, Didyme d'Alexandrie, les deux Gregoires de Nazianze & de Nysse, les deux Cyrilles de Jerusalem & d'Alexandrie, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Augustin, Gregoire de la Betique ou d'Elvire, Idacius Clarus, saint Fulgence,

ſaint Phebade d'Agen, Lucifer de Cagliari, Cerealis, Victorin & pluſieurs autres anciens Auteurs Grecs & Latins, ſans parler des Modernes qui ont écrit contre les nouveaux Arriens & Photiniens, que nous appellons Sociniens n'ont pas crû rendre mauvais office à l'Egliſe en multipliant les écrits contre ces Heretiques, & en repetant ſi ſouvent la même matiere.

La pluſpart de ces Saints & ſçavans Auteurs ont tant de rapport & de reſſemblance entr'eux, ſelon la remarque même du Cardinal Bellarmin & du P. Poſſevin (508), qu'ils ſemblent avoir écrit de concert & conſpiré enſemble pour rapporter les mêmes paſſages de l'Ecriture dans le même ordre, pour les expliquer de la même maniere, & pour ſe ſervir des mêmes argumens contre les Heretiques. Ils repetent tous & inculquent les mêmes choſes comme s'ils n'avoient fait que copier tous un même Original. Mais loin d'avoir merité le moindre blâme par cette conduite, loin d'avoir incommodé l'Egliſe par cette multiplication d'ouvrages, ils s'en ſont fait un merite devant Dieu & devant les hommes, & ils ont aſſuré à l'Egliſe une victoire que ſes ennemis lui

auroient peut-être disputée plus long-temps.

Si donc ils ont fait tant de Livres sur une matiere, il faut s'en prendre au zele de la Religion & aux mouvemens que Dieu donnoit à tous ces Saints d'étaler les richesses de ses dons & de les faire profiter à sa gloire & au service de l'Eglise. Et s'ils ont écrit la même chose, il faut se souvenir qu'ils puisoient dans une même source, qu'ils étoient animez d'un même esprit, qu'ils avoient la même fin, les mêmes secours, les mêmes ennemis à combattre, le même sujet à traiter, la même cause à défendre & le même Maître à servir.

Multitude de Livres d'un seul Auteur.

ON PEUT faire le même raisonnement à proportion de celui-ci sur tous les autres sujets Sacrez ou Ecclesiastiques, Profanes ou Seculiers qui ont été traitez plusieurs fois par plusieurs Auteurs : & conclure que la multitude des Livres qui sont répandus dans le monde, n'est point blâmable par rapport au grand nombre des Auteurs, mais seulement lorsqu'elle vient d'un Auteur que la demangeaison d'écrire porte plûtôt à faire beaucoup de Livres qu'à les faire bons.

La fecondité d'un petit nombre de bons

Ecrivains qui ont enrichi le Public d'un grand nombre de préſens conſiderables, a été d'un exemple tres-préjudiciable à une infinité d'autres, qui aſpirant à leur gloire, quoiqu'ils n'euſſent ni leur teſte, ni leurs forces, ni leur bonheur, n'ont pas laiſſé de gâter ſouvent plus de papier que ceux-là n'en avoient utilement employé.

Mais ces derniers ont été à leur tour auſſi préjudiciables aux premiers, & la multitude de leurs mauvais Livres ayant dégoûté le Public, pourroit bien lui avoir donné lieu de confondre avec eux ceux de ces bons Ecrivains : & avoir rebuté les Copiſtes qui ſe ſont enfin laſſez de faire paſſer juſqu'à nous les bons Livres auſſi bien que les méchans, & peut-être parce que leur multitude ſeule les aura épouvantez.

Car, pour ne rien dire des milliers de Sentences, de Paraboles, de Vers, de Cantiques, de Proverbes, des Traitez des Plantes, des Animaux & des autres productions de la Nature que SALOMON avoit compoſez (509), & où il n'y avoit rien que d'excellent ; à quoi pourrions-nous raiſonnablement attribuer la perte que nous avons faite des Livres de TRISMEGISTE, quelque qu'ait été cet

Auteur ? Car s'il est vrai que cet homme seul ait composé 6525 volumes, ou plûtôt comme d'autres l'ont écrit 36000, ou selon quelques-uns même 36529 Livres touchant la sagesse des Egyptiens, il n'est pas possible qu'il ne se soit trouvé bien du fatras, & de la rêverie dans tout ce grand nombre de compositions, qui aura détourné les Copistes d'en faire le discernement & de nous communiquer ce qu'il y auroit eu de bon (510). Mais il est aisé d'attribuer ce que l'on veut à un fantôme, & si l'on veut faire prendre quelque couleur & quelque apparence de verité à ce conte, on peut se persuader avec la Croix-du-Maine (511) que c'étoit anciennement la coûtume des Egyptiens de publier tous les Livres qu'ils composoient sous ce specieux nom de Trismegiste, ou d'un autre équivalent en Langue vulgaire, soit pour se faire honneur, soit que ce fût un titre ordinaire de Livres. Ainsi rien ne nous empêche dans cette supposition de croire qu'il y ait eu dans l'Egypte plus de trente-six mille Trismegistes.

Si nous en croyons Liberius (512) le faux Trismegiste ne passera que pour un fort petit Ecrivain avec ses trente-six mille volumes auprés de CALLIMACHUS le

Cyrenien, dont nous avons les Poësies, & qui fut Bibliothequaire de Ptolemée Philadelphe entre Zenodote & Eratosthene. Car il prétend qu'il a composé plus de 800000 Livres, ce que huit cens des plus laborieux Ecrivains auroient peine de faire aujourd'hui. Il a été abusé par Lomejer sans doute (513), & il y a grande apparence que ce dernier est tombé sur un endroit de Suidas mal cité par quelqu'un, & que lui-même s'y est trompé en prenant *huit cens mille* pour *huit cens* (514). A moins qu'on ne veüille dire que cet Auteur avoit fait le Catalogue de plus de 800000 Livres (515), encore la Bibliotheque d'Alexandrie n'en contenoit-elle pas plus de 700000 au rapport d'Aule-Gelle (516).

Ce que l'on dit des autres Auteurs anciens qui se sont plû à la multitude des Livres n'est pas si fort au dessus du vraisemblable, & sur tout si l'on se souvient d'expliquer le mot de *Livres* par celui de *Cahiers* ou *Rouleaux*, c'est à dire, de simples feüilles ou cartes roulées d'où nous est venu le mot de *Volume*.

Ainsi il n'est pas tout à fait incroyable qu'ARISTARQUE le Grammairien qui vivoit sous Ptolemée Philometor en ait fait un mille en ce sens (517), quoi-

que Suidas se contente de dire que le bruit commun lui en donnoit plus de DCCC (518).

On dit que *Zenon* le Pere des Stoïciens avoit composé DCCV Opuscules differens (519), qui nonobstant leur multitude étoient d'une si grande force que Carneade de l'Academie ayant entrepris d'y répondre, s'étoit crû obligé toutes les fois qu'il prenoit la plume pour le refuter, de prendre auparavant de l'ellebore blanc pour se purger & se fortifier la tête, & pour empêcher que l'estomach ne lui envoyât des vapeurs au cerveau (520). Mais on ne convient pas que tous ces ouvrages ne fussent que d'un seul & même Zenon, & quelques-uns doutent que ce fut au chef des Stoïciens qu'en vouloit Carneade (321).

Cela nous doit être dautant plus suspect qu'*Epicure* passoit dans le Monde pour celuy des Philosophes qui avoit le plus écrit, selon Diogéne Laërce (522), qui ajoûte dans sa vie que la multitude de ses volumes montoit jusqu'au nombre de CCC, dans lesquels il n'avoit mis aucun témoignage, ni passage, ni aucun mot qui fût pris d'autruy. Tout y étoit de luy, & l'on juge delà quelle étoit la force & la fécondité de son esprit.

Quoi que Laërce ait dit qu'Epicure avoit surpassé generalement tous les Philosophes par la multitude de ses Livres, il ne laisse pas en un autre endroit d'en excepter CHRISYPE, disant que Zenon avoit fait beaucoup de Livres à la verité, mais que Xenophane en avoit fait plus que luy; que Démocrite en avoit fait plus que Xenophane; qu'Aristote en avoit fait plus que Démocrite; & Epicure plus qu'Aristote, mais que Chrysippe en avoit fait plus qu'Epicure (513).

πάντας ὑπερ- βαλλό- μενος πλήθει βιβλίων.

Ce Chrysippe n'étoit proprement que le singe d'Epicure pour les compositions, & le parasite de ses Livres, comme l'appelloit Carneade. Car il affectoit de faire & d'écrire tout ce qu'il voyoit faire & écrire à Epicure, c'est pourquoi il le copioit souvent, & quand il le vouloit surpasser, il alloit mandier divers passages des autres Philosophes, ce qui a fait dire à Zenon & à Aristote que tous ses Livres n'étoient pleins que de témoignages & de paroles d'autruy. Et Diogéne Laërce (325) dit que comme il écrivoit tout ce qui luy venoit dans la pensée avec une précipitation étrange, il ne faisoit rien de bien, & ne se soucioit pas d'être exact pourvû qu'il surpassât Epicure dans le nombre des Livres. Et en effet il avoit

composé plus de ccc volumes sur la Dialectique seule (324), sans parler de ce qu'il avoit écrit sur divers autres sujets.

Cependant, à bien considerer la chose on ne peut pas dire que Chrysippe ait surpassé Epicure dans la multitude des Livres, selon le raisonnement d'Apollodore d'Athénes dans Laërce (326), puisque si l'on eût ôté des Livres de Chrysippe tout ce qui n'étoit pas de luy, il ne luy seroit presque rien resté, au lieu que ceux d'Epicure n'étoient composez que de ce que sa cervelle & son fonds luy avoient fourni (527).

Cela fait voir le peu d'équité qu'Hesychius l'Illustre, & ceux qui l'ont suivi (528), ont fait paroître, lorsqu'ils ont confondu le merite d'Epicure avec celuy de Chrysippe, & qu'ils ont dit que l'un & l'autre pour s'être trop pressé d'écrire & de multiplier leurs ouvrages ont été peu exacts & peu solides en ce qu'ils ont mis au jour (529). Ce qui n'est vrai que de Chrysippe, quoi qu'on ait soupçonné Epicure d'avoir mis au rang de ses Livres ceux de Démocrite sur les Atomes, & ceux d'Aristippe touchant la volupté pour en grossir le nombre, & en acquerir de la gloire comme s'il en avoit été l'Auteur (530).

Outre ce que l'on a dit de ces laborieux écrivains, on nous a encore voulu persuader que THEOPHRASTE disciple d'Aristote avoit mis au jour CCC volumes(531); que DIDYME LE CHALCENTERE, c'est-à-dire, aux entrailles de cuivre, ainsi nommé à cause qu'il étoit extraordinairement laborieux, avoit composé jusqu'à 3500 Traitez differents (532), & Senéque en met jusqu'à 4000 (533) Ce qui a fait dire à Athenée que Didyme avoit oublié le nombre de ses Livres (534).

Quelques-uns ont écrit que DIOMEDE le Grammairien en avoit fait 10000. quoi qu'avec assez peu de vrai-semblance (535).

Parmi les Romains SERVIUS SULPICIUS en avoit fait CLXXXVIII. sur le Droit Civil seulement (536). VARRON à l'âge de 84. avoit déja composé XD Livres, dont il se perdit une bonne partie durant sa proscription par le pillage qu'on fit des Bibliothéques de la Ville, comme nous l'apprend Aule-Gelle (537). C'est ce grand nombre des ouvrages de Varron qui a fait dire à saint Augustin (538) qu'il s'étonnoit qu'ayant tant lû, il eust eu le loisir d'écrire ; & qu'ayant tant écrit, on auroit eu de la peine à se persuader qu'un homme eût été capable de tant lire.

GALIEN avoit composé plus de CD Livres,

ſur la Médecine, & plus de CCXL. ſur les autres Sciences, & le grand nombre de ceux qui nous ſont reſtez nous fait aſſez connoître qu'il n'eſt pas impoſſible abſolument de beaucoup écrire & de bien écrire tout à la fois (539).

Il ne nous ſeroit pas difficile de trouver auſſi parmi les anciens Auteurs de l'Egliſe de ces habiles & laborieux Ecrivains à qui les Ouvrages tomboient de la plume avec une facilité qui fait encore aujourd'huy le ſujet de nôtre étonnement.

Car ſans parler d'ESDRAS à qui les Rabins donnent CCIV Livres ſur divers ſujets, & LXXII ſur la ſeule Cabale (540), Qui pourroit croire qu'ORIGENE avec les exercices journaliers de ſon école en auroit pû compoſer 6000 ? Neanmoins ſaint Jerôme nous aſſure qu'il en avoit lû autant de luy, ſaint Epiphane & Rufin nous ont auſſi ſpecifié le même nombre (541). Et ſaint Jerôme écrivant à Pammachius, ſemble dire qu'il n'y avoit perſonne qui en pût autant lire en ſa vie qu'Origêne en avoit écrit ou dicté à ſes copiſtes, qu'Ambroiſe luy entretenoit en grand nombre & avec beaucoup de liberalité (542).

L'on pourroit mettre S. AUGUSTIN au rang des plus laborieux & des plus infatigables Ecrivains, je ne dis pas de l'Egliſe,

mais de toute l'Antiquité même, sans craindre de donner lieu de croire que le grand nombre de ses Livres auroit pû préjudicier à leur excellence. Et plût à Dieu que le temps eût eu autant de respect pour eux que l'Église a toûjours témoigné d'en avoir, nous aurions aujourd'huy un tresor qui nous consoleroit aisément de la perte que nous avons faite de la plûpart de ceux que l'on vient de nommer.

Si l'on veut passer dans les siécles postérieurs, on y trouvera peut-être que ce zele que les Anciens avoient fait paroître pour remplir le monde de leurs Livres, a dégénéré en une espéce de manie, sur tout depuis l'usage de l'Imprimerie. Et si l'on considere qu'un de nos *in-folio* peut bien contenir la valeur de cinquante & quelquefois de cent volumes des Anciens, on jugera aisément si les Modernes ont été moins laborieux & moins curieux de gloire qu'eux par le petit nombre que je citerai ici succintement à ne commencer que depuis l'établissement de la Scholastique.

Les œuvres d'ALBERT LE GRAND sont en XXI volumes in-folio de l'édition de Lyon de 1651, & d'ailleurs en XIX.

Celles de saint THOMAS sont en XVII volumes de l'édition de Rome, en XVI de Venise, en XXI ou en XXIII de Paris.

RAIMOND LULLE a fait plus de 4000 volumes si l'on s'en tient à ce qu'on en a publié. Et il y a dans la Bibliothéque de Monsieur l'Avocat Général de Lamoignon un Catalogue Manuscrit de ses ouvrages qui comprend LXXXVII volumes ou livres de son Art qu'on appelle des *Lullistes*; XXXV sur la Physique; XXXI sur la Metaphysique; CXXV sur la Théologie, & sur divers sujets qui ont rapport à la Religion; XXI sur la Médecine; plus de LX sur la Chymie, mais qu'on luy a supposez mal à propos pour la plûpart; XX sur la Morale; XVIII sur les Mathématiques; VIII sur le Droit; avec un Supplément de LXXXVI sur la Théologie, & de XVIII sur la Logique. Mais il est dit à la fin du Catalogue qu'il y a encore un grand nombre d'autres volumes tant imprimez que manuscrits qui se conservent dans les Bibliothéques de Majorque, de Barcelone, de Rome, de la Sorbonne, de saint Victor, des Chartreux de Paris, & des autres endroits de la Chrêtienté.

VVICLEF qui mourut en 1387 avoit composé plus de deux cens volumes, selon le témoignage du Pape Pie Second rapporté par Verheiden (543), & ce que nous en avons n'est qu'un reste que les Protestans ont sauvé du feu.

ALPHONSE TOSTAT Ev. d'Avila mort en 1454 a fait un nombre innombrable de Livres selon le langage de quelques-uns. Ce que l'on en a imprimé est renfermé dans XIV volumes in-folio ou XXVII tomes de l'édition de Venise; en XV volumes de Cologne; & en XVIII d'ailleurs. Le Pelerin, c'est-à-dire, André Schott Auteur de la petite Bibliothéque d'Espagne (544.), dit que Tostat a fait un si grand nombre de volumes seulement sur l'Ecriture sainte, que si on en vouloit conter les feüilles par les jours de sa vie, on trouveroit qu'il n'y en auroit pas un à conter depuis le moment de sa naissance auquel il n'eût rempli plus de trois feüilles. Sixte de Sienne dit qu'on peut juger de la grosseur & de la masse de tous ces épouvantables volumes par le petit abregé que Pierre Ximenes Ev. de Coria son disciple tâcha de faire de son Commentaire sur saint Mathieu seulement. Et quoiqu'il fît tous ses efforts pour reduire cette Abregé à la cinq ou sixiéme partie du Commentaire au plus, quelques retranchemens qu'il y eût faits, il ne put venir à bout d'en faire moins d'un gros & d'un grand in-folio de 1020 pages du plus grand papier qu'on appelle *folio regali* en caracteres tres-menus & tres-serrez, &

Il n'a vêcu que 40 ans.

dont on auroit pû faire quatre justes volumes à l'ordinaire (545).

DENIS RICKEL DE LEEUWIS, dit le CHARTREUX qui mourut en 1471 a beaucoup plus écrit que saint Augustin, & on n'est point encore revenu de l'étonnement où l'on a toûjours été de voir qu'il ne se soit jamais servi de copiste, & qu'il ait tout écrit de sa propre main (548) comme on le voit dans Svvert, dans Valere André, & dans Petrejus. Ce que l'on a imprimé de ses ouvrages est renfermé en XII gros volumes infolio, quoi qu'il se trouve divers autres Traitez imprimez separément.

JEAN DE HAGEN ou de INDAGINE Chartreux d'Allemagne, qui mourut en 1475 composa plus de CCC Livres divers qu'il addressa à divers Princes & Prelats (546), & l'on trouve de luy plus de CCCCXXXIII Traitez, sans un grand nombre d'autres rapportez par Tritthéme (547).

On prétend que le fameux PARACELSE qui mourut en 1541. avoit écrit prés de CCC volumes, & s'il eût vécû du temps des Anciens, ils auroient pû faire monter toutes ces compositions jusqu'au nombre de trente mille volumes en la maniére qu'ils les prenoient, suivant la supputa-

tion du sieut de la Croix du Maine (549). D'autres se contentent de dire que Paracelse avoit écrit CCXXX Livres sur la Philosophie, XLVI sur la Médecine (550), & LXVI sur les choses occultes; sans conter tous ceux qui se glissoient sous le manteau des curieux (551).

Les Hérétiques du dernier siécle ont été fort curieux aussi de peupler le monde de Livres aussi-bien que d'enfans, s'imaginant pouvoir accabler l'Eglise par la multitude des uns & des autres, & croyant pouvoir fournir par ce double expédient assez d'armes & de soldats pour entretenir l'une & l'autre guerre qu'ils avoient entreprise contre elle. LUTHER avec ses VII volumes in-folio de Wittemberg ou ses IV de Steinmann; ZUINGLE avec ses IV de Zurich; MELANCHTHON avec ses V de Basle ou ses IV de Wittemberg sont des premiers sans doute, mais ils ne sont pas des plus feconds. Les XIV de CALVIN reduits à IX dans la derniére édition d'Amsterdam, les VIII de Brentius, les X de BULLINGER, les IX ou X de MUSCULUS, les XIII de RODOLPHE GUALTER, sans parler des *in quarto* & des *in octavo* de Moyse AMYRAUT qui montent jusqu'au nombre de XL ou L ont fait un peu plus de montre & de parade.

Mais si l'Eglise vouloit se contenter de leur opposer Homme pour Homme & Livre pour Livre, elle trouveroit aisément dans une seule de ses Sociétez Regulieres dequoi leur tenir tête, & dequoi les envelopper sans déployer ses autres forces.

Pour ne rien dire de SALMERON, de BELLARMIN & de LUGO ; ni même de TURRIEN, GRETSER, d'ANDRE' SCHOTT, &c. on n'a qu'à jetter les yeux sur les ouvrages de SUAREZ qui composent XX grands volumes ou plûtôt XXVI si l'on vouloit les ramasser tous ensemble (552).

Ceux de VASQUEZ sont en X, ou IX, ou en VIII volumes selon leurs differentes éditions in folio.

Ceux de LORIN en X ou XI in folio.

Ceux de Corn. à LAPIDE sont en XVI in folio, & il disoit sur la fin de ses jours & de ses travaux, qu'ayant épuisé tous ses esprits vitaux & animaux à écrire pour le service & la gloire de Dieu, il ne lui restoit plus que son sang qu'il auroit bien souhaité épuiser pareillement ou répandre pour la même cause (553).

Ceux de Th. SANCHEZ sont en VIII in folio ; & ceux de Gasp. SANCHEZ en X ou XII.

Ceux de Corn. HAZART sont en plus de XXXV in octavo sur les matieres de Controverse, & en VII in folio sur l'Histoire.

Ceux de JEAN EUSEBE DE NIEREMBERG montent à XVI volumes in folio, & à prés de XXX tant in quarto & in oct. qu'en moindre forme.

Ceux du P. PETAU dont le merite doit être distingué de celuy des autres, sont en VIII vol. in fol. sans parler de plusieurs autres ouvrages mis en d'autres formes & de ce qu'il a fait sur les anciens Auteurs.

Ceux de THEOPHILE RAYNAUD sont en XIX vol. in fol sans y comprendre l'*Apopompée* qui fait le vingtiéme & qui n'est pas le moins curieux.

Ceux du P. LABBE ne sont pas aisez à conter, pour les raisons qui ne sont point inconnuës au Public. Si l'on veut s'en rapporter au Catalogue qu'il en a fait publier, on se persuadera aisément que dés l'an 1662 il en avoit déja fait LXXVI volumes dont les titres seuls comprennent cinquante-cinq pages in 4° dans ce Catalogue.

ESCOBAR avoit déja publié XLIII volumes de sa façon la plûpart in folio à l'âge de soixante & dix ans ; & dés-lors il en

dispofoit encore XI autres de la même force qu'il a eu le loisir de pousser à leur fin, puisqu'il a vécû encore onze ou douze ans aprés, & qu'il passoit pour le plus laborieux & le plus fécond Ecrivain de son Pays & de sa Société (554).

Il mourut en 1665 âgé de 81. ans.

Enfin ATHANASE KIRCHER a mis au jour prés de XXX volumes in folio & prés de XV in quarto.

Ce n'est pas seulement dans cette Société qu'on s'est étudié à multiplier & à grossir les Livres. La seule Théologie Morale d'ANTONIN DIANA surnommé l'*Agneau de Dieu* étoit en XII vol. in folio, au milieu du desordre & de la confusion où son Auteur l'avoit laissée, & le Chartreux d'Alcolea luy ayant donné de l'ordre & de l'arrangement elle s'est trouvée reduite à IX vol. de l'édition de Lyon (555).

PIERRE D'ALVA & ASTORGA qui s'étoit crû choisi & député du Ciel pour venir défendre & orner de ses Ecrits le mystere de la Conception de la Sainte Vierge, & les Priviléges de son Ordre Seraphique, avoit composé plus de XLVIII gros volumes in fol. sur ces deux sujets, quoi qu'il y en ait eu plus d'un tiers de supprimé depuis. Entr'autres il y avoit un A, B, C, D, ou Abecedaire de la Vierge Marie en XXI vol. dont la premiére Lettre A

tre A avoit été imprimée à Madrid en trois grands volumes in folio à l'Imprimerie Royale l'an 1648 ; une Bibliothéque de la Conception en VI volumes ; un Bullaire de la même Conception ; un Bullaire de son Ordre en X volumes. Il fit encore divers autres Livres en moindre forme, tant pour attaquer que pour repousser ses Adversaires sur l'opinion de la Conception. Mais s'étant fait condamner à Rome plus d'une fois, & sous divers noms (556), il tomba dans une disgrace qui le rendit le joüet des Dominicains, la confusion des Cordeliers, & le rebut de l'Eglise : & il s'en alla mourir hors de son Pays l'an 1667.

Mais se trouveroit-il quelqu'un parmi les Modernes & les Anciens mêmes, qui osât faire comparaison avec l'incomparable CARAMUEL ? C'étoit peu de chose pour luy d'avoir publié prés de XL volumes in folio & XX in quarto. Il avoit dans la tête une capacité locale d'une trop vaste étenduë pour pouvoir être remplie & entiérement occupée d'un si petit nombre de productions. Il avoit entrepris de renouveller ou de reformer tous les Arts & toutes les Sciences divines & humaines ; de châtier & de corriger la plûpart des Auteurs qui les avoient traitées ; de fournir

luy seul toutes les Ecoles publiques & tous les Cabinets des Particuliers ; & de suffire luy seul à tout le Monde pour toutes sortes d'études & d'exercices.

Quiconque en voudra douter, pourra consulter le magnifique Catalogue de ses Livres & de ses projets extraordinaires qu'il en a composé luy-même, dans le dessein de faire un enchaînement des uns avec les autres, qui fût si étroit & si necessaire, qu'on fût obligé non seulement de ne les point acheter les uns sans les autres, en nous assurant que quiconque n'auroit point tout seroit censé n'avoir rien du tout ; mais encore, pour comble de misere, de les lire tous indispensablement les uns aprés les autres. Et je suis sûr qu'aprés la lecture de ce Catalogue on aura lieu de douter si les Gascons de France sont plus Gascons & plus fanfarons que ceux d'Espagne (557).

JOSEPH PELLIZER DE SALAS a déja donné prés de LX volumes de toutes sortes de grandeurs au Public, & s'il n'est mort depuis dix ou douze ans, il n'aura pas manqué d'en publier encore beaucoup d'autres. Car Dom Nicolas Antoine son ami, dit qu'il faisoit encore esperer dans peu de temps la publication des Annales d'Espagne en XII volumes ; l'Histoire de

la Maison d'Autriche en quatre; l'Histoire généalogique d'Espagne en quatre; & qu'il gardoit encore plus de cinquante autres Livres chez luy, jusqu'à l'occasion de les produire (558).

Felix Lope' de Vega Carpio étoit une autre espéce de génie que tous ceux dont on vient de rapporter les exemples, pour sa fecondité surprenante. Jamais homme n'eut une facilité plus grande pour la composition. Du moins n'est-il arrivé jamais à personne qu'à luy, d'avoir fait CIↃIↃCCC Comédies & plus de CCCC Actes Sacramentels ou piéces dramatiques qu'on a coûtume de reciter à la Fête du S. Sacrement en Espagne. Dom Nic. Antoine dit que si l'on vouloit mesurer la grandeur de ses ouvrages sur la longueur de sa vie, l'on trouveroit qu'il n'y auroit point de jours dans un si long espace de temps ausquel il n'eût rempli cinq grandes feüilles de papier, à conter dés le premier moment de sa naissance.

Aprés tant de Géants, & quelques Hercules de la Republique des Lettres, je crois qu'il est assez inutile d'en citer d'autres comme Vossius, Meursius, Gruter & tous ces Critiques laborieux qui ont mieux aimé travailler sur les Anciens ou à leur imitation, que de produire de

nouvelles imaginations de leur tête ; Baronius, Raynaldi, Ughelli, Argaez, & divers autres Esagnols entre les Historiens ; Cardan, Aldroand, Liceti parmi les Philosophes & Médecins ; & parmi les Jurisconsultes Bartole, Cujas ; Antoine Favre le pere de Monsieur de Vaugelas ; Barbosa qui composa XXI volumes in folio sur le Droit de Canon ; Farinas ou Farinacci qui en fit seize plus estimez que leur Auteur qui passoit pour un grand fripon & un débauché, ce qui faisoit dire au Pape Clement VIII. que la *farine* en étoit bonne, mais que le *sac* n'en valoit rien.

Car il n'est pas difficile de juger par ce peu d'exemples que quoi que le Préjugé ne soit pas favorable pour l'ordinaire à la multitude des Livres, c'est pourtant une chose assez commune aux bons & aux mauvais Ecrivains de faire indifféremment beaucoup de Livres.

Et comme cette conduite ne peut pas nous servir de régle certaine pour sçavoir le jugement que nous devons faire en particulier de ces Auteurs laborieux, il y a lieu de s'étonner qu'il se soit trouvé de temps en temps des hableurs & des fourbes pour vouloir surprendre le Public, & luy enlever son estime par une fausse os-

tentation ou par une vaine promeſſe de luy produire inceſſamment une multitude de Livres.

C'eſt ſans doute par cet artifice que VINCENT MARINIER a prétendu dans nôtre ſiécle ſe mettre en reputation en voulant nous perſuader qu'il avoit composé plus de cinquante volumes importans ſans conter plus de trois cens quatre-vingt mille vers tant Grecs que Latins, qu'il ſoûtenoit avoir faits. Comme le Public n'en voyoit point de preuves, & qu'il ſembloit douter de la verité des paroles de Marinier, nôtre Auteur ſpéculatif au-lieu de reduire ſes promeſſes en pratique & de faire mettre quelques-uns de ces grands ouvrages ſous la Preſſe, ſe contentoit d'écrire aux uns & aux autres pour les en aſſurer. Il leur faiſoit de longues liſtes de titres de ſes prétendus Livres dans ſes Lettres, & lorſque quelqu'un luy paroiſſoit un peu trop incrédule ſur ce ſujet, il tâchoit de l'abattre & de le perſuader en luy oppoſant l'exemple des 36529 Livres de Triſmegiſte (559) : & en venant même juſqu'au détail des circonſtances de ſes travaux, il luy ſpécifioit le nombre des mains de papier qu'il y avoit conſumé, la petiteſſe de ſon caractere, & la maniére dont il ſerroit ſes lignes, pour en groſſir l'idée.

C'étoit ſans doute par de ſemblables mouvemens de vanité qu'un jeune homme de 27 ans dont parle du Verdier de Vauprivas (560), voulant imiter les Auteurs qui envoyoient à celuy-ci la liſte de leurs Livres pour être inſerée dans ſa Bibliothéque Françoiſe, luy mit entre les mains un grand Catalogue, & un Inventaire bien fourni des Livres qu'il ſe vantoit d'avoir compoſez à cet âge. Il montoit juſqu'au nombre de cinq cens volumes & plus. C'étoient les titres les plus beaux & les plus magnifiques que l'on ſe pût imaginer, & ils occupoient plus de cent pages dans ce Catalogue. De ſorte, dit du Verdier, que la vie de l'homme la plus longue & la plus deſ-occupée n'auroit point été ſuffiſante même pour lire le quart des volumes qui paroiſſoient dans cette belle montre.

Le même Auteur parlant des fourbes de Pierre Paſchal qui tiroit de gros appointemens de l'Epargne pour faire l'Hiſtoire de France feignant d'y travailler inceſſamment, quoi qu'il n'en fît rien, nous rapporte encore un trait de fanfaronnade que luy fit un eſprit à peu prés du même caractere, qui ſoûtenoit avoir écrit huit cens volumes contenans trente mille cahiers & qui non content de lui en avoir dreſ-

sé le Catalogue, avoit la sotise de le publier par des lettres & des écrits divers (562).

Nous avons encore la mémoire toute fraiche d'un magnifique Catalogue de Livres imprimé à Bourges le 10. de Mars de cette année 1685, où l'on voit plus d'une centaine d'ouvrages importans d'un Auteur de cette même Ville, publiez seulement depuis l'an 1682. dans le même lieu, avec ceux qui doivent bien-tôt paroître au jour. La Posterité qui n'en entendra peut-être parler qu'en cet endroit, ne pourra pas s'imaginer que tout ce grand nombre de Livres & de Traitez joint à plusieurs autres ouvrages que le même Auteur avoit déja fait imprimer auparavant seront à peine suffisans pour faire un juste volume *in quarto* étant tous reliez ensemble.

Mais c'est un divertissement d'entendre la Croix-du-Maine conter au Roy Henry III. tous ses beaux exploits de plume & d'imagination, dont il a bien voulu nous conserver la mémoire en mettant au jour le Discours de ses projets. Il dit qu'il avoit dans sa Bibliothéque DCCC volumes de Mémoires ou Recueils divers tous de son invention, tous recherchez par luy & extraits de tous les Livres qu'il avoit lûs jusqu'alors, dont le nombre, dit-il, étoit infini, comme il étoit aisé de le voir par

ses vingt-cinq ou trente mille cahiers, & chapitres de toutes sortes de matiéres, qui peuvent tomber dans la connoissance des hommes. Il y étoit traité, si on l'en croit, de tant de choses differentes qu'il est presque impossible de parler de quelque chose ou même de s'en imaginer quelqu'une, dont il n'eut fait une tres-curieuse recherche. Et pour en specifier quelque chose, il dit que la description qu'il avoit faite du Spirituel & du Temporel de la France contenoit plus de cent volumes, & qu'il en avoit écrit plus de cinquante sur la Noblesse & les Familles du Royaume. Pour faire voir qu'il n'étoit point hableur ni rodomont, quoi qu'à sa mine & au peu d'âge qu'il avoit alors il fût en grand danger de passer pour menteur, il prie le Roy de députer des Commissaires pour aller visiter sa Bibliothéque & examiner la verité de ce qu'il luy disoit. Il avoit disposé toutes ces riches productions de son esprit en cent Buffets différents de sa Bibliothéque, & il ne demandoit au Roy que deux cens écus pour chaque Buffet afin de faire part au Public de tant de tresors précieux, qu'il étoit honteux d'avoir mis à un prix si bas & si vil, croyant avoir fait injure à sa Majesté de l'avoir taxée à si peu de chose (562).

CE QUE j'ai rapporté au préjudice ou même à l'avantage de la quantité des ouvrages faits par un seul Auteur, se doit entendre pareillement de leur grosseur. C'est le même Préjugé qui régle l'estime bonne ou mauvaise que nous en avons. Comme ce n'est point la quantité, ce n'est pas non plus la grosseur qui donne l'immortalité à l'Auteur d'un Livre, dit un Moderne (563). » L'Abbé de Cerisi ira plus loin avec sa seule *Metamorphose* des yeux de « Philis en Astres que beaucoup d'Au- « teurs qui occupent de grandes places « dans nos Bibliothéques, & le *Temple* « *de la Mort* forcera plus aisément la ri- « gueur des temps que les six cens volu- « mes de Monf. l'Evêque du Bellay. « Grosseur & petitesse.

Le petit Livre de la Vie & des Vertus de la Ste. Vierge par le Sieur de Grandval vivra plus longtemps & toûjours plus honorablement dans l'esprit des personnes de bon goût & de piété solide, que toutes ces grosses masses d'Alva & Astorga, de Poza & d'une infinité d'autres Ecrivains de cette trempe.

Le petit Mercator de Rigberius a rompu le coû de nos jours aux deux grands volumes du P. Garnier.

Et la plus saine partie de la Republique des Lettres fait le même jugement de la

plûpart de ces petits Mémoires, de ces cahiers, de ces observations en feuilles volantes, & de ces petits Traitez divers publiez depuis XXX ou XL ans sur la Physique, la Médecine, les Mathématiques, aprés lesquels on court avec avidité au mépris de tous les gros Commentaires sur Aristote. On louë le Sieur Madelenet du petit nombre de Vers qu'il a laissez, beaucoup plus que ni le Mantoüan, ni l'Auteur des *Virgile & Ovide Chrétiens*, ni le Marinier avec ses trois cens quatre-vingt mille Vers dont on a parlé plus haut.

Scaliger estimoit plus le petit Atys de Catulle que tous les grands Vers de Lucain. Car en effet il n'est presque pas possible de se soutenir toûjours avec une force égale dans un ouvrage de longue haleine, & de donner à un grand corps des proportions aussi justes qu'à un petit.

C'est sans doute ce qui a porté parmi les Anciens Térence & Horace, & parmi les modernes Malherbe & Monsieur Despreaux à mettre si peu de chose au jour, quoi que ceux-là n'ignorassent pas les applaudissemens que la populace ignorante & grossiére donnoit aux gros volumes d'Antimachus, selon Catulle (364). Ils ne portoient point envie à Lucilius qui faisoit deux cens Vers en se mettant à

Amet scripsisse ducentos ante cibum ver-

table, & qui en faisoit deux cens autres avec la même facilité en se levant de table. Et ils n'en estimoient pas Cassius Severus meilleur Poëte, pour avoir laissé suffisamment dequoi brûler son corps de la grosseur de ses papiers & de ses écrits (565), comme Varus s'avisa de faire, aprés l'avoit tué de la part d'Auguste sur ses propres livres.

sus, cotidem cœnatus: Etrusci Quale fuit Cassî rapido ferventius amni ingeniû: capsis quem fama est esse, librisque Ambustum propriis.

La fortune d'un Livre est faite dés que sa grosseur nous frappe l'imagination, & souvent il passe pour lû dés qu'on l'a vû. C'est pourquoi on ne s'avise plus guéres de lire les XXIV Livres des Commentaires de Thomas Hasselbach sur le premier Chapitre d'Isaye, & quoi qu'il n'ait point eu le loisir d'achever ce premier Chapitre du Prophéte par une continuation de plusieurs autres Livres, ni de travailler de la même force sur tout le reste de l'Ecriture sainte comme il en avoit envie; cela ne nous a point fait plaindre son mauvais sort, ni la perte que nous avons faite d'un ouvrage qui auroit été rare à voir & singulier dans son espéce (566).

Le P. Simon n'a pû s'empêcher d'admirer le gros volume du P. Phelippeau sur les 4. premiers Chapitres du Prophéte Osée, jugeant que si on en retiroit les digressions & les matiéres étrangéres il ne

resteroit de ce qui appartient à son sujet & à son titre que peu de chose pour faire un fort petit Livre (367).

Le P. Malebranche raille assez agréablement Savilius sur la maniére de son Commentaire de quelques-unes des premiéres propositions d'Euclide. Ce célébre Auteur avoit mis au jour un *in quarto* de prés de 300 pages pour expliquer les définitions, les axiomes, les demandes & les huit premiéres propositions du Géométre. Et le P. Malebranche le rend ridicule en ce qu'une heure étant suffisante à un esprit médiocre pour apprendre toutes ces choses ou par luy-même ou par le secours du plus petit des Géométres, il parle de son entreprise comme de quelque chose de fort grand & de fort difficile ; qu'il a peur que les forces ne luy manquent ; qu'il laisse à ceux de ses successeurs qui auront plus de santé & plus de vigueur de corps & d'esprit pour continuer cet ouvrage important le soin de pousser & d'étendre les choses plus loin ; & enfin de ce que si l'âge le luy eût permis, il nous auroit laissé douze ou quinze gros volumes sur les élémens de Géométrie (368).

Monsieur Despreaux en la personne d'un de nos Ecrivains Modernes

dont la fertile plume

Peut tous les mois ſans peine enfanter un volume

cenſure avec beaucoup de raiſon ceux qui ne s'étudient qu'à groſſir & à multiplier leurs ouvrages, ſans ſe mettre ſi fort en peine d'y faire entrer le bon ſens (369), & il ſemble vouloir nous faire connoître que le goût & que la délicateſſe de nôtre ſiecle ſur ce ſujet n'eſt gueres moins grande que celle du temps de cet ancien Callimachus (370), qui ne mettoit point de difference entre *un grand Livre & un grand mal*.

Ainſi les Calviniſtes, & entr'autres Scaliger, Melch. Adam, Crovvæus, Monſieur Morus & quelques autres de la même Communion n'ont pas trop mauvaiſe raiſon de témoigner de l'étonnement de ce que Calvin ait fait de ſi gros Livres & en grand nombre ſans neanmoins avoir jamais voulu ſe retracter de rien ni connoître le moindre de ſes defauts (371).

Des Ecrivains de cette eſpece qui ſe ſont reſolus de ne jamais reculer, ou qui par le choix de leur inſtitut ou par le mauvais état de leurs affaires ſont tombez dans la neceſſité de toûjours avancer, quelqu'obſtacle qu'ils puiſſent rencontrer, ſe croiroient eſtropiez s'ils s'étoient retran-

che quelque chose. Et ceux principalement dont la subsistance dépend du poids & de la mesure de leurs écrits, s'imagineroient perdre un soû, en retirant un mot inutile ou mal placé de leurs ouvrages.

C'est par ce motif que Guillaume Xylander, Loüis Dolce, Jean Baudoin, Pierre du Ryer & plusieurs autres Ecrivains mercenaires & gagez par les Libraires se sont trouvez obligez d'allonger & de grossir de tout leur possible les écrits qu'ils mettoient sous la Presse. De sorte que pour sauver & conserver leur vie ils ont bien voulu flétrir & perdre leur reputation, les uns par la necessité de faire des Traductions à 30 sols ou à un écu la feüille : les autres de faire des Vers à quatre francs le cent, quand ils étoient grands, & à quarante sols, quand ils étoient petits, comme le rapporte Monsieur Furetiere (572).

Mais qui n'admireroit la bizarrerie & l'inconstance des Critiques dans leurs jugemens, & qui croiroit qu'aprés s'être tous si generalement déclarez contre la grosseur des Livres, il s'en trouveroit qui ne fussent point favorables à leur petitesse ?

Le Préjugé en faveur des petits Livres paroîtroit d'autant moins déraisonnable

qu'il est mieux fondé en raisons. On les suppose ordinairement meilleurs que les gros, quand ils sont de la même espece & sur le même sujet, parce qu'on a plus de loisir de les travailler ; qu'on ne les perd point de vûë comme les vastes ouvrages ; & qu'on en a devant les yeux le commencement, la suite & la fin presqu'en même temps, comme dans une carte & dans un tableau.

Cependant Scaliger n'a point laissé de chicaner Drusius sur ce qu'il ne faisoit que de petits Livres (573).

Les Libraires qui sont aujourd'hui les arbitres de la fortune des Livres & des Auteurs n'ont pas toujours été curieux de Livrets, parce qu'effectivement ils n'étoient pas au goût de tout le monde ; & que le debit n'en étoit pas facile. On sçait que Moret celebre Imprimeur d'Anvers successeur & gendre de Plantin eut querelle un jour sur ce sujet avec Erycius Puteanus qui avoit succedé à la reputation de Lipse pour les belles Lettres. Et sur ce que cet Imprimeur luy reprochoit qu'il ne faisoit que de petits Livres qu'il ne pouvoit debiter, parce qu'on méprisoit leur petitesse ; Puteanus voulut se justifier sur l'exemple de Plutarque qui n'a fait que de petits Livres, & qui nean-

moins ne laissent pas d'être de grand prix. La colere & l'indignation saisirent Moret à cette comparaison, & prenant Puteanus par les épaules, il le jetta hors de sa boutique en lui reprochant la vanité qu'il avoit de croire que ses Livres valoient ceux de Plutarque (574).

Enfin l'Auteur de l'Esprit de M. A. n'a point crû pouvoir trouver de plus grandes injures à dire à Monsieur Colomiez son confrere de Religion, qu'en témoignant de le mépriser, & en le raillant assez froidement sur ses petits Livres de peu de feüilles. Il l'appelle *le grand Auteur des petits Livrets*, ajoûtant qu'il ne lui faut qu'un volume d'une feüille pour se mettre en rang avec les Auteurs de la premiere & de la seconde taille (475).



Chapitre VIII.

Préjugez des Abregez, des Sommaires, des Extraits, des Recueils, & des Compilations que l'on a faites des ouvrages des Anciens.

Les Sçavans sont toûjours extrémement partagez sur le jugement que l'on doit faire des Abregez, des Extraits des Livres, & de tous ces autres Monumens qui nous sont restez des Anciens, par le canal des Ecrivains posterieurs, qui ont employé toute leur industrie à racourcir, à démembrer & à mutiler les bons Auteurs qui leur paroissoient trop étendus.

Les Critiques & generalement tous les studieux qui sont ordinairement les plus grands ennemis de ces sortes d'Abregez & d'Extraits, prétendent que la coûtume de les faire, ne s'est introduite que long-temps aprés ces siecles heureux, ausquels fleurissoient les belles Lettres & les Sciences parmi les Grecs & les Romains. C'est à leur avis un des premiers fruits de l'ignorance & de la faineantise, où la Barbarie a fait tomber les siecles qui ont suivi la décadence de l'Empire. Les gens de Let-

tres & les Sçavans de ces siecles, disent-ils (693), ne cherchoient plus qu'à abreger leurs peines & leurs études, sur tout dans la lecture des Historiens, des Philosophes & des Jurisconsultes; soit que ce fût le loisir, soit que ce fût le courage qui leur manquât.

Ainsi ceux de ces temps-là qui s'appliquoient à écrire ou pour acquerir de la gloire, ou pour rendre service au Public, connoissant le genie & le goût de leur siecle, mettoient toute leur industrie à faire des Abregez ou des Extraits des meilleurs Auteurs, qu'on ne lisoit plus à cause de leur grosseur. Ils sçavoient d'ailleurs que le moyen le plus sûr de perdre sa peine & de tomber dans le mépris, étoit de faire des Livres nouveaux, & sur tout de les faire un peu longs.

C'est ce qui rendit insensiblement les Ecrivains semblables aux Lecteurs, c'est à dire, negligens & de mauvais goût. Ils se contenterent de tirer des Auteurs ce qu'ils croyoient demander le moins d'application & de meditation aux Lecteurs, ce qui devoit leur plaire davantage & les moins fatiguer: & peu à peu ils perdirent eux-mêmes ce discernement necessaire pour faire de bons Abregez & des Extraits judicieux.

Mais quoiqu'ils n'eussent tous qu'une même fin qui étoit celle de ne point dégoûter leurs Lecteurs, & de venir à bout de se faire lire : ils n'ont pourtant pas pris tous une même route pour y parvenir.

1. Les uns ont reduit leurs Auteurs en *Epitome*, en gardant regulierement les propres termes & les expressions de leurs Originaux ; en tâchant de renfermer tout leur sens en peu de mots, & en n'y apportant que le moins de changement qu'il leur étoit possible.

2. Les autres ont fait leurs *Abregez* à leur mode, & en un stile qui leur étoit particulier. Ils ont quelque-fois même pris la liberté de tirer des autres Auteurs ce qu'ils croyoient manquer au leur, pour former le sens qu'ils lui vouloient donner.

3. Quelques-uns se sont contentez de faire des *Centons* ou des *Rhapsodies* de plusieurs Auteurs, dont ils ont pris divers morceaux pour composer leurs compilations.

4. D'autres ont fait des *Lieux communs* où ils ont reduit comme dans des classes differentes les endroits des Auteurs qui pouvoient se ranger sous les mêmes Titres, & appartenir à une même matiere.

5. Plusieurs ne songeant qu'à leur utilité particuliere dans leurs études, faisoient des *Recueils* de ce qu'ils lisoient, se contentant quelquefois de mettre leurs *Remarques* à la marge de leurs Livres. Mais souvent ils les mettoient dans des cahiers à part, & les Copistes les multiplioient dans le même ordre qu'ils les trouvoient dans ces cahiers.

6. Enfin on en a vû d'autres qui n'y ont point apporté d'autre finesse que celle d'extraire de suite tout ce qui leur frapoit l'imagination & qui leur paroissoit digne d'être remarqué, sans rien changer dans l'ordre de leurs Auteurs. Ce n'étoient que des morceaux coupez sans aucune liaison, & souvent sans beaucoup de sens, mais ils pouvoient servir à rafraichir la memoire de ceux qui avoient fait ces *Extraits*.

Toutes ces manieres d'abreger les Auteurs pouvoient avoir quelque utilité pour ceux qui avoient pris la peine eux-mêmes de les faire: & peut-être qu'elles n'étoient point entierement inutiles à ceux qui avoient lûs les Originaux. Mais ce petit avantage n'a rien de comparable à la perte que la plusspart de ces Abregez ont causée à leurs Auteurs. Et on peut dire que la Republique des Lettres n'a point

encore trouvé aucun de ces Abregez qui ait pû la consoler d'une perte de tant d'excellens Originaux qu'elle est en danger de ne pouvoir jamais recouvrer (694).

Je ne prétens point parler ici d'aucun des Livres sacrez tels que sont les Livres des Rois, les Paralipomenes, & ceux des Maccabées. Quoique quelques Critiques sur tout entre les Modernes (695) ayent voulu, ce semble, nous faire croire que ces Livres auroient pû donner quelque lieu à la perte qu'on a faite des Livres de *Gad*, d'*Iddo*, de *Nathan*, du Prophete *Jehu*, des Memoires de *Salomon*, de la Chronique des Rois de Juda, de celle des Rois d'Israël, des cinq Livres de *Jason le Cyrenien*, & de quelques autres dont ils se sont imaginez que ces Livres saints qui nous sont restez ne sont que des Extraits ou des Abregez.

Mais de quelle malediction n'a-t'on point chargé *Tribonien*, *Dorothée*, *Theophile* & tous ces Avocats & *Antecesseurs* qui ont travaillé sous eux par les ordres de Justinien à la compilation du *Digeste*? N'a-t'on point perdu par cet artifice prés de deux mille volumes des plus excellens Jurisconsultes de l'Antiquité? Si l'on s'en rapporte aux plaintes qu'en font tous les jours nos Jurisconsultes, l'on ne pourra

jamais assez regretter la perte des ouvrages de *Julien*, de *Papinien*, des trois *Scevoles*, d'*Alphene*, de *Sabin*, de *Procule*, de *Labeon*, de *Nerace*, de *Celse*, de *Pompone*, de *Valens*, de *Macien*, de *Javelene*; de *Marcel*, d'*Africain*, de *Florentin*, de *Cajus*, de *Mauricien* & *Clement*, de *Tertyllien*, de *Marcien*, de *Venuleïe*, de *Tryphonin*, de *Callistrate*, & particulierement de *Paul*, d'*Ulpien*, de *Modestin*, & d'un grand nombre d'autres Auteurs que ces Compilateurs ont, pour ainsi dire, assassinez pour composer leurs Pandectes pretenduës que plusieurs ne traitent que de *Centon* & de *Rapsodie* assez mal tissuë (696).

Plusieurs estiment qu'on a negligé & qu'on a laissé perir un grand nombre des ouvrages des Peres Grecs depuis *Origene* ou saint *Irenée*, même jusqu'au schisme, quand on a vû toutes ces *Chaînes* d'Auteurs Anonymes sur divers Livres de l'Ecriture Sainte; telles que sont celles que nous ont données les Peres Balthasar Cordier, & Pierre de Poussines; Leo Allatius & divers autres Critiques sur la Genese, sur les Prophetes, sur les Evangelistes, sur Job, sur les Pseaumes, sur les Actes des Apôtres, les Epîtres des Apôtres. Sans parler de plusieurs autres qu'on découvre

tous les jours dans les Bibliotheques(697) sur la plufpart des autres Livres de l'Ecriture.

Quelques loüables que soient les Extraits ou lieux communs que l'Empereur Constantin Porphyrogenete fit faire des plus excellens Auteurs de l'Antiquité Grecque & Romaine, sur l'Histoire, la Politique & la Morale, on ne laisse pas de dire que c'est à l'excez de son industrie & de sa bien-veillance que nous sommes redevables de la perte que nous avons faite de l'Histoire Universelle de *Nicolas de Damas*, d'une bonne partie des Livres de *Polybe*, de *Diodore de Sicile*, de *Denis d'Halycarnasse*, & de quelques Chroniques d'Auteurs Grecs de moyen âge (698).

Ce même Prince a fait faire encore d'autres Recueils ou Abregez d'Auteurs sur la Vie Champêtre & les exercices de la Campagne sous le Titre de *Geoponiques*, s'étant servi pour cet effet du travail & des soins de Cassianus Bassus, quoique l'inscription des Imprimez les donne à l'Empereur Constantin Pogonat (699). Et si nous en croyons Monsieur Valois (700) c'est encore au même Porphyrogenete que l'on doit le Recueil qui a été fait de divers endroits des Auteurs qui

ont traité du Parfait Marêchal & de la cure des Chevaux sous le Titre d'*Hippiatriques*. Mais quoique les intentions de ce Prince studieux fussent tres-bonnes, quoique son dessein ne fût autre que de rendre en quelque façon la vie à tant d'Auteurs qu'on ne lisoit presque plus, & qu'on laissoit ensevelis dans l'oubli à cause de leur multitude & de leur grosseur : il n'a point laissé de faire un tort considerable à la Republique des Lettres sans y songer. Car sous pretexte de vouloir obliger & soulager les paresseux & les personnes à qui les occupations & les affaires ne donnoient pas le loisir de lire tant de Livres, il a été cause que les plus studieux se sont contentez de ces *Recueils* par une inclination naturelle que tout le monde a de vouloir abreger ses peines. Ainsi comme on ne lisoit plus les Originaux, on ne les copioit plus, & on ne se soucioit pas de les conserver à la Posterité. Voila ce qui a fait dire aux Critiques (701) que les *Geoponiques* & les *Hippiatriques* de l'Empereur Constantin Porphyrogenete nous ont fait perdre tout d'un coup divers ouvrages d'*Absyrte*, d'*Anatolius*, d'*Africain*, de *Damageron* ou *Demogeron*, de *Democrite*, de *Didyme*, de *Diophane*, de *Fronton*, d'*Hierocle*, de *Leontin*,

Leontin, *de Pamphile*, de *Pelagon*, de *Sotion*, de *Simon*, de *Theomneste*, de *Xenophon*, & de plusieurs autres anciens Philosophes & Medecins.

Ceux qui n'ont fait leurs Abregez & leurs Epitômes que d'un seul Auteur, semblent n'avoir voulu pour la pluspart établir leur reputation que sur la ruïne du même Auteur, & n'avoir voulu faire vivre leur nom que par la mort ou l'aneantissement de leur Original.

Si Festus Pompejus n'a pas détruit entierement *Verrius Flaccus* lorsqu'il en a fait l'Abregé : du moins ne sçauroit-on nier que Paul Diacre en voulant abreger *Festus*, c'est à dire faire un second Abregé du premier, ne l'ait presque entierement massacré (702).

Quelque qu'ait été ce Florus qui a reduit *Tite-Live* en Epitômes, on n'a jamais eu grande idée de son merite. Le peu de cas que l'on a fait de son ouvrage n'a pas peu servi, ce semble à le justifier & à le faire croire innocent de la perte que nous avons faite de la pluspart des Livres de ce celebre Historien. Car on ne peut pas soûtenir raisonnablement, comme quelques-uns se le sont assez legerement imaginez, qu'un Abregé de si petite consequence ait été capable de faire ou-

blier ou negliger un Original de cette importance.

Mais on ne doute presque plus que Justin ne nous ait fait perdre le *Trogue Pompée* entier par l'Abregé qu'il en a fait, dautant que cet ouvrage a été assez bien receu, & qu'on a crû qu'il avoit fort judicieusement renfermé tout ce qu'il y avoit de plus considerable dans les XLIV. livres de son Original, ayant gardé assez religieusement son ordre, sa methode & d'autres choses moins importantes, même jusqu'au nombre des Livres. Quoiqu'il ait omis toutes ces descriptions des Pays, des mœurs, de la Religion & des coûtumes des Peuples qui composoient les sept premiers Livres de Trogue Pompée (703).

Plusieurs sont dans la même opinion à l'égard de Xiphilin neveu du Patriarche de Constantinople, qui nous a donné un Abregé ou un Extrait de *Dion*, mais seulement de ce qu'il avoit écrit depuis César & Pompée jusqu'au temps d'Alexandre Severe. Mais si ces Messieurs veulent que ce travail de Xiphilin nous ait fait perdre les vingt derniers Livres de Dion, à qui attribuëront-ils la perte que nous avons faite de ses trente-cinq premiers Livres, ausquels Xiphilin n'a pas touché ? Et

pourquoi les vingt-cinq autres Livres qui nous restent de cet Historien ne sont-ils point peris avec les autres, puisque Xiphilin les a abregez comme les autres ?

Mais je ne sçai ce que l'on doit penser de l'opinion d'un celebre Critique de ce siecle (704) sur les Livres des Actions & Paroles remarquables que nous avons sous le nom de *Valere Maxime*. On est persuadé que cet Auteur vivoit du temps de Tibere & de Caligula au plus tard. On est encore plus persuadé que le stile de l'Ouvrage qui porte son nom est fort mauvais, & que ce n'est nullement du Latin de ce siecle qui passoit encore pour celui d'Auguste. C'est ce qui a porté Vossius à croire que nous avons perdu l'Original de Valere Maxime, & que ce que nous avons n'en est que l'Abregé fait par Jules Paris (705), qui pourroit bien avoir causé la perte de son veritable Auteur.

Monsieur de Saumaise prétend que l'Asne de Lucien n'est qu'un Abregé de ce que *Lucius de Patras* avoit écrit sur ce sujet, qui composoit les deux premiers Livres de ses Metamorphoses ; comme celui d'Appulée en est une Paraphrase : mais ce n'est que sur de simples conjectures qu'il veut supposer que ces *Metamorpho-*

V ij

ses de Lucius n'ont été perduës que parce que l'on s'est contenté de l'ouvrage de Lucien & de celui d'Appulée, disant que l'Abregé de Lucien sur tout est beaucoup plus proportionné à la paresse naturelle qui nous fait apprehender de lire les gros Livres (706).

Plusieurs ont crû que Cassiodore nous avoit fait perdre l'Histoire Tripartile d'*Epiphane le Scholastique* en l'abregeant. Mais on n'a point grand sujet de croire que la compilation de Cassiodore nous ait fait faire une perte fort considerable, puisque l'ouvrage d'Epiphane le Scholastique n'étoit qu'une Version pitoyable de Socrate, Sozomene & Theodoret, de laquelle on peut dire que la privation nous est plus utile que la possession ne nous en seroit avantageuse (707).

Quoique l'assemblage des vies des Empereurs Romains depuis Adrien jusqu'à Diocletien que nous appellons le *Corps de l Histoire Auguste* ne soit point un Abregé de la nature des autres : cela n'empêche pas les Critiques de vouloir nous persuader que ce Recueil & ce choix que l'on a fait de quelques-unes des vies écrites par *Spartien*, *Capitolin* & les autres au préjudice de celles que l'on n'a point fait entrer dans ce Corps, a causé la per-

te de celles-cy (708).

Mais on prétend qu'il n'y a point d'Auteurs à qui l'art des Abregez & des Extraits ait été plus pernicieux qu'aux anciens Grammairiens, aux Critiques & aux Philologues. Nous avons perdu le veritable ouvrage des Dipnosophistes d'*Athenée*, ou si ce que nous en avons n'en est pas l'Extrait, du moins est-il fort estropié (709). Plusieurs soûtiennent que le Lexicon d'*Hesychius le Grammairien* qui court aujourd'hui dans le monde, n'en est qu'un racourci (710), que l'on nous a substitué à la place de celui qu'on a negligé pour sa grosseur. On est dans le même sentiment à l'égard du *Stephanus* ou *Estienne de Byzance* dont les Ethniques étoient un veritable ouvrage de Grammaire & de Philologie. L'Abregé ou plûtôt l'Extrait qu'en a fait Hermolaus pour les noms des Villes seulement, a été traité par d'autres *Abbreviateurs* de la même maniere qu'Hermolaus avoit traité Estienne, au sentiment de quelques-uns qui croyent que ce que nous avons n'est que l'Extrait d'Hermolaus, c'est à dire l'Extrait de l'Extrait d'Estienne (711). Enfin je ne doute nullement que le Lexicon de Scapula n'eût fait perir entierement le Tresor de la Langue Grecque d'*Henry*

Estienne, s'il n'avoit trouvé un azile dans les Bibliotheques & les Cabinets des Sçavans par la faveur de l'Imprimerie, qui donne aux gros Livres l'avantage de l'immortalité que les Anciens ne pouvoient pas aisément avoir par le moyen de leurs Copistes.

Sans ce merveilleux Art nous serions en grand danger de perdre les grandes Collections des Conciles, les Annales de Baronius, & tous ces grands corps de Librairie dont les Abregez & les Extraits se multiplient si fort tous les jours. Neanmoins cet avantage que la Republique des Lettres retire de l'Imprimerie n'a point empêché Monsieur Gallois de dire (712) qu'il est toûjours à craindre que ces faiseurs d'Extraits ou de Compilations des Notes qu'on appelle de *Variorum* ne soient enfin cause de la perte des Originaux ; & que les anciens Commentaires sur les Auteurs ne se r'imprimant plus un jour, au lieu des Remarques entieres des meilleurs Critiques, comme de *Lipse*, de *Casaubon*, de *Saumaise* & des autres Interpretes, on n'en ait plus que des Abregez imparfaits, comme il est arrivé des Commentaires de *Servius* sur Virgile & de plusieurs autres excellens ouvrages de l'Antiquité, dont la perte ne se peut ar-

tribuer qu'aux Abregez & aux Extraits qu'on en a faits.

Monsieur de Saumaise comparant ces faiseurs d'Abregez, de Compilations & d'Extraits avec les Plagiaires, dit que cette premiere maniere de profiter du travail des autres est plus honnête sans doute que celle de ces derniers, mais qu'elle n'est pas moins préjudiciable aux Lettres. Il ajoûte qu'il ne sçait pas même s'il se peut trouver une methode plus pernicieuse que celle-là pour faire perir les meilleurs Auteurs (713), & il prétend qu'il n'y a point de moyen plus sûr pour introduire la paresse & ensuite l'ignorance dans la Republique des Lettres. Mais il veut bien neanmoins qu'on puisse leur faire grace, puisque le tort qu'ils ont fait aux Auteurs est plus un effet de leur imprudence que de leur malice. Car il est assez vrai-semblable que plusieurs d'entr'eux ne songeoient qu'à leur utilité particuliere en faisant leurs Recueils ou leurs Abregez.

Ce même Critique paroît avoir changé de sentiment depuis ce temps-là (714). Car loin d'accuser ceux de l'espece dont nous venons de parler, il n'a pas voulu dans la suite reconnoître pour coupables même ceux qui en faisant leurs Abregez & leurs Compilations n'ont songé qu'à

faire en sorte qu'on pût se passer de leurs Originaux, pour pouvoir substituer à leur place leurs Copies ou leurs Extraits.

Il témoigne dans sa Préface sur Ampelius qu'il n'est plus dans la pensée que ces sortes d'ouvrages ayent pû causer la perte qu'on a faite des anciens Auteurs. Il prétend au contraire que la Republique des des Lettres leur a des obligations toutes particulieres d'avoir sauvé l'ame & l'esprit de ces Auteurs dans les Abregez, & une bonne partie de leurs membres dans les Extraits. Depuis que les Barbares avoient inondé l'Empire, la bêtise & la brutalité des siecles avoient porté les Lettres à des extremitez si fâcheuses, que les plus excellens ouvrages des Grecs & des Romains seroient infailliblement peris dans ce naufrage universel, sans l'industrie de ces faiseurs d'Abregez & d'Extraits, qui nous ont au moins sauvé quelques planches de ce débris. Au reste, nonobstant le chagrin de Messieurs nos Critiques, il vaut encore mieux avoir les restes de ces Auteurs tous estropiez & tous démembrez qu'ils paroissent, que de n'en rien avoir du tout; & il ne faut pas que le déplaisir que nous avons de leur perte nous fasse rejetter avec tant de fierté ces petits sujets de de consolation.

APRÈS AVOIR exposé une partie des sentimens où l'on est à l'égard des Abregez & des Recueils qui se sont faits autrefois des ouvrages des Anciens qu'on a perdus, il semble que ce seroit tromper le Lecteur si l'on ne disoit rien de ce que l'on pense de la plupart de ceux qui se sont faits dans ces derniers temps, & dont les Originaux par consequent ne sont point perdus. On peut assurer que le Préjugé est encore moins favorable à ces derniers, & qu'on a d'autant moins de complaisance pour eux qu'il n'y a rien à risquer dans leur censure & leur condamnation, tant que l'on sera en possession de leurs Originaux.

1. La plupart de nos Critiques sont prévenus d'un grand mépris pour tous ces *Abregez*, ces *Epitomes*, ces prétenduës *Methodes courtes & faciles*, ces *Tables Analytiques* qui ont été faites des ouvrages des Anciens : parce qu'ils supposent que ces Originaux sont trop éloignez pour pouvoir être exprimez & representez avec assez de fidelité. 1. Abregez.

Ces Abregez, hors ceux qui ont été faits par les Auteurs mêmes des Originaux, ne sont propres pour l'ordinaire qu'à ceux qui les font. Mais ceux-ci se trompent lorsqu'ils s'imaginent que parce que

ces petits Abregez leur ont servi à conserver la memoire de ce qu'ils avoient appris dans les Auteurs, ils peuvent être aussi utiles aux autres. Une note ou une pensée abregée n'est connuë que de ceux qui en ont vû une explication étenduë. Il est impossible de ne pas supposer & omettre dans ces Abregez beaucoup de choses qui sont établies & expliquées dans les Originaux. Ainsi l'on peut dire qu'il n'y a personne à qui ces sortes d'Abregez soient si pernicieux qu'à ceux même pour qui on prétend les faire, c'est à dire aux enfans & à ceux qui commencent d'étudier quelque science, à qui il est de la derniere consequence de leur bien expliquer toutes choses d'abord, de ne rien supposer tant que l'on peut, d'établir profondement les grands principes, & de ne rien omettre de ce qui peut contribuer à les affermir, pour pouvoir ensuite élever sur ces fondemens en toute assurance tel édifice que l'on y voudra bâtir.

S'il y a donc quelque utilité dans ces Abregez, elle ne regarde proprement que ceux qui sçavent déja par avance les matieres qui sont traitées avec plus d'étenduë dans les Originaux, c'est à dire, pour parler François, qu'ils ne peuvent servir qu'à ceux qui n'en ont pas besoin. Cepen-

dant plusieurs aiment & recherchent ces Abregez parce qu'ils sont commodes à leur paresse, qu'ils veulent se contenter d'effleurer la surface des choses, & qu'ils s'estiment habiles quand ils sçavent les définitions generales, les divisions & les termes des Arts (715). Mais les personnes judicieuses estiment avec raison qu'il est plus à propos d'ignorer entierement certaines choses que de les sçavoir mal ; & que tant que l'on peut commodément puiser à la source, on n'est jamais excusable d'aller chercher les petits ruisseaux.

2. Les Critiques ne jugent pas plus favorablement de ces *Recueils*, de ces *Extraits*, de ces Magazins de *lieux communs*, & de toutes ces autres *Compilations* où l'on a ramassé tout ce que les Auteurs ont dit sur chaque matiere. Un ramas si bizarre, dit un Ecrivain moderne (716), « ne peut guéres produire que des monstres. Il est impossible de faire de tant de « parties differentes un Tout proportionné, & qui ait cette uniformité qui fait l'agrément des beaux Ouvrages. Ceux qui lisent ces piéces décousuës dans ces grands *Repertoires*, ne peuvent sçavoir le dessein de leur propre Auteur, & il est difficile qu'ils ne les appliquent mal, & contre l'usage pour lequel elles ont été faites. 2. Recueils.

Ainsi quelqu'ingenieuse que l'application en puisse être, ils ne sont rien qui soit naturel. Quand on a quelque sujet à traiter, il est tres-dangereux, au jugement du même Auteur, d'avoir recours à ces *Lieux Communs*, parce que tant de differentes choses, & ce grand nombre de divers sentimens confondent l'esprit, & l'occupent tellement qu'il n'est pas libre pour consulter attentivement la verité, & se former une image nette de ce qu'il doit dire. C'est ce qui nous devroit donner de l'éloignement & de l'aversion pour toutes ces grosses Compilations que nous avons sous le nom de *Theâtre de la vie humaine*, de *Polyanthée*, de *Parterre des Orateurs*, & plusieurs autres dont les beaux Titres ne servent qu'à nous éblouïr.

Mais on ne doit pas faire le même raisonnement des *Collections* que les particuliers font pour eux-mêmes, & on peut dire qu'autant que celles des autres nous sont nuisibles, autant celles que nous faisons pour nôtre usage nous sont-elles avantageuses. C'est perdre son temps de lire ces ramas faits par d'autres, mais ce n'est point le perdre de les faire soi-même, c'est à dire, de recueillir avec soin ce qu'on trouve d'excellent dans les Livres, & de travailler à donner de l'ordre à ses propres

Collections. Elles ne peuvent servir qu'à celuy qui les fait, parce que selon le Critique que j'ai déja cité, on ne peut appercevoir la pensée d'un Auteur dans un discours détaché. Un homme, dit-il, renferme dans deux paroles tout ce qu'il a lû dans deux pages; mais peut-on entendre ces deux paroles, si l'on n'a lû comme luy ces deux pages entiéres? En faisant ces Extraits, il a eu plusieurs vûës qu'il n'exprime & ne represente pas sur le papier. Et tout le monde ne peut pas deviner ce qui l'a porté à remarquer de certaines choses, qui à d'autres qu'à luy, paroissent être de nul usage.

CHAPITRE XII.

Préjugez des Livres Anonymes & des noms des Auteurs.

LA suppression & la supposition des noms ne sont pas toûjours un mauvais Préjugé contre les Livres, parce qu'on est assez persuadé qu'il peut y avoir également de bons & de méchans motifs, qui portent les Auteurs à ne point exprimer le leur, ou à en substituer un autre à la place.

Les uns ſuppriment leurs noms pour éviter la peine ou la confuſion d'avoir mal écrit, ou d'avoir mal choiſi un ſujet. Les autres pour éviter la recompenſe ou la loüange qui leur pourroit revenir de leur travail ; ceux-ci par la crainte de s'expoſer au Public & de faire trop parler d'eux, ceux-là par un mouvement de pure humilité pour tâcher de ſe rendre utiles au Public ſans en être connus ; d'autres enfin par une indifference & par un mépris de cette vaine reputation qu'on acquiert en écrivant : parce qu'ils conſidérent comme une baſſeſſe & comme une eſpéce de deſhonneur de vouloir paſſer pour Auteur, de même qu'en ont uſé quelquefois les Princes en publiant leurs propres ouvrages ſous le nom de leurs domeſtiques.

Pluſieurs ont eſtimé qu'il eſt à propos & neceſſaire même que les Auteurs mettent leur nom à la tête de leur ouvrage, parce que c'eſt comme une caution & une aſſûrance publique de la doctrine qu'ils enſeignent. On s'eſt confirmé dans cette opinion encore plus qu'auparavant depuis qu'on a découvert l'artifice des Hérétiques & de ceux qui étant notez publiquement ou ſoubçonnez de nouveautez ont voulu ſurprendre le Public en ſupprimant leur nom pour n'être point reconnus.

C'est ce qui a porté le Concile de Trente à défendre qu'on imprimât dans la suite aucun Livre sur les matiéres de Religion sans le nom de son Auteur (576).

Ceux qui ont dressé les instructions de l'*Indice* des Livres défendus sous Pie IV. ont jugé qu'il falloit étendre cette défense sur toutes sortes de Livres & que l'on devoit obliger les Auteurs à marquer leur nom, leur surnom & celuy de leur pays. Mais comme ils reconnoissent en même temps qu'il peut y avoir des raisons suffisantes de cacher son nom, ils veulent que celuy des Censeurs & des Approbateurs y paroisse pour cautionner l'Anonyme (577).

En effet on peut dire que le nom d'un Auteur sert de Préjugé pour son Livre, dont on fait tout d'un coup le jugement sur l'idée qu'on a déja de la personne. Et quoi que la méthode de se faire Anonyme soit devenuë à la mode depuis un demi siécle, on ne laisse pas de régler ses inclinations & son estime sur l'idée que l'on a de celuy que l'on sçait ou que l'on devine en être l'Auteur; & alors cette idée nous tient lieu de son nom.

Mais lorsque l'on ne peut pas connoître l'Auteur d'un Livre Anonyme par aucune marque qui soit sensible, ou par

quelque apparence plausible, cette ignorance produit dans les esprits deux effets assez differents selon la difference de leur disposition.

Dans ceux qui sont accoûtumez à juger d'un Livre par son Auteur, elle produit ordinairement cette indifference & ce froid qu'ils ont pour tout ce dont ils ne sont pas prévenus, n'aimant point à lire un Livre dont ils ne sçavent point l'histoire, l'occasion & le sujet par avance, & ne voulant point s'exposer au hazard d'être trompez & de perdre leur peine.

Dans ceux qui sont assez dégagez de préoccupation pour ne s'attacher qu'à la matiére & au sujet que traite un Livre, elle produit un autre effet qui est beaucoup plus dangereux, comme il paroît particuliérement dans les livres Hérétiques dont on a eu soin de cacher les Auteurs pour ne point détourner de leur lecture ceux qui s'en donneroient de garde s'ils connoissoient ces Auteurs.

Non agnoscendum opus quod non erigat fótê; quod nullam constantiam præstat nul-

Cette pernicieuse addresse n'est pas nouvelle dans les Hérétiques, & nous voyons que Tertullien s'en plaignoit dés les premiers siécles écrivant contre les Marcionites (578). Leurs successeurs ont eu grand soin de conserver une pratique qu'ils ont toûjours jugée tres-utile à leurs fins, &

ce n'a point été un petit exercice pour les Critiques de l'Eglise Catholique de pouvoir faire le discernement de tant d'Anonymes, qui s'étoient glissez parmi les ouvrages des Peres de l'Eglise, & des autres Auteurs Orthodoxes, & qui enfin d'*Anonymes* étoient devenus *Pseudonymes*, pour me servir de ces termes, par l'ignorance des Lecteurs ou des Copistes, ou même par l'indiscrétion des Relieurs, qui pour la commodité de ceux qu'ils servoient ayant joint & cousu ensemble des Traitez de divers Auteurs inconnus ont donné lieu de croire dans la suite des temps moins éclairez, qu'ils étoient d'un même Auteur, parce qu'ils étoient reliez dans un même volume.

lam fidē repromissa de plenitudine tituli & professione debita Auctoris. Tertullian.

C'est ainsi que dans le siécle passé & au commencement de celuy-ci l'on a vû porter aux Fidéles de l'Eglise Catholique des priéres de Calvin à la Messe sans sçavoir qui en étoit l'Auteur, parce que la malice ou l'ignorance les avoit fait relier d'abord par un Libraire de Lyon au bout des Heures de la Vierge, comme nous le témoigne Scaliger (579).

C'est ainsi qu'à Rome on débita durant tout un an entier des lieux communs de Théologie d'un Luthérien sous le nom de Terra Nera sans sçavoir que ce fût Melanchthon (580).

Mais ce n'est pas ici le lieu de rapporter ces sortes d'erreurs qui regardent moins les Anonymes que les *Imposteurs* qui ont supposé leurs ouvrages à d'autres ou les *Pseudonymes* qui ont joint le desir de nous tromper à celuy de demeurer cachez & inconnus.

Car il y a pour les Auteurs qui veulent se donner au Public plus d'une maniére de s'écarter du chemin ordinaire, & d'éluder le Public quand ils veulent user de déguisement.

Outre celle de ne point mettre de nom, ni d'autres marques qui puissent nous donner la connoissance de l'Auteur, il y en a encore trois autres qui semblent s'éloigner davantage des régles de la sincerité.

La premiére, est celle de prendre un masque pour se déguiser, c'est-à-dire, un nom contrefait ou qui ne puisse s'attribuer visiblement à personne. Ce que nous appellons *Pseudonymes* ou *Cryptonymes*. La seconde est celle de publier son ouvrage sous le nom d'un autre pour luy donner de l'autorité & du cours, soit que ce soit le nom d'un ancien Auteur, soit que ce soit celuy d'une personne de crédit & de grande reputation; c'est ce que nous appellons *Imposteurs* soûmis à la peine de *supposition de part*, s'il est permis de se servir de ce terme.

La troisiéme est celle de mettre son nom à l'ouvrage d'autruy ; comme l'Empereur Caligula qui faisoit mettre sa tête sur les troncs des statuës de Jupiter & des autres divinitez, & de voler les Auteurs en supprimant leurs noms & en effaçant les marques qui pourroient servir à faire reconnoître les veritables Peres, comme le Cyclope Cacus qui tiroit les vaches d'Hercule par la queuë, afin qu'on ne pût tirer aucune conséquence contre luy par la route des vestiges ; c'est ce que nous appellons *Plagiaires* soûmis à la peine portée par la Loy *Fabia de plag. aut de furt. xij Tabb.*

Je n'ai pas crû devoir m'engager à parler ici des Préjugez dans lesquels on est pour ces trois sortes de faux Auteurs quelque rapport qu'ils ayent avec les Anonymes, parce que s'il paroît qu'il y ait quelque utilité de les faire connoître au Public, j'espererois pouvoir le faire dans un Recueil à part, pourvû qu'en découvrant ceux qui auroient voulu demeurer toûjours cachez je ne m'exposasse point à blesser la charité qui se doit dans le Christianisme, où l'honnêteté qui se pratique dans le Monde.

Mais quelque chose qu'on ait pû dire au desavantage de ceux qui suppriment leurs noms dans leurs écrits (581), nous

sommes un peu revenus de l'aversion qu'on nous avoit inspirée pour les Anonymes ; & nous nous sommes défaits d'une partie de ces Préjugez qui nous les rendoient suspects, depuis que nous avons consideré qu'il s'est trouvé des Auteurs qui ont eu des raisons & des motifs tres-loüables & tres-justes, & quelquefois necessaires pour en user ainsi.

Car enfin peut-on blâmer ceux qui pour ne point se rendre inutiles aux personnes pour lesquelles ils écrivent, & qui pour ne point choquer ou chagriner ceux qui sont déja mal intentionnez & mal disposez à leur égard, suppriment leur nom, qui pourroit faire tort aux bonnes choses qu'ils ont à écrire ?

C'est ainsi que saint Jérôme aprés saint Clement d'Alexandrie prétend (582) que saint Paul en usa dans son Epître aux Hébreux, dans l'esprit desquels il croyoit être mal pour avoir quitté le Judaïsme ; & que non content d'y avoir supprimé son nom, il n'y voulut pas même mettre celuy de ceux à qui il l'addressoit pour ne les point exposer à l'insulte de ceux des Juifs qui n'étoient pas convertis. C'est aussi la pensée de saint Chrysostome & de saint Augustin (583). Quelques Modernes disent avec assez de vrai-semblance que

saint Paul aprés avoir quitté le nom de Saul crut qu'il ne pourroit mettre le nom de Paul sans choquer les Juifs qui consideroient ce nom Romain comme un témoignage du mépris qu'il avoit fait de leur Religion; & que d'un autre côté il ne devoit point reprendre son ancien nom de Saul pour ne point donner lieu aux nouveaux convertis d'entre les Gentils de croire qu'il seroit retourné à son ancien Judaïsme (584).

Peut-on blâmer ceux qui par une sage défiance de leur propre capacité se contentent de laisser aller leurs Ecrits au jour, sans s'y exposer eux-mêmes, afin d'écouter avec plus d'indifference & de seureté les jugemens differens que l'on pourroit porter de leurs ouvrages, & pour laisser à tout le monde la liberté de le faire sans que la consideration pour l'Auteur les puisse arrêter.

C'est ainsi qu'Appellés s'étoit caché derriére son tableau pour entendre les sentimens divers qu'on en auroit sans paroître. C'est dans cette pensée que saint Gregoire de Nazianze dit qu'il avoit prié un de ses amis de retirer son nom du Livre de *la Foy* qu'il avoit composé, & de n'en pas découvrir l'Auteur, afin que les personnes éclairées & prudentes à qui il le

donneroit à lire pussent en porter un jugement plus libre & plus sain (385).

Peut-on blâmer ceux qui connoissant un peu le génie du siécle où ils vivent, tâchent de se soustraire aux langues du commun, & qui par la suppression de leur nom veulent se maintenir dans le pouvoir de renoncer ou de reconnoître leur ouvrage? C'est peut-être suivant ces vûës qu'un Auteur moderne voulant moderer sans doute l'opinion que nous avons de son merite par oit en ces termes il y a quelques années. » *Pour ne me pas faire honneur*, » dit-il, *d'une fausse modestie en suppri-* » *mant mon nom, j'avouë que c'est un peu* » *par vanité que je me cache: car je suis* » *trop fier pour me montrer, connoissant* » *que dans un siécle aussi éclairé & aussi* » *critique qu'est le nôtre on s'humilie dés* » *qu'on se déclare Auteur* (386).

Enfin peut-on blâmer ceux qui par modestie, & par un mouvement d'humilité & de mépris pour la gloire tâchent de se cacher en faisant du bien aux autres? On prétend que c'est par ce motif que Moyse, les autres Auteurs Anonymes de l'Ecriture Sainte & les quatre Evangelistes avoient supprimé leur nom, afin de laisser à Dieu toute la gloire de leur travail. Du moins est-ce le sentiment de saint Chrysostome (387).

Arnaud de Bonneval ne s'est pas contenté de cacher son nom dans le célébre Traité des Oeuvres Cardinales de Jesus-Christ, il a bien voulu même apporter des raisons pour justifier sa conduite, quoi qu'il n'y ait eu que son humilité qui ait pû luy faire croire qu'elles luy convinssent. » Il est vrai, dit-il, que chacun a coûtume de « mettre son nom à la tête de son Livre « afin que le stile puisse ajoûter quelque « chose à la reputation de son Auteur, & « que l'Auteur puisse donner du poids & « du crédit à son stile, & que l'un & « l'autre se soûtiennent mutuellement « par cette communication de gloire. C'est « ce qu'ont justement merité les Hom- « mes Illustres par la beauté & par la for- « ce de leur esprit, & c'est ce qui a fait « passer leur nom célébre jusqu'à nous, « sans qu'il y ait sujet de craindre que « les temps en puissent effacer la mémoi- « re. Mais pour moi, continuë-t-il, qui « suis si éloigné de ces grands Hommes « & pour l'esprit & pour la science, & « pour l'éloquence, je n'ai pas crû que « mon nom meritât de faire le titre de « mon Livre, parce qu'il seroit plus ca- « pable de deshonorer la matiére que j'y « traite & qui est noble & élevée par elle « même, que de luy apporter aucun nou- « vel ornement (388). «

La modestie de cet Abbé à neanmoins été cause d'un petit inconvénient, car elle a donné lieu à l'erreur de quelque-uns qui l'ont attribué à saint Cyprien. Elle n'a point laissé d'être suivie depuis ce temps-là & embrassée par un grand nombre de personnes vertueuses & sçavantes que l'on a reconnuës à la fin les unes aprés les autres pour la plûpart.

Le premier Livre que la Société des Jésuites ait jamais produit étoit *Anonyme*, mais l'utilité du Livre a excité la curiosité du monde avec tant d'efficacité, qu'on a découvert enfin qu'il étoit dû à Canisius (390).

Au reste il n'y a point de siécle qui ait été plus fécond que le nôtre dans cette espéce d'Auteurs sans noms ou sous des noms supposez que la modestie & l'humilité ont dérobez à nôtre connoissance. Nous ne pouvons pas en choisir un exemple plus éclatant que celuy que nous proposent Nosseigneurs du Clergé dans l'éloge qu'ils ont fait de cet Auteur inconnu qu'ils appellent le *Protecteur de la Hiérarchie* & le *Défenseur des Evêques*. Aprés avoir publié quelques unes des vertus qu'ils ont bien voulu luy attribuer, & avoir fini » par son humilité sincére, jointe à sa pru- » dence & à sa gravité, ils ajoûtent, que

le seul

le seul regret qu'ils ayent, c'est de n'a- «
voir pû découvrir jusqu'alors la main «
qui avoit porté des coups si funestes «
aux ennemis de l'Eglise, & qui l'avoit «
fait triompher avec tant de gloire. Que «
le Clergé de France a fait tous ses ef- «
forts pour témoigner sa gratitude & «
pour tirer cet Homme à qui la Hiérar- «
chie est si sensiblement obligée, des té- «
nébres où il se tenoit caché. Mais que «
quelque honorable députation que «
l'Assemblée de 1635 ait ordonné qu'on «
luy fît en quelque part du Monde «
qu'on sçût le rencontrer, quelque ré- «
compense & quelque gratification «
qu'on luy ait proposée, jamais on ne «
l'a pû obliger de se découvrir, & de «
passer les bornes que sa modération luy «
avoit prescrites. Qu'il s'est contenté d'a- «
voir infatigablement employé ses veil- «
les & ses travaux pour l'Eglise qu'il «
a toûjours uniquement aimée. Que «
comme il a combatu en secret pour la «
seule gloire de Dieu, de même il n'a «
voulu recevoir qu'en secret sa couron- «
ne des mains adorables de celuy pour qui «
il a combatu. Qu'il a fuy l'estime, «
l'honneur, & les applaudissemens avec «
le même empressement que les autres «
les recherchent, & que lorsqu'il a don- «

» né ses ouvrages au Public, ce n'a été
» qu'en supprimant son Nom, afin de se
» priver par là de la gloire que meritoit
» la doctrine extraordinaire qu'il y a fait
» paroître. Que si c'est une chose mer-
» veilleuse d'avoir composé tant de sça-
» vans Livres, d'avoir rendu de si fre-
» quens combats avec tant de succés, &
» d'avoir imposé un profond silence aux
» plus fiers ennemis de la verité, c'en est
» une incomparablement plus surpre-
» nante de ne vouloir point joüir de la
» reputation qu'on s'est acquise par tous
» ces travaux (391).

Ainsi tant que la modestie, l'humilité, & le mépris généreux mais Chrêtien de la gloire de ce monde passeront pour des vertus estimables, on n'aura jamais raison de blâmer ceux qui par leur mouvement cachent leurs Noms dans leurs ouvrages.

Saint Salvien de Marseille aprés avoir blâmé la vaine curiosité des Lecteurs qui cherchent plûtôt à connoître le Nom d'un Auteur, qu'à profiter des bonnes choses qu'il écrit, apporte une belle raison pour justifier la modestie de ceux qui cachent leurs noms. C'est, dit-il, que les jugemens que la plûpart des hommes portent des ouvrages qui paroissent au jour sont si

foibles, si mal fondez, & de si peu de consequence, qu'ils font plus d'état du Nom de celuy qui écrit, qu'ils ne goûtent la force & la beauté des choses écrites. Ce qui pouvant faire craindre avec raison à un Ecrivain que le peu d'éclat de son Nom n'empêche le fruit que l'on pourroit retirer de la lecture de ses ouvrages, il est bon souvent qu'il ne le fasse pas connoître (592).

Ne scripta quæ in se habent plurimum salubritatis, minora forsitan sint per nomen Auctoris.

APRE'S avoir parlé des Préjugez sur les Livres qui ne portent point le nom de leurs Auteurs, on pourroit ce semble dire quelque chose de ceux où l'on est à l'égard des ouvrages dont les Auteurs ont eu *des Noms qui frappent l'imagination.*

On ne peut pas nier qu'il n'y ait certains Noms qui font des impressions particuliéres sur l'esprit des Lecteurs, mais on peut dire avec quelque assurance qu'il n'y a rien de plus bizarre ni peut-être de plus déraisonnable que les conséquences que quelques-uns ont prétendu en tirer au préjudice ou à l'avantage des ouvrages. C'est à quoi les Hérétiques & quelques Rieurs n'ont pas voulu faire beaucoup de reflexions, lorsqu'ils ont cherché à faire des railleries sur certains Noms des Auteurs qui ne leur plaisoient pas (592).

Mais il y a souvent plus de bassesse dans

l'esprit de ces railleurs, comme dit l'Auteur de l'Art de penser (594), que dans les Noms sur lesquels on veut se jouër. Neanmoins il s'est trouvé quelques Auteurs qui ont témoigné n'être pas insensibles à cette fausse délicatesse, & qui ont voulu faire quelques changemens dans leurs noms pour tâcher de détourner la bassesse ou la dureté de l'idée qu'on auroit pû s'en former.

Les uns en quittant le nom de leur famille pour prendre celuy de quelque terre, comme a fait Monſ. de Balzac, qui s'imaginant que le nom de Mr. *Guez* n'avoit rien de relevé, & qu'il n'étoit point propre à donner crédit à ses Lettres, a pris celuy de sa Terre prés d'Engoulême, pour tâcher d'en rehausser le prix, croyant que ceux qui ne connoîtroient l'Auteur que par ce nom, le prendroient aisément pour quelqu'un de l'illustre maison d'Entragues (595).

Les autres ont retranché leur surnom entiérement, en se contentant de leur nom propre, comme le Poëte Théophile *Viaut*, qui craignant que son surnom ne fût souvent traduit en ridicule, & ne luy attirât de temps en temps des brocards & des railleries de la part des Rieurs, s'en défit entiérement, & ne retint que celuy de

Théophile qui n'avoit rien que de beau & de glorieux.

D'autres se sont contentez de joindre l'article avec leur Nom pour en détourner l'idée qu'on y attache quand ces noms servent à marquer autre chose, & pour ôter tout sujet d'y faire de sottes allusions comme on voit dans les noms de *Lerat*, *Leporcq*, &c.

D'autres enfin sans en vouloir changer la signification, se sont contentez d'en changer la langue comme de *Gaucher* en *Scevole*, de *Le Borgne* en *Strabo*, de *Boulanger* en *Artopæus* & *Pistorius*; de *Charpentier* en *Fabricius*, de *Foullon* en *Cnapheus*; de Valet en *Servilius* ou *Servius*; de *la Grenouillere* en *Batrachelius*; de *Vieilleau* en *Palæonydorus*; de *Boutd'homme* en *Virulus*; de *Couvreur* en *Tectorius* ou de *Tecto*, & de plusieurs autres (596).



CHAPITRE XIII.

Préjugez du Titre des Livres.

LE Titre d'un Livre doit être son abregé, & il en doit renfermer tout l'esprit autant qu'il est possible. Il doit être le centre de toutes les paroles & de toutes les pensées du Livre, de telle sorte qu'on n'y en puisse pas même trouver une qui n'y ait de la correspondance & du rapport.

C'est pourquoi Pline avoit beaucoup de raison de dire que pour bien écrire, il faut toûjours avoir le Titre de son Livre devant les yeux, le méditer souvent, & ne jamais s'en écarter. Et que quand on ne sort jamais de sa matiére, & quand on éxécute ponctuellement les promesses du Titre on ne peut pas dire que le Livre soit trop long; mais qu'il l'est toûjours trop, quand on y fait entrer quelque chose d'étranger, & qui ne s'y peut rapporter que par accident & par une espéce de contrainte (597).

Neanmoins on ne doit pas toûjours prendre tellement cette maxime à la rigueur, qu'on ne puisse quelquefois mal-

gré son Titre inserer dans son Livre d'autres choses qui ont leur utilité comme ont fait Budé dans son livre de *Asse*, où il se trouve beaucoup de choses qui concernent plûtôt l'Etat & l'Histoire de France que les monnoyes; Monsieur de Thou dans sa vie; Monf. Gassendi dans celle de Mr. de Peiresc, &c. Mais alors il seroit bon d'en avertir le Public & de le comprendre même dans son Titre comme on l'a vû judicieusement pratiqué par l'Auteur des Vies de saint Athanase, de saint Basile, de saint Ambroise, &c. qui ayant eu soin de renfermer dans ses Titres ce qu'il avoit dessein d'écrire touchant les personnes Illustres & les principaux événemens de l'Eglise & de l'Empire arrivez du temps de ces Saints, a trouvé le secret de ne jamais sortir de son sûjet, & de satisfaire en même temps & ceux qui y cherchent la vie du Saint qu'on y promet, & ceux qui demandent une histoire exacte de l'Eglise universelle de ces siécles.

Le Titre d'un Livre est souvent la marque du jugement de son Auteur, & rien n'est plus ordinaire que de voir condamner ou approuver un Livre sur un simple Préjugé où son Titre nous aura mis d'abord.

C'est pourquoi il est de la derniére im-

portance pour la fortune d'un Livre & pour la reputation de ſon Auteur que ſon Titre ſoit juſte, ſimple, naturel, modeſte, en termes propres, ſans figure, ſans affectation, ſans obſcurité, ſans équivoque, ſans fineſſe, ſans raffinement, ſans fourbe, ſans hablerie, ſans fanfare, ſans rodomontade, ſans enflure, ſans impertinence, ſans expreſſion ridicule, ſans ſuperfluité, & ſans aucun air qui ſoit rude & choquant.

On ne peut pas dire même qu'un Titre qui auroit la plûpart de ces excellentes qualitez puiſſe encore être une caution ſuffiſante pour la bonté d'un Livre. Il peut quand il eſt en cet état répondre de la bonne volonté qu'a euë l'Auteur de réuſſir & de ne point abuſer de la confiance des Lecteurs, mais il ne peut pas répondre de la ſuffiſance de l'Auteur, ni du ſuccés de l'execution de l'ouvrage.

Auſſi voyons-nous que Vincent Pinelli le Pere & le Fauteur des Lettres dans l'Italie & le premier connoiſſeur des Livres de ſon temps ne ſe fioit jamais aux Titres quelques qu'ils fuſſent. Comme il n'étoit pas d'humeur à ſe laiſſer éblouïr aux Titres ſpécieux & magnifiques, il ne ſe laiſſoit pas non plus trop gagner à la ſimplicité ni à la ſincerité apparente des autres.

Mais avant que d'acheter les Livres, il passoit souvent par la permission des Libraires les heures & quelquefois les jours entiers à les examiner pour n'avoir pas le déplaisir de se voir abusé, & pour ne point voir dans sa Bibliothéque qu'il tâchoit de rendre précieuse & bien choisie, quelque sot livre insulter à sa facilité sous un titre spécieux (598).

1. En effet un Titre juste auquel un ouvrage corresponde parfaitement est quelque chose d'assez rare dans le Monde. Car pour commencer par les JUIFS & les autres Peuples Orientaux, on ne peut pas dire que la plûpart des Titres qu'ils ont donnez & qu'ils donnent encore tous les jours à leurs Livres soient conçûs dans cette justesse & dans cette simplicité naturelle que nous cherchons. Tout y est presque figuré, & hors du sens litteral dans leurs Titres comme dans leurs Livres.

Ainsi il faut deviner que le *cœur d'Aaron* veut dire un commentaire allégorique sur quelques Prophétes & quelques autres Livres de l'Ecriture (599): que *les os de Joseph* sont une explication de régles & de Canons pour expliquer la Loy (666): que les *reliques de Joseph* sont une introduction au Talmud (601); que le *jardin des Noix* est un livre de cabale (602): que le *fleuve*

Phison signifie des sermons sur la Loy & les Prophétes (603) ; que les *Pommes d'or* sont des questions de Théologie (604); que le Livre *de la Grenade avec sa fleur* traite des cérémonies anciennes des Juifs, qui ne sont plus en usage parmi eux (605); que le *bouquet de Myrrhe* est un commentaire sur le Pantateuque (606).

En un mot la plûpart de leurs Livres ne sont que du *Pain*, des *habits*, de *l'eau*, de l'*or & de l'argent*, des *vases*, des *chariots*, des *tonneaux*, des *puits*, des *fontaines*, des *montagnes*, des *vallées*, des *deserts*, des *arbres*, des *herbes*, des *lys*, des *roses*, des *citadelles*, des *maisons*, des *licts*, des *tables*, des *coûteaux*, des *chaînes*, des *besaces*, des *yeux*, des *mains*, des *pieds* & tout autre chose que ce qu'ils ont voulu dire.

Il n'y a peut-être pas eu beaucoup moins d'affectatiō dans la plûpart des titres que les GRECS mettoient à la tête de leurs Livres. Pline l'ancien dit qu'ils avoient une adresse toute extrordinaire pour trouver & donner à leurs ouvrages des Inscriptions magnifiques ; que les uns les avoient appellez *Rayons de miel*, les autres *Corne d'abondance* : d'autres, *Muses*, *Pandectes*, *Enchiridions*, ou *Manuels*, *Limones* ou *Prairies*, *Pinackidions* ou *Tablettes*, & d'autres Titres encore qui avoient beau-

coup de parade & d'ostentation : mais que souvent aprés ces grandes portes & ces superbes entrées, on ne voyoit rien dans le milieu ni dans le fond de leurs édifices (607) ; que ce n'étoit que du plâtre peint & fardé pour tromper leurs Lecteurs.

Inscriptiones propter quas vadimonium deseri possit. At cum inieveris, Dii Deæque, quàm nihil invenéris.

Aulu-Gelle encherit encore sur Pline par la maniére dont il represente cette affectation des Grecs dans leurs Titres trop recherchez, parmi lesquels il met encore ceux d'*Anthéres* ou *Florides*, d'*Eurémes* ou *Inventions* ; de *Lychnes* ou *Flambeaux* ; de *Stromates* ou *Tapisseries* ou plûtôt *Stromatées* ou *Tapissiers*, d'*Hélicons*, de *Problémes*, de *Paraxiphides* ou de *Glaives*, de *Peples*, de *Pragmatiques*, de *Parergues*, de *Didascaliques*, de *Pancarpes* où toutes sortes de fruits (608).

Le même Auteur comprend aussi les LATINS dans l'accusation ou plûtôt dans la raillerie qu'il fait de ces sortes de pratiques, & entre ceux de leurs Titres qu'il juge être trop affectez il nomme les *Silves*, les *Muses*, les *Leçons particuliéres*, les *Leçons antiques*, les *Mémoires*, les *Conjectanées*, les *Epîtres morales*, les *Questions Epistolaires*, & d'autres où il a trouvé à redire ce semble avec assez peu de raison, puisqu'il ne paroît pas en quoi la plûpart de ces Titres pourroient marquer trop

d'affectation particuliére. En effet Pline opposant les Grecs aux Romains en ce point, dit que ceux-ci étoient beaucoup plus simples & plus grossiers, & n'avoient point trouvé de Titres plus spirituels ni plus étudiez que ceux d'*Antiquitez*, d'*Exemples*, d'*Arts*, &c. (609).

Si ces deux Auteurs ont témoigné être delicats & si difficiles en Titres, que n'auroient-ils pas dit de l'affectation de tant de *Modernes* de ces deux derniers siécles, auprés desquels toutes ces grandes & magnifiques inscriptions que nous leur avons vû blâmer dans les Anciens n'auroient paru avoir que de la simplicité & de la bassesse. Combien d'allégories & de métaphores, combien d'expressions bouffantes, combien d'*ampoulles* & d'enflures voyons-nous dans les Titres de Livres composez par les Modernes, & particuliérement dans ceux qui traitent des matiéres Ascetiques & de la devotion populaire? Il est visible que ce sont plûtôt les productions de la chaleur de leur cœur, que de la lumiére de leur esprit; & de la force de leur imagination, que de la solidité de leur jugement. Car que pourroit-on penser autre chose par exemple des *Allumettes du feu divin* de Pierre Doré; du *Fusil de Pénitence pour battre le caillou de*

l'homme & prendre le feu avec ses Allumettes par un Anonyme du commencement de l'autre siecle (610) : *de la Boutique de l'Apotiquaire spirituel, &c.* de Vvichmans pour dire un Recueil de quelques Passages des Peres ; *de la Rose blanche & rouge* du même Auteur pour dire l'histoire de la mort d'un Catholique des Pays-bas tué par les Heretiques (611) : du *Lis entre les Epines* par le même pour dire la vie de sainte Dimpne : *de la Vignette de la Vierge chargée de Pampres Mystiques* par H. Lancelot (612): de *Soupirail pour laisser évaporer les fumées du vin nouveau des Heretiques*, par le P. Jean David (613) ; *d'Eteignoir du flambeau fumeux de l'heresie* par le même ; *de Jardin de l'Epoux & de l'Epouse* en deux parties, où l'on voit la *Moisson de Mirrhe & de Parfums* dans celuy de l'Epoux, & le *Pancarpe de la sainte Vierge*, c'est à dire, la cueïllette de toutes sortes de fruits dans celuy de l'Epouse, par le même ; du *Roy des Enfans du Catechisme sortant des Ecoles de la Charité*, par le P. le Roy (614) ; de *l'Astre qui ne s'éteint & ne se couche pas*, pour dire que l'Empereur d'Allemagne n'avoit ny le droit ny le pouvoir de donner aux Jesuites les Abbayes & les biens Ecclesiastiques qui appartenoient aux Benedic-

étins avant que les Lutheriens s'en fussent saisis, par le P. Hay ; de l'*Eclipse de cet Astre qui ne s'éteint & ne se couche point*, pour marquer la réponse au Livre précedent par le P. Jean Crusius (615).

Mais je n'ai pas prétendu m'assujettir à faire ici de longues listes de Livres ausquels les Titres trop recherchez, trop magnifiques, ou trop tirez par les cheveux ont fait quelque tort. Ceux qui souhaiteroient s'en divertir pourroient satisfaire leur curiosité sur les Quais ou dans la poussière des petites boutiques, où ils trouveroient des *Soleils de l'Ame*, des *Flambeaux* de toutes les façons ; des *Aîles du cœur devot* ; des *Mains qui guident au Ciel* ; des *Braziers de l'amour divin* ; des *Encensoirs fumans de pensées mystiques* ; des *Brise-têtes du Dragon infernal* ; des *Paradis en terre* ; des *Avant-goûts du Paradis* ; des *Clefs du Paradis*, des *Tresors inestimables de saint Joseph*, des *Bouquets sacrez*, des *sept Trompettes* ; *le Château du Palais de la Vierge d'Amour contenant quarante Chambres, revelé de Dieu à Marie Tessonniere* par le Pere de la Riviere Minime ; *le Temple de la devotion de la Mere de Dieu, orné des Tableaux de ses Augustes grandeurs ; representez par les élevations d'esprit*, par le Pere d'Orleans Cordelier

(616) ; des *Tapisseries œconomiques tissuës du fil de la sagesse*, par Antoine de la Nativité Augustin ; des *Fleurs de Lys de la Charité* ; des *Mouëlles Theologiques*; des *Vergers*, des *Arrosoirs*, des *Labyrinthes*; des *Horloges*, des *Eponges*, des *Miroirs*, des *Portes*, des *Brasselets* & des *Colliers d'or*, du *Sucre spirituel*, des *œufs de Pâques*, des *Rossignols spirituels*, des *Collyres*, des *Sortileges de la sagesse sacrée*, des *Couronnes de douze étoilles*, des *Zodiaques spirituels*, des *Tours de Babel &c.* pour ne rien dire d'une infinité de Livres sur les autres sciences dont les Titres ne sont pas moins équivoques.

Ces affectations de Titres extraordinaires ne viennent pas toûjours des Auteurs des Livres, mais quelquefois de leurs Traducteurs ou de ceux qui en procurent l'édition. C'est ainsi que Jacques le Vasseur a publié *les deux Cherubins du Tabernacle*, voulant marquer deux Sermons sur la sainte Vierge par Radbod second Evêque de Noyon ; & *le cri de l'Aigle provoquant ses petits au vol* pour dire quelques Homelies de saint Eloy (617).

Neanmoins ces Titres ne sont pas toûjours ridicules lorsqu'ils sont symboliques ou que par leur figure ils sont assez con-

noître la chose figurée, comme P. E. *l'Aigle qui a fait la Poule devant le Coq*, par Claude Chappuis, pour dire la fuite de l'Empereur Charles-Quint devant François Premier à Landrechy (618).

Ce n'est point assez pour nous donner un Préjugé certain & utile d'un Livre qu'un Titre soit simple & naturel, mais il faut aussi qu'il soit juste, & qu'il exprime si bien tout le Livre qu'on puisse dire de chaque endroit que c'en est le titre ou la suite.

C'est ce qui a fait dire aux Critiques qu'on ne voit pas bien en quoi consiste la justesse du Titre d'*Epîtres Familieres* qu'on a donné à la premiere partie des Lettres de Ciceron (619).

» En effet ce Titre ne se trouve point
» dans les anciens Manuscrits, & jamais
» ceux qui ont cité ces Lettres ancienne-
» ment ne se sont avisez de les distinguer
» & de marquer leur caractere par-là. A
» dire le vrai, il s'y en trouve quelques-
» unes qui sont écrites assez familiere-
» ment, mais leur nombre est si petit en
» comparaison de celles où l'on traite
» gravement des choses tres-importantes,
» qu'il n'y auroit rien de plus mal conçû
» que de donner au tout un nom em-
» prunté d'une petite partie. Outre qu'il

y a beaucoup plus de Lettres écrites « familierement parmi celles qui s'adresſent à Attique l'ami intime de Çiceron que parmi les autres : de ſorte qu'on auroit plus de raiſon de donner le titre de *Familieres* à celles-ci qu'aux autres. «

Le mal n'en ſeroit pas ſi grand ſi l'on « ne voyoit beaucoup de gens qui ſe rebutent par le titre d'*Epîtres Familieres*, « & qui ſur ce Préjugé de mépris ſe privent d'une lecture tres-curieuſe & tres-profitable. Car on peut dire qu'il n'y a point de Livres qui meritent plus d'être conſultez que les œuvres de Ciceron ; & qu'il n'y a point d'ouvrage de Ciceron qui ſoit plus digne d'être lû que ces Lettres, comme l'a remarqué « l'Auteur des Nouvelles de la Republique des Lettres.

Monſieur de la Motte le Vayer trouvoit auſſi que Monſieur de Balzac n'avoit pas donné à ſon Livre *de la Cour* un Titre qui fût tout à fait juſte en l'appellant *Ariſtippe*. parce, diſoit-il, que cet Ariſtippe étoit un fort mauvais courtiſan, & que par conſequent il ne pouvoit ſervir de Modele, comme Monſieur de Balzac ſembloit avoir voulu le propoſer.

Mais on n'a jamais demandé un com-

pte trop exact aux Auteurs des raisons qui leur ont fait mettre en titres de Livres les noms de leurs amis ou de personnes de consideration, & qui avoient paru singulierement sur le sujet qu'ils traitoient.

C'est ce qui se peut assez remarquer par la conduite de Ciceron, qui a donné à ce qu'il a fait sur les Orateurs le titre de *Brutus*; à ce qu'il a fait sur l'amitié, celui de *Lelius*; & à ce qu'il a fait sur la vieillesse, celui de *Caton l'ancien*. C'est aussi ce qu'on a vû pratiquer à Lucien qui a donné le Titre de *Nigrin* à son Dialogue des mœurs des Philosophes; de *Menippe* à celui de la Necromance; d'*Hermotime* à celui des sectes de Philosophie; d'*Anacharsis* à celui des études & des exercices de la jeunesse.

Les Modernes ont crû les pouvoir imiter dans cette liberté.

Ainsi Sepulveda a donné le Titre de *Gonsalve* à son Traité de la Gloire, & celui de *Democrate* à ce qu'il a fait sur l'art Militaire. Gesner celui de *Mithridate*, à son Traité des Langues. Fracastor a donné le nom de *Nauger* à son Livre de la Poëtique; Loisel celui de *Pasquier* à son Dialogue des Avocats de Paris; Freher celui de *Sulpitius* à son traité de l'Equité, & celui de *Pomponius* à son Livre pos-

thume des Medailles anciennes. Jansenius d'Ypre celui d'*Augustin* à son Livre de la Grace. Filesac celui de *Varron* à son traité des Livres & des Ecrivains. Heinsius celui d'*Aristarque* à ses Observations Critiques sur la Paraphrase de Nonnus. Drusius celui de *Cadmus* à son traité des mots qui ont passé d'Orient en Occident. M. Bochart celui de *Phaleg* à sa Geographie sacrée. Ben. Arias Montano pareillement celui de *Phaleg* à son traité des premieres Peuplades du monde : celui de *Caleb* à son Livre du partage de la Terre Sainte : celui de *Nehemie* à ce qu'il a écrit touchant la situation & le plan de l'ancienne ville de Jerusalem : celui de *Noe, Beseleel, & Ariel* à son ouvrage des édifices sacrez : celui de *Daniel* à son traité des Siecles & de la Chronologie : celui de *Joseph* à son Recueil des mots cachez & difficiles qu'il explique : celui de *Jeremie* à son traité de l'Action ou Recueil des Verbes : celui de *Thubal-Cain* à ce qu'il a fait des poids, mesures & monnoyes : & celuy d'*Aaron* à son traité des habits, & des ornemens & vaisseaux sacrez.

Je ne doute presque pas que tous ces Auteurs, tant Anciens que Modernes ne soient redevables de cette invention, ou plûtôt de cette licence à Platon, qui n'a

point donné d'autres Titres à ses Dialogues que les noms des personnes qui y avoient quelque part, ou quelque rapport quel qu'il pût être. Ccar je crois que c'est toute la raison qu'il a euë d'appeller son Dialogue de la Religion *Euthyphron* ; celui des Actions humaines *Criton* ; celui de l'Ame *Phædon* ; celui de la Sagesse *Theages* ; celui de la Science *Theatete* ; celui de la Dispute *Euthydeme* ; celui des Sophistes *Protagoras* ; celui du Mensonge *Hippias* ; celui de la veritable explication des mots *Cratyle* ; celui de la Rhetorique *Gorgias* ; celui de la Poëtique *Ion* ; celui de la Volupté *Philebe* ; celui de la Vertu *Menon* ; ceux de la Nature de l'Homme & des Vœux, les deux *Alcibiades* ; celui de la Prudence *Charmide* ; celui de la Force *Laches* ; celui de l'Amitié *Lysis* ; celui de l'Avarice ou de l'Amour du gain *Hipparque* ; celui de la Loi, *Minos* ; celui de la Nature, *Timée* ; celui de l'Atlantique, c'est à dire, de l'origine & de l'établissement des Peuples dans le monde *Critias* ; celui des idées *Parmenide* ; celui de la beauté *Phædre*. Et il y a grande apparence que ce n'est qu'à cause de cette affectation, qu'on lui a attribué les Dialogues de la Mort, de la Consultation, de la Déliberation & des

Richesses, dont le premier s'appelle *Axioque*, le second *Demodoque*, le troisiéme *Sisyphe*, & le dernier *Erasistrate* ou *Eryxias*.

Il y a encore d'autres manieres de se relâcher de la justesse de son Titre, sans neanmoins aller chercher des termes impropres, obscurs ou figurez comme ceux dont nous venons de parler. Nous en avons des exemples dans la maniere avec laquelle deux celebres Ecrivains de nos jours ont voulu exprimer des Titres de quelques-uns de leurs Livres.

Quoique le premier ait donné à son ouvrage le Titre de *Démonstration Evangelique*, il n'a point fait difficulté d'y inserer des probabilitez, des conjectures & des convenances : & bien que le second ait donné au sien celui de *Doutes sur la Langue Françoise proposez à Messieurs de l'Academie*, il n'a point laissé au jugement des Critiques (620) d'y décider souvent plûtôt que de proposer. Ainsi tout le monde n'a point crû que tout fût *démonstratif* dans le premier, & que tout fût *douteux* dans le second, quoique leurs Titres semblassent le promettre ainsi.

Il y a un autre defaut de justesse & de verité dans les Titres qui est beaucoup plus considerable, & qui consiste a abandonner son sujet, dés qu'on a perdu son

Titre de vûë. C'est ce que Monsieur Godeau a pretendu remarquer dans le Livre de Synesius Evêque de Ptolemaïde touchant *la Providence de Dieu* qui est, dit-il, plus Oratoire que Chrêtien, & qui represente plûtôt l'idée d'un bon & d'un mauvais Prince qu'il ne traite du sujet que son inscription promet aux Lecteurs (621).

Mais quoique nous puissions dire sans blesser le respect dû aux Anciens, qu'il leur étoit assez ordinaire de s'égarer de leurs Titres, il ne faut pas prétendre qu'ils puissent nous servir de Modeles en ce point, & que nous puissions legitimement profiter de cette liberté.

Nôtre siecle est plus délicat & plus difficile que les leurs sur ce sujet, & quiconque entreprendroit aujourd'huy de suivre cette methode, s'exposeroit à perdre une bonne partie de sa reputation. Car comme dit un Auteur moderne (622) quand il n'y auroit point de malice, & quand un Auteur n'auroit pas eu dessein d'abuser & de se joüer de la bonne foy des Lecteurs, c'est toûjours un égarement qui marque un esprit distrait & dereglé.

Mais il est difficile d'excuser de malice & de mauvaise foy ceux qui abandonnent leur Titre volontairement & pour toû-

jours, parce que ce n'est pas une chose si ordinaire ny si facile même de ne toucher jamais son sujet, que de ne s'en éloigner jamais.

Ainsi on a eu raison de blâmer Estienne d'Alvin de n'avoir parlé que des *Abbez* ou des *Abbesses* dans son Livre, dont le Titre est des *Evêques*, & ce n'est pas sans sujet que Dom Nicolas Antoine a trouvé mauvais que Dom Jean Mathieu grand Veneur de Philippe IV. Roy d'Espagne ait donné à son Livre le Titre de l'*Origine & de la Dignité de la Maison Royale*, parce que non seulement il ne dit pas un mot de ce que son Titre semble nous insinuer, mais qu'on ne peut pas même deviner par cette inscription que son Livre ne traite que de la Chasse (623).

Cleanthe a formé des plaintes presque semblables contre celui d'un Livre qui parut en 1671 & qui portoit *de la Delicatesse*, parce que dans tout cet ouvrage il n'y a pas, dit-il, une page, pas un raisonnement, pas une ligne qui se rapporte à ce Titre (624).

Monsieur de Chanteresne, qui sçait autant qu'Auteur du monde l'art de bien faire un Livre, a été tres-persuadé de l'importance & de la necessité qu'il y a de faire en sorte que toutes les parties d'un Li-

vre ayent du rapport avec son Titre, & il a crû devoir prévenir le Public sur la liberté qu'il a prise de joindre plusieurs Traitez de differentes matieres sous un même Titre de l'*Education du Prince*, » auquel il ne paroissoit pas qu'ils eussent tous un rapport fort naturel. Il » témoigne (625) qu'en effet la pluspart » de ces Traitez avoient été faits sans au» cun rapport exprés à l'instruction d'un » Prince & par des vûës toutes differen» tes de celle-là. Neanmoins il pretend » qu'on n'a point eu sujet de le blâmer » de les avoir rassemblez sous ce même Titre, parce, dit-il, qu'ils s'y rapportent en quelque sorte. Il se met en suite en devoir de nous montrer ce rapport, afin de conserver dans nos esprits cette union qu'il vouloit faire de ces differens Traitez avec celuy de l'Education d'un Prince. Mais il a reconnu dans la suite (626) que ce rapport prétendu » étoit assez é» loigné, & que l'inclination de la plus» part du monde s'est portée à regarder ces » Traitez plûtôt comme separez que » comme réünis sous un même titre & » & sur un même sujet. C'est pourquoy il s'est crû obligé de satisfaire cette inclination publique en retranchant dans les éditions suivantes le titre courant de l'*E-*

ducation

ducation d'un Prince qui en étoit l'unique lien, & en remettant ces Traitez sous celuy des *Essais de Morale*.

Cette justesse de Titre est sans doute necessaire pour toute sorte d'ouvrages de quelques sujets qu'ils puissent être, mais elle est de la derniere consequence pour ceux qui regardent les choses essentielles de la Religion, & qui traitent des principes de nôtre foy, parce qu'il est toûjours à craindre que les moindres inconveniens qui en pourroient naître n'eussent des suites dangereuses.

C'est ce qui a obligé un grand Prelat de ces derniers temps de modifier le titre de la Version Françoise qu'il avoit faite du Nouveau Testament (627), avant que de la mettre entre les mains des Fidelles, & de l'appeller *Version expliquée, &c.* pour se mettre à couvert de la censure. C'est aussi ce qui a fait résoudre l'Auteur Anonyme de la Traduction du même Livre en nôtre Langue qui a fait tant de bruit depuis 20 ans d'ajoûter à son Titre qu'elle avoit été faite sur la vulgate *avec les differences du texte Grec*, croyant appaiser par ce moyen une partie des plaintes que l'on commençoit de former contre cet ouvrage.

On peut rapporter encore à ce sujet les

suites incommodes & fâcheuses qu'ont les Titres choquans & rebutans qui font qu'on s'éloigne quelquefois de la lecture des Livres, qui d'ailleurs ne laissent pas d'être fort utiles. Il y a bien des personnes, par exemple, que le seul Titre du Journal *des Sçavans* détourne de la lecture de cet ouvrage, se persuadant qu'il faut être sçavant & habile pour y comprendre quelque chose. C'est ce qui a porté l'Auteur à changer ce Titre, ou plûtôt à y en ajoûter un second qui puisse servir d'explication au premier, pour ne plus épouvanter le commun des curieux, & pour faire voir que les ouvriers même y peuvent trouver dequoy se divertir & dequoy s'instruire aussi bien que les plus sçavans (651). On a vû même que ces Titres ont été seuls capables de faire quelquefois de mauvaises affaires aux Auteurs, quoiqu'il n'y eût rien de choquant & de mauvais dans leurs Livres. On n'ignore pas que le P. Gilles Gabrielli fut obligé depuis quelques années de s'aller justifier à Rome sur le Titre qu'il avoit donné à son Livre d'*Essais de la Morale Chrêtienne & Diabolique*, & quoique son ouvrage fût jugé fort sain, il ne laissa point d'en changer le Titre dans une seconde édition qui fut approuvée par le Maître du sacré

Palais, & qui parut à Rome l'an 1680. (652).

Ce n'a jamais été une chose honteuse à un Auteur de changer son Titre dans des secondes éditions pour tâcher de le rendre plus juste, non plus que de changer ou corriger dans son Livre les choses qui ne paroissent point avoir assez de rapport avec son Titre.

On a vû pratiquer ces changemens de de tout temps avec toute sorte de liberté, & particulierement dans ces derniers siecles, & on a toûjours consideré cette permission comme le privilege des secondes pensées. Mais les personnes qui ont intention de nuire abusent des usages les plus indifferens & les plus innocens.

Nous avons vû des exemples de cette licence en ces dernieres années dans la publication de deux des plus miserables Livres que l'Imprimerie ait jamais enfantez, dont l'un est né pour la corruption des esprits, & l'autre pour celle des cœurs. On ne s'est point contenté de les changer de la langue en laquelle ils avoient été composez en la nôtre, pour en communiquer le poison à toute nôtre nation: mais on en a même changé les Titres pour tâcher de surprendre ceux qui étoient dans des précautions suffisantes sur la connoissance

qu'ils en avoient par leurs premiers Titres. Ainsi c'est une espece de charité d'avertir ceux qui ont quelque soin de conserver la pureté & l'innocence de l'esprit & du cœur, de se donner de garde d'un Livre qui a pour Titre *Reflexions d'un esprit desinteressé* ; ou suivant une autre édition du même Livre, *La Clef du Sanctuaire* ; & d'un autre qui a pour Titre, *Entretiens de Tullie & d'Octavie*, ou même *Academie des Dames*, parce que le premier n'est autre que le Livre de Spinosa, & le second celuy de Louïse Sigée de Tolede Dame Espagnole, dont la traduction Latine est attribuée à Meursius ou Moërs (628).

Nous voyons encore une autre espece de changemens arrivez aux Titres des Livres, mais sans la participation des Auteurs pour le plus souvent. Ce sont les Copistes qui ont fait la plupart de ces changemens dans ceux des Anciens, tant des Peres & des Auteurs Ecclesiastiques que des Gentils & Profanes dont nous avons assez d'exemples (629).

Quelquefois aussi les faiseurs d'Abregez étoient causes de ces changemens, & non contens de nous avoir fait perdre la plupart des Originaux ausquels ils ont touchez, ils nous en ont fait perdre aussi les Titres. C'est ce qui paroît entr'autres par

l'ouvrage d'Estienne de Bizance, dont Hermolaus a fait un Extrait que nous avons aujourd'huy sous le titre *des Villes*. Mais ce n'est pas le Titre de l'Auteur, aussi n'avoit-ce pas été sa pensée ny son intention de ne nous donner que des noms de Villes dans son grand Lexicon, à qui il avoit donné le Titre d'*Ethniques* ou des *Nations* (630). Son dessein avoit été de donner un ouvrage de Grammaire pour expliquer les noms dérivez des Peuples, des Villes & des Provinces, autant en Grammairien qu'en Geographe & en Historien.

Enfin il est arrivé aussi quelquefois aux Anciens de changer eux-mêmes le Titre de leur ouvrage, lorsqu'il ne leur paroissoit pas assez propre ou assez magnifique pour soûtenir leur rang, comme Monsieur de Saumaise l'a remarqué de Jules Solin, qui dans sa premiere édition avoit donné à son ouvrage le Titre de *Recueil de choses memorables*, mais qui dans la seconde le changea en celuy de *Polyhistor* par un mouvement de cette vanité & de cette ostentation que nous avons remarquée plus haut dans les Grecs (631).

UN TITRE ne sçauroit être juste qu'il ne soit encore en même temps simple, naturel & modeste. Il est difficile que des

Lecteurs raisonnables & de bon goût puissent avoir bonne opinion d'un Auteur qui donne un Titre fanfaron à son Livre, & ils croyent luy faire grace de n'en point tirer un Préjugé desavantageux pour son ouvrage. Ces fanfaronnades étoient presque devenuës à la mode vers le commencement de nôtre siecle, & elles ont continué assez avant, jusqu'à ce qu'enfin nous les voyons presque entierement dissipées de nos jours.

Si l'on n'eût arresté le cours de cette manie par le mépris & les railleries qu'on en a faites : nous aurions vû la Republique des Lettres toute remplie de *Palais d'Honneur*, de *Palais d'Eloquence*, de *Palais du Parnasse*, de *Palais d'Apollon & de Pallas*, de *Palais des Muses*, de *Temples de l'honneur*, de *Temples de la Sagesse*, de *Temples de Memoire*, de *Temples de l'Immortalité*, *&c.* de *Theâtres d'Honneur*, de *Theâtres de la vie humaine*, de *Theâtres des beaux Esprits*, d'*Amphitheâtres d'Honneur*, d'*Amphitheâtres de la Providence*, *&c.* de *Phares*, de *Lauriers*, de *Triomphes*, de *Trophées*, de *Tableaux*, de *Tresors*, *de Clefs d'or*. Et les Citoyens de cette Republique n'auroient plus été qu'*Ames*, qu'*Esprits*, que *Genies*, que *Heros*, que *Miracles*, que *Prodiges*, *&c.*

ou pour mieux dire de grands riens sous de pompeuses fanfares.

Le Titre de *Science Heroïque* que Monsieur de la Colombiere a donné à son grand Livre du Blason, peut être mis aussi au rang des Titres fanfarons, quoiqu'il semble ne l'avoir point fait à dessein. Car on croit que c'est une bévûë dans laquelle il est tombé par surprise, & que le mot d'*Heroïque* luy est échapé pour celuy d'*Heraldique*. Erreur qui a continué même dans la derniere édition, & dont l'Imprimeur a témoigné qu'il auroit souhaité se corriger, s'il n'en avoit été averti trop tard pour pouvoir la reparer(DCXXXI).

Aprés ce qu'il y a de *Divin* nous ne connoissons rien de plus auguste, ny de plus grand dans le monde que ce qui est *Royal*. Nos fanfarons ont crû sans doute qu'il y auroit de l'impieté d'employer le Titre de *Divin* à des usages communs, en quoy je les trouve plus modestes que ce Drusius des Pays-bas, qui au lieu de donner ce Titre à ses Livres, se l'est reservé pour luy par une usurpation & une arrogance qui n'a point encore eu d'exemple. **Divin Grammairien.**

Mais ils n'ont pas crû devoir témoigner le même respect pour le Titre de *Royal* qu'ils ont crû pouvoir mettre à toutes

leurs sauffes pour en rehausser le goût. C'est ce qui a tant multiplié les Titres de *Chemin Royal*, de *Manuel Royal*, d'*Exercices de l'Ame Royale*, d'*Année Royale*, d'*Heures Royales* de plus de cinquante façons, de *Dictionnaire Royal*, de *Grammaire Royale*, de *Philosophie Royale*, de *Geographie Royale*, de *Venerie Royale*, de *Medecin*, de *Maître d'Hostel*, de *Cuisinier*, de *Jardinier Royaux*, quoique les Auteurs n'eussent pas plus envie d'instruire ceux de ces Professions qui sont au service des Rois que les autres.

Le Titre de *Methode Royale* qu'un Moderne a donné à une espece d'introduction au Blason a choqué si fort le Pere Menestrier qu'il n'a point fait difficulté de l'appeller un Titre monstrueux (632).

Et on a vû dans ces derniers temps un Ecrivain si passionné pour tout ce qui avoit l'air *Royal*, que non content de rechercher les matieres qu'il jugeoit regarder les Rois & leurs familles pour les rendre l'objet de ses productions Royales, il honoroit encore les Abregez & les Compilations qu'il faisoit des ouvrages d'autruy de ce Titre magnifique, sans se soucier d'examiner s'il y avoit du rapport & de la convenance. C'est ce qui le fait encore aujourd'huy appeller par quelques-

uns le *Plagiaire Royal*, comme s'il avoit eu autant de passion de se saisir des Titres du Roy que des Ecrits des Auteurs (633).

Il y a une autre espece de fanfare qui consiste plus dans la pensée que dans les mots du Titre d'un Livre, & qui est encore plus préjudiciable à la reputation des Auteurs & des Livres, que celle dont on vient de parler. C'est ainsi que Bucelin voulant nous faire voir que tout l'Empire d'Allemagne, & particulierement la Maison d'Autriche est ou *toute Benedictine*, ou *toute Benie*; & qu'en recompense saint Benoist est Archiduc des Moines; & pretendant nous montrer les liaisons étroites de ces deux familles, c'est à dire, des Benedictins & des Imperiaux comme venans d'une même souche, a tâché de faire un Titre conforme à son Livre qu'il a appellé, *l'Aigle Benedictine de l'Empire dont on dépeint les services immortels en faisant voir le bel arrangement de ses plumes.* Des Anciens.

Nous n'avons pas une idée plus avantageuse du Livre que le Pere Alegre de Casanate a fait pour honorer son Ordre sous le Titre de *Paradis ou Jardin de l'ornement & des agrémens du Carmel, où l'on montre l'Original Archetypique du grand Patriarche Elie le Prophete, où l'on décou-*

vre la source, & où l'on fait voir les Trophées qu'on y a dressez.

Mais pour voir divers autres especes de fanfaronnades, il suffit de jetter les yeux sur la pluspart des Titres qu'un fameux Auteur de ces derniers temps, grand genie d'ailleurs, a donné à la pluspart de ses Livres. On y trouve une *Grammaire audacieuse*, une *Mathematique audacieuse*, une *Uranie crucifiée*, un *Protée celeste*, des *Adulteres du Soleil & de l'art*, un *Plutarque Lunaire*, la *croix des genies sublimes*, le *Tribunal de Dedale*, le *Pandoxe*, les *trois travaux de l'Hercule Logicien*, le *λεπτότατος ou le tres-subtil*, les *trois plumes de Caramuel*, le *Dieu de Caramuel*, & d'autres qui nous servent de Préjugez pour connoître le caractere de son esprit.

COMME il y a toûjours de l'excés & de la vanité dans ces airs de fanfaron que l'on donne aux Titres des Livres, il peut aussi se trouver quelquefois du defaut & de l'inconvenient dans une trop grande affectation de modestie, & cette autre extremité pourroit n'estre pas moins nuisible aux Livres.

Monsieur de sainte Marthe se plaint de ce que Montagne avoit voulu paroître trop modeste dans son Livre; & il dit que cet ouvrage auroit merité un Titre plus

magnifique & plus noble que celuy d'*Essay* qu'il témoigne n'avoir pas assez de sens pour exprimer la force de son Livre (634).

Monsieur de la Roque fait presque la même plainte d'un Auteur assez connu de nos jours, qui a donné depuis quelques années l'Histoire Monastique d'Orient « sous un Titre dont la modestie ne convient pas assez à toute la recherche & à « l'exactitude avec laquelle elle est écrite. « Il ajoûte que quoiqu'il ne luy ait donné que le Titre d'*Essay*, c'est un ouvrage non seulement finy, mais fort « accomply & qui n'avoit encore été tenté par personne (635). Dom Mabillon s'est crû obligé aussi de détromper le Public au sujet du même Auteur, qui publia l'année derniere ses deux premiers volumes de l'Histoire de l'Ordre de saint Benoist, & de nous avertir que cet ouvrage est une Histoire fort accomplie & fort entiere, quoique cet Auteur par un semblable mouvement de cette modestie ne luy ait donné que le Titre d'*Abregé* (636).

Mais il est beaucoup plus agreable aux Lecteurs de se voir trompez de cette maniere que de l'autre, puisque non seulement ils en ont plus d'estime & plus d'amitié pour un Auteur de ce caractere; mais

qu'il y a toûjours à gagner pour eux dans cette fourbe innocente, qui fait que l'on y reçoit plus que le Titre ne promet ; au lieu qu'on a le déplaisir d'être joüé & d'être frustré de ses esperances dans les Titres trop pompeux & trop fanfarons.

C'est la loüange que Grotius donne à Vossius pour ses Livres de l'*Idolâtrie*. » J'ay lû, dit-il, avec une avidité & un » plaisir singulier, ce que vous avez é- » crit sur l'Idolâtrie. Vous avez fait dans » cet ouvrage le contraire de ce qui se » pratique aujourd'huy, par la plupart » de ceux qui se mêlent d'écrire, qui font » de belles montres & de grandes pro- » messes dans leurs Titres sans les execu- » ter, au lieu que vous nous trompez par » une methode toute opposée à la leur, & » que vous nous donnez plus que vôtre » Titre ne promet (637).

Il n'y a rien de si insupportable à un Lecteur ny qui lùy donne tant d'indignation que de se voir abusé par un Titre trop specieux, & on ne peut nier que ceux qui se laissent charmer par ces attraits grossiers ne soient fort à plaindre.

La legende *Dorée* de Jacques de Voragine n'a point laissé de séduire quelques personnes simples du temps de nos Ance-

stres par la belle apparence de son Titre, quoique l'ouvrage ne fût rien moins que de l'or.

Les Epîtres *Dorées* d'Antoine de Guevarée n'ont pas laissé d'éblouïr beaucoup de personnes du siecle passé, quoiqu'elles n'eussent qu'une fausse lueur, & qu'elles ne fussent remplies que de sottises & d'impertinences au jugement du Pere André Schott (638), qui accuse nos François d'en avoir eu trop bonne opinion, & de leur avoir accordé trop legerement le Titre de *Dorées* dans les traductions qui s'en sont faites en nôtre Langue.

Le jeune du Verdier ne promettoit rien moins qu'une Critique universelle qui devoit être également ample & judicieuse sur tous les Auteurs anciens & modernes de toutes sortes d'états & de professions dont il fait le dénombrement dans son grand Titre. Neanmoins on n'a point été long-temps sans se persuader que toutes ses pretenduës censures n'étoient que quelques remarques de tres-petite importance qu'il avoit copiées des autres Critiques. Il est vray que ses fausses promesses n'ont pû tromper personne hors ceux qui n'auroient vû le Titre de son Livre que dans les Catalogues, parce que l'imposture paroît assez dés qu'on apperçoit le Livre.

Censio in omnes Auctores omnium &c.

même, n'étant pas possible de comprendre en un si petit nombre de feüilles ce que plusieurs gros volumes auroient peine de renfermer.

Quelques-uns commencent à faire presque le même jugement d'un Livre qui a paru depuis un an à Lyon sous le Titre de *Dictionnaire general & curieux*, où l'on ne promet rien moins que tout ce qu'il y a de plus beau & de plus utile en nôtre Langue, les définitions, divisions & étymologies des mots enrichis d'éloquents discours, d'Histoires, de passages des Peres & des Auteurs les plus celebres, anciens & modernes, des démonstrations Catholiques sur les points de Controverses. On prétend dans la suite de ce beau Titre que cet ouvrage est tres-necessaire à tous ceux qui veulent composer, parler en public & diriger les ames; qu'ils trouveront dans ce seul volume *une riche Bibliotheque, &c.* L'Auteur paroît si persuadé du grand debit que son Livre aura sur la foy d'un Titre si magnifique, qu'il a eu soin d'y faire ajoûter *Premiere Edition*, pour nous faire voir que ce ne sera pas la derniere.

On pourroit dire la même chose d'un livre que la Hollande produisit au jour l'an 1683 sous le Titre splendide de la *Fran-*

ce sçavante (639). On ne pouvoit rien imaginer de plus propre pour exciter la curiosité de nôtre Nation & de nos voisins, ni rien qui fût plus capable d'ébloüir & de leurrer le monde. Car ce Titre ne sembloit-il pas nous faire esperer autre chose qu'une simple Table des Titres du Journal des Sçavans mise en trois façons ?

C'est à ces sortes de masques trompeurs que l'on peut raporter la pensée de Sénéque ; qui dit (640) que ces belles têtes & ces pompeuses apparences du dehors donnent matiére de discourir & de feindre ce que l'on veut, & qu'elles nous portent à de mauvaises espérances, *Frons ipsa dat locum fabulæ, & ad malam spem invitat.*

On peut mettre aussi au rang des Titres trompeurs dont les promesses n'ont point été accomplies, la plûpart de ces éditions d'Hollande que l'on appelle de *Variorum*, parce qu'il y en a peu effectivement où l'on ait fait un choix judicieux de ce qu'il y a de meilleur dans les corrections & les remarques des Critiques sur les Auteurs. C'est neanmoins ce que le Public attendoit sur la foy de ce Titre (641).

Il y a neuf ans qu'on vit paroître au jour une espéce de Supplément assez imparfait de la Bibliothéque de Gesner, &

qui pensa nous séduire par le beau Titre de *Bibliothéque curieuse des Auteurs les plus rares & les moins connus*, *&c.* Mais la sincerité de son Auteur ne luy a point permis d'abuser long-temps de la bonne foy du Public, ni de dissimuler que c'étoit un artifice dont il s'étoit servi pour satisfaire l'Imprimeur son frere, qui craignoit de n'en point avoir le débit, si on n'y mettoit un Titre extraordinaire, ne croyant pas le mot de *Supplément* assez capable de relever le goût des Curieux (642).

C'est par une semblable adresse que le P. Tylcovius ou Tylkowski Jésuite Polonois tâcha de donner quelque cours à ses huit volumes de Philosophie depuis 14 ou 15 ans sous le titre de *Philosophie curieuse*, quoi que cet artifice ne luy ait pas entiérement reüssi, & qu'il n'ait pas fort émû la curiosité du Public, qui a jugé qu'il n'y avoit presque rien de curieux que dans le titre.

On peut mettre au rang des Titres trompeurs ceux qui sont directement contre la sincerité & qui semblent avoir été faits pour insinuer le contraire de ce qu'ils signifient.

Pour ne rien dire de l'Histoire veritable de Lucien, & de quelques autres ouvrages des Anciens, c'est peut être dans cet esprit

que le P. Sirmond voulant donner au jour l'ouvrage d'un Auteur Anonyme du 5 siécle, & que les PP. Mabillon & Germain ont trouvé dans leur voyage d'Allemagne attribué à Primasius, luy donna le titre de *Prædestinatus* comme par une espéce d'antiphrase à cause que cet Auteur conte les Prédestinatiens parmi les Hérétiques de son siécle, & qu'il semble n'avoir fait son Recueil des hérésies, ou plûtôt copié saint Augustin, que pour y faire cette addition.

C'est par un déguisement encore plus artificieux qu'un Auteur Anonyme publia vers le même temps un Livre sous le Titre de *Défense* de *Monsieur Vincent de Paul* Superieur Général de la Mission. Car aprés l'avoir lû & examiné sérieusement il est aisé de voir que c'est la Défense d'une autre personne, & que c'est en même temps une espéce d'accusation fine & adroite de Mons. Vincent, contre le Livre que Monsieur Abolly a fait de sa vie.

Le Livre du P. Bagot qui a pour Titre *La Défense du Droit Episcopal* n'a paru rien moins que ce qu'il vouloit faire paroître. C'est ce qui obligea l'Assemblée du Clergé de l'an 1655 d'en ordonner la suppression, Ordonnance qui a été confirmée par la derniére Assemblée. Et il est

aisé de juger que si le prétendu Jacques de Vernant n'eût pas écrit directement contre son propre Titre de *La Défense de l'autorité de Nôtre S. P. le Pape, de Nosseign. les Cardinaux, Archevêques, Evêques, &c.* il n'eut pas attiré sur luy la censure dont il a été flêtri.

Mais il y a un autre defaut de sincerité que l'on ne peut excuser de mensonge & d'infidélité, soit que la fourbe soit concertée à dessein de nuire au Public, comme dans cette édition de Martial imprimé chez Vascosan l'an 1554. sous le Titre *Martialis Castus ab omni obscœnitate perpurgatus*, qui ne laisse pas neanmoins de renfermer toutes les libertez & les ordures de ce Poëte (643); soit que l'imposture ne tende qu'à l'intérêt de celuy qui la commet pour tâcher d'acquerir quelque reputation, ou d'attraper ou conserver quelque pension. Telle étoit celle de ce P. Paschal Historiographe de France sous François I. & Henry II. qui avoit coûtume de forger des Titres de Livres, qu'il supposoit avoir composez, & être prêts à mettre sous la Presse, afin de se faire continuer une grosse pension, qu'il recevoit pour travailler à l'Histoire de France, quoi qu'il fût reconnnu par les habiles Gens de son temps pour un grand

paresseux & pour un parfait ignorant en ce point. Et du Verdier rapporte (644) qu'entre divers Programmes qu'il faisoit publier de temps en temps, il en fit afficher un qui portoit ce Titre *Petri Paschalii liber qua tus rerum à Francis gestarum:* quoi qu'il n'eût pas même commencé le premier Livre, & qu'à sa mort toutes ses productions historiques ne montassent pas jusqu'à la valeur de six feüillets.

Plusieurs Auteurs sçachans que le plus grand malheur qui puisse arriver à un Livre est celuy de n'être point lû, & se défiant d'ailleurs de la curiosité des Lecteurs envers leurs ouvrages, se sont avisez de chercher des Titres extraordinaires pour la reveiller, & d'employer des termes surprenans, simplement pour donner envie de lire leurs Livres.

On ne croit pas qu'il y ait eu d'autre motif qui ait porté le Greffier de l'Hôtel de Ville de Paris à donner le titre de *Chronique Scandaleuse* à son Histoire de Loüis XI. Car il n'y a rien de fort extraordinaire dans ce Journal, qui ait pû luy meriter une inscription si choquante. On n'y dit point grand mal de personne, quoique quelques-uns ayent pensé qu'on l'avoit appellé scandaleuse, à cause de quelques exécutions sanglantes arrivées sous

ce Roy. On n'y trouve pas même toutes les veritez de ce Prince, & le sieur Sorel croit que ç'ont été les Libraires plûtôt que l'Auteur qui ont donné ce Titre à cette Chronique, afin de pouvoir la mieux débiter (645).

Un Auteur Flamand voulant faire une réponse aux Hérétiques, & faire en sorte en même temps qu'elle fût lûë, crût qu'on la négligeroit comme plusieurs autres, s'il ne tâchoit de la distinguer du commun des piéces de Controverses, par quelque titre nouveau, & s'imagina qu'il n'y avoit pas de moyen plus efficace pour la faire lire que de l'appeller *le QVARE hérétique répondu & refuté par le QVIA Catholique* (646).

C'est peut-être dans le même dessein de nous surprendre & d'exciter nôtre curiosité, que le P. Ribadeneïra célébre Ecrivain parmi les Jésuites voulant écrire de l'Institut & des singularitez de son Ordre donna à son Livre le Titre d'EL-PORQUE', c'est-à-dire, le *Pourquoi*. Car il auroit pû l'appeller simplement, une *Réponse à ceux qui étoient en peine de sçavoir* 1. *Pourquoi les Jésuites ne chantent point dans le Chœur* ? 2. *Pourquoi ils ne sont obligez qu'à une pénitence volontaire* ? 3. *Pourquoi quelques-uns ayant demeuré* XXX. *ans chez*

eux n'ont pas encore fait Profeſſion? 4. Pourquoi la Société les peut chaſſer après qu'ils y ont été fort long-temps? C'eſt la matiére de ce curieux Livre imprimé à Alcala de Henarez en 1605: & par conſéquent c'en devroit être le Titre (DCXLVI.)

Et parce qu'on eſt perſuadé que nous aimons & que nous recherchons toûjours la Nouveauté, les Auteurs, & ceux de nôtre ſiécle particuliérement, n'ont point manqué d'en orner leurs Titres pour reveiller nôtre curioſité, ſelon la remarque du Pere Malebranche (647) C'eſt ce qui nous a produit tant de *Nouvelles Méthodes*, de *Nouvelles Phyſiques*, de *Nouveaux Elémens de Géométrie*, de *Nouveau Cours de Chymie*, de *Nouvelles Inſtructions*, de *Nouvelles Lumiéres*, d'*Ancienne Nouveauté*, de *Noueaux Secrets*, de *Nouveau Théologien*, de *Nouveau Secretaire*, de *Nouveau & parfait Notaire*, de *Nouveau & parfait Praticien*, de *Nouveau Maître d'Hôtel*, de *Nouveau Maréchal*, de *Nouveau & parfait Cuiſinier*, de *Nouvelle Magie*, de *Nouveau Théâtre du monde*, de *Nouveau Armorial*, *univerſel*, & tant de *Nouvelles* Hiſtoriques, Galantes, Comiques, Tragiques qu'on avoit fait ſuccéder anx Romans & dont enfin on s'eſt défait pour s'attacher à quelque choſe de plus ſolide.

Mais les Contemplatifs sur tous les autres semblent avoir eu un talent particulier pour exciter nôtre devotion à lire leurs Livres par des Titres tout-à-fait surprenans. Les uns nous ont voulu divertir par des Titres en forme d'Echo ou de rime, comme le P. Gualterus Paulus, qui nous a donné ses œuvres sous les Titres de *Scalæ alæ animi*; de *Jesus esus novus orbis*, &c. Les autres ont pris la distribution du temps pour faire le partage de leurs Titres comme le P. Nadasi dont la plûpart des Livres ne sont que des *Années*, des *Mois*, des *Semaines*, des *Jours*, & des *heures*. D'autres ont emprunté les parties du corps humain. D'autres se sont servi d'expressions moins figurées, & qui nonobstant leur simplicité ne frappent pas moins l'imagination du Lecteur telles que sont celles de *Pensez-y bien*; *Il faut mourir*; *Compelle intrare*; *Vade mecum*.

Enfin il s'en est vû d'autres qui prenant leur essor plus haut, n'ont point fait difficulté d'employer les noms adorables des Personnes de la sainte Trinité, pour honorer leurs imaginations, & pour nous les faire lire avec plus de respect. C'est ce qui nous a produit 1. des *Instructions du PERE ETERNEL à sa Fille*; 2. des *Lettres que JESUS-CHRIST envoye à l'Ame en*

à son épouse, (quoique tout ce qui a paru sous ces Titres ne soit pas toûjours visionnaire) ; 3. *Des Avis du* SAINT ESPRIT *au Roy*, dont le plus éclatant & le plus important est sans doute celuy qui fut apporté depuis quelques années par le grand Prophete Eliachim Michael. Il nous avertissoit que dans tres-peu de temps on verroit une Armée de 144000 hommes de trouppes toutes fraîches & toutes sacrées, sous les ordres & le generalat du Roy, qui auroit pour Lieutenans les IV Princes des Anges. Il ajoûtoit que nôtre Monarque extermineroit immanquablement tous les Heretiques & tous les Mahometans par le moyen de tant de Soldats, qui seroient autant de victimes, & que les Cavaliers de l'infaillibilité du Pape se signaleroient dans cette belle Armée par dessus tous les autres (648).

Ceux qui ont entrepris de traiter des matieres basses & méprisables, & qui ont voulu faire des Traitez singuliers des choses les plus odieuses, se sont crû obligez avec plus de raison de chercher quelques termes extraordinaires dans leurs Titres pour surprendre & rehausser leur matiere. Les uns se sont contentez de marquer qu'ils entreprenoient de loüer ce que toute la terre semble mépriser & blâmer,

croyant que cette singularité exciteroit assez la curiosité du Lecteur. C'est ainsi qu'Isocrate a fait l'éloge de *Busiris*, Cardan de *Néron*, Synesius de la *Pauvreté* Passerat de l'*Aveuglement*, Favorin de la *Laideur* & de la *Fiévre quarte*, Cardan de la *Goute*, Prævidelli de *la Peste*, un ancien nommé Glaucon de l'*Injustice*, Erasme de *la Folie*, Lucien de la *Goinfrerie*, Heinsius de l'*Asne* par rapport à l'ânerie, c'est-à-dire à la bêtise & à l'ignorance; le même a fait l'éloge de la *vermine*, comme étant le partage des Gueux; Passerat & le jeune du Verdier ont fait celui du *Rien* ou du *Néant*. Enfin Sebastien Roüillard ayant à faire les loüanges d'un brin de paille, & ne trouvant rien d'assez ridicule dans ce mot pour en faire un Titre surprenant, & propre à donner envie de lire son ouvrage, a eu recours à l'*ampoulle* pour luy faire faire son effet, & a donné à son Livre le Titre de *la magnifique Doxologie du Fêtu*.

Il y a d'autres espéces de Titres ridicules de Livres qui sont également ridicules. Mais ils ont cet avantage de ne tromper personne, n'ayant rien que de conforme au reste de l'ouvrage, & comme ces Livres ont été composez pour nous faire rire, on ne trouve point étrange que leurs Titres nous disposent à rire par avance sans nous impo-

imposer. Ainsi quand on a vû le Titre du livre de *Multibibus* imprimé à *Oenozythople* sous les auspices de *Dionysius Baechus*, on n'est pas surpris de voir étaler ensuite les beaux droits & les plaisans priviléges des Ivrognes.

On doit dire la même chose des ouvrages que nous appellons Maccaroniques & de ceux qui sont dans le stile burlesque & bouffon. Si Monsieur Frey eut donné à son livre le Titre de *Description du tumulte arrivé entre les Vignerons du village de Ruel & les Archers de Paris*, nous l'aurions pris pour une piéce serieuse sans le voir, mais quand nous lisons *Recitus veritabilis super terribili esmeuta Paysanorum de Ruellio*, &c. nous connoissons la piéce & son caractére sans en voir davantage (649).

Mais on n'a point sujet de regarder si favorablement ceux qui en matiére de Religion prennent des Titres impertinens pour des ouvrages que l'on ne sçauroit traiter trop serieusement & avec trop de respect, sur tout quand ils employent de basses & de sottes allusions qui donnent lieu aux Libertins de faire de méchantes railleries. C'est ainsi que Jean le Massieux Prêtre de Mante, ayant fait une explication Morale sur ces Antiennes solennelles de l'Avent, qui commencent par O & que l'Eglise

chante à Vêpres devant & aprés le Cantique *Magnificat* aux jours qui précédent la Fête de Noël, publia cet ouvrage sous le Titre impertinent de *la douce Moëlle & la Sausse friande des* Os *savoureux de l'Avent*. Celuy du P. d'Alva appellé, *le nœud indissoluble de la Conception du ventre & de celle de la tête*, ne fait guéres plus d'honneur à la sainte Vierge; non plus que celuy du P. de la Haye à l'Evangile, sous le Titre de *Triomphe de la Verité sur un Char tiré par les quatre Evangelistes, escorté par l'Armée des saints Peres*, (650) quoi-que les rieurs n'ayent pas grande raison de vouloir railler ce dernier.

Nous avons mis parmi les qualitez necessaires à un bon titre la clarté & la netteté de l'expression sans équivoque & sans ambiguité, parce que le Préjugé nous porte ordinairement à croire que l'obscurité d'un titre est la marque & l'effet de l'ambarras d'un esprit. Je n'entens pas le titre d'un Livre, donc ce titre ne vaut rien; parce qu'il est censé n'être pas bon dés que les plus simples & les plus grossiers ne l'entendent pas. Et je ne suis point tenté d'acheter & de lire un Livre sous ce titre, comme je ne le suis pas d'acheter une marchandise dont l'étiquette & la montre me sont inconnuës.

Ainsi tant que j'ignoreray ce que veut dire l'*Ocean Macro-micro-cosmique* que le sieur Phil. Jacques Sachs a publié depuis prés de 20 ans, je ne me sentirai peut-être pas pressé de le voir, & si je consultois un Grammairien pour m'expliquer ce Titre, il auroit raison de me renvoyer à un Géographe, & celuy là à un Physicien, sans que les uns & les autres s'avisassent de m'addresser à un Médecin, pour me dire que ce titre signifie le rapport qu'il y a entre le mouvement des eaux & celuy du sang.

Ainsi je ne puis deviner ce que Leo Allatius a voulu dire par le Titre d'*Abeilles Urbaines*, qu'il a donné à un de ses livres, à moins que je ne sçache qu'il y a dans le mot d'*Abeilles* une allusion aux mouches des Barberins; que dans celuy d'*Urbaines* qui ne marque autre chose que la ville de Rome, il y a un jeu sur le nom d'un Pape de la famille des Barberins; & qu'ainsi dans l'esprit de cet Auteur ces *Abeilles Urbaines* ne sont autres que les Hommes Illustres qui se trouvérent à Rome depuis l'an 1630 jusqu'en 1632 inclusivement, sous le Pontificat d'Urbain VIII, & qui y publiérent quelque production de leur esprit.

Et j'avouë que j'ai été autrefois trompé par l'obscurité & par l'ambiguité du titre

d'un des Livres de Monſ. l'Evêque de Lodéve. Sçachant que ce Prélat s'appelloit Jean *Plantevit* ou *Plantavit* de la Pauſe, j'avois quelque ſujet de m'imaginer que ſon Livre intitulé *Planta Vitis* étoit quelque Arbre généalogique de ſa Maiſon, à cauſe de cette alluſion à ſon nom. Cependant ce n'eſt autre choſe qu'un Recueil de Synonymes d'Hébreu Chaldéen, & d'Hébreu de Rabin.

L'Auteur du Parnaſſe Reformé paroît n'avoir pas moins été choqué de l'obſcurité & de l'affectation ridicule d'un titre retrograde qu'un Auguſtin a donné à un Livre fait contre le traité de l'Equilibre des liqueurs & de la peſanteur de la maſſe de l'Air. Ce titre eſt, *La Verité du vuide contre le vuide de la Verité*. » On ne doit » pas ſouffrir, ajoûte ce Cenſeur, la mau» vaiſe affectation de ces ſortes de Gens, » qui font conſiſter toute l'excellence d'un » Livre dans le titre, & qui croyent » beaucoup meriter des Lettres quand ils » ont trompé le Public par cette ſuper» cherie (653).

Enfin je ne pourrois m'imaginer, ſans être prévenu, que *les Promenades de Richelieu* ne ſont autres qu'un Livre des Vertus Chrêtiennes auquel il a plû au ſieur de ſaint Sorlin de donner ce beau titre ;

que *les trois filles de Job* ne sont autres que les Vertus Théologales du P. de Saint Jure; que le *Théandre* ne signifie autre chose que le Traité de la Semaine Sainte du P. Cl. Perry; que *l'Amour innocent* ou l'*Illustre Cavalier* ne veut dire autre chose que l'explication des grandeurs de la sainte Vierge par le sieur de Someire; que *le son de la Trompette* de Thomas Anglus, avec le *Clairon Portugais* du P. Macedo, que les *Tablettes suffragiales* du même Anglus, la *reddition des comptes de sa Ferme*, son *enchantement de Mommouth*, sa *Balance*, son *Evantail pour chasser les mouches* ne sont autre chose que des Traitez Théologiques de la Grace, du Purgatoire, & sur l'affaire de Monsr. de Chalcédoine.

Mais ce seroit une chose infinie de faire une recherche de tous les Titres de livres qui ont une obscurité affectée. Il me reste avant que de finir cette espéce de Préjugé, de dire encore un mot des Titres imitez que l'exemple des autres & la mode ont fait naître, & de ceux qui ne se sont fait Auteurs que par imitation.

Quelqu'habile que puisse être un Ecrivain qui suit un autre, il a toutes les peines imaginables de se faire mettre sur les rangs des Auteurs du premier ordre. Son ouvrage, dût-il aller au-delà de son Origi-

nal, ne passe toûjours que pour une copie. C'est pourquoi ceux de ce genre qui ont été plus curieux d'acquerir de la reputation que les autres, & particuliérement les Plagiaires ont eu grand soin de supprimer autant qu'il leur a été possible toutes les traces de leurs Originaux qui auroient pû les trahir, jugeans qu'il n'y avoit pas de moyens plus surs & plus courts pour arriver à leur gloire en profitant de leurs dépoüilles.

Ainsi on a consideré dans la Republique des Lettres comme des personnes grossiéres & de peu d'addresse, ceux d'entre les Ecrivains qui ont imité ou copié jusqu'aux Titres des Auteurs.

L'Honnête-Homme de Faret ayant été assez bien reçû dans le monde, quoiqu'il n'eût rien de trop extraordinaire, & qu'il fût d'ailleurs une imitation ou une espéce de recueil de ce qui avoit été dit avant luy sur son sujet, & sur tout par le Comte Balthasar de Chastillon ; Cet *Honnête-Homme*, dis-je, fut si fécond qu'il produisit mille autres *honnêtetez* dans la Republique des Lettres, & qu'il donna l'origine à quantité d'*honnêtes* Titres.

De-là est venuë l'*Honnête-Femme* du P. du Bosc, copie qui quoique médiocre, ne dégénéroit point encore trop de l'original,

en comparaiſon de l'*Honnête Garçon* de Grenaille qui n'a rien qui ne ſoit au deſſous du genre médiocre, non plus que ſon *Honnête-Fille*, & ſon *Honnête Mariage*. Il faut dire la même choſe de l'*Honnête Veuve* de M. J. & de l'*Honnête Maîtreſſe* d'un Anonyme qui ſont les fruits d'un caprice ſemblable (654). On peut auſſi rapporter à cette émulation les deux livres de Monſieur Chorier dont l'un a pour titre *les ſentimens de l'Honnête-Homme*, & l'autre la *Philoſophie de l'Honnête-Homme*.

Il faut avoüer neanmoins que les Critiques ſe donnent un peu trop de licence dans l'opinion qu'ils ont que la plûpart des Livres qui portent quelque choſe de ſemblable dans leur Titre ſont imitez les uns des autres, & viennent d'une même ſource. Comme ſi ceux qui ont écrit ſur les *Femmes*, ſur les *Courtiſans*, ſur les *Magiſtrats*, ſur les *Miniſtres*, ſur les *Cardinaux*, &c n'avoient pû rien dire de nouveau aprés les premiers, qui en avoient traité (655).

On a vû dans nôtre ſiécle un certain temps auquel un Livre ne pouvoit avoir un air de nouveauté, un débit plus que l'ordinaire, ou quelque ſingularité particuliére qui frappât l'imagination, ſans être contrefait auſſi-tôt. Les Auteurs &

les Libraires s'étoient mis dans la fantaisie que s'ils imitoient ces Titres & ces Méthodes qui étoient en vogue, ils donneroient le même cours à leurs Livres. Et ces Esclaves croyoient meriter beaucoup du Public, quand ils avoient fait une méchante copie de quelque excellent Original (656).

» Combien la *Rome ridicule* de Saint A-
» mant a-t-elle produit de villes *ridicules*
» qu'on ne sçauroit souffrir ? Combien sa
» *Solitude* en a-t-elle fait d'autres qu'on
» ne lit pas ? Que de miserables *Méta-*
» *morphoses* ont succédé à celle *des yeux*
» *de Philis en Astres* ? Que de *Temples* ont
» été bâtis sur le *Temple de la Mort* ? Et
» n'est-ce pas de la *Pompe funébre de Voi-*
» *ture* que viennent ces ennuyeuses *Pom-*
» *pes funébres de Scarron* & de la *Calpre-*
» *néde* ?

Combien avons-nous vû d'*Ecoles*, combien de *Cabinets*, combien de *Conférences*, & d'*Entretiens*, combien de *Recréations*, combien de *Secrets* en Titres de Livres venus les uns des autres ?

Le *Mercure François* n'a-t-il point mis au monde prés d'une trentaine d'autres *Mercures* faits à sa ressemblance ? Le *Florus* des Romains n'en a-t-il point produit beaucoup d'autres dans l'Europe ?

Et n'est-ce pas l'*Hipparque* de Platon, touchant l'amour du gain & du trafic, qui a fourni le Titre à l'*Hipparque* du prétendu René de la Vallée, c'est-à-dire, du P. Th. R. pour son livre du Religieux Marchand, au sujet d'une Bulle de Rome, qui défend aux Reguliers d'exercer aucun trafic &c. ?

L'Echelle de saint Jean Climaque a fait faire sans doute beaucoup d'autres *Echelles* à son imitation ; mais qu'elle différence & quelle disproportion ne trouve-t-on pas entre tant de foibles copies & cet excellent Modelle ? On a vû plus d'une *Imitation de la Vierge*, formée sur l'*Imitation de Jesus Christ*, mais avec quelque différence (657).

Les Hérétiques qui ont eu de tout temps recours à la ruse & à l'imposture, pour s'insinuer dans l'Eglise, ne se sont pas contenté de supposer leurs ouvrages aux Anciens Auteurs Orthodoxes, mais ils ont même tâché d'imiter leurs maniéres d'écrire, jusqu'aux titres de leurs ouvrages.

On leur a vû souvent dresser leurs Professions de Foy & diverses Instructions sous des inscriptions trompeuses, & semblables à celles des Catholiques.

Dans le siécle passé Guillaume d'Ein-

seingrin avoit fait le *Catalogue des Témoins de la Verité*, c'est-à-dire, des Auteurs Ecclésiastiques Orthodoxes, qui pouvoient donner témoignage contre les Nouvelles Héréfies. Le dessein en étoit tres-loüable & tres utile pour les Catholiques. Un Luthérien qui en étoit assez persuadé entreprit de le traverser, & fit pour cet effet un gros livre sous le même titre de *Catalogue des Témoins de la Verité*, où il rapporta presque les mêmes Auteurs qu'Eiseingrin, mais avec des applications Luthériennes contre l Eglise Catholique, & afin que les Fidéles le confondissent plus aisément avec celuy d'Eiseingrein, il n'y fit point paroître son nom, ne voulant pas qu'on sceût que c'étoit Mathias Esclavon ou Flaccius Illyricus Chef des Luthériens rigides, & le premier des Centuriateurs (658).

Il s'est trouvé au contraire des Ecrivains dans l'Eglise Catholique, qui ont crû ne pouvoir empêcher plus efficacement les effets de l'Héréfie, qu'en contrefaisant leurs ouvrages, c'est-à-dire, en se servant des mêmes Titres & quelquefois aussi de la même méthode, quoique dans des desseins tout opposez, & il se peut faire que Monsieur Abelly, & Busembaum ayent songé à nous faire tomber des mains *La Moëlle Théologique* de Scultet Calviniste

Alleman de Silesie, en nous donnant les Jeurs.

Les Sçavans conviennent que les *Philippiques* de Démosthéne ont mis en tête à Cicéron de donner le même Titre à ses Oraisons ou Invectives contre Marc Antoine ; & que les *Philippiques* de Théopompe ont fait naître la même envie à Trogue Pompée pour le titre de son Histoire. Il est visible que c'est un effet de pure imagination dans l'un & dans l'autre. Mais s'il est permis de juger lequel des deux semble avoir mieux rencontré, on se persuadera aisément que Trogue Pompée a eu beaucoup plus de raison dans cette imitation que Cicéron : (*) parce qu'effectivement la plûpart des Livres de son Histoire traitoient de l'Empire des Macédoniens, que l'on appelloit assez ordinairement le *régne Philippique* à cause de Philippes le Grand pere d'Alexandre à qui cet Empire devoit les commencemens de sa grandeur, & que son sujet revenoit assez à celuy de l'Histoire de Théopompe. Mais n'est-ce point par un tour de fantaisie un peu bizarre que Cicéron a affecté d'imiter le Titre de Démosthéne, quoique le sujet & les personnes n'en fussent nullement semblables.

N'est-ce point aussi à une grande bizar-

rerie d'esprit qu'il faut attribuër l'imagination qu'a euë un Ecrivain de la Basse Allemagne, de vouloir reveiller en nous le souvenir du détestable livre des *trois Imposteurs*, en donnant ce titre à un livre qu'il fit imprimer à Kiel l'an 1680, ayant choisi pour ses trois Imposteurs Edoüard Herbert, Thomas Hobbs, & Benoît de l'Espinosa? Et peut-on s'empêcher de prendre pour un Visionnaire un autre Ecrivain plus recent qui a pris le même titre *des trois Imposteurs*, pour écrire contre trois Auteurs Catholiques de la premiére reputation.

Christian. Korthelt.

On ne peut pas dire que cette severité & cette delicatesse qui nous porte à condamner toutes ces imitations ridicules dans les titres, & qui nous les fait considerer comme des bassesses & des attachemens serviles, soit particuliére à nôtre siécle. Il y a longtemps que l'on a censuré ces Imitateurs & ces Esclaves, qui aprés avoir emprunté le titre de leur Livre, d'un autre Auteur qui les a devancez, se donne la gêne & la torture pour chercher dequoi le remplir, & qui voulant nous faire un mystére de leur titre comme si c'étoit une chose sacrée & inviolable, aiment mieux chercher à droit & à gauche des choses étrangéres qui ne luy conviennent pas plû-

tôt que de changer & de reformer le Titre pour le rendre conforme à la matiere qu'ils traitent. On sçait combien Trebellius Pollion se rendit ridicule au siecle de Diocletien pour avoir affecté de donner à son Livre le Titre *Des xxx Tyrans* de l'Empire Romain du temps de Gallien, à cause des 30 Tyrans qui avoient paru à Athenes aprés la prise de cette Ville par Lysandre. Pollion ayant choisi d'abord son Titre, contre les regles de l'Art, qui veulent que le Titre ne soit composé qu'aprés que l'ouvrage est achevé, & qu'il en soit comme l'abregé & l'essence, étoit engagé pour s'acquitter de sa promesse de trouver xxx Tyrans sous Gallien. Il n'en pût ramasser que xxix, & il fut obligé pour trouver son compte d'aller chercher *Valens* qui s'étoit revolté du temps de Decius. C'étoit faire, ce qu'on appelle dans l'Architecture, plier le Niveau sur le bâtiment, plûtôt que de regler le bâtiment sur le niveau. On ne manqua point de le relever sur cette liberté, & de luy faire connoître qu'il étoit aisé, suivant cet expedient, de passer le nombre des Tyrans qu'il s'étoit prescrit. Il trouva encore plus de Censeurs pour l'indiscretion qu'il avoit euë de mettre deux Femmes au nombre de ses trente Tyrans sç-

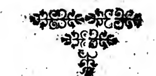
Zenobie & Victoire. Pollion eut plus d'égard à ce dernier reproche qu'à celuy de devant, & dans une seconde édition il retrancha les deux Femmes de son Catalogue, & pour faire le nombre de ses XXX Tyrans, il mit à leur place Tite & Censorin qui prirent la Pourpre, l'un sous Maximin, & l'autre sous Claude II. Ainsi il trouva XXX Tyrans à quelque prix que ce fût, quoiqu'il n'y en eût que XXVII qui fussent de son dessein & qui eussent rapport à son Titre (**).

Gaspar Barthius tout honnête homme qu'il étoit, traduisit en Latin & fit distribuer par le monde le *Pornodidascale* de l'Aretin. Ce Titre luy parut beau, & pour fraper l'imagination des autres, il voulut l'imiter, non seulement dans sa Traduction de la Diane de Gil-Polo, qui est la suite de celle de Montemajor, en luy donnant le Titre d'*Erotodidascale*; mais encore dans celle qu'il fit de la Celestine Espagnole, qu'il appella *Pornobosco-didascale*.

Ottius. Un autre Allemand nous a diverti depuis quelques années par un jeu de fantaisie qui a paru encore plus capricieux. Cet Auteur a sçeu sans doute qu'un de Hotman. nos Jurisconsultes avoit fait un Livre de Politique mêlé d'Histoire & de Droit,

sous le Titre de *Franco-Gallia*, & il a crû que ce Titre sieroit bien à une espece de petit Dictionnaire de mots François qu'on pretend venir de l'Allemand.

C'est ainsi que par une imitation frivole on multiplie de jour en jour les Titres équivoques des Livres, & que par ce moyen on rend presque inutiles les Catalogues, les Bibliotheques & les autres Recueils de Livres qui ne consistent que dans l'énonciation des Titres, & qui seroient d'un usage merveilleux, si l'on ne mettoit aux Livres que des Titres qui fussent justes, simples, univoques, sinceres; & qui renfermassent tout le sujet & l'esprit d'un Livre.



CHAPITRE XIV.

Préjugez des circonstances & des accidens qui arrivent aux Livres.

1. *Du prix & de la rareté des Livres.*
2. *De leur debit, des éditions frequentes & des Libraires.*
3. *Des recompenses & des disgraces des Livres.*

§. I.

LE PREJUGE' que l'on a du prix & de la rareté des Livres n'a point plus que les autres le caractere de l'infaillibilité; & nous sommes accoûtumez à ne plus confondre les plus excellens avec les plus chers & les plus rares.

Si les personnes judicieuses & intelligentes témoignent quelquefois autant d'avidité que les autres pour les Livres qui sont de difficile acquisition, cette avidité est souvent moins une marque de leur estime que d'une curiosité dereglée, dont ils ne sont pas plus exempts que les autres.

Avant l'usage de l'Imprimerie dans l'Europe, c'étoit souvent un Préjugé de

bonté pour un Livre que de coûter cher, parce que les Copistes prenoient ordinairement plus de soin de ceux qu'ils sçavoient être estimez, & qu'outre les accompagnemens qu'ils y mettoient pour en rehausser le prix, ils ne manquoient point de faire valoir & de vendre la reputation des Auteurs par dessus leurs peines. Prix des Livres.

Il semble même que les plus habiles connoisseurs de l'Antiquité ayent voulu nous faire connoître l'estime particuliere qu'ils faisoient des meilleurs Livres par le prix de l'argent qu'ils en ont donné. C'est ainsi que Platon qui n'étoit ny qualifié de naissance, ny fort bien fondé en finances, ne laissa point de payer pour trois Traitez de Philolaus Philosophe Pythagoricien la somme de plus de quatre mille livres de nôtre monnoye (659). Aristote donna trois talents Attiques, c'est à dire, prés de sept mille francs de quelques Ecrits de Speusippe neveu de Platon, qui ne faisoient qu'un volume assez petit (660). Demetrius Phalereus fit acheter à Ptolemée Philadelphe les Originaux des Tragedies de Sophocle, d'Eurypide & d'Eschile, dont il paya quinze talens d'argent aux Atheniens, c'est à dire, plus de trente-quatre mille livres selon nôtre manie-

4617 livr. &c.

694 liv. 14 s.

34701 l. 10 s.

Prix des Livres. re de conter (661). Pline se faisoit fort de vendre quand il luy plairoit ses recueils à Laërtius Licinius quarante mille écus.

Et pour descendre jusqu'aux temps que commença l'Imprimerie, on sçait que le Becchatelli, dit Bologna, de Palerme fut obligé de vendre une terre qu'il avoit, pour pouvoir acheter un Tite-Live écrit de la main du Pogge Florentin, qui employa ce prix de son Livre à acheter une autre terre prés de Florence vers l'an 1455 (662). Le Cardinal de Pavie se trouva encore obligé depuis ce temps-là de payer 80 écus d'or d'un Plutarque, & 25 des Epîtres de Seneque (662).

Jacques Piccolomini

Depuis que l'Impression a multiplié & rendu les Livres si communs, la cherté n'a point laissé de continuer pour les Manuscrits comme auparavant, mais on peut dire que s'il a fallu juger de l'excellence de ces Manuscrits par la grandeur de leur prix, ce Préjugé semble regarder moins les Auteurs des Livres que les Copistes de ces Manuscrits, dont on recherche particulierement l'exactitude & l'intelligence, aussi bien que le temps auquel ils ont vécu, qui sont des circonstances indépendantes, & tout à fait distinguées des bonnes & des mauvaises qualitez des Auteurs.

A l'égard des Livres imprimez, on peut dire que le sujet le plus ordinaire de leur cherté & de leur rareté est leur suppression, parce que rien ne donne tant d'envie d'avoir un Livre que la difficulté de le trouver, & que c'est bien souvent par cette difficulté que des Livres qui ne valent rien acquierent une grande reputation (663). On s'imagine que cette suppression ne se fait point sans des raisons importantes, & l'on prétend juger de l'importance du Livre par celles de ces raisons, principalement lorsqu'elles sont inconnuës, & qu'on les prend pour des mysteres d'Etat ou de Religion. Prix des Livres.

On n'épargne rien pour entrer dans la participation de ces mysteres, & on tâche de racheter à quelque prix que ce soit la liberté de l'esprit de l'homme, & celle des Lettres que l'on croit interessées dans la suppression & la condamnation d'un Livre, qui trouve souvent de la protection & quelquefois de l'avantage au milieu de sa disgrace. Cinq cens francs & cinq cens écus même ont paru peu de chose pour un exemplaire à ceux qui ont témoigné tant de passion pour conserver les débris de l'édition de la vulgate de Sixte V. que Clement VIII. avoit tâché de supprimer. Et ceux qui dans Paris ont bien vou-

lu payer vingt-cinq pistoles pour un Livre in quarto de Volkelius de *la Veritable Religion* (664), aprés qu'on en eut condamné au feu une édition entiere à Amsterdam par l'authorité du Magistrat, ont fait voir jusqu'à quel excez la mauvaise curiosité & la fausse compassion d'un Livre disgracié peuvent nous porter.

§. II.

LE DEBIT des Livres est encore moins une marque infaillible de leur excellence que leur prix & leur rareté. Il est souvent un pur effet du caprice & de l'inclination du vulgaire, à qui il appartient particulierement de mettre les méchans Livres en vogue, & d'établir la mode dans la Librairie (665).

Il semble même que le grand Debit fasse quelque tort aux plus excellens Livres, hormis à ceux qui sont d'un usage continuel & indispensable à tout le monde, en ce qu'il les rend moins rares & moins précieux. Mais ce tort ne consiste que dans le mépris, où l'on voit insensiblement tomber ce qui devient trop commun. Car d'ailleurs les bonnes choses ne sçauroient être trop communes, tant que l'on en sçait estimer le prix, & en faire un bon usage.

Il eſt donc inutile de chercher dans le Debit des Livres, des regles & des meſures pour le jugement que nous en devons faire. Car ſi d'une part nous voyons de bons Livres qui ſe ſont heureuſement multipliez dans le monde comme la Verſion de Louvain qui a été imprimée plus de deux cens fois dans l'eſpace d'un ſiecle (666), comme le divin Livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt qui a paſſé par plus d'impreſſions qu'il n'y a de mois qu'il a été composé, comme celuy des Confeſſions de ſaint Auguſtin & tous ceux qu'on appelle d'uſages Eccleſiaſtiques & Civils, ſans parler des Auteurs Claſſiques dont on ſe ſert pour les études : de l'autre on apperçoit un grand nombre d'aſſez mauvais Livres dont la multiplication eſt fort incommode au Public.

Debit des Livres.

La Serre pouvoit ſe vanter d'avoir mis une centaine de volumes au jour & d'en avoir vû beaucoup de differentes éditions, d'avoir receu des applaudiſſemens pour ſes harangues, d'avoir ſceu plaire à la multitude, d'avoir fait des pieces de Theâtre auſquelles tout le peuple couroit avec une avidité & une preſſe toute extraordinaire, & d'avoir ſceu charmer même le Cardinal de Richelieu & preſque toute la Cour de Louis XIII, ſans neanmoins être ja-

Debit des Livres. mais arrivé à la gloire de bien écrire (667). Ses ouvrages ont presque toûjours été l'objet de la risée & de l'horreur des personnes de bon goût, quoiqu'ils ayent toûjours trouvé

Des Marchans pour les vendre & des Sots pour les lire.

Sat. 2.

Escobar avoit déja été imprimé XXXIX fois dés l'an 1656 & les Lettres de Montalte furent cause qu'on l'imprima une quarantiéme comme un méchant Livre, & pour examiner si on ne luy imposoit point dans ses Lettres (668). Busembaum avoit déja été imprimé XLV fois dés l'an 1670.

Mais sans aller chercher des exemples hors de cette Ville, & loin du temps où nous vivons, nos yeux peuvent nous rendre un témoignage assuré de ce qui se passe actuellement dans la Librairie à la honte des Lettres & de nôtre siecle, où l'on voit des Livres de la mediocre & de la derniere trempe insulter, pour le dire ainsi, à ceux qui sont les plus excellens; & se répandre dans le monde jusqu'au regorgement: tandis que ceux-cy se trouvent resserrez chez le Marchand, ou dans quelques Bibliotheques, & quelques Cabinets choisis d'un petit nombre de personnes intelligentes.

Ce desordre nous oblige de distinguer avec le Vulgaire deux sortes de bontez dans les Livres. La premiere regarde uniquement les sçavans & les esprits de bon goût, qui sont la plus petite mais la plus précieuse portion de la Republique des Lettres ; & c'est cette bonté qui rend les Livres *durs à la vente*. La seconde regarde les Peuples, en qui l'exemple, la persuasion, & la préoccupation font ordinairement le debit des Livres.

Debit des Livres.

Les Libraires qui sont accoûtumez à sacrifier toutes choses à leurs propres interests, ne veulent plus entendre parler de cette premiere sorte de bonté, à moins qu'elle ne se trouve jointe à la seconde. Et c'est ce qui fait la difficulté de trouver à Paris des Imprimeurs pour tout ce qui sent l'érudition un peu rare, sur tout lorsque les ouvrages ne sont point écrits en nôtre Langue.

On ne peut point nier d'ailleurs que les Libraires ne contribuent quelquefois au credit & à la fortune des Livres qu'ils impriment & qu'ils debitent, parce que l'opinion que l'on a de leur experience & de leur reputation sert souvent de Préjugé dans l'idée qu'on se forme de la bonté des Livres.

C'est ce qui fait dire à l'Auteur du

Debit des Livres.

Mascurat (669) que tout ce qui sortoit des Presses & des Boutiques de la veuve Guillemot, de Robert Sara, de Cardin Besogne, de la veuve d'Antoine Coulon, &c. avoit mauvaise odeur dans le monde à cause du peu de capacité & de la trop grande facilité de ces gens-là : & qu'au contraire on avoit bonne opinion de ce qui venoit des Imprimeries des Sieurs Cramoisy, Vitré, Martin, Rocolet, Petit, de la veuve du Sieur Du Puis, parce qu'ils avoient la reputation de ne se point charger de mauvaises Copies. Et quoiqu'on ne puisse point convenir que tout ce qui a été imprimé par ces Libraires soit universellement bon : il est vray neanmoins que le Préjugé est si fort, que les plus judicieux & les plus éclairez ne laissent pas encore aujourd'huy de s'arrêter à ces circonstances, principalement lorsqu'on est persuadé de la fidelité, de l'exactitude, & de l'intelligence des Imprimeurs.

La recherche & le choix que l'on fait des éditions des Manuces, des Estiennes, des Frobens, des Elzeviers, de Plantin & de Vitré, est un témoignage public de la vogue & de la reputation que les bons Imprimeurs donnent aux Livres.

C'est le motif qui a porté Messieurs du Clergé à préferer Vitré à tout ce qu'il y

avoit

avoit d'habiles Imprimeurs dans Paris par une distinction qui luy étoit tout à fait glorieuse (670). C'est le même motif qui a fait choisir Camusat par Messieurs de l'Academie Françoise pour être leur Imprimeur, parce qu'il étoit homme de bon sens, fort entendu dans sa Profession, qu'il n'imprimoit gueres de mauvais ouvrages, & que selon Monsieur Pelisson c'étoit presque une marque infaillible de bonté pour un Livre d'être de son impression (671). Debit des Liv

On a vû depuis 30 ou 40 ans un petit Relieur sous les Tours de Nôtre-Dame s'ériger en Libraire & en Imprimeur, & donner de la reputation aux Livres aprés en avoir receu luy-même de leurs Auteurs, & on recherchera toûjours les Livres marquez *aux trois Vertus* avec autant de passion que ceux qui sont à l'*Ancre*, à l'*Olivier* & au *Compas*.

L'opinion que l'on a euë de la pieté particuliere des Imprimeurs de Cologne & de leur attachement inviolable à la Foy Catholique, a formé parmi nous un Préjugé favorable à tous les Livres imprimez en cette Ville depuis la naissance des nouvelles heresies. Les Protestans s'en sont apperceus, & ils se sont imaginez qu'un des meilleurs moyens de nous ôter l'aver-

sion que nous témoignons avoir de leurs Livres de Religion, étoit d'ôter les noms de Genéve, d'Amsterdam &c, & d'y substituer celuy de Cologne à leur place.

§. III.

Recomp. des Livres.

SI les Recompenses & les gratifications dont on a honoré les Ecrits & les travaux des gens de Lettres s'étoient toûjours distribuées avec jugement & avec équité, nous pourrions plus sûrement regler nos Préjugez sur leur mesure, & augmenter ou diminuer les degrez de nôtre estime sur la grandeur ou la petitesse de ces Récompenses.

Mais il n'est pas aisé de trouver un grand nombre d'exemples de cette liberalité judicieuse hors du regne d'Auguste & de Louïs le Grand.

La plus grande partie de ces sortes de Récompenses paroissent avoir été les effets d'une inclination aveugle & d'une bienveillance interessée. Chærilus fit un Poëme de la victoire des Grecs sur Xerxes, & Archelaus Roy de Macedoine luy donna un *Stater* d'or, c'est à dire, la valeur de prés de deux de nos Louïs d'or pour chaque Vers. Cependant si on en croit Horace & Monsieur le Fevre de Saumur

aprés luy, (672) c'estoient des Vers assez mal faits. Recomp. des Liv.

Gratus Alexandro regi magno fuit ille
Chœrilus, incultis qui versibus & male natis
Rettulit acceptos regale numisma Philippos.

Je sçay bien que l'on accuse Horace d'avoir confondu deux Poëtes de ce nom, dont le premier estoit si bon Poëte qu'on luy donna le second rang d'apres Homere, & qui receut d'Archelaus la Recompense que l'on vient de marquer pour son Poëme de la victoire des Grecs : & le second qui vivoit un siecle apres sous Alexandre le Grand, estoit un tres mauvais Poëte qu'Alexandre n'honora jamais de son estime ny de sa bienveillance. Mais il suffit qu'Horace ait crû que ç'a esté le méchant Poëte Cherile, & son mauvais ouvrage qui a esté recompensé si liberalement, pour faire voir le peu de fondement que l'on doit faire sur ces sortes de reconnoissances.

Idem rex ille poema qui tam ridiculum, tam care prodigus emit, edicto vetuit, ne quis se, præter Apellem pingeret... quod si judicium subtile videndis artibus

Cette erreur l'a jetté dans une autre en luy faisant croire qu'Alexandre qui avoit le goust si fin pour la Peinture & les autres Arts, n'estoit qu'un stupide & un Bœotien dans le jugement des livres & des

Recomp. des Livres.

illud ad libros & ad hæc Musarum dona vocares Bœotum in crasso jurares aëre natum. Horat. Epist. 1. lib. 2.

At neq; dedecorant tua de se judicia, atque munera, quæ multâ dantis cū laude tulerunt dilecti tibi Virgilius, Variusq; Poetæ, Horat. ibid.

vers. Mais il ajoûte qu'il n'en estoit pas de mesme d'Auguste, que les faveurs & les gratifications extraordinaires dont il avoit comblé Virgile & Varius, ne feroient jamais de deshonneur au jugement favorable que ce Prince faisoit de ces deux Poëtes. En quoy Auguste estoit genereusement suivi de Mecenas, qui luy avoit communiqué une partie de ce bon goust pour les Lettres, de sorte qu'au sentiment de Mr. Dacier, Virgile avoit receu pour luy seul tant de la liberalité d'Auguste que de celle de ses amis prés de deux cens cinquante mille écus pour ses Vers (674).

On peut mettre au rang des Recompenses judicieuses celle que l'Empereur Caracalla donna à Oppien pour son Poëme de la Pesche qu'il trouva si fort à son gré, qu'il luy fit payer un *Stater* d'or pour chaque vers comme Archelaüs avoit fait à Chærilus, ce qui fut cause qu'on appella dans la suite les vers d'Oppien *des vers dorez* (65).

Charles V. Roy de France donna une charge de Maistre des Requestes pour une Traduction de la Cité de Dieu (676). En quoy ce sage Prince avoit plus d'égard à l'utilité publique, & à la bonne volonté du Traducteur qu'au merite particulier

de sa Traduction; ayant témoigné encore en d'autres occasions le desir qu'il avoit de faire fleurir les Sciences dans son Royaume, d'exciter une loüable émulation parmy les bons esprits, & de reconnoître par ses liberalitez les études & les travaux de ceux qui auroient tâché de rendre quelque service à l'Eglise ou aux Lettres. Recomp. des Lic vres.

La Republique de Venise semble avoir voulu passer en magnificence Archelaüs & Caracalla dans la gratification qu'elle fit à Sannazar pour une Epigramme qu'il composa à l'honneur de cette ville. Car elle luy donna un grand nombre d'écus d'or pour chaque vers. Mais cette liberalité nous donne une plus grande idée de la generosité & de la reconnoissance de cette Republique, que de l'excellence du Poëte, puisque que son Epigramme est defectueuse, estant du nombre des fabuleuses, & qu'on ne l'a payé que pour son encens (667).

Quelques-uns disent qu'Amiot eut l'Abbaye de Bellosane apres la mort de Vatable pour une Traduction assez mauvaise qu'il fit du Roman d'Heliodore, & qu'il ne racommoda qu'aprés son voyage au Concile de Trente (76.)

Philippe Apien Allemand eut deux

Recomp. des Liv

mille cinq cens Pistolles du Duc d'Albert pour une simple description de la Baviere (679); mais c'est encore peu de chose en comparaison de ce que Cambden a receu pour son bel ouvrage de la description d'Angleterre.

Guillaume Xylander pour la traduction de l'Arithmetique de Diophante, receut 50.*thaleres* du Duc de Vvittemberg (680). Jerôme Vvolfius n'a presque point fait d'ouvrages dont il n'ait esté tres liberalement recompensé par les Princes & les Repupliques d'Allemagne, & souvent mesme plus d'une fois (681.

René Choppin eut des Lettres de Noblesse pour son livre du Domaine, & mille Pistolles pour la premiere partie des Coûtumes d'Anjou. Philippes des Portes Abbé de Thiron gagna trente mille livres de rente à faire des Vers, dont il n'auroit pas pû tirer trente écus s'il avoit vécu de nos jours (682).

Une Abbaye de 10000. escus.

L'Auteur du Parnasse reformé pour nous faire connoître qu'il n'y a rien de plus trompeur que le Prejugé que quelques-uns tirent de ces sortes de Recompenses, » fait parler la Serre en ces termes. Il est » étrange, dit-il, qu'on me fasse des reproches apres ma mort, sur des livres dont on ne m'a rien dit pendant ma vie; & je

Recomp. des Liv.

ne comprens pas, comme on oſe en parler mal, aprés le bon argent que j'en ay receu. Y a t'il d'autres marques de la bonté d'un ouvrage que le profit qu'en tire l'Auteur, pourveu qu'il ſoit payé de ſon Patron, & de ſon Libraire auſſi avantageuſement que je l'ay toûjours eſté, n'eſt-ce pas une hereſie de doûter de ſon merite ? Et y a t'il de meilleures penſées, & qui peſent plus que celles que l'on recompenſe au poids de l'or.

Il luy fait dire enſuite qu'il n'a point travaillé pour l'immortalité de ſon nom à la verité, mais qu'il a mieux aimé que ſes ouvrages le fiſſent vivre, que de faire vivre ſes ouvrages, & qu'il a crû qu'un homme ſage devoit preferer les Piſtolles de ſon ſiecle, aux vains honneurs de la Poſterité (683.

L'Amiral de Joyeuſe donna une Abbaye pour un ſeul Sonnet, au rapport de Mr. de Balzac (684), & Mr. Menage ajoûte que le meſme Amiral ne fit point de difficulté de donner dix mille écus pour une piece impertinente qui luy avoit plû (685).

Conferez ces deux faits pretendus de l'Am. de Joyeuſe, avec ce que nous avons dit de Des-Portes Abbé de Thiron en la page precedente.

Jacques Philippes Tomaſini fut recompenſé d'un Evêché en Italie pour avoir donné ſes éloges, qui ſont aſſez peu de choſe ; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt

Recomp. des Li. vres,

qu'il avoit volé ces eloges à Rhodius pour les publier sous son nom, comme nous serons obligez de le dire au recuëil des Plagiaires (686).

Mais il semble qu'il ne se soit encore trouvé personne qui se soit plû davantage à répandre ses liberalitez sur toutes sortes d'Ecrivains, & particulierement sur les faiseurs de Vers que le Cardinal de Richelieu, dont la conduite a confirmé le Public dans la pensée où il est, que les meilleurs Ecrivains ne sont pas toûjours les plus favorisez ny les mieux recompensez.

Ce n'est point blesser le respect dû à la memoire de ce grand homme, de dire qu'il suivoit plûtôt ses inclinations dans la distribution de ses graces, qu'il n'avoit égard au merite de ceux qu'il vouloit gratifier.

Il donna au Sr. Colletet outre la pension ordinaire qu'il luy faisoit comme aux autres Poëtes, six cens francs pour six Vers. Colletet se trouva si bien payé, qu'il eust souhaité luy vendre tous ses Vers au mesme prix comme il le témoigne luy mesme par ce distique.

Armand qui pour six Vers m'a donné six cens livres
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres.

Ce Cardinal donna encore une autrefois cinquante Pistoles de sa propre main au mesme Colletet pour deux Vers seulement de son *Monologue des Thuilleries*, ajoûtant obligeamment que *le Roy n'estoit pas assez riche pour payer tout le reste* de cette piece, comme le rapporte Mr. Pelisson (688). Recomp. des Liv.

Quoy-que le Cardinal Mazarin semble avoir fait paroître plus de reserve, & moins d'ostentation que celuy de Richelieu : il n'a point laissé de donner des marques d'une liberalité qu'on auroit pû prendre pour une veritable profusion. Car une seule Ode de Mr. Chappelain ne fut-elle pas reconnuë de luy d'une pension de 500. écus ? Et la seule Preface des Poësies du President Maynard ne luy valut-elle pas 1000. francs ?

Combien de pensions ne donnoit-il pas & dedans & dehors le Royaume à des Ecrivains de toute espece, & souvent de mediocre merite (690) ?

Il avoit neanmoins cet avantage au dessus du Cardinal de Richelieu qu'il ne laissoit point dans l'oubli ou les mépris les plus sçavans, pour élever les méchans Poëtes & les flateurs, quoi-qu'il eût moins de connoissance des lettres, & moins d'élevation d'esprit que luy (689).

Recomp. des Liv.

Il semble qu'il n'y ait pas moins de prudence, ni moins de sagesse à donner des Recompenses aux mauvais Ecrivains, pour leur faire tomber la plume des mains & les faire taire. C'est une charité double que l'on feroit à ces méchans Auteurs, & un service considerable que l'on rendroit au Public.

C'est pourquoy Mr. de Balzac avoit raison de loüer ce Dictateur Romain qui donna de l'argent à un mauvais Poëte qui luy avoit presenté des Vers, à condition qu'il n'en feroit plus à l'avenir (691). L'on estimera toûjours un trait de la sagesse & de la generosité de la Reine de Suede, qui recompensa un froid & pitoyable harangueur pour avoir fini.

Mais si les Recompenses des livres & la bonne fortune des Auteurs ne doit pas nous en donner un prejugé plus avantageux, il seroit bien moins raisonnable de croire que leurs miseres & leurs disgraces dûssent donner la moindre atteinte à leur reputation.

Il n'est rien de plus ordinaire que de voir le merite negligé & souvent maltraité, tandis que les Esprits presomptueux & les méchans Ecrivains sont dans la faveur. Je n'entreprendray pas d'en rapporter des exemples, de peur de m'engager à faire un

gros Volume à commencer depuis Homere que l'on doit considerer comme le pere & le chef des miserables & infortunez Ecrivains, jusqu'au Tasse qui n'en sera pas le dernier. Recomp. des Liv.

J'aime mieux renvoyer le Lecteur aux Recueils quoi-qu'imparfaits que Pierius, Tollius, Spizclius ont faits des miseres & des malheurs arrivez aux Gens de Lettres, que de m'étendre sur une matiere si odieuse aux personnes qui veulent faire fortune, & si capable de dégoûter de l'étude les Esprits interessez qui recherchent dans les Sciences, autre chose que ce que l'on y doit chercher.

ENFIN si nous voulions examiner tous les Prejugez qui previennent ou qui alterent la liberté que nostre esprit devroit avoir pour bien juger des livres, la recherche en seroit peut-estre trop ennuyeuse & presqu'infinie. Car on peut dire qu'ils se multiplient en nous à proportion que la foiblesse de nostre esprit est grande, & que la force de nos passions est violente. L'ignorance dans laquelle nous sommes nez, jointe au peu d'amour que nous avons pour la verité contribuë encore beaucoup à les augmenter.

C'est ce qui doit sans doute diminuer beaucoup l'autorité des jugemens dont

Aa vj



j'entreprens de donner un Recueil. Et quoi-que je donne le nom de *Sçavans* aux Critiques qui les ont portez, je les considere neanmoins pour la pluspart comme des hommes plus ou moins environnez de tenebres, de foiblesses, & de passions, dont les jugemens sont par consequent sujets à l'erreur, & dont les sentences sur diverses productions de l'esprit de leurs semblables peuvent rarement passer pour des Arrests irrevocables. Mais j'espere au moins que ce Recueil pourra contribuer à faire voir comme dans un miroir ou dans un tableau, une image assez naturelle de l'esprit de l'homme dépeint avec une bonne partie de ses défauts, autant en la personne de ceux qui y jugent le autres, qu'en celle de ceux qui y sont jugez; & qu'il pourra faire prendre plus de precautions à ceux qui le liront pour ne point se laisser determiner dans leurs jugemens par le seul vray-semblable, & pour ne point se laisser aller aux apparences, sans y apporter le discernement necessaire pour distinguer l'incertitude & la fausseté d'avec l'assûrance & la verité.



CITATIONS DES AUTEURS,

Dont on a employé l'autorité dans ce Traité.

1 BALZAC Entretien 11, pag. 197, 198 edit. d'Hollande.
2 Mr. Defpreaux Satyr. 9 pag. 80, 81
En vain contre le Cid un Ministre se ligue...
L'Academie en corps a beau le censurer.....
3 Sentim. de l'Acad. Fr. sur la Tragicom. du Cid pag. 4, 5
4 Satyr. 9 pag. 78 de la dern. edit.
5 Balz. Entr. 11 pag. 198
6 Aul. Gell. Noct. Attic. lib. 3 cap. 10, & lib. 12 cap. 8
7 Macrob. Saturnal. prœem.
8 Plutarch. in vit. Catonis
Ger. Joh. Voss. histor. Græc. lib. 10 cap. 20 pag. 131
Joan. Filesac selector. lib. 2 cap. 11 pag. 375
9 Despreaux Satyr. 9 pag. 79
10 Balzac Lettre 6 du livre 4 à Chapelain, de l'an 1639
11 Plin. junior. Epistol. 25 lib. 7
Franc. de la Motte le Vayer, Preface du Jug. sur quelques Historiens, parlant de Messieurs du Puy
12 Mr. de Montbrigny Avertissem. du 1 volu.

me des Essais de Morale

13 Mr. de Chanteresne Avis au Lect. du 2 vol. des Ess. de Mor. de la seconde edit.

14 Preface des Traitez de l'éducat. du Prince, de la premiere edit.

15 Avis au Lect. du 2 vol. des Ess. de Mor.

16 Horat. lib. 1 Epist. &c de quo alibi

17 S. Hieronym. initio vit. S. Hilarionis. item Epist. ad Pammach. pro libris suis contra Jovinian. &c.

S. Prosper. epist. ad Augustin. Augustinus ipse passim in epist. & lib. contra Semipelag. &c.

18 Joan. Diacon. lib. 4 vitæ S. Gregor. cap. 69 & 70

Sigebert. Gemblac. de Vir. Illustr. cap. 41 & 43

Baronius ad ann. 664 &c.

19 Theoph. Raynaud. Erotem de bon. & mal. libr. num 579 &seqq. ubi de ficerâ mœr &c.

20 S. Hieron. Præfat. in Chronic. Eusebian.

Idem in Epist. 97 & alibi

S. Augustin. Epist. 79 & alibi semel

21 Christian. Liberius de libr. scrib. leg. pag. 26

22 Labbé de V. Traité de la Delicat. pag. 18, 19.

23 Cleanthe tome 2 de ses sentim. pag. 43, 44

Horatius Satyr. 3 lib. 1

24 Ap. delect. epigramm. lib. 1 pag. 6

& not. Th. Farnab. in Martial. pag. 21

25 Martial. lib 1. epigramm. 17

26 Symmach. lib. 4. epist. 185

27 Possevin Biblioth. select. lib. 1 de cult. ing. cap 49 &c

28 Claud. Clemens de Musæi Instruct.

29 Theoph. Rayn. Erotem. de bon & mal. libb.

30 Joan. Filesac. selector. tom. 2 Tract. qui inscrib. Varro

31 Christian. Liberius Germ. de leg. & scrib. libb. Germanopol.

32 Carol. du Fr. du Cange Præfat. Glossar. ad Latinit. num. 60, 61, 62 &c. pag. 51, 52, & seqq.

33 S. Hieronym. epist. 34 cap. 1; item epist. ad Lætam; item epist. 139
Idem epist. 21 ad Paulum Concordiens. Ubi de vitæ S. Paulæ stylo.

34 S. Augustin. enarrat. in Psalm. 38
Idem lib. 2. contra Cresconium Grammat c. 2

35 Salvian. Massil. præfat ad lib. 1. de Provid.

36 Gregor. epist. ad Leandr. Hispal. ep. præfix. comment. Moral in B. Job

37 Mr. Nicole, Traité de la Maniere d'étudier Chrétiennement tom. 2 §. 9 & 10 pag. 407, 408 de la 1 edit.

38 Concil. Roman. ann, 494 in editionib. Conc. & alibi passim; item apud Baron. ad hunc ann &c.

39 Concil. Tridentin. session. 18 seu 2 sub Pio IV. initio
item session. 25 cap. 2
item Bulla Pii IV. Pontif. præfix. indici Tridentino
Item Franc. Forerius præfat. in Ind. lib. proh.
Item Petrus suavis histor. Concil. Trident. lib. 6 ad ann. 1562 & lib. 8 ad ann. 1563 ad fin.

40 Actes divers de la Fac. de Theol. & de l'Univers. de Paris
Raisons d'opposit. contre les Censeurs pretendus &c. article 9 pag. 18 de la 3 piece du vol. des Differens de la Facult. de Theol.

41 Considerations sur l'entreprise de Cl M. & M. Gr. & sur la pretent. d'estre commis seuls à la censure des livres pag. 2

42 Raisons d'oppositions contre les Censeurs pretendus art. 13 pag. 22
43 Extrait abregé des Registres de la Faculté de Theol. sur ce qui s'est passé l'an 1624 & les suivantes pag. 4
44 Considerations sur l'entreprise de deux Doct: commis à la censure des livres, pag. 6
45 Raisons d'opposit. art. 7 pag. 10. comme devant
46 Ibid. art. 13 num. 3 & initio pag. 22
47 Discipl. des Eglises Ref. chap. 1. article 15
Item chap. 14 article 16
48 Paul. Sarp. Venet. Tract. de Inquisit. cap. 29
49 Socrat. hist. Ecclesf. lib 1 cap 6
Item Sozomen. lib. 1 cap. 20
Item Baron. Spond. &c. ad ann. 325 n. 20
50 L. 34 cod. Theod. de Hæret.
51 L. ult. C. Theod. de Hæret. item in Act. Concil. Ephes. &c.
52 In Act. Conc. Chalcedon. Act. 3 item in C. Justinian. L. Quoniam de Episcop. & Cler.
53 Baron. ad ann. 454 Item Spond. ex eo ad hunc ann. num. 2
54 Novell. 42 Justinian. Item ap. Baron. ad an. 536 n. 109
55 Act. Conc. œcumen. 8 action. 8 Item Baron. ad an. 869 num. 6
56 Aimoin. lib. 3 de reb. Francor. cap. 77
57 Baron. & ex eo Spond ad ann. 593 num. 7
58 Hist. du Concil. de Trente liv 6 pag. 451 de la version de Mr. de Jossevál
Item Traité de l'Inquisit. chap. 9
59 De Leone quidem v. Prosperi Chronic. de reliquis, vide Baronii Annal. ad ann. notat.
60 Baronii epitom. spond. ad ann. 868 num. 3
61 Vie de S. Beruard livre 6 chap. 4 pag. 548

edition. in VIII. Item apud Baron. ad ann. 1140

62 Theoph. Rayn. Erotem. de bon. & mal. lib. num. 468, 470 pag. 272

63 Voyez amplement Gerson tom. 1. Trait. de l'examen de la doctrine part. 1. considerat. 1, 2, 3, 4

64 Rayn. ut sup. partition. 3, Erotem. 2, num. 470 472, 473 pag. 273, 274

65 Gennad. de Vir. Illustr. cap. 100 ubi suas recenset lucubrationes

66 Theoph. Rayn. Erotem. de bon. & mal. lib. num. 475

67 Joan, Diac. præfat. vit. S. Gregor. ad Joan. Pap. præfix. operib. Gregor.

68 Fausti præfat. ad vit. B. Mauri

69 Honorius III. PP. epist. ad Episcop. Lucaniæ apud Rayn. Erotem. num. 477
Item Innocent. III. cap. damnamus, de summa Trinitate & Fide Catholica.

70 Godefrid Viterbiens. præfat. ad Urb. III Papam Chronic.

71 Tabl. hist. & chron. de l'Off. du S. Sacr. siecle 8 nombr. 67

72 Baron. ad ann. 590 loco peregrino, & ex eo Henr. Spond epit. Baron. ad an. 496 num. 6

73 Sent. de l'Acad. sur la Tragicom. du Cid pag. 8

74 Th. Rayn. Erot. de bon. & mal. lib. partit. 3 Erot. 1 num. 458, 459

75 Sent. de l'Acad. sur la Tragic. du Cid. pag. 6 & seqq.
* Mr. le Bon, Discours second impr. devant l'Art. de penser pag. 23

76 Sentim. de l'Acad. pag. 9 & seq. ut supra

77 Dissertation sur les ouvrages de Mr. de Brebeuf au commencement.

78 M. de M. A. D. V. pref. sur la trad. de Virg.

79 P. Dan. Huet. lib. 2 de clar. Interpr. pag. 96

80 Ludov. Regius in vit. G. Budæi pag. 227 in collect. vit. Vir. Illustr. Batesii

81 J. Ren. de Segrais preface sur l'En. de Virg. num. 25, pag. 70

82 Recherche de la Verité liv. 3 chap. 2 pag. 200 tiré du Chancel. Bacon.

83 Vitruvius Poll. præf. lib. 7 Architectur.
Ælian. Prænest. lib. 11 variar. Historiar.
Gerard. Joan. Voss. de Histor. Græc.
Joan. Jonsius de Histor. Philosophor. & alii

84 Marc. Senec. in controvers. ap. Balz. Entret. 10 pag. 189 edit. Batav
Item Schottus de claris apud Senecam patrem Rhetoribus pag. 12

85 Jo. B. Gall. not. ad Hist. Thuan. Sentence du Prevost de Paris du 7 Juin 1614 &c. impr. in 1v en Franc. & en Lat.

86 Paul Roman. de Elog. Aurel. Item Christian. Catholic. de Theol. P. Aur. Sentence du Pr. de Par. du 25 d'Octobre 1646 contre Romanus. Sentence du Pr. de Par. du 22 Février 1647 contre Catholicus
Declar. & Arrests donnez en faveur du Clergé chap. 9 pag. 32 & suivantes

87 Plutarch. vit. Socrat. Diogen. Laërtius vit. Socrat. lib. 2. Ælian. var. hist. lib. 2 cap. 13
Suidæ Lexic. hist. Item Vossius de Poët. Græc.
Epicteti enchiridion ad calcem
Balzac Entret. 10 pag. 190 edit. in x11 d'Holl.

88 Cornel. Toll. append. ad Pierium de Infelic. Literator. pag. 10 Item Voss. Hist. Lat. lib. 3 cap. 8 pag. 600 & alii

89 Scev. Sammarth. elog. Jac. Aug. Thuan. Hist. Cornel. Toll. append ad Pier. de in-

felic. Lit. Pap. Maff. elog. Jac. Carpent &c.
90 Johann. Imperial. Musæi historic. pag. 61. Theoph. Spizel. de Felic. Literat. comment. 4. pag. 485
91 Corn. Toll. append. ad Pierium de Infelicit. Literator. pag. 9 Voff. de Histor. Lat. lib. 3, &c.
92 Sr. de Chanteresne de l'Educ. du Pr. num. 19 & 20, premier Traité pag. 13, 14
93 Sr. le Bon, Disc. sur la Log. ou l'Art de pens. pag. 7, 9.
94 Anton. Possev. Biblioth. select. lib. 1. de Cult. ingenior. cap. 50 pag. 41: & S. Hieron. Ep. 26 ad Pammach. & Joan. Filesac select. lib. 2 pag. 379
95 Gerson tom. 1. Tract. de examination. Doctr. part. 2. considerat. 2
Theoph. Rayn. Erotem. de bon. & mal. part. 3 Erotem. 2 num. 464 pag. 270
96 S. Basil. Epist. 75 & append. Rayn. pag. 269
97 Voyez l'Apologie de Mr. Naudé pour les grands Hommes accusez de Magie
98 Joan. Pic. Mirand. Apolog. advers. obtrect. suos q. 4. de Cabal. & Magiâ naturali
110 Mr. Pelisson, Relat. de l'Academ. Françoise pag. 331, 332
99 Recherche de la Verité tom. 1 livre 2 part. 2 chap. 1 pag. 188 num 1.
100 Christoph. Longolius in Epist. & Ludov. Regius in vit. Budæi pag. 230 in collect. Bat. edit. Londin.
101 V. Terent. in prolog. Comœd. & alii Comic. Græc. Lat. &c.
102 Plin. jun. Epistol. 17 libri 7
103 Tit. Liv. Historiar. lib. 42.
S. Ambros. lib 1 Epistol. 3; ou plûtôt Mr. de

Filesac qui donne ce sens aux paroles de S. Ambroise, Select. lib. 2 chap. 12 pag. 378

104 Horat. de Art. Poëtic. & ap. Filesac pag. 379

105 Cleanthe tom. 2. des Sentim. sur les Entret. d'Ariste & Eugene, Letrre 9 pag. 275

106 Spartian. in vit. Hadriani Imperat.

107 Isaiæ cap. 5 vers. 20

108 Athenæi Dipnosoph. lib. 1, 4 & 14
Ælian. var. Histor. lib. 12 cap. 44
Lucian. Dialog. advers. indoct. congest. lib.

109 Satyr. 1 Pers. Torva Mimalloneis &c.

110 Gregor. Turon. Hist. Franc. lib. 5 cap. 44
Baron. ad Ann. Chr. 583 num. 55, 56
Carol. le Cointe Annal. Ecclesf. Franc. ad an. 580 tomo 2
Ant. Godeau Hist. Ecclesf. 6 siecle liv. 2. tom. 4 pag. 388 de l'edit. d'Holland. in 12

111 Mr. Gueret de la Guerre des Auteurs pag. 108, 109

112 Registre de l'Academ. Franc. du Lundy 12 Novembre 1634; & Mr. Pelisson Hist. de l'Academ. pag. 168. & suiv. CXII idem ibid. pag. 333

113 Sext. Senens. Biblioth. S. præfat. libri 5
Joh. Henr. Alsted. lib. de Critica tom. 4 Encyclopæd.

114 Th. Stapleton. Relect. Princ. fid. controvers. 6 quæst. 4
Joseph. Acosta soc. 1 lib. 2 de Christo revelato cap. 20
Sext. Senens. Bibl. Sanct. lib. 6 annot. 152
Cornel. Muss. Bitunt. comment. in Epist. ad Rom. cap. 5
Maldon. in Joan. cap. 6, Tolet. in cap. Ev. Joan. cap. 6

Bellarmin. lib. 2 de Purgatorio cap. 18 ad 5um argumentum; Item Melch. Can. loc. Theol. lib. 11 &c.

And. Riv. Tract. de Auctorit. PP. cap. 11 pag. 67 & seqq. præfix. Critic. Sacr. &c.

115 Ludov. Vives lib. 5. de tradend. discipl. ad fin. Theoph. Raynaud Erotem. 3 de bon. & mal. libr. partition. 3 num. 510 pag. 291

116 S. Aug. ad Macedonium 155 secund. Bened. seu 62, ut antea num. 11

Item Macedonius Epistol. ad Augustinum Ep. inter Augustinianas 154, sive 51 ut antea num. 1

117 Quintilian. lib. 9 Institut. cap. 4.

118 Joseph Scaliger in Epistolis passim ut 443 &c.

119 Mombrigny Traité des Jugemens temeraires num. 22, tom. 1 des Ess. de Mor. pag. 291 de l'edit. d'Holl.

120 Le Bon, premier discours sur l'Art de penser pag. 18

121 On pourra voir des exemples de toutes ces especes de Pedanterie dans la seconde partie du Recueil des Critiques, que j'ay appellez Critiques Grammairiens, & sur tout de ceux qui ont véeu dans ces deux derniers siecles.

122 Despr. Satyr. 3 pag. 29

123 Dissertat. sur les œuvr. de Mr. de Brebeuf Tr. de la Delic.

Sent. de Cl. tom. 1 &c.

124 G. Men. Obs. S. L. L. F. præfat. tom. 2 p. 9

125 S. Basilius Homil. de invidia &c.

126 S. Hilarius lib. 2 de Trinit.

S. Gregor. Magn. lib. 6. Moral. in Job. cap. 17

S. Gregor. Nyssen. initio libri de Trinitat.

S. Basil. Epist. 80, & ut supr.

Agapius apud Photium Biblioth. Tmemat. 179

127 Theoph. Rayn. Erotem. partition. 3. Erot. 3 pag. 294. & seqq. item pag. 300 & seqq.

128 De la Delicatesse pag. 17, 18

129 Mombrigny tom. 1 des Ess. de Mor. 5 Traité des Jugemens temer. num. 5 pag. 280 edit. d'Holl.

130 Nouv. Def. de la Tr. du N. T. contre M. M. chap. 15 pag. 129 edit. 2 in XII

131 S. Paulin. Epistol. 78, alii 32

133 S. Hieron. Epist. ad Pammach. &c.

Theoph. Raynaud. Erotem. 3 partit. 3 num. 484 & seqq. pag. 278 & seqq.

Joann. Filesac selector. lib. 2 cap. 12 pag. 377 & seqq.

Plin. sec. jun. lib. Epistol. 20 & lib. 5 Epist. 3

134 Cicero lib. 1 Officior.

135 Recherche de la verité liv. 2. chap. 7 pag. 223 & suiv.

136 Le P. Rap. Preface generale sur ses Comparaisons & ses Reflexions pag. 3, 4 &c.

137 Entretien XI de Balz. pag. 198, 199 edit. d'Holland.

138 Recherche de la Verité par Malebr. liv. 2 chap. 4 pag. 208 & suivantes

139 Le même Auteur pag. 210 & suiv.

140 Diogen. Laërtius in vita Pythagoræ

141 Galenus lib. 1 de usu partium cap. 9

Suidas dit que ce sentiment de Galien pour Hypocrate a esté depuis le sentiment universel de tout le monde

Ger. Voss. de Philosoph. cap. 11 § 20 pag. 85

148 Macrob. &c. & apud Voss. loco cit.

143 Compar. de P. & d'A. pag. 290

144 Malebranche de la Rech. de la Ver. pag. 210 liv. 2 chap. 4, & pag. 211 chap. 5 & 6 pag. 213, 216

145 R. Rap. Comparaiſon de Platon & d'Ariſtote pag. 292, 293

146 Balz. Entretien 11 pag. 199, 200

147 Seneca lib. 6 quæſtion. Natural. cap. 5

148 Idem Senec. lib. 7 quæſt. Nat. cap. 31, & cap. 25, & Joann. Fileſac lib. 2 ſelector. cap. 13 pag. 382

149 Sentim. ſur la Tragicom. du Cid de Corneille pag. 185, 186

150 Mœurs des Chrétiens 1 part. n. 2. pag. 2 & 3, & num. 53 pag. 475

151 Amad. Guimen. opuſcul. pag. 191 num. 4

152 Cenſur. S. Fac. Theol. Pariſ. in lib. cui tit. Amed. Guim. Lomar. &c.

153 Jean Caramuel dans le Catalogue de ſes grands deſſeins & de ſes Livres, qu'il a fait imprimer à Francfort

Carol. Viſchius in Bibliothec. Ordin. Ciſtercienſ. pag. 196 & 197

Guill. Wendrock in appendicib. ad not. liter. Montalt.

154 Joan. Bapt. Poſa præfat. Elucidar. Deiparæ

155 L. Ann. Senec. Epiſtol. 33

156 Lactant. lib. 2 divinar Inſtitut. cap. 8

157 Ger. de la Mor. des J. tom. 1 liv. 1 part. 2 chap. 1 art 1 pag. 261, 262 & ſuiv.

158 Joan. Azor. Inſtitut. Moral. lib. 2 cap. 17 quæſt. 1 pag. 117

159 Valer. Reginald. præfat. in prax. Fori Pœnitential. de caſibus conſc.

Ludovic. Cellot. lib. 8 de Hierarchia & Hierarchis cap. 16 pag. 714

160 Mor. des J. tom. 1 l. 1 p. 2 c. 1 art. 1 pag. 269, 270

161 Malebr. Rech. de la Ver. liv. 2 chap. 6 pag. 222

162 Le même, pag. 217 & 221 &c.
163 S. Basil. de legendis libris Gentil. orationi
S. Gregor. Nazianzen. in oration. de laudib. Basilii Magni
Clem. Alexandr. Origen. Arnob. Lact. & aliorum exempla
S. Augustin. lib. 2 de doctrin. Christian. cap. 18, 29, & 40
S. Cyrill. Alex. lib. 6 contra Julian. Apostat. ad text. 4
Petri Blesen. Epistol. 8 item Epistol. 92
164 Claud. Espencæus Tract. de profectu ex lib. Gentil.
Joan. de Marchepallio disput. de citandis impune à concionatore legib. civilib. id est, literis Paganicis
Clavigny de sainte Honorine ch. 1 du discern. & de l'usage des livres suspects
Theoph. Rayn. Erotem. 11 integro partit. 1 pag. 183
Anton. Possevin. Biblioth. select.
V. encore la plusparr de ceux qui ont traité de la maniere d'étudier & de lire les livres
165 S. Hieronym. præfat. ad Dextrum lib. de Vir. Illustr.
166 Budæus, Lancelot, & al. Crit. pass.
167 S. Hieron. chronic. Eunap. de vit. Sophist.
168 Politian. ap. Bibliograph. curios. pag. 53
169 Petr. Bemb. Cardinal. apud Scipion. Gentil. in comment. in Epist. Pauli ad Philemonem pag. 40 & apud Konigium Bibl. V. & N.
170 Ger. Joh. Voss. de Hist. Lat. & alii passim de Pomponio Læto
171 De Joan. Petro Maffejo soc. 1 id retulere
172 Ol. Borrichius de Poëtis pag. 34; item Tan. Fabr. &c.

173 Despreaux de l'Art Poëtique chant. 3 pag. 165, 167
174 xxix. Prel. approb. du Rit. de Nic. Pav. Ev. d'Alet
175 Apolog. pour les SS. Peres liv. 1 pag. 1
176 Euseb. Hist. Eccles. lib. 1 cap. 13
In edition. Latin. Epistolar. Ignatian.
177 Quintilian. Instit. Orat. lib. 10 cap. 1
178 S. Athan. Synops. sacr. Script. bis
179 S. Hippolyt. Mart. de Consumm. sæc. & de Antichr.
180 Apud Baron. ad ann. 97, num. 12
S. Cyrill. Hierosolym. catechef. 12
S. Epiphan. Salam. hæres. 51
S Chrysostom. procem. in psalm. 37
Cyrill. Alexandr. lib. 3 de Trinit.
181 Joan. Hierosolym. seu quis alius inter Chrysostomi opera, tomo 5 orat. 5
182 S. Simeon Abb. S. Mamant. Monast. CP. apud Dominic. Magr. in Hierolex. pag. 619
183 Mr. Hermant Vie de S. Basil. & de S Greg. de Nazianz. tom. 2, liv. 8, chap. 21, pag. 123, 124
184 Jo Pitseus, Leland. &c. de Scriptor. Angl. ad an. 1240
185 Ant. Possevin in Appar. sac. & Valer. Andr. in Biblioth. Belgic.
186 Suidas in Lexic. voce Sophist.
187 Jac. Ræward in opere posthumo lib. 2 Conjectaneor. cap. 10
188 Suidas iterum col. 1324, & edit. Latin. duntax. col. 911
189 Hesych. ill. in Lexic.
Item Athæneus Dipnosophist. lib. 14 ex Æsch.
190 Pindari Isthmia Ode 5, ejusque Scholiastes Græcus, vid. fusè Ger. Jo. Voss. de Rheto-

rices nat. & constitut. pag. 4, 5, & seqq.
191 Plutarch. in Lycurgo; item Juvenal. Satyr. 7, vers. 166
192 Sic Tertullian. vocat Miltiadem, sic Claud. Mamert. Augustinum, sic & nonnulli mediæ ætatis Theologi dicti
193 Isocrat. orat. de Antidos. seu retribution.
194 S. Augustin. lib. 2 locution. in Exod.
195 Claudian. Mamert. lib. 2 de animæ statu, cap. 10
196 Tertullian. lib. advers. Valentinian.
197 Henric. Valesius in observationib. ad Eusebii Histor. Ecclesiast. lib. 5, cap. 17 ad fin.
198 Orderic. Vital. hist. pag. 352, 460, 475, 570, &c. & ante illum Theodulf. lib. 3 carm. & alii passim.
199 Petr. Faber Sanjorian. comment. ad L. 1 de Justitia & Jure pag. 6, 7, post Comment. de Reg. Juris.
200 Themistius Oration. IV in Sophistâ.
201 Cicero Academic quæstion. lib. 2
202 Seneca epist. XXIX; item ap. Vossium seniorem lib. de Rhetor. nat. & constitut. cap. 1 pag. 6
203 Aristides in suâ communi Apologiâ. Item apud Petr. Fabr. ut supr.
204 Synes. Ptolemaïd. Episc. epist. ad Orum.
Quintilian. lib. 11 Institut. Orator. cap. 1
Aul. Gell. lib. 10 Noct. Attic. cap. 22
Theophil. Spizelius in Felice Literat. Comm. 5, num. 3, 4, 5, pag. 576 & seqq. Et alii plur.
Seneca in Epist. passim puta 45, 48, 49, &c.
Diog. Laert. lib 2 in vit. Socratis.
S. Greg. Nazianz. Orat. de laudib. Basilii M.
Lactantius lib. 3 Institut. Divin. cap. 16, & alii plur.

205 Vid. var. script catalog. ap. Pitseum de Angl. Wadding. & Altamuran. de Minorit. & Dominic. Launoïum & Bulæum de Coll. Navarr. & de Histor. Universit. Paris. &c.

206 Ap. Auct. vit. Rab. Maur. Arch. Mog.

207 Jo. Tritthem. & ex eo Dominic. Magri in Hierolexic. pag. 574

208 Joan. Pits. in append. alphabetic. de Script. Angl.

209 Gerard. Jo. Voss. lib. 1 de Arte Grammat, cap, 10, 23, 5. 6,

Diomed, lib, 2 de Arte Grammat.

Car. du Fresn. du Cange Gloss. Latin. col. 646

210 Voss de Arte Gramm. lib. 1, cap. 6, pag. 28

211 Alex. Polyhistor sæpe citatur à Josepho, ab Eusebio & aliis de Apione cymbalo mundi; vid. Voss. de Hist.. Græc.

C. Julius Hyginus Polyhistor dicitur Suetonio in illustr. Grammat. & Eusebio in Chron.

212 Photii Bibliothec. Item Suidæ Lexicon.

Voss de Sc. Mathem. parte 2, c. 1, §. 7, 311

Joan. Jons. Histor. Philosoph. lib. 3, cap. 18 pag. 302

213 Ger. Voss Etymologie Ling. Lat. pag. 454

Idem de Rhetoric. natur. & constitut. cap. 1, pag. 9, 10

Henr. Valesius in prolegomen. ad Hist. Eccl. Socrat. & Evagr. à se vers.

J. Doujat. Hist. du Droit Can. chap. 15, p. 43

Car. du Cange Glossar. Latinit tom. 3

Voss. de Hist. Græc. pag. 270, ubi de Agathias &c.

Dominic. Macr. Hierolexic. pag. 551, 552

214 Francisc. Florens ad cap. 3 extra de vitâ & Honor. Cler. fusè.

Francisc. de Roye ad can. Ego Berengarius 41

de consecrat. distinct. 2, sive Tract. de Vitâ, Hæresi, & Pœnitentiâ Berengarii pag. 12, & seqq.
Innocent. Cironius ad titul. de Magistris pag. 379, in lib. 5, Decret.
Le P. Thomassin ancienne & nouvelle Discipl. sur les Benefices.
215 Ph. Labb. Diss. hist. Phil. de Script. Eccles. tom. 1, pag. 7, item Franc. de Roye de vit. Beren. pag. 8, 9, &c.
ccxv Guibert. Novigent. lib. 3, cap. 4
Item Joan. Sarisbiens. Ep. 202 ad M. Richardum Episc.
Item Bulæus tom. 1, hist. Universit. pag. 559
216 Gilb. Genebrard. præf. in vers. Latin. Zach. Mitylen. de Mundi creation. contra Philos. ejus æternit. asserentes.
Item apud Car. du Cange in Glossar. Latinit.
217 Joan. Tarin. in not. ad Zachar. Dialog. de Mundi opificio pag. 708 post Origen. Philoc.
218 Voss. du Cang. Magri, & alii loc. citat. ex variis auctorib.
219 Isaac Casaubon. in Not. ad Capitolin. pag. 416, 417
220 S. Hieron. Catal. de Script. Eccles. cap. 99
221 D'Andill. Vie de S. Jean Climaq. chap. 3, pag. 8
222 Walafrid. Strab. de reb. Eccles. seu Off. divin. cap. 25
223 Pallad. Lausiac. hist. cap. 26
224 Lib. 3 de Miraculis S. Dionysii &c.
Chronic. Fontanellens. cap. 12, & ex iis.
Mr. du Cange tom. 3, Gloss. de la Latinit.
Item Domin. Magr. dans l'Hierolexic. p. 552
225 Ger. Voss. etymologic. pag. 303, 304
226 Autor Dialog. Hierarchiæ subcælestis cap. 4.

prologi apud Cæſ. Eg. Bulæum de Hiſtor. Univerſit. Pariſ. ſæcul. 4, pag. 682 & 683, item 681

227 Poſſevin in apparat. ſacr. tom. 1
Item Script. de reb. Minorit. var.

228 Sixt. Sen. Paul. Jov. Theoph. Spizel. & alii.

229 Joh. Pitſeus & alii Angl. Script. Bibl.
Item Voſſius de ſcient. Mathematic.

230 Launoy des Preſcript. touch. la Concept. de la V. M.
Labbe de Script. Eccl. Pitſ. de Angl.

231 Matth. Flacc. Illyric. catal. teſtium verit.
Item Guil. Crowæus in elench. ſcript. in Bibl. ſacr.

232 Clemens VI P. R. apud Poſſevin. Appar. ſacr. tom. 1, pag. 586

233 Cornel. Curt. elog. Vir. Illuſtr. Ord. Erem. S. Aug. pag. 121

234 De his omnibus V. Poſſevin in appar. paſſim, Labb. de Scriptorib. Eccleſ.
Crowæum in Elencho Script. in Bibl. ſacr.
Du Cange in Indice Auctor. præfix. Pitſ. &c.
Voſſ. de hiſtor. Lat. paſſim. Valer. Andr. Viſchium &c.

235 Edm. Rich. de vit. Gerſon. poſt Apolog. pag. 298
Item Lugdunenſ. Eccleſia in Epiſt. ad Chriſtophorum Baſileenſem Epiſcop. poſt Apol. pag. 313 anni 1504
Stephan. Berney in tumul. Gerſon. pag. 334 poſt Ap.
Joan. de Launoy hiſt. Colleg. Navarr. Pariſ.
Natal. Alexand. animadverſion. in Launoian. obſervat. circa Simoniam, pag. 71

236 Petr. Schottus Argentorat. in compendioſa laude Gerſonii an. 1489 poſt Apol pag. 315

Act. Apoftolor. cap. 15, verf. 10
Joan. Gerfon. lectione 4 libri de vita fpirituali.
237 Défenfe des Libertez de l'Eglife Gall. p. 10, in 12, de l'edit. de 1662 au fuj. des Th. des J.
238 Voff. de Scient. Mathemat. non femel.
Poffevin apparat. facr. tom. 2
Labb. de Script. Ecclefiaft. & alii paffim
239 Sixt. Senenf. lib. 4 Biblioth. Sanct.
240 Xenophon dict. Mufa Attica; Tyrtamus dict. Euphraftus tum Theophraftus; Dio Prufæus & Joannes Antioch. dict. Chryfoft. Dinarchus dict. Demofthenes Hordearius vel agreftis, &c.
Voff. de natur. Rhethoric. pag. 77, 83, pag. 105, &c.
Idem de hiftor. Græc. pag. 83, 84 de Timæo & de Hiftor. Latin. ubi de Labieno lib. 5
241 Ptolem. Chennus, & Helladius Befantinous in Chreftomathiis, apud Photium in Bibl. Cod. 190, & 279. Et ex recentiorib.
Joan. Jonfius lib. 2 hiftor. Philofoph. cap. 7, pag. 147
P. Dan. Huet Demonftrat. Evangel. propof. 4 cap. 2 num. 48, & 58, pag. pag. 54, & 55
242 Artemidor. Ephef. epitom. pag. 95
Martian. Heracleot. peripl. p. 95, edit. Aug.
Suidæ Lexic. Hefychius Milefius &c.
Voff. hift. Græc. lib. 1, cap. 17, pag. 109
Jonfius de hift. Philof. ut fupr.
243 Ptolemæus Chenn. Hepheftionis fil. lib. 5 hiftoriar. ap. Photium cod 190, ut fupr. item ap. Jonfium.
244 Ant. Poffevin lib. 12 Biblioth. felect. tract. 3 cap. 1, pag. 34
245 Defpr. Art Poëtique chant. 3 pag. 162
146 De la Delicateffe, pag. 30

247 Despr. Art Poëtique, lib. 3 pag. ut supr.
248 Aristot Politic. lib. 7, cap. 7. pag. 543 M.
249 Nicol. Antonii Biblioth. Hispan. pag. 1 præfat.
250 Virgil Eclog. 8; 2 Georgic. v. 109; 1 Georg. vers. 54 & 60
251 Petr. Dan. Huet des Romans pag. 11, 12
252 Rich. Simon hist. Critique du V. Testam. en plus. endr.
253 Huet ut supr. pag. 13
254 Jacob. Golius præfat. in Grammat. Arab. Erpenii.
255 Frideric. Spanhem. Frid. Fil. Ezechielis fr. in sermone academ. anni 1674 præfix. cat. Biblioth. Lugdun. Bat.
256 R. Rap. compar. de Platon & d'Aristote pag. 281, 282, edition. in IV de l'an 1684
257 Huet. des Romans pag. 14
258 Idem Huet. ibid. pag. 16
259 Strab. Geograph. lib. 15, & ap Huet.
260 Voyez diverses Relations & Voyages du Levant.
Voyez le Catalog. des MSS. que Warner a leguez à la Biblioth. de Leyde. C'est ce qui paroît aussi par les MSS. Persans de la Bibliotheque de Monsieur de Lamoignon, rapportez de la Perse par Mr Tavernier.
261 L'Autheur du Journal des Sçav. du 6 Decembre 1666
Leo Allatius tract. de Symeon. &c. P. Possin. post Pachym.
Nous en parlerons plus amplement au Traité des Auteurs deguisez au titre corrompu de *Lelo Demno.*
262 Aristot. lib. 7 Politicor. cap. 7, ut supr.
263 Euseb. Cæsar. lib. 8 de præparat. Evangel.

264 Cicero lib. de fato.
265 Joan. Filesac. Varro lib. 2 selector. cap. 1 pag. 338, 339
266 Paul. Epistol. ad Rom. cap. 1, vers. 14
267 Id. 1. ad Corinth. cap. 1, v. 22, 23
268 Clem. Alexandr. Stromat. lib. 6
269 Cicero lib. 2 de finib. cap. 21
270 ap. Athenæum in Dipnosophist. &c.
271 Mr. Cous. Avertiss. sur la Trad. de Zosim. Xiphil. &c.
272 R. Rap. compar. de Demost. & Cicer. chap. 11
273 Paul. ad Rom. cap. 1, & alibi Origen. in Cels. Clem. Alex. in Strom. & alii passim.
274 Nonn. Panopolit. lib. 1 Dionysiac.
275 Quintilian. Institut. Orat. lib. 2, cap. 4
276 Juvenal. Satyr. 10
277 Cicer. Orat. pro Flacco. Item ad Quintum fratrem.
Tit. Liv. lib XVIII histor.
Plutarch. in vit. Solon.
Pausan. in Corinthiac.
Origenes lib. 4 adversus Celsum.
Et maximè Voss. sen. de arte historiæ, cap. 9, pag. 47
278 Scalig. Baron. Casaub. Salmas. Voss. Barth. & alii.
Marc. le Roy de Gomberville des Vertus de l'Hist. pag. 25. 26, &c.
279 Le P. Rap. instruct. pour l'histoire § 28, pag. 147 ; & § 8, pag. 31, 32 de l'edit. in XII.
280 Joseph. lib. 1 contr. Apion.
281 Plin. Epistol. 20, lib. 5
Item Jo. Filesac. Varro lib. 2 selector. cap. 13 pag. 383
282 Plin. senioris præfat. ad hist. nat. p. 2, & 3.

283 Couſ. avertiſſ. ſur l'hiſt. de Zoſim. Xiphil. Zonar. &c.

284 Virgil. 6 de l'Eneid. verſ. 847 & ſuiv. de la tradit. de Segraïs.

285 Cicero lib. 2 de finib. cap. 21
Horatius Epiſtol. 1, lib. 2

286 Gabr. Naudé Maſcurat. ou Jugem. des pieces ſur Mazarin pag. 213

287 Paul. Jov. elog. 112

288 In lib. de Vir. Illuſtr Ligur. & Reip. Gen.

289 Epiſt. Baſſ. præfix. 3 parti Catal. Nundin. Francof.

290 D... Art Poëtiq. Chant. 1, pag. 139, edit de 1678, ou 175 de la dern. edit.

291 R. R. Inſtruct. pour l'hiſtoire § 21; pag. 95 de l'edit. in 12., & pag. 145

292 Poſter. Scaligeran. pag. 126

293 Janus Nicius Erythræus in Pinacothec. part. 1, pag. 167, 168

294 V. dans les Ecrits du Card. Bembe, & des autres Italiens de ſon temps.

295 Part. 2 de ce diſcours, au 2 chap. des Prejugez ſur les Auteurs Eccleſ. & Profan.

296 Pierii Valerian. de Infelicit. Literator.

297 Matt. Kemp. Chariſm. ſacror. Triad. ſeu Biblioth. Anglor. pag. 351

298 Nicol. Anton. part. 1, præfat. in Biblioth. Hiſpaniæ pag. 5 & ſeqq.
Item Latin. Pac. Panegyr. ad Theodoſ. ſen.

299 N. Ant. ibid. pag. 12

300 N. Baſſé Lettre au Comte d'Hanavv, 3 partie des Cat. des Foires de Francford.

301 A. S. Peregrini Biblioth. Hiſpan. in 1. Epilimin.

302 Nic. Anton. Bibl. Hiſpan. præfat. part. 1, & apud illum Strabo Geograph. lib. 3

303 Jo. Barcl. Satyrici part. 4, sive Iconis anim. cap. 7, item citante Nic. Ant.
304 Barthol. Gramond. hist. Gall. lib. 1, pag. 21
Georg. Hornius in orbe Polit. part. 4, pag. 29
Abraham Golnitz. in compendio Geographico pag. 100
Thom. Lansius in consultatione de Principatu Europæ, Orat contra Hispaniam.
305 Paul Merula Cosmograph. part. 2, cap. 8
306 Præfat. part. 1, pag. 17, 18, 19, 20, 21
307 G. Voss. de histor. Latin. lib. 3, pag. 609, & alii.
308 Nic. Anton var. in locis tomi utriusque Biblioth.
Cette Critique des faux Auteurs a pour titre *Trophæum historic. Ecclesiastic. erectum ex manubiis Pseudo-Dextri &c.* tom. 2, pag. 119; ubi de suis scriptis.
309 R. Rapin instruction pour l'Histoire, § 21, pag. 95
Idem ibid. pag. 145, & pag. 148, edit. in XII
310 Nic. Anton. præf. part. 1, pag. 23, 24
311 Ibid. pag. 16
CCCXII R. Rap. Reflex. sur la Philosoph. num. 18
312 Ibid. pag. 14
313 Guid. Bentivogl. epist. ad Tob. Math. apud Nic. Anton. parte 1 præfat. Bibl. Hisp. pag. 14, 15 ad marg.
314 Jo. Andr. Quenstedt de Patriis Vir. Illustr. Dialog. pag. 138, 139
315 Cornel. Tacit. lib. de German. morib.
316 Joan. Bodin Method. histor. pag. 142 M. Item lib. 5 de Republ. Gallic.
317 Ibid. Meth. histor. cap. 5, pag. 143
318 Petr. Dan. Huet. de clar. Interpret. pag. 168

319 Præf. in edition. Lugdunenſ. Encyclopæd. Alſtedii.

320 Bartholom. Keckerman. de hiſtor. natur. & proprietatib. pag. 47

Quand je dis que Keckerman eſtoit Allemand, je veux dire qu'il eſtoit du nombre des Septentrionaux qui ſont compris dans ce Paragraphe avec les Allemans. Il eſt vray que cet homme avoit eſté long-temps Profeſſeur à Heidelberg dans le Palatinat du Rhin: mais il eſtoit né à Dantzic dans la Pruſſe Royale, quoique d'un Pere de la Pomeranie, qui le fit élever en ſa jeuneſſe dans cette partie de la baſſe Allemagne.

321 R. Rap. inſtruct. pour l'hiſt. § 28, pag. 158

322 J. Bodin Method. hiſtor. cap. 5, pag. 143

323 Prima Scaligeran. pag. 79, 80

324 Jul. Cæſar. Scaliger lib. 6 Poëtices, pag. 798

325 Entret. v. d'Eugen. & d'Ariſt. touchant le bel Eſprit.

324 Sentiment de Cleanthe tome 1, lettre 4 p. 131 & 5 lettre pag. 156, 157

327 Gaſpar Barthius au liv 52 de ſes Adverſaires, appelle ceux des Pays-bas, Eſprits fins & ingenieux. Qualitez qui conviennent peu aux Genies de ces climats.

328 Martin. Kempius Chariſmat. triad. ſeu Bibl. Anglican, pag. 350

329 Idem in præfat. ad Chariſm. pag. 14. & 15

330 Joan. Henric. Heidegger. Leidenſ. Theol. præfat. ſuper opera Theologic. Joannis Prideaux præfat. Kempii pag. 17

331 Jo. Pitſeus de illuſtr. Angl. Scriptorib. procem. pag. 7

cccxxxi Le P. Rapin Refl. ſur la Philoſ. num. 18

332 Alexander Minutianus in Epist. apud eumdum Pitf.

333 Franc. Verulam. de augment. scientiar. circa finem.

334 M. Kempius triade Charism. præfat. p. 16

335 Joan. Henric. Hottinger. in Bibliothecario quadripartito, cap. 3 pag. 35, & apud Kempium præfat. pag. 20

cccxxxv Le P. Rapin Reflex. sur la Poëtique part. 22, § 23. pag. 134

336 Mart. Kempius Charismat. triad. pag. 350, 351, &c.

437 Jacob. Meyer Fland. ubi de Phil. Cominæo.

338 Præfat. Encyclopæd. Alsted. edition. Lugd.

339 S. August. in Psalm. VII fol. 9, litt. L. M. edit. Nivell.

340 Blaif. Pasc. Pens. chap. 24. pag. 180, 181, 182

341 Joan. Evang. cap. 8, vers. 7

342 J. Bodin de la Republiq. liv. 5, chap. 1 pag. 698

343 Tit. Liv. hist. lib. 45, &c.

344 Cæsar. commentar. de Bello Gallic. lib. 6, cap 4

345 Diodor. Sicul. Biblioth. lib. 5
Strabo Geograph. lib. 4

346 Cæsar. comment lib. 6, ut supra
Plin. sen. hist natur. lib. 16, cap. 14, & lib. 30.
Ammian. Marcellin. lib. 15, histor.
Pompon Mela in Geogr.

347 C. Egass. Bulæi Histor. Universit. Paris. tom. 1. de Academ. Druidar. pag. 6, 7

348 Comment. Cæsaris, lib. 6, cap. 4, ut supra.

349 Lucan. lib. 1. Pharsal.
Ammian. Marcellin, lib. 15, hist. ut supra

250 S. Isidor. Orig. lib. 15, cap. 1, ex Varr. &c.

351 Cornel. Tacit. vit. Jul. Agricol. soceri.
352 Cicero Oration. pro Flacco n. 63
353 Strabon. Geograph. lib. 4 &c.
354 Cæs. Egass. du Boulay de Acad. Massiliens. pag. 18, 19
J. Bapt. Guesnay de antiquit. Massiliens. &c.
355 G. Vossius de hist. Græc. pag. 467, 110 &c.
Jo. Andr. Quenstedt de patr. Vir. Illustr. Dial. pag. 62
Apud Strabonem octies novies passim.
Apud Hypparchum, Geminum, qui laudavere.
356 Petr. Pith. præfat. declamat. Quintil. ad Christ. Thuan.
Bulæi Prolegom. ad Histor. Universit.
Cl. Joly chap. 3, 4, du Traité des Ecoles Episcopal.
357 Lib. 6 Comment. de Bell. Gallic. cap. 4.
358 Joan. Ann. Vit. comment. in Beros. lib 5 de Regib. Babyloniæ, pag. 154 edit. in 12
Item comm. in lib. de Regib. Assyr. pag. 212
359 Bulæus de Academ. Pictaviens. & aliar. pag. 22, 55, 56, lib. 2
360 S. Hieron. præfat. in Epist. ad Galat. Paul.
361 Ovid. Fastor. lib. 3
362 Varro & ex eo Voss. de Rhetoric. natura & constitutione cap. 13, pag. 90 & præfat. de vitiis sermonis.
363 Tull. Cicero epist. ad Titinnium, & ex eo Quintilianus, lib. 2 Institut. cap. 4
& Andr. Schott. de Rhetorib. pag. 24
Sueton. lib. de claris Rhetoribus.
Petr. Pithæus epistol. ad Christ. Thuan. in Declamat Q.
Ger. Jo. Voss. de nat. & constitut. Rhetor. pag. 89, cap. 13
364 Terent. Andr. Act. 1, scen. 1.

365 De Montano, v. Marc. senec. controvers. 29, pag. 213
Andr. Schottus de claris apud Senecam Rhetorib. pag. 21 in operib. senecæ,
& Konig Bibl. V. & N. pag. 550
De Vibio idem senec. l. 2, Controv. 9, ad insaniam versus est, dum insanos imitari conaretur.
366 S. Hieronym. in Chron. passim.
367 Quintilian. lib. 10 Institut. Oratoriar. cap. 5
368 Dialog. de causs. corrupt. eloq. initio, & deinceps.
369 Ausonii commemorat. Professor. Burdigal. & Tolos. carmine inter ejus opera.
Item Carm. de Mosellæ accolis.
Sidon. Apollinar. lib. 5, epistol. 10, ubi illustres aliquot Rhetores ac Declamatores recenset, & in suo Narbone.
370 Petr. Pithæus prolegomen. ad Declamationes Quintiliani ad Christoph. Thuan.
Cæs. Egass. Bulæus de veterib. Galliar. Acad. præmiss. tomo 1 histor. Universit. Parisiens.
M. Claud. Joly Traité historiq. des Ecoles Episcop. chap. 1, 3. & 4
371 Gallicæ eloquent. princeps Florus. Quintil. lib. 10, cap. 3
272 Fragment. Catonis senec. de originib. apud Charisium Sosipatr. & ex iis Jo. Quenstedt Germanus, pag. 36 de patr Viror. illustr.
Martian. Heracleot. Strab. Geogr. Tacit &c.
373 Juvenal. Satyr.
374 Sueton. Tranq. de Grammaticis illustrib.
375 Vid. Auson. carm. de Professorib. ubi varios affert Grammat Græc. & Lat.
376 Plin. jun. lib. 4. Epistol. 27 ad Falconem.
377 Plinius senior vocat severissimum Auctorem,

& crebro ejus meminit in hist. natur. maximè in Indice Auctorum è quibus profecit.
Justinus in præfat. vocat Virum priscæ Eloquentiæ.
Vopiscus in Probi vit. eum disertissimis viris accenset.
V. & Vossium lib. 1 de Histor. Latin. cap. 19 pag. 99
378 Lucan. Pharsal. lib. 3
379 Suidas in Lex. voc. φαβάριν
Lucian. in Eunucho.
Philostrat. in vit. Sophistar. lib. 1
Galen. lib. de optimo genere interpr.
Voss. de Hist. Græc. lib. 2, cap. 10, pag. 212, 213
G. Eg. Bulæus de veterib. Acad. Franc. pag. 20, 21
380 Plin. lib. 29, Histor. natur. cap. 1
Ludov Cal. Rhodig. antiquit. lect. lib. 23, c. 34
381 Galen. apud Bulæum de Acad. Vet. p. 19
382 Martial. lib. 8 Epigr. ad librum suum ep. 72
383 Lucian. Samos. in Toxari. ap. Bul. pag. 20
384 S. Hieronym. contra Vigilantium.
385 Claudian. panegyric. in IV. Consulatum Honorii.
386 De Liguribus quidem sic Lucanus eos Galliæ comatæ accensens :
Et nunc tonse Ligur quondam per colla decora
Crinibus effusis toti prælate Comatæ.
De cæteris Galliæ Togatæ, v. Pithæum ex Cassiodoro &c ut supr.
387 Mr, Fleury, Mœurs des Chrétiens, chap. 46, pag. 410. 411
388 Car. du Fresne du Cange, præfat. ad Gloss. Latinitat. num. 13, pag 11, 12

389 Id. ibid. num. 14 ex Guillimano, lib. 1 de Reb. Helvetior. pag. 80

390 Mr. Fleury, Meurs des Chrét. pag. 411, 412, chap. 46

391 Voyez la défenſe du 10 ſiecle à la fin de la petite Perpetuité de la Foy de l'Euchariſtie 3 partie chap. 6, & 7, pag. 360, & ſuiv.
Et le 3 § de la Pref. de Dom Mabillon ſur le 5 ſiecle des Actes des Saints de l'Ordre des Benedictins.

392 Le P. Rapin Compar. de Platon & d'Ariſt.
Mr. Fleury Mœurs des Chrét. chap. 53, pag. 471

393 Mr. Spanheim pref. ſur ſon Julien.

394 Mar. Le Roy de Gomb. Epiſt. dedic. des vertus & des vices de l'hiſt. pag. 7, 8

395 Gomberville ibid. des vert. & vic. de l'hiſt. pag. 46.

396 Jac. Meyer. rer. Flandr. hiſt. lib. 19

397 Ger. Jo. Voſſius de hiſt. Lat. lib. 3 cap. 11 pag. 664 in R. Gaguino.

398 Juſt. Lipſ. not. ad lib. 1 Politic. fol. 12, 13
Quoique Philippes de Comines & Paul Emile ne fuſſent pas nez actuellement en France, neanmoins ils ſont conſiderez comme de veritables François, à cauſe de leur établiſſement, de même que S. Irenée, Alcuin, Pierre Lombard & pluſieurs autres.

399 Voſſius præfat. de hiſt. Lat.
Chriſtian. Mathias Theatr. hiſtor. pag. 821
Martin. Zeillers de hiſtoricis, parte 2, pag. 151
Science de l'Hiſtoire, cap. 4, pag. 79, 80

400 Apud Nicol. Anton. Biblioth. Hiſp. tom. 2, in addendis ultim. anonymor.

401 Mr. Huet Traité des Romans &c.

402 Mr. Baudrand Catalog. Geogr. post Lexic. Ferrarii.
403 Petr. Hallæi de Jurisprud. civ. auctorit. in Gall Orat. pag. 6, 7
404 Le P. Rapin, de l'usage de la Philosoph. § 6, pag. 380
485 Le même Reflexions sur la Philosoph. § 16, pag. 285 de l'edition in IV, 287
406 De quelques Espagnols V D. Nic. Ant. Bibl. d'Espagn. tom. 1, pag. 404, col. 2.
De plusieurs Hibernois, Ecosso s, & quelques Anglo s.
V. du Boulay hist. de l'Universit.
407 Recueil des Pieces concernant l'Universit. sur les troubles de la Fac. de Theol. pag. 8, 9, edit in IV parch.
408 Alph. Garſ. Matamor de Academ. & clar. Hispan Vir. in Hisp illustrat. Schotti, & in Bibl. Hisp. Nic Anton. tom 1, pag. 404
409 Theophil. Spizel. in Felic. Literat. tract. 1, pag. 101, 109
Matt. Kempius in Triad. charism. seu Bibl. Anglic pag. 351
410 Petr. Firmian. sæcul. gen. &c.
411 Marin. Mersenn. commentar in Genesim, pag 671
Item in præfat. ad Lector. & in epist. ad Ioc. Franc. de Gondy Arch. Parisiens.
412 L'Auteur de la Politique du Clergé de France
413 V. L'Apologie pour les Catholiques contre cet Auteur de la Politique du Clergé.
414 P. Dan. Huet præfat ad Delphin Demonstrat. Evangel. num 2, &c.
415 L'Esprit de M. Arnaud, tom. 1, observat. 6, pag. 194, 195

416 Chr. Sand. in Bibl. Anti Trinitarior. pag. 18

417 Dan. Heinsius in monum. Scalig. memor. Decret.

418 Anton. Lullus Balear. lib. 7, de Oration. cap. 5

419 Jul. Cæsar. Scalig. lib. contr. Cardan. & apud Bodin. lib 5 de Republ. cap. 1, pag. 698, & Voss. de histor. Lat.

420 Nicol. Anton. Hispan. præfat. Biblioth.

421 Hyppocrat. lib. de aëre, aquis & locis, section. operum 3

Plato in Timæo. Item Chalcidius paraphr. in Platonis Timæum.

Aristotel. lib. 7. Politicor. cap. 7, pag. 543

Senec. lib. 2 de ira, cap. 16

Joan. Filesac. Varro seu selector. lib. 2 cap. 1, pag 336, 338

ccccxxii Loysel Dialog. des Avoc. du Parl. de Paris, pag. 556

422 Scæv. Sammarthan. in elog Aurati &c.

Idem Sammarth. in elog. Lambini, item elog. Jac. Fabri initio.

Je me suis contenté de marquer icy en general, que Fernel estoit Picard, parce qu'il s'agit seulement des Medecins de toute la Picardie. Et si je l'ay fait du Diocese d'Amiens, c'est pour le suivre luy-même qui s'est dit d'Amiens, & la plusspart des Ecrivains de son temps ; & pour ne point entrer dans une question qui n'est pas absolument de mon sujet. Il est vray que Fernel estoit de Clermont en Beauvaisis selon l'opinion constante de ceux de ce païs, & selon les preuves que Mr. Hermant en a chezluy, & dont il a eu la bonté

de me donner avis. Mais cela n'ôte pas Fernel à la Picardie, puisque Clermont estoit alors de cette Province, & c'est tout ce que j'ay voulu dire dans cet endroit

423 Le Roy Charles dans les Lettres Patentes qu'il octroya pour les Privileges de l'Université d'Angers, rend un témoignage avantageux à ceux de cette ville en ces termes :

Inter regiones alias regni nostri civitas Andegavensis veluti fons scientiarum irriguus viros alti consilii solet ab antiquo propagatione quasi naturali providere. Du 1 Aoust 1373

Bodin. liv. 5 de la Republ. chap. 1, pag. 682

424 Relat. histor. de l'Academie Franc. de M. Pelisson, pag. 234

425 Cicero lib. 2 de finib.

426 Le P. Rap. Reflex. sur l'eloquence du Bareau, § 9, pag. 29

427 2 Epistola Petri, cap. 2, v. 1, 2, 10, 12
Epist. 2 Paul. ad Timoth. cap. 3
Epist. Judæ vers. 7, 10, 11, 12, 13, 16, 19

428 In Panario adv. hæretic.

429 Lucif. in libris pro S. Athanas. de Regib. Apostaticis, de non conveniendo cum hæreticis, &c.

S. Hilar. lib adv. Constantium, quem in vivis adhuc esse existimabat.

430 Gregor. Nazianz. orat. 28 contra Max. Cynic.

Item carmine de vita sua, num. 51 & seqq.

S. Bernard. in Epist. 188; item 189 de Petr. Abail item 191, 192, 193

431 Erasm. præfat ad librum S. Hieronymi contra Vigilantium; Ioseph Scalig. in Scal. & multi seu Lutherani seu Calvinistæ

propemodum ſine numero.
432 S. Hieron in Apolog. contr. Rufin. lib. 1 paſſim; item lib. 2, 3, ſæpè.
Carol. du Freſne du Cange, præfat. Gloſſ. Latinit. num. 72, pag 61
433 Sulpit. Sever. Dialog. 1, ubi Poſthumian. de S. Hieronym.
Vid. Theophil. Rayn. de bon. & mal. libris partition. 1 erotem. 9 fusè.
Vid. & Claud. Clem. Muſæi inſtruct.
V. & Dn. de Clavigny de ſainte Honorine, de l'uſage des livres ſuſpects, &c.
434 S. Gregor. Nyſſen oration. 4 adv. Eunom.
435 S. Auguſtin. lib. 3 contra Literas Petiliani cap. 1; & apol. Theoph. Rayn. num. 137, erot. 9, pag. 88
436 Second Traité du 3 tome des Eſſais de morale, de la charité, & de l'amour propre, § 30, pag. 143, edit. d'Holland.
437 M de Clavigny, du diſcernement & de l'uſage des livres ſuſp. chap. 3, pag. 35, ex Sebaſt. munſt.
438 in Bibl. Fratr. Unitar. inter Crell. oper.
CCCXXXVIII Defenſe de Mr. Arnaud, part. 4, pag. 219, & ſuivantes juſqu'à 233
& Nouv. de la Rep. des lett, 1684, pag. 112
439 Claud. Clem. Muſæi inſtruct lib 2, ſect. 3, capitib. ſeptem à pag. 389 ad 432
440 Th. Rayn. erotem. partition. 1, ſerie 1, 2, 3, per erotemata quindecim à pag. 9 ad pag. 230
441 De la Cenſure des Fables, des Romans, des Nouvelles ou Hiſtoriettes libertines & ſcandaleuſes, & de leur defenſe. Second Traité depuis la page 71 juſqu'à la 188. edit. d'Hollande, & le Traité de la Come-

die & de la condamn. du Theatre depuis la page 258

442 C'est l'XI Dissertation de son ouvrage qui a pour titre *Obstetrix literaria* sur la maniere de composer & de publier des livres.

443 Mr. Bayle, Nouv. de la Rep. de Lettr. du mois de Juin de l'an 1684, pag. 362, 364, 365, 366, où l'on fait voir que les loix de la bien seance sont à present plus severes & plus étenduës qu'elles n'ont jamais esté; que nôtre siecle est plus poli & plus honnête du moins pour l'exterieur, que celui d'Auguste & des Empereurs suivans; que Juvenal & Horace sont bien éloignez de la perfection qu'on a donnée depuis peu à la Satyre Françoise; que Martial & Catulle estoient des esprits grossiers & rustiques, & plus propres pour les conversations d'un corps de garde, que pour celles d'une ruelle, & que c'estoit le defaut de leur siecle; mais que si la delicatesse & la modestie moderne est plus grande, les livres de Galanterie & de Médisance n'en sont pas plus innocens, & que cette retenuë exterieure ne sert qu'à les rendre encore plus dangereux que ceux de ces Anciens, dont il est aisé d'eviter le poison qui est plus découvert & plus grossierement preparé,

444 Quintilian. lib. 6 Institut. Oratoriar. in prœmio.

445 Eunap. de vit. Sophist. Jul. Capitol. in Marco Antonino.
Philostrat. de vit Sophist.
Claud. Clemens Mus. Instruct. pag 200
Voss. in Rhetor. & alii passim.

446 Mr. Godeau, Histoire de l'Eglise fin du

siecle 2, liv 2, pag. 492 edit d'Hollande.

447 Henric. Valesius in orat. funebr Jac. Sirmondi.

448 Cl. Salmas. epistol. ad Gronovium de suo Floro sic ait : *Præter mea errata tot alia de suo accumularunt operæ, ut fœtum illum nunquam pro meo agnoverim. Habeo tamen ad editionem paratum illum, si prodierit, ostendet quid intersit inter puerilia rudimenta & maturioris ætatis curam.*

Anton. Clement. in vit Salmasii pag 27, 28

CCCCXLIX Theoph. Spizel. Infel. literat. Tractat. XIX. pag. 407 de Cacoëthe scribendi

450 Nic. Rigalt in vita P Puteani, pag 664 collections Batesian edit Londin.

451 Henric. Valesius in orat funebr. Sirmondi, pag. 690 ejusd edit.

452 L'Ab de Vill. de la Delicatesse, Dial. 1, pag. 3

453 S. Augustin. Retractation. prolog.

454 Dion. Longin. de sublim. pag. 42, 43 ex version. Gallic. D. . .

455 Scævol. Sammarth. Elogior. lib. 3. pag. 100

456 Lil. Gregor. Gyrald. Dialog. 1 de Poët. sui sæculi : & apud Voss. de histor. Lat. lib 3. cap. 11, pag. 665

457 Daniel Heinsius Epistol. ad Casaubon de morte Scaligeri.

458 Scævol. Sammarthar. elog. lib. 2, pag. 48

459 Vossius de scientiis Mathemat. in Clavio, in Vieta, in Scaligero & aliis Chronolog. & Mathem.

Jacob. August. Thuan. histor. suor. temp. &c.

460 Nic. Anton. Biblioth. Hispan. tom 2, pag. 30

461 Journal des sçavans, du 5 Janvier 1665

462 V. les Lettres de Mr. de Faget, & de M. Baluze sur ce sujet.

463 Jons. hist. Philos.
Konigii Bibl.
Bibliograph. curios. & alii passim.

464 Approbat. de Mr. Faure Ev. d'Amiens, pour les pensées de Mr. Pasc. à la tête de l'edition.

465 Appr. de Mr. le Camus Doct. en Theol. depuis Ev. de Gren.

466 Plin. jun. epistol. 8. lib. 5

467 Ant. Possevin in apparat. sacr. & in Bibl. select.
Gabr Naudæus in Bibliograph. Politic.
Baron. in Annalib. Eccles. ubi de Dial. S. Greg M. & alibi.

468 Nath. Sotvvel contin. Alegamb. Bibl. soc. j. pag. 1'3
& Mr. Galois Journ. du 4 Avril 1667

469 Journal des Sçavans du 5 Dec. 1667, &c.

470 S. Hieronym epistol. ad Rustic.
Lucil. lib 9, Satyr. ait:

— — — — — — — — — — — — — — *Labora*
Discere, ne te res ipsa, ac ratio ipsa refellat.

471 Corn. Tacit. lib. 15 Annal. ait:
Compositius cuncta quam festinantius &c.
Epicteti Enchirid. cap. 69
Tanti periculi res est statim evomere quod non Concoxeris.
Erasm. comment. in Adagium, *Canis festinans cæcos parit catulos.*

Hadrian. Junius, lib. 4 animadverſ. c. 16
Claud. Minos ſeu Minault ad emblem. 208 Alciati
Franciſc Bencius ſoc. J. orat. de ſtylo &c.
Joannes Fileſac. ſelector. lib. 2 ejus Varro de multiplici ſcriptorum genere, cap. 4, pag. 347, 348
Item cap. 11, pag 375, 376
Christian. Liberius de ſcrib. & leg. libris, num. 9, pag. 27, 28
Theophil. Spizelius in infelice liter. tractat. xix de Cacoëthe ſcrib pag. 467
472 Plin. jun. lib. 6, epiſtol. 2
473 Mr. Deſpr. de l'Art poëti. chant. 1, pag. 180, de la derniere edition.
474 Dionyſ. d'Halycarn. judic. de Thucydid. pag. 939 operum.
475 Liberius de libr. ſcrib. pag. 29, 30
Theoph. Spizel. infel. Liter. tract. 19, pag. 468
476 Diod. Sicul. Biblioth. præf.
477 Dio Caſſ. & ap. Voſſ. de arte hiſtoric. cap. 32, pag. 149
478 Chr. Liber. ut ſupra pag. 28
479 Catull. Carmine 96, pag. 65 M.
480 Voſſ. de hiſtor. Lat. lib 3, cap. 9, pag. 801, 802
481 Idem ibid. & de ſcient. Mathemat. ubi de Chronol.
482 Voſſ. de arte hiſt. item de hiſtor. Latin. &c.
483 Sixt Senenſ lib. 4 Biblioth. ſanct. & alii.
484 Chr. Liber. de ſcrib. lib pag. 29, & alii.
485 Ger. Voſſ. de arte hiſt. cap ult. pag. 149
CCCCLXXXV Nouv. de la Rep. des Lett. de Mars 1684, pag. 21

486 Balzac, Entretien 9, pag. 185, edition. d'Hollande.
487 P. Colom. Meslang. histor.
Item Jac. Aug. Thuan, in vita sua.
488 Ghilini tom. 2 theatri homin. literator. pag. 125
Simon Starovolski in hecatontade seu Centur. Polonor. illustr. pag 225
489 Matth. Konig. Biblioth. V. & N. g. 296
ex Dieterico part. 1, Ant. Bibl. pag. 127
490 Relat. historiq. de l'Acad. Franc. de Mr. Pelisson, pag 159
491 Henning. Witten. in memor. Philosoph. hujus sæcul. tom. 1, in vita Verulamii Baconis ab Anonymo scripta, pag. 286
492 Mr. Pelisson relat. histor. de l'Acad. pag. 319
493 Id. ibid. pag. 334.
494 Journal des Sçav. de l'année de sa mort.
495 Desp. Satyr. 3, Satyr. 4, Satyr. 7, Sat. 9
496 Mr. Pelisson hist. de l'Acad.
Mr. du Ryer, preface de la trad. Franc. de Q. Curse.
497 Alegamb. Bibl. soc. Jes. scriptor.
Possevin Apparat. sacr. tom. 1
Ecrits des Curez de Paris, &c. pag. 316
498 Journal des Sçavans, &c.
499 Ecclef. cap. 12, scribendi plures libros nullus finis.
500 Juvenal. 7 Satyr.

Tenet insanabile multos
Scribendi cacoëthes & ægro in corde senescit.

501 Theoph. Rayn. Erotem. de bon. & mal. libb.

516 Aul. Gell. Noct. Attic. lib. 6, cap. 17
517 Christ. Liber. ut supr. pag. 7
518 Suidas in Lexic. voce Aristarch.
519 Liberius de scrib. lib. pag. 7
520 Aul. Gell. Noct. Attic. lib. 17, cap. 15
Item Plinius senior. histor. nat. lib. 25, c. 5
Vossius de Philosophor. sectis, cap. 19, pag. 79, 99
521 Jac. Oyselius in not. ad Aul. Gell. pag. 768 edit.
522 Dogen. Laërt. in vit. Epicuri, lib. 10, pag. 273, col. 2 de multitud. librot. Epicuri
Item Origenes lib. 1, advers. Celsum.
523 Diog. Laërt. procem. lib. 1, pag. 4
524 Petr. Gassend. de vita Epicuri, lib. 3, pag. 90, cap. 4
525 Laërt. lib. 10 de vita Epic. pag. 273
526 Idem lib. 7, de vit. Zenonis.
527 P. Gassend. lib. 1 de vit. Epicur. cap. 9, pag. 34, & seqq.
528 Joan. Filesac. Varro, lib. 2, selector. cap. 11, pag. 576 ex Hesychio illustri, &c.
529 Ger. Jo. Vossius de Philosophor. sectis, cap. 8, § 16, pag. 55
530 Dict. hist. de Morer. pag. 465 de la 1 edit.
531 Liberius de scrib. lib. pag. 7 ex Genebrardo &c. Vid. & Laërtium & Hesychium.
532 Morer. dict. hist. ex var. Auctorib.
533 Luc. Senec. epist. 88, & ap. Morer.
534 Athenæi Dipnosoph. lib. 4, & ap. Mor.
535 V. nostr. rec. des Gramm.
536 Franc. Hotoman. Descript. Jurisconsultor. qui à Pomponio citantur, pag. 442, Christ. Liber. & alii.
537 Aul. Gell. Noct. Attic. lib. 3, cap. 10, ad finem.

538 D. Augustin. lib. 6 de civit. Dei, cap. 3
Ant. du Verdier de Vaupriv. Biblioth. pag. 1034

539 Ph. Labb. de vit. Claud. Galen. & alii, &c.

540 Lib. Mazor. num. 12 apud Christian. Liberium de scrib. lib. pag. 7

541 Anton. Thysius in not. ad Aul. Gell. lib. 3, cap 10 ad fin.
L. de Morer. Dict. hist.
Le Gallois, Traitré des Biblioth. p. 75.
Chr. Liber. de scrib. lib. pag. 7
P. Dan Huetii Origenian. & alii.

542 Euseb. histor. Ecclesiast. lib. 6, cap. 23, & seqq.
Item. lib. eod. cap. 32

543 Jac. Verheiden in vit. Theologor. Protest. initio.
Christian. Liberius de Scribend. lib. pag. 8

544 A. S. Peregrin. Biblioth. Hispan. scriptor. tom. 2, pag 207
G. Math. Konig. Bibl. V. & N. pag. 815.

545 Sixt. Senensis, lib. 4, Biblioth. sanct. pag. 192.

546 Justus in Chronic. Francof. pag. 57 apud C. M. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 427.

547 Joan. Tritth. à pag. 164 ap 193

548 Theodor. Petrejus in Biblioth. Cartusian. à pag. 50 usq. ad 84
Francisc. Swertius in Athenis Belgic.
Valer. Andr. Dessel. in Biblioth. Belgic. pag. 185

549 Franc. de la Croix du Maine, Bibl. Franc. pag. 519

550 Matth. Konigii Bibl. vet. & nov. pag. 608 initio.

551 Melchior Adam in vita Paracelsi, pag. 32.

tomo de Medic. German.

552 Nathan Sotvvell Biblioth. soc. J. post Alegamb. &c.

553 Alegamb. & Sotvvel, Bibl. soc. J.

554 Nicol. Ant. Bibl. Hisp. tom. 2 in append. ult. pag. 655

A la tête de son Commentaire sur le Cant. des Cant. on voit son portrait avec cette inscription :

Antonius de Escobar & Mendoza soc I. fer septuagenarius post quadraginta tria volumin. edita, olea undecim digerit.

555 Ibid. tom. 2 Bibl. Hisp. pag. 72, col. 2

556 Decret. sacr. congreg. XXII Junii 1665, in collect. Decret. pag. 94, Decret. 85 p. 294

Index libror. prohibitor. Alexandri VII P. pag. 100, 101

Vid. & Nic. Anton. tom. 2, pag. 133, 134

557 Carol. Visch. Biblioth. Cisterciens. pag. 179, & seqq.

Nicol. Anton. tom. 1, Bibl. Hisp.

558 Id. ibid. tom. 1, pag. 621, 622, 623.

Item tom. 2 in appendic. pag. 307. col. 1 & 2 & pag. 663.

559 Id. ibid. tom. 2, pag. 262 & 263.

560 Ant. du Verdier Biblioth. Franc. pag. 1034

561 Id. ibid. pag. 1034 & 1035.

562 Fr. de la Cr. du Maine, Epître au Roy, pag. 513, 514, 515, aprés sa Biblioth.

563 La Guerre des Auteurs, pag. 178.

564 Catull. carm. 96, ait :

Parva mei mihi sunt cordi monimenta laboris,

At populus tumido gaudeat Antimacho.

Vid. & Turneb. adversar. lib. 28, cap. 38

565 Horat. Satyr. 10, lib. 1

Vid. & Voss. de Antimacho de Poët. Græcis, pag. 42, 43

566 Sixt. Senens. Biblioth. sanct. lib. 4 pag. 292

567 Histor. Critiq. de l'anc. Testam.

527 Recherche de la Verité, tom. 1, liv. 2, ch. 7, pag. 227

569 Satyre 2 à Moliere, pag. 20, 21 de la 2 edition.

570 Callimach. Grammat. apud Athenæum in Dipnos. lib. 3, cap. 1

Costar. pref. de la 2 partie de ses Lettres.

Chr. Liberius de scrib. lib. tract.

Jo. Filesac. Varro lib. 2 select. cap. 11, pag. 376, & alii plures.

571 Joseph. Scalig. in Scaligeranis posteriorib. pag. 41

Melch. Ad. in vit. Theol. exteror. pag. 109

Guill. Crovvæus in elencho script. in Bibl. sacr. pag. 201 et Moricalvino.

572 Nouvell. Allegor. pag. 161 des troubles du R. d'Eloq.

573 Poster. Scaligeran. pag. 67 ad finem.

574 Paul. Colomes. alicubi.

575 Espr. de Mr. Arn. 2 partie, pag. 298

576 Concil. Trident. sess. 4, Decret. de usu & edition. sacr. libror.

577 Instruct. post Regul. de libror. prohib. § 1 de libror. impression.

578 Tertullian. lib. 4 contra Marcion. cap. 3

579 Scaligeran. prior. pag. 220 edit. prior.

580 Paul Colomiez in not. ad Scaligeran.

581 Theoph. Raynaud erotem. de bon. & mal. lib. partition 1, erotem. 19, pag. 231

Clav de sainte Honorine de l'usage des Livres suspects, chap. 14, pag. 115, 116

Joh. Deckerrus conjectur. de script. Adesp.

potis &c. pag. 7, 8, 9, 10

582 S. Hieronym. lib. de scriptorib. Ecclef. in Paulo.

Clem. Alexandrin. apud Eufeb. lib. 6, histor. Eccl. cap. 18

583 S. Jo. Chryfoftom. homil. 61, tom. 5, edit. Græc.

S. August. expofit. inchoat. epistolæ ad Rom.

Franc. Sixt, Senenf. Bibl. fanct. lib. 4, tract de falfa librorum infcriptione, p. 321, col. 1

584 Theoph. Rayn. de bon. & mal. libb. erot. 19: num. 406, pag. 237

585 S. Gregor. Theol. in præfat. ad lib. de Fide; & ex eo Sixt. Senenf. loc. cit. pag. 321

586 Le P. Rap. Preface de l'instruct. pour l'Histoire.

587 S. Chryfoftom. initio expof. Epiftol. Paul. ad Roman.

588 De Cardinal. Christi operib. inter Cypriani opera, ubi ait: *In capite libri fui quifque auctorem se posuit, ut & stylus Auctori, & stilo Auctor famularetur, & auctoritate altrinsecà communis gloria muniretur. Hæc Virorum Illustrium præclara meruerunt ingenia, & per hæc vivax eorum fama & gloria indelebilis perseverat. Nos verò qui vix intelligimus, quæ ab eis dicta sunt, sensu & eloquentià omninò iis impares, si quid aliquando scribimus, indignum titulo judicamus, ne fortè nobilis materia, cujus explanationi studium adhibemus, decoloratam se potius quam ornatam nostrâ præsumtione queratur.*

589 Sixt. Senenf. loc. cit. pag. 321, ut fupr.

Theoph. Rayn. erot. 19, num. 401, pag. 234.

690 Math. Rader. in Canisio lib. 5, cap. 6,

Item ex Raynaudo, pag. 236, num. 404.

591 P. Aurelii elogium à Patribus generalis cœtus Cleri Gallicani anno 1646 congregatis præfix. operib. P. Aur.

592 Mr. de la Rocque, Journal des Sc. du 2 Mars 1982

593 V. les railleries sur les mots d'*Holcot*, *Tricot*, *Dormisecurè*.

V. Celle que l'Auteur de l'Esprit de Mr. Arnaud, fait assez froidement sur le nom de M. *Soulier*.

Celles qui se sont faites sur les noms de *Labbe*, de quelques *Casuites*, d'*Arnaud*, de *Sacy*, &c.

594 Logique de P. R. touchant les termes barbares des figures pour les argumens.

595 Sorel. Traitté de la connoissance des bons Livres. chap. 2, pag, 27, 28, edit. d'Holland.

596 De his ac similibus passim in Larvatis nostris.

597 Plin. jun. epist. lib. 1

& ap. Filesac. Varron. lib. 2 selector. cap. 13. pag. 385.

598 Paul. Gualdus in vita Pinelli, pag. 334 edit. Bates.

599 C'est du Rab. Aharon Chajein.

600 Du Rabin Joseph Aben Ezra.

601 de Joseph Aben Virga,

602 du R. Joseph ben Gikatalia;

603 du R. Isaac Abuhab,

604 du R. Jechiel Mili.

605 du Rab Isaac Cohen;

606 du R. Abraham Seva.

607 Plin. sen. hist. natur. præfat. ad Vespasian.

608 A. Gellius præfat. Noct. Atticar.

609 V. Claud. Salmasius in præfat. ad Julii Solini Polyhistor. fuse; & si lubet Anton. Thysius in not. varior. ad A. Gell. præfat.

610 V. Bibl. de la Cr. du Maine, & de du Verdier.
611 V. Valer. Andr. Bibl. Belg. in Augustino Wichmans,
612 Valer. Andr. ibid.
613 Alegamb. Biblioth. soc. J.
& Valer. Andr. Bibl. Belg. pag. 490
614 Charles le Roy Minime, l'an 1645
615 Roman. Hay Benedictin. sive ut quibusdam Gasp. Sc.
Alegamb. Bibl.
616 Voyez les Bibliographies du P. Jacob.
617 J. de Launoy histoire du College de Navar. pag. 825
918 V. la Croix du Maine, Bibl. Franc.
619 Nouvelles de la Republ. des Lettres du mois de May 1684, tirées de P. Victorius, & des autres Critiques.
620 Gill. Ménage observat. sur la L. Franc. de la 2. edit. partie 1.
621 Ant. Godeau, Histoire de l'Eglise, 5 siecle, liv. 1, en l'année 411, pag. 110, 111 edition d'Holland, section. 37.
622 Sentim. de Cleanth. sur les Entret. d'Arist. & d'Eugene, tom. 2, pag. 15
623 Nic. Ant. Bibl. Hispan. tom. 1, pag. 565
624 Cleanth. tom. 2, lettre 1, pag. 12, 13
625 Chanteresne, preface de l'Educ. d'un Prince.
626 Id. Avis au Lect. sur le 2 tome des Essais de Morale.
627 Mr. Godeau Ev. de Vence, trad. du N. Testam.
628 *Tract. Theologico-Politic.* & *Aloysia Arcana Sotad. &c.*
629 Joseph. Antiquit. Jud.
S. Augustin. lib. de gestis Pelagii.

645 Henr. Lancell. Augustin. apud Valer. Andr. Bibl. Belgic.

DCXLVI Jo. Palafox & Mendosa Epistol. ad Innocent. X. Papam, num. 129, 130, 131

647 Recherche de la Verité, liv. 2, chap. 8, pag. 234

648 Damvilliers, lett. 6 des visionn. pag. 263 & suiv.
& sur tout lett. 2, pag. 80

649 Mr. Naudé dans le Mascurat, pag. 277, témoigne que c'est une des meilleures pieces Maccaroniques qui soit en nôtre Langue. Elle vaut celles du Provençal de la Sable ou d'Arena, celles des Italiens Theoph. Folengi, du Beolque de Ruzante, &c.

650 Celuy de J. le Massieux dans la Bible de du Verdier.
Celuy de Pierre d'Alva dans celle de Dom Nic, Antoine.
Celuy de Jean de la Haye ou Hay dans celle d'Alegambe

651 Preface du Journal des Sçavans de l'an 1683

652 Journal des Sçavans de l'an 1681, pag. 131

653 Le Parnasse reformé, pag. 103, 104, c'est Charles Bourgoin August.
item Sorel. Bibl. Franc. des Livres de Philosophie, pag. 39

654 Gueret, de la Guerre des Auteurs, pag. 210, 211
De la connoissance des bons Livres, traité 1 de Sorel. chap. 1, pag. 4
* Voss. de Historic. Latin. lib. 1, cap. 99 in Trogo Pompeio.

655 Sorel. ibidem pag. 6, & suiv. de l'edition d'Hollande.

656 Geuret, Guerre des Aut. pag. 212
* * Salmas. Proleg. in hist. August.
item Voss. de histor. Latin. lib. 2, cap. 6, pag. 189
657 Alphons. de Andrada, Francisc. Arias & nonnulli alii scripsêre de Imitatione B. Mariæ Virginis.
658 Ant. Possev. apparat. sacr. tom. 1, & alii passim.
659 Vossius de Philosoph. sectis cap. 12, lib. 2, § 2, pag. 66
Joan. Lomejer. de Bibliothecis, cap. 5, pag. 83
Christian. Liberius de scrib. & leg. libris, pag. 119, 120
& alii ex Diog. Laërtio, & Laërtius ex Satyro.
660 Aul. Gell. Noct. Attic. lib. 3, cap. 17
Lomejer de Bibl. pag. 85
Liberius ut supra pag. 119
661 Id. ibid. Liberius &c. pag. 120
662 Gallois, Traité des Bibliotheques, pag. 154
663 Nouv. de la Rep. des Lettr. du mois de Juin 1684, pag. 420
664 Christoph. Sand. Biblioth. Antitrinitarior. pag. 96
& Nouvell. de la Rep. des L. de Juin 1684 398
Joan. Filesac. Selector. lib. 2, cap. 12, p. 378
665 *Vulgus deteriori & infirmiori favet*, ex Tito Livio, lib. 42
666 Arn. Défense de la Trad du N. Test. contre Mallet, pag. 111, tom. 1.
667 Le Parnasse Reformé, p. 47, 48, & devant.
668 Ecrits des Curez de Patris, & autres pieces &c.
669 Mascurat ou Jugement des Ecrits contre Mazarin, pag. 203, 204.

670 Pref.

670 Pref. des Mem. & Act. du Clerg. &c.
671 Relat. histor. de l'Acad. Franc. pag. 18, 19
672 Horat. epistol. 1, lib. 2, vid. & Hesychius, Milesius, & Suïdas.
Tanneguy le Fevre, des Poëtes Grecs, pag. 80, 81
673 Vossius de Historicis Græcis, lib. 4, p. 456
Idem de Poëtis Græcis, bis.
Lil. Gregor. Gyraldus Dialog. de Poët.
G. Math. Konigii Biblioth. V. & N. pag. 188
674 And. Dacier, Remarques sur l'Ode 12 du 4 liv. d'Horace, pag. 299
675 Jul. Cæs. Scaliger de arte Poëtic. in Critic. Poëtar.
Ant. Godeau, Hist. de l'Eglise, fin du 3 siecle, pag. 711, tom. 1
676 Journal des Sçav. du xv Mars 1666
677 Delect. Epigramm. lib. 7, pag 363
678 If. Bullart, Academ. des Arts & Sciences, &c.
679 Ger. Vossius de scient. Mathemat. pag. 258
680 Melchior Adam de vit. Philosoph. German. pag. 290
681 Id. ibid. pag. 307, vit. Philosoph. Germ.
682 Balzac, Entretiens, pag. 168 edit. d'Holl.
Gueret, de la guerre des Auteurs, pag. 116
683 Parnass. reform. pag. 41, 42
684 Balzac, Entretiens, pag. 168, ut supra.
685 Gill. Ménage, tom. 2 de ses observat. sur L. L. Fr. pag. 26
686 Paul. Colomes. in opuscul Cimel. Literar.
687 Guill. Colletet dans son Art Poëtique, 1 traité pag. 25
688 Pelisson, Relat. histor. de l'Academ. Franc. pag. 115, 116
689 Jean Bapt. Morin, & d'autres.

690 Mascurat de Naudé, pag. 237, 238, & suiv.
691 Balzac, Lett. à Mazar. du 5 liv. de celles à Conrart, lettr. 4
692 Le P. l'Amy, 2 Entretien sur les sciences, pag. 66, 67
693 Claud. Salmas. præfat. in L. Ampelii edit. post Florum.
694 Jos. Scalig. Is. Casaub. J. Germ. Voss. & alii Critici passim.
695 Fr. Sixt. Senens. Biblioth. sanct. lib. 2
Ben. Spin. Tract. Theol. Politic.
Rich. Sim. hist. Crit du V. Test. & plusieurs autres
696 Salmas. prolegomen in Jul. Solin. Polyhist. & quis non Jurisconsultorum?
697 P. Lambec. Biblioth. Cæsar. Vindobon. pass.
A. Possevin. in append. ad apparat. sacr.
Ph. Labb. in Bibl. nov. Manuscript. edit in 4 seu specimin. antiquar. lect.
Sixt. Senens in Biblioth sanct. &c.
698 Ger. J. Voss. de hist. Græc. lib. 2, cap. 26, pag. 294
699 Salmas. in Solin. exercitat. Plin. Prolegom. Vales. & alii Crit.
700 Henr. Vales. præfat. ad Lect. in excerpt. seu Eclog. ex Collectan. Constant. Porphyrogen.
701 Salmas. & alii Crit. ut supr.
702 Voss. de Philologia, cap. 5, § 12, pag. 36, Scaliger, Dacier, & alii.
703 Vid. Prologos à Jacobo Bongarsio editos in VII priores Trogi libros.
704 G. J. Voss. de histor. Lat. lib. 1, cap. 24 pag. 123, 124
705 Præfat. in libell. de Prænominib. Roman.
706 Prolegomen. in Polyhistor. Jul. Solin.
707 Petr. Dan. Huet. de claris Interpret. p. 153

708 Salmaſ. in hiſtor. Auguſt. ſcriptores.
Idem Prolegom. in Solinum, pag. 12.
Item Voſſius & alii Critici.
709 Caſaubon. præfat. in Athenæum.
Item Godeau, Hiſt. de l'Egl. tom. 1, &c.
710 Corn. Schrevelius, præfat. in edit Heſych,
711 Theod. Rick. præf. in notas & caſtig. Holſtenii ad Steph.
Item Thom. de Pined. Paul. Colomeſ. Voſſ. de hiſt. Græc. &c.
712 Gall. Journ. des Sçav. du VII Fevrier 1667
713 Salmaſ. Prolegom. in Solin. pag. 12 & 13
714 In L. Ampelium, præf. poſt Flori editionem.
715 Le P. l'Amy, 6 Entretien ſur les Sciences, pag. 242 & ſuiv.
716 Id. ibid. juſqu'à la page 246

Fautes d'Impreſſion.

Page.	*Ligne.*	*Fautes.*	*Corrigez.*
21	26	leurs	leur
321	1	Auteur	l'Auteur
146	penultim.	Theologies	Theologie
158	22	Claſſique	Claſſiques
166	2	ſes	ces
173	ultim.	milles	mille
309	en marge	facundæ	fœcundæ
408	25	qu'il	qu'ils
425	19	84	81. ans
456	7	Favre	Faure
514	3	divers	diverſes
517	5	Guevaré	Guevarre
540	24	donne	donnent
561	26	les mépris le	le mépris les

Il y en a encore quelques autres de moindre importance.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Lettres Patentes du Roy données à Versailles le 23. jour de May 1685. signées JUNQUIERES, & scellées du grand Sceau de cire jaune, il est permis au Sieur A. B. B. D. M. D. L. de faire imprimer un Livre intitulé *Jugemens des Sçavans sur les principaux Ouvrages des Auteurs, &c.* pendant le temps & espace de douze années consecutives, à commencer du jour que chaque Traité sera achevé d'imprimer pour la premiere fois ; avec tres-expresses inhibitions & défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de l'imprimer, ou faire imprimer, même d'en rien extraire, à peine de trois mille livres d'amende, comme il est plus amplement porté par lesdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires, le 29. May 1685.
C. ANGOT.

Ledit Sieur A. B. a cedé son droit à ANTOINE DEZALLIER Libraire & Imprimeur a Paris.

Achevé d'imprimer ce 30. Aoust 1685.



